

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 6 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50, de 30 et de 10 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 francs pour la France ; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

40^e Année. — 1^{re} Livraison. — Avril 1913.

ANNALES

DE

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — UNE VIEILLE FABLE. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — LA DIGUE COOPÉRATIVE. — PAR QUI LA REMPLACER ? — MON CARNET BLEU. — UN MARTYR DE LA RÉVOLUTION AU MONT-SAINT-MICHEL. — SAINT MICHEL DES GROUPTES. — NÉCROLOGIE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Autour de la Lutte scolaire

UNE VIEILLE FABLE

ON a maintes fois rappelé, à propos des luttes engagées autour de l'école, le souvenir de La Fontaine et sa fable, le Loup et l'Agneau. Il semble que, à force de la répéter à leurs élèves, les partisans acharnés de l'école officielle ont fini par en retenir la morale. Comme les mauvais écoliers, ils savent au moins le premier vers :

La raison du plus fort est toujours la meilleure !

Mon Dieu ! de plus grands esprits, Jean-Jacques Rousseau et Lamartine, se sont mépris sur le sens moral des Fables ; mais ce fut pour protester, avec une noble indignation, contre ces animaux lâches, hypocrites ou méchants. Aujourd'hui, certains prennent encore la fable à la lettre, mais avec l'espoir d'en profiter.

Toutefois, si les agneaux sont demeurés faibles et innocents, les loups, qui gardent leurs griffes et leur appétit, éprouvent, comme jadis, le scrupule d'expliquer leur violence : ils se défendent !

L'école laïque est attaquée : il s'agit de défendre l'école laïque !

Piquant exercice littéraire, de suivre le récit du fabuliste et d'en appliquer chaque passage à cette histoire du temps présent, si la réalité actuelle n'était si douloureuse, ni si graves les événements de demain !

A croire les orateurs et les journaux, c'est bien le loup qui est attaqué, et qui se défend, et à grand'peine !

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage !

Comment ! on ose surveiller l'instituteur à l'école ! Des parents, obligés de lui confier leurs enfants, prétendent faire respecter la neutralité !

Attaquez la religion à propos de morale, bafonez l'Église à chaque carrefour de l'histoire, proposez, comme à Blajan, d'odieuses dictées à des bambins ; et voilà que la classe se vide et que les écoliers font grève ! Remarquez : ce n'est pas un coup de tête. Les petits ne se révoltent pas pour s'amuser, pour jouer un bon tour. « C'est papa qui m'a dit : Je te défends d'apprendre cette leçon d'histoire !... C'est maman qui m'a défendu d'écrire la dictée ! »

Et les parents agissent en conscience : ils croient accomplir un devoir sacré de leur charge. Au besoin, leur curé les y exhorte : il ne s'en cache pas, d'ailleurs, et s'en explique, sans détours, du haut de la chaire.

Et le loup se pose en victime !

Tu la troubles, reprit cette bête cruelle.

Pauvres agneaux, à qui l'on veut ingurgiter de force une eau empoisonnée et qui vous entendez accuser de troubler le cours limpide de l'instruction primaire !

Reconnaissons-le : l'agneau de notre histoire a gagné de l'assurance dans le ton. Avec sa faiblesse, il a conscience de ses droits et il sait les défendre.

Quand le loup ajoute :

Et je sais que de moi tu medis l'an passé,

il ne répond pas :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né !

Oui, il reconnaît les faits, mais il était en état de légitime défense !

On lui avait promis de si belles et si justes choses ! On devait respecter tout ce qu'il avait de plus cher. Jamais personne n'arracherait une seule mèche de sa blanche toison ! La bergerie où il entraît sans défiance serait un abri sûr où ne pénétrerait jamais le loup !

Ces promesses ont-elles été tenues ? Mais, ici, il faut parler sans figures : la condamnation des manuels scolaires par l'épiscopat français, et le maintien de ces mauvais livres, par des maîtres opiniâtres, l'enseignement oral de certains instituteurs, les excès du fameux Morizot, et les dictées de l'instituteur de Blajan justifient un « non » catégorique.

Dès lors, les familles chrétiennes qui jugent la neutralité violée à l'école et qui comprennent leur devoir de préserver l'âme de leurs enfants n'ont-elles pas le droit de réclamer le respect de leur foi et de le conquérir, s'il est nécessaire, par la résistance ?

A qui donc fera-t-on croire que le maître, qui attaque la foi de ses élèves, est une victime, quand ses élèves lui résistent ?

Parler de défense en ce cas est une fourberie de plus au compte des hommes néfastes qui travaillent, depuis tant d'années, à détacher la France de ses croyances traditionnelles. Ils croyaient tenir leur proie ; ils la voient sur le point de s'échapper !

A tout prix, il faut la retenir ! Défendons-nous ! Cette défense sera la tâche de la Chambre des Députés qui discute, en

ce moment, des projets de loi variés. Personne ne s'étonnera que deux sur trois soient « radicaux » comme leurs auteurs.

D'abord, puisque le loup est menacé, voici pour protéger le loup :

ART. 21.

« Quiconque, par violences, menaces, ou tout acte ayant entraîné ou susceptible d'entraîner un dommage matériel ou moral, aura provoqué les parents ou personnes responsables d'un enfant à empêcher cet enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école publique où il est inscrit ou de se servir des livres régulièrement mis en usage dans cette école, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 500 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. »

ART. 22.]

« Quiconque entrave ou tente d'entraver le fonctionnement régulier d'une école primaire publique, soit en organisant l'abstention des élèves de ladite école... » — c'est l'organisation de la grève scolaire, je suppose, que l'on vise par ces mots — « soit en pénétrant dans les locaux affectés à l'enseignement pour y semer le trouble et le désordre, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 500 francs... »

Ainsi, les parents qui retiennent leurs enfants parce qu'ils jugent l'enseignement d'un maître pernicieux pour ces jeunes âmes, toute personne, et particulièrement le prêtre, qui rappelle aux parents ce devoir de vigilance et de préservation, voilà l'ennemi !

Le maître est-il donc hors d'atteinte et au-dessus de tout contrôle ? S'il outrepassé ses droits, s'il oublie gravement ses devoirs, quel recours contre lui ?

Il n'y a pour lui ni juge de paix, ni tribunal correctionnel. Voici l'unique recours prévu : « Toute plainte relative à l'enseignement donné dans une école publique, dit le projet de loi, devra être adressée, avec motifs à l'appui, au Ministre de

l'Instruction publique, qui statuera en dernier ressort dans le délai de quatre mois. »

Cette garantie est-elle suffisante ?

M. Grousseau, dans son remarquable discours, a pu dire : « Hélas ! l'expérience nous a donné sur ce point les preuves les plus manifestes, je ne dis pas de la mauvaise volonté de l'Administration supérieure, mais de son impuissance. » L'impunité des excès commis à Blajan autorisait l'éminent député du Nord à conclure : « Il est donc entendu que l'instigateur ne sera pas poursuivi et que la violation de la neutralité scolaire demeurera sans sanction sérieuse. »

Voilà donc le loup bien défendu ! Est-ce assez ? Non, car, en vertu de la liberté de l'enseignement, les élèves des écoles privées échappent aux dangers d'une neutralité si souvent illusoire. Supprimer les écoles libres et rétablir le monopole, voilà, en second lieu, le moyen de rassembler tout le troupeau.

Une première proposition, plus modérée, demande que, dans les communes de moins de 3000 habitants, il ne puisse être ouvert de nouvelles écoles privées qu'avec la permission du Ministre de l'Instruction publique.

L'autre proposition ne s'arrête pas à cette distinction :

« A partir du 1^{er} janvier 1914, les écoles libres d'enseignement primaire et secondaire (filles et garçons) sont supprimées, à l'exception de celles qui seront autorisées par le Gouvernement. Cette autorisation sera également nécessaire pour toutes celles qui voudront se fonder dans la suite. »

Enfin, pour célébrer tant de victoires et sans doute pour en assurer la durée, un troisième projet propose une dépense annuelle de 150 millions et un emprunt de 500 millions au profit des écoles publiques.

Ce serait là un nouveau progrès du système qui favorise l'école officielle au détriment de l'école libre, alors que les deniers publics appartiennent à tous, étant la contribution de tous aux besoins du pays.

Combien pareille tactique est contraire à la vraie liberté,

à l'égalité, à la justice. La généreuse campagne en faveur de la répartition proportionnelle scolaire (la R. P. S.) s'emploie à le démontrer et avec succès!

* * *

Tel est l'objet des débats engagés à la Chambre. Ces projets seront-ils votés? Viendront-ils aggraver la lutte désastreuse qui divise les forces vives du pays? A l'heure où la menace de l'étranger s'enfle et se précise, la France va-t-elle donner le spectacle d'un parti acharné à persécuter l'âme des catholiques par des lois que des journaux très éloignés de nos croyances ont qualifiées: « lois de terreur scolaire », « invraisemblables instruments de persécution »?

N'avais-je pas raison de dire, en commençant, que cette nouvelle histoire du loup et de l'agneau serait tragique comme la Fable de la Fontaine, et davantage? Seulement, l'agneau ne se laissera pas dévorer...

sans autre forme de procès.

Tous les bons bergers seront là pour le soutenir et, au besoin, s'exposer avec lui, par la grâce et avec l'appui du Bon Pasteur.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 3 avril, messe pour les zélateurs et les bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 12 au 20 Avril.

* * *

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois tout entier :
LA PRIÈRE POUR LES ÉCOLIERS DE FRANCE.

Les pages qui précédent, ami lecteur, ont voulu vous apprendre ou vous rappeler le grand péril qui menace l'âme des écoliers de France.

Vous y avez trouvé tous les considérants qui peuvent inspirer votre prière, en enflammant l'ardeur, en soutenant la supplication.

Vous brûlez peut-être d'agir. Rappelez-vous: comme au temps de Jeanne d'Arc, les gens de guerre bataillent, mais c'est Dieu qui donne la victoire. Priez Dieu et saint Michel. Priez pour la sauvegarde de l'école libre! Priez pour que l'école publique respecte la foi de ses élèves, et priez pour que cette foi, défendue par les parents chrétiens, sache se faire respecter.

Et si vous-même, — frère, père ou mère de famille, — vous devez un jour vous mêler au combat, priez et demandez à Dieu le courage de réaliser, s'il le faut, ces nobles paroles d'un homme qui a juré, naguère, de donner l'exemple, le premier:

« Laissez-moi vous le dire, une fois de plus, sans forfanterie, dans toute la sincérité de mon âme: Vos menaces et vos péna-
« nautés n'arrêteront pas ceux qui sont dignes du nom de ca-
« tholiques... Croyez-vous qu'il se trouverait un prêtre qui,
« sachant que l'école est un foyer de déchristianisation, hésite-
« rait à en déconseiller l'entrée à toutes les familles catholiques?
« Non (!) ».

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière: 1^{er} Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel: confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme: Le R. P. François Richard, O. C. R., de Forges-les-Châteaux; M. Jean Van Laëre; M^{lle} Pauline Delobe, de Mons; M. l'abbé L. Séguin, de Ottawa.

NOUVEAUX ASSOCIÉS: Du 13 février au 15 mars, inscrits: 875. Dans ce total sont compris ceux enrôlés par les pieux soins des zélateurs et zélatrices de: Ahuillé, Amiens, Arleux, Arras, Bais, Binic, Brangues, Buenos-Ayres, Cogolin, Dam-

(1) M. GROSSOAU. Discours à la Chambre des députés.

martin en Goële, Ecueillé, Elbeuf, Forges-les-Chimaz, Fumay, Génissac, Hartford, Issy-PÉvêque, Jérusalem, Lanhouarneau, Les Fresnées, Lignéres-Sonneville, Limoges, Marseille, Metz, Mons, Montaigu, Montréal-Saint-François, Nuits Saint-Georges, Ottawa, Paris, Pierrefaite, Poitiers, Pont-d'Aubenas, Pont-Levoy, Pontmain, Pontivy, Rouen, Saint-Paul de la Réunion, Saint-Seine-l'Abbaye, Sotlegem, Troyes, Varades, Vienne, York, Yvetot.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, les enfants dont les noms suivent :

17 FÉVRIER : Thadée Gasztowit, *de Pierrefaite*. — 18 FÉVRIER : Eugénie-Louise-Antoinette Moro, *de Brnic*. — 22 FÉVRIER : André Odend'Hbal; René Odend'Hbal; Michel Odend'Hbal, *de Paris*. — 24 FÉVRIER : Marcel Parc, *de Lanterneau*. — 25 FÉVRIER : Emmanuel Denis, *de Québec*. — 1^{er} MARS : Marie-Louise-Marthe Popin; Renée-Thérèse Liot; André-Marguerite-Marie Liot; Jacques-François Touzé, *de Yvetot*; Léon-Maurice Maudet; Marie-Magdeleine-Georgette Maudet, *de Pontivy*. — 3 MARS : Bernard de Froidefond, *de Montvillers*. — 6 MARS : Marie-Thérèse Bagot, *de Verute*. — 7 MARS : Guy de la Barre de Nanteuil; Hubert de la Barre de Nanteuil, *de Paris*; Michel-René-Jules-Marie Navucet, *de Saint-Brieuc*. — 8 MARS : Joseph-Emmanuel Fremblay; Joseph-Narcisse Durocher; Joseph-Paul Durocher; Joseph-Lucien Gravel; Joseph-Antoine Simard; Marie-Jeanne Fremblay; Marie-Rosanna Fremblay; Marie-Domitilde Fremblay; Marie-Marguerite Durocher; Marie-Gilberte Gravel; Marie-Laurette Gravel; Marie-Aurore Gravel; Marie-Jeanne Gravel; Marie-Marguerite Gravel; Marie-Thérèse Gravel; Marie-Germaine Gravel; Marie-Jeanne-Macelle Desrosiers; Marie-Hélène Simard; Marie-Laurette Barnabé; Joseph-Albert Barnabé; François-Edouard-M^e Grory, *de Saint-François d'Assise de la Longue Pointe*. — 10 MARS : Jeanne de Carmoy, *de Le Havre*; Glotilde Gosset; Michel Gosset; François Gosset; Pierre Gosset, *de Dammarin-en-Goële*; Louis-Marius Manou, *de Marseille*. — 14 MARS : Henry Leblanc, *de Le Petit-Jury*. — 12 MARS : Joiny-Marius Devigne; Louise-Joséphine Gallin; Alphonse-François Gallin, *de Brangués*; Gabrielle Oder; Odette Oder; Henri Toutin; Julienne Leclercq; Solange Fontenelle; Jules Fontenelle; Maurice Capelle, *de Arleux*. — 14 MARS : Benoît de Lagiroday; Edmond de Lagiroday, *de Saint-Denis de la Réunion*; Anne-Marie Loricourt, *de Clermont-Saint-Paul de la Réunion*. — 15 MARS : Madeleine-Clémence Marsoulin, *de Renazé*; Henri Tougard, *de Bouquelon*; Anne-Marie Pert, *de Digne*.

ANNALES. — Le renouvellement des abonnements s'effectue, depuis un mois, avec la bonne volonté habituelle. A de très

rare exceptions près, tous nos amis ajoutent aux deux francs du tarif — oh! le vilain mot! — les cinquante centimes supplémentaires que notre dénuement implore.

Encore un petit effort et nous pourrions tracer sur nos registres une grande croix, qui signifiera : « Tout est réglé! »

Merci. — Merci à la généreuse bienfaitrice qui nous envoie, de Java, deux belles potiches en cuivre pour l'autel de saint Michel.

QUESTIONS DU JOUR

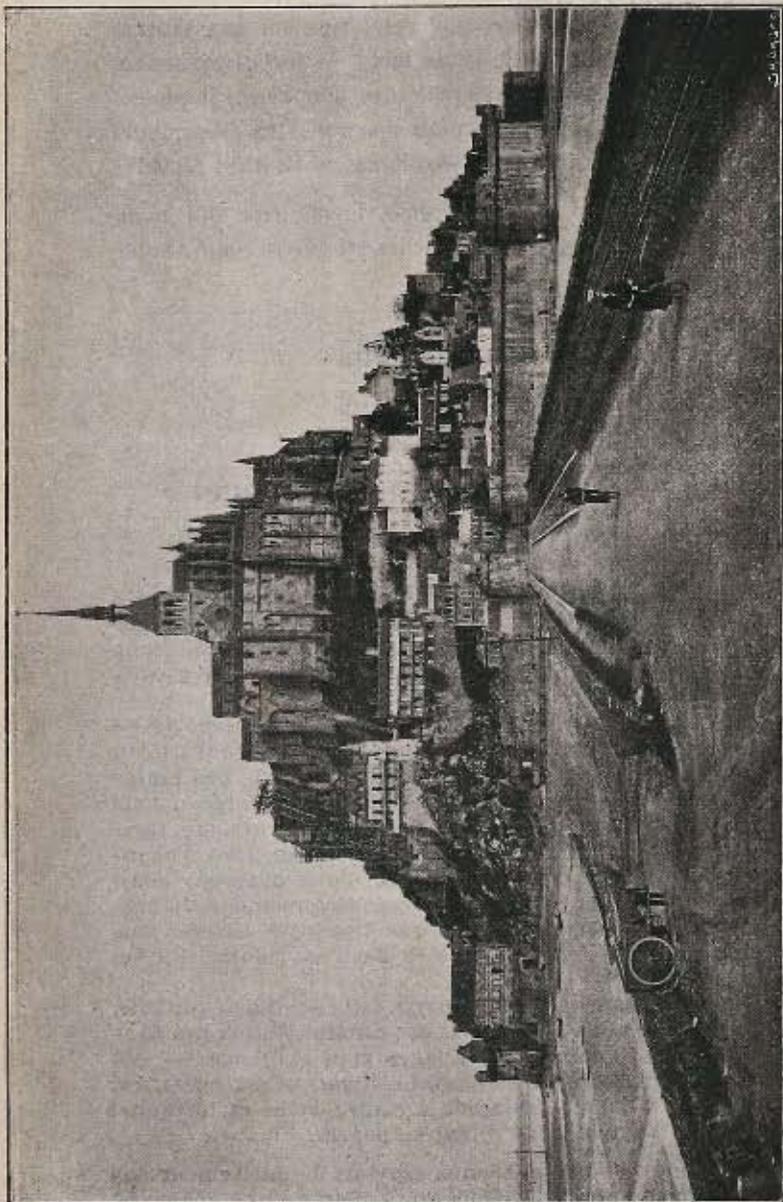
La Digue coupée... par quoi la remplacer ?

— En voilà une question! Vous voulez remplacer la digue coupée... par quelque chose? A-t-on jamais vu? Supprimer pour refaire! Une horreur après l'autre! Vraiment, vous payez-vous la tête du public, ou seulement... payez-vous patente, Monsieur?...

— Ni l'un ni l'autre, je l'avoue. Mais pas davantage je ne me paye de mots. En pouvez-vous dire autant? Partisan résolu de la coupure de la Digue, je n'en soutiens pas moins que ni les touristes, ni les Montois, ni les entrepreneurs de restaurations et constructions, ni les fournisseurs qui ravitaillent ici l'indigène et l'étranger, ne sont en droit d'abandonner de gaieté de cœur le bénéfice d'une chaussée aussi commode que laide. Le progrès ne va pas à reculons. Je prétends que l'on doit chercher et que l'on peut trouver une solution moyenne qui respecte le beau et favorise l'utile, à la fois.

Justement soucieuse de découvrir cette solution équitable, l'Administration des Beaux-Arts et l'Administration des Travaux Publics — deux rivales faites pour s'entendre — ont mis en avant des projets soi-disant élégants et pratiques, qui se ramènent à deux : l'estacade à claires-voies et le tunnel sous-marin. Voyons ce qu'il faut en penser.

Hâtons-nous de dire que nous croyons définitivement enterré le projet d'estacade. Trois cents mètres d'une chaussée,



Phot. N.-L.

LES FANILS

« Les Fanils et la ville sont deux ; un rocher énorme les sépare. »

large d'une dizaine de mètres, portée sur des piles et des arcs en ciment armé ou en fer!... De vrai, mal pour mal, nous préférons notre bonne digue, de massive et imposante laideur, à cette monstrueuse araignée aux grandes pattes, maigres et gauches.

Sait-on que l'épaisseur des sables, autour du Mont Saint-Michel, atteint jusqu'à 20 et 30 mètres? Pour assurer aux piles de l'estacade un minimum de stabilité, il eût fallu atteindre le solide et donc poser les premières assises à une profondeur inouïe. Quelle dépense, pour substituer « une horreur à une autre!... »

Autre question : où et comment se terminerait l'estacade? — A la porte de la ville, me direz-vous, et le plus naturellement du monde. Il importe en effet de dégager les tours de l'Arcade et du Roy, à demi enterrees par la digue, et d'aller droit au but, à la Barbacane. Du même coup serait rendue inutile « l'affreuse passerelle en bois, qui déshonore l'entrée du Mont ».

Très bien. Mais vous êtes-vous jamais demandé quel niveau, sous la porte de l'Avancée, devrait atteindre votre estacade, pour échapper en tout temps à l'invasion de la marée? *Au tiers de la hauteur, au moins.* Donc, sous peine de réduire la porte de la ville aux dimensions d'une lucarne, on serait mis dans la nécessité de l'abattre. L'estacade aboutirait au vandalisme.

Voulez-vous la rattacher aux Fanils? A la bonne heure. C'était le plan primitif de la digue. Déjà j'aperçois la vulgaire caserne reconstruite en pur style XV^e siècle; je vois derrière la façade les locomotives qui fument en paix. C'est le rêve.

Je hasarderai seulement deux observations : 1^o Que penser de la perspective qui s'offrirait au regard du visiteur, lorsque, le dos tourné à la porte de la forteresse, il trouverait, à vingt mètres devant lui, le parapet et le tablier d'un pont, sur des arcades folles d'audace? — 2^o Comment des Fanils parviendrait-on dans l'enceinte du Mont, à marée haute? Les Fanils et la ville sont deux ; un rocher énorme les sépare. J'entends bien que l'on dit : « Un sentier sera creusé dans le rocher! » C'est pourquoi je crie une fois de plus : erreur et vandalisme. Pourquoi ne pas reprendre l'extravagant projet de chemin de fer à crémaillère qu'un ingénieur voulait créer à cette même place, il y a quelque quarante ans?...

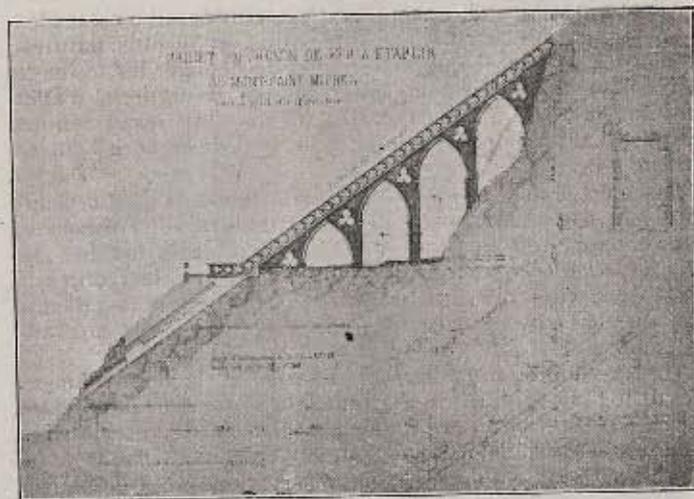
— Vous plaisantez...

— Non, Monsieur. C'est de l'histoire. Quand vous voudrez, je vous ferai voir la photographie du plan. Tenez, en voici une reproduction. Vous excuserez si elle n'est pas très bonne. L'épreuve photographique est en si mauvais état!

L'aboutissement aux Fanils n'est pas une solution ; il laisse subsister en son entier le problème de l'accès au Mont Saint-Michel.

L'estacade à claires-voies, qui aurait l'avantage incontestable de laisser aux courants le champ libre autour de l'îlot, mérite donc l'abandon auquel elle paraît vouée décidément. Très difficile d'exécution et très coûteuse, elle serait, de plus, attentatoire à l'intégrité et au pittoresque du Mont Saint-Michel. On a bien fait de l'écartier.

Une seconde solution a été proposée, l'an dernier, pour la



PLAN D'UN CHEMIN DE FER A CREMAILLÈRE DRESSÉ EN 1875.

(Il devait relier la porte du Mont Saint-Michel à la « chambre de la Grande Roue ».)

première fois, ce me semble. A ne considérer que le respect absolu de l'esthétique dont elle s'inspire, l'Administration des Beaux-Arts se devait de la défendre. Pour suppléer au tronçon de digue supprimé, établissons un tunnel. Quoi de plus simple et de plus hardi tout à la fois ? A l'endroit où nous avons vu naguère se morfondre nos voyageurs attardés, s'ouvrira désormais un tube de trois cents mètres de longueur, immergé dans le sable.

— Par ici, Messieurs-Dames, pour le Mont Saint-Michel.

— Comment ? Dans ce gouffre noir ?

— Il n'y a pas le choix, Madame. C'est à prendre... ou à rester.

Qui donc serait admis à circuler dans ce Métro ? Les piétons, d'abord et sans doute. Mais les voitures, les denrées de toute sorte, les matériaux de toute nature ? Seront-ils réduits à la nécessité de traverser, à marée basse, une grève semée de lises et de fondrières ? Quant au tram à vapeur, on n'en parle pas...

L'éclairage du tunnel est une question importante aussi. L'électricité seule y pourvoirait honnêtement. Mais, quelle tentation terrible pour nous autres Montois ! Si la lumière électrique éclaire le tunnel, pourquoi pas les hôtels, les cafés, les music-halls ? pourquoi pas la rue ? Alors, voyez-vous les innombrables fils conducteurs couvrant le Mont d'une horrible toile d'araignée ?

Coûteuse extrêmement (on a parlé de 21 millions), la construction du tunnel serait une folie. Il y a tant de dépenses plus urgentes et plus justifiées. Vingt-et-un millions pour abréger de quelques minutes l'attente d'une poignée de touristes peu pressés, vraiment ce serait un scandale que l'opinion publique aurait peine à absoudre.

Enfin notre Métro n'aurait pas même le mérite de respecter le caractère du Mont Saint-Michel. Son entrée serait placée, nous dit-on, sous la Porte du Roy, ou non loin, en avant ou en arrière. Je ne parviens pas à concilier avec le pittoresque de ces parages, la banalité d'une rampe autour d'un trou béant.

Inefficace au point de vue utilitaire, insuffisant au point de vue esthétique, inabordable au point de vue financier, le tunnel ne nous paraît pas avoir chance de succès. On sait d'ailleurs que le Conseil général des Ponts et Chaussées s'oppose à sa réalisation.

A quoi bon de si grandioses projets, qui ont pour effet premier de retarder la solution efficace et de décourager les meilleures volontés ? Il faudrait si peu d'efforts et si peu d'argent pour rendre au Mont son insularité, tout en lui gardant le plus possible ses facilités d'accès ! Mais il faudrait envisager le problème avec des ambitions modestes et se résigner d'avance à la médiocrité. Voilà ce que l'on se refuse à comprendre. Pourtant, « qui trop embrasse, mal étreint. » C'est un axiome qui se vérifie ici autant qu'ailleurs.

Supposons donc la Digue insubmersible coupée à trois cents mètres du Mont, puis prolongeons-la jusqu'à la porte de la ville (en continuant l'arc de cercle que décrit la chaussée), par une sorte de semelle submersible, émergeant d'un

mètre, tout au plus, au-dessus du niveau moyen des sables. Cette semelle est portée sur des caissons en béton armé, indissolublement unis, protégés de part et d'autre par deux talus de moellons, comme l'est actuellement la Digue. Le tram n'est pas admis à circuler sur cette chaussée submersible, ouverte aux voitures et aux piétons à marée basse.

Ce projet respecte la beauté du Mont, qu'il laisse dans son isolement majestueux, à marée haute; dont il ne brise en aucune façon les lignes harmonieuses, à marée basse son émergence des sables étant à peine sensible à l'œil. Je ne sache pas — pour citer un exemple — que le sentier bétonné



Phot. N.-D.

L'AVANCÉE DE L'EXTRÉMITÉ DE LA PASSERELLE.

qui relie les remparts de Saint-Malo au grand Bey, enlève à celui-ci ou à ceux-là une once d'intérêt.

— Bravo! Vous nous sauvez des lises et du passage à bras ou à dos; votre sollicitude pour nos bottines et nos robes est touchante. Il n'est pas jusqu'aux paniers d'œufs et aux bourriches d'huitres, auxquels vous n'assuriez la faveur de votre intelligente initiative. Merci... Mais... oubliez-vous donc que la mer vient encore, et souvent, et longtemps, et que votre chaussée submersible sera submergée?... Votre solution est donc incomplète, comme les autres, que vous avez écartées avec un superbe dédain...

— Dans le projet que nous préconisons, la marée compte fort peu. Nous l'avons dit: la chaussée serait établie à un mètre au-dessus du niveau moyen des sables, soit à peu près

à la hauteur de la première marche de la passerelle en bois qui relie actuellement la porte de la ville à la Digue. Or, savez-vous combien de marées, à leur point maximum, ont atteint ou atteindront cette marche, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1913? Autrement dit, combien de marées auraient mis ou mettraient de l'eau sur notre chaussée submersible, supposé qu'elle existât, en l'an de grâce où nous vivons? *Tout au plus vingt marées.* Je dis « tout au plus vingt marées »; je suis certain que la moyenne annuelle est inférieure à ce chiffre. Ainsi la marée de nouvelle lune de mars 1913, qui avait pour coefficient 86, n'a pas atteint la première marche de la passerelle; elle n'aurait pas submergé notre chaussée. Or douze marées seulement en 1913, dépassent le coefficient 86. Douze marées atteindraient seulement la chaussée submersible du 1^{er} janvier au 31 décembre 1913.

Ceci n'est pas de l'imagination. Nous apportons des observations sérieuses et des chiffres précis.

Mais tenons compte des vents qui peuvent favoriser le flux à certains jours et disons que vingt marées en moyenne (ayant un coefficient supérieur à 80) parviennent, chaque année, à obstruer l'entrée du Mont-Saint-Michel.

Continuons notre calcul, en mettant, toujours, les choses au pire. Supposons que l'obstruction se produit cinq jours par marée; soit $5 \times 20 = 100$ jours... sur 365!

— Pas un tiers de l'année! veuillez le remarquer, Madame.

La mer monte deux fois le jour. C'est donc deux fois le jour que le phénomène d'obstruction est observé, à raison de 2 heures, chaque fois, en moyenne... plutôt forte. Soit 4 heures par jour, soit 400 heures par an!

— Il y aura donc 400 heures par an, pendant lesquelles, Madame, vous et vos pareilles, d'honorée mémoire, vous risquerez d'être mise dans l'alternative ou d'emprunter une barque pour atterrir au Mont, ou de croquer le marmot, comme vous dites élégamment, au bout de la Digue amputée... Que dis-je? 400 heures? Il y en aura beaucoup moins. Lisez plutôt ce qui suit:

1° Pendant quatre mois, au moins, les marées ne causent de désagrément à touriste qui vive. C'est l'hiver; personne — ou presque — ne s'aventure en nos parages. Or ces marées sont au nombre de six ou huit et des plus considérables.

2° Les touristes — dont vous êtes, Madame, — ne commencent guère d'arriver au Mont avant 10 heures. Or à ce moment-là, jamais la mer n'entoure notre montagne.

3° Le train de 8 heures — *circaim circa* — convoie, il est vrai, les touristes de la ligne Paris-Granville; il amène aussi

les vivres pour la journée... Néanmoins je prie que l'on observe que les 20 marées, que j'appellerai *obstruantes*, ne le sont à l'arrivée du train de 8 heures que *trois fois* seulement, au plus, par marée, soit *60 fois par an*, en moyenne... et l'obstruction ne se prolonge *jamais au-delà de 9 heures*. Pendant les mois d'été, ce petit inconvénient ne se présente pas 18 fois.

— Mais, les indigènes, eux ?...

— Ne les plaignez pas. Ils ont le pied marin ; ni le vent ni la mer ne leur font peur. Ils se tireront toujours d'affaire. Ils vous enhardiront à passer et vous constaterez, Madame, qu'avec nos habiles marins, il n'y a aucun danger à craindre. Vous verrez, par surcroît, avec quelles infinies précautions l'on transporte les paniers d'œufs et les paniers d'huîtres... sans oublier les gigots de pré-salé.

Au demeurant, et pour que nul n'éprouve de surprises désagréables, ne serait-il pas possible au chef de gare de Pontorson ou aux agents du tramway, de prévenir les voyageurs quand l'accès du Mont ne serait pas libre à l'arrivée du train ? Un avis, affiché au bon endroit du quai de départ, ferait l'affaire...

— Aïe ! Les hôteliers du Mont vont réclamer votre tête.

— Non pas ! Ils savent que cet écriteau serait pour eux la meilleure des réclames : « Il y a de l'eau à passer ? Ce sera pas drôle ! On y va ! »

Et on ira.

Nos marins sont prêts à naviguer, par tous les temps, au premier signal. Trois cents mètres de parcours en leurs excellentes nacelles... une partie de plaisir ! — Piétons et automobilistes n'auront que la peine de les héler de la voix et du geste, comme à Venise les gondoliers.

Pourquoi, au moins à certaines heures plus difficiles, par temps de brume ou de tempête, le soir aussi, de 6 à 9 heures, un marin, rétribué par la commune, ne serait-il pas de quart à l'extrémité de la Digue ? Les droits perçus pour ce service officiel de transport dédommageraient amplement l'intelligente municipalité qui en aurait pris l'initiative.

Avons-nous répondu à toutes les objections ? Avons-nous fait droit à toutes les exigences, à celles de l'art et à celles du confort ? Avons-nous réussi à concilier les unes avec les autres ? Nous n'osons l'affirmer ; nous l'espérons cependant. La chaussée submersible nous apparaît comme une solution d'avenir.

Elle serait infiniment moins onéreuse pour le budget national que les autres projets, estacade ou tunnel, que l'on a

mis en avant. Pour garnir les caissons en ciment et pour protéger la chaussée contre l'assaut des vagues, n'aurions-nous pas, à pied d'œuvre, les pierres de la partie de la Digue supprimée ?

On peut craindre que ce sillon nouveau facilite le colmatage dans la partie Est des grèves du Mont-Saint-Michel et ne joue à cet égard le rôle désastreux de la digue de la Roche-Torin. Nous ne pensons pas que l'on puisse redouter rien de pareil. En effet, les courants, qui ne manqueront pas de s'établir autour du Mont, au flux et au reflux, rendront désormais impossible tout dépôt d'alluvions. Ce n'est pas notre modeste « perrée » qui changerait quoi que ce soit à l'effet naturel des marées. Que l'on coupe la Digue beaucoup plus près de la terre, si l'on veut, et l'on verra, au contraire, s'effriter de plus en plus l'« herbu » envahisseur, depuis Ardevon jusqu'à Courtils. Quant aux Polders de l'Ouest, ils n'entrent pas en compte. Seule l'opération qui rendrait au Couesnon sa liberté, aurait chance de barrer la route à leurs empiètements. Mais n'est-il pas trop tard ? RANULPHE.

Mon Carnet bleu

16 février. — Mon cher ami, la distraction de ma vie, sa pluie et son soleil, mon baromètre enfin, me donne des inquiétudes. Non pas qu'il soit souffrant ou même en danger... depuis un certain temps, balais et plumeaux lui témoignent d'une vénération touchante. Mais il baisse, hélas ! il baisse. Ah ! consolez-moi, parce que je me sens baisser avec lui. — Il faisait beau, cependant, froid et sec. Il y avait des soldats pas mal dans nos murs et jusqu'à d'excellentes personnes en pèlerinage. Que c'était donc méritoire... pour ces dernières, s'entend !

17 février. — Ceci est plus grave, notez bien. On dirait qu'il gèle pour de bon. C'était donc sérieux la menace de mon baromètre. Le ciel est gris, comme si la neige blanche l'avait envahi.

18 février. — M. Raymond Poincaré, dont Paris acclame aujourd'hui l'introïtion à la Présidence de la République, est un académicien fervent. Parmi nos *Immortels*, il n'en est pas de plus assidu au travail du dictionnaire. C'est donc à M. Poincaré, Président de la R. F., que nous avons recours pour la solution d'un intéressant problème orthographique. Notre premier magistrat excusera sûrement notre imperti-

nence, s'il veut bien se souvenir qu'il occupe sous la Coupole un fauteuil qui est bien un peu nôtre, étant échu jadis à l'illustre Daniel Huet, évêque d'Avranches... Puis on dit que M. Poincaré aime pratiquer la condescendance.

Voici donc : j'ai reçu, coup sur coup, deux petits papiers, publiés par ordre, comme il sied, et dont le premier s'intitulait : « *Le Mont-Saint-Michel tintamarresque* » (avec deux R) et le second : « *Le Mont-Saint-Michel tintamaresque* » (avec un seul R). Moi, je vous le dis carrément : je suis très embarrassé. Je sais bien que l'on peut manquer d'R ; je ne suis pas surpris que l'on en manque là-bas. Car ceci est une affaire, une « bedide affaire », de Syrie... ou à peu près.

20 février. — Boum ! Une explosion formidable, puis une autre, une troisième, une quatrième. Le vieux Mont tremble sur ses bases. En même temps, dans ses entrailles, se soulèvent de gros blocs de granit ; une mitraille de gravats et de pierres éclatées s'échappe et retombe en pluie sur les toits. L'équipe des travaux de canalisation a pris l'héroïque détermination de faire sauter à la mine les rochers récalcitrants... et Dieu sait s'il y en a.

21 février. — On pose les premiers tuyaux de la conduite d'eaux et on remplit la tranchée. Encore une journée mémorable. Je vois d'ici un grave archéologue de l'an 3163 penché avec ferveur sur un bout de *Carnet bleu*, découvert dans un coin de bibliothèque départementale. Quelle volupté, mes amis ! D'y songer sérieusement, je me sens ému, moi-même.

25 février. — Dernière soirée au Patronage Saint-Michel. Avec le même gracieux et fraternel concours que le 15 décembre 1912, les assistants retrouvent les mêmes voix et goûtent les mêmes émotions de piété et de curiosité. Après avoir fait vœu à saint Yves, « patron de ceux qui s'en vont »..., nous nous en sommes allés en effet, loin, bien loin de la Bretagne, jusque dans les montagnes du Dauphiné, si riches en sites merveilleux. Dans les salles désertes de la Grande-Chartreuse nous avons égaré nos pas ; nous avons entendu mugir les torrents et nous avons escaladé les monts, avant d'atteindre le sanctuaire de Notre-Dame de la Salette. Avec une vénération attendrie, nous avons reçu le céleste message. En tram électrique, audacieux et léger, ou en voiture lourde et lente, ou à dos de mulet, nous avons gravi et descendu les pentes. *Tarcisius, l'Épave* de Fr. Coppès, *l'Angelus de la Mer* étaient au programme. Ils eurent le succès qu'ils méritaient. « Quel dommage, disait-on, que la série soit épuisée déjà ! »

24 février. — Le froid diminue sensiblement, mais la marée est considérable encore. Elle envahissait la cité hier soir, et ce matin elle ne lâchait que très peu du terrain conquis.

26 février. — Le Mont-Saint-Michel n'est bientôt plus qu'un chantier. En bas, les terrassiers creusent sous la porte du Roy une tranchée de 2^m 80 de profondeur ; en haut, les couvreurs rapiècent les toitures ; à droite et à gauche, les maçons appellent : « La colle ! » ; les plâtriers beurrent à tour de bras ; les peintres crient : « Gare à la peinture. » Tiens ! voici une poutre ! Vlan ! un madrier ! Hop ! un tas de pierres qui s'écroule ! Vous fuyez... et vous donnez des deux pieds dans le mortier ou de la tête dans une échelle, à moins que votre personne ne s'effondre dans un précipice. C'est comme à Paris, quoi ! Mais où donc êtes-vous, ô Drumont, pour écrire les lignes vengeresses qu'il nous faut ?

28 février. — Vengeresses ? C'est une façon de dire. Je n'éprouve point l'envie de me plaindre. C'est amusant plutôt et tout à fait dans mes goûts ce regain d'activité. Les mines crépitent sous la vieille porte. Les murs sont éventrés à grand-peine, le granit éclate, mais le mortier tient bon.

1^{er} mars. — M. le Préfet de la Manche, M. le Sous-Préfet d'Avranches et je ne sais combien de secrétaires et de conseillers de préfecture sont venus déjeuner au Mont-Saint-Michel avant de procéder aux opérations du Conseil de revision, en l'Hôtel de ville de Pontorson. Je note que la grande cité qui est la nôtre était représentée par un conscrit. Dame ! nous ne sommes point Paris ! quoi qu'il en semble par nos chantiers.

2 mars. — *L'été* ! Le beau temps, les fleurs, le soleil ont encouragé à sortir nombre de voyageurs, qui circulent aujourd'hui dans nos murs.

5 mars. — Le mois de saint Joseph, inauguré en son temps, est un peu... comment dirai-je ? effacé par le carême. Nous avons cependant mis en lumière la statue du saint, devant laquelle, chaque soir, nous nous réunissons en famille. Elles sont vraiment édifiantes nos petites réunions : la prière, un bout de chapelet, une lecture pieuse en font tous les frais. Petit à petit la grâce pénètre les âmes.

9 mars. — Le Mont-Saint-Michel réunit tous les charmes du passé, toutes les saveurs du présent : oyez plutôt. Ils étaient quatre terrassiers qui terrassaient... quand ils rencontraient par hasard assez de terre pour emplir une pelle. Le plus souvent ils jouaient du pic et du burin pour pratiquer les trous de mine. Bretons du Morbihan ils étaient tous

quatre. Or, ce matin, ils ont plié bagages et repris la route qui mène à la lande des ajoncs fleuris. Tous en *gréve*... comme dans les chantiers du Métro. Dites que nous ne sommes pas à la hauteur.

11 mars. — Un pince-sans-rire qui a écrit dans l'*Auto*, accuse Pontorson d'avoir voulu la Digue et de conspirer maintenant sa destruction. Comment cela? C'est bien simple : « Pour les habitants de Pontorson, le Mont-Saint-Michel constitue un revenu des plus appréciables, mais qui, jusqu'à ces dernières années, pouvait toujours leur être enlevé, soit par un coup de mer, soit par un coup de bourse... » Pour garder le Mont, Pontorson l'a fait « souder » à la terre... par les soins de l'Administration des Ponts et Chaussées et avec l'argent de la France. — Démolir la Digue, ce serait encore favoriser Pontorson. (En quoi? je l'ignore.) Il y a mieux à faire : « transportons le Mont-Saint-Michel ailleurs, à Rochefort, à Marseille, à Nice, pour que toutes les villes en profitent à leur tour... comme Pontorson. » Pourquoi ne pas l'amarrer au quai du Louvre ou au quai d'Orsay? — N'est-ce pas qu'il y a encore de l'esprit en France et qu'il se faufile partout?

GINGATZ.

Un Martyr de la Révolution AU MONT-SAINT-MICHEL

PARMI les 600 prêtres martyrs de la Révolution dont Monseigneur l'Évêque de la Rochelle se propose d'introduire la cause en cour de Rome, en vue de leur future béatification, il en est un dont le souvenir se rattache tout particulièrement au Mont-Saint-Michel, par suite du séjour qu'il y fit de janvier à juillet 1794. Nous voulons parler de l'abbé PIERRE DUPREY, vicaire et maître d'école à Cambernon, près Coutances.

On sait que l'antique abbaye, ruinée et dévastée par les Vandales de la Révolution, devint en 1793 une prison pour les prêtres fidèles qui n'avaient pu ou qui n'avaient point voulu s'exiler à Jersey ou en Angleterre, à cause du serment imposé par la Constitution civile du clergé.

Au mois de septembre 1793, l'armée royaliste, en marche

sur Granville, en délivra un certain nombre; mais bientôt ils furent remplacés par d'autres ecclésiastiques *non assermentés* ou *dessermentés*, voire par quelques constitutionnels de marque, comme Le Coz. Le proconsul Le Carpentier et Bouet, son digne collègue, qui terrorisaient alors la Manche et l'Ille-et-Vilaine, y faisaient conduire quotidiennement « tous les tenasses messieurs et églisiens, ces saltimbanques de la comédie papale », comme il les appelaient, si bien qu'en mars 1794, trois cents Confesseurs de la Foi se trouvaient détenus au Mont-Saint-Michel, dénommé par ironie le *Mont-Libre* (1).

L'abbé Duprey fut de ce nombre. Condamné à la déportation par arrêté des autorités révolutionnaires de Coutances, il avait été transféré au Mont-Libre en pluviôse an II (janvier 1794).

Voici l'ordre qui fut donné en cette circonstance au commandant de la gendarmerie nationale de Coutances :

Du 2 pluviôse an II.

En conséquence de l'interrogatoire que le nommé Duprey, prêtre de la commune de Cambernon, a prêté devant nous, nous avons arrêté hier que cet individu serait transféré sans délai au Mont-Saint-Michel, pour de là être embarqué pour la côte de l'ouest de l'Afrique, depuis le 23^e degré sud jusqu'au 28^e, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi des 29 et 30 vendémiaire dernier; nous l'invitons et requérons de faire exécuter notre arrêté sans délai.

Salut et fraternité (2).

(1) Les constitutionnels furent très peu nombreux et eurent la permission de résider en dehors de l'abbaye. Seul Le Coz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, objet de la haine particulière des conventionnels, parce qu'il n'avait pas voulu autoriser le mariage des prêtres assermentés, fut reclus parmi les prêtres fidèles. (V. l'arrêté du représentant Boursault du 10 frimaire an III ordonnant sa mise en liberté.)

(2) Extrait du Registre de Correspondance des Administrateurs du district de Coutances, n^o 10, folio 55, verso (*Archives de la Manche*).

L'abbé Duprey avait été arrêté quelques jours auparavant, le 27 nivôse an II.

Le crime de l'humble vicaire maître d'école était d'avoir rétracté le serment constitutionnel, ainsi qu'en fait foi le document suivant : « Du trentième jour de nivôse, l'an deuxième de la République française, une et indivisible, nous membres composant le comité de surveillance de la commune de Cambernon, nous nous sommes transportés es chambres ou demouroit Pierre Duprey, prestre et maistre d'ecolle, qui est actuellement dans les maisons d'arez, vu qu'il s'étoit rétracté de son serment (1), pour imposer des scellés sur la porte pour la sûreté des meubles et papiers qui peuvent être dans lesdites chambres. » (*Archives départementales. Fonds révol.*).

Le cinq ventôse suivant, le maire et les officiers municipaux de Cambernon se rendirent, d'après un autre document conservé aux Archives, chez Marie-Françoise Moulin, veuve de Gilles Duprey, mère de l'abbé (2) qui est dit : *dessermenté et déporté au Mont-Saint-Michel*, pour inventorier et mettre sous séquestre tous les biens lui appartenant.

Le sort des prisonniers du *Mont-Libre* était profondément

(1) L'abbé Duprey, ainsi que l'abbé Robillard, ancien promoteur de l'officialité, chapelain sous-pénitencier de l'église-cathédrale, curé de Cambernon depuis 1770, et M. Le Caplain, vicaire, avaient prêté le serment le 20 février 1791, deux mois par conséquent avant la condamnation de la Constitution civile du clergé par le Souverain Pontife. Encore l'avaient-ils fait sous toutes réserves, et en déclarant que l'Assemblée nationale « n'avait pas touché ni même eu l'intention de toucher au spirituel de la religion catholique, apostolique et romaine dans laquelle, disaient-ils, ils étaient nés, qu'ils avaient toujours professée et dans laquelle ils voulaient vivre et mourir ».

Ils avaient prêté également le serment de *liberté et d'égalité* le 7 octobre 1792. Seul l'abbé Duprey eut alors le courage de se rétracter.

(2) L'abbé Duprey était né à Cambernon et avait été baptisé en l'église de cette paroisse le samedi 22 septembre 1731. Gilles Duprey, son père, était arrière-petit-fils de M^{re} Jean Duprey, sieur de Bleauville, qui avait épousé, le 11 octobre 1662, noble demoiselle Elisabeth Le Roy, fille de M^{re} Gilles Le Roy, écuyer, s^r de la Vallée. Quelques historiens, entre autres M. Le Canu, dans son *Histoire du Diocèse de Coutances*, tome II, ch. xxx, p. 150, le font naître au diocèse de Bayeux. Ce qui leur a fait commettre cette erreur, c'est que l'abbé Duprey avait été ordonné prêtre par Mgr de Cheylus, évêque de Bayeux, le 18 septembre 1790, sans doute avec des lettres dimissoriales de Mgr de Talaru, qui siégeait alors à la Constituante.

misérable. Le pain étant devenu très cher, plusieurs restèrent des journées entières sans manger. On eut la cruauté de priver ces malheureux même de leurs bréviaires !...

En germinal et en prairial de cette même année 1794 (an II de la République), ils eurent à subir l'épreuve de la *déprétri-sation*. C'est ainsi qu'on appelait la renonciation au sacerdoce, véritable *apostasie* qui consistait à remettre ses lettres de prêtrise et à promettre de prendre femme à bref délai !... Pour les apostats, c'était la liberté et même une pension du gouvernement. Il n'y eut, hâtons-nous de le dire, que de rares défections, si bien que l'abbaye-prison se trouva bientôt trop étroite pour abriter de nouveaux hôtes.

D'autre part, les habitants du Mont se plaignirent et réclamèrent une indemnité au Comité de Salut public, sous prétexte que la surveillance des prisonniers dont on les avait chargés les empêchait de se livrer à la pêche, leur unique ressource.

Ce fut sans doute pour diminuer cet encombrement que les Administrateurs du département donnèrent l'ordre de faire partir pour Rochefort tous les prêtres sujets à la déportation. Seul l'abbé Duprey eut ce grand honneur, comme en fait foi la lettre suivante des Administrateurs du district d'Avranches en date du 27 messidor an II :

Les Administrateurs du district d'Avranches aux Administrateurs du département de la Manche.

On nous avait assuré, Citoyens Administrateurs, que tous les prêtres détenus à la maison du Mont Saint-Michel et sujets à la déportation avaient profité du séjour des brigands (1) sur notre territoire pour se réunir à eux et s'étaient joints à leur bande scélérate lors de leur départ ; mais, après une scrupuleuse vérification faite par l'Agent national qui s'est transporté exprès dans ladite maison, il a trouvé qu'un nommé PIERRE

(1) C'est ainsi que les patriotes désignaient l'armée des Vendéens qui passèrent sous les murs du Mont Saint-Michel le 12 novembre 1793 et déjivrèrent les prisonniers.

DUPRÉ, natif de Cambernon, district de Coutances, et maître d'école dans ladite commune, était sujet à être déporté.

En conséquence nous avons requis le Commandant amovible de le faire parler sur-le-champ. Voilà, Citoyens, le seul que nous ayons trouvé dans le cas de la déportation, mais nous avons appris que plusieurs de ceux qui avaient joint les brigands ont subi la juste peine due à leurs forfaits.

Salut et fraternité.

Signé : FRÉMOND, LE MOYNE.

Le même jour (27 messidor an II), le citoyen Le Tellier, commandant temporaire d'Avranches, recevait l'ordre suivant :

Les Administrateurs du district d'Avranches au citoyen Le Tellier, commandant d'Avranches.

Le nommé Pierre Dupré, ex-prêtre, natif de Cambernon, district de Coutances, est actuellement détenu au Mont Libre, mais il doit sortir pour prendre la route de Rochefort sous l'escorte de la gendarmerie. Il est condamné par arrêté du Département de la Manche à la déportation ; nous vous engageons à donner les ordres nécessaires pour que son départ ne soit pas différé.

Salut et fraternité.

Signé : FRAIN, LE MOYNE.

Suit le document suivant :

Signalement du SAINT (1) personnage :

Pierre Dupré, ex-prêtre, natif de Cambernon, district de Coutances, maître d'école de Cambernon, âgé de vingt-neuf ans, taille de 5 pieds 6 lignes, cheveux et sourcils châtons, yeux gris, nez pointu, bouche moyenne, lèvres grosses, barbe peu fournie, visage long, une verrue du côté droit de la lèvre inférieure. (*Archives de la Manche : Registre de correspondance du District d'Avranches, an II, folio 12, nos 56 et 58.*)

Nous savons, par le *Livre Blanc* de la commune du Mont Saint Michel, que cet ordre fut exécuté le lendemain 27 messidor an II (16 juillet 1794). M. le chanoine Pigeon a publié ce do-

(1) Ce mot est ainsi souligné et écrit en gros caractères, évidemment par moquerie.

cument dans la *Semaine religieuse de Coutances*, année 1866-1867.

L'abbé Dupré fut dirigé sur Nantes, où régnait alors le cruel Carrier ; mais il ne fit qu'y passer. Une lettre d'un prêtre détenu au Fort Colin, à Coutances, nous fait connaître que, dans le trajet de Nantes à Rochefort, notre confesseur de la foi fut totalement dépouillé de tout ce qu'il avait en fait de linge et de vêtements. Il pria sa pauvre mère de venir en aide « à ce fils qui, dit-il, ne cesse de la chérir », et il lui en indiquait le moyen. Toutefois, il est bien probable que les objets que celle-ci s'empressa de lui adresser ne parvinrent jamais à destination.

L'abbé Dupré arriva à Rochefort vers la mi-août. A cette époque, une épidémie terrible sévissait sur les pontons en rade, et le Comité de salubrité navale, craignant la contagion, obtint que les malades seraient débarqués à l'île Madame. C'est là que M. Brigeat de Lambert, dernier grand-doyen de la cathédrale d'Avranches, trouva une mort glorieuse devant Dieu, en soignant ses confrères à titre d'infirmier.

Notre confesseur de la foi ne fut donc pas envoyé en rade, ni à l'île Madame, mais enfermé à bord d'un vieux navire à trois ponts, le *Bonhomme-Richard*, ancré à la *Cabane Carrée*, lequel servait d'hôpital aux soldats galeux ou atteints de maladies vénériennes. Les déportés étaient détenus à fond de cale et toute tentative d'évasion était inutile ! . . .

On ne peut lire sans frémir tous les mauvais traitements infligés à l'élite du clergé de France sur ces bagnes flottants. La mort par la fusillade ou la guillotine eût été mille fois préférable. Si, comme le dit saint Augustin, ce n'est pas la souffrance qui fait le martyr, mais bien la cause pour laquelle il souffre et pour laquelle il meurt : *Martyrém non facit pena sed causa*, nous espérons que l'Église donnera un jour ce beau titre à ces généreux confesseurs, morts pour son indépendance et sa liberté (1) !

(1) En mai dernier, Mgr de la Rochelle rapportait de Rome une bénédiction spéciale du Souverain Pontife « pour tous ceux qui travaillent à préparer la béatification des prêtres-martyrs ».

L'abbé Duprey ne sortit de sa prison que le 3 octobre 1794 et fut porté presque mourant à l'hôpital de la Fraternité de la Marine. C'est là qu'il rendit sa belle âme à Dieu le 13 janvier 1795. Son corps, nous écrit M. le chanoine Lemonnier, fut déposé dans le cimetière de cet hôpital.

L'endroit n'a pas subi de grands changements depuis cette époque. On y voit quelques rares croix et, au milieu, une petite chapelle où les religieuses de Saint-Vincent de Paul qui desservaient cet établissement, avant la cruelle laïcisation, aimaient à venir prier pour leurs malades et pour elles mêmes. Depuis qu'elles en ont été chassées, c'est la solitude et le silence ! Seuls, les rossignols continuent de chanter, dans la ramure des splendides ormeaux qu'on y admire, les louanges de leur Créateur !... A. D.

— N. B. A ceux qui s'intéressent à cette cause des *Martyrs de la déportation*, nous nous permettons de recommander une petite brochure parue récemment et due à la plume d'un professeur de l'Université : *Les Six cents prêtres martyrs des Iles de la Charente (1793-1795)*, par Gabriel AUBRAY. Librairie des Gatchismes, 10, rue de Mézières, Paris. — Prix : 0 fr. 30.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel des Crouptes

LA paroisse des Crouptes (*Cryptae*) tire son nom des grottes ou cryptes que les habitants du bourg ont creusées dans un tuf très solide qu'on rencontre presque à fleur de terre dans cette localité. Il est certain qu'elle possédait une église paroissiale dès le XI^e siècle (1). On trouve en effet le nom de cette église inscrit sur une charte de Guillaume le Conquérant, en 1079. Elle était dès lors dédiée à saint Michel, et à la présentation de l'abbé de Marmoutier.

L'église que l'on voit aujourd'hui remonte à une haute

(1) Cette paroisse était du diocèse de Lisieux avant le concordat, de l'élection de Lisieux et de l'intendance d'Angou. Elle avait 400 habitants en 1790. Les archives de l'évêché de Lisieux ont été dispersées ou détruites en 1794. Il reste donc très peu de documents sur la paroisse de Saint-Michel des Crouptes.

antiquité ; l'édifice conserve le cachet de trois époques différentes. La tour, dont la construction est la plus rapprochée de notre époque, est de style flamboyant. On voit que plusieurs générations ont rivalisé d'ardeur pour donner à l'archange des marques de leur vénération en consolidant ou réparant son sanctuaire, toutes les fois qu'elles l'ont jugé utile.

Saint Michel se plut, en diverses circonstances, à bénir particulièrement cette pieuse paroisse. Protégée par lui, elle resta fidèle à Dieu pendant la Révolution. Son curé, M. Philippe-Nicolas de la Porte, lui donna, en ces jours mauvais, l'exemple de la fermeté religieuse et du plus généreux dévouement. Non content de refuser le serment à la Constitution civile, il resta caché dans sa paroisse, afin de lui donner, au péril de sa vie, les secours religieux. Plus d'une fois les révolutionnaires des villes vinrent faire des visites dans les maisons où ils le croyaient, mais la prudence, la charité des habitants, et surtout la protection dont saint Michel le couvrait, lui firent passer sans accident grave les huit années de la persécution. L'église même de Saint-Michel fut préservée des horribles profanations que l'impiété révolutionnaire commettait dans la plupart des églises voisines. Aussi, lorsqu'en 1802 les églises s'ouvrirent de nouveau au culte catholique, M. Philippe de la Porte s'empressa-t-il de reprendre possession du sanctuaire de Saint-Michel, et de rendre de publiques actions de grâces au Dieu de bonté infinie, qui avait écouté les prières de saint Michel et protégé sa bien-aimée paroisse.

Il n'était pas le seul prêtre de cette localité à rendre ce témoignage de la reconnaissance. Près de lui se trouvait M. Jean-Michel Pollerin des Fondis. Né à Crouptes en 1756, il avait reçu la tonsure et les ordres mineurs à Beauvais. Il fit ses études au Petit Séminaire de Saint-Sulpice, reçut ses grades en l'Université de Paris, puis resta encore plusieurs années à la maison de Navarre, à Paris. Au moment de la Révolution, il était chanoine théologal de Blois. On employa les menaces comme les promesses pour l'entraîner dans la voie du schisme, mais il resta inébranlable dans les principes de la foi catholique et la fidélité au Saint-Siège apostolique. Ayant refusé le serment constitutionnel, il vint se réfugier à Crouptes, où il trouva un asile inviolable à l'ombre du sanctuaire de saint Michel. Aussi M. de Fondis et M. de la Porte étaient-ils, en 1802, comme deux hérauts qui prêchaient à l'envi la gloire et les bontés de l'Archange.

En retour, pour ainsi dire, M. Michel Legallois, confesseur de la foi et vicaire général de l'évêque de Séez, faisait le

portrait suivant de ces deux fidèles serviteurs de saint Michel.

« M. de la Porte, 61 ans, ancien curé de Crouptes, ferme, strict et zélé, bien famé de bonnes mœurs, mais au-dessous de sa besogne, à cause de ses infirmités. »

« M. Pellerin de Fondis, 51 ans, ex-chanoine théologal de Blois, docte lettré, irréprochable sous tous les rapports, mais ayant une santé médiocre, il refuse toutes les places quoiqu'en état de remplir les premières. »

Sur le même tableau on fait la peinture suivante des habitants au sortir de la révolution « Crouptes, 900 âmes, peuple pacifique, la moitié des habitants y fréquentent les sacrements, un maître d'école à bons principes. Les lectures spirituelles et les catéchi-mes s'y font régulièrement. »

Enis parfaitement de cœur et d'action, MM. Philippe de la Porte et Michel de Fondis continuèrent quelques années encore de travailler ensemble au salut des habitants de Saint-Michel des Crouptes. Mais en 1813 Dieu retira de ce monde le bon pasteur qui succomba sous le poids des infirmités contractées pendant la persécution. M. Michel de Fondis lui survécut jusqu'en 1830. Il mourut chanoine honoraire de Sées, à l'âge de 74 ans.

Citons encore un autre enfant de Saint-Michel des Crouptes, qui illustra grandement sa paroisse au commencement de la révolution, M. François-Louis Hôbert, coadjuteur du supérieur général des Eudistes. Tous les écrivains catholiques qui ont écrit les actes des martyrs de la révolution en France font l'éloge de ce saint religieux ; ils célèbrent à l'envi sa science, ses talents, son admirable piété envers Notre Seigneur et sa dévotion envers saint Michel le patron de son église natale.

Au commencement des troubles religieux il lui recommanda bien des fois sa chère congrégation et l'Église entière ; il l'invoqua bien des fois avec larmes pour être assisté par lui à la mort. Saint Michel lui obtint la grâce la plus insigne que Dieu daigne accorder à ses serviteurs sur la terre : celle de confesser la foi de Jésus-Christ devant les persécuteurs de la religion et de mourir victime de sa charité pour son bon Maître. C'est dans l'église des Carmes, à Paris, qu'il termina glorieusement sa carrière religieuse et vraiment apostolique. Il fut frappé l'un des premiers dans l'oratoire du jardin, et renversé sur le marche-pied de l'autel, devant la statue de la sainte Vierge : « Prête serment, lui dit un des assassins, en levant sur lui son sabre. — Jamais, répond le généreux confesseur, je ne veux pas renier ma foi, » et bientôt il est immolé par la main du bourreau, qui lui donne quatorze coups de sabre.

Plusieurs curés pleins de zèle pour la gloire de saint Michel ont succédé à M. Philippe de la Porte, dans la pieuse paroisse de Crouptes. M. l'abbé Cloutier, qui la gouverne depuis plus de 40 ans, nous donne sur l'état actuel de son église les détails suivants :

« L'église a été réparée et presque refaite de 1860 à 1875. Le tout, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, a coûté 27 500 francs. Nous avons acheté ensuite beaucoup d'ornements d'une beauté vraiment remarquable et enfin trois cloches, dont la plus petite pèse environ 500 kilogrammes. Il n'y a pas eu de bienfaiteurs principaux. Quelques secours du Conseil municipal et la charité des habitants, qui ne m'a jamais fait défaut, quand je lui ai fait appel, ont couvert toutes ces dépenses. »

Outre l'église paroissiale de Crouptes, qui est consacrée à saint Michel, il y avait dans cette paroisse, dès le XI^e siècle, un prieuré bâti en l'honneur de l'Archange. Le Pouillé du diocèse de Lisieux nous apprend que ce prieuré avait été donné à l'abbaye de Jumièges, du temps de Richard II, par un seigneur nommé Vautier (vers 1002). Ce prieuré, régulier dans l'origine, était devenu un prieuré simple avant le XVI^e siècle, et l'abbé de Jumièges conserva jusqu'à la Révolution le droit de désigner le religieux qui en serait le titulaire. Le dernier prieur fut Dom Ignace-François Piot, religieux de l'abbaye de Saint-Quentin en Isle. Il en prit possession le 10 avril 1769. Il le tenait par résignation de Dom Omer Delville, religieux de Saint-Germain-des-Près. Mais, depuis longtemps, ces prieurs ne résidaient plus dans leur prieuré. Ils n'y venaient même pas pour la prise de possession. Ils accomplissaient cette formalité par procureur.

Le 6 novembre 1782, Dom Piot fit signifier à l'officiel de Lisieux qu'il avait changé de résidence, que, par obéissance à ses supérieurs, il habitait maintenant l'abbaye du Tréport. On voit que ces prieurs étaient bien éloignés du but que s'était proposé la piété des fidèles dans l'origine de leur établissement. Ils restaient en 1790 comme les témoins de la grande vénération qu'on avait pour saint Michel dans les siècles passés et qui excitait les populations à mériter la protection de l'Archange par la création d'établissements aussi utiles aux pauvres que glorieux pour la foi.

Avant de quitter cette église paroissiale où tant de prières ont été adressées à saint Michel, où tant de chants religieux ont monté vers le ciel en son honneur, prions le Glorieux Archange de bénir les enfants de ces pieuses familles qui se succèdent pour l'honorer depuis plus de huit siècles. Saint

Michel, continuez de les aimer, de les protéger, et secourez les trépassés qui ont besoin de vos suffrages.

Chanoine BLIN.

NÉCROLOGIE

Le R. P. DANJOU

Le R. P. Édouard DANJOU vient de mourir, dans sa 72^e année, à Montbray (Manche). Nous recommandons son âme aux prières des Associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, dont il fut le directeur pendant cinq ans.

Membre de la Congrégation de Saint-Edme de Pouligny, le P. Danjou fut en effet désigné, en 1890, pour succéder au P. Laproste, en qualité de supérieur des Missionnaires du Mont-Saint-Michel et de directeur des Œuvres michelines. C'est pendant son séjour au Mont que furent descendues à l'église paroissiale les statues de saint Michel, de N.-D. des Anges, de N.-D. du Mont-Tombe, etc., demeurées jusqu'alors à l'Abbaye.

Après la dispersion de sa Congrégation, le P. Danjou s'était retiré à Montbray, sa paroisse natale. Les œuvres catholiques, notamment les écoles chrétiennes, perdent en lui un bienfaiteur. Les anciens Gardes mobiles du 1^{er} bataillon de la Manche le tenaient en grande vénération. Pendant la campagne de 1871, il les avait suivis en qualité d'aumônier; malade et forcé de s'aliter au Mans, il était tombé entre les mains des Allemands. La médaille militaire lui avait été décernée il y a quelques mois.

ACTIONS DE GRÂCES

Charente-Inférieure. — Une associée m'a chargée de vous faire parvenir 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces au grand protecteur saint Michel, pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.

V^o L. N., *sélatrice*.

Eure. — Je vous prie de bien vouloir célébrer, le plus tôt que vous pourrez, six messes promises depuis longtemps au sanctuaire même de

saint Michel, et applicables aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, en remerciement de grâces obtenues.

M. C.

Finistère. — Prière de faire célébrer quatre messes en l'honneur de saint Michel, de saint Gabriel, de saint Raphaël et du saint Ange Gardien, en action de grâces.

M^{me} de L.

Gironde. — Vous voudrez bien faire célébrer une messe d'action de grâces, le plus tôt possible, j'ai été exaucée au-delà de mes espérances.

M^{me} B.

Ci-joint mon offrande pour admission à l'Archiconfrérie et comme témoignage de ma reconnaissance.

S. C. B.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe en action de grâces : mon frère, commandant d'un vapeur, vient d'échapper à une effroyable tempête.

M. L. de M.

Une messe en l'honneur de saint Michel pour prière et reconnaissance.

B. L. P.

Lot. — Petit offrande à saint Michel, en remerciement d'une faveur temporelle obtenue.

M. C.

Mayenne. — Je vous prie de bien vouloir faire célébrer une messe d'action de grâces à l'autel saint Michel, à l'intention de mes défunts. J'ai fait cette promesse au saint Archange pour avoir été préservée d'un accident de voyage.

C. F.

Nièvre. — Veuillez mettre, devant la statue de saint Michel, un cierg^e pour un enfant que vous consacrerez à ce bon Archange, en remerciement de sa guérison.

H. G.

Orne. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance à Notre-Dame, à saint Michel, et pour les âmes du Purgatoire.

C. M.

Basses-Pyrénées. — Actions de grâces pour une faveur temporelle, 50 francs.

M. L.

Seine. — Ci-joint un bon de poste de 3 francs pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel et pour les âmes du Purgatoire.

M^{me} E. B.

Ci-joint 2 francs pour une messe d'action de grâces à saint Michel.

B. V.

Seine-Inférieure. — Merci à saint Michel de m'avoir fait la grâce de louer ma grande maison.

M. G.

Hongrie. — Cette fois encore saint Michel a exaucé ma demande : mes deux neveux ont obtenu de bonnes situations qui leur permettent d'envisager l'avenir sans inquiétude. Honneur et remerciement à saint Michel.

J. VAN DER M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Galvados. — Caen : M. le général Morel.

Côte-d'Or. — Neursault : M^{me} Lejeune, *fidèle associée*.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Henri Matard ; M^{me} Noëmi de Ferron du Chêne ; M^{me} Sophie Féval ; M^{me} Reine Loury. — Saint-Georges-de-Grehaigne : M^{me} Dalin, née Marie Nicolle. — Cancale : M. E. Nouvel ; M^{me} Marie Ruel ; M^{me} Marguerite Pottier, *sélatrice*.

Maine-et-Loire. — Le Plessis-Grammoire : M. l'abbé François Lefèvre. — Gené : M^{me} Renflé, née Anastasie Denou.

Manche. — **Notre-Dame-de-Granville** : Sa Grandeur Monseigneur Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa. — **Montray** : Le R. P. Danjou, religieux de Saint-Edme de Pontigny, ancien supérieur du Mont-Saint-Michel, ancien directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel. — **Tourville** : M. l'abbé Chardot, curé. — **Saint-Paul-de-Granville** : M. l'abbé Leroy. — **Saint-Martin-de-Cenilly** : M. l'abbé Mazier, curé. — **Savigny-le-Vieux** : M. l'abbé Victor Tesnière. — **Coutances** : M. Jean-Marie Fromentin; M^{lle} Anne-Marie Flandin. — **Bretteville-sur-Ay** : M^{me} V^{ve} Jacques Luce, née Prudence Lefol. — **Cherbourg** : M. Robert Lecourtis. — **Hambye** : M^{lle} Villain. — **Ducey** : M^{me} Legendre. — **Pont-Hébert** : M^{me} V^{ve} Lepas. — **Carentan** : Sœur Marie Euphrasie, de la congrégation *Notre-Dame*. — **Barenton** : La B^{de} Mère Saint-Dominique, supérieure des religieuses augustines. — **Saint-James** : Sœur Saint-François-de-Sales, religieuse trinitaire.

Orne. — **Laigle** : M. Arnaud Prévost; M^{me} Meunier.

Seine-Inférieure. — **Le Havre** : M. Oscar Macé.

Somme. — **Péronne** : M^{me} P. Laroux.

Tarn. — **Castres** : M. Jean Deveillé; M^{me} Philippine Robert.

Var. — **Le Val** : M^{lle} Thérèse Julien.

Vendée. — **Les Sables d'Olonne** : M^{me} Treillard. — **La Chaume** : M^{lle} Jenny Marest.

Haute-Vienne. — **Limoges** : La B^{de} Sœur Aimée de Jésus, religieuse carmélite.

Yonne. — **Vermenton** : M. Michel Vautier.

La Réunion. — **Saint-Denis** : M. Voïart.

Allemagne. — **Ebange** : M. Jean-Pierre Adam. — **Florange** : M^{me} Buppert, née Hortense Bernard.

Belgique. — **Bois-l'Évêque** : La B^{de} Mère Marie Bidault, religieuse du S.-C. de Jésus, reclusive. — **Ipres** : Sœur Isabelle de Jésus-Christ, religieuse carmélite. — **Bruges** : Sœur Sophie; M^{me} Berthe Louise d'Hondt. — **Bruxelles** : M^{lle} Clotilde de Villers-Mesbourg, reclusive bien dévote au saint Archange.

Italie. — **Suse** : Le T. B. P. Perrin, supérieur général des missionnaires de la Salette. — **Cassino** : B^{de} Mère Marie Poignant, religieuse bénédictine de Fligny-sur-Moselle (France), en exil.

Canada. — **Saint-Jacques-de-Montréal** : R^e M. Stanislas Moreau, curé; R^e M. Joseph Granger; M. François Xavier Lenoir. — **Épiphanie** : M^{me} Barnabé, née Delphine Barnadin. — **Walleyfield** : R^e M. Moïse Malville, ancien curé. — **Sherrington** : M. Julien Frédette.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...*

NOTA. — Nous publierons en mai une lettre de Monseigneur de Coutances annonçant à son Clergé la mort de Monseigneur Jourdan de la Passardière.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — M^{gr} JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — LES FONDATIONS PIEUSES DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DU MONT-SAINT-MICHEL. — LE « TRAITEMENT » DES OFFICIERS MUNICIPAUX DU MONT-SAINT-MICHEL PENDANT LA RÉVOLUTION. — GAIS PROPOS. LA CLASSE. — MON CARNET BLEU. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉPARTS.

M^{gr} Jourdan de la Passardière

LES ANNALES se font un devoir de publier de larges extraits de la lettre consacrée par M^{gr} l'Évêque de Coutances à la mémoire de M^{gr} Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa. Beaucoup parmi nos associés, en France et jusqu'en Pologne et en Espagne, connaissent et vénéraient notre illustre compatriote. Très dévot à saint Michel, il devait rehausser de sa présence la IV^e Fête Jubilaire, le 27 juillet 1909.

Par malheur, sa santé, depuis longtemps précaire, lui interdit les fatigues de ce pèlerinage. Vingt ans plus tôt, l'éloquent et pieux prélat avait tenu les pèlerins sous le charme, malgré la pluie ballante, « par une magnifique improvisation ». C'était le 9 juillet 1889, à l'issue de la messe pontificale, célébrée au Mont-Saint-Michel, avant la plantation de la Croix de Jérusalem.

... C'est donc au soir du 12 de ce mois que notre éminent compatriote nous quitta. Le matin, avec sa coutumière fidélité à vivre de la foi, *nostra conversatio in caelis est*, il avait dit : « Nous fêtons saint Grégoire le Grand », un de ses saints, dont il avait prêché le centenaire en 1904. Vous aviez, en effet, chers Messieurs, récité l'office de l'immortel Pape qui, au VII^e siècle, délivra l'Église de tant de périls et communiqua aux ordres religieux, au clergé et aux fidèles, une sève régénératrice ; vous y aviez lu une parole qui s'applique à la lettre à notre si regretté Pontife : « *Admirabilia sunt quæ dixit et fecit, præsertim infirma semper et ægra valetudine* ». Car les épreuves de santé le saisirent dès le berceau, et ne le quittèrent qu'à son dernier souffle. Mais, au contraire des âmes vulgaires que la douleur déconcerte, elles avivèrent, plutôt qu'elles ne compromirent, sa vigueur morale.

Ceux qui l'ont connu le mieux et dès le plus bas âge le voyaient déjà revêtu de l'habit ecclésiastique. Les sciences humaines n'eurent pour lui d'attrait que dans la proportion où elles contenaient la science de Dieu. De très bonne heure il demanda à être admis au catéchisme de sa paroisse, et c'est là, nous a-t-il été raconté, que le plus jeune se montrait le mieux doué et le plus désireux d'apprendre. Le vicaire se plaisait souvent, devant ce petit peuple de fils de matelots, à supposer un bateau enlisé ; le commun de l'équipage constatait le péril sans apporter le remède ; mais un mousse, le plus grêle, s'offrait de lui-même pour le coup d'aviron libérateur, et la barque voguait de nouveau avec ses blanches ailes : Jules Jourdan avait opéré cette merveille ; il préluait ainsi aux grandes manœuvres que commanderait un jour, devenu capitaine sur le navire de l'Église, ce grand « pêcheur d'hommes » ; *admirabilia sunt quæ fecit*. « Il avait l'instinct de la théologie », disait son catéchiste ; pour l'histoire de la religion, il laissait plus loin encore derrière lui tous ses camarades, grâce à cette mémoire jamais défaillante que nous lui avons personnellement connue, chers Messieurs.

Car le pieux abbé n'avait pas encore quitté Saint-Sulpice quand nous y entrions, et vous vous doutez bien que, plus encore que sa mémoire, sa piété tendre, l'élévation de ses sentiments, la délicatesse de ses procédés, le charme de sa conversation entouraient son front d'une auréole. De ses études à Paris, de ses relations avec les dignes fils de M. Olier — n'avait-il pas dans le tempérament et jusque dans le visage quelque chose de cet homme de Dieu ? — Mgr de Roséa avait gardé un souvenir fidèle et si attendri que nous ne le rencontrions guère sans voir revenir sur ses lèvres, montant de son cœur avec une note toujours fine et édifiante, le nom d'un directeur, d'un condisciple, le récit d'un événement. Il ne retournait jamais à Paris sans aller au berceau de sa vie sacerdotale, heureux de reporter sa reconnaissance sur les successeurs de ses anciens maîtres. Beaucoup d'élèves avaient reçu de lui quelques-uns des saints Ordres. Il demandait le « groupe des normands » pour le bénir. Il acceptait avec joie de présider la lecture spirituelle...

Ils sont nombreux encore parmi vous, Messieurs, ceux qui comme nous ont vu le cher défunt à l'œuvre. Notre clergé, nos fidèles ne l'ont-ils pas entendu, et, partant, admiré, en plusieurs de nos villes et même de nos bourgades, au cours de certaines stations de Carême, par exemple ? N'est-ce pas lui qui évangélisait Coutances lorsque y fit son entrée notre vénéré prédécesseur, dont il devait, vingt-deux ans après, saluer la dépouille mortelle, comme aujourd'hui nous saluons la sienne ? Et les uns et les autres ne disions-nous pas, Messieurs : *C'est un apôtre ?* On ne saurait le mieux définir, à notre sens : *Admirabilia sunt quæ dixit et fecit*.

Telle devina l'évêque(1) auquel le jeune prêtre apporta, en 1865, les prémices de son sacerdoce ; il l'envoya, en effet, grossir le petit troupeau des Pères de Notre-Dame-sur-Vire. Mais les missionnaires diocésains ne sont pas seulement, vous le savez bien et ils le savent trop, des prédicateurs et des

(1) Mgr Bravard.

confesseurs : ils doivent de plus (ce que peut-être saint Paul n'avait pas prévu ni pratiqué lui-même !) se faire musiciens, décorateurs, etc., et cela exige une dépense de forces dont la distinguée, mais trop frêle recrue, dut s'avouer incapable. . .

Lacordaire avait restauré en France l'ordre de Saint-Dominique. « Cet habit est encore une liberté », avait-il dit en se présentant à la Chambre avec son froc. Frère prêcheur ! le grand scapulaire attirait un peu, et la fonction beaucoup, l'abbé de la Passardière. Hélas ! il y avait là aussi des difficultés au-dessus des forces du novice, et rester au couvent sans observer intégralement la sainte Règle lui répugnait. Il devra se contenter du titre, dont nous l'avons connu très fier d'ailleurs, de membre du Tiers-Ordre. Nouveau départ, nouvelle épreuve, mais aussi nouvelle résolution d'exercer l'apostolat.

C'est l'Oratoire de S. Philippe, à Rome, qui le garda le plus longtemps et contribua peut-être le plus à garnir d'armes variées et appropriées le carquois de ce vaillant soldat. Là, croyons-nous, il se fortifia puissamment dans cette science et cette interprétation des Écritures, de toutes les Écritures, mais surtout des Épîtres de saint Paul, dans cette connaissance de tant de saints Docteurs, de toute l'histoire de l'Église et de la vie de tant de Bienheureux, de saint Philippe principalement, dans toutes les études, enfin, qui rendaient sa parole si surnaturelle et si brillante !

A cet arsenal, devenu inépuisable, il empruntait ces citations qu'il multipliait à tout propos et toujours à propos ; avec de telles réserves, il était toujours prêt, à telles enseignes que lorsque l'orateur attitré d'une grande cérémonie n'était pas lui, plusieurs ne s'en consolaient pas. Tous s'en consolèrent un jour ; ce fut lorsque, l'orateur attendu faisant défaut à la dernière heure, Mgr de Roséa accepta de « dire quelques mots » à sa place. Les pèlerins d'une des grandes journées de Notre-Dame-sur-Vivre ont encore présent à la pensée le commentaire qu'il y fit, sous une pluie battante, du verset : « *Aque multe non potuerunt. . .* » Il semblait que la chaleur

répandue par sa parole au dedans transpirât et séchât l'humidité du dehors.

Il n'y a pas que les auditoires qui en aient profité : combien n'a-t-il pas écrit de lettres de direction et autres ! Sa correspondance — ceux qui la connaissent pour leur propre profit ne nous démentiront pas — serait encore le meilleur de lui-même : que de services elle révélerait, que de pensées délicates elle suggérerait !

L'année des fameux « décrets » le trouva à Draguignan, supérieur d'une maison d'Oratoriens, et l'exila comme tant d'autres. Plus clairvoyant que certains alors, il dénonça à Léon XIII comme principales causes de cette guerre, tantôt violente, tantôt sournoise, qui a mené notre pays aux abîmes, les Sociétés secrètes, la Franc-Maçonnerie. Le Pape le chargea à cette époque de plusieurs missions difficiles en Portugal, en Espagne, en Autriche, en Allemagne, en Russie, et, croyons-nous, jusqu'au Brésil, et plus tard se servit de ses notes pour une Encyclique fameuse. L'abbé Jourdan de la Passardière avait dit avant Mgr d'Aix : « Nous ne sommes pas en République, nous sommes en Franc-Maçonnerie. » Ce langage n'était pas pour déplaire au vieil ennemi de la secte, Mgr Fava ; et voilà comment, en 1884, autorisé par Rome, notre compatriote reçut des lettres de vicaire général de Grenoble, et comment eut lieu l'année suivante, à la Grande Chartreuse, un sacre d'évêque.

L'apôtre, avec la plénitude du sacerdoce, semble ne plus trouver assez vastes ses champs d'action. Peu disposé, peut-être peu préparé, à accepter un siège épiscopal où il y avait alors tant de « broussailles administratives » ; peu sûr d'ailleurs d'être agréé par un pouvoir dont il s'était passé pour son sacre, notre prélat était au contraire admirablement précieux comme auxiliaire dans un vaste diocèse : toujours prêt pour la parole, toujours désireux de beaucoup travailler, de si facile abord, il prenait volontiers la plus grande part des ordinations, des confirmations, des cérémonies extérieures.

Nous le trouvons dans ce genre d'apostolat auprès de quatre cardinaux : LL. EE. NN. SS. Caverot, de Lyon; Lavigerie, d'Alger; Thomas, de Rouen; Richard, de Paris.

Nous re nonçons à le suivre dans ces ministères de plus de vingt années où il accomplit un labeur immense, prenant encore le temps d'aller visiter à l'étranger les communautés chassées par la France, pour l'avoir trop bien servie sans doute! Et nous retrouvons l'apôtre mis hors de combat par une santé à jamais ruinée. Sa prédication n'en sera que plus éloquente : en effet, être réduit au repos quand on dit si volontiers *non recuso laborem*, savoir la moisson jaunissante à la merci des ennemis parce qu' « il n'y a personne » pour la recueillir dans les greniers du père de famille, s'entendre appeler : « Venez nous prêcher une retraite, venez au centenaire de Saint Michel, venez à la béatification de la B. Marie-Madeleine, venez à... », et se sentir forcé de répondre : « Je ne peux absolument plus sortir », quel sacrifice supérieur encore au travail de l'ouvrier en santé! — « Je mène, disait-il depuis cette épreuve, une vie de Chartreux; après l'activité, la prière! » Et c'est ainsi que pendant la mission de Granville, en 1910, où il ne pouvait que très rarement se rendre, il passait fidèlement dans sa chapelle le temps des pieux exercices de l'église Notre-Dame.

Ces douleurs n'allaient pas toutefois — ainsi l'a promis la Providence à ceux qui se fient à elle — sans des compensations. La plus grande de toutes était de faire, comme le lui avaient demandé ses anciens maîtres de Saint-Sulpice, « la volonté de Dieu ». Une autre était de vivre ses dernières années dans sa « petite patrie », à Granville, et dans la « haute ville », et dans la rue *Notre-Dame*! Granville, dont il comparait la baie à celle de Naples, avec tout au plus un peu moins de soleil; Granville, le fief de la Vierge de Lihou, dont la vieille église porte à son frontispice ces vers qu'il se plut à commenter souvent :

Si l'amour de Marie est en ton cœur gravé
Ne l'oublie en passant de lui dire un Ave;

Granville dont il contait si bien l'histoire, l'histoire religieuse surtout! Nous l'avons entendu nous dire, avec quelle fierté! que longtemps à l'église toutes les fonctions des cérémonies furent remplies par les seuls prêtres, tous granvillais, et gémir sur le petit nombre des vocations à l'heure actuelle. Granville, au cours de sa vie apostolique, avait été son port d'attache; Granville, il l'a absolument voulu, aura sa dépouille mortelle; et ce ne sera pas sous la froide dalle du sanctuaire qu'elle reposera, elle ira se mêler aux cendres de ses ancêtres et de ses frères les prêtres : « C'est à moi, disait-il récemment, de les présider. »

Avant l'heure du repos, il y eut les semaines de l'agonie; comme son Maître avant *In manus tuas*, notre bien-aimé Prélat dut subir les tortures de la passion et porter une croix à laquelle il pouvait ne pas s'attendre. Il aurait dit, avec sa manière de tout appuyer d'un texte : « *Timor et tremor venerunt super me, contexerunt me tenebræ.* » Nous voulons, pour votre édification et afin de prolonger les prédications de notre apôtre, vous confier que la croix imposée à ses épaules fut la tentation de l'effroi à l'approche des jugements de Dieu. Lui, qui avait été un si bon ouvrier, et de la toute première heure; lui, dont les paroles publiques, les entretiens intimes respiraient avant tout l'amour de Dieu; lui, auquel nous serions tous allés, si nous avions senti le besoin de méditer sur les divines miséricordes, a eu peur, non de la mort, mais du jugement. Pourquoi donc? Est-ce que le démon, qui avait tant de fois vu par son ministère les âmes lui échapper, tentait un suprême effort contre la sienne? Ou bien, n'est-ce pas son purgatoire que Dieu a voulu, le sachant à la hauteur de cette épreuve, lui imposer dès cette terre? Et quelle leçon tombe pour nous de cette chaire qu'est sa couche funèbre! Il a les mains pleines, son cœur bat toujours pour Dieu, et il n'est pas rassuré! N'est-ce pas à

nous d'être taxés de présomption, à nous qui n'avons pas lié une gerbe comparable à la sienne! — Et puis, suprême prédication, Satan, à qui il put dire avec saint Martin : « *Quid a me petis, sœva bestia, nihil in me reperies* », fut mis en fuite par les sacrements, et la plus douce paix, la paix éternelle, revint dans son âme et jusque sur son visage, pendant que très pieusement il répondait aux prières des agonisants : *Tempus beneplaciti, Deus, in multitudine misericordie tue*. Peu après, sans la moindre convulsion, il s'éteignit « comme le cierge qui a donné sa dernière goutte de cire », nous disait-on. Ah! comme il avait brûlé pour la cause de Dieu et des âmes, ce cierge si pur! Comme il avait su éclairer les intelligences! Comme il avait su réchauffer les volontés! Quel cortège auront fait au saint Prélat, à son arrivée là-haut, et la légion immense des pécheurs qu'il a ramenés au salut, des âmes ferventes qu'il a rendues meilleures encore, et aussi le bataillon sacré des SS. Evêques et des SS. Prêtres de nos églises de Coutances et d'Avranches en possession de la patrie, et enfin — pourquoi non? — les saints auteurs de l'Écriture et de la Tradition pour le remercier de les avoir ici-bas fréquentés et commentés avec tant de cœur! Avec quelle tendresse enfin Jésus aura dit à son apôtre : « *Ego sum, noli timere!* » Nous sommes bien de l'avis de l'un d'entre vous : « Ah! comme je voudrais être à sa place! et quelle belle vie à écrire! » Travaillons à n'être pas trop éloignés au ciel de celui qui nous a donné de tels exemples.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de mai, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 3 mai et le jeudi 8 mai (fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan), messe pour les Zélateurs et les Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 mai.

INTENTION bénie par Mgr l'Evêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de janvier tout entier : LE SUCCÈS DES CONGRÈS CATHOLIQUES.

Le diocèse de Coutances, après les grands congrès diocésains et régionaux, a déjà commencé à réaliser le programme des congrès qui devront se tenir, au cours de cette année, dans chaque canton.

Ce fut d'abord l'heure des manifestations pacifiques où le spectacle d'une grande assemblée ranimait l'ardeur et inspirait la confiance. Voici l'heure, maintenant, du travail en profondeur que chacun doit entreprendre, dans son milieu, en appliquant selon des besoins reconnus les résolutions prises de concert.

L'Archange saint Michel qui sourit, du Ciel, au renouveau catholique en France, est tout prêt à exaucer nos prières si nous lui demandons d'éclairer les recherches avant le congrès, de féconder les études communes par de fermes résolutions pendant le congrès, de soutenir l'activité pratique après le congrès.

Cette prière est d'intérêt universel et sollicite la piété de tous nos associés. Nous parlons de notre diocèse, parce que nous savons mieux ce qui s'y prépare et déjà s'y réalise. Mais c'est pour établir que chacun peut penser d'abord à soi et implorer pour son pays les mêmes grâces, afin que Dieu épanouisse cette fleur du renouveau catholique dans toute la France et dans toute l'Église.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Le 8 mai, fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Le même jour, Archiconfrérie du Scapulaire de saint Michel. — 3^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 4^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces quatre indulgences. — 5^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} C. de Serry, de Paris; M^{lle} Rosine Izart, de Salces; M^{me} Lecomte, de Levallois-Perret; M^{me} Antonine Barzdaitis, de Walkowyski.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 mars au 15 avril, inscrits : 547.

Sont compris dans ce nombre les Associés enrôlés par les soins des zélateurs ou zélatrices de : Alençon, Arc-les-Gray, Bais, Belfort, Béziers, Blackley, Cannes, Cassine, Châlons-sur-Marne, Château-Chinon, La Chaussée-sur-Marne, Combret, Corancy, Croix-les-Rouveroy, Dammartin-en-Coëlle, Falaise, Fairview, Frasnés-le-Château, Fumay, Gray, Jérusalem, Langon, Lavaré, Lignièrès, Louhans, Lourdes, Ludres, Luxeuil, Lyon, Mézières, Montsoué, La Nouvelle-Orléans, Nuits-Saint-Georges, Paramé, Paris, Pouzauges, Québec, Renazé, Rennes, Roubaix, Salces, Schremange, Sherrington, Saint-Dolay, Saint-Omer, Saint-Pierre-du-Regard, Toulouse, Turin, Walkowyski, Vesoul, Ville-Lauzon, Vincennes.

CONSECÉRATIONS. — Ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

18 MARS : René Pheulpin, de Sommières ; Blanche Melun ; Marthe Melun ; Léon Melun, de Alençon. — 19 MARS : Marie Pecheux ; Marie-Marguerite-Alice Briard, de Hargnies ; Elise-Joséphine Faucher, de Le Fresnoy ; Germaine-Jacqueline-Marie Humot, de Vernoi. — 21 MARS : Léon d'Hendecourt, de Paris. — 22 MARS : Anne-Marie Luytier, de Culan. — 23 MARS : Henri Chappedelen, de Fairview ; Clotilde-Angèle Rabincau, de Vernoi. — 26 MARS : Marie-Madeleine d'Hendecourt ; Charles-Waast d'Hendecourt ; Louis d'Hendecourt, de Paris. — 29 MARS : Marie-Georgette Gresset, de Villemurlin. — 2 AVRIL : Agnès-Marie-Joseph-Constance-Euillienne Augot ; Marcel-Louis-Jean Chevalier, de Nantes ; Ellen Bardet ; Anne-Marie Perrochon, de Niort. — 4 AVRIL : Marie-Henriette Lanriot ; Marie-Louise du Chaffault, de Paris. — 5 AVRIL : Jean-Bernard Le Bot, de Arzon. — 8 AVRIL : Jean d'Aouthouard, de Paris. — 10 AVRIL : Roger Lacharone, de Château-Chinon. — 11 AVRIL : Monique Perrin, de Orchamps-Vennes ; Charles-Maurice-Camille-Marie-Joseph Poinat, de Saint-Rambert. — 12 AVRIL : Pierre-Jean Forgemont ; Rachel Bonnerot ; Marie-Augustine Dutartre ; Jeanne-Madeleine Dutartre, de Nuits-Saint-Georges.

COURRIER. — La très dévouée zélatrice de Compiègne nous envoie la somme de 70 francs, dont 40 francs pour abonnement à 16 exemplaires des *Annales*, et 30 francs pour

16 messes à l'intention des Associés de Compiègne (vivants et défunts).

M^{me} Guillemin, de Maignelay, nous a fait parvenir un mandat de 10 francs, représentant diverses cotisations de ses Associés. (Inséré sur demande.)

L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

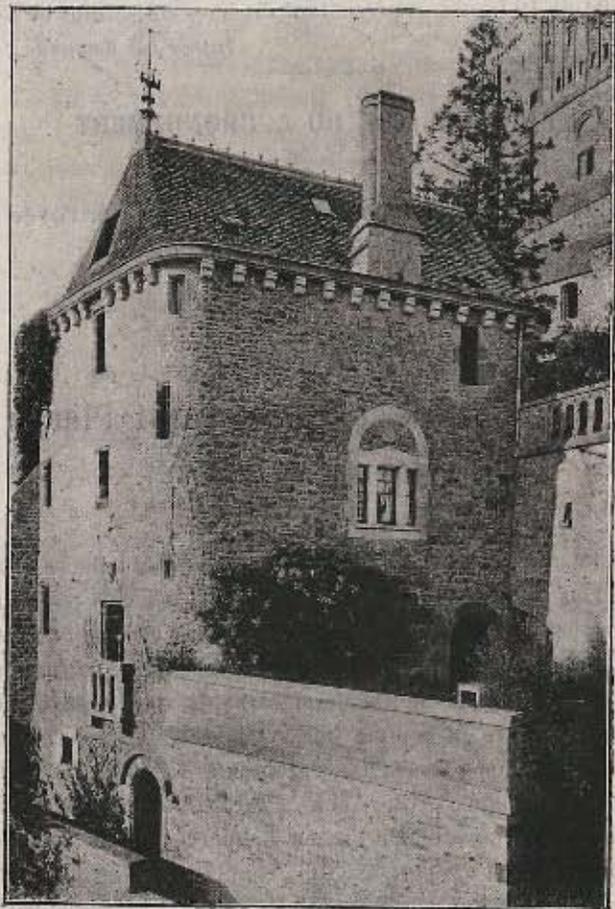
La fête, d'abord fixée au 12 juin, est renvoyée à une date qui sera indiquée ultérieurement.

Les Fondations pieuses de l'église Saint-Pierre DU MONT-SAINT-MICHEL

EN ce vingt-et-neuf de septembre, cependant que là-haut, dans la Basilique Abbatiale, moines et pèlerins célèbrent à l'envi l'Archange saint Michel, en bas, une assemblée grave tient ses assises sous les auspices de saint Pierre, patron des pêcheurs du Mont. Bourgeois et manans sont réunis pour entendre lecture du compte que rendent les « trésoriers du trésor et fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel. » Que ceux-ci se dénomment Reynauld Lebu et Guillaume Bertin, Jehan Lebu et Thomas Vincent, Gilles Lernier et Claude Channin, Jehan Estrés ou Chesnel, ... qu'importe ? Ils sont « élus par la pluspart et saine partie des bourgeois, manans et habitans dudit lieu » et ils poussent très loin le scrupule de l'exactitude et de la netteté.

Pénétrons dans les rangs de l'assemblée et écoutons. Nous apprendrons plus d'un détail intéressant, qui fixera nos souvenirs, qui les éclaircira peut-être, en jetant sur les mœurs

locales un jour tout à fait nouveau. Aujourd'hui nous ne relierions que le chapitre des fondations pieuses, de leurs



PL. N. D.

LE « CHASTIAU DE DAME THIFAINE » (Restauration).

clauses parfois curieuses, de leur minutieuse exécution, ...
foi de trésorier.

D'abord, sachez que parmi les rentes dues au trésor paroissial figurent 20 sols, versés régulièrement « chacun an » par les *hoirs* (héritiers) de Rolland Galleron et Regnault Lebu, « pour le chastiau de Dame Thifaine, à raison du don de damoiselle Hervée de Guermont. »

Barbe Marquet, veuve de Christophe Herpin, « en son vivant bourgeois de l'ordonnance du Mont-Saint-Michel » est aussi, avec Hervée de Guermont, l'une des plus anciennes fondatrices de l'église Saint-Pierre.

L'épouse de Raoul Jacquet, dont on sait la dévotion envers saint Jean et la Vierge, est citée très souvent. Ne fut-elle pas, de son vivant, une insigne bienfaitrice de son église? La sainte femme! Que Dieu ait son âme! Ses « hoirs » lui ont élevé, tout auprès de la Madone qu'elle aimait, un somptueux mausolée où l'on peut la voir couchée en « ymaige », les mains jointes, la tête reposée sur un coussin que soutiennent deux angelots, cependant que ses pieds s'appuient sur un lion à la crinière longue, aux dents menaçantes. Bien plus, avec une régularité exemplaire, lesdits *hoirs* s'acquittent de la rente due par eux à la fabrique, de par la volonté de la défunte.

Ils ne sont pas les seuls. On peut dire que jamais on ne se soustrait aux obligations sacrées à l'égard des morts. Les rentes sont le plus souvent affectées sur des immeubles de la cité. Et ce n'est pas d'un mince intérêt de retrouver dans les comptes de nos trésoriers les dénominations vétustes par lesquelles se distinguaient au moyen-âge — et longtemps après — les « hostelleries » et jusqu'aux demeures bourgeoises. Ainsi nous apprenons qu'une rente de 10 sols est due sur la maison « où pend l'enseigne de la *Teste de belin* » ; une autre sur la maison « où pend l'enseigne *Notre-Dame* » ; une troisième sur la maison « où pend l'enseigne du *Pot de cuyvre* », etc. . .

Il ne nous est pas indifférent non plus d'entendre nommer la maison de la *Lait assise*, dont l'actuel occupant, Jean Har-

ney, a payé en 1542, une rente de vingt et quelques sols au trésor de Saint-Pierre. Il y a aussi la maison de la *Fontaine*, où demeurent les « hoirs » de Louis Hédou, la maison « où pend l'enseigne *Saint-Jean* », demeure des « hoirs » Thomas Gardain, la maison de la *Cloche*, la maison du *Daim*, de l'*Escu de Bretagne*, et bien d'autres.

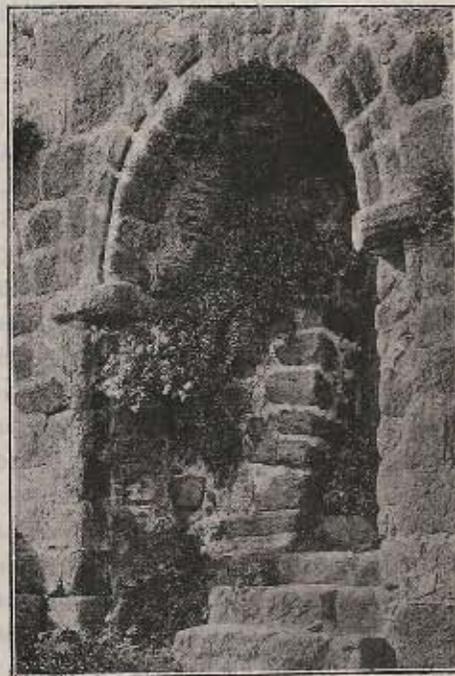
Et savez-vous combien de messes sont célébrées pour « damoysele Hervée de Guermont, dame du chastian dame Thifaine », fondatrice déjà citée ? Le compte des « minses et despences » nous l'apprend : « sept messes, une en haull et six basses, pour la somme de dix-sept sols ».

Les religieux de l'Abbaye Bénédictine ne dédaignent pas de se recommander aux prières des habitants du Mont-Saint-Michel. En mourant, ils font des fondations pieuses à l'église du village. C'est ainsi que pour le « vénérable relligieux, frère Hector de Lamps » on chante « le premier jour de l'an ung *Subvenite, De profunds* et oraisons ». Les gens d'église, qui assistent à cette cérémonie, reçoivent « deux pots de vin et deux pains ».

Le pain et le vin sont stipulés très fréquemment dans les fondations. En ces temps-là, on préférerait payer en nature les employés subalternes, voire même les prêtres. C'est ainsi que la fondation de La Vallette prévoit *deux pots de vin et deux pains* pour une recommandation ; puis attribue une certaine somme au prêtre qui a célébré « une grant messe et deux basses » et fixe les honoraires du « M^e d'escolle et des quatre cleres ».

Cette dernière attribution, loin d'être une anomalie, est une règle à peu près générale. Tous les comptes paroissiaux font mention du maître d'école, qui remplit au chœur la fonction de chantre et en perçoit les honoraires. « Pour leur salaire d'avoir chanté ladite messe, trois sols quatre deniers au M^e d'escolle et quatre cleres », lisons-nous dans le compte de Jehan Estrés. On sait d'ailleurs que le maître d'école était, la plupart du temps, sinon toujours, un prêtre, qui exerçait avec cette charge les fonctions vicariales. En 1660, par exemple, nous trouvons

le nom de Messire Gilbert, prêtre, maître d'école et vicaire. Parfois même, comme en 1718, c'est le curé qui tient la férule du pédagogue. Quant aux cleres, dont il est question dans maintes fondations, ils ne sont autres que les élèves de l'école. On le devinerait sans peine.



PHOT. N. - D.

PORTE DE L'ANCIEN COUVENT DE SAINTS-CATHERINE.

Mais savez-vous bien que la fabrique paroissiale est chargée de l'entretien de l'école et qu'elle y veille avec une touchante sollicitude ? La classe est chauffée. Une somme rondelette est consacrée à acheter du bois « pour les frimats ». C'est le compte de 1660 qui nous en avertit.

En ordonnant des messes et services religieux, les fonda-

teurs se sont abandonnés à leurs goûts personnels, aux préférences de leur piété plutôt. On constate que sainte Catherine était très en faveur au Mont-Saint-Michel. Non seulement elle était titulaire d'une chapelle dans l'Abbaye et d'un couvent de femmes en ville, mais encore, des messes nombreuses étaient fondées en son honneur à l'église paroissiale. Les unes sont célébrées en la fête même de la sainte, d'autres le lendemain.

Leur dévotion à la Sainte Vierge a inspiré à certains fondateurs de demander « cinq *Subvenite* qui sont dits aux cinq festes de Notre-Dame ». Mêmes chants funèbres à « Noël, Pasques, l'Ascension, la Pentecôte et le jour du saint patron du Mont, encore à l'Épiphanie, à Pasques fleuries, au premier jour de l'an, à la Trinité, à la Toussaints », bref, à toutes les grandes fêtes et tous les dimanches de Carême.

Messire Julien de Cambray a choisi le jour du Saint-Sacrement, tandis que Olivier de Lannay a préféré le jour de saint Pierre et de saint Paul. Étienne Régnier a spécifié dans son acte de fondation que le *Subvenite* pour son âme sera chanté au retour de la procession. D'ordinaire cependant c'est au prône de la grand'messe que sont dites les prières pour les défunts.

Des préoccupations charitables ont motivé certaines donations. Messire Nicolas du Fresne, prêtre, a ordonné l'aumône annuelle de trois sols et deux liards à douze pauvres « en l'honneur et au nom des douze apôtres ». Il donne, de plus, il est vrai, trente sols au maître d'école « pour chanter le *Salve Regina* par chacun jour de l'an ».

Un autre prêtre, Messire Butot « bourgeois de ce lieu », veut que 40 sols soient distribués aux pauvres à l'issue de l'*Obit* célébré pour le repos de son âme. Un troisième, Hugues Bazin, également bourgeois du Mont-Saint-Michel, précise ainsi la destination de ses charités posthumes : « treize sols (chaque année), à treize femmes veuves les plus pauvres de la ville. » Ce prêtre montois avait été témoin, à n'en pas douter, de la détresse où se trouvent plongées les pauvres femmes de

pêcheurs, quand les hommes sont morts, victimes de la mer. Pour le repos de son âme, il avait voulu que la fabrique de Saint-Pierre continuât d'aumôner à ces malheureuses, en son nom, à perpétuité. Messire Dazin était attaché au service de l'église paroissiale, dont il était le *compteur* ; en 1560, il reçoit les appointements de 70 sols.

En quoi consistait la fonction du *compteur* ? D'abord j'imagine qu'il tenait le registre des services religieux et attribuait donc son dû à chacun des officiers de l'église ; c'était notre *pointeur* moderne. Puis, d'après certaines indications, très brèves, de nos vieux papiers, nous sommes autorisés à penser que le *compteur* était sacristain et même sonneur, obligé qu'il était de « parer et sonner », ce pourquoi il recevait, d'ailleurs, jusqu'à 12 deniers par messe.

Certaines messes de fondation sont célébrées très solennellement, avec diacre et sous-diacre. Ceux-ci ne sont jamais rétribués moins de 20 deniers ; quelquefois même on leur alloue deux sols. Ces ministres subalternes devaient être des prêtres *habitués*, retirés du ministère pour raison de santé ou d'âge avancé, la plupart du temps bourgeois de ce lieu, comme nous en avons déjà rencontré, et résolu de mourir à l'ombre du clocher du pays natal.

Serait-ce trop s'aventurer en prêtant aux prêtres montois, auteurs de fondations, des idées d'apostolat ? De quelle pensée, par exemple, procède l'ordonnance de Guillaume du Fresne, aux termes de laquelle cinq *Libera* sont chantés, tous les ans, sur la tombe qui renferme ses restes mortels ? Cette tombe devait être située dans l'église même ; du moins on peut le présumer avec beaucoup de vraisemblance. La cérémonie du *Libera* sur la pierre froide du sépulcre ne devait pas manquer de produire sur l'assistance de salutaires impressions.

Les prêtres et les bourgeois du Mont-Saint-Michel ne sont pas les seuls à fonder des messes et services pour le repos de leurs âmes. Nous avons déjà signalé la fondation du frère

Hector de Lamps. Un compte du XVII^e siècle mentionne encore « la fondation de vénérable et religieuse personne frère Guillaume du Chesnay, grand-prieur et prieur de Villamey ». Le trésorier donne ces détails : « Il a esté payé au curé et clercs pour avoir dit et célébré troys hautes messes dans la chapelle saint Jean-Baptiste de l'église abbatiale de ce lieu, la première desquelles a esté dite le dimanche des Rameaux après la procession..., l'autre le jour de l'Ascension, la dernière a esté dite le jour et feste de l'Apparition de saint Michel, auxquels jours la procession a de coutume d'aller en haut. Item chascune desd. processions aussi chantés ont *Libera* et *De profundis* à la fin. A esté payé aux gents d'église vingt sols. »

Guillaume du Chesnay, grand-prieur, a donc eu l'heureuse idée de se réserver les messes de *station*, si j'ose dire. Trois fois par an, au moins, le curé de Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel « processionnait à l'abbaye » : le dimanche des Rameaux, le jeudi de l'Ascension et le jour de l'Apparition de saint Michel. La messe était chantée, en arrivant dans la Basilique, à l'autel de saint Jean-Baptiste. Elle sera offerte désormais pour le repos de l'âme de D. Guillaume du Chesnay. Ainsi le voulut le Révérend grand-prieur, prieur de Villamey.

Eux-mêmes, les gentilshommes, capitaines et gouverneurs du Mont-Saint-Michel, tiennent à honneur de fonder des messes, *Subvenite*, *De Profundis*, pour leurs âmes. L'un des plus généreux et des plus connus, Guillaume du Sollier, a créé la fondation la plus considérable peut-être dont il soit fait mention au chapitre des *Receptes* du Trésor. Elle comporte en effet, outre les messes de chaque vendredi, douze *obits* annuels, le premier jour de chaque mois. La rente est affectée sur de nombreux domaines, au Mont-Saint-Michel, à Servon, à Beauvoir, à Huisnes, à Dragey, à Courtils, à Ardevon, à Précey. Il est important de remarquer que des honoraires sont prévus non seulement pour les clercs, les gens

d'église et le maître d'école, mais encore pour les « gens d'armes » qui assistent aux services. Le brave du Sollier a désiré bénéficier des prières de ses anciens compagnons, et ceux-ci ne manquent jamais de se réunir aux jours dits, pour prendre part aux *obits*.

De leur côté, les curés successifs sont exacts à acquitter les charges pieuses. Leurs noms paraissent quelquefois dans les comptes. C'est Pierre Bataille, en 1532; Jean Roddat, en 1560, etc... Le plus souvent, le nom du curé est absent...

Terminons là notre glanée. Que de choses encore nous apprendraient les feuilles jaunies, pourries, quelques-unes à demi calcinées, où se lisent les comptes de nos trésoriers paroissiaux! Nous leur disons : au revoir! à bientôt!

Et saluant « gentement » l'assemblée grave des habitants, bourgeois et manants du Mont-Saint-Michel, nous les remercions de nous avoir procuré l'avantage de leur aimable société.

RANULPHE

Le « Traitement » des Officiers municipaux DU MONT-SAINT-MICHEL PENDANT LA RÉVOLUTION

DANS un article sur *Un Martyr de la Révolution au Mont-Saint-Michel*, paru dans le dernier numéro des *Annales du Mont-Saint-Michel*, on a fait allusion à certaine plainte des habitants du Mont-Saint-Michel au Comité de Salut public. « Sous prétexte que la surveillance des prisonniers dont on les avait chargés les empêchait de se livrer à la pêche, leur unique ressource » (1), les officiers municipaux réclamaient une indemnité.

Le sinistre représentant du peuple, Le Carpentier, fit droit à cette réclamation. Sa réponse, conservée aux archives municipales du Mont-Saint-Michel, vaut d'être citée en entier. Elle démontre à la fois la vigilance extrême exercée par nos concitoyens sur les prêtres incarcérés dans l'abbaye, et le désintéressement douteux qu'ils apportaient dans l'exercice de leurs fonctions.

(1) *Annales*, Avril 1913, p. 23.

Nous, représentant du peuple délégué par la Convention nationale dans le département de la Manches et autres environnans ;

Vu la pétition adressée au comité de salut public par les citoyens composans la Municipalité du Mont Libre cy devant Saint-Michel et à nous renvoyée par ledit Comité pour y faire droit, La dite pétition tendante à obtenir une indemnité proportionnée au fardeau de leurs fonctions et à l'insuffisance de leurs facultés personnelles.

Après avoir entendu le commissaire envoyé vers nous par la même Municipalité conformément à notre invitation pour nous donner tous les renseignements nécessaires ;

Considérant que la réunion de la grande quantité de prêtres détenus au Mont Libre a dû occasionner à la Municipalité de ce lieu un supplément d'occupations qui n'existait pas avant leur emprisonnement, que même cette augmentation de travail absorbe tous les moments des officiers municipaux, que cependant leur ressource ordinaire et commune était la pêche tant pour leur entretien que pour celui de leur famille. Qu'ainsi la privation de cette ressource indispensable comporte une indemnité en faveur de ceux qui l'éprouve pour la sureté politique avec d'autant plus de raison que le nombre des consommations du lieu a augmenté de beaucoup par celui des prisonniers et augmenté à la fois la rareté et le prix des denrées de première nécessité ;

Considérant en outre qu'il n'entre point dans l'esprit de la Convention nationale d'imposer gratuitement à des citoyens des fonctions pénibles, lorsqu'il est reconnu que ceux-ci n'ont d'autres fortunes que leur industrie et que cette honorable condition est universelle entr'eux.

Considérant enfin que le Mont Libre est un des points importants de la République tant par sa situation maritime que par le dépôt qui lui est confié et qu'il n'est pas moins de la prudence que de la justice d'assurer aux citoyens composans les autorités constituées de cette commune des moyens suffi-

sants pour leur aider à supporter les soins qu'exigent la surveillance et l'activité de leurs fonctions.

Arrêtons : 1^o que les deux officiers municipaux qui ont été conservés dans la Municipalité du Mont Libre depuis le 16 mai 1792 (vieux style) Époque à laquelle les prêtres ont été conduits au dépôt de laditte commune recevront pour le passé une indemnité de chacun 300 l. et les notables nommés depuis la même datte chacun la somme de 200 l. pour le même espace de temps ; 2^o que pour l'avenir et à commencer du premier floréal présent mois, le maire, officiers municipaux et agent national recevront un traitement annuel de chacun deux cents livres et les notables de chacun cent livres tant que leurs occupations seront les mêmes et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement statué ; et par les considérations ci-dessus il est en outre arrêté que chaque membre du comité de surveillance régénéré de la même commune recevra aussi un traitement de deux cents livres par an a compter dudit jour 1^{er} floréal, lesquelles sommes seront ensemble acquittées par le Receveur du district d'Avranches sur l'exhibition du présent à la fin de chaque mois.

Port Malo le 6 floréal lan 2^e de la République.

Signé : LE CARPENTIER (avec paraphe).

F. BLIN,
maire.

J. HÉRANT,
officier.

F. MORILLAND,
officier.

Basile Thomas FOUCHE.

[Extrait du Livre blanc de la Commune du Mont-Saint-Michel pendant la grande Révolution, P^o 143 verso. Pièce 7050.]

GAIS PROPOS

Nous avons reçu des vers que nous publions avec ces lignes empruntées à la lettre de l'auteur.

* Quel est ce tintamarre auquel fait allusion le Carnet Bleu ?
* On accuse les Beaux-Arts de préparer, au Mont-Saint-Michel,

« d'étranges attentats contre la propriété privée. L'Administration est assez grande personne pour se défendre elle-même et répondre à ces ridicules accusations. Le mieux serait peut-être d'en rire ! Je l'ai pensé et je m'en suis donné à cœur joie pour deux raisons : d'abord, pour le plaisir, ensuite, parce que je suis un ami fervent de l'Art !
« D'ailleurs, mes rimes s'expliquent d'elles-mêmes : on ne se méprendra pas sur mon dessein. »

Vive la Classe !

Le Mont qui porte la Merveille
D'un coup de plume fut classé,
Car un ministère qui veille
Met en conserve le passé.

Sentant sa falm d'architecture
Gronder et grandir chaque jour,
Dans sa ronde implacable et sûre,
Il a tout classé, tour à tour.

Vieux pignons, c'est votre infortune
De trembler ! Il faut vous tenir !
Défense à tous de rajeunir,
De se farder, comme plus d'une !

Ravenelle, œillet, pissenlit
Seront classés, — point de mystères —
Sur la souche de leurs grands-pères :
C'est du « pur treizième » inédit !

On surveillera, dans la rue,
Le plus tranquille mâtimeau
Qui se permet, même sous l'eau,
De verser l'ondée incongrue.

L'homme, — au gentil toutou frisé
Qui, vers le mur, lève la patte, —
Dira, d'une voix délicate :
« N'y... touchez pas, il est classé ! »

Je plains la douce ravenelle,
Qui rit jaune et gémit tout bas :
« Je suis, — jouvenceau, jouvencelle, —
« Classée, hélas ! Ne cueillez pas ! »

Là-haut, tous les vieux coqs de montre
Font meeting avec les gros rats ;
Un gros rat du bonrg leur démontre
Qu'il en veut à des scélérats.

« Pourquoi craindre pour ton fromage,
Répond un vieux coq plus sensé,
« La Gire écarte tout dommage :
« Avec la Gire, il est classé. »

Mais, la digue n'est pas rasée :
Voilà mon unique tourment,
Car un monsieur dernièrement
Me disait : « L'affaire est classée ! »

Mon Carnet bleu

16 mars. — La pluie menaçait, la température s'était abaissée notablement. Il n'empêche que la traditionnelle procession au cimetière eut lieu, à la plus grande satisfaction des fidèles montois qui tiennent encore à cet usage pieux. Point de fête des Rameaux sans la visite aux tombes des parents et des amis, sans le rameau béni piqué sur les tombes fraîchement cultivées. Quelques étrangers assistent à la cérémonie et semblent s'intéresser au chant de la Passion. La Grande Semaine est commencée.

18 mars. — On clôture la retraite pascalle. Puisse-t-elle avoir fait du bien à quelques âmes parmi celles qui l'ont suivie. Quant aux autres, fasse Dieu qu'elles éprouvent le regret d'en avoir dédaigné les enseignements et les grâces.

19 mars. — Saint Joseph étant éclipsé, je n'ai pas à dépeindre sous de vives couleurs une fête très chère. C'est partie remise. Les fouilles du tout-à-l'égout avancent rapidement. Quelle chance : ni rochers ni « maçonnières » ne se sont mis en travers ! Il y a même des excavations importantes et nombreuses. Or c'est, dit-on, assez facile « de démolir une excavation ! » Tantôt un terrassier, enfonçant sa pince dans un de ces trous, disait : « Ça doit être des souterrains ; les maisons d'alentour appartenaient à d'anciens nobles ! » O légende tenace !

21 mars. — Trois cent quarante-cinq bouchers de Paris ont passé la première partie de la journée dans nos murs. Tu parles si les réflexions topiques ont abondé... « Tiens,

voilà Jeanne d'Arc! Oh! oh! une belle femme, dis donc. — Ah! un tronc! Madeleine, tu y mettras quelque chose, hein?... » Car il y avait des bouchères aussi et non des moindres. Et il y avait aussi un vent à écorner les bœufs!... les bœufs de la Villette, sans doute.

Le soir, le calme étant revenu, les Montois ont entendu avec émotion le récit de la Passion du Sauveur et adoré la Croix.

22 mars. — L'*Alleluia* a été chanté au milieu des giboulées. Pourquoi Pâques est-il avancé à ce point, en 1913? Mais nous aurons vu de grandes choses tout de même : ne dit-on pas que la Pâque ne sera plus aussi précoce, de longtemps... pas avant cent ans? Oh! alors, prenons-en note. Pour ma part, je me sens pressé d'envoyer ma carte à mes amis, avec ces simples mots : « A la prochaine et joyeuse Pâque du 23 mars! » Seulement, pour qu'ils ne se méprennent pas, je ne l'envverrai que lundi.

La grande marée nous visite, nous cerne. Un vent persistant la favorise. Elle immerge l'Avancée du Boulevard et atteint la deuxième porte. Les flots se soulèvent en tumulte. Impossible aux embarcations d'accoster; pour avoir bravé le courroux de la mer, certains sont jetés à la rampe et partagent avec d'infortunés automobilistes la honte — ou le plaisir — d'entrer en ville par le moyen d'une échelle appliquée au rempart. Ce n'était point banal, certes! Pendant ce temps, deux bateaux, retour des Crassiers, essayaient vainement de doubler la Tour du Nord. Après des efforts dignes d'un meilleur succès, les marins s'abandonnèrent au gré des vents et des courants, puis se réfugièrent à l'abri du Bastillon en attendant le reflux. Les spectateurs étaient nombreux : beaucoup d'Anglaises emmaillottées de châles multicolores, comme au Righi, pour le lever du soleil. Il ne manquait que Tartarin. Et encore? J'ai cru reconnaître son *assent* en entendant cette phrase : « La lune, ici, c'est quelque chose d'extraordinaire! » Mais ce n'était pas le P. C. A. Quant à la lune, elle apparaissait en effet entre deux gros nuages très noirs.

23 mars. — Selon l'usage, l'aube pascalle est saluée par le sifflet de la locomotive véhiculant crânement le train de « purée »... c'est ainsi que l'appelait tantôt l'une des plus intéressantes victimes de ce tram de plaisir, où l'on s'entassait, hier soir, au départ de Paris. Triste journée en somme, égayée seulement — oh! si peu! — par les facéties de Parisiens en goguette : « Écoute, ma chère, voilà la maison de feu Duguesclin. C'est là qu'il se retirait quand il avait été tué sur le champ de bataille! » Allons, si ça vous amuse, tant mieux.

Moi, je préférerais autre chose. Si l'on songeait à la joie pure des assemblées chrétiennes chantant *Alleluia*, la vision de cette *badauderie* tirerait des larmes. — Puis, lorsque le Sauveur ressuscité parle de paix et de vie, c'est le tintamarre qui recommence et la haine que l'on sème.

24 mars. — Une sonnerie de clairon annonce l'arrivée du patronage Saint-Michel, de Pontorson, aumônier en tête. Les sémillants pupilles visitent l'Abbaye. Ensuite un match de foot-ball est décidé entre Pontorson et le Mont-Saint-Michel. Les forces sont inégales, il faut en convenir; mais Pontorson est un adversaire chevaleresque : il consent avec la meilleure grâce à céder quelques-uns de ses hommes... Et, voyez donc : cela ne s'appelle pas donner des armes pour se faire battre; car Pontorson demeura vainqueur.

26 mars. — Voici les mines qui recommencent à bombarder et les vitres qui se reprennent à descendre. Qu'il est donc solide le roc dont est fait le Mont-Saint-Michel!

27 mars. — La C^e des Tramways normands vient de prendre une excellente initiative. Désormais, lorsque trente voyageurs au moins seront réunis en gare de Pontorson vers 9 h. 30 et demanderont d'un commun accord qu'on les véhicule instantanément au Mont-Saint-Michel, on leur fera un train. Et s'ils sont quinze consentant à payer doubles places... le moyen de leur refuser leur petit train spécial?

28 mars. — Les vacances de Pâques se traînent péniblement. Tant mieux! Car, au fait, je ne vois guère trois ou quatre cents touristes à la file indienne sur les monticules de terre, de sable et de pierrailles qui encombrant notre unique rue. Le risque de se briser les côtes est assez grand pour qu'on le prenne en considération. Quant aux coups de mines, ils sont entrés dans nos mœurs. Si par hasard vingt-quatre heures se passent sans que soit poussé le cri d'alarme : « Gare à la mine! » chacun s'étonne et se déclare pris d'ennui. Mais aussi le frisson qui vous court le long du dos au moment psychologique, le silence émonvant qui précède le coup, enfin la détonation, les pierres éclatées, la fumée et l'odeur de la poudre, les madriers déchiquetés, la course vers le lieu du sinistre « pour voir l'effet »... voilà qui met de la vie dans notre Mont.

29 mars. — La grande marée a achevé de disloquer la passerelle. Aujourd'hui, l'on enlève ses débris et l'on creuse le sable pour y asseoir les bases d'une passerelle neuve, toute neuve, en attendant que la coupure de la digue en démontre l'inutilité. — Et *autrefois*, dirait Tartarin, une

passerelle n'eût pas été inutile à la jeune demoiselle qui s'est trouvée, tantôt, en présence d'un ruisseau de moyenne largeur; elle a pris son élan, jusqu'à trois fois; enfin, elle s'est risquée et... elle est retombée juste au beau milieu du ruisseau. Hélas!

31 mars. — La journée d'hier avait été splendide. Celle d'aujourd'hui le fut beaucoup moins. Nous inclinons rapidement vers la pluie, peut-être, vers le vent et la froidure, à ne pas en douter.

2 avril. — Saint Joseph est célébré enfin! Mais, n'êtes-vous pas de mon avis? Les fêtes qui sont remises perdent la moitié de leur charme. — Un ouragan a passé ce soir sur notre contrée; mais ce fut assez court.

4 avril. — Malgré le froid qui se fait sentir depuis deux jours, trois anglaises s'aventurent en nos parages. Leur empressement curieux, leurs petits cris d'admiration mettent en émoi les rares voyageurs qui occupent la voiture du tram. Tout à coup, dans la brume du soir, est apparue la silhouette d'un massif clocher, émergeant d'un pâté de maisons. Nos touristes d'Outre-Manche redoublent d'empressement et haussent encore le ton de leurs formules admiratives. « Oh! yes! very nice! » C'était Beauvoir!.. qu'elles avaient pris pour le Mont-Saint-Michel.

6 avril. — La température est froide, très froide; la clôture de la Pâque n'est pas faite pour la remonter même un peu. La reconnaissance est quand même un devoir. Nous n'aurons garde d'y manquer.

7 avril. — Les gendarmes de Pontorson se sont mis en frais ce matin. Bien plus, ne dirait-on pas qu'ils ont résolu de nous mettre tous dans les frais? Un arrêté très sage de M. le Préfet de la Manche a interdit l'affichage dans un périmètre de 4 kilomètres autour de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Subséquentement, il s'est agi de faire disparaître les affiches existantes, non seulement des champs en bordure de la route de Pontorson, mais encore de l'intérieur du Mont-Saint-Michel. Adieu, liqueurs délectables, savons purifiants, cirages reluisants!.. Adieu, pneus indérapables, semelles inusables, phares inextinguibles!.. Mais que le respect dû à la majesté du lieu ne dégénère pas en *affichophobie*! Et que messieurs les gendarmes, qui doivent être, comme dit Victor Hugo, « forts » en distinctions (avec un s) ne confondent pas renseignement avec commerce. La lettre tue — c'est le cas de le rappeler — mais l'esprit vivifie.

8 avril. — Des conscrits qui passent en chantant et clai-

ronnant. Cocardes multicolores, paquets de papier, ceintures éclatantes, leur donneraient facilement un air farouche. Mais ils sont bons enfants, allez!

10 avril. — La dernière mine vient d'éclater sous la fenêtre du bureau des *Annales*. Il y en eut jusqu'à trois en cet endroit. Excusez mon trouble et croyez-moi... bien vôtre et vivant quand même! Mes vitres n'en diraient pas autant; elles ont dévalé la pente en 4^e vitesse.

12 avril. — Cette nuit, le vent s'est élevé soudain; maintenant, il souffle sans répit: un vent terrible qui vous scie les doigts et la figure. Mais, de pluie, point. Or, les journaux ont signalé à la compassion publique le domaine du Loupillou, qui serait submergé sous cinq pieds d'eau. Pauvre M. Fallières, *l'infortune* le poursuit jusque dans sa retraite!

15 avril. — Dans les fouilles pratiquées en avant de la porte du Roy, on a mis à découvert les soubassements de vieux murs. Restes du rempart ou de tour fortifiée? On ne sait.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Brochure.

M. Albert Le Grin, président du Tribunal de première instance d'Avranches, vient de publier en brochure un certain nombre de pièces extraites des Registres du Baillage d'Avranches et déjà insérées par ses soins dans les *Mémoires de la Société nationale Académique de Cherbourg*, pour 1912. C'est l'histoire vécue d'un *Conflit entre les Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel et les Juges du Baillage d'Avranches*, en l'an 1764.

Aux Iles Gilbert.

Le 28 mai, une grande statue de saint Michel, offerte par l'une de nos zélatrices parisiennes à Mgr Leray, vicaire apostolique des Iles Gilbert (Océanie), sera érigée solennellement à la pointe de l'île de Nonvecti (l'une des plus importantes du groupe) en souvenir de la prise de possession de l'archipel par les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. Les *Annales* (mars 1912) ont raconté comment le Souverain Pontife avait confié aux Pères d'Issoudun l'évangélisation des Iles Gilbert et au milieu de quelles difficultés deux d'entre eux et un Frère débarquèrent, un 8 mai, jour de l'Ascension, sur ces plages où déjà le protestantisme avait planté son drapeau. Il y a de cela vingt-cinq ans. Mgr Leray était l'un de ces messagers

divins ; il est devenu vicaire apostolique des Iles Gilbert. En érigeant une statue à saint Michel, il se propose d'honorer l'Archange, qu'il regarde à bon droit comme le protecteur spécial de sa Mission.



Phot. N-D.

Le Cellier,
dont la restauration sera terminée prochainement.

Travaux de Restauration.

La restauration de la salle des Chevaliers est entièrement

terminée ; celle du Cellier le sera sans tarder. On entreprend en ce moment des travaux assez importants dans l'Aumônerie. Quand ils seront finis — dans six mois environ — la Merveille aura été remise complètement à neuf. Nous approchons (20 octobre 1913) du cinquantième anniversaire du décret impérial qui supprimait la Maison Centrale de force et de correction établie dans l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Il n'est pas hors de propos de constater qu'il a fallu cinquante ans pour faire disparaître de la Merveille les traces du vandalisme. Restera à entreprendre la même besogne réparatrice dans les bâtiments civils et abbatiaux.

ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Reconnaissance et actions de grâces au nom de vingt associés.
V^{ie} M., *zélatrice*.

Je vous demande une nouvelle messe, pour remercier des grâces déjà reçues, que j'attribue à Notre-Dame du Mont-Tombe et à l'Archange saint Michel.
F., C^{ie} DE M.

Aude. — Vous voudrez bien faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces pour sa protection.
I. P.

Basses-Alpes. — Veuillez publier, dans les *Annales*, ma profonde gratitude à saint Michel pour la guérison de nos chères malades recommandées à vos prières et pour la protection évidente du saint Archange sur une associée, dans une affaire temporelle grave.
C. P.

Calvados. — Deux messes d'action de grâces à saint Michel et aux saints Anges pour sa protection signalée en faveur d'une enfant.
S^e M. X., *zélatrice*.

Finistère. — Quatre messes d'action de grâces en l'honneur des saints Archanges et de l'Arche gardien.
M^{me} E. DE L.

Gard. — Une messe d'action de grâces, dite à l'autel de saint Michel, pour le remercier d'une faveur temporelle que nous avons obtenue de Dieu par sa puissante intercession.
M^{me} M., *zélatrice*.

Haute-Garonne. — Encore aujourd'hui, je viens remercier les saints Anges gardiens et le glorieux Archange de la protection qu'ils n'ont cessé d'accorder à ma famille, pendant toute la durée d'un long voyage qu'elle vient de faire.
V. S.

Maine-et-Loire. — Je vous envoie 5 francs pour deux messes que je vous prie de faire célébrer en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire et plus particulièrement pour l'âme de M. P. H. Ces messes étaient promises pour deux faveurs que j'ai obtenues.
L. B.

Manche. — Remerciements à saint Michel pour une faveur temporelle obtenue. Prière de célébrer à son autel une messe en action de grâces et en faveur des âmes du Purgatoire les plus délaissées.
V^{ie} DE G.

Je viens m'acquitter d'une dette envers saint Michel. En reconnaissance d'une grâce obtenue, je vous prierais de célébrer une messe d'action de grâces.
M. H.

Les nombreuses faveurs que saint Michel m'a obtenues maintes fois me sont un garant de l'avenir ; veuillez célébrer deux messes de remerciement.

S. S^{te} de J.

Meurthe-et-Moselle. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection en faveur de mon fils qui vient d'échapper miraculeusement à la mort.

M^{me} M.

Morbihan. — Messe à l'Archange saint Michel pour une grâce depuis longtemps obtenue.

Anonymous.

Une messe d'action de grâces.

E. T.

Orne. — Je vous prie de bien vouloir faire célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel, l'une pour l'avenir de ce jeune homme qui, déjà, a éprouvé sa protection, et l'autre pour ma famille. E. G. B., *sélatrice*.

Hautes-Pyrénées. — Ci-joint un mandat-poste de 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces à saint Michel, en reconnaissance de sa protection envers ma famille.

V^{ve} B.

Saône-et-Loire. — Offrande pour l'Œuvre de saint Michel, afin d'obtenir, par l'intercession du glorieux Archange, la continuation d'une grâce temporelle qui lui a été demandée et le remercier de sa protection.

St Pa. M.

Seine. — Reconnaissance tardive à saint Michel pour la préservation d'un danger.

M^{me} A. M.

Trois francs pour une messe d'action de grâces à saint Michel : il a visiblement protégé notre enfant.

M^{me} L. P.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces, dans le souvenir de saint Michel et en son honneur.

M^{me} L. D.

Je vous envoie un mandat-poste de deux francs pour action de grâces envers saint Michel ; j'ai obtenu par sa puissante intercession ce que je lui demandais.

V. C. D.

Action de grâces : modeste offrande.

M^{me} J. B.

Seine-et-Oise. — Trois francs pour messe d'action de grâces, pour guérison obtenue.

V^{ve} J. L.

Ayant prié saint Michel pour obtenir une grâce temporelle et ayant été exaucé, je vous prie de bien vouloir l'insérer dans les *Annales*, comme je l'avais promis.

A. A.

Somme. — Une messe en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance de grâces obtenues.

M^{me} P. D.

Tarn. — La messe que vous dites est en action de grâces : je l'avais promise à saint Michel en lui demandant la grâce pour laquelle j'ai sollicité vos prières.

M^{me} M. B.

La Réunion. — Remerciez avec nous saint Michel, qui a intercedé en notre faveur et visiblement béni les projets de mon fils.

M. de H. ou B.

Amour et reconnaissance à saint Michel.

M. B. ou V.

Autriche. — C'est le cœur tout pénétré de gratitude envers le saint Archange, que je vous supplie de faire célébrer neuf messes pour les âmes du Purgatoire, en l'honneur de saint Michel : il nous a préservés d'un grand malheur.

M^{me} F. ou G.

Belgique. — Je profite de cette lettre pour acquitter deux promesses faites au saint Archange, qui vient de nous accorder deux grâces signalées.

St M. B.

Italie. — Je dois dire, à la louange du grand Archange, bien cher d'ailleurs à toute notre communauté, qu'il a vraiment béni cette œuvre, depuis qu'elle est sous sa protection spéciale.

St M. A. ou J.

Canada. — Vous trouverez, ci-inclus, un dollar canadien, offrande que je vous adresse pour faveur obtenue par l'intercession de saint Michel.

M^{me} A. L.

États-Unis. — Je désire remercier saint Michel de la grande faveur qu'il m'a accordée.

M^{me} U. G.

Reconnaissance à saint Michel pour une grande grâce accordée à un membre de ma famille et pour une grâce temporelle.

A. P. H., *sélatrice*.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Tergnier : M. Virgile Lecomte ; M^{me} Bontai-r ; M^{me} Jeanne Lecomte ; M^{me} Adélaïde Braye.

Alpes-Maritimes. — Cannes : M. François Champavier ; M. Félix Bonduon ; M^{me} Marie Kosmann ; L. Hugues ; Céline Kierdorf ; Marie Agard ; Octavie de Mirabal ; Marie Massier ; Marie Raimbaud ; Marie Pastour ; Victorine Cognard ; Octavie Vanel ; Anne Bellafont ; Thérèse Boffa ; Victoire Massier ; Marguerite Ménard ; Sophie Camin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Xavier Bioglia ; M^{me} Abran ; M^{me} Joséphine Debia, *très dévote au saint Archange.* « Ses dernières paroles furent trois invocations à saint Michel. »

Calvados. — Saint-Pierre du Regard ; M^{me} Maria Dubesse ; M^{me} Clarisse Chambrat.

Cher. — Beugy-sur-Craon : M. Sébastien Tisserand ; M. Jules Boileau ; M^{me} Marie Lasseur ; M^{me} Victoire Hanvier ; M^{me} Marie Potelunc.

Côtes-du-Nord. — Merdrignac : M^{me} Doré.

Eure-et-Loir. — Dancy : M^{me} Marie Amélie Besnault, *bienfaitrice de l'Archiconfrérie, très dévote à saint Michel.*

Gard. — Sauveterre : M^{me} Bougeou, née Anné Carlier.

Haute-Garonne. — Toulouse-Croix d'Aurade : M^{me} Julie Nègre.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Lucie Viela. — Cette : M^{me} V^{ve} Pierre Vignal.

Ille-et-Vilaine. — Bais : M^{me} Marie Hervoin. — Paramé : M^{me} Laure Lacomette. — Saint-Suliac : M^{me} Héléne Binie ; M^{me} Anne Tétu. — Saint-Georges de Grehaigne : M. Mathurin Coguard.

Jura. — Bletterans : M. l'abbé Prost, *curé-doyen*.

Landes. — Magescq : M. Michel Léon de Bourg.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} Beuard, née Elisabeth Morel ; M^{me} Louise Mitouart, *fidèle associée* ; M^{me} Jeanne Joulain.

Loiret. — Orléans : M. P. Veron.

Manche. — Coutances : M. le chanoine Tollemer, *archiprêtre hono-*

naire. — **Saint-Sauveur-le-Vicomte** : M. l'abbé Lefrère. — **Carottes** : M. l'abbé Lecomte, curé. — **Gomtreville** : M. Alphonse Palla. — **Quinéville** : M. François Aillet. — **Pont-l'Abbé-Picauville** : M. Leroux. — **Montpinchon** : M^{me} Barbet. — **Saint-Hilaire-du-Hacquet** : M^{me} V^{ve} Carnet.

Mayenne. — **Challans** : M^{me} V^{ve} Hureau.

Morbihan. — **Saint-Dolay** : M. Fréour.

Nièvre. — **Cissey** : M. Louis-Marie Roger de Gumaumont.

Nord. — **Estaires** : M^{lle} Silvie Le Petit.

Oise. — **Maignelay** : M^{me} Joséphine Olympie Pillon-Ferté. — **Compiègne** : M^{me} V^{ve} Emart; M^{me} Carlier.

Orne. — **Loisé-Mortagne** : M^{lle} Jehanne-Marie-Thérèse-Marguerite de la Motte.

Basses-Pyrénées. — **Pau** : M^{me} Lagarde; M^{lle} Marie-Louise Klouyrie.

Hautes-Pyrénées. — **Vic-en-Bigorre** : M. Henri Capmartin.

Haute-Saône. — M^{me} Modeste Laffont.

Sarthe. — **Le Mans** : M^{lle} Marie Bellenger.

Savoie. — **Fontenex** : M^{me} Sibuet, née J. Bact. — **Moutiers** : M^{lle} Pauline Laërker.

Haute-Savoie. — **Meythet** : M^{me} Mélanie Lanternier. — **Tessy** : M^{me} Francaline Dubouloz; M^{me} Joséphine Joudenon. — **Sallanches** : M^{lle} Rose Roux.

Seine. — **Paris** : M^{me} Irinda Vitale. — **Levallois-Perret** : M. Albert Le Guillard.

Seine-Inférieure. — **Yvetot** : M^{me} V^{ve} Bennetot. — **Doudeville** : M^{me} Léontine-Marie Cardine.

Seine-et-Oise. — **Villiers-la-Bel** : M^{me} V^{ve} Martin, *châtrice très fervente et bien dévouée à saint Michel*.

Vendée. — **Mouchamps** : M. Jean Nicou.

Alsace-Lorraine. — **Herny** : M^{me} V^{ve} Antoine. — **Vatimont** : M^{lle} Antoinette Graugesu.

Italie. — **Turin** : Sœur Marie-Ignace Losa de Ternango; Sœur Marguerite-Marie Bruno de Cussano; Sœur Jeanne-Bénigne Giordano; Sœur Marie-Georgette Pucci Badana; Sœur Louise-Marguerite Zantoni.

Canada. — **Sherrington** : M^{me} Marie-Anne Gibeau.

États-Unis d'Amérique. — **La Nouvelle-Orléans** : M. Louis-Paul Hébrard; M. Fernand Calico; M. Denis Lanoux; M^{me} Marie-Corinne Dufel; M^{me} Joséphine Flotte; M^{me} Aline Ducastel; M^{me} Louise Michel. — **Fairview** : M. Homéo Bail.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. Simon, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE — DES AILES (R. DE VILLEDIEU). — BULLETIN — LA VIR DE L'ŒUVRE — UNE VISITE ROYALE. — SAINT MICHEL PROTECTEUR D'ORLÉANS — EN MARGE DU CARNET BLEU (DES ÎLES). — ÉCHOS ET NOUVELLES. — NÉCROLOGIE : Mgr ARCHAMBAULT. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

DES AILES

UN éminent évêque de France (1), parlant de Saint Michel. L'a nommé « l'instituteur ailé de Jeanne d'Arc » ! Qui s'étonnera, si la pensée de l'Archange m'inspire ces réflexions sur les ailes. Peut-être la fantaisie s'y donne-t-elle libre cours : non pas toutefois au détriment des idées sérieuses, qu'il est facile d'atteindre d'un coup d'aile ! Encore un effort, et nous nous envolerons sur une prière !

Disons d'abord, ensemble, la *lamentation des ailes* ! C'est un fait que ce temps positif — âge de calcul, âge de fer — nous a trop brisé les ailes ! A-t-il, du moins, une excuse ? Nécessités de la vie, fièvre du progrès matériel, en un mot, ce mécanisme brutal de la vie moderne qui réduit l'homme à l'état de rouage inconscient ! Peut-être, mais si ces excuses expliquent un état d'esprit déplorable, elles n'empêchent pas

(1) Mgr Touchet.

de le déplorer, elles ne dispensent pas des efforts pour le corriger ; elles ne peuvent amortir le regret des ailes brisées, ni supprimer le souhait de retrouver, avec la flamme de l'idéal, le battement d'ailes qui arrache l'âme du sol et la jette en plein ciel.

Car il s'agit des âmes ! *Ames... d'abord !* Quel Henri de Bornier composera jamais cette tragédie poignante où palpi-teraient des âmes — les plus jeunes et les plus innocentes —, auxquelles des mains sacrilèges ont arraché les ailes ! Mon Dieu, après une longue vie, on peut avoir beaucoup vu, beaucoup retenu, et aussi perdu... beaucoup d'illusions. On sait, depuis longtemps, que les anges n'ont point d'ailes, mais on se rend compte que ces ailes blanches, déployées au-dessus de leurs épaules, représentaient l'inexprimable légèreté de ces purs esprits. Tandis que l'enfant, trop simpliste, incapable de remplacer par une idée l'image qui suffisait à son jeune esprit, ne croira plus aux anges, s'il ne croit plus à leurs ailes ! Et lui-même aura perdu ses ailes !

Ah ! de grâce, gardons leurs ailes à ces petits ! Que les Anges emplissent leurs rêves de lumineux envols ! Que les petits souliers se pressent naïvement au coin de l'âtre, pour la descente ailée du Petit Noël ! Assez vite, tendres mamans, viendra l'heure où vos petits anges apprendront que votre main délicate est la messagère de la Providence ! Protégeons les ailes !

* * *

Quant à nous, gens raisonnables et raisonneurs, gardons nos ailes, ailes de l'enthousiasme, ailes de l'idéal ! Elles soulèvent nos pensées plus haut que la terre ; elles baignent d'azur les préoccupations pratiques de la vie ; à l'heure grave, elles impriment l'élan vainqueur à notre générosité pour la Patrie et pour Dieu.

Gardons nos ailes ! D'abord à cause de l'histoire. Les ailes ont une histoire : elle remonte, comme il est juste, à la plus haute antiquité. La Grâce, mère des dieux, leur donna des

ailes. Si fière de ses gloires, elle ne voulait que des *victoires ailées*. Une seule fois, elle honora la *victoire* sans ailes : la *victoire aptère*. Exception unique !

Mais, nous avons mieux que l'histoire païenne et la vaine mythologie : l'Écriture Sainte.

Suivez, maintenant, au-dessus des flots sombres qui lentement se retirent, les ailes blanches de la colombe portant vers l'Arche le rameau d'olivier.

Sur l'ordre de Dieu, Moïse décore l'arche d'alliance de deux chérubins ailés. Isaïe, dans sa vision prophétique, contemple, autour du trône sublime où siège le Seigneur majestueux, des Séraphins. « Ils avaient chacun six ailes, dit le prophète ! »

Voilà bien la preuve tirée de l'Écriture ! Écoutez encore : les mystérieuses réalités surnaturelles, esquissées par l'Ancien Testament, s'accomplissent dans le Nouveau. Ma thèse, je ne dis pas ma thèse *ailée*, mais ma thèse sur les ailes : « Les ailes existent providentiellement : Dieu les a voulues, comme un symbole d'idéal, comme un encouragement à hausser nos pensées vers l'idéal ! » Ma thèse, donc, annoncée par les figures antiques, s'affirme au baptême du Divin Maître

Lisez, au chapitre IV de Saint Luc : Jean Baptiste levait la main pour épancher l'eau du fleuve sur le front du Christ Sauveur. Alors « les cieux s'ouvrirent ; le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, vint planer au-dessus du Fils. » C'est de l'Évangile !

Faut-il, à son tour, invoquer la Tradition ? Que de fois, les Pères, en de poétiques homélies, ont cherché d'opportunes leçons pour la vie chrétienne dans la blancheur, la légèreté, l'élan rapide des ailes !

Catholiques et Français, n'oublions pas notre histoire nationale ! Sourions à la blanche messagère qui dépose aux mains de saint Rémy la sainte ampoule, pour le baptême et le sacre de Clovis ! Saluons, d'un cœur ému, le vol de délivrance qui emporte au Ciel l'âme de Jeanne d'Arc, sur des ailes blanches !

* * *

Il faut maintenant revenir à saint Michel. A qui pourrions-nous, mieux qu'à lui, adresser notre prière? Voulez-vous me répondre? Je vais, en son honneur, réciter la *litanie des ailes*.

— Archange ailé, qui couvrez de votre égide tant de petits enfants, sur notre terre de France et jusqu'aux extrémités du monde, Vous qu'ils invoquent dans la candeur de leur foi et la simplicité de leur innocence, contre les livres impies qui menacent d'égarer leur esprit, contre les exemples mauvais qui tentent de souiller leur cœur, en un mot, contre le vent d'enfer qui voudrait abattre ces purs oiselets dans la fange, protégez leurs ailes!

— Protégez leurs ailes!

— Archange ailé, qui avez révélé à Jeannette de Domrémy la grande pitié du royaume de France, soufflé à cette humble paysanne l'héroïque dessein de sauver sa patrie, trempé son cœur avant de lacer sur sa poitrine la lourde cuirasse d'acier, et gonflé son âme d'enthousiasme avant d'enfler sa bannière au vent des glorieuses batailles, donnez encore aujourd'hui à notre patriotisme des ailes fortes, jamais découragées, prêtes à tous les ouragans!

— Donnez-nous des ailes!

— Archange ailé, qui avez déployé dans le Ciel votre envolée vengeresse pour défendre les droits de Dieu, et qui, d'un seul cri triomphant: « Quis ut Deus! » avez brisé l'aile sombre de Satan, pour traverser, sans dommage, la nuée malsaine de l'impiété satanique, soutenez notre foi, donnez-lui des ailes!

— Donnez-nous des ailes!

Archange ailé, à qui l'Église reconnaissante attribua toujours, dans la suite des siècles, l'apaisement de ses angoisses, depuis la délivrance de saint Pierre et la conversion de Constantin, jusqu'au recul des Barbares aux portes mêmes de Rome, jusqu'à la fuite des Sarrazins devant Léon IV; pour le grand combat dont l'orage s'amoncelle sur nos têtes, afin de

concevoir et de tenir, s'il était besoin, d'héroïques résolutions, donnez-nous des ailes, ah! donnez-nous des ailes!

— Donnez-nous des ailes!

Oraison. — Seigneur, nous Vous supplions par l'intercession de votre Archange ailé, saint Michel. Votre providence a distribué, selon l'ordre de vos plans éternels, leur rôle spécial à vos radieux envoyés, les Anges, et à vos humbles créatures, les hommes. Vous avez député saint Michel pour couvrir sans cesse notre pauvre terre de ses ailes d'or! Qu'il retienne nos regards tendus vers l'idéal; qu'il ranime la flamme de notre ardeur chrétienne; qu'il garde à tous — aux petits qui bégaient votre nom, aux jeunes filles qui parent l'autel de la Vierge, aux jeunes gens qui rêvent de luttos généreuses, aux hommes mûrs qui sentent sur leur tête le poids de lourdes responsabilités — les ailes blanches de la pureté naïve, les ailes ardentes de l'enthousiasme, les ailes fortes de la foi et de la charité, ô notre Maître Jésus!

— Amen!

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de Juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 7 Juin, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs de l'Archiconfrérie.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 17 Juin.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois entier: LES PREMIÈRES COMMUNIONS.

Elles sont déjà commencées, en nombre de paroisses, et apportent aux parents comme aux prêtres les plus profondes et les plus légitimes joies. Sans doute, le Décret du Souverain Pontife, interprète infallible de Notre Divin Maître, a convié les enfants, longtemps avant leur première communion seule-

nelle, au banquet eucharistique, et partout l'on a pu constater la providentielle opportunité de ce retour à la discipline antique, à la bienfaisante influence produite par la descente de Jésus dans ces jeunes âmes.

L'impressionnante cérémonie de la communion traditionnelle demeure cependant, avec sa préparation nécessaire et son imposante solennité. Elle apparaît toujours comme le couronnement des leçons du catéchisme, comme la rénovation publique des promesses du Baptême et comme la consécration, pour la vie entière, à la Très Sainte Vierge. Puissent tous les enfants profiter des grandes leçons de ce jour, et en conserver, pour toute leur existence, les résolutions mirées au cours d'une fervente retraite. Nos prières demanderont pour eux cette grâce, au Dieu de notre première communion, par les mains de la Sainte Vierge.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière, jour au choix des associés, (confession, communion, visite de l'église de chacun).

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (jour au choix).

Indulgence plénière (jour au choix), à ceux qui récitent quotidiennement le chapelet de saint Michel : (conditions ordinaires).

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{me} la Vicomtesse de Noday, de La Croix-Helléan.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 avril au 15 mai, inscrits : 899.

Sont compris dans ce nombre les associés enrôlés par les soins des zélateurs et zélatrices de : Angers, Aoste, Arras, Bayeux, Boissard, Boussu, Brest, Chambéry, Charmes-sur-Moselle, Dun-le-Palletéau, Feurs, Fribourg, Futuna, Gonnord, Gougnies, Hartford, Kilkenny, Lamballe, Lassay, Laval, Loudéac, Louvain, Lyon, La Croix Helléan, La Lacelle, Le Mans, Lons-le-Saulnier, La Haute-Chapelle, La Mure, Marseille, Montreux, Mont-Saint-Michel, Moirans, Neuilly-sur-Seine, Newry,

Paris, Pointe-à-Pitre, Québec, Rennes, Restinclières, Salcères, Savoyeux, San-Francisco, Saint-Michel-les-Portes, Saint-Paul-de-la-Réunion, Toulouse, Turin, Uzel-près-l'Oust, Vincennes, Viverols.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

16 AVRIL. — Marguerite-Marie-Josèphe d'Hueppe, de Nice, Robert-Joseph Leclercq, de Avesnes-sur-Helpe. — 22 AVRIL : Patita Savea ; Louisa Savea ; Sefilina Niuliki ; Selesino Sea, de Kolopelu. — 25 AVRIL : Léon-Adolphe-Juste Chesnay, de Pontorson. — 26 AVRIL : Jacques de Courcy, de Séez ; Anne Vauquelin, de Saint-Pierre Azif ; Jacques de la Boulaye, de Brest. — 29 AVRIL : Charlotte Legrand ; Suzanne Mory ; Alfred Desouter, de Arleux. — 30 AVRIL : Auguste-Jean-Marie Menard, de Châtillon d'Asergues ; André Wotzel, de Montreux. — 8 MAI : Angèle-Jeanne-Marie-Augustine Moïroud, de Châtillon d'Asergues ; Hervé Delton, de Saint-Denis ; Wanda Gasztowit ; Anne Gasztowit, de Pierrefitte ; Hélène-Marie-Augustine Vignat, de Châteaubriant ; Elisabeth Wauthy, de Gougnies ; Fernand Laulagnet ; Marie-Amélie Laulagnet René Rien, de Alba ; Bernard Frèreux, de Lassay ; Jean Le Treut, de Guingamp ; Anne-Marie-Thérèse Toulouse, de Paris ; Édouard-Marie-Michel-Gerard Blondel ; Marguerite-Marie-Geneviève Blondel, de Vincennes ; Emilienne-Marie-Louise Lecatellier ; Marcel-Jules-Robert Lecatellier, de Saint-Sauveur-la-Pommeraye. — 12 MAI : Yvonne-Marguerite-Marie-Aimée-Louise Le Gall, de Rennes ; André Cheftel ; Yvonne Cheftel, d'Avranches. — 13 MAI : René Fontanez, de Moirans.





UNE VISITE ROYALE

LETTRE

QUE LE R. P. DOM GARIN DE LAURE ENVOYA AU
R. P. DOM NICOLAS LE PELLIER, PRIEUR DE LA SAINTE TRINITÉ
DE LESSAY, EN L'ÉVÊCHÉ DE COUSTANCE,
L'AN 1518, INCONTINANT APRÈS LA VISITE
DE SA MAJESTÉ LE ROY FRANÇOIS PREMIER, EN L'ABBAYE
DE MONT SAINT MICHEL (1)

MON Révérend Père, comme j'avoue ingénument que je ne suis guère versé ès antiquitez de ce Mont, vous me pardonnerez de répondre aujourd'huy à vostre demande, en vous racontant l'histoire toute vive et toute présente de nostre abbaye. De quoy, je me sens assuré, lorsque je pense au lien de fraternité (2) qui unit depuis des siècles vostre abbaye à celle de ce Mont; ce qui me donne

(1) Cette lettre n'est pas, on le pense bien, un document historique. On voudra bien y voir un récit vraisemblable appuyé sur les réalités de l'histoire, ainsi qu'en font foi les références données en note.

(2) Ce lien de fraternité est une donnée historique fournie par les *Curieuses recherches* de Dom Th. Le Roy. *L'union spirituelle des abbayes de Lessay et du Mont-Saint-Michel* date de 1325 (*Curieuses Recherches*, I, 231). Dom Le Roy note aussi (I, 232), l'union spirituelle des abbayes de la Réole, en Poitou; de Bourgneil en Auvergne et de Crisay près la ville de Saint-Lô, en l'an 1266, de Saint-Etienne de Caen et de la Fontaine Daniel (1267) à l'abbaye du Mont. Beaucoup d'autres abbayes étaient entrées dans la même association.

confiance que vous aurez plaisir à savoir le grand honneur à nous conféré par les voiage, visite et pèlerinage de Sa Majesté, le roy Francoys premier, en nostre sainte montagne, en la semaine d'avant la feste de saint Lucas apostre, au moys d'octobre de cette mesme année mil cinq cent dix-huit (1).

Quel honneur et quelle joye pour nostre révérend et très aimé Père, Dom Jean de Lamps, lequel méritoit bien cette illustration pour lui mesme et pour la mémoire de nostre illustre abbé, son frère, Dom Guillaume de Lamps. Et ainsy furent ces deux lampes lumineuses (2) encore plus éclairées par cette lumière royale, à l'avantage de nostre monastère. Aussy estoit-ce grande justice, car le titre de cette abbaye estant comme aux abbois de la mort pour l'ordre de saint Benoist, en sa personne, en guise de soleil couchant, il le rendit, par ses travaux et sa sainteté assez esclatant et lumineux (3).

Bref, ce fut un grand honneur pour lui de recevoir nostre roy Francoys, en son abbaye. Il alla ju-qu'aux portes de la ville, pour lui rendre ses devoirs et lui montrer la plus grande soumission qu'il put. Tous ses moynes l'accompagnoient en procession et lui mesme venoit ensuite, revestu des habits pontificaux (4). J'avois moy-mesme l'honneur de servir nostre abbé ès saintes cérémonies, lui portant durant les moments de repos la mitre précieuse; et c'est de quoy je me réjouis moult grandement, car ainsy ay-je veu de tout près le détail de cette journée.

(1) Le premier voyage de François I^{er} au Mont-Saint-Michel est consigné dans une courte note de Dom Le Roy: « François I^{er}, roy de France vint en pèlerinage en ce Mont-Saint-Michel, l'an 1518 » (*Curieuses recherches*, I, 30). L'histoire générale de Dom Hugues permet de fixer le mois, sinon le jour: « François premier, roy de France y vint l'an mil cinq cent dix-huit, au moys d'octobre. »

(2) Le jeu de mot est de Dom Louis de Camps. *Addition au Traité troisième de Dom Hugues*. Manuscrit d'Avranches n° 209.

(3) *Ibid.*, p. 266.

(4) *Ibid.*, p. 266.

Nostre révérend Père, en souvenir de son frère, et aussy pour honorer le roy, avoit revestu les ornements de la tant belle chappelle de damas blanc figuré, semé de grandes fleurs que l'abbé Guillaume de Lamps fit faire l'an mil cinq cents (1) et sur lesquels on voit des lyons qui estoient ses armes et plusieurs G-L entrelacés qui sont la première lettre de son nom, avec un baston pastoral qui signifie sa dignité d'abbé (2).

Tout de mesme voulut-il que les acolithes portassent les deux chandeliers d'argent que le mesme abbé son frère, achepta l'an 1508 (3); et que l'on tint devant luy la croix médiocre de grandeur, mais si haute de prix, sur laquelle avoit esté gravé ainssy que sur les chandeliers le dicton *Recours à Dieu*.

Cependant, la procession s'estoit avancée jusque sur les sablons, devant la porte de la ville, et là attendoit paisiblement, finissant l'office, la venue du roy. Près les hostelleries et tout le long de la rue, les gens de Monseigneur Imbert de Balernay, conte du Boschage et capitaine en chef, faisoient la haie d'honneur, en leurs plus beaux équipements, avec leurs enseignes déployées. Du plus loin qu'il aperçut nostre abbé, le Sr de Murmays, lieutenant de ce Mont, s'avança à sa rencontre et le salua moult révérencieusement. C'étoit sans doute à dessein d'empescher nostre pieux et tant patient abbé de se plaindre au Roy des préjudices qu'il cause depuis longtemps à nostre abbé et à nous-mesmes, touchant nos droils en ce lieu. Nostre abbé, ne voulant mettre aucun nuage en ce beau jour, l'accueillit moult gentement; mais, je sçay, comme chose certaine et assurée, qu'il seroit homme à le rembarrer s'il s'opiniastroit en ses prétentions (4).

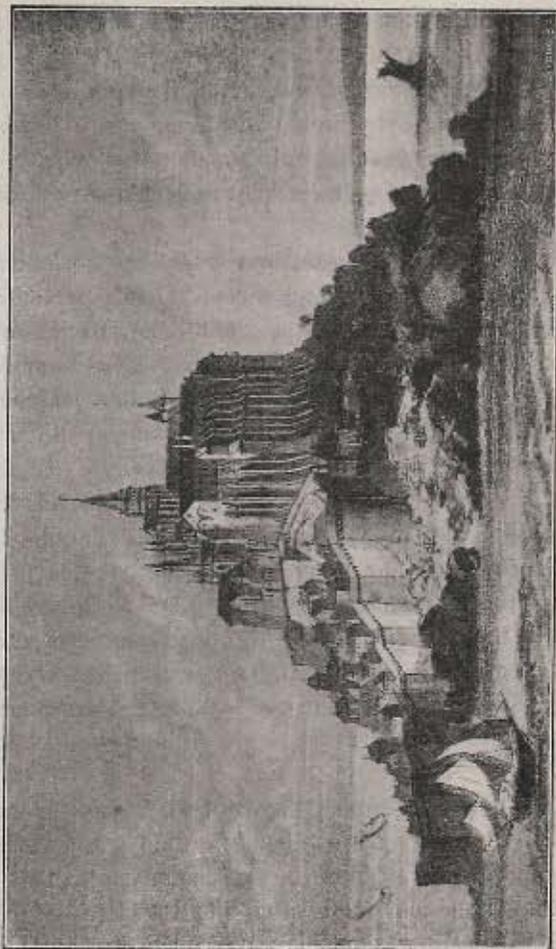
(1) *Curieuses Recherches*, II, 12.

(2) Voici, d'après Dom Th. Le Roy, les armoiries de Guillaume de Lamps : « Porte party d'argent et de gueules, au lyon de l'un dans l'autre, armé et lampassé de mesme ». *Curieuses Recherches*, II, 12. Et voici l'escusson des armes de Jan de Lamps : « Est et porte d'argent au lyon de gueule. » *Curieuses Recherches*, II, 28.

(3) *Curieuses Recherches*, II, 13.

(4) Ce que Jean de Lamps, malgré sa patience, dut faire, l'année même

Tout aussitost, un grand cri partit de tous les rangs de la foule : « Le roy, voicy le Roy ! » Et tous ceux qui estoient là,



Le Mont-Saint-Michel, au temps du Roy François premier.

bourgeois et manants, hostelliers et pescheurs, marchands

qui suivit la visite de François I^{er}, en 1519, en contraignant le Sr de Murmays à remettre tout le différent entre les mains de M. le Procureur du Roy d'Avranches. (*Curieuses Recherches*, II, 31).

d'enseignes de Monseigneur Saint Michel battoient des mains, criant : « Noël, Noël, voicy le Roy ! »

Le roy estoit descendu de son cheval, lequel estoit tout blanc et fort beau ; et de mesme, tous les seigneurs de sa cour ; et incontinant, lorsqu'il eut reçu selon l'usage le pain et le sel, en signe de cordiale hospitalité, il alla droit à nostre abbé et l'embrassa avec grande affection ; nostre Révérend Père Jean de Lamps montra d'ailleurs toute la journée tant de modestie et de piété qu'il imprima des tendresses de dévotion au cœur du Roy (1).

Une telle journée est feste pour tous. Les hostelliers y gagnent francs écus, car il faut loger et héberger toute la suite du prince, ainssy que les gens et les chevaux des nobles seigneurs de tous les pays circonvoisins, venus pour faire escorte à leur souverain. Ainssy en est-il des marchands d'enseignes, coquilles et cornez qui sont nommez quiencaillerie, car il n'est si povre pèlerin qui n'en veuille remporter en souvenir d'un si précieux voiage. Aussi criaient-ils tous, sur le passage du prince : « Noël, Noël ! Vive le Roy ! » Tous estoient curieux, comme nous mesmes, de voir ce prince valeureux qui, trois ans auparavant, avoit fait si merveilleux exploits en Italie. Car, vous sçavez que n'ayant pas encore vingt et deux ans, il combattit vaillamment de sa personne, contre les Suisses, en la fameuse bataille de Marignan, si bien que sa grand'bufle (2) fut percée à jour d'un coup de pique (3).

Or, si nostre Roy est grand capitaine et homme d'armes, aussy est-il le roy des gentilshommes, estant si beau prince, jeune, gaillard, tant affable et de tant bonne grâce et majesté que chacun l'aime tout aussitost qu'il l'a regardé (4).

J'en jouissois à part moy, en gravissant la rue qui monte

(1) Addition de Dom de Camps, page 263.

(2) Haut de la visière.

(3) BRANTÔME.

(4) Tous ces traits sont de BRANTÔME.

tant à pic, par laquelle on parvient à nostre abbaye. Tout en devisant avec Dom Jean de Lamps, le bon sire jetoit les yeux de droite et de gauche et respondoit d'un sourire aux saluts joyeux des jouvenceaux et jouvencelles qui, ainssy qu'une belle guirlande, festonnoient la rude montée, derrière les hallegardiers.

Point ne fut besoin que les eschevins portassent, comme on faict dans les festes royales, le dais de cérémonie sur la teste du Roy. Tant bien décorées et ornées de banderolles, bannières et riches tapisseries, estoient les maisons et hostelleries, que le vent de mer, qui souffloit ce mesme jour moult violemment, soulevoit en l'air toutes ces riches tentures et formoit, au dessus du cortège royal, comme une voulte frémissante de soie et d'or, parmi laquelle sonnoient, comme fanfare de timbaliers, les enseignes et imâges des hostelleries : l'enseigne de la *Teste de belin*, l'enseigne *Nostre-Dame*, l'enseigne du *Pot de cuyvre* (1).

J'ay omis, mon Révérend Père, de vous rapporter l'allocution et discours que fit nostre Révérendissime Père abbé à sa Majesté, auparavant que iceluy eust passé la porte du Roy. Ce furent trop belles, éloquentes et disertes parolles, nourries des Sainctes Escriptures et Belles Lettres, pour estre enfermées en ma povre et tant indigne lettre : aussy veulx-je vous l'escrire et envoyer diligemment dès que j'auray du loysir.

Or, sans prendre garde à la fatigue de la chevauchée depuis Pont-Orson et ensuite sur les sablons, le Roy voulut aller d'une traite jusques en l'abbaye, et ne s'arresta qu'un instant à voir et contempler, par manière de révérence, le chasteau de Dame Thyphaigne, en lequel cette dame, fille du viconte de la Bellière et femme de messire Bertrand du Guesclin, estant

(1) Ces noms sont donnés par les comptes de fabrique. (Cf. *Annales*, Mai 1913, p. 45.)

sans doute dévotieuse à l'Archange saint Michel beaucoup, voulut demeurer en attendant le retour de son mari qui estoit en Espagne à faire la guerre avec une grosse armée (1).

Enfin, tous arrivèrent à l'Abbaye et le Roy voulut incontinaut la visiter. Luy, qui tant s'esmerveilla en Italie devant les monuments et églises, tout de marbres et d'or, ne se pouvoit arracher la veue de nos grandes salles vaultées, belles en perfection depuis un bout jusques à l'autre (2), et principalement de cette parfaitement belle salle, en laquelle le Roy Louys XI tint la première assemblée des chevaliers de saint Michel.

Toutefois, ce qui l'esmerveilla encore plus ce fut l'Église neuve, aussy appellée grand-œuvre à cause de sa grande perfection et beauté. Le cœur et les chappelles avoient été commencées par le cardinal d'Estouteville en l'an 1450 (3), lesquels l'illustre frère et prédécesseur de nostre abbé fit continuer jusques aux deuxième vitres, en l'an 1510 (4), et nul doute que, s'il ne fust point mort de vieillesse, il n'aurait achevé l'église totalement. C'est pourquoi le Roy qui se complaist aux beaux édifices, églises et chasteaux, voulut encourager nostre abbé à continuer et parachever ce grand ouvrage, et lui laissa à cette fin, ay-je ouï dire, plus large offrande que ne fit le roy Louis XI qui pourtant donna au monastère 600 écus d'or (5).

Je dois m'arrester icy, mon Révérend Père, me souvenant du mot d'un ancien qu'il faut ne point trop allonger son récit de peur de produire l'ennuy. Et pour finir par un souhait et prière, plaise à Dieu que, ainssy que nostre illustre abbé se met en besongne pour refaire les murailles de nostre église et

(1) *Curieuses Recherches*, I, p. 290-291.

(2) *Ibid.*, préface.

(3) *Ibid.*, I, p. 388.

(4) *Ibid.*, II, p. 20.

(5) *Ibid.*, I, p. 397.

abbaye, de mesme un chacun d'entre nous s'embesongne à rebastir la vie régulière en son cloistre, car n'est il point vray que, par la faute du malin, nous y devons travailler sans relasche.

Du Mont-St-Michel
ce 25 de novembre 1518.

Mon Révérend Père,
Vostre très humble et très
affectionné serviteur,

Frère GARIN DE LAURE.



Coquille en plomb (xv^e siècle).

SAINTE MICHEL

Protecteur de la Ville et du Diocèse d'Orléans.

Sous ce titre, les Annales religieuses du diocèse d'Orléans, du 25 mai 1912, passaient en revue les monuments religieux et civils d'Orléans, « auxquels nos pères, plus religieux et plus patriotes que leurs descendants », avaient attaché le nom de saint Michel. Hélas ! le nom même a été trop souvent biffé !

Quand même, il est intéressant de constater que, de temps à autre, l'Église d'Orléans a honoré l'inspirateur anglique de Jeanne d'Arc.

☞ **Église de Saint-Michel, de l'Étape.** — A l'origine, cette église n'était qu'une chapelle, sise hors des murs, près de la Porte-Parisie, dont elle portait le nom : *Sancti Michaelis de portâ Parisinâ* (1) ; le *Journal du siège* dit : *S. Michel des Fossés*.

Cette chapelle était de fondation royale : elle fut donnée, le 15 décembre 1021, au Chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier, par le roi Robert.

Elle devenait, vers 1248, église paroissiale par la suppression de deux petites paroisses voisines : Saint-Martin-de-la-Mine et Saint-Georges. Mais au commencement du siège de 1428, elle fut démolie (2), afin que l'Anglais n'y pût « se retruire ».

Reconstruite et comprise dans la nouvelle accrue de la ville, elle fut saccagée, en 1562, par les Huguenots et confisquée, en 1791, par la Nation qui la vendit au plus offrant. Son acquéreur, Lebrun, un architecte vandale, la convertit en salle de spectacle : ce qu'elle est toujours.

Pour faire oublier sa primitive destination liturgique, il la masqua d'une façade à la grecque. Il jucha sur l'entablement quatre statues, provenant de l'église désaffectée, qu'il paga-

(1) *Cartul. de Sainte-Croix*, note de 1324, f. 542.

(2) *BEAUVAIS DE PRÉAT*, p. 124.

nisa par le ciseau d'un sculpteur : ainsi, l'archange saint Michel devint Terpsichore, la Muse de la Danse ; saint Pierre personnifia la Comédie ; saint Paul, la Tragédie, et saint André, la Musique. Cette mascarade ne dura que jusqu'à la Restauration ; celle-ci fit mettre à l'ombre ces quatre statues défigurées.

On avait mis tant de hâte à approprier l'intérieur à sa destination scénique, qu'on oublia d'enlever les tombes de pierre qui, avec les corps, gisaient sous le parquet. Acteurs et auditeurs piétinaient donc et même dansaient sur un charnier.

La chapelle Saint-Michel de la rue Bourgogne. — Cette chapelle remplaça une très ancienne *croix*, dite de *Saint-Michel*, dont il est fait mention dans une lettre de l'évêque Jean de Montmorency, en date de 1358. Elle se trouvait au nord de Saint-Victor, dont elle était dépendante.

Il semble que cette chapelle ne fut érigée qu'après le siège de 1429 ; et il est à présumer qu'elle fut fondée par la Confrérie corporative des charpentiers, maçons et couvreurs d'Orléans.

C'était là que, jusqu'à la suppression des corps de métiers ou jurandes, cette nombreuse corporation du bâtiment célébrait, le 29 septembre, sa fête patronale. Il y avait pain bénit et sermon à la grand-messe. On y disait, le lendemain, une messe des Trépassés (1).

Cette chapelle fut pillée, en 1567, par les Huguenots ; confisquée et vendue, avec Saint-Victor, en 1791, par la Nation. Sur la fin du XVIII^e siècle, elle servait de magasin à sel ; en 1802, elle avait été convertie en maison particulière, portant alors le n^o 22 de la rue Bourgogne et maintenant le n^o 96. Dans les caves, on voit encore des voûtes en ogive du monument primitif.

On y accédait par une courte, mais tortueuse rue, dénommée *rue du Petit-Saint-Michel*. Cette rue existe encore sous le nom abrégé de *rue Saint-Michel*.

(1) *BEAUVAIS DE PRÉAT*, p. 123.

Statue de saint Michel, du Beffroi. — Après s'être fait construire, d'après un plan de Viart, architecte orléanais, un élégant Hôtel de Ville, les Procureurs profitèrent d'une tour de la première enceinte, pour asseoir celle du beffroi : ils la firent exhausser, et sur sa plate-forme, ils placèrent une statue de plomb doré, représentant *saint Michel, terrassant le dragon*. Cette statue, qui pesait 459 livres, fut coulée par Jacques Leroux, maître fondeur, et inaugurée le 28 septembre 1495, vigile de saint Michel.

« Ce fut avec raison, écrit notre vieil historien Le Maire, conseiller au présidial, qu'on a mis sur le faite de la Tour l'image de ce glorieux archange, qui non seulement est protecteur de la France, mais particulièrement de cette ville d'Orléans; car, le 8 mai, jour de l'apparition de saint Michel, Orléans a été délivré du siège des Anglais, les ayans repoussés et la plus part tués le 7 mai 1429. Donc se fait la procession de la ville, le 8 mai : ce qui meut le roy Louis XI, ayant reconnu le secours de ce glorieux archange, de faire l'Ordre des chevaliers de Sainct Michel, l'an 1469 (1). »

Y eut-il à Orléans, comme sur le mont Gargan et sur le Mont une apparition de saint Michel ?

Symphorien Guyon raconte, dans son *Histoire d'Orléans*, et d'après plusieurs bons historiens, que « l'archange saint Michel parut visiblement (le 7 mai), sur le pont d'Orléans, combattant les Anglais, et renversant leurs étendards, leurs drapeaux, et pennons rouges aux Léopards et Lions dragonnés, tellement que les Anglais furent contraints de lever le siège de devant Orléans, le dimanche matin, huitième jour de mai, fête de l'Apparition de saint Michel au mont Gargan (2). »

La statue de saint Michel, dont le socle renfermait plusieurs reliques de saints, mis intentionnellement « pour préserver (la cité) des foudres et des tempêtes », et qui se voyait de

(1) *Antiquités de la ville d'Orléans*, p. 509.

(2) Deuxième vol. p. 228.

partout, fut dès lors considérée comme le palladium d'Orléans.

Mais, sa présence offusqua, en 1562, les Huguenots, fanatiques iconoclastes : ils n'osèrent risquer leur vie à l'abattre ; ils se contentèrent de la mutiler en l'arquebusant. Toutefois, en 1593, force fut aux échevins de la descendre, parce que son support en bois était trop vermoulu, pour résister plus longtemps aux forts coups de vent.

Nous n'avons lu nulle part qu'elle ait été rétablie au haut de la Tour-de-Ville.

Porte et tour Saint-Michel. — 1^o *Porte Saint-Michel.* — C'était le nom qu'on avait donné, après le siège, à la *porte* de la tour de *l'abreuvoir*, sise entre le vieux pont et la *tour Notre-Dame*, d'où, le 22 octobre 1428, était parti le boulet de pierre qui avait mortellement blessé, aux Tourelles, le comte de Salisbury.

Cette dénomination, toute populaire, provenait de ce que, vers 1460, les Procureurs de la ville avaient fait « pendre à l'huis de la loge (ou du corps de garde), *l'image de saint Michel* (1).

Était-ce en souvenir de l'apparition de l'archange, combattant, le 7 mai, avec saint Euverte et saint Aignan, lors du dernier assaut des Tourelles ? Il est permis de le supposer.

En tous cas, associer le nom de saint Michel à celui de la Pucelle à une des tours qui faisaient face aux Tourelles, c'était rappeler l'archange qui, de par Dieu, avait envoyé Jeannette de Domrémy délivrer « Orléans-la-Belle » (2).

— 2^o *Tour Saint-Michel.* — Cette tour faisait partie de la nouvelle enceinte qu'on construisit à la fin du xvii^e siècle. Elle était située entre la nouvelle porte Bannier et la porte Saint-Vincent ; elle avoisinait celle de *Saint-Pierre* et de la *Terrasse* (3). Proche de l'église paroissiale Saint-Michel, elle en reçut le nom.

(1) *Compte de forteresse*, 1461.

(2) *Ballade des dames guerrières*, par Émile Roux.

(3) *Buzonnières*, 2^e vol., p. 381.

Cette tour n'appartient à l'histoire que par son nom : elle n'eut pas à subir de siège ; mais les troubles des guerres de religion, de la Ligue et de la Fronde la firent mettre en état de défense. Elle fut démolie, avec les remparts du nord, au commencement du XIX^e siècle.

Chapelle de Saint Michel, à Saint-Paul. — Cette chapelle était parallèle à celle de Notre-Dame-des-Miracles. L'auteur des *Antiquités de Saint-Paul* (1), qui nous la signale, ne nous renseigne nullement sur la date de sa fondation.

Par suite de travaux considérables, dont elle fut l'objet aux XVII^e et XVIII^e siècles, on la diminua au profit de la nouvelle sacristie bâtie par le curé Barbazan. Depuis, elle a cédé la place à un autel du Sacré-Cœur et son vocable a été reporté à une autre chapelle.

Chapelle de Saint Michel, dans la cathédrale. — La deuxième chapelle de l'abside de Sainte-Croix (côté droit), qui était de temps immémorial, désignée sous le vocable de « petite chapelle de la Vierge » — alias *sacellum Parvæ imaginis B. Mariæ*, reçut, entre 1818 et 1825, le titre de *Saint Michel*, titre qui lui fut conservé par Mgr Dupanloup, lors de la restauration des chapelles absidales.

C'est donc cette chapelle qui remplace le « grand et le petit Saint-Michel » de nos pères.

L'homme, dans sa rage satanique, peut raser les têtes des croyants et les monuments religieux ; il ne peut ni atteindre leur conscience, ni abolir leur culte.

Saint Michel, de la « sonnerie de la Délivrance », en la cathédrale. — Au commencement du XIX^e siècle, l'un de nos évêques avait appliqué à l'une des chapelles de l'abside le vocable de saint Michel, expulsé de ses antiques sanctuaires ; vers la fin, un autre évêque, Mgr Touchet, en dotant sa cathédrale d'une sonnerie digne d'elle en l'honneur de Jeanne d'Arc,

(1) Cfr. VERNAULT-ROUAGNÉ et surtout DE BUZONNIÈRE, historiens d'Orléans.

dont la Cause avait été introduite en Cour de Rome, donnait au vocable de saint Michel une réelle sonorité. Cette *sonnerie*, dite de la *Délivrance*, comprenait cinq cloches (1) : le bourdon, *Jeanne d'Arc*, et ses quatre compagnes : SAINT MICHEL ; — *Sainte Catherine* ; — *Sainte Marguerite* ; — *Félix Dupanloup*.

Toutes ces cloches furent baptisées solennellement, le 1^{er} mai 1898, par Mgr Touchet, S. Em. le cardinal Coullié, le premier, « délia leurs langues », en agitant leur battant. M. l'archidiacre d'Allaines, du haut de la chaire, les salua, puis adressa aux parrains et marraines et à l'assistance une remarquable allocution.

Le lendemain, les cinq cloches étaient hissées et placées dans la Tour nord de la cathédrale.

Saint Michel suivit *Jeanne d'Arc*, pour l'accompagner dans sa demeure aérienne, comme il l'avait fait pendant sa courte vie, si bien remplie : *Custodiit eam Angelus... et non dereliquit eam* (2) ; et pour lui répéter, à chaque volée : « Va, fille de Dieu, va ! » (3).

Il convenait que le son émis par ces cinq cloches fût un chant. Notre poète, un enfant de la Beauce « orléanisante » l'a compris ; et il composait, pour le jour du quintuple baptême, une cantate, sous ce titre suggestif : *Le Carillon de la sonnerie de la Délivrance* (4).

Après avoir entendu la strophe des « voix », SAINT MICHEL, *Sainte Marguerite* et *Sainte Catherine*, après celle de *Félix Dupanloup*, JEANNE D'ARC chante la sienne.

Et le peuple orléanais, ému, de répliquer :

O cloches d'Orléans, pour Dieu, la France et Jeanne,
Sonnez, cloches, sonnez !

(1) Elles furent coulées, en 1898, à Saint-Loup-lès-Orléans, dans les ateliers, de M. Georges Bollée, maître fondeur.

(2) 5^e aut. des vêpres.

(3) Cette devise est inscrite dans le bronze, au-dessus de l'image de l'archange ; entre les frises, se lisent les noms de Mgr Fr. Desnoyers, son parrain, et de Mlle Suzanne Yver, sa marraine.

(4) V. *Annales*, année 1898.

Que votre large voix jaillisse et monte, et plane
Aux cieux rassérénés!
Dites-nous ce passé, dont la gloire est si belle,
Chantez le souvenir!

Mais le poète attend toujours un maître.

V. AURELIUS, C.

En marge du Carnet bleu

AMY LECTEUR, je te fais avis, comme parlent les *Curieuses Recherches*, que c'est en mon corps défendant que j'ay remarqué tout cecy, en place de Gingatz, iceluy estant party en lointaine visite...

Fallait-il, pour une fois, entamer un autre carnet? Que nenni! Je me suis contenté d'écrire en marge! — Hum! ceci peut être plus grave! — Attendez! En marge, le professeur note compliments ou critiques, l'érudit détache de savantes manchettes, l'écolier griffonne ses premiers croquis, et l'adolescent rêveur, ô Lamartine, laisse couler ses premières rimes. . . à l'aube du baccalauréat :

« Ceux-là seuls étaient beaux dans leur forme incertaine ;
« Ils avaient la fraîcheur des soleils de congés... (1).

Que vais-je écrire en marge du *Carnet Bleu*, ni professeur, ni érudit, ni depuis quelque temps — écolier, ni même... bien que j'estime l'agréable famille des Neuf Sœurs?

En marge des vieux livres c'est aussi le titre d'études délicates et infiniment habiles où M. Jules Lemaitre reproduit la manière des vieux auteurs! Serait-ce en ce sens que j'ai, téméraire, inscrit mon titre : *En marge du Carnet bleu*? Peine perdue en tout cas, et vous voilà prévenus!

Au surplus, j'écris au crayon : *Gingatz*, à son retour, pourra prendre sa gomme!

26 avril. — Le 26 est, un peu partout, la veille du 27. J'en profite pour préluder à mes pauvres souvenirs. N'ayant pas eu, jusqu'au 27 Avril, — retenez cette date! — le souci de la chronique, je n'ai pas consulté le baromètre chaque matin, ni remarqué assez les aspects changeants des choses.

Aussi, comme l'un des deux Labadens, dans Labiche, j'ai un vide! Seulement, ce n'est pas après, c'est « avant la salade »! Excusez-moi et ne vous plaignez pas trop! D'ailleurs vous aurez la salade!

(1) Constant Lx. CHARDANTIER. *Les Marges d'autrefois*.

27 avril. — « Rodrigue qui l'eût dit! — Chimène qui l'eût cru! ». Il faut, pour le narrer, des mots cornéliens!

Figurez-vous: trente ou quarante sapeurs-pompiers, pacifiques éteigneurs d'incendie, ont failli dans notre Mont paisible (oui, encore!) allumer et jeter le *brandon de discorde*! O terrible renversement des choses! J'ai hâte d'ajouter que ces braves n'y étaient pour rien: on avait donné à la *compagnie* un faux *point de direction*... ce que, dit-on, des arguments *frappants* ont voulu démontrer. Le *sinistre*, vite circonscrit, n'a pas prolongé ses ravages. Arrêtons-nous aussi, et mettons un *point*... à la ligne.

28 avril. — Avez-vous lu cette histoire d'une vengeance cruelle et hête? Un paisible professeur reçoit une bourriche. Flairant un cadeau délicat, il coupe joyeusement la ficelle. Sa femme, curieuse, l'aide à déballer; le petit garçon, penché, les regarde: « Dis maman, c'est des bonbons, des gâteaux! » Horreur! Une explosion épouvantable! Le monsieur, la dame, le petit garçon sont terriblement blessés par la bombe que cachait ce colis inoffensif.

Eh bien! ne le dites à personne! Cela m'est arrivé! Voyez-vous, devant saint Michel, sur l'une des crédences, un paquet laissé là, comme par mégarde? Il est enveloppé d'un gros papier brun retenu par des épingles-nourrice. Attention, vous dis-je: c'est le dernier mot de la bombe bourgeoise! Bravement, j'approche, je palpe d'une main légère! Sous l'épaisse enveloppe, un court cylindre droit: l'explosif liquide qu'il suffit de renverser! Un éclair, une détonation effrayante... Les lustres déchiquetés, les porte-cierges tordus, l'autel et saint Michel lui-même noirs de poudre, peut-être effondrés! Et moi-même, moi qui vous parle! Ah! Monsieur! De grâce, ne touchez pas: danger de mort! Vous avez raison et je vous obeis... Un quart d'heure se passe... Un Monsieur, sa femme pénètrent dans l'église, furtifs, hagards! Une genuflexion rapide, vite à la chapelle de saint Michel. Alors une explosion... mais de joie! « Ah! je savais bien, murmure Madame un peu haut, quelle chance! » Et saint Michel, toujours étincelant dans sa cuirasse d'argent, y gagne une courte prière de gratitude.

Décidément, aujourd'hui, tout rate, même le tonnerre! Pourtant, quels nuages menaçants autour de l'Archange doré! C'est une vague de chaleur qui nous baigne avec l'orage; mais, pas le moindre grondement. Pour finir, quelques gouttes d'eau qui s'écrasent sur le gravit.

29 avril. — Tandis qu'à *Saint-Aubert-du-Péril* on fait le nécessaire pour la messe du lendemain, des coups formidables retentissent! De la petite terrasse bien à l'abri derrière

les roches, on voit d'énormes projectiles qui s'élèvent dans le ciel et retombent dans la « rivière Couasnon ». L'eau rejaillit en éventail. Holà ! les *Michelettes* se seraient-elles reveillées pour bombarder l'ombre de Lord Scales ? — Ra-surons-nous et rendons grâce à l'entente cordiale. Il s'agit, tout prosaïquement, des mines qui, sacrilèges, déchirent les rudes flancs de notre rocher. Dans la grève, au pied des vieilles tours, elles éclatent coup sur coup. L'heure presse, et il faut finir la tranchée avant le retour de la mer.

30 avril. — Connaissez-vous *Saint-Aubert-du-Péru* ? Si vous



L'antique chapelle, comme une barque à l'ancre, repose...

aimez la poésie, si votre piété ne dédaigne pas cette aile de plus pour s'enlever vers Dieu, allez entendre, en cette humble chapelle de granit, une messe matinale.

On descend la vieille rue silencieuse, où ne sonne même plus le pas du soldat de garde ; on se dirige, par la grève, le long des rocs déchiquetés, éboulés depuis des siècles, noircis et polis par le flot. Au pied du petit bois où déjà chantent les merles et fleurissent les lilas parmi les chênes tordus sous le vent du nord, l'antique chapelle, comme une barque à l'ancre, repose sur le bloc énorme qui garde, imprimé dans le granit, le pied du petit Bain. Souffles de printemps et parfum de légende, émouvants souvenirs et soucis de l'heure présente emplissent le cœur, bercent, embaument, avivent la prière !

Là, nous faisons, aujourd'hui, les *Rogations de la Mer*. La petite chapelle est remplie d'enfants, de jeunes filles ; de

pieuses Montoises reçoivent la sainte communion. Mais, à ces charmes suaves, les litanies des saints mêlent de graves pensées. Que de fois, ce tranquille sanctuaire a reçu les sombres lames qui se brisaient à son socle de granit !...

« Afin que vous nous donniez les biens de la terre, la santé et la fortune pour vous servir, la paix pour vous aimer de concert, l'unité dans la foi sous la conduite de nos pasteurs —, au pied de Saint Aubert, devant la mer qui révèle votre puissance, donne à notre Mont son pittoresque, lui attire des visiteurs, et courbe encore ses vagues en révolte sur le signe de l'Archange Saint Michel — nous vous prions, Seigneur ! »

— En vers comme en prose, en un mot dans *les Lettres*, l'orthographe est de mise et conserve ses droits. Si donc vous écrivez tantôt *linitamarresque* (avec deux R.) et tantôt *linitamarresque* (avec un seul R.) vous faites, au moins une fois, de la fantaisie. Appelez cela, *faute d'orthographe* : c'est de l'humilité, puisque l'humilité est la vérité. Dont acte, bien volontiers. Inutile d'insister et d'y mêler des tiers, même en *Association* ! Je n'aime pas les *fractions*, surtout si vous prétendez employer le *plus grand commun diviseur* des humains : disons, le *mauvais vouloir*.

1^{er} mai. — *L'Ascension*. — C'est la fête où les âmes, éprises d'idéal, se donnent rendez-vous au Ciel ! J'en sais qui savourent, aujourd'hui, un avant-goût de la *vraie joye*, au Dôme merveilleux de Milan ! Milan, ville historique cent fois, et particulièrement à cause du fameux édit de Milan, par lequel Constantin, en l'an 313, donnait la liberté aux chrétiens. Saint Michel qui, d'après la tradition, eut sa part providentielle dans l'épanouissement de l'idée chrétienne, devait mêler son souvenir aux solennités constantiniennes. Ayez confiance ! d'un coup d'aile, l'Archange peut, du sombre Mont couronné par son sanctuaire, s'envoler jusqu'aux bords du Pô et du Tibre, où il retrouve une autre citadelle dominée par son image.

2^e mai. — Encore des pompiers ! Cette fois tout se passe en harmonie. Rien ne vient troubler le *concert*, pas même les sociétés musicales qui nous arrivent de Janzé (Ille-et-Vilaine). Hier, se tenait là un grand concours de *musique*, ou de *musiques*, comme vous voudrez.

Je vous signale, au passage, 40 musiciens de Baule (Loiret). Tous les premiers prix de la section ! Oui, monsieur ! Et ce sont de bons chrétiens qui insistent pour voir l'église et la visitent pieusement. L'un d'eux me confie tout le bien accompli, dans la paroisse, par cette *harmonie catholique*. Des

Cerclots quoi ! dirait un sourdin, ou seulement mon ami Raoul de Villedeieu.

3 mai. — « Vite du nerf ! Oh, hisse !... » Et les lourds tubes de fonte roulent dans les tranchées ; le plomb fondu coule sur les raccords pour former un joint sûr ; puis, le béton dévale, enserre la conduite, qui disparaît bientôt sous les cailloux et la tanguie. Le travail enfiévré se poursuit. Sera-t-il achevé avant l'arrivée de la mer ? Car la morte-eau est finie ! Voici le commencement de la marée !... Vite ! Hélas, c'est trop tard : faute de quelques heures, il faudra clore le tout à l'égout avec



Les lourds canons d'airain à sa porte accroupis...

un clapet de fortune, de *mauvaise fortune*, pense l'entrepreneur, car la mer est trop près, et le Couesnon trop loin !

4 mai. — Saint Michel fête Jeanne d'Arc ; de pieux Montois, mettons surtout au féminin, font la sainte communion. L'avoisements discrets ; le soir, illuminations plus discrètes encore. Comment voulez-vous ? Un temps affreux !

A l'église, au-dessus de l'autel, la pure héroïne apparaît, guerrière et libératrice. Que Rouen célèbre la martyre, et, dans les splendeurs de l'apothéose, enveloppe les flammes rouges du bûcher ! Au Mont-Saint-Michel, il faut cueillir, pour la Pocelle, les roses blanches des années paisibles que l'Archange illuminait de radieuses apparitions, les roses d'or du triomphe dont il enguirlandait l'étendard victorieux.

5 mai. — Puisque la mer envahit les tranchées de la grève,

travaillons à l'abri du flot, sous la porte de l'Avancée. Là, ce n'est pas le rocher, mais la pioche n'a pas meilleur jeu. « Quel solide mortier ! me dit un ouvrier qui ne trouve pas le joint ; on n'en fait plus comme ça ! » Aussi, les mines, de nouveau, crépitent, à la barbe des *michelettes* qui tressaillent sur leur affût de granit. Je pourrais dire que le vieux Mont vit, ce jour-là,

... bondir et hurler d'aise.

« Les lourds canons d'airain à sa porte accroupis ! »

Mais, je ne suis pas Victor Hugo.

7 mai. — Quand on n'a pas de foire à soi, il faut bien emprunter celle d'autrui ! Allons à Pontorson ! Belle journée, avec un tout petit rafraîchissement, à l'heure de midi, juste pour abattre la poussière soulevée par le galop... des chevaux de bois ! Quelle fête ! Un jeune Montois qui s'est payé une tournée de *piste cavalière* en revient ravi. Quelle chevauchée il fera, cette nuit, dans son rêve !

Le chapelain de céans est allé, ce matin, au doyenné, « quérir les saintes huiles. » Peut-être, s'était-il muni, à cet effet, de la « *boulette qui se voit dans la trésorerie de l'Église de l'abbaye, d'argent doré, du poids environ de deux marcs, laquelle fut faite l'an 1632 par les soins du R. P. dom Bède, ou plutôt, — car les Curieuses recherches recitent en nota —, laquelle a été faite sous le prieur dom Charles de Malleville, l'an 1625.* » Non pas, et c'est, sans doute, la faute de la Révolution !

8 mai. — Des Belges : vingt-cinq ou trente, venus du pays flamand ou wallon, en passant par Jersey. Des étudiants probablement, car ils semblent avoir l'habitude du *monôme* !

J'avais raison : ce soir ils manifestent, pacifiques, sur les remparts, à la lueur de rares lanternes, et chantent ce refrain qui a bien sa saveur de terroir :

« Vive la bière, vive la bière de mon pays ! »

Je ne sais s'ils se sont souvenus que leur capitale, Bruxelles, a saint Michel pour patron !

11 mai. — On va comprendre comment saint Michel s'associe, de près, aux fêtes constantiniennes. Pour l'expliquer, il fallait attendre la voix de cette renommée aux cent bouches : la *Presse*.

Lisons la *Croix* de ce matin : « Rome, 10 mai. Les pèlerins français ont assisté à la messe qui a été dite à l'Église de l'Arca « *Calli* par Mgr Lepetit, vicaire général de Coustances », et j'ajoute : directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel.

En ce jour de la Pentecôte, Rome est en fête. L'église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel célèbre aussi, dignement,

la venue du Saint-Esprit, grâce à l'appoint de nombreux touristes-pèlerins. Tantôt, j'ai retrouvé une lettre inachevée, commencée pour un ami, il y a quelque semaines. Voulez-vous en lire deux lignes ?

« Peu de touristes encore (cela n'est plus vrai!). Nous sommes chez nous. La Merveille familière et les vieux remparts, témoins de tant d'héroïsmes, semblent plus volontiers épancher leur trésor de souvenirs. Je me figure qu'ils se renferment dans un mutisme obstiné quand ils se voient envahis par la foule béate des excursionnistes qui comptent les marches et ne regardent l'horizon que pour découvrir Cancale et les îles Chausey sur les hauteurs d'Avranches! Il y a, je le veux bien, parmi ce troupeau qui se hâte, quelques vrais amis de l'Art; mais, que je les plains de repartir si vite, après avoir parcouru le Mont, comme on tourne les feuilletés d'un album ». Je maintiens mon opinion, mais, pour vous y trouver tous, bienveillants lecteurs, je multiplie volontiers les vrais amis de l'Art.

12 mai. — Lundi de la Pentecôte. Des pompiers, des pompiers, des pompiers! Depuis l'Ascension, ils font la chaîne ici, et les compagnies succèdent aux compagnies. Elles étaient, dit-on, cent-soixante au grand meeting de Saint-Servan. — Tenez, à force d'y puiser pour les pompes, ils ont mis à sec le bassin de Saint-Malo! — Et pourquoi pas, s'ils venaient de Marseille, têt!

Parmi la foule qui défile dans l'église, de pieux pèlerins s'arrêtent, entendent la messe, recueillis : paroissiens de Vaubadon (Calvados), pressés autour de l'autel de saint Michel, où célèbre M. le curé; enfants de Marie, de Saint-Georges-Buttavent (Mayenne), qui, l'après-midi, reviendront chanter à saint Michel un cantique d'au-revoir; jeunes gens de Fiers-de-l'Orne, qui se reposent d'une fête par un pèlerinage.

Vers onze heures, des clairons sonnent, des tambours battent, montant la rue; c'est le patronage de Saint-James qui vient aussi prier saint Michel. Charmants jeunes gens, disciplinés sur les rangs et pieux à l'église. Ils écoutent quelques paroles de bienvenue et retiennent la leçon que leur propose l'Archange au front casqué d'or, au cœur cuirassé de même, au bras armé pour Dieu d'une loyale épée. Après le repas assaisonné de gaieté, ils s'en vont à travers les sables jusqu'à Tombelaine. Les bérets blancs, comme des mouettes, fourmillent sur la grève grise. Ils reviennent saluer l'Archange et comme ils rentreront assez tard, par précaution, ils s'acquittent, tout au long, de leur prière! Bravo, les bérets blancs!

MRS ISLRS.

Échos & Nouvelles

Statues de saint Michel.

Le Chefresne (Manche). — « Charmante fête à l'occasion de la bénédiction des statues de saint Michel et de sainte Germaine Cousin, le jour de l'Ascension, avec le concours de la fanfare et de la maîtrise du collège libre de Villodien-les-Poêles.

Sermon documenté, pratique, touchant, sur l'éducation, donné par M. le chanoine Lebon. »

La Croix de Coutances et St-Lô.

Lors-le-Sautnier. — « Depuis que nous avons la statue de saint Michel dans la chapelle de notre communauté, il me semble que son culte se développe toujours de plus en plus parmi nous. »
Sœur A., Religieuse franciscaine.

Marseille. — « On vient d'ériger dans ma paroisse une très belle statue de saint Michel, ce qui facilitera l'extension du culte du grand Archange. »
I. G.

Pont d'Aubenas (Ardèche). — « Le 4 Mai, fête de Jeanne d'Arc et jour de première Communion à Pont d'Aubenas (Ardèche) une belle statue de saint Michel archange, don généreux d'une âme plus noble encore de sentiments que d'origine, a été inaugurée dans la belle église du Pont.

Un triduum préparatoire avait disposé les cœurs à la fête. Le prône du dimanche et le sermon du samedi précédent avaient expliqué les origines et les raisons de la dévotion au glorieux Archange dans l'Église catholique, en France surtout. La veille du 4 mai, des feux de joie annonçaient à la population la double fête du lendemain. L'église, décorée avec goût, était embellie encore par la statue du saint Archange placée au milieu du chœur afin qu'on la vit mieux, et qu'elle reçût plus facilement les hommages de la foule désireuse de la contempler à loisir.

A 6 heures et 8 heures, nombreuses communions, et enfin Grand'Messe solennelle, messe de Gounod, et chants de circonstance, en l'honneur de saint Michel et de Jeanne d'Arc.

Le curé de la paroisse monte en chaire et, après une allocution chaleureuse, bénit la statue. Il faut dire qu'à toutes les messes des images de saint Michel, ornées de la fleur de Jeanne d'Arc, furent distribuées aux fidèles par les jeunes filles de l'Association qui porte son nom.

A Vêpres, les enfants admis à la première Communion ont défilé au chœur près de la statue, renouvelant devant elle

leurs promesses du baptême, renonçant à Satan en face de celui qui l'a terrassé et précipité aux abîmes.

A huit heures, sur les deux rives de l'Ardeche, une illumination, rappelant un peu celle de Lyon le 8 décembre, fit vraiment grand plaisir à la population du Pont et d'Aubenas.

En Océanie. — Une lettre que nous envoie de Kolopelu une religieuse-missionnaire nous donne de bonnes nouvelles touchant la dévotion à saint Michel.

« Saint Michel est bien aimé à Futuna : il est invoqué dans toutes les familles, matin et soir. Je dis dans toutes les familles ; oui, c'est bien sûr, car nous n'avons pas de ces MM. F. — heureusement — parmi nos négillons.

Nous recevons les *Annales de saint Michel* régulièrement, ce dont je vous suis très reconnaissante, car c'est avec un grand plaisir et le plus vif intérêt que nous les lisons, nous tous, membres de la mission qui se compose de 3 Pères et 4 Sœurs. »

S. M. DE ST L.
du T. O. R. de Marie.

Le coin de la Presse.

Le Bulletin d'Avril de la Société *Les Amis du Mont-Saint-Michel* est paru.

Il publie l'annonce de grandes fêtes. Elles seront données en Juillet prochain, au Mont-Saint-Michel, sur l'initiative de la Société, à l'occasion d'un Cinquantenaire qui doit être une véritable solennité pour tous les amis de l'Art : *le Cinquantenaire de la suppression des Prisons du Mont-Saint-Michel.*

Un concours de poésie est organisé. Les fêtes dureront deux jours ; le premier jour : Tournoi, joutes, danses, cortège historique : *Une visite du roi François I^{er}, du Mont-Saint-Michel, l'an 1518* ; le second jour : Représentation.

Aux *Variétés*, le même Bulletin contient une fantaisie pleine de couleur sur le *Mont-Saint-Michel et les Fleurs.*

« ... Qu'il s'éveille vêtu d'aurore, qu'il se drapé de la brume argentée des matins, qu'il se dresse sous la chape d'or que le soleil de midi pose sur ses épaules de granit, qu'il s'assoupisse sous la résille d'azur pâle dont l'enveloppent les nuits de lune, le décor changeant que lui prodiguent les heures ou les saisons ne le peuvent satisfaire. Il exige une parure qui lui soit propre et, sur sa cuirasse de pierre, il jette un lumineux manteau de fleurs... »

Mais, ce n'est point encore la fleur favorite du Mont : sa préférée, c'est l'œillet, le tendre œillet de Saint Michel ; et dès qu'arrivent les beaux jours avec juin, c'est à lui qu'il emprunte la robe qui le voile de rose et mêle sa senteur fine aux effluves salins de la brise.

Alors la vision est magique du grand Mont, le pied cerné de l'émail glauque des flots ou du tapis blond des sables, la tête perdue dans la nue, érigeant sa masse rosée sur un ciel couleur de bleuets... »

M. Anselme Changeur est un poète qui regarde la nature avec les yeux d'un peintre, d'un peintre ayant quelque penchant pour l'impressionisme.

NÉCROLOGIE

Monseigneur ARCHAMBEAULT

ÉVÊQUE DE JOLIETTE (Canada).

Les *Annales de Saint Michel* s'unissent à la *Semaine religieuse de La Rochelle* pour pleurer la mort de Mgr Archambeault, Evêque de Joliette, au Canada.

Le vénéré prélat, âgé seulement de cinquante-quatre ans, pouvait compter sur de longues années encore pour travailler, dans son diocèse, à la gloire de Dieu. Il a été foudroyé, soudainement, par une attaque d'apoplexie.

Il était le premier évêque de Joliette ; élu le 27 Juin 1904, il avait été sacré le 24 Août 1904. Auparavant vice-recteur de l'Université Laval à Québec, il était devenu, avant son épiscopat, vicaire général de Mgr l'Archevêque de Montréal.

Il visitait le sanctuaire du Mont-St-Michel le 23 septembre 1900, et, à cette date, se faisait inscrire parmi les zéloteurs de l'Archiconfrérie. Très dévot à saint Michel, il avait placé son image dans ses armoiries et avait choisi pour devise le cri de l'Archange « Quis ut Deus ! » Nous avons confiance que l'Archange, Peseur des âmes, lui a fait bon accueil comme aux bons serviteurs du Maître Divin.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Tergnier : M. Virgile Leconte ; M^{me} Bouthier ; M^{me} Jeanne Leconte ; M^{lle} Adélaïde Braye.

Côte d'Or. — Dijon : M^{me} Marie Dupin.

Côtes du-Nord. — Tréguier : M^{me} Depincé. — Lamballe : Sœur Saint-Christophe ; Sœur Louise ; Sœur Octavie ; M. Francis Vieuloup. — Plancoët : Le R. P. Chevrel, ancien Supérieur du Collège diocésain de Valognes (Manche).

- Haute-Garonne.** — Toulouse : M. François Maose ; M^{me} Joséphine Dubosc.
- Hérault.** — Saturargues : M^{me} V^{ve} Balfort ; M^{me} V^{ve} Serveu.
- Ille-et-Vilaine.** — Montfort-sur-Meu : M^{me} Dubil.
- Loire.** — Saint-Martin Lestra : M. Pierre-Marie Pupier ; M. Claudius Chapuis ; M^{mes} Etienne-Is Chavaud ; Philomène Costard ; M^{me} V^{ve} Clavandine ; Joséphine Boinon ; Marie Roche ; Bénédicte Faye ; Marie Poulard.
- Cottaice : M^{me} Madeleine Chaze.
- Loire-Inférieure.** — Montoir-de-Bretagne : M^{lle} Rose Bouée. — Varades : M^{me} Terrien ; M^{me} Guério.
- Maine et Loire.** — Angers : M^{me} Audusseau ; M^{me} Chevalier.
- Manche.** — Tonneville : M. la Comtesse Destots. — Saint Jacques-de-Néhou : M. l'abbé Lenorrv, c. c. — Saint-Grvais d'Avranches : M. l'abbé Trémoisnel. — Boucey : M. Xavier Sautée. — Sainte-Anne-de-Buais : M^{me} Guillard. — Le Mesnil Rainfray : M. Frédéric Huot. — Saint-Lô : M^{lle} Germaine Troprès.
- Meurthe-et-Moselle.** — Nancy : M^{me} Vivier, *bien dévoté à saint Michel.*
- Nièvre.** — Decize : M^{me} V^{ve} Recourt, née Marie Gonnin.
- Nord.** — Solre-le-Château : M^{me} Pauline Legrand-Béver, *associée très dévouée* ; M^{me} Jeanne Lamoris-Bauteau.
- Orne.** — La Lacelle : M^{me} V^{ve} Al. Vaugon, née Marie Lecog. — Marchemaisons : M^{lle} Justine Barel.
- Puy-de-Dôme.** — Viverols : M. Jean-Marie Bargeon ; M^{lle} Anne-Marie Bard.
- Basses-Pyrénées.** — Ciboure : M^{me} Marie-Françoise Priabé.
- Hautes Pyrénées.** — Tarbes : M^{me} Barreau.
- Haute-Saône.** — Vesoul : M^{me} Burger.
- Sarthe.** — Le Mans : M^{me} Marchand.
- Savoie.** — Chambéry : M^{me} Delphine Lieutaud.
- Haute-Savoie.** — Annecy : M^{me} Adèle Vernex ; M^{me} Fr. Dobouloz ; M^{me} Mélanie Bozon. — Archamps : M. Charles Burdet.
- Seine.** — Paris : M. Robert Forthomme ; M^{me} V. Murais ; M^{me} Aussias ; M^{me} Gaurdy ; M^{lle} Henriette Jolliot ; M^{lle} Henriette d'Agier.
- Somme.** — Albert : Mgr Godin, *curé doyen, le prêtre zélé qui restaura le pèlerinage de Notre-Dame de Bréhères.*
- Yonne.** — Seignelay : M. Antoine Msrache.
- Amérique du Nord.** — Saint Pierre et Miquelon : M^{me} V^{ve} Portais ; *sédatrice bien dévouée.*
- Suisse.** — Fribourg : Sœur Pauline Yüer ; Sœur Julienne Fournier, *des Filles de la Charité.*
- Canada.** — Joliette : Mgr Archembeault, *évêque de Joliette, sédatrice de l'Archiconfrérie.* — Saint-Hyacinthe : Révérende Mère Euphrasie de Saint-Joseph, *des Sœurs adoratrices du Précieux Sang.*

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !..

NOTA. — L'abondance des matières nous oblige à remettre les Actions de Grâces au prochain numéro.

Le Gérant : FB. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FB. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE — DANS LES FERS. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN. — MON CARNET BLEU. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

DANS LES FERS

Ceci n'est pas un sermon ; pas davantage une méditation. C'est la conversation d'une âme qui se souvient et qui se parle à elle-même.

D'abord, j'ai ouvert le *Livre des Actes*, dont j'ai relu, pour la centième fois, le chapitre XII^e :

« En ce temps-là — vers l'an 43 — le roi Hérode se saisit de quelques membres de l'Église naissante pour les mettre à mal. Il passa au fil de l'épée Jacques, frère de Jean. (C'était Jacques le Majeur, « le fils du tonnerre », l'évêque de Jérusalem.) Puis voyant que son geste homicide plaisait aux Juifs, Hérode fit arrêter Pierre aussi. C'étaient alors les jours des azymes. S'étant emparé de Pierre, il le mit en prison et le fit garder par quatre escouades de soldats, résolu qu'il était de le traduire devant le peuple après la Pâque.

« Pierre était donc en prison, sous bonne garde ; et l'Église priaient Dieu sans relâche pour lui. Or, la nuit même qui pré-

céda le jour où Hérode devait le faire comparaître, Pierre dormait entre deux soldats. Il était lié de deux chaînes. Des soldats devant la porte gardaient la prison.

« Et voici qu'un ange du Seigneur apparut, et une lumière brilla dans la cellule. L'ange toucha Pierre au côté, l'éveilla et dit : « Lève-toi vite. » Et les chaînes tombèrent de ses mains. L'ange lui dit : « Mets ta ceinture et chausse les sandales. » Pierre obéit. L'ange reprit : « Prends ton vêtement et suis moi. »

« Pierre sortit et le suivit ; et il ne savait pas que ce qui se faisait par l'ange était vrai ; il croyait plutôt voir une vision.

« Passé la première et la seconde garde, ils arrivèrent à la porte de fer qui donnait sur la ville ; elle s'ouvrit toute seule devant eux ; ils sortirent et s'avancèrent dans la rue. Aussitôt l'ange quitta Pierre, qui, revenu à lui, dit : « Maintenant je sais à coup sûr que le Seigneur a envoyé un ange et m'a soustrait à la main d'Hérode et à toute l'attente du peuple juif. »

Il n'était point nécessaire, pour immortaliser cette scène, qu'un grand peintre en fit le sujet d'une de ses compositions les plus célèbres. Le récit de saint Luc, si dramatique et si vrai, suffisait à la faire vivre dans la mémoire des hommes. On a plaisir néanmoins à suivre les péripéties de la délivrance de saint Pierre dans la fresque que Raphaël a dessinée et peinte sur la paroi des fameuses chambres de Jules II, au Vatican.

Au centre, dans un flot de lumière miraculeuse, un ange de grande beauté réveille saint Pierre, qui dort d'un profond sommeil. Voyez les gardes, à droite et à gauche ; voyez les chaînes qui les reliait au prisonnier : « Vite, vite ! » semble dire l'Ange.

Puis, considérez, dans l'angle de droite, la suite de la scène : Saint Pierre, imperturbable, suit son Libérateur, inondé de lumière. Sur les obscurs degrés, « devant la porte de fer », les gardes sommeillent. L'Ange et le Pape vont leur échapper, en passant près d'eux, au-dessus d'eux, si j'ose dire, le plus paisiblement du monde, sans se départir un instant de la



LA DÉLIVRANCE DE SAINT PIERRE. — Fresque de Raphaël, au Vatican.

sérénité qui enveloppe tout ce drame de l'évasion apostolique

A gauche, c'est le réveil des gardes ! Et quel réveil ! Leur prisonnier s'est évadé ! Les pauvres soldats, stupéfaits, songent à leur avenir brisé, à la colère d'Hérode, au châtimeut qui les attend. Raphaël a exprimé tout cela avec sa maîtrise incomparable.

On croit communément que l'Archange saint Michel fut le libérateur de saint Pierre. Le texte sacré est muet à cet égard, « Un ange », dit-il. Il n'y a donc pas lieu de recourir ici à l'interprétation — qui fait loi aux yeux des Saints Pères et des commentateurs — d'après laquelle saint Michel serait désigné dans l'Écriture, toutes les fois qu'il y est question de l'ange. L'ange par excellence, en effet, c'est saint Michel. Ceci ne saurait être douteux.

Mais l'auteur du *Livre des Actes* a écrit : « Un ange. »

Quel ange ? « Quand il s'agit de la délivrance de l'Église, dit un pieux auteur, il est difficile de ne pas croire à l'intervention de celui qui est le patron et l'ange spécial du nouveau peuple de Dieu comme il le fut de l'ancien. »

Cette manière de voir n'a rien que de raisonnable et de conforme à l'interprétation traditionnelle. Aussi bien convient-il d'ajouter qu'une croyance respectable attribuée à saint Michel la fonction de gardien du Souverain Pontife. Honneur incomparable, et pour le Pape d'avoir un si glorieux protecteur, et pour saint Michel d'avoir un si noble client ! Mais si cela est — et pourquoi non ? — le Prince des Anges a dû exercer sa charge d'abord en faveur du Prince des Apôtres ; et puisque, dans les circonstances que nous rapportent les Actes, un ange est intervenu, concluons que cet ange n'est pas autre que saint Michel.

Pierre était délivré, cette fois. Cependant vint un jour où se réalisa définitivement pour lui la prophétie du Maître. « En vérité, en vérité, je te le dis, quand tu étais plus jeune, tu te

ceignais toi-même et tu allais où tu voulais ; mais quand tu seras vieux, tu étendras les mains et un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudras pas. » Saint Jean, qui rapporte ces paroles, observe : « Il (Jésus) dit cela, indiquant par quelle mort Pierre devait glorifier Dieu. Et après avoir ainsi parlé, il ajouta : Suis-moi. »

Pierre suivit Jésus et fut emprisonné une dernière fois à Rome. Le Tullianum, trou infecté et noir, que la piété chrétienne visite depuis ce temps, et dont elle baise avec vénération les parois humides, fut la dernière prison de saint Pierre. De là il sortit chargé de chaînes. Peu après il était pendu au gibet, la tête en bas ; grâce suprême accordée au disciple qui poussa l'humilité et l'amour jusqu'à vouloir mettre entre lui et son Maître cette différence dans le supplice. Alors l'ange n'était pas intervenu, si ce n'est, j'aime à le croire, pour consoler et encourager.

C'est que l'homme de la triple profession d'amour était attaché à Jésus par des liens d'une puissance autrement irrésistible que les chaînes des prisons juives ou romaines. Or, l'amour attire et retient. Quels liens s'étaient noués, le jour où saint Pierre protesta au divin Sauveur ressuscité : « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime ! » L'apôtre s'est attaché à son Maître ; il l'a suivi dans le martyre et dans la gloire.

Ici-bas, l'Église partage les destinées de son fondateur divin. Son douloureux avenir ne lui a pas été dissimulé, d'ailleurs. « Voici que je vous envoie, agneaux, au milieu des loups... Ils vous traineront devant leurs tribunaux, ils vous flagelleront, ils croiront bien faire en vous poursuivant de leur haine. » Mais aussi, comme pour le Christ et pour saint Pierre, la délivrance s'opère et la liberté luit de temps à autre aux yeux de l'Église. Délivrances miraculeuses, libertés inattendues, qui ouvrent aux apôtres de tous les âges « la porte de fer qui conduit à la cité ». Alors la prédication se fait entendre

mieux et plus loin; ses succès éclatent, son influence rayonne et pénètre les âmes et les institutions.

Voici que nous célébrons, en cette année 1913, le seizième centenaire de l'édit de Milan. L'univers chrétien s'associe aux solennités pontificales qui le commémorent à Rome. Pie X l'a voulu et, à cet effet, il a daigné ouvrir à tous les fidèles les trésors du Jubilé.

« L'édit de Milan, a-t-on écrit, est une victoire du catholicisme, méritée par trois siècles de loyalisme à toute épreuve, d'endurance aussi et d'héroïsme; cette victoire est tout autant une victoire du droit, d'un droit nouveau que le christianisme impliquait, réclamait, et qui triomphe avec lui (1). »

La nouveauté de l'Édit libérateur n'est pas de reconnaître la propriété ecclésiastique, puisqu'elle l'était antérieurement à 303. Pas davantage ne devons nous voir un pas décisif vers la liberté dans ce fait que, en 313, Constantin répudie comme « sinistres » les mesures édictées par lui, de concert avec Licinius, contre le nom chrétien, deux ans auparavant. Cependant, quelle volte face s'est donc produite devant le pont Milvius!

Lisez le texte que nous ont conservé Lactance et Eusèbe : « Désormais, que librement et simplement, *libere ac simpliciter*, tous ceux qui veulent pratiquer la religion des chrétiens puissent la pratiquer sans être inquiétés ou molestés. » Dans la lettre d'envoi qui signifie l'édit aux gouverneurs des provinces, Constantin et Licinius déclarent : « Nous avons donné aux chrétiens la liberté pleine et absolue de pratiquer leur religion »

Voilà qui est bien et qui change de « l'intolérance légale, absolue, de Dioclétien et de Galère. Grande est la signification politique de ce désaveu après que l'effort de l'intolérance a été si conscient, si extrême, et que, en tant de régions, dans l'Orient, l'Asie, l'Égypte en particulier, la politique persé-

(1) Mgr Pierre BATTIOLI : L'Édit de Milan et ses origines de la liberté religieuse. — (Dans le *Correspondant* du 16 mars 1913.)

cutrice a eu pour allié, sinon pour inspirateur, le fanatisme païen populaire, vivace encore, et l'anticléricalisme déclaré de l'aristocratie et des gens des lettres (1). »

Cependant là n'est pas encore toute la nouveauté, la nouveauté essentielle de l'édit de Milan; elle est plutôt dans cette phrase de la lettre aux gouverneurs :

« Cette liberté étant octroyée par Nous aux chrétiens, Ton Excellence comprend qu'aux autres aussi est octroyée semblablement la faculté d'avoir chacun la liberté de sa religion et de son culte, et une liberté sans restriction : pour la paix de notre temps, en effet, Nous voulons que chacun ait dans le culte de son choix pleine liberté. Nous en avons décidé ainsi afin de ne paraître, en quoi que ce soit, manquer de respect à aucune religion. »

Comprenons bien qu'il ne s'agit pas, dans la pensée du signataire de l'édit, de consacrer une conception individualiste, toute moderne, du droit qu'auraient les hommes de *choisir* leur religion. Constantin et Licinius proclament — et ceci est nouveau — « le droit de toute divinité à être respectée dans ses fidèles ». Le culte officiel de la Rome païenne n'est pas aboli, sans doute; mais nul ne saurait être inquiété s'il refuse de s'y associer.

Les liens de l'Église sont brisés pour la première fois en 313. Trois siècles de prisons et de tortures, après quoi, l'Église, conduite par l'ange libérateur de Pierre, échappe à ses geôliers, franchit la porte de fer et s'en va sur la route qui mène à la cité! « Alors enfin, reprend Pie X, ce fut pour l'Église militante le premier de ces triomphes qui suivent, à toute époque, la persécution de tout genre, et de ce jour elle répandit de plus en plus ses bienfaits sur l'humanité (2). »

Or, nous aimons à le rappeler, une opinion commune et fondée veut que saint Michel ait été pour quelque chose dans

(1) Mgr Pierre BATTIOLI, *Ibidem*.

(2) Lettre apostolique édictant le Jubilé universel.

la conversion de Constantin et donc ait apporté l'appoint de sa puissance dans cette révolution libératrice. Que le chrisme constantinien n'apparaisse sur les monnaies qu'après la défaite de Licinius, en 324 ; qu'il ne soit « d'abord qu'une manifestation provinciale et exceptionnelle »,... nous n'y contredirons pas, certes. Mais l'édit de Milan est un événement trop important dans l'histoire de l'Église pour que nous ne citions pas à ce propos la célèbre parole du pape saint Grégoire : « *Quoties miræ virtutis aliquid agitur, Michaël mitti perhibetur.* Chaque fois qu'il y a prodige, il y a mission de saint Michel. »

Le fait miraculeux qui a déterminé la conversion de Constantin est donc *michelien* au premier chef. Ceci a été rappelé, il y a peu de mois, dans cette *Revue*.

N'est-ce pas le lieu d'espérer encore une mission de l'Archange libérateur ?

Car le Pape est prisonnier au Vatican... L'Église est entravée dans sa marche à la lumière et à la bienfaisance par la plupart des gouvernements, par ceux-là qui jadis s'inspiraient le plus de la doctrine et des préceptes du Christ. La « politique persécutrice » relève la tête un peu partout ; elle trahit, elle enchaîne et elle proscriit.

Au sein de nos assemblées parlementaires, combien encore sont prisonniers de leur parti ! Les malheureux, ils ont laissé forger les fers qui les relient aux gardes-chiourme dont ils ont accepté la tutelle, comme de vils esclaves. Quel ange lumineux les touchera au côté et les décidera à ceindre leurs reins et à chausser leurs sandales ? Qui leur rendra le courage de se libérer des fers ?

Et dans les rangs des catholiques, hélas ! combien qui sont esclaves ou de l'apathie ou du respect humain ? Ceux-là devraient relire l'édit de Milan et constater loyalement qu'ils retardent.

Mais aussi quel gouvernement moderne, vraiment soucieux

de la paix et du bonheur de son pays, édictera que tous ses fonctionnaires, que tous ses sujets peuvent librement et simplement pratiquer la religion des chrétiens sans être inquiétés ou molestés ?

Saint Pierre, qui, par le ministère d'un ange, avez été délivré des fers, obtenez encore à cet ange la mission divine qui rendra au Pape, à l'Église, aux âmes, la liberté.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de Juillet, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 5 Juillet, messe pour les Zélés et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 12 Juillet.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, et proposée pour le mois entier et plus spécialement pour la neuvaine : LE JUBILÉ UNIVERSEL.

Chacun trouvera dans les pages qui précèdent de quoi éclairer sa religion sur ce point. Il ajoutera telles réflexions que la piété lui suggérera.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants ; 2^o Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces deux indulgences.) — 3^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE : 2 août, fête de Notre-Dame des Anges, dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Saint Amand-Blot, *de Port-au-Prince* ; M. Jean-Baptiste Genest, *de Québec* ; M^{lle} Clémentine Lelièvre, *de Fumay* ; M^{me} Augustin Masséaux, *de Saint-Gilles les Hauts de la Réunion* ; M^{me} la Comtesse de Bourmont, *de Châlons-sur-Marne*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 mai au 15 juin, inscrits : **820.**

Dans ce total sont compris les associés enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Armagh, Beauvoir-sur-Miort, Bordeaux, Bucarest, Cap Haïtien, Chalons-sur-Marne, Charancieu, Ebange, Dijon, Fives-Lille, Fumay, Fort-de-France, Genève, Grand-Montrouge, Hammersmith, Jérusalem, Limoges, Lons-le-Saulnier, Marseille, Montaud, Montreux, Montréal, Middleton, Montpellier, Melun, Metz, Mucharz, Nantes, Nuits-Saint-Georges, Ottawa, Oisy-le-Verger, Orto, Paris, Pleure, Surgères, Saint-Affrique, Saint-Leu, Saint-Étienne, Turin, Toulouse, La Varenne, Vaux Andigny, Villefranche, York.

CONSÉCRATIONS — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

18 MAI. — Joseph-Mathurin Simon ; Joseph-Marie Le Sergent ; Alexis Derrien, *de Meston* ; Marie-Désirée-Louissette Darimil ; Marie-Louis-Eugène Bonnier ; Louis-Sébastien-Scholastique Charlery ; Sylvestre-Gérard-Marie-Gabrielle Charlery ; Maurice-Georges Charlery ; Clod-Marie-Benée Charlery, *de Fort-de-France*. — 20 MAI : Noël Bédrome ; Roger Bédrome ; Marie-Louise Bédrome, *de Villefranche*. — 21 MAI : Marie-Michel-Pierre Chauvelot, *de Paris* ; Solange Neveu, *de Busançais*. — 28 MAI : Louis-Claude Dumollard, *de Mâcon*. — 29 MAI : Jean-Pierre Dor, *de Paris*. — 31 MAI : Bernadette de Bretagne, Elisabeth de Bretagne, Guy de Bretagne, *de Paris*. — 1^{er} JUIN : Bernard-Paul-Jean-Marie Thomas, *de Nuits-Saint-Georges* ; Anne-Renée Bouley, *de Paris* ; Hubert de Coster, *de Thieft*. — 4 JUIN : Joseph Tonon, *de Fumay* ; Jean-Mathurin Dolo, *de Guingamp*. — 5 JUIN : Pierre-Victor-Michel Jean Aubert, *de Paris* ; Jean-André Piffet, *de Petit-Verly* ; Marie-Albertine Derrien ; Joséphine Derrien ; Joséphine-Marie

Gaudin ; Mélanie-Jeanne-Marie Gaudin, *de Meston* ; Théodore Mondon ; Michel Frantz, *de Saint-Leu de la Réunion* ; Marie-Joseph-Alphonse-André Sicot, *de Niort* ; Marguerite Morisset, *de Ottawa*. — 10 JUIN : Henri Dargains, *de Saint-Jean de Luz*. — 11 JUIN : Madeleine-Marie-Philomène Lily ; Honorine-Marguerite-Marie Mevel *de Londerneau*. — 12 JUIN : Marthe Rondet, *de Châlons-sur-Marne*. — 15 JUIN : Etienne-Marie Mahot, *de Nantes* ; Joseph-Ferdinand Barthélémy Saint-Pierre ; Joseph-Gérard Fremblay ; Joseph-Paul-Emile Fetreault ; Marie-Virginie-Yvette Desjardins, *de Saint-François d'Assise de la Longue Pointe* ; Pierre-Jean-Marie-Georges Georget, *d'Auranches*.

MERCI. — Merci d'abord à la généreuse bienfaitrice qui a bien voulu se défaire, en faveur de l'autel de saint Michel, d'un magnifique châle en crêpe de Chine et de fort belles broderies.

Merci pour le voile de ciboire et les deux vases de cuivre, reçus de Batavia.

Échos & Nouvelles

« Les Légendes. »

Sous ce titre, l'*Éclair* du 2 Mai publiait un article très documenté de l'éminent historien-archéologue M. Franz Funck-Brentano. Il y a plaisir et vraiment légitime satisfaction à voir flétrir, par cette plume érudite et sûre, « les Légendes criminelles » du Mont-Saint-Michel. Après avoir résumé, dans une brève description, toutes les beautés du paysage et de l'architecture, toutes les gloires des lettres et de l'histoire, M. Funck-Brentano proteste avec énergie contre des légendes qui ne peuvent laisser de nos ancêtres qu'une « impression d'horreur, de dégoût, de répulsion. » Et il prend un exemple. « Dans un de nos journaux les plus répandus, dit-il, je lisais récemment encore, concernant Henri Dubourg et sa captivité, sous la plume d'un écrivain renommé, des histoires à « dormir debout, ou plutôt à dormir d'une manière effroyable » à cause des inévitables cauchemars, car, franchement, mon « excellent collaborateur et ami André de Lorde est un « terroriste » de petite envergure en comparaison de quelques « notoires historiens. »

Puis M. Funck-Brentano donne la biographie de Dubourg, de son vrai nom Victor de la Cassagne, qui ne fut pas protes-

tant, qui n'eut ni femme ni enfants, mais qui fut en revanche espion et traître à sa patrie, et pour ce motif arrêté à Francfort par un parti de Français et transféré au Mont-Saint-Michel où il fut mis dans la fameuse cage, le 20 Août 1745. Châtiment justifié, d'après Voltaire lui-même (Œuvres complètes, éd. Beugnot XXVIII, 248). D'ailleurs ce n'était pas le supplice qu'on raconte. Les religieux de l'Abbaye furent pleins de sollicitude envers leur « pensionnaire ». Ils lui firent faire pour un millier de francs de linge de corps et de vêtements chauds ; ils le nourrissent avec soin. Mais au bout de *un an et six jours* —, et non pas *vingt-deux ans* —, « Dubourg, pris de « désespoir, se laissa mourir de faim (26 Août 1746) en dépit « des religieux qui, depuis douze jours qu'il ne voulait plus « manger, s'efforçaient de lui faire avaler du bouillon. »

Retenons la conclusion de l'article : « Il nous convient « aujourd'hui, plus que jamais, d'avoir le respect de notre « histoire et d'en admirer, le cœur à l'aise, les gloires et la « beauté. »

Le cas de Dubourg est étudié à nouveau dans un livre qui vient de paraître et qui a pour titre : *Les Prisons du Mont-Saint-Michel*, par Ét. Dupont. Il va de soi que l'auteur arrive aux mêmes conclusions que l'éminent bibliothécaire de l'Arsenal.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que, dès 1862, un archéologue de haute valeur, M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, avait réduit à néant les légendes attachées à la captivité de Dubourg. Voici la conclusion de cette étude, dont l'impartialité est au-dessus de tout soupçon :

« Il (Dubourg) ne fut pas dévoré par les rats, comme le soutient la tradition locale ; il ne succomba pas à une attaque de paralysie, comme plusieurs archéologues l'ont pensé ; mais il mourut dans un accès de folie furieuse déterminée par la souffrance et le désespoir... Sur tous ces points la vérité est assez triste pour ne pas avoir besoin d'être surfaite. »

Il n'empêche que l'on continuera d'exploiter la crédulité populaire en lui contant de ces histoires à dormir debout — ou plutôt, comme dit M. Funck-Brentano, — des histoires « à dormir d'une manière effroyable, à cause des inévitables cauchemars » qu'elles déterminent.

Le Mont Saint-Michel au Sénat.

Dans sa séance du 2 mai, le Sénat a discuté — enfin — le budget des beaux-arts. A propos du chapitre 63 : *Monuments historiques*, — *Monuments appartenant à l'État*. — *Ouverture de la digue du Mont-Saint-Michel, 1.710.250 francs*, M. Gaudin

de Villaine a présenté quelques observations et demandé trois choses : « le renforcement de la digue côtière, depuis Céaux jusqu'à la digue du Mont-Saint-Michel, pour empêcher les retours de mer ; la suppression de la digue de Roche-Thorin ; enfin un travail qui ramènerait les ruisseaux dans la baie. » L'honorable sénateur a terminé en disant : « Ensuite nous nous occuperons de la Digue. » Cette manière de procéder n'offre rien que de sage en effet. On peut souhaiter toutefois que les deux opérations soient menées de front. Serait-ce trop demander à MM. les Ingénieurs ?

Dans la même séance, M. Dominique Delahaye a pris la parole pour défendre la vérité historique. « Les sables, a-t-il dit, menacent les constructions, et les gens qui entourent le Mont menacent le respect que nous devons à sa glorieuse histoire. » Le Sénateur de Maine-et-Loire a lu les passages les plus saillants de l'article de M. Funck-Brentano, cité plus haut, et demandé à M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts « s'il ne peut pas quelque chose pour empêcher ces calomnies historiques, ces sottises que l'on débite aux étrangers, aussi désireux que les Français d'admirer le Mont-Saint-Michel et qui, pensant voir les merveilles de notre histoire française, sont profondément choqués, peut-être plus encore que les Français, de ces sottises et de ces indignités que M. Funck-Brentano appelle des « légendes criminelles ». »

M. le Sous-Secrétaire d'État a donné un commencement de satisfaction à M. Gaudin de Villaine : le dérasement de la digue de Roche-Thorin est résolu... en principe ; une digue côtière sera construite. Reste seulement à trouver les 4 ou 5 millions indispensables. Quant aux « calomnies historiques », M. Bérard les flétrit d'un mot, que le Sénat applaudit ; il rappelle en outre que s'il est « désarmé » à l'égard de certains procédés, il avait pris des mesures efficaces de nature à renseigner le public.

Ce que l'on dit de nous.

La *Revue catholique de Normandie* du 15 mai 1913 renferme une chronique normande qui a pour objet le diocèse de Coutances en 1913. L'auteur, M. l'abbé Noël Langlois, consacre un paragraphe au Mont-Saint-Michel. Nous citons : « Avec la collaboration enthousiaste de Mgr Lepetit, vicaire général et curé du Mont-Saint-Michel, — et depuis l'an passé, ainsi que son collègue Mgr Leroux, prélat de Sa Sainteté, — Mgr Guérard a rendu au pèlerinage du Mont-Saint-Michel la splendeur des anciens jours. La concession par le Saint-Siège, l'an dernier, du privilège grégorien à l'autel de saint Michel dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel est la suite d'une

longue série d'accroissements obtenus pour le culte de l'Archange par l'Evêque de Saint-Michel.

« Sur son invitation, aux grandes solennités michelliennes, vers le rocher choisi pour son principal poste terrestre par le prévôt des armées célestiales, affluent comme au moyen âge les prélats et les peuples. »

Le même numéro de la *Revue catholique de Normandie*, à l'article *Bibliographie normande*, cite plusieurs études historiques parues dans les *Annales du Mont-Saint-Michel*, en ces derniers temps.

Le Journal d'un Pèlerin

J'AVAIS résolu de ne rien écrire, à cette place « d'une lointaine visite », dont l'intérêt réside exclusivement, en somme, dans les grâces qu'elle vaut et dans les charmes qu'elle apporte. Un pèlerinage à Rome et aux villes saintes de l'Italie saurait-il intéresser personne aujourd'hui, à travers les phrases mortes d'un récit cent fois fait, et de main de maître ?

Mais voici que mon embarras s'accroît étrangement. Le plus aimable des confrères s'est avisé d'écrire en marge de certain *Carnet bleu* des choses savoureuses, des observations fines et piquantes; il a même *révélé*, à la façon des modestes, ce que la grande Presse s'était chargée de publier : un Prélat très cher aux amis de saint Michel avait célébré, le 40 mai, la messe du Pèlerinage français à l'*Ara Cœli* !

C'était donc *en marge*. Le moyen que les pages elle-mêmes soient passées sous silence ?... On ne comprendrait pas.

Toutefois, j'ai le devoir de rappeler — et j'y mets la plus entière sincérité — que les notes marginales des vieux livres, quand elles sont d'une main experte ou vénérée, donnent à ceux-ci le meilleur de leur prix. A telles enseignes que des amateurs recherchent et se disputent les livres, non pour leur valeur ou leur antiquité, mais pour les surcharges qui les agrémentent ou les illustrent.

Heureux donc je suis et me proclame d'avoir respecté les

marges du *Carnet*, puisque ma seule chance de plaire, c'est à elles que je la dois.

Néanmoins, comme ce n'est plus ni le temps ni le lieu aux joyeux badinages, je demande que le *Carnet bleu* échange son nom contre celui, plus vrai et plus décent, de *Journal d'un Pèlerin*.

... Il est donc 7 heures 48, ce 29 avril 1913, et nous sommes à la gare de l'Est. Le train spécial de Pèlerinage est formé. Sur le quai s'agite et se presse une multitude de pèlerins... et de bagages de toutes natures, de toutes dimensions, de toutes couleurs. Ah ! la Direction a beau dire — c'est amusant de donner des conseils aux gens ! — « Allons, mes amis, le moins de bagages possible ! surtout pas de bagages encombrants ! Oh ! l'horreur ! » Elle est plaisante, la Direction. Allez donc vous embarquer pour trois semaines — ou presque — sans les munitions indispensables. Car, je le certifie, chacun est convaincu de n'emporter avec soi que le strict nécessaire.

Ah ! voici notre compartiment. Déjà tout le voisinage est peuplé, occupé, gardé et autrement qu'à *vue*, je vous prie de croire, « Le train est bondé », nous dit-on. Et quel train ! Le plus long et le plus lourd qu'on ait vu.

MM. les Directeurs, de graves et souriants ecclésiastiques se multiplient pour hâter les derniers préparatifs. Mais quoi ! tout est si bien prévu qu'il ne reste, à cet instant, plus rien à faire, rien qu'à attendre en paix le solennel « En voitures, messieurs, s'il vous plaît ! » et le signal du départ.

Mgr Lancelle a été l'organisateur infatigable et minutieux du pèlerinage. Tel nous le voyons ce matin, imperturbable et vigilant, tel nous le trouverons en toutes circonstances, durant les jours que nous allons vivre. Il est secondé admirablement par M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre, en qui nous sommes fiers de saluer un fils éloquent de notre Normandie. « Eh ! oui donc, me disait une voix autorisée, la Normandie n'est pas chiche de ses gloires ;

elle les prodigue à toutes les œuvres et à tous les pays. « Il est de fait que ce matin même, allant célébrer la sainte messe à Notre-Dame des Victoires, j'ai été interpellé par un brave homme : « Vous êtes au Mont-Saint-Michel?... Moi je suis d'Avranches ! » Encore un peu, et je crois que nous étions cousins.

Le « spécial » s'ébranle. Sur le quai, plus personne : les retardataires sont... introuvables. D'ordinaire il en est ainsi ; mais aujourd'hui c'est pour le bon motif.

Maintenant — les prières de l'itinéraire étant récitées — on fait connaissance. Les « bonjour » sont échangés comme si de toute leur vie les braves gens que nous sommes avaient demeuré dans la même rue du même hameau. Pourtant nous sommes venus, hier, de tous les coins de la France : de la Flandre et du Béarn, de la Bretagne et de l'Orléanais... Tantôt nous rejoindront : à Belfort, les pèlerins de l'Est ; à Otten (Suisse) ceux du Midi. Mais n'est-ce pas le lieu de rappeler la parole : *Cor unum et anima una* ?

Les « fortifs » sont franchies, puis les interminables faubourgs, la banlieue... Le train file avec une vitesse vertigineuse. Hum ! j'en connais qui ont fait leur testament avant de partir. Sans doute ils « provenaient » du célèbre réseau de l'Ouest-État. A l'Est, les déraillements sont imprévus... parce qu'ils n'arrivent jamais.

Voici les cultures maraîchères de l'Île de France, voici la houle verte des blés de la Champagne... et, naturellement, les conversations vont aussi leur train. Par exemple c'est une parisienne... une parisienne de l'Alsace, dont l'oncle est curé de l'autre côté des Vosges, au pays usurpé des casques à pointe. Elle conte avec humour ses exploits de vacances, chez l'oncle. N'a-t-elle pas imaginé de distribuer aux écoliers alsaciens de petits drapeaux français, que ces héros en herbe piquent fièrement à la casquette, sous le nez des policiers allemands. Je dédie son histoire à la génération qui monte.

Sachez aussi que l'on prie dans notre chapelle ambulante et

que l'on se conforme scrupuleusement aux prescriptions du « guidon ».

Troyes, avec sa cathédrale, Chaumont, Langres, sont salués au passage. Et Belfort donc et son Lion ? De la frontière j'imagine que les dégoûtés de la vie — y en a-t-il parmi nous ? — emporteront le meilleur souvenir. Ici, en effet, nous sommes invités à avancer nos montres d'une heure. Du moins en voilà une qui aura passé vite et sans trop de chagrin.

La Suisse jurassienne s'ouvre maintenant devant nous, avec ses défilés boisés, ses rivières bleuâtres, ses chalets à volets verts et à tuiles rouges. Bâle, « plaque tournante » de l'Europe centrale ! La température, plutôt accablante jusqu'ici, tiédit lentement, à mesure que le soleil décline et que se dessinent aux horizons prochains les cimes neigeuses des Alpes bernoises. Chacun s'étonne que la nuit vienne si tôt et que le soir ne se prolonge pas, comme en France. « Pas surprenant, explique un pince-sans-rire, nous avons avancé nos montres. »

Nous voici au terme de notre première étape. Sous le grand hall de la gare retentissent deux syllabes gutturales : Luzern ! Et l'on s'empresse de chercher son gîte. C'est vite fait : le maître d'hôtel vous attend ; il vous appelle par votre nom, vous indique votre numéro. En un clin d'œil chacun a trouvé sa place, celle qui lui convient... ou ne lui convient pas. Mais que dis-je ? Tous, en fin de compte, sont ravis... ravis de se débarrasser de la poussière et du charbon recueillis en cours de route.

Croiriez-vous qu'après le diner les pèlerins se hâtent de goûter les douceurs du repos ? Oh ! que non ! ce serait bien mal connaître les Français. Lucerne est si joli sous la clarté des lampes électriques, multipliées à l'infini par les eaux du Lac et de la Reuss ! N'est-ce pas qu'il fallait voir — et tout de suite — ce féerique tableau, et épeler sous les arceaux du Kapelbrücke ou Pont couvert de la Chapelle la légende des saints Léodégar et Maurice, patrons de Lucerne ?

... Elle n'a pas retenti à nos oreilles la corne du Righi... Le Righi — *regina montium* — est trop loin. Pourtant il est là : on l'aperçoit, couronné — ou plutôt masqué — par l'hôtel immense où Daudet a présenté pour la première fois son immortel Tartarin alpiniste, hirsute, équipé comme six Anglais. Hélas ! comme entrée en scène, ce fut un succès : Tartarin, lapin de garenne et lapin de choux, fut pris « pour une vache égarée, puis pour un rétameur chargé de ses ustensiles ». Dieu me pardonne ! la pensée, la claire vue de Tartarin m'a poursuivi tout le jour.

Les pèlerins laïques — de bons laïques ! — assistent à la messe dans la cathédrale. Les prêtres célèbrent les saints Mystères dans toutes les églises de la ville. L'église des Jésuites nous est assignée...

Il est 8 h. 40 lorsque le *Guillaume Tell*, un beau vapeur tout blanc, comme une mouette montoise, démarre, emportant vers Flüelen les 496 pèlerins. Quelle bonne idée de nous ménager cette délicieuse traversée après les fatigues d'hier !

Il fait plutôt frais. De gros nuages noirs voyagent incessamment du Pilate au Righi et nous préservent des ardeurs du soleil qui, sans eux, serait radioux. Weggis, Vitznau, (où s'amorce un fameux chemin de fer à crémaillère, « hideuse mécanique », que le Tarasconnais dédaigna,) Gersau, autant de coquets villages, nichés dans la verdure, et si près du rivage que toits rouges et clochers, sapins et lauriers se mirent dans l'eau tranquille.

Perdus dans une muette rêverie, les pèlerins contemplent le paysage... La route de Gersau à Flüelen serpente au flanc des monts, « jusqu'au long tunnel, ouvert de baies en terrasse du côté du lac. » C'est là que Tartarin — toujours — et son ami Gonzague, se firent mutuellement de sensationnelles révélations. Enfin le colloque se termina par l'aveu touchant : « Vous connaissez mes moyens comme alpiniste, ils sont médiocres ! »

Tellsplatte, la chapelle de Guillaume Tell ! Il y a longtemps que nous la cherchions des yeux. En dix minutes, quatre personnes m'ont demandé : « La chapelle de Guillaume Tell, s'il vous plaît ? » Enfin, la voici ! Salut au Libérateur de la Suisse ! Pas *mauvais*, il a existé, ce héros-là !...

Le *spécial* nous a rejoints à Flüelen... avec nos bagages. Sous le toit hospitalier de la petite station, des hirondelles ont élu domicile et construit leurs nids, avec le sans-gêne dont sont coutumières leurs sœurs du Mont-Saint-Michel. Maintenant nous abordons la grande montagne, franchement. Les tunnels hélicoïdes du Saint-Gothard intéressent toujours... quand on en est sorti, j'entends, et que l'on se convainc *de visu* des progrès de l'ascension. Les neiges aperçues là-haut font songer aux crevasses... « Té, mon bon, ces horribles crevasses ! » dont l'entretien est une des plus grosses dépenses de la Compagnie qui, au dire de cette mauvaise langue de Gonzague, exploite les curiosités naturelles de la Suisse.

A Goëschenen, buffet : les 496 sont debout, attendant que le Président récite le *Benedicite* ; une vraie communauté, vous dis-je. La chaleur est étouffante. Il n'empêche que le grand tunnel est traversé sans suffocation et que certaines dames, qui avaient juré à ces *trous de taupes* une haine mortelle, se rallient définitivement à des mœurs plus douces.

Ne parlons pas de la vallée du Tessin, ne disons pas même qu'elle est charmante. Saluons Lugano et Como ; rendons hommage à la courtoisie de la Douane italienne, qui consent, pour une fois, à nous rendre visite en nos propres voitures. Grand Dieu ! sans cette amabilité, que se fût-il produit ? Les sacs et les valises à descendre ! Y pensez-vous ?

En quittant Côme, nous constatons avec plaisir que notre *speciale* (prononcez *lè*... nous sommes en Italie, désormais) s'est enrichi de deux locomotives de renfort. Ainsi, deux nous tirent en avant et la troisième nous pousse en arrière, de son mieux, la povre ! Malgré cela, nous devons stopper un

quart d'heure, au beau milieu d'une rampe, parce qu'un frein à main bloque obstinément une voiture. Cependant le tonnerre gronde et les éclairs déchirent la nue.

Enfin, voici les plaines du Milanais, où le blé pousse comme l'herbe dans les prés du Cotentin. *Milano centrale!* Les *facchini* s'empressent et nous entraînent jusqu'à la sortie, où les cochers vocifèrent, se disputent, menacent et hurlent. Ces gens-là s'imaginent que de crier résoud toutes les difficultés et suffit à démêler l'*imbroglia* le plus inextricable.

A la porte de l'hôtel qui nous est assigné, je lis, non sans effroi : « Ici ont séjourné : S. A. R. la Reine Marguerite ; S. A. R. le Prince de... , etc... » Outre l'eût dit Pascalon ; il s'agit bien de cela !

* * *

... C'est l'Ascension ! Dans toutes les églises de Milan, les fidèles, en foule, assistent aux messes, se confessent et communient. L'église Saint-Joachim, où nous célébrons le saint sacrifice, est située dans le quartier populaire de la gare ; les voies ferrées la dominent et un pont métallique lui fait comme un portique d'art nouveau.

C'est le 1^{er} mai aussi, et les tramways chôment par habitude, tandis que, à la sortie des offices, de jeunes catholiques distribuent un tract illustré : « Le 1^{er} Mai chrétien ». Milan est d'un calme surprenant, inquiétant presque. La rose ou l'œillet rouge à la boutonnière, les mains dans les poches du pantalon, les ouvriers flânent, l'air ennuyé, ou bien lisent avec avidité les journaux. On lit beaucoup en Italie, on lit avec frénésie. Le peuple semble s'intéresser encore à la politique. Par malheur les mauvaises feuilles abondent.

Le Dôme est trop connu pour que nous entreprenions de le décrire. Quand nous y pénétrons, des voix d'enfants chantent au-dessus du tombeau de saint Charles Borromée. La mélodie, au rythme lent, est d'une exquise suavité. Puis, soudain, le peuple, massé aux alentours, mêle sa voix à celle des choristes.

En bas, dans la crypte, des chanoines rouges et des chanoines verts psalmodient l'office. A côté, les pèlerins français vénèrent le corps de saint Charles. Avec un respect ému nous avons baisé ce tombeau d'une richesse inouïe qui conserve les restes du grand évêque, et nous avons prié pour le Clergé de France.

Milan ! n'est ce pas ce nom que porte dans l'histoire l'Édit libérateur que nous commémorons en cette année 1913 ? On voudrait s'attarder ici. Mais le temps presse et, déjà, voici que le *speciale* italien nous emporte à travers la Lombardie opulente et ensoleillée. La monotonie des champs de blé et des vignes mariées à l'ormeau, selon l'usage ancien, est à peine rompue par les rives du lac de Garde que nous côtoyons à vive allure. Solferino ! un *De profundis* pour nos compatriotes... et pour les autres, tombés là en un jour mémorable. Après Vérone, l'une des places fortes du célèbre quadrilatère, après Padoue où nous reviendrons bientôt, la lagune Vénitienne commence. Alors la curiosité, assoupie par l'orage, se réveille. Qui donc oserait médire de la ville de Saint Marc et du Palais des Doges ?

Qui ? Mais si... une dame — j'ai honte d'avouer qu'elle était des nôtres, — qui trouve Venise « laide, sale et triste ! » Elle osait proférer ces paroles blasphématoires dans la gondole où nous avions pris place. Il me semblait voir tous les *palazzi* du *Canale Grande* se soulever sur leurs pilotis, pour protester contre de telles paroles. Aux dorures des colonnades et des balcons, aux mosaïques des *loggie*, le soleil couchant envoyait comme un suprême baiser. A ceux qui savent voir et comprendre, cela est si apaisant ! Eh ! qu'importent les volets défraîchis et pantelants, les portes moisis et les murs vêtus de mousses ? Le silencieux glissement de la gondole, élégante et funèbre tout à la fois, par les canaux étroits, bordés de maisons hautes et mystérieuses... vaut un poème, plus que cela, une retraite.

Les cloches de Saint-Marc sonnent à toute volée dans le

nouveau campanile. Où que vous soyez, la voix des cloches vous émeut ; à Venise elle est plus prenante que partout ailleurs. Le silence universel lui permet-elle de trouver plus librement la porte de l'âme ? Je ne sais. Toujours est-il qu'on ne résiste pas à la voix des cloches de Saint-Marc ; elle subjugué, elle bouleverse, elle entraîne, elle élève.

Mais arrachons-nous à son emprise et sauvons de l'extré-



VENISE

mité de la *piazza* les coupôles de l'église patriarcale, dont les ors scintillent aux derniers feux du jour...

Le lendemain, la messe du pèlerinage est célébrée par Mgr Lepetit, à l'autel de la Vierge de la Victoire. Au gardien du sanctuaire michelien revenait — sans doute on l'aura pensé — l'honneur de représenter la France aux pieds de la Vierge victorieuse, dont Michel est appelé le chevalier féal. Les pèlerins chantent et communient... Puis les *guides* ont toute latitude pour débiter leur boniment. Docilement, chacun touche avec respect — pour pouvoir dire que... — les colonnes du temple de Salomon et les « *portes* de Sainte Sophie rapportées

par les *Croisés*. » Le *cicerone* n'a pas cru faire un calembour ; pourtant j'en vois qui sourient.

Très amusants ces guides de Saint-Marc, et très au courant des roueries du métier. Insensiblement, sans que vous vous en doutiez, ils vous ont mené chez le marchand de verroteries, qui a vingt salons d'exposition et des ateliers curieux où des ouvrières souffreteuses font de magnifiques incrustations ! Vous êtes pris au piège. Achetez vos souvenirs ; on vous les expédiera franco de douane et sans casse... appréciable. Surtout n'oubliez pas le guide ! — A part moi, je me disais : « Rien de nouveau sous le ciel de Venise. »

Le voyageur qui passe un jour à Venise ne manque jamais, après avoir vu le palais des Doges, les Procuraties, la Bibliothèque, quelques églises, comme Saint-Georges le Majeur et Notre-Dame de la Santé, de consacrer quelques heures à la plage du Lido, ne fût-ce que pour mouiller sa chaussure ou le bout de son index dans la Mer Adriatique. Moins banale, à coup sûr, et plus profitable à l'âme est une visite au *Camposanto*, à l'île des morts, au cimetière. Rien ne trouble cette solitude, rien que le chant du prêtre qui vient, de temps à autre, en gondole, mener à sa dernière demeure le dernier mort. Curieuse nécropole, cernée de murs de briques rouges, avec, de loin en loin, des ouvertures qui ont des airs de barbacanes, et, aux angles et au centre, des chapelles funéraires qui ressemblent à des bastions. A l'extrémité de l'île opposée à la ville, comme pour échapper mieux encore au regard des vivants, un couvent est blotti dans les cyprès. Son église s'ouvre directement sur la lagune. Là le Peseur d'âmes, saint Michel, à qui l'église est dédiée, ainsi que le couvent, accueille les morts.

A cette heure, les religieux, gardiens du sanctuaire, psalmodiaient l'office, cependant que le soleil allumait aux verrières d'étranges flambées. Feux justiciers du Purgatoire, flammes vengeresses de l'Enfer, clartés de la Gloire céleste... il était

si facile de les évoquer en ce lieu, et si simple d'unir sa prière à celle des moines !

Le retour à travers la lagune assombrie était impressionnant. Quel contraste avec la Place de Saint-Marc, qui regorge alors de promeneurs ! Les pigeons eux-mêmes, si familiers tantôt, à l'heure de midi, quand les Mages défilaient, saluant la Vierge, au dessus du cadran doré... les pigeons eux-mêmes, n'ayant plus assez d'espace pour leurs ébats, se sont réfugiés sur les toits de la Basilique. C'est l'heure de la flânerie quotidienne...

(A suivre.)

GINGATZ.

Mon Carnet bleu

16 mai. — Que se passe-t-il au Mont-Saint-Michel en ce moment ? Je l'ignore. Cependant j'y étais — on peut m'en croire, — et d'esprit et de cœur, cependant que, à l'aube, le train dévalait à toute vitesse la vallée du Rhône, de Brigue à Montreux en passant par Saint-Maurice. Mais n'anticipons pas, comme disent les prédicateurs, dont la pensée voudrait devancer la parole. Nous y reviendrons. Jusqu'ici saint Raphaël a rempli sa fonction avec toute la perfection désirable. Il n'y a pas de raisons pour que cela change.

17 mai. — La fontaine Saint-Michel est toujours en place, face au pont du même nom. Quant au *Boul-Mich*, il est toujours vivant, toujours envahi par sa clientèle jeune et riieuse. Les arbres verdoient : parure de printemps, toute de grâce et d'espérance. Ainsi vous apprendrez, aimable lecteur, que saint Raphaël, le frère du grand Archange, si j'ose dire, et son lieutenant, continue ses bons offices.

19 mai. — Il fait froid... froid ? Entendons-nous : dire qu'il fait froid... non, il ne fait pas froid ! Mais dire qu'il ne fait pas froid... si, il fait froid. — Eh bien ! sommes-nous en Normandie ? De vrai, bien naïfs qui se méprendraient. — Ah ! voici le Mont-Saint-Michel, là-bas... Cette masse qui va s'effilant, s'effilant jusqu'à devenir rien, jusqu'à se perdre dans la nue. Ce rocher vaporeux qui ne se voit qu'en rêve, c'est le Mont-Saint-Michel. Salut ! La rue est défoncée encore ! Néanmoins on travaille à remettre en place les pavés. La ca-

nalisation se traîne en longueur — n'est-ce pas naturel ? Mais patience, on en viendra bien à bout, quand même.

20 mai. — La mine, encore, à jet continu. Maintenant c'est aux venelles que le bombardement s'est étendu. Des détonations terribles vous déchirent le tympan, en même temps qu'elles arrachent les blocs de granit. Cela se passe sous le cimetière. « Ils vont réveiller les morts, dit quelqu'un. — Gare aux belles-mères, répond l'autre, ou plutôt gare les gendres ! »

21 mai. — Oui : mais surtout plaignez les toits que les pierres traversent. Plaignez les portes qu'elles déchiquètent ! Les travaux d'assainissement laisseront chez nous un souvenir impérissable. M'est avis que l'égout du Mont-Saint-Michel sera célèbre dans l'histoire à l'égal du *Cloaque maxime*. Et pourquoi pas ? A voir le Forum romain, beaucoup sont déçus. Quoi ! c'est cela ? Tant il est vrai que les choses, comme les hommes, ne valent très souvent que par ce qu'elles coûtent... et par la renommée qu'on leur fait. « Combien a coûté ce tableau, disait un loustic ? — Vingt-cinq mille francs. — Ah ! c'est beau, ça ! »

22 mai. — Le doyenné de Pontorson se rend à Pontmain aujourd'hui. Ils sont là plus de six cents pèlerins agenouillés aux pieds de la Vierge de l'Espérance. Parmi eux les Montois font bonne figure. Habités à accueillir les pèlerins, ils sont eux-mêmes, quand ils veulent et quand ils peuvent, des pèlerins d'élite.

24 mai. — La chaleur devient plus intense. Est-ce l'effet de la lutte électorale ?? Ou bien celle-ci s'accroît-elle à mesure que monte le thermomètre ? Mystère. Le collège électoral du Mont-Saint-Michel (232 habitants !) est invité à élire, demain, un conseiller municipal. Et, dame ! vous ne sauriez supposer, sans témérité, que chez nous on manque de candidats. D'abord, nous le sommes tous... Ensuite, l'honneur n'a jamais tourné la tête d'un seul Montois. Croyez-moi.

25 mai. — Depuis plusieurs années, la Fête-Dieu est toujours *moillée*. Aujourd'hui, température idéale ! C'est donc un fait exprès ! Impossible de faire la procession traditionnelle : la rue est un chaos. Il faut remettre à l'année prochaine le bonheur de suivre Notre Seigneur à travers la bourgade. En revanche, les promeneurs sont nombreux. — Et l'élection municipale ? Eh bien ! elle est faite. On ne *ballotte* personne ici.

26 mai. — Les groupes d'excursionnistes ne se comptent plus. En voici un qui déambule gravement sur les remparts. Il va de soi que chacune des unités humaines qui le compo-

sont s'applique à dénombrer les marches. C'est cela qui est important ! Quand donc les Bädker nous donneront-ils ce détail de premier ordre ? Il y a, en outre (mais c'est plus rare, je crois), de beaux couchers de soleils et des soirées d'une douceur incomparable qu'il importerait de signater à l'attention des voyageurs intelligents. Oh ! les pacifiantes soirées du Mont-Saint-Michel, en face des grèves immenses, où, lentement, aux dernières lueurs du crépuscule, se fondent dans une teinte uniformément grise et mauve les reflets argentés des flaques, les ors des sables et la verdure des campagnes lointaines. Entre deux immensités, celle du ciel éteint et celle de la grève obscure, l'homme est seul et c'est alors qu'il sent monter vers lui, de toutes parts, l'émouvante symphonie qui chante l'Infini.

27 mai. — La chaleur était trop soudaine et trop intense après les pluies des semaines précédentes. La brume ne pouvait manquer de s'élever. Ce matin, elle enveloppait d'un impénétrable manteau le Mont et ses alentours. Ce soir, elle n'attend pas le coucher du soleil.

28 mai. — « L'attelage suait, soufflait... » et n'était pas rendu. L'attelage... en l'espèce... c'était un gros monsieur, à qui son compagnon demandait avec inquiétude : « Vas-tu monter là haut ? — Oui, un peu ! » Ils étaient bien l'un et l'autre à leur 20^e degré ! — A quel degré du sans-gêne faut-il rattacher les trois infortunés amis qui, vers trois heures après midi, s'aventurèrent dans la Sélune ? Il est des circonstances où... Mais il fallait gagner Genêts au plus vite, quoique rien ne fût absolument urgent, paraît-il !

29 mai. — Après une journée accablante, le ciel semble vouloir nous rafraîchir. Il y a des éclairs dans la nuit sombre (style de roman !), mais, peine perdue : pas une goutte d'eau !

31 mai. — La grêle tombe en abondance pendant quelques minutes. O lecteur bienveillant, qui prends garde aux élucubrations de mon carnet, note bien ceci, je te prie. Car si, parfois... rarement, je plaisante, cette fois, c'est pour de bon que j'écris : « Il grêle, il a grêlé ! »

2 juin. — L'examen des enfants de la communion solennelle, autrement dit des candidats à la profession de foi, a eu lieu ce matin. Le succès le plus satisfaisant a couronné les efforts du catéchiste et de ses élèves.

4 juin. — M. le chanoine Houard, directeur des pèlerinages orléanais, organise, de concert avec nos hôteliers, le séjour de ses pèlerins du 25 au Mont-Saint-Michel. La nouvelle que Mgr Touchet, en personne, présidera la cérémonie, met le comble à nos espérances. Jeanne d'Arc ne vint jamais au

Mont ; elle en éprouva un cuisant regret. Plus heureux, les Orléanais remercieront saint Michel, qui envoya la Pucelle pour les délivrer du joug étranger.

7 juin. — Des soldats, encore des soldats ! La majeure partie du 23^e régiment d'infanterie, en garnison à Cherbourg, s'est transportée au Mont-Saint-Michel. A ses hommes, qui reviennent du camp de Coëtquidan, le colonel a dit : « Je vais au Mont-Saint-Michel. Je vous permets, à tous, de m'y suivre. » Et malgré la fatigue, tous ces braves sont venus de Pontorson, la plupart à pied. Ils paraissent s'intéresser vivement à l'Abbaye, aux remparts.

8 juin. — Ouverture d'un congrès cantonal des Œuvres catholiques à Pontorson. Sans jactance aucune, mais par simple respect de la vérité, notons que le Patronage Saint-Michel du Mont-Saint-Michel recueille des encouragements très mérités de la part de l'Assemblée. Au surplus, n'a-t-il pas la bonne fortune d'être présenté par un rapporteur que l'on souhaiterait à toutes les œuvres et à toutes les assemblées ?

9 juin. — Le Congrès pontorsonnais continue ses séances intéressantes, instructives, suivies par des représentants de toutes les œuvres paroissiales du canton. Le Mont-Saint-Michel y va de sa petite part, très modeste, mais d'une sincérité incontestable.

12 juin. — Jour d'orage et de pluie intermittente, au soir duquel, pour passer le temps, un groupe flâne sans se gêner. A cela rien d'étrange, sans doute ! Ils sont trois : deux dames et un monsieur ; ils échangent leurs impressions : « Ah ! ça ne doit pas coûter cher le sable, ici ! — Tiens, vois-tu le bonhomme, là-bas : il a des souliers ! — Non, je vois pas ! Comme *sainte Anne* (sic) je ne vois rien venir ! » La moins jeune des deux dames s'est retournée ; elle aperçoit sur le mur, blanchi à la chaux, une forêt vierge de noms et de prénoms, signatures obligées des touristes badauds... vous savez : *Nomina stultorum*... Elle fourrage héroïquement dans cette brousse. Attention ! nous apprendrons bientôt les sentiments intimes de Madame, et d'où elle est et ce qu'elle pense ; car il y a toutes sortes de choses sur nos murs : « Vive le Roy ! » écrit un quelquel camelot d'Action française, « Vive la République ! » répliqua un pur... corrigé par un brave clercal, dont la main traça cette addition importante : « Vive la République des Moines ! » Donc, attention ! Madame va trahir ses convictions. Elle a un sursaut de plaisir : « Tiens, Anatole, lis : « Durand et Dupont, de Rouen ! » Et je conclus : Madame est de Rouen, ou des environs ! Mais je n'ai pu en savoir davantage.

ACTIONS DE GRACES

JUIN

Ardennes. — Je viens remercier l'Archange saint Michel de toutes les grâces qu'il m'a obtenues du Cœur de Jésus et de la protection dont il nous environne quand je l'appelle à notre secours. Qu'il daigne nous la continuer toujours.
M^{me} T. B.

Aude. — Je vous envoie 12 fr. 50 pour honoraires de cinq messes en l'honneur de saint Michel et de N.-D. des Anges et pour reconnaissance d'une grâce obtenue. Ces messes devront se dire à l'intention des âmes du purgatoire et principalement pour les âmes de ceux qui m'étaient chers.
M. A. B.

Côte-d'Or. — Ci-joint 7 fr. 50 en timbres-poste pour une messe d'action de grâces à N.-D. des Anges du Mont Saint-Michel en reconnaissance d'une heureuse guérison.
M. N.

Creuse. — Pourriez-vous, je vous prie, me dire à mes intentions le 8. jour de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan, une messe à ce grand Archange. Je l'ai promise en action de grâces et je recommande à nouveau à sa puissante protection mon cher fils et ses trois fillettes.
M. F.

Finistère. — Ci-inclus 5 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel... Remerciements au bon saint Michel pour une grande grâce obtenue précédemment. Que ce grand saint veuille bien protéger notre famille !
M. M.

Hérault. — J'ajoute à mon envoi une modeste offrande pour remercier saint Michel des grâces que j'ai obtenues dans le cours de l'année. J'ai la confiance que le puissant Archange me soulagera et qu'il me protégera tout jours.
M^{me} Q. M.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie un bon de poste de 5 francs : cette offrande est faite en action de grâces d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel.
M^{me} A. H.

Nous vous prions, M^{me} D. et moi, de mettre, ce matin même, un cierge à saint Michel, en action de grâces.
Anne-Marie H.

Loire. — Je vous envoie 2 francs pour une messe promise à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession.
A. A.

Loire-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel. A. B., *célébratrice*.

Maine-et-Loire. — Je vous prie de célébrer deux messes, le plus tôt possible, à l'autel de saint Michel. L'une est une messe d'action de grâces et l'autre est demandée pour recommander la santé d'une personne chère, consacrée à saint Michel, et une intention particulière. Ci-joint 6 francs.
M^{me} A. P.

Je vous prie de dire une messe d'action de grâces.
H. M.

Manche. — Ayant promis de faire célébrer une messe à saint Michel pour les âmes du Purgatoire, si l'une de mes enfants réussissait à obtenir une chose ardemment désirée, cette grâce étant accordée, je viens m'acquitter de ma dette en l'honneur du puissant et saint Archange. M. H. L., *associée*.

J'ai une grande confiance dans le saint Archange : c'est lui qui me soutient depuis 15 ans. Aussi je l'invoque tous les jours, et, en le remerciant pour le passé, je lui demande encore sa protection.
Vve M.

Marne. — J'ai l'avantage de vous remettre inclus 3 francs pour l'Œuvre

de saint Michel, en remerciement des grâces obtenues par l'intercession de saint Michel, et pour lui demander de nous continuer sa bienfaisante protection.
M. F.

Morbihan. — Reconnaissance fidèle à l'Archange puissant qui a montré sa protection toute spéciale envers un jeune homme de P., fils de nos fermiers.
Vve de N.

Nièvre. — Ci-joint 3 francs pour une messe d'action de grâces.
Vve P. B.

En vous renouvelant mon abonnement aux *Annales*, je vous envoie 10 francs pour des messes, dont deux d'action de grâces, en faveur des défunts, 2 francs pour un cierge. Je mets toutes mes intentions sous la protection de saint Michel, surtout ma famille et mes défunts, en le remerciant des faveurs qu'il m'a obtenues, surtout de la mort chrétienne de plusieurs personnes.
M^{me} A. V.

Nord. — Auriez-vous la bonté, comme chaque année, de dire ou faire dire, à l'autel du saint Archange, une messe en son honneur pour le salut de tous les membres de ma famille, et en reconnaissance des bontés que saint Michel a eues pour nous. Je lui confie surtout notre dernière confession, notre dernière communion et nos derniers instants à tous, à lui qui a mission d'introduire les âmes au Ciel.
I. L.

Pas-de-Calais. — En reconnaissance de la protection constante de saint Michel, je vous prie de me réabonner aux *Annales* : ci-joint 2 fr. 50.
I. M.

Haute-Savoie. — Chaque fois que je vous écris, depuis quelques années, je crois toujours que c'est la dernière lettre que je vous envoie. Mais, le bon Dieu, par l'intercession de saint Michel, veut bien me prolonger mes jours, en me conservant la santé assez passable pour mes 88 ans 1/2. C'est de tout cœur que je les remercie, en les priant de me conserver leur protection.
Marie-Thérèse L., Vve L., *célébratrice*.

Seine. — Ci-inclus 10 francs pour faire dire des messes en reconnaissance à saint Michel d'un succès obtenu. Qu'il daigne continuer ce succès à l'avenir.
M. et M^{me} E. F.

Je vous envoie mon offrande en reconnaissance à saint Michel qui a préservé mon enfant d'une maladie et m'a moi-même protégée dans mes affaires.
M^{me} M. L. C.

Je vous envoie 100 francs pour les frais de la lampe du Saint-Sacrement pendant un an, le reste pour vos Œuvres, afin que saint Michel prenne en main nos intérêts et nos intentions et qu'il soit remercié pour des grâces importantes obtenues.
M. et M^{me} de B.

Somme. — Notre affaire, pour laquelle une neuvième messe a été célébrée au Mont-Saint-Michel avait été promise, a été réglée au mieux de nos intérêts. C'est pourquoi je tiens de suite à remplir la promesse faite. Ci-joint, un bon de poste de 20 francs.
R. D.

Guadeloupe. — Veuillez faire brûler deux cierges devant la statue de saint Michel en reconnaissance pour deux grâces obtenues.
M^{me} J. B.

Allemagne. — Le mois dernier, nous trouvant dans de grandes peines, j'ai promis à saint Michel, s'il nous exauçait, de prendre un abonnement aux *Annales* de son œuvre. Exaucée, je remplis ma promesse, et je vous prie de nous faire parvenir un abonnement.
M. S.

JUILLET

Aisne. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de N.-D. des Anges et de saint Michel, en remerciement et pour le prier de nous continuer sa protection. E. G.

Je vous prie de bien vouloir me dire une messe d'action de grâces, à l'intention des âmes du Purgatoire. E. P.

Aveyron. — Une associée ayant invoqué saint Michel dans une affaire difficile et ayant reçu une bonne inspiration qui lui a permis de la mener à bonne fin, vous envoie 5 francs en reconnaissance. M^{me} E. M., *sélatrice*.

Calvados. — Ci-inclus un bon de poste de 10 fr. dont 5 fr. pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel et 5 fr. pour vos œuvres. C'est pour remercier le saint Archange d'une heureuse guérison. G. L.

Côte-d'Or. — Reconnaissance à saint Michel pour sa constante protection. M^{me} L.

Eure et Loire. — J'ai l'honneur de vous envoyer le montant de mon abonnement que je veux garder en actions de grâces des faveurs accordées par saint Michel. P. Z.

Loire. — Un cierge à brûler devant la statue de saint Michel en action de grâces. M. et A. G.

Manche. — Ci-joint un mandat de 5 fr. pour célébrer une messe en action de grâces, à l'autel de saint Michel. Dans un pressant besoin j'ai prié le puissant Archange de me secourir. Ayant obtenu cette faveur, je vous prie de célébrer le Saint Sacrifice à l'autel de saint Michel. L. V.

Mayenne. — Ci-joint 3 fr. pour une messe promise, en reconnaissance d'une faveur obtenue. C. F.

Nord. — Ci-joint un mandat pour me faire dire deux messes en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance et pour une nouvelle intention. L. G.

Hautes-Pyrénées. — Aidez-vous la bonté de me faire dire une messe en action de grâces et à toutes mes intentions. Ci-joint 2 fr. 50. M. A., associée.

Étant dans une situation bien pénible, j'ai recours à saint Michel qui m'a déjà exaucée autrefois, et je vous prie de faire brûler une lampe pendant 9 jours, à toutes mes intentions. M^{me} L.

Haute-Saône. — Veuillez publier la reconnaissance d'une maîtresse de maison, pour une grande grâce obtenue par saint Michel, et faire dire une messe en l'honneur de l'Archange pour le remercier. V^{me} J. C.

Reconnaissance à saint Michel pour sa protection. F. J.

Seine. — Je dois une grande reconnaissance à saint Michel pour toutes les grâces reçues par son intercession et, entre autres, pour une protection inespérée. Pour ces faveurs, je vous demande une messe d'action de grâces. H. P.

Gloire à saint Michel, qui m'a protégée contre les entreprises du démon. A. B.

Seine-et-Oise. — Faites brûler, je vous prie, un cierge au glorieux Archange en remerciement pour grâce obtenue. E. D.

Deux-Sèvres. — Reconnaissance à Notre-Dame du Perpétuel Secours, à saint Michel et à saint Joseph, pour plusieurs grandes grâces qu'ils nous ont accordées. B. R. et E. B.

Somme. — Veuillez célébrer une messe à saint Michel et faire brûler un cierge devant N.-D. de Lourdes, pour remercier N.-D. de Lourdes et saint Michel de nous avoir obtenu la grâce que nous sollicitons. M^{me} B.

Tarn. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe à dire, en action de grâces, en l'honneur de l'Archange. L. P., *sélatrice*.

La Réunion. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces en reconnaissance de la protection de saint Michel envers mon mari, mes enfants et moi-même. M^{me} P. E., *sélatrice*.

Allemagne. — Recevez ci-joint 6 fr. 25, pour une grâce obtenue; offrande de gratitude. J. B. n. A.

Autriche-Hongrie. — Je viens remplir la promesse que j'avais contractée envers l'Archange saint Michel, en le remerciant d'être venu en aide à mes vœux. J. van der M.

Belgique. — Un cultivateur, grand ami de saint Michel, vient d'être visiblement assisté de son Protecteur. Il attribue au grand Archange d'avoir été préservé d'un accident mortel. Action de grâces à saint Michel. S^r M. E.

Une messe en action de grâces. Plusieurs Belgesuses.

Canada. — Remerciez avec nous saint Michel des nombreuses grâces qu'il nous obtient. S^r M. de L., *sélatrice*.

Indes Néerlandaises. — Je vous envoie 5 fr. pour honnaires de deux messes en action de grâces au Grand Archange et aux Anges Gardiens de leur protection à mon égard, et 2 fr. pour faire brûler deux cierges devant la statue de N.-D. du Mont-Tombe, pour les multiples faveurs obtenues par son intercession.

Je vous expédie également un dessus de ciboire en soie, brodé soie et or, que je suis heureuse d'offrir au sanctuaire du Mont-Saint-Michel à l'occasion de la Première Communion de mon petit-fils, M. B., et en action de grâces.

8 Mars. — Je vous prie de faire célébrer une messe de reconnaissance à Notre-Dame du Mont-Tombe. M. S. H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

- Calvados.** — Vire : M. Georges Beaumont.
- Doubs.** — Longchaux : M. Alfred Jeanninros. — Valdahon : M. Octave Baulard.

- Finistère.** — Plouguin : M. Simon Goutven ; M^{me} Marie Tréban.
Hérault. — Montpellier : M^{me} Gaubert, née Blandine Brousson, *zélatrice bien dévouée.* — Latour : M^{me} Anais Vailhe.
Ille-et-Vilaine. — Bais : M. René Gendron.
Maine-et-Loire. — Doué-la-Fontaine : M^{me} la Comtesse de la Selle, *très dévote au saint Archange, Protectrice des Œuvres du Mont-Saint-Michel.* — Tigné : M. Elie Tourret ; M^{me} Virginie Chetaneau.
Manche. — Saint-Quentin : M. l'abbé Jeunequin, *curé.* — Notre-Dame-de-Touchet : M. l'abbé Dumont, *curé.* — Marcey : M. l'abbé Gohin. — Cherbourg : M. Caubrière. — Ardevon : M^{me} veuve Alliaume.
Meuse. — Sorcy : M^{me} Anne Théveniot.
Morbihan. — Quéven : M^{me} Marie Alex. Richard.
Orne. — Soligny-la-Trappe : M^{me} veuve Bocquentin.
Rhône. — Quincioux : M. Michel Boucher.
Seine. — Paris : M. l'abbé Alphonse Bidet, *annuaire de l'Hôpital Douchaut, ancien missionnaire du Mont-Saint-Michel.*
Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{me} veuve Aubruchel, née Louise Pichorel.
Tarn. — Castres : M^{me} Marie Bancarel ; M^{me} Philomène Bézazech.
Réunion. — Saint-Leu-les-Colimaçons : M. Augustin Cerveaux ; M^{me} Marie Bonnerais ; M^{me} Jeanne Saurel.
Allemagne. — Morville : M. Victor Pallez ; M^{me} Davaine, née Marie François ; M^{me} Gustave Hennequin. — Ebange : M. Muller. — Schré-mange : M^{me} Archen, *zélatrice très dévouée.*
Belgique. — Bruxelles : M^{me} la Marquise de Froissard de Boisai ; *une pieuse parente a fait célébrer des messes, pour le repos de son âme, à l'autel de l'Archange.* — Neuville : M^{me} la Vicomtesse douairière d'Herbais, de Thun et de Cambrai.
Suisse. — Genève : M^{me} Marie Bovagne.
Canada. — Montréal : M. Joseph-Paul-Delphis Lefebvre ; M. Pierre Carmel ; M^{lle} Mathilde Roy ; M^{lle} Marie Cartier. — Sherrington : M. Siméon Clermont.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem Sanctam !...



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DE

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE — BONNES VACANCES! — BULLETIN — LA VIE DE L'ŒUVRE. —
JEANNE D'ARC CHEZ SAINT MICHEL. — LA FÊTE DE SAINT-PIERRE. — LE
JOURNAL D'UN ÉLÈVE (suite). — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET
BLEU. — ACTES DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉPARTS.

Bonnes Vacances !

VOICI la saison des lauriers ! Ils verdissent à l'aube des vacances et présagent aux écoliers diligents une autre récompense de leur travail : le repos bien gagné. Me pardonnera-t-on, à l'heure des distributions des prix, et au moment où M. Poincaré signe la promotion du 14 Juillet, une sorte d'allocution qui ne retardera guère la joie des vacances ? Il faudra beaucoup me pardonner, car, outre que de tels discours sont toujours choses graves et solennelles, mon embarras redouble, à la pensée que je dois m'adresser à l'auditoire le plus vaste et le plus varié. Par l'imagination, j'aperçois en effet devant moi toute la jeunesse studieuse, depuis l'étudiant qui vient de passer la licence en droit ou l'examen de Saint-Cyr, jusqu'à l'écolier plus jeune, lauréat du brevet ou du certificat d'études ; et j'ai l'ambition d'associer la famille aux résolutions d'avenir comme aux succès présents : gros industriels qui boncleront leurs malles pour un voyage

en Suisse, employés modestes qui se reposeront quinze jours chez des parents de province, ouvriers retenus à l'atelier, laboureurs préoccupés de leurs gerbes mais qui, un jour ou l'autre, se paieront un petit tour par exemple au Mont-Saint-Michel. Même, parmi cette foule, distinguez-vous nos pieuses zélatrices, dont l'esprit surnaturel désire profiter de mes paroles ! Jugez si je suis embarrassé et soyez indulgents.

Cependant il faut parler ! Allons !

Les diplômes conquis, les dividendes distribués, la moisson mise en grange, la paye reçue, voici les vacances, le congé, le jour de repos, de joie, de liberté. Liberté salutaire, joie naturelle, repos bien gagné ! Liberté, non pas libertinage ; joie, non pas plaisir désordonné ; repos, non pas oubli de tout devoir ! « Le septième jour, Dieu vit que tout était bien et il se reposa ». Imitez-Le, mais en pensant à Lui !

Défend-Il la joie ? Saint Paul aurait alors donné de bien mauvais conseils à ses chrétiens : « De la joie, et encore de la joie ! » Seulement, il ajoute la recommandation indispensable : « Rapportez votre joie, comme votre vie entière, à la gloire de Dieu. »

Jeunes gens, votre repos est bien gagné. Que ce soit vraiment un repos, et non une fatigue différente du labeur scolaire. Vos plaisirs de vacances sont une récréation prolongée. Vous entendez : une récréation ! Votre tâche n'est pas finie ! Que dis-je, elle commence, et vos diplômes, les plus enviés et les plus difficiles à conquérir, certifient seulement votre aptitude à remplir votre place sous le soleil. Mais l'effort qu'ils vous ont coûté a épuisé votre vigueur, il faut la refaire, il faut la *recréer*, car bientôt viendra l'heure de reprendre votre poste ! Distinguez-vous, maintenant, combien l'agréable répit des vacances est providentiel, et qu'il vous est facile de le tourner au profit de votre âme ?

J'ai promis d'être bref et je n'insiste pas ! A propos de vacances, on parle surtout de charmes, de plaisirs. Ceux qui vraiment récréent sont bons, voulus par Dieu. Récompense

naturelle de l'activité normale, — « le plaisir s'ajoute à l'activité comme à la jeunesse sa fleur » cela est d'Aristote —, le plaisir est encore un encouragement au travail nécessaire ; mais il y a les *plaisirs néfastes* ! Pour éviter les redites, c'est aux parents que je veux en parler.

Plaisirs néfastes qui affaiblissent au lieu de récréer, énervent l'énergie loin de la relever, compriment l'âme qu'il faudrait dilater ! Écartez ce péril de vos enfants, voilà, pères et mères, votre grande tâche, au cours des vacances. Si grands qu'ils soient, si préparés à se diriger eux-mêmes, vos fils et vos filles ne demeurent-ils pas encore sous votre gouverne ? Comprenez votre responsabilité d'éducateurs ! L'expérience d'une précédente villégiature peut vous guider. Si le passé fut sans nuage, préservez le présent d'une tourmente toujours à craindre.

Il vous appartient, surtout, de veiller sur vos enfants plus jeunes. Diront-ils fidèlement leur prière, chaque matin et chaque soir ? Assisteront-ils aux offices, chaque dimanche ? Profiteront-ils des heures de liberté sans subir l'atteinte des mauvais camarades ? C'est de vous, parents, que Dieu attend la réponse

Avouons que nous touchons... à la vie éternelle ! Je m'arrête et je vous souhaite : « Bonnes vacances ! »

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 2 août, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ MENSUELLE GÉNÉRALE, du 15 au 25 août.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, et proposée, non seulement pour la neuvainé, mais pour le mois d'août tout entier : LA SANCTIFICATION DES VACANCES.

Nos pieux associés puiseront, dans les réflexions qui précèdent, l'inspiration et l'aiguillon de leur prière. Ils songeront aussi que, pour beaucoup d'enfants et de jeunes gens, ce sont les dernières vacances; que le jour est venu de prendre une décision; que ces journées de repos, passées selon les desseins de Dieu, mèneront encore une détermination généreuse, mais qu'elles pourraient être funestes à des vocations qui semblent assurées.

Que les parents veillent, et que les âmes pieuses les soutiennent de leurs prières.

* *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence de la Portioncule, le 2 août. — Indulgence plénière: 1^o le 15 août: Archiconfrérie de saint Michel; 2^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 3^o Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel (Conditions ordinaires pour ces trois indulgences); 4^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de saint Michel: Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme: M^{me} Caré-Philippot, d'Ars-sur-Moselle.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 juillet, inscrits: 510.

Dans ce total sont compris les associés enrôlés par les zélateurs et zélatrices de: Ambel, Avranches, Arleux, Bancourel, Beaumont-sur-Oise, Bourg, Châteauroux, Foix, Fumay, Hayange, La Longue-Pointe, La Nouvelle-Orléans, Le Mans, Lyon, Madrid, Marseille, Maves, Mer, Nantes, Nemours, Nice, Nuits-Saint-Georges, Oisy-le-Verger, Orléans, Paris, Pau, Pont-Authou, Pont-de-Veyle, Rodez, Sommepey, Saint-Étienne de Montluc, Saint-Michel Mont-Mercure, Tergnier, Tregunc, Trois-Rivières, Vire.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges:

16 JUIN: Marguerite Paty. — 17 JUIN: Alma Françoise-Marie

Jeanne Bonis, de Jucet d'Izaut. — 27 JUIN: Marguerite Docker; Hélène Docker, d'Arleux. — 28 JUIN: Emilienne Marlin, de Fumay; François-Alexandre Bellanger; Paul-Pierre Bourdais, de Renazé. — 2 JUILLET: Berthe-Marthe Sédillon; Marie-Joseph-Ludovic Arnaud de Bertier, de Paris; Simonne-Georgette Marie Chonavez; Emile-Paul-Henry Boffy; Marie-Lydie Julie Vinez; Anna-Marie-Félicie-Paulette Vinez; Georges Laroche, d'Amage. — 3 JUILLET: Francine Laluppe; Elise Issartier; Georgette Issartier; Gabrielle Bourgeault; Olive Leroux; Louise Pielan; René Rogon; Maria Gillot; Marguerite Hautepein; Lucien Tardivel; Marie Gentil; Henriette Leroux, de Parandé. — 7 JUILLET: Bernard de Froidefond; Françoise de Froidefond, de Fortbois; — Andree Poulvin, de Chambellay; Marie-Louise-Christiane Leroy, de Saint-Gabriel. — 8 JUILLET: Anne-Marie Elles; Anne-Marie-Josèphe Salaün; Jean Marie Marzin, de Ploudalmézeau. — 10 JUILLET: Victor-Gustave-Jean Rioult, de Juvigny-le-Tertre. — 11 JUILLET: Jean Lauriol, de Mailhac. — 12 JUILLET: Pierre-Julien-Marie-Louis Delivre, de Vincennes. — 14 JUILLET: Yves-Louis de Kergerlay; Thierry de Clermont-Tonnerre, de Paris.

RÉIMPRESSION. — Nous venons de rééditer la brochure bien connue de nos zélatrices: *Le Mont-Saint-Michel et ses œuvres*, qui était épuisée depuis plus de trois ans. Elle portera désormais ce titre: *Les Œuvres du Mont-Saint-Michel, notices et renseignements divers*. C'est le vade-mecum des propagateurs de la dévotion à saint Michel.

LE MOIS DE SAINT MICHEL... c'est le mois de septembre; le manuel le meilleur, le plus simple et le moins cher pour sanctifier ce mois, c'est le *Nouveau Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales*: 0 fr. 35 l'unité; 3 fr. 50 la douzaine franco. Aux bureaux des *Annales*. Prière de se hâter.

Jeanne d'Arc chez Saint Michel

PÈLERINAGE ORLÉANAIS (25-27 juin)

QUELLES pensées s'agitaient dans l'âme de ces 200 Orléanais qui, au soir du 25 juin, à la lueur frémissante des lanternes vénitiennes, débarquaient au Mont-Saint-Michel? Ils venaient de Rouen, où des souvenirs émouvants avaient avivé la piété de ces pèlerins de Jeanne d'Arc. Ils arrivaient,

dans la nuit, sur la montagne recueillie d'où l'Archange lumineux avait pris son vol vers le village lointain de Jeannette.

Plus d'un, sans doute, parmi la pieuse caravane, s'abandonna doucement à ces souvenirs, et se félicita que notre Mont, malgré bien des injures subies, garde son abord difficile, et ne souffre pour s'éclairer, la nuit venue, que l'éclat modeste des lanternes qui se balancent au vent de mer.

Il était tard, et lorsque chacun eut trouvé son gîte «*és hostelleries* », les rêves n'attendirent pas longtemps à poétiser un sommeil réparateur.

De bonne heure, le lendemain, commencèrent les messes à tous les autels de notre église. Il fallut même recourir au sanctuaire écarté de saint Aubert, au bord des flots. Celui qui s'entend proposer cette promenade matinale ne l'accepte pas, d'ordinaire, sans soulever : «*C'est loin, cette chapelle ?* » — «*A cinq minutes !* » — «*Merci, j'attendrai !* » — «*Voulez-vous, je vais vous y conduire !* » — «*Non, merci ; j'abuserais !* » — «*Nullement, je veux vous faire plaisir !* » Enfin, on se décide. On revient enchanté ; et par crainte de perdre le privilège de cet autel, on s'assure, pour le lendemain, le monopole de *Saint Aubert du Pêré* !

Mgr Touchet, qui avait guidé ses chers Orléanais sur les traces de Jeanne d'Arc à travers les rues de Rouen, célébra, dans le sanctuaire de saint Michel, la messe de communion. L'Évêque dira bientôt à ses diocésains qu'il attend de leur cœur une ardente prière pour la canonisation de la libératrice nationale. Ils ont deviné sa pensée et prévenu son désir : après des cantiques chantés avec âme, tous s'approchent de la table sainte.

La messe s'achève. Mgr Lepetit, vicaire général et directeur des Œuvres de saint Michel, salue, au nom de Mgr de Coutances, Mgr d'Orléans, et remercie Sa Grandeur de l'honneur renouvelé que sa visite apporte au sanctuaire de saint Michel. Si ces paroles de bienvenue retardent la joie d'entendre celui que le Saint-Père lui même appela naguère «*princeps*

oratorum », elles s'en excusent et comptent sur le pardon, car c'est leur devoir de saluer, au nom de saint Michel, les pèlerins de Jeanne d'Arc. «*Nous pouvons bien, ajoute Mgr Lepetit, mêler notre prière à la vôtre, afin de hâter la canonisation de la Grande Française. Jeannette n'a-t-elle pas choisi, pour accomplir l'un de ses miracles, dans notre diocèse, ma paroisse natale ? Puis, saint Michel ne s'est-il pas étroitement mêlé à la vie de Jeanne, et n'est-ce pas durant l'année où nous fêtons le XII^e centenaire de l'apparition au Mont-Tombe, que votre libératrice reçut les honneurs des bienheureux ? C'est aussi par saint Michel qu'elle obtiendra le titre glorieux de sainte Jeanne d'Arc !* »

Il faudrait reproduire, sans essayer de les apprécier, les paroles de Mgr Touchet : comment Sa Grandeur rappela les merveilles poétiques, nationales, religieuses du Mont-Saint-Michel, le rôle de l'Archange français dans la mission de Jeanne d'Arc, et l'espérance que les fils de la libératrice doivent fonder sur saint Michel, pour la glorification complète et prompte de l'héroïne. Ayant entendu, ce jour-là, pour la première fois, celui que d'immenses auditoires ont applaudi, incapable d'ailleurs de rapporter ce discours si simple à la fois et si éloquent, comment le chroniqueur risquerait-il d'exprimer son sentiment personnel ? Son unique ressource est de recourir à la pensée d'un grand écrivain. Fénelon pensait à Virgile, mais ce qu'il disait du poète convient à l'orateur :

«*Je veux un sublime si familier, si doux et si simple, que chacun soit d'abord tenté de croire qu'il l'aurait trouvé sans peine, quoique peu d'hommes soient capables de le trouver... Je veux un homme qui me fasse oublier qu'il est auteur et qui se mette, comme de plain-pied, en conversation avec moi (1).* »

L'après-midi, les Enfants de Marie de Mayenne, qui sollicitaient modestement une bénédiction de Mgr d'Orléans, jouirent

(1) Fénelon, *Lettre à l'Académie Française*.

en même temps et profitèrent de sa parole infatigable et paternelle.

Dans la journée les pèlerins revinrent au pied de saint Michel réciter le chapelet que Monseigneur leur avait demandé pour la prochaine canonisation de Jeanne d'Arc.

Ils admirèrent à loisir les merveilles du Mont Par malheur, la mer ne nous visitait pas ce jour-là ! Comment venir si près du bord et ne pas voir les flots ? Les Orléanais ne purent s'y résigner. Sans craindre les périls imaginaires de l'enlèvement, ils s'aventurèrent jusqu'à Tombelaine. Ils rentraient à l'ombre des remparts, lorsque les cloches les appelaient au salut solennel.

M. l'abbé Frédet, curé de Baule, redit auparavant, avec éloquence comment saint Michel est inséparable de Jeanne d'Arc, dans l'histoire et dans notre pieuse reconnaissance. L'enfance de Jeanne et sa vocation, sa carrière et ses victoires, sa captivité et son apothéose parmi les flammes de Rouen, tout révèle l'intervention de l'Archange. C'est lui qui forme l'âme pure de la bergere et la prépare à sa vocation qu'il lui déclare bientôt ; il conduit la guerrière et assure ses triomphes, il soutient la martyre dans le cachot et sur le bûcher ! Quelles leçons, d'ailleurs, d'espérance et d'énergie chrétienne ce pèlerinage à Saint-Michel ne doit-il pas laisser dans les âmes des Orléanais, fidèles sujets de Jeanne d'Arc !

M. le Curé de Baule parle avec chaleur. Ses phrases vigoureuses et poétiques retiennent l'attention, émeuvent le cœur et l'inclinent à de généreuses résolutions. Mgr Lepetit donna ensuite le salut solennel. Au-dessus de l'autel, parmi les lumières, rayonnait l'image de la glorieuse libératrice.

Un murmure de joie avait accueilli le matin l'annonce d'une procession aux flambeaux. Jamais, dit-on, cette pittoresque cérémonie n'eut plus de charmes ! Dans la nuit calme montaient les chants harmonieux, tandis qu'un long ruban de feu ruisselait sur les remparts. Aux pieds de Jeanne d'Arc qui veille au seuil de l'église, on exécuta avec entrain l'hymne à

l'étendard, et, avec un ordre parfait, tous pénétrèrent à l'église.

Là, Mgr Touchet voulut renouveler lui-même, à la clarté des flambeaux, la consécration de la France à saint Michel. A de telles heures, dans un tel décor, pareille prière jette dans les âmes des impressions qui ne s'effacent pas.

Les Orléanais les conservent et nous gardons, au pied de saint Michel, le souvenir de leur foi et de leur piété. Qu'ils reviennent bientôt, guidés par M. le chanoine Houard, avec leurs prêtres nombreux parmi lesquels M. l'archiprêtre de la cathédrale gardera sa place, oublieux de nouveau de ses longues années.

RAOUL DE VILLEDIEU.

La Fête de Saint Pierre

ON doit parler peu de soi et, cependant, serait-il permis de s'oublier totalement, surtout quand il s'agit de saint Pierre ?

L'humble pêcheur de Genezareth, devenu le chef des Apôtres et le premier des Papes, est, en effet, le patron de la paroisse Montoise, et nous le fêtons chez nous — entre nous — avec entrain.

Due à l'initiative des habitants, cette intéressante fête locale eut le charme tranquille d'une fête de famille. Dès le matin, le long de la rue enguirlandée, un cortège pittoresque escorta jusqu'à l'église le pain bénit porté par deux petits garçons et deux petites filles en de jolies corbeilles, et par quatre robustes pêcheurs, sur la « barque à saint Pierre » fleurie d'œillets et de roses.

D'élégants programmes conviaient la population entière à la grand-messe. L'heure était matinale afin que personne ne fût retenu par les devoirs de l'hospitalité. En présence de M. le maire, de M. l'adjoint, de MM. les conseillers municipaux, M. l'abbé Couillard, premier chapelain, offrit les respec-

tueuses félicitations de la paroisse à Mgr Lepetit, curé du Mont-Saint-Michel, qui, pour la première fois depuis sa prélatrice, visitait son église de Saint-Pierre.

A ces affectueux témoignages de joie reconnaissante, Mgr Lepetit répondit par des paroles spirituelles, qui alliaient à la délicatesse d'un compliment des conseils opportuns inspirés des exemples de saint Pierre. On chanta la grand'messe. Quel Credo enlevé par des voix profondes habituées à dominer les flots !

La procession parcourut, le soir, les remparts, avec les reliques de saint Pierre, et tous reçurent au retour la bénédiction de Notre Seigneur.

Faut-il ajouter que d'honnêtes et plaisantes réjouissances occupèrent la journée ! Des mains pacifiques lâchèrent des balles effarées, plus souvent à côté des cibles narquoises ! Soit dit sans porter préjudice à d'excellents tireurs qu'un vent violent n'empêcha pas d'attraper... la mouche ! Lapins et canards furent facilement capturés par des chasseurs dont l'accoutrement glaça d'effroi, sans doute, ce timide gibier. D'ailleurs comment eussent-ils échappé ? Des courses renouvelées des Grecs n'ont-elles pas révélé, chez nos bambins, des jambes dignes du héros de Marathon ?

Me permettez-vous une réflexion finale ! Eh bien ! fêtons ainsi saint Pierre ! La solennité du 29 Juin 1913 prouve que le comité d'initiative trouvera toujours des organisateurs dévoués, des mains habiles pour décorer la barque symbolique et des bras solides pour la porter, des voix mâles pour chanter notre Patron ! Saint Pierre, qui n'oublie pas sa joie, au jour de la pêche miraculeuse, pour bénir cette piété fidèle, emplira, malgré lui, le filet au repos.

DES ISLES.



Le Journal d'un Pèlerin

(SUITE)

Lorsque nous prenons place dans la gondole qui nous ramènera à la station, le soleil n'est pas haut dans le ciel. Les canaux sont déserts ; c'est à peine si l'on rencontre de-ci de-là, au détour des *riù*, une gondole chargée de viande ou bien de fagots. La banalité d'une sortie des grandes halles au beau milieu d'une intense poésie.

Les pèlerins reprennent possession de leur train, qui va redevenir chapelle. Mais l'heure n'a pas sonné encore. La communauté se recrée un instant sur le quai, parmi les chariots à bagages et jusque parmi l'enchevêtrement des rails et des aiguilles. Les *ferrovieri* paraissent stupéfaits d'une gaieté qu'ils ne connaissent pas. L'Italien parle haut, il chante et il siffle ; rarement sa bouche s'épanouit dans le rire franc qui dilate le cœur, le rire à la française.

La lagune est franchie à nouveau. Et comme l'on voit nos touristes se pencher aux fenêtres du tramway pour jouir une dernière fois de la vision du Mont Saint-Michel, les pèlerins français sont aux portières, cherchant dans la brume les silhouettes aimées, trop tôt disparues.

A peine le temps de se recueillir et déjà voici Padoue, la ville du *Saint*, comme l'on dit ici. Il y a loin de la gare à l'église de Saint Antoine ; aussi la Direction a-t-elle réquisitionné à notre intention la majeure partie des véhicules de cette importante cité, qui fut la première de l'Italie, après Rome, au temps des Césars, et qui compte aujourd'hui un peu moins de cinquante mille âmes.

Le *Corso del Popolo*, où s'engage l'interminable file de nos voitures — une vraie *noce* normande — n'est rien moins qu'une rue. Est-ce un boulevard ? Point davantage. A gauche, des champs de culture, à droite des maisons en construction ;

entre les deux la chaussée s'étend, défoncée et poussiéreuse. Un nuage de poussière nous enveloppe bientôt, et c'est nimbés de cette auréole que nous passons devant les ruines de l'amphithéâtre romain où trône la *Madona dell' Arena*. Par les rues étroites et sans trottoirs, notre cortège s'avance avec un bruit de ferraille. Nous côtoyons de si près les maisons que certains moyeux, heurtant la pierre, laissent choir leur chapeau. Mais ceci n'est pas de nature à ralentir la course. Accident familier sans doute, qui n'a pas le don d'émouvoir les cochers padouans.

Ici, la ville moyenâgeuse a gardé son caractère, et c'est un charme de circuler à l'ombre des étages en encorbellement, devant des maisons percées de rares et étroites ouvertures.

Enfin, nous voici sur la place Saint-Antoine. L'église du Saint est un édifice colossal. Ses sept coupôles en imposent par leurs proportions et leur disposition. Entrons et prions. Ça et là, adossés aux colonnes, des paysans, des pauvres prient dans une attitude hiératique que rien ne trouble. Nulle part ailleurs nous ne verrons des fidèles plus attentifs. La confiance inspire ces gens du peuple. Autour du tombeau, merveilleusement riche, de l'humble disciple de saint François, d'autres groupes plus compacts sont prosternés. Nous sommes chez le Saint. M. le chapelain Langlois en retrace à grands traits l'histoire, simple et brève. Saint Antoine a vécu trente-six ans. En plein XIII^e siècle, il a donné le plus miraculeux spectacle et la leçon la plus éloquente de pauvreté, de mortification et de zèle apostolique. Sachons gré au prédicateur d'avoir ramené, en passant, la dévotion à saint Autoine à son caractère vrai et d'en avoir écarté le marchandage auquel on l'abaisse parfois... Sur les ossements du saint, le Sacrifice auguste est offert. L'assemblée chante des cantiques en langue française, répond au chapelet, puis s'éparpille dans la Basilique pour en inventorier à la hâte les trésors artistiques, chefs-d'œuvre de Riccio, de Donatello et de Sansovino.

Malheureusement il faut s'arracher bientôt à cette contem-

plation émue, jouissance des yeux et jouissance du cœur, et songer à réintégrer la voiture n° 33. C'était la nôtre et nous le fines savoir, en toute courtoisie, aux aimables intrus qui s'en étaient emparés.

Rapidement le déjeuner fut pris et rejointe la station, où le *speciale* sous pression n'attendait que le signal du départ.

Jusqu'à Bologne c'est un défilé ininterrompu de blés verts et de mûriers, de rizières et de canaux. L'Emilie n'offre rien de pittoresque. Sa fertilité lui tient lieu de tout. De rares usines sont établies à proximité des rivières; encore est-il juste de noter que plusieurs paraissent abandonnées. La journée est fatigante; la chaleur est lourde. Aussi l'animation paraît éteinte dans toutes les voitures.

Bologne, la ville de Saint Dominique et de Sainte Catherine, la ville de Guido Reni et du Dominiquin! Nous devons y passer deux heures seulement. Il s'agit donc d'économiser son temps. Or, sur la place de la Station, deux vagues landaus en tout et un car électrique. Quelle course, mes amis, et quel assaut! Mais voyez ce que peuvent la bonne humeur et la discipline au service de cerveaux français: en un clin d'œil, chacun a trouvé sa voie et pris son parti. Sous la pluie qui commence à tomber, les pèlerins français s'acheminent vers le centre de la ville. Une demi-heure après ils ont découvert des voitures; il y en a pour tous. Il s'agissait de les trouver et on les a trouvées.

Maintenant, entrez au Dôme, passez à Saint-Pétronius, qui devait être la plus vaste église gothique du monde: il y a des Français partout, des Français qui arborent fièrement la croix grecque où se détache l'image du Sacré-Cœur. Dans sa niche du palais communal, Grégoire XIII, qui faillit être victime de la Révolution et lui échappa à la faveur d'un déguisement, Grégoire XIII les voit passer, affairés, se dirigeant vers le tombeau de saint Dominique et vers celui de la sainte de Bologne.

Le fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs possède un

tombeau d'une splendeur comparable à celle qui revêt les restes de saint Ignace, à Rome. Le Guide lui a fait le cadre le plus glorieux par la fresque qui décore la demi-coupoie. Mais qu'il est donc aisé d'unir harmonieusement en de tels sanctuaires l'admiration des choses d'art et l'invocation fervente des saints ! Dans le geste ému des pèlerins qui baisent le tombeau de saint Dominique et font toucher au marbre qui le cerne les chapelets et les médailles, il y a une magnifique prière.

Et plus loin encore la même scène se reproduit dans une chapelle étroite, abouissement d'un couloir sombre. Là se tient, parée comme une Reine orientale, sainte Catherine de Vigri, la pauvre Clarisse, dont le couvent voisin a été converti en caserne ! Les fidèles lui baisent les pieds ; les prêtres sont admis au baiser de la main. N'est-ce pas émouvant de simplicité et de noblesse à la fois ?

Mais où donc nos Français n'ont-ils pas égaré leurs pas ? Il en est qui ont vu, de tout près, les tours penchées, les fortifications, que sais-je ?

Les voici maintenant emportés à travers l'Apennin, plus gracieux que grandiose, mais intéressant toujours avec ses torrents bleuâtres, ses cimes arrondies et boisées, où la roche affleure à peine de loin en loin. L'industrie du ciment se développe en ces parages, parfois au détriment du pittoresque ; plus compromettante, à vrai dire, apparaît l'entreprise de déboisement que l'on pratique en grand sur ces hauteurs pour fournir des traverses aux chemins de fer. Le débit des eaux n'étant plus aucunement réglé, les orages, fréquents en Italie, ont tôt fait de changer en torrents dévastateurs les plus paisibles ruisseaux.

L'ascension est lente. Les nuées s'épanchent et la température s'abaisse. La descente vers Pistoie offre les surprises les plus ravissantes. Il y a de ce côté des échappées sur la plaine qui provoquent l'admiration unanime des pèlerins. La brume ténue enveloppe le paysage et lui donne un nouveau charme.

La nuit est venue lorsque nous entrons en gare de Florence-la-Belle. Nous souhaitons seulement que la station, vieillotte, étroite et malpropre, soit mise en harmonie avec la ville des Fleurs.

Nous sommes à la veille de la fête de notre Bienheureuse Jeanne d'Arc. A la fin du dîner, notre Président de section, Mgr Lepetit, se fait un devoir de le rappeler aux Français de France. Au surplus, pouvait-il se dispenser d'associer le nom de saint Michel à celui de Jeanne ? Oublieux de lui-même et de son étoile pastorale, Monseigneur commet une indiscretion qui me vaut un assaut — très doux — de politesses et de questions. De tous côtés maintenant on parle de saint Michel et de son Mont. « Mais, on vous a vu, il y a deux ans. Rappelez-vous : c'est vous qui... c'est vous que... etc... » Et voilà des relations cordiales qui se nouent pour le reste du voyage.

* * *

La messe du pèlerinage est célébrée à Santa-Maria Novella, une vieille et riche église, où les plus célèbres peintres ont multiplié les chefs-d'œuvre. Au demeurant, je prends le parti de ne rien dire des somptuosités artistiques de Florence ; je n'en finirais pas.

Je préfère entendre notre *Schola*, — car nous avons une *Schola* — chanter le *Benedictus*, l'*O Salutaris hostia* et, finalement, le *Salut à l'Étendard*. Certes, ce n'était pas banal de chanter « Vive Jeanne ! Vive la France ! » au cœur même de la vieille Toscane. Les paroles de M. Langlois étaient bien de nature à exalter encore notre fierté : Jeanne, semeuse de foi, d'espérance et de charité ! oui ! et la semence lèvera en moissons de liberté, de courage et de gloire !

Sans souci du temps, décidément maussade, laissons errer notre pieuse flânerie à travers la cité florentine, déjà connue de vieux, si j'ose dire. Admirons le Baptistère aux portes de bronze, celle-là surtout dont Michel-Ange disait qu'elle mériterait d'être la Porte du Paradis. Après en avoir contemplé

la façade, la coupole et le campanile, pénétrons sous les voûtes gantesques du Dôme. Ici tout est merveilleux.

Saluons saint Michel en son oratoire, écrin précieux où s'enchâssent les statues des saints protecteurs des antiques corporations. Poursuivons notre route... Mais à quoi bon, encore une fois ? Monuments et musées polluent ; il serait oiseux d'en faire l'énumération.

De la classique promenade au Viale dei Colli, nous empor-



FLORENCE. — LE DOME. — L'ÉGLISE SAINTE-CROIX.

terions un souvenir plutôt triste — la pluie tombait drue et la ville était plongée dans le brouillard — si la visite à San-Miniato n'avait apporté sa note intéressante avec le souvenir de saint Jean Gualbert. L'église Sainte-Croix vaut mieux et de beaucoup. Giotto a peint sur ses murs des fresques magnifiques. Les tombeaux d'hommes célèbres attirent davantage encore à ce Panthéon florentin les touristes de tout acabit. Il y en a pour tous les goûts : Michel-Ange y voisine avec le Dante, Machiavel avec Rossini, Donatello avec Galilée. A ceux qui ne pratiquent point certaine politique à la mode, l'élogeuse inscription consacrée à Machiavel produit l'effet d'un scandale. Mais Machiavel n'était-il pas de Florence ?

Fiesole, la patrie du Bienheureux Fra Angelico, est souverainement attrayante. Bravons l'orage et montons là-haut, nous serons dédommagés amplement de notre peine. Quelle féerie s'offrira à nos regards, à la descente du retour ! Dérobé par la nue, le soleil darde ses rayons d'or sur Florence, dont les dômes de marbre rose et les toits rouges scintillent, rehausés de l'éclat des gouttelettes de pluie qui s'y enchâssent et brillent comme autant de perles fines, de topazes et d'émeraudes. Je ne sais rien de plus beau, et je bénis l'orage que tout à l'heure j'avais eu la tentation de maudire.

Harassés de fatigue, l'âme remplie de saines émotions, les pèlerins sont rentrés au gîte, c'est-à-dire à l'hôtel. Au risque de me répéter, je note que la bonne humeur française n'a pas sa pareille au monde. Elle ne perd jamais ses droits. Les « Invalides de mer » qui figurent au menu, remportent le plus franc des succès. Qu'est-ce donc que les Invalides de mer ?... — Une faute d'interprétation scripturaire, hélas !

Adieu, Florence ! Il n'est que 7 heures et nous partons. Mais, auparavant, la Direction — cette bonne mère — nous a invités à passer au buffet, non pour y prendre un café au lait, mais bien un cabas, « panier de jonc pour les figues », dit Larousse. Dans nos cabas, à nous, il n'y a pas de figues, la saison ne s'y prêtant pas ; mais ils sont en jonc artistement tressé et ils renferment : une bouteille d'eau et une bouteille de vin, un petit pain, du bœuf, du poulet, du pâté à l'ail, du fromage, du sel, des gâteaux secs, un couteau, un verre... en papier, une orange, sans oublier le cure-dent. Tantôt, à l'heure de midi, quand on fera l'inventaire du mystérieux panier, il y aura des explosions de joyeuse surprise.

Nous récitons le chapelet par ordre formel du Guidon. L'Apennin, toujours ! l'Apennin tourmenté et fertile, avec des vignes, des oliviers, des mûriers partout. Arezzo ! Les moins musiciens se découvrent en passant ici l'âme d'un Rossini. Guy d'Arezzo dénomma les notes de musique. En

son honneur . . . et pour le nôtre, montons et descendons la gamme, selon nos moyens, fussent-ils médiocres. Dans le voisinage, il y a mieux : des jeunes filles qui chantent une vieille ronde.

Cortone ! Invoquons la sainte Marguerite qui porte ce nom. Puis accordons la faveur d'un regard au joli lac de Trasimène, bien et paisible, où des îlots de verdure encadrent de coquettes villas. Déjà nous longeons un affluent du Tibre. Son nom ? Qu'importe ! Ses eaux abondantes et fauves précipitent leur course — comme nous hâtons la nôtre — vers Rome et vers la mer.

Un auteur découvrit un jour, à la façon dont on découvre l'Amérique au xx^e siècle, que la campagne romaine était « assez champêtre ». Nous nous inclinons devant ce jugement. Si les études récentes de M. H. Joly sur Rome capitale et la Campagne romaine, ont plus de profondeur, elles révèlent davantage les conditions malheureuses de ce pays étrange. Nous doutons que le savant professeur ne partagerait pas l'avis des La Palisse contemporains sur son aspect champêtre.

Or, nous avons brûlé Rome. Que l'on se rassure : nous ne l'avons pas brûlée à la façon de Néron ou des Barbares. Il y eut de la fumée et du feu cependant . . . dans le foyer de notre locomotive. A peine le temps d'apercevoir les coupoles de la Ville éternelle, par delà les aqueducs en ruines ; à peine quelques minutes en gare et nous filons sur Naples, à travers les vignobles des Monts Albins. Cette partie de la province de Rome est, de vrai, la plus intéressante. Anagni, Frosinone, Roccasecca, Aquin, patrie de saint Thomas, jalonnent notre route jusqu'aux approches du Mont Cassin, que nous devinons, plutôt que nous ne le voyons, perdu dans une brume impénétrable. Caserte, le Versailles du roi de Naples, nous indiffère un peu plus que Capoue, dont les délices célèbres nous retiennent une minute seulement, pas assez de temps pour nous amollir et nous frustrer des chances

d'une victoire. La Campanie plautreuse verdoie à perte de vue, à droite, tandis que sur la gauche des collines empâchées de sapins ou tapissées de bruyères lui font une bordure charmante, comme un cadre de bon style.

Nous cherchons le Vésuve, mais en vain. A l'instar du Mont Cassin, il se dérobe. Nous le verrons demain. A Naples, l'accueil est plutôt frais. On nous expliquera bientôt qu'en Italie les nuées n'ont pas appris du Créateur l'art délicat de déverser goutte à goutte leur contenu. « Ce sont des *baguettes* qui tombent. » En France, nous dirions des *piques*. Va pour les baguettes. Sous une ondée de ce genre — un riche spécimen, la chose est sûre — nous faisons une entrée triomphale dans la bonne ville de Naples. « Voir Naples, puis mourir, » dit la *légende*. Fasse Dieu que nous ne mourions pas avant d'avoir vu Naples. Cette averse mettrait à mal des poitrines d'airain. Par bonheur les voitures nous attendent et nous conduisent aux hôtels.

* *

Rêvant de la mer houleuse, entrevue hier soir à la clarté des becs de gaz le long de la Riviera di Chiaia, l'on s'éveille . . . et l'on se hâte de faire ses dévotions. Le rendez-vous est à la cathédrale de Saint-Janvier. Or nous sommes en la semaine privilégiée où se produit le miracle : la liquéfaction du sang du martyr. La messe du pèlerinage est terminée. M. le premier chapelain de Montmartre a commenté brillamment le texte : *Sine sanguinis effusione non fit remissio*. Dans une chapelle latérale, le Saint-Sacrement est exposé à l'occasion de la neuvaïne au Saint-Esprit. Non loin, un prêtre est en chaire et prêche imperturbablement devant un auditoire qui coule à la manière d'une rivière dans la plaine. Enfin l'heure de l'ostension des reliques est arrivée. Le buste du saint est mis en présence de l'ampoule qui contient le sang desséché et qu'un prélat élève à bout de bras. Aussitôt commence le chant des invocations. Quatre ou cinq bonnes femmes du peuple en sont chargées . . . officiellement. Elles s'acquittent de leur tâche

avec un scrupule qui fait honneur à leur conscience, un peu plus assurément qu'à leur virtuosité. Il y a bien là de quoi choquer le goût français. Certains ne manquent pas de s'en plaindre ; ils ont tort d'oublier l'adage : *Si fueris... Neapoli...* Le mot de la fin fut dit par un pèlerin et non des moindres : « Le miracle s'est produit... *malgré ces cris*, et surtout grâce aux ferventes et silencieuses prières des Français. » Car le miracle se produisit, nous l'avons vu, de nos yeux vu, et c'est de bon cœur et l'âme débordante d'émotion que nous avons uni nos voix à celles des *orantes* napolitaines pour le *Te Deum* de la reconnaissance.

Avant de quitter cette chapelle, théâtre d'un miracle sans cesse renouvelé, saluons la magnifique statue de saint Michel qui orne l'autel de saint Janvier. Allons maintenant, et vite, imprégner nos yeux de la vue générale de la baie enchanteuse. Pour ce faire, traversons les quartiers populaires où saint Michel a son église, et montons à San-Marino; poursuivons jusqu'au Pausilippe, où Virgile a son tombeau, et préparons-nous à rejoindre la *speciale* qui nous conduira à Pompeï.

La voie ferrée s'allonge entre une haie de cactus qui pousse dans les interstices de la lave noircie, et la mer qui déferle sur un lit de galets couleur de houille. Dans ces contrées ravagées, où tout s'oppose à tout: où, par exemple, la splendeur du site contraste avec les souvenirs les plus terrifiants et les craintes les plus angoissantes, l'âme se prend à rêver d'autres beautés, à redouter d'autres cataclysmes.

Le chrétien et l'archéologue trouvent une égale satisfaction à parcourir les ruines de Pompeï. Au demeurant, les guides sont intéressants généralement. La visite est donc fructueuse dans l'ensemble. Lorsque nous regagnons la petite station, il nous est loisible de constater que l'industrie hôtelière ne perd jamais ses droits. La concurrence s'exerce à la porte de Pompeï comme au pied du Mont-Saint-Michel. Son refrain est le même aux deux endroits : « Entrez chez nous, Messieurs et Dames, la *caravane* est ici. » Le restaurant d'en face tient le

même langage avec autant de vraisemblance et une ardeur non moindre. Il faut que la police intervienne pour faire respecter l'indépendance du client.

La baie, qui se découvre tantôt à de rares intervalles, est plongée maintenant dans l'obscurité. Les lames hautes se brisent avec fracas. Le Vésuve s'est renfermé dans sa fumée. Plaignons les malheureux et les malheureuses qui ont préféré à notre paisible rêverie dans les ruines de Pompeï les risques d'une traversée mouvementée. Ils voulaient voir Sorrente et Capri; ils ont entrevu Sorrente, ils n'ont pu aborder Capri... et ils ont eu le mal de mer! Ah! plaignons les malheureux!

(A suivre.)

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Les Armoiries du Mont-Saint-Michel.

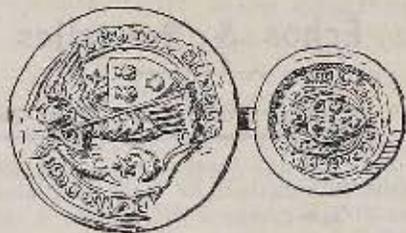
Nos lecteurs n'ont pas oublié un article publié à ce sujet, ici-même, sous la signature de M. le chanoine Bossebœuf. Notre savant collaborateur a été amené à reprendre cette question, toujours discutée, et à préciser ses propres conclusions. Son étude, présentée d'abord à la Société d'archéologie d'Avranches et Mortain, est parue dans la *Revue de l'Avranchin*. Cette fois, la mise au point est définitive : le dernier mot est dit en ce qui concerne les Armoiries de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Nous ne suivrons pas M. le chanoine Bossebœuf dans sa dissertation. Nous nous bornerons à la résumer, si tant est que l'on puisse résumer des pages où toutes les déductions s'enchaînent rigoureusement.

Dans le principe, ni les chanoines de la collégiale de Saint-Aubert, ni les bénédictins de Richard 1^{er} ne s'étaient constitué à leur usage un blason officiel. Au moyen âge, les sceaux du monastère étaient formés, originairement, de l'Archange terrassant le Dragon. Puis on plaça aux mains de l'Archange un écu chargé de coquilles; enfin, le blason fut représenté indépendamment de saint Michel, comme formant un tout complet. Les sceaux de Robert de Torigny (1154-1186), de Raoul de Villedieu (1125-1236), de Richard Tustin (1236-1274), de Jean de la Porte (1328), sont représentatifs de la première

manière. Le sceau de la baronnie de Genets est un exemple frappant, et non cité jusqu'ici, de la seconde : dans le champ, saint Michel en Archange, terrassant le Dragon avec sa lance, tient de la gauche un écu à trois coquilles posées 2 et 1 ; et sur la droite de l'Ange on remarque une étoile, et, au-dessous, un croissant la pointe en haut. Le sceau de Genets est de 1393. Alors, l'illustre Pierre Le Roy gouvernait l'abbaye du Mont-Saint-Michel, de laquelle dépendait la baronnie de Genets. C'est donc à cet illustre abbé que M. le chanoine Bossebœuf croit devoir attribuer la création des armoiries de l'abbaye micheline. « Il était digne d'un des plus grands abbés du Mont de faire ce beau geste. »

Pendant, comment se fait-il que tous les écrivains, sans exception, ont fait remonter à Robert Jolivet (1410-1420) l'honneur d'avoir donné à l'abbaye des armes corporatives ? Ils s'appuient à tort sur une allégation de l'historien D. Le Roy, dont M. Bossebœuf fait justice dans une dissertation



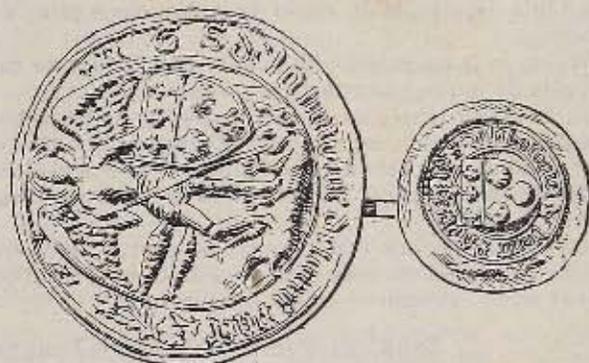
SCÉAU ET CONTRE-SCÉAU DE LA BARONNIE DE GENETS (1393).

serrée. Jolivet eut des armoiries personnelles ; mais il continua de timbrer des armes inventées par son prédécesseur les pièces authentiques intéressant le monastère. Telle est la vérité.

En reconnaissance du courage militaire déployé par les religieux pendant la guerre de Cent Ans, Charles VII, le premier, aurait octroyé à l'abbaye le droit de placer en chef, dans ses armoiries, le blason de France, d'azur à trois fleurs de lys d'or. C'est à dater de 1439, en effet, que l'on trouve le blason officiel du Mont-Saint-Michel établi avec ce chef d'honneur, le champ démontrant d'ailleurs le même, c'est-à-dire chargé de trois coquilles ou crozilles. En 1462, Louis XI se contenta de porter le nombre de coquilles à dix. Les armoiries étaient complètes, dès lors, et définitives (1).

(1) Le *timbre* consista d'abord dans la crose seule, la mitre fut ajoutée après la concession pontificale de 1235.

Quels étaient les émaux et les couleurs du blason ? Pour le chef, point de doute : le chef de France est immuable : d'azur aux trois fleurs de lys d'or. Quant au champ de l'écu, il appert qu'avant et après Louis XI il est d'argent à dix coquilles de sable, au témoignage même de D. Leroy et d'un autre bénédictin du XVIII^e siècle. La vérité semble bien être là. Néanmoins, une tradition s'est perpétuée, qui établit l'écu du Mont : de sable à dix coquilles d'argent. Cette tradition s'appuie principalement sur des considérations mystiques ou de simples convenances qui n'ont rien d'historique. Pour l'expliquer, point n'est besoin, d'ailleurs, de recourir à une



SCÉAU ET CONTRE-SCÉAU DE LA BARONNIE DE SAINT-PAIR (1452), DÉPENDANTE DE MONT-SAINT-MICHEL.

révolution apportée par Louis XI dans le blason michelinien en 1469. Ce changement lui-même n'est aucunement prouvé.

M. le chanoine Bossebœuf consacre la fin de son étude aux prétendues armes de la cité montoise : « d'azur ondé à deux poissons d'argent, posés en double fasces ». Tout court à démontrer que ce blason est de pure fantaisie. Outre que la position des poissons, la tête vers la gauche, ne serait pas honorable pour notre vaillante petite ville, aucun document sérieux n'a permis de retrouver la trace ou même l'origine lointaine de nos armes. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Ont-ils un blason ? Je ne sais. Au surplus nous avons bien le nôtre et il est glorieux : c'est celui de l'Abbaye elle-même, de laquelle la ville du Mont-Saint-Michel est inséparable à tout jamais.

Protestation.

La Société d'Archéologie d'Avranches proteste contre l'abus qui est fait de son nom et de son autorité dans une brochure

intitulée : *Une Visite au Musée du Mont-Saint-Michel, par Albe de Veostrys, membre de la Société d'Archéologie d'Avranches*. Elle affirme que ce nom « Albe de Veostrys » ne décore aucun de ses membres. Société savante, exclusivement, elle ne patronne aucune entreprise commerciale et n'accorde à aucune le droit de faire de la réclame en abusant de son nom social. Si l'abus persistait, elle déclinerait hautement toute responsabilité et donnerait à l'affaire les suites qu'elle comporte.

L'affichage au Mont-Saint-Michel.

Le 9 juin dernier, M. le Préfet de la Manche a pris l'arrêté suivant :

Art. 1^{er}. — Il est interdit de tendre des bandes de calicot d'un côté de la rue à l'autre.

Art. 2. — Les lettres composant les enseignes des hôtels, restaurants et autres entreprises privées, visibles de l'extérieur du Mont, ne pourront être ni imprimées, ni peintes sur bandes de calicot, ni dépasser en hauteur, 0^m40 ; en largeur, 0^m20.

Art. 3. — M. le Sous-Préfet d'Avranches et M. le Commandant de Gendarmerie sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne.

Syndicat d'initiative Vitré-Fougères-Mont-Saint-Michel.

Il nous est agréable de signaler la constitution du *Syndicat commun d'Initiative de Vitré-Fougères-Mont-Saint-Michel*, qui s'est donné pour but « la mise en valeur et la conservation de toutes les curiosités, monuments, ruines remarquables et paysages intéressants ». Il se propose encore de « secourir toute initiative pouvant attirer le visiteur et le retenir en lui rendant le séjour agréable et facile ». Le syndicat commun se divise en trois syndicats distincts : Le Mont-Saint-Michel, Fougères et Vitré.

Mon Carnet bleu

15 juin. — Par beau temps, un peu orageux, deux enfants du Mont-Saint-Michel font profession de foi catholique ; trois autres renouvellent leurs promesses. Chez nous, c'est la vie simple et familiale. Par malheur, il y a des intermittences

regrettables... La saison vient où nous ne serons plus *chez nous*, l'étranger nous envahissant et ne nous laissant plus guère le loisir de vivre dans l'intimité de nos deux cents âmes montoises.

16 juin. — Le tonnerre a grondé et la pluie est tombée « à poêles », cette nuit, vers trois heures. A peine remis de nos émotions, nous subissons le choc d'une musique municipale de passage. Rien n'est bête comme un jeune membre de la « Cipale ». Il se croit de l'esprit, de l'esprit neuf, inédit, ingénieux, inventif, par le fait seul qu'il a du souffle et qu'il réussit à tirer de ses cuivres de sonores fanfaronnades. Ceux-ci se distinguent entre tous leurs congénères par leur sottise et leur mauvaise éducation ; ils rient naïvement, ébahis, sans nul doute, devant la profondeur de leur propre inconscience. — En manière d'heureux contraste, voici vingt-quatre pèlerins de l'Aveyron, sous la direction de M. le chanoine Touzry, l'admirable fondateur et directeur de l'*Union catholique* et de la *Croix de l'Aveyron*. Ils sont là 14 prêtres et 10 laïques qui accomplissent une longue série de pèlerinages aux sanctuaires les plus célèbres de la région de l'Ouest : Pellevoisin, Orléans, Montmartre, Rouen, Lisieux (tombeau de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus), Pontmain, le Mont-Saint-Michel, Tours, Poitiers.

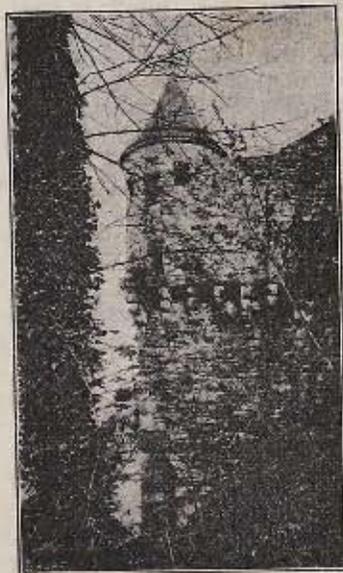
18 juin. — Les quatorze prêtres de l'Aveyron ont célébré la sainte messe. Ils prient longuement, pendant la plus grande partie de la matinée. Avant midi, les pèlerins groupés devant la statue vénérée renouvellent leur consécration à saint Michel. Ils nous quittent tôt après.

19 juin. — Encore un pèlerinage rapide et bien édifiant : les Enfants de Marie de Rânes (Orne), au nombre de quatre-vingt environ, arrivées à 11 heures 1/2. Le voyage a été long et pénible ; car on ne dira jamais assez de mal des difficultés de communication entre le Nord et le Sud, sur le glorieux réseau de l'Ouest-État. Mais les Enfants de Marie de Rânes sont dirigées par un prêtre aussi énergique que distingué — il est appelé à de plus hautes fonctions ! — et toutes difficultés s'évanouissent devant qui sait vouloir. Après la visite de l'Abbaye, la bénédiction du Saint-Sacrement achève de donner à cette hâtive excursion son cachet de haute piété. — Puis, à l'insu du hasard des rencontres fortuites : j'ai trouvé dans l'église un officier de marine, très au courant des choses d'Orient et qui ne partage pas les idées courantes au sujet des Grecs, des Turcs, des Bulgares, des Arméniens *à tutti quanti*. Sa conversation est extrêmement intéressante.

20 juin. — Une pluie torrentielle a raviné notre grande Rue.

Les pavés disparaissent sous les pas. Voilà ce que c'est que le service des eaux. Nos caves?... Ce qu'elles vont en prendre, si ça dure.

22 juin. — Encore la rengaine : une Revue de Paris — saluez ! — (il est vrai qu'elle n'a que trois ans, à peine des dents) consacre un article à la « huitième merveille du monde ». Il s'agit là du Mont-Saint-Michel, ai-je pensé, et vous auriez pensé comme moi. Eh bien ! détrompez-vous :



L'ECHAUGNETTE DU NORD.

le titre ment avec effronterie. On ne parle ici que de prisonniers et de cachots. Dubourg est représenté, une fois de plus, rongé par les rats. Pauvre Dubourg ! On raconte entre autres *légendes*, que naguère « le flot envahissait les rues tortueuses » du Mont. « Les barques glissaient et on se croyait transporté dans je ne sais quelle Venise du Nord. » Le Marquis de Tombelaine a son petit couplet, naturellement. Mais de « la huitième merveille du monde » il n'est pas plus question en ces pages que dans les livres de Confucius. Il y a trois gravures : « le Marquis de Tombelaine, — l'aspect du Mont-Saint-Michel à marée basse tel qu'il était autrefois et qu'il sera de nouveau lorsque la digue sera coupée. » (Or le hideux pédoncule de la digue apparaît nettement à l'angle gauche !) Enfin « la trop célèbre « Tour » aux cachots » (*sic*). Or nous donnons ici la même gravure. Nous mettons au défi quiconque de prouver : 1° que cette *tour* n'est pas l'échaugnette dite du Nord ; — 2° qu'il y a eu jamais un seul cachot dans cette guerite militaire, construite non dans l'Abbaye, comme on pourrait le croire, mais bien sur les remparts, où elle avait sa place naturelle. Nous ne nommerons pas la Revue fantaisiste : c'est tout ce que nous pouvons faire.

25 juin. — Nous avons préparé toutes choses pour accueillir les pèlerins orléanais. Ils arrivent à l'heure précise : 24 h. 23.

Nous nous sommes rendus à leur rencontre, *cum lanternis et...* Nous n'avions que des lanternes, point de bâtons. Mgr Touchet non plus n'était pas à Gethsémani... et nous n'étions, aucuns, de la bande du traître.

26 juin. — Cérémonies des pèlerins d'Orléans et des Enfants de Marie de Mayenne. Mais... on m'a prié de ne rien dire. Ce que j'en ai écrit au *carnet*, doit demeurer mon secret. Je l'emporterai dans la tombe!... selon que disent les littérateurs à la ligne. — Ce que je peux dire, c'est que j'ai vu de bonnes âmes venues en excursion, sous le patronage d'une Amicale laïque, mettre à saint Michel de nombreux cierges.

28 juin. — Et nous voici de nouveau dans les préparatifs d'une nouvelle fête, plus familiale. Ce sera la dernière de la saison : la fête de saint Pierre, patron de la paroisse. Or je suis condamné — encore — au silence.

30 juin. — Une « société de voyageurs » — et une manière d'orphelinat ou d'ouvroir pieux... tel est le bilan de notre fin de mois. — J'ajoute le pèlerinage d'une famille reconnaissante à saint Michel qui préserva son enfant dans un accident qui eût dû lui être fatal.

2 juillet. — En la Visitation de Notre Dame, il faisait si bon méditer, entre 6 et 7 heures, au bas du petit bois, pendant que la mer se retirait lentement et sans bruit ! Les oiseaux gazouillaient... je vous fais grâce du reste de la description.

5 juillet. — Un patronage de garçons et un jeune vicaire

6 juillet. — Le petit collège de Sille-le-Guillaume (Sarthe), venu en autobus, parcourt les rues et les grèves. Il oublie l'église. — Un groupe de jeunes filles passe en jacassant ; puis une troupe de soldats assiste à la messe, très pieusement. Vive l'armée !

7 juillet. — Des religieuses de Saint-Vincent de Paul épanouissent leurs cornettes blanches parmi des jeunes filles qui prient devant saint Michel et prennent leurs ébats sur le sable. Je ne sais si à Pontorson leurs têtes curieuses se sont penchées aux portières et ont contemplant la vaste grève embrumée et silencieuse au milieu de laquelle se dresse le Mont et l'îlot de Tombelaine ; mais, au dire d'un journal, les excursionnistes de Terigni, Saint-Clair et Saint-Jean de Daye ont accompli ce prodige de... longue vue.

9 juillet. — La pluie est tombée tout le jour, sans interruption. Néanmoins les Anglais sont ici en bande organisée.

Ladies et gentlemen sont trempés jusqu'aux os. Les robes blanches et les pardessus jaunes, les écharpes vertes et les chapeaux fleuris sont lamentables. — De pauvres petites noëli-tes ne sont pas mieux traitées. Elles font pitié. Parlez-en donc du Mont-Saint-Michel sous la pluie.

10 juillet. — Le ciel est noir, très noir et menaçant. La pluie a cessé, il est vrai. Mais, gare ! Intrépide, M. l'abbé Bourdin, curé de Neuvy-en-Champagne (Sarthe) n'a pas hésité à se mettre en route avec trente de ses paroissiens. Il était trois heures, ce matin, quand ils prenaient place dans l'auto-bus. Avant 10 heures, ces braves gens étaient au Mont, ravis d'y trouver la mer, qu'ils voyaient pour la première fois, ravis de prier dans la petite église paroissiale et d'y recevoir la Bénédiction du Saint Sacrement, heureux enfin de visiter l'abbaye et d'en emporter la vision merveilleuse dans leur mémoire. — Un pèlerinage non moins méritoire : celui de M. le Curé de Boigny (Loiret), et de neuf jeunes gens de sa paroisse qui arboraient fièrement l'insigne de l'A. C. J. F.

11 juillet. — Croq'is du vendredi : « J'ai toujours vu le Mont-Saint-Michel sans la mer, moi ! Hein, c'est drôle, ça. — Oh ! c'est la même chose. » (Silence ; on scrute l'horizon.) — « Dis, Claude, est-ce que la mer vient vite et beaucoup ? — Oh ! oui, comme ça ; ça dépend ! — Et ces murs ont résisté comme ça à la marée ? — Oh ! oui, mais ça ne monte pas bien haut. » (Le groupe se met en branle ; j'entends des pas qui s'éloignent dans l'escalier de pierre.)

12 juillet. — Au fond de la baie, devant le village de Genets, un point noir s'étire, s'allonge, puis s'éparpille à mesure qu'il se rapproche de nous. On sait ce que c'est : une procession ou un bataillon. Est-ce clair ? Pas encore. Patience, vous verrez bientôt et vous entendrez. C'est l'Institution Saint Joseph de Villedieu, professeurs et élèves, qui vient faire son pèlerinage à saint Michel, selon la vieille manière, la meilleure et la plus pittoresque. La messe est célébrée, à l'arrivée, par M. le curé de la Lucerne, qui s'honore de posséder dans sa paroisse les restes d'une abbaye célèbre. Les élèves chantent des cantiques. La visite de l'abbaye et des remparts est au programme, évidemment, et l'on n'a garde de passer outre à cet article. Aussi bien, à Villedieu, la discipline doit-elle être la force. Avant la bénédiction du Très Saint Sacrement, les élèves ont la bonne fortune d'entendre un « ancien » prêcher saint Michel avec l'autorité d'un maître. Puis, l'heure ayant sonné, les collégiens reprennent la route de Genets... et de Villedieu.

15 juillet. — Il y a foule grouillante dans nos venelles et

sur nos courtines, aujourd'hui. Le 13 juillet étant dimanche, cette année, et veille du 14, toujours, il s'ensuit que le congé est de quarante-huit heures, sans solution de continuité. Avantage mis à profit par les Parisiens et les Provinciaux avec un empressement égal et une joie vraie. Un vicaire de Lisieux conduit à saint Michel un petit groupe d'hommes qui assistent à sa messe.

14 juillet. — Des touristes un peu moins qu'hier... assez quand même. De Paris, 156 coureurs de l'Union vélocipédique de France sont partis, hier matin, se dirigeant vers le Mont-Saint-Michel. A Flers, la troupe s'est réduite à 84. L'arrivée du premier peloton s'est faite à 12 h. 22, à trois cents mètres du Mont, sur la digue. Les coureurs ont fourni vaillamment l'étape, malgré le vent debout. La fatigue ne paraît même pas trop. L'après-midi est occupée par une visite-conférence sous la direction de M. l'architecte en chef Paul Gout.

GINGATZ.

NÉCROLOGIE

Monseigneur DELAMAIRE

Un illustre serviteur de saint Michel vient d'être rappelé à Dieu. Selon son habitude, Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai, prenait quelques jours de repos dans sa villa de Cancale, en vue du Mont-Saint-Michel, lorsque la mort, inopinée, presque foudroyante, est venue le terrasser.

À Périgueux et à Cambrai, Mgr Delamaire donna maints témoignages de sa dévotion à saint Michel. On n'a pas oublié que, le 29 septembre 1909, il présidait l'avant dernière fête de notre Centenaire et officiait pontificalement à l'Esplanade des Pèlerinages.

Par une mystérieuse disposition de la Providence, le vaillant Prélat est mort, pour ainsi dire, à l'abri du Mont-Saint-Michel. Nous aimons croire que l'Archange, *Peseur d'âmes*, n'y fut pas étranger.

Nos lecteurs voudront prier pour le repos de l'âme de
Mgr Delamaire.

ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Ci-joint cinq francs pour une messe d'action de grâces et un
cierge en reconnaissance à saint Michel. M. D. F.

Un franc en action de grâces. M. P.

Vous trouverez ci-joint deux francs en action de grâces et demande de
protection à saint Michel. M^{me} M., *sélatrice*.

Basses-Alpes. — Vives actions de grâces à saint Michel pour sa pro-
tection évidente pendant un voyage et au cours d'une affaire très sérieuse
heureusement résolue. C. P., *sélatrice*.

Calvados. — 2 messes pour les âmes du Purgatoire en action de grâces
pour faveurs obtenues par l'intercession de saint Michel.

A. M., *sélatrice*.

2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces pour la guérison d'une petite
fille consacrée à saint Michel. M^{me} P.

Je vous envoie ci-joint 2 fr. 50 pour vous demander une messe d'action
de grâces pour une faveur obtenue. A. P.

Haute-Garonne. — Je vous envoie 5 francs en action de grâces à
saint Michel pour la guérison de ma fille et pour lui demander que cette
guérison soit définitive. M. L., *sélatrice*.

Hérault. — Je vous envoie 10 francs pour une messe d'action de
grâces à saint Michel. Cette messe fut promise pendant la maladie d'un
enfant, maintenant guéri : ses parents reconnaissants s'acquittent avec joie
de leur dette. V^{ve} C. B.

Isère. — Ayez la bonté de célébrer une messe à l'autel de saint Michel
pour le remercier des grâces qu'il m'a accordées et pour lui demander la
santé et du travail. V^{ve} A. B.

Loire-Inférieure. — Je demande une messe d'action de grâces pour
remercier saint Michel de la protection qu'il accorde à mes petits-fils pour
le succès dans leurs nombreux examens, et obtenir que le saint Archange
veuille bien leur continuer ses faveurs. V^{ve} B.

Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe en reconnaissance d'une faveur obtenue
par l'intercession de saint Michel. M^{me} A. R.

Maine-et-Loire. — Une messe d'action de grâces à l'autel de saint
Michel. M^{me} A. P.

Je vous envoie 2 fr. 50 en timbres-poste pour une messe pour les âmes
du Purgatoire, avec prière de la faire dire le plus tôt possible, en remercie-
ment à l'Archange saint Michel pour la grâce que nous venons d'obtenir :
notre fillette a été reçue à son brevet. L. P.

Manche. — Reconnaissance à saint Michel : 10 francs.

Morbihan. — En reconnaissance à saint Michel, je viens vous de-
mander une messe d'action de grâces pour sa protection durant un voyage.
F. B.

Basses-Pyrénées. — Je vous envoie, ci-joint, un mandat de 25 francs
pour remercier saint Michel des grâces obtenues. M. L.

Seine. — Je vous envoie un mandat-poste de 3 francs pour une messe
d'action de grâces à l'autel de saint Michel afin de remercier l'Archange
d'une grâce qu'il m'a obtenue dès mon entrée dans l'Archiconfrérie.

M^{me} D. B., *associée*.

5 francs pour une messe d'action de grâces au sanctuaire de Saint Michel.
C. B.

Que saint Michel soit remercié et continue sa protection sur toute la famille.
M^{me} E. D.

Seine-Inférieure. — Je vous prie de célébrer une messe et de
faire brûler deux cierges en l'honneur de saint Michel pour le remercier de
sa protection. L. C. de V.

Autriche Hongrie. — Aidez-moi à remercier le grand Archange de
sa puissante protection pendant la durée de mon année scolaire.

F. de G.

Belgique. — Action de grâces pour le bon succès d'un examen d'un
associé. Des Religieuses.

Suisse. — M^{me} C. B. me charge de vous envoyer 10 francs pour une
grâce obtenue : merci au bon Archange saint Michel. L. E.

Canada. — Je vous prie de célébrer une messe chantée en l'honneur de
saint Michel. M^{me} M. P.

États-Unis d'Amérique. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour un abon-
nement aux *Annales*, en reconnaissance d'une grâce obtenue. A. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des
Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le
décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Bucy-les-Pierrepont : M^{lle} Louise Roger. — Terquier :
M. Alexandre Croquet ; M. Edmond Lefebvre.

Finistère. — Ploudalmézeau : M. Eugène Le Gall ; M^{me} Anne Pottou.

Haute-Garonne. — Toulouse : MM. Osmoin Arquier ; Auguste-Marie de Cannes ; Charles-Antoine Pazzo-di Borgo ; Nancy Le Créates ; Joséphine Dubosc.

Ille-et-Vilaine. — Bais : M^{me} V^{ve} Maugendre, née Perrotte Besnier.

Loir-et-Cher. — Maves : M^{me} Anne Marie Bourgin.

Manche. — Beauchamp : M. l'abbé Desmonts, vicaire. — Villelieu-les-Poêles : M^{me} Joseph Lemoyne. — Saint-Hilaire-du-Harcouet : M^{me} Virginie Auvray. — Cherbourg : M. Jean Delort.

Morbihan. — Billiers : M^{me} Philomène Le Gal.

Nord. — Tourcoing : M^{me} Louis Duprez, née Clémence Lepers, très dévote au saint Archevêque, protectrice des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Oise. — Estrées-Saint-Denis : M^{me} Candelot, née Chrétien.

Basses-Pyrénées. — Saint-Jean-de-Luz : M. Jacques Thérond.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. Saucy, *hospitalier de Notre-Dame de Lourdes*.

Haute-Savoie. — Chambéry : M. le baron de Morand.

Seine. — Paris : M. Amédée-Adrien Langlois.

Vendée. — Saint-Michel-Mont-Mercure : M. Pierre Antaud. — Pissottes : M^{me} Kramar, née Marie Parret.

Réunion. — Bois-de-Nail s-Saint-Paul : M^{lle} Marie-Antoinette Grenier, *associée très dévote à saint Michel*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Reunes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CLAMEUR POPULAIRE. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — FÊTES DE SEPTEMBRE. — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — LE LOUIS OU MATIÈRE D'ŒUVRES DU MONT-SAINT-MICHEL. — SAINT-MICHEL DE LA FORÊT. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉPARTS.

Clameur populaire

QUAND il a lu le dernier Évangile, le prêtre qui achève le saint sacrifice s'agenouille devant l'autel et récite conjointement avec le peuple trois *Ave Maria*, le *Salve Regina*, un verset et une oraison ; il termine par une prière à saint Michel et une invocation trois fois répétée au Sacré Cœur de Jésus.

Telle est, depuis bientôt trente ans, la pratique de tous les prêtres du monde entier, après chaque messe basse. Elle est passée dans les mœurs, à telles enseignes que profonde serait la surprise des fidèles si elle venait à disparaître tout à coup.

Pourtant c'était une innovation hardie que le pape Léon XIII introduisait en marge de la liturgie, en l'année 1884. Jusque-là, on avait vu le célébrant constamment debout devant l'autel ; à peine, en dehors du Canon de la messe, fléchissait-il un genou, rarement et de façon passagère, pour ponctuer

certaines phrases des épîtres, graduels, évangiles, *Credo*, qui appellent ce geste : *Et procedentes adoraverunt eum...* *Et homo factus est...* *Et verbum caro factum est...* etc... Jamais, au surplus, dans le cours de la messe basse, si ce n'est dans les récits de la Passion du Sauveur, le prêtre n'était obligé de se prosterner à deux genoux.

Or, voici que par ordre formel d'un pape, les prêtres vont s'agenouiller devant les autels. Eux qui observent pendant l'action l'attitude de sacrificeurs accrédités par le peuple auprès de Dieu et par Dieu auprès du peuple, nous les verrons humilier, si j'ose dire, leur sacerdoce. Car, notons-le soigneusement, si les prières en question n'entrent pas dans la liturgie de la messe, elles n'en sont pas moins dites officiellement par le prêtre revêtu des habits sacerdotaux et devant l'autel où il vient de sacrifier.

A cet égard la volonté du pape était expresse : *Preces prescriptæ, Prières prescrites*; ce titre seul était un ordre.

En 1903, le successeur de Léon XIII, Pie X, interrogé par plusieurs évêques, répondit qu'il était inopportun de rien innover à l'égard des prières après la messe. Bien plus, il enjoignit d'ajouter à celles-ci trois invocations au Sacré-Cœur de Jésus.

Conséquemment, la prescription de Léon XIII demeure entière, par le motif très simple que ses raisons déterminantes n'ont pas été modifiées. Les prières spéciales, extraordinaires, que la piété et la sagesse inspiraient à Léon XIII d'édieter, la piété et la sagesse ont conseillé à Pie X d'en ordonner le maintien.

.

Détail très important : ces prières doivent être récitées avec le peuple : « *Sacerdos ter dicat cum populo! Que le prêtre dise avec le peuple trois fois Ave Maria, puis Salve Regina.* »

A la messe, le servent représente le peuple et répond seul au nom de l'Assemblée. Si celle-ci est pressée de s'unir au prêtre, nulle part, que nous sachions, on ne lui enjoint d'éle-

ver la voix pour répondre aux invitations, souhaits et interpellations du célébrant de la messe basse.

Voici du nouveau : le peuple est invité à jouer un rôle, directement et par lui-même : « Que le prêtre DISE AVEC le peuple ! » Conjointement ou alternativement ? Question oisense peut-être. L'important est que soit instituée en nos temps troublés une *clameur populaire* capable de toucher le Cœur de Notre Seigneur. Donc l'appel au peuple est clair, inéluctable; les fidèles doivent mêler leur voix à celle du prêtre.

En fait, généralement le prêtre dit seul la première partie de la salutation angélique, en latin; l'assistance récite la seconde. Il est désirable que partout la réponse soit faite à haute et unanime voix. Par malheur, en beaucoup trop d'endroits, le servent de messe est seul à faire écho au prêtre et la précipitation qu'il y apporte empêche que sa voix s'enfle en clameur populaire. Il appartient au prêtre — après avoir donné le premier l'exemple qui entraîne — de veiller à ce que son jeune clerc réponde lentement et clairement. Alors, il sera fondé à inviter son peuple à une collaboration effective dans la prière.

Ailleurs, sans doute pour faciliter l'intelligence des formules et les populariser, dans le bon sens du mot, on a pris le parti de réciter en langue vulgaire les trois *Ave Maria*. Cette pratique n'a pas été réprochée. Tant mieux si elle provoque la collaboration souhaitée.

Pour le *Salve Regina* et les prières qui suivent, les uns les récitent en latin, seuls ou alternativement avec le peuple, les autres les disent en langue vulgaire.

Ne craignons pas de le répéter : l'essentiel est que les fidèles entrent réellement en communion de prière avec le prêtre : Communion d'intention ? Oui, évidemment. Ce n'est pas assez. Participation *vocale*, telle nous paraît être la volonté claire des Souverains Pontifes.

.

On raconte que le pape Léon XIII, faisant son action de

grâce après la sainte Messe, eut la vision de démons innombrables, répandus à travers le monde et acharnés à la perte des âmes. Cet horrible spectacle aurait inspiré au grand pape la prière à saint Michel, en laquelle se trouve exprimée en effet l'idée des légions infernales déchainées dans l'univers : « *Refoulez en enfer Satan et les autres esprits méchants qui rôdent dans le monde pour perdre les âmes.* »

Que le fait de la vision soit exact ou ne le soit pas, il n'importe : « La lutte que nous avons à soutenir, écrit saint Paul, est contre les principautés et puissances spirituelles, contre ceux qui gouvernent ce monde de ténèbres, contre ces esprits de malice qui combattent contre nous de tous les points de l'atmosphère ». Saint Pierre exhorte les fidèles à se tenir en garde contre l'ennemi, « le diable, qui, comme un lion rugissant, rôde, cherchant quelqu'un à dévorer. »

La tradition ecclésiastique sur ce point est résumée par saint Jérôme : « C'est, dit-il, l'opinion de tous les docteurs que l'air qui se trouve entre le ciel et la terre est tout rempli de mauvais esprits. »

Le pieux Henri Boudon écrit à son tour : « Nous avons encore d'autres combats à soutenir contre des ennemis puissants, rusés, innombrables et infatigables... Ce sont de purs esprits qui frappent sans être vus, qui entrent partout, qui voient tout et qui combattent avec des personnes très faibles, lesquelles marchent au milieu d'une sombre nuit, dans des chemins glissants... »

Entre tous les mauvais Anges, Satan se distingue par sa ruse et son activité. De plus, il est de fait que, « de temps en temps, selon les impénétrables desseins du plan divin, Dieu permet que certains esprits mauvais plus puissants sortent de l'abîme ou soient déchainés, ordinairement pour servir d'instruments à sa colère et à sa justice. » (1).

Que nous soyons à l'une de ces époques où « l'enfer dé-

(1) *Saint Michel et le Triomphe de demain*, p. 8. Paris, Téqui, 1905.

chainé sur la terre, redouble sa rage et ses coups » il nous faut le croire forcément. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer la recrudescence de haine et de persécution aveugle, *naturellement inexplicable*, qui caractérise notre époque. Les démons poussent les hommes et les conduisent.

À l'invasion diabolique, le pape Léon XIII résolut d'opposer, avec la Vierge Immaculée et tous les saints, Michel et ses légions angéliques. Son successeur n'est pas d'un avis différent. Par leur ordre, nous adjurons le glorieux Archange de venir en aide aux fidèles qui luttent contre l'Enfer.

Que le prêtre parle donc, mais pas seul ! Le peuple doit s'unir au prêtre. Ainsi la prière atteindra son maximum d'efficacité. Il est hors de doute que la répétition quotidienne de ces supplications pressantes affaiblit de plus en plus l'empire du démon et empêche le monstre et ses hordes infernales de nuire aux individus et aux sociétés. Mais, encore une fois, la prescription de nos Pontifes doit être exécutée à la lettre : Que le prêtre récite les prières après la messe de concert avec le peuple !

L. S. D.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de septembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

CHACUN SAMEDI du même mois et le LUNDI 29, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

NEUVAINNE GÉNÉRALE MENSUELLE, du 21 au 29 septembre.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de septembre tout entier : LES LÉGISLATEURS.

Quelle prétention ! Prier pour les législateurs ! Ils sont en vacances nos faiseurs de lois, les nôtres, ceux de France et ceux de l'Étranger aussi, j'imagine. Prions pour eux, néanmoins. Peut-être quelques-uns, dans leur nombre, seraient-ils flattés que l'on réclamât pour eux le secours d'une prière. On peut même penser que plusieurs mélangeraient avec plaisir

leur prière à la nôtre. Ils ont tant besoin de clairvoyance, de prudence et de fermeté !

Dans nos contrées où le christianisme gouverne les consciences, l'esprit des lois, comme leur but, doit être chrétien. Puisse la législation ne jamais blesser les croyances de personne, ni porter atteinte à la liberté des sujets. Puisse au contraire les législateurs s'abstraire de toutes préoccupations égoïstes et se laisser conduire par la seule considération du bien public.

Priions pour eux et récitons mieux désormais à leur intention les prières après la messe, dont il est question plus haut.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1° Le 29 septembre : Archiconfrérie de saint Michel; 2° Le même jour : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel; 3° Le même jour : Scapulaire de saint Michel; 4° Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 5° Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel (Conditions ordinaires pour ces trois indulgences); 6° Jour au choix pendant le mois : Archiconfrérie de saint Michel : Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : Sœur Agnès des Anges, de Gavere.

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 Juillet au 15 Août, inscrits : 153.

Sont compris dans ce nombre les associés enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Aoste, Aubigny-sur-Nère, Binche, Brévilly, Estavayer-le-Lac, Férel, Flavigny, Flize, Genève, Hartford, Lacolle, La Cavalerie, La Nouvelle-Orléans, Lydney, Le Mans, Nuits-Saint-Georges, Plougastel, Pamiers, Paris, Saint-Bomer-les-Forges, Saint-Dié, Verdun, York.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges :

16 JUILLET : Godelièvre Van Hontryve, de Bruges; Marie-Anne Lebaupin, de Nantes. — 21 JUILLET : Sophie Noussan, de Aoste; Jeanne-Marie-Antoinette Jacques, de Doudeville; Jean-Joseph-Charles-Virgile de Sylva, de Port-Louis. — 22 JUILLET : Madeleine-Marguerite-Marie-Jeanne Le Guelinel, de Morlaix. — 28 JUILLET :

Lucette Poscia; Marguerite Mermoud; Thérèse Rey-Mermier, de Genève. — 30 JUILLET : Thérèse Frétigny; Solange Bidard, de Saint-Bomer-les-Forges; Léon-Marie-Paul de la Tour, de Brievé. — 31 JUILLET : Charles-Edmond-Frédéric Vitcoq, de Esquerdes; Andrée-Marie-Hélène Jeanniard, de Nuits-Saint-Georges; Guillaume Colin, Bernadette Colin; Elisabeth Issaly; Yves Issaly; Joseph Cordeau, de Saint-Brieuc. — 8 AOUT : Marie-Louise-Camille Lancteau; Léone-Marie Léger; Odette-Marie-Alice Huret; Pierre-Marie-Emile Huret, de Aubigny-sur-Nère; Pierre-Georges-Eugène Leloger, de Fresney-le-Vieux. — 9 AOUT : Marguerite-Elise Dyen, de Lyon. — 12 AOUT : Thérèse-Marie-Jeanne Léger, de Pavilly; Henriette-Hélène Grancher, de Yvetot; Jean-Louis-Léon Degenétais, de Goderville. — 15 AOUT : René Hébert, de La Monche; Madeleine-Marie Regnier; Paul-Georges Foutoillet; Eugène-Jean-Marie Moureau; Michel-Jean-Gabriel Vienot, de Nuits-Saint-Georges.

Fêtes de Septembre

LE 10 SEPTEMBRE, FÊTE DE SAINT AUBERT, évêque d'Avranches, fondateur de la Collégiale du Mont-Tombe et du Pèlerinage à l'Archange saint Michel : à 7 h. 1/2, grand-messe en la chapelle du saint. — Le soir, à 6 h. 1/2, en l'église paroissiale, salut du Saint-Sacrement, précédé de l'exercice du Mois de saint Michel.

LE LUNDI 29 SEPTEMBRE, FÊTE DE SAINT MICHEL, sous la présidence de Mgr Lepetit, prélat de Sa Sainteté, vicaire général de Coutances et directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Messes à 6 heures, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.

A 10 h. 1/4, grand-messe solennelle et sermon.

A 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chaque jour du mois de septembre, à 6 h. 1/2 du soir : prière, récitation du chapelet de saint Michel, lecture pieuse.

Du 21 au 28 septembre, à la même heure, bénédiction du Saint-Sacrement (Neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel).

Le Journal d'un Pèlerin

(SUITE)

Je m'aperçois que mon journal dégénère en interminable guirlande. Il s'agit d'y mettre bon ordre. Décomposons en brèves ces notes longues : surtout, multiplions les silences. Ce récit n'a rien d'un compte-rendu officiel ; Mgr Lancelle ne le lira pas... et quand bien même il s'accorderait cette innocente fantaisie, il ne saurait m'en vouloir si je me tais souvent et si je hâte quelque peu ma course : lui-même, il nous a tant fait courir !

Par exemple, j'envie très sincèrement les pèlerins inspirés qui, chemin faisant, se donnent la joie d'une visite au Mont Cassin. A cela, un seul inconvénient : un jour de moins à Rome.

... Nous y sommes. Le soleil est ardent. Sur la place, où les ruines gigantesques des Thermes de Dioclétien contrastent si étrangement avec les hôtels modernes que l'on a élevés en face, une fontaine s'évertue sans beaucoup de succès à répandre dans l'atmosphère quelque soupçon de fraîcheur.

Sainte-Marie-des-Anges, splendide, disparaît parmi les ruines païennes où Michel-Ange l'a située. Saint Michel n'est-il pas là, féal chevalier, près de sa Reine ? Oui, et nous le saluons de cœur en attendant de nous agenouiller devant sa statue.

La majorité des pèlerins suit à la lettre le programme du « guidon ». Quant aux autres, qui ne viennent pas *ad limina* pour la première fois, ils sont dispensés de s'astreindre à ses prescriptions. Il suffit qu'ils prennent part aux manœuvres d'ensemble.

Les pages qui suivent n'ont donc pas pour but de rendre la physionomie exacte du pèlerinage national ; elle visent uniquement à fixer quelques souvenirs personnels d'un humble pèlerin.

... Allons à Saint-Pierre, voulez-vous ? La *Via Nazionale* n'est pas de nature à retenir notre attention ; elle a toute la banalité d'une rue neuve dans une ville de province. Naguère encore la place de Venise conservait un certain cachet d'archaïsme. Malheureusement c'est à peu près fini depuis que l'on a érigé là, au prix de quarante millions, un monument fantastique à Victor-Emmanuel. L'*Ara cæli* a été masquée ; un quartier vieux et un couvent vénérable ont été rasés pour faire place à une colonnade, sans rime ni raison, dont la lourdeur teutonne le dispute à la prétention italienne.

Sur le Tibre a été jeté, enfin, le pont de pierre qui prolonge la perspective du Corso Vittorio-Emmanuele. Des sculptures détestables l'enlaidissent de leur mieux... L'horrible pont de fer n'a pas disparu encore.

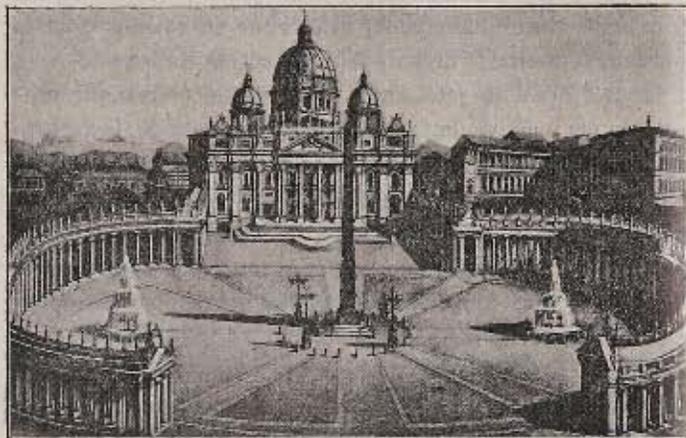
Au sommet du môle d'Adrien, saint Michel trace toujours le geste pacifique de remettre son épée au fourreau. *Angelus pacis Michaël*... Nous voudrions bien quand même que cette épée-là fût employée de temps en temps... et plus tôt que plus tard. Mais l'heure providentielle n'a pas sonné.

Pauvres et obscures, les rues du Borgo aboutissent à la place de Saint-Pierre, immense et lumineuse, au fond de laquelle se dresse la basilique du Prince des Apôtres. On croit rêver ; on avance, on regarde, on compare les distances ; et l'ébahissement va croissant. Qui ne l'a éprouvé ? Qui n'en a entendu parler ? Ajoutez à la stupéfaction l'émotion qui naît du rapprochement de ces deux pensées : là-bas, sous le manteau de bronze de la Confession, sont les ossements du premier des papes ; ici, à droite, derrière ces persiennes blanches, vit et règne le successeur de saint Pierre, le Chef auguste de la chrétienté.

Franchissez le portique de Paul V et agenouillez-vous au seuil de l'église. Priez, priez encore. Puis, considérez l'édifice. Ici tout est colossal : les souvenirs et les monuments. Laissez-vous toucher, envahir, pénétrer doucement et simplement, par l'émotion que produisent la somptuosité des marbres, le

scintillement des ors, l'harmonie des lignes. Oh! je le sais, on regrettera toujours que Maderno ait commis la folie de corriger Bramante et Michel Ange. Telle quelle la basilique de Saint Pierre est incomparable... et cela suffit à sa gloire.

Après avoir baisé le pied du Prince des Apôtres, continuons notre prière devant la Confession. Fermons les yeux et méditons; refoulons les larmes qui jailliraient ici avec une spon-



SAINTE-PIERRE ET LE VATICAN.

tanéité si naturelle. Bientôt nous serons tirés de notre muette contemplation : un murmure monte du portail lointain ; il croît, il approche. Conduits par un prélat ceinturé de violet, ce sont les Bavaois qui viennent faire leur pèlerinage jubilaire au saint tombeau. Pour la plupart, paysans au visage hâve et à la démarche pénible, ces hommes récitent le chapelet, sans détourner la tête. Rangés autour de la balustrade de marbre, ils prient ; ils chantent un cantique. La mélodie manque de souplesse et de grâce. Les voix rudes martellent les notes horriblement. Puis la procession s'écoule comme elle était venue.

C'est le tour des Français d'entendre la parole vibrante de

M. le chapelain Langlois et de chanter le *Credo*. Oh! ce *Credo*, il retentira longtemps à nos oreilles. Que l'on me cite un endroit au monde qui mieux que celui-ci convienne à l'affirmation solennelle de la foi catholique. Au-dessus de nos têtes, la coupole, autour de laquelle on lit en lettres d'or la promesse du Maître : *Tu es Petrus et super hanc petram œdificabo ecclesiam meam et tibi dabo claves regni cœlorum*. Dans les pendentifs, reconnaissez les quatre évangélistes qui ont transmis au monde la parole de vérité et de vie. Enfin, sous vos yeux, à portée de vos mains et de vos lèvres frémissantes, voici le tombeau de celui à qui il fut dit par le Verbe : « Tu es Pierre... »

Oui, que notre *Credo* s'élève et que, selon le mot de M. Langlois, « ses échos parviennent à l'Auguste Pontife qui nous sait réunis à cette heure autour de la Confession pour y protester de la foi et de la fidélité de la France... »

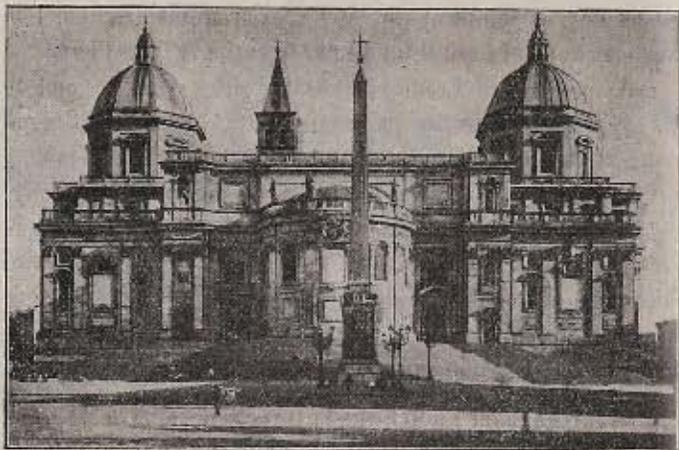
Dans la basilique vaticane, pourquoi des Français ne cherchaient-ils pas les vestiges de la France : L'autel de saint Michel, la chapelle de sainte Pétronille, toujours placée sous le patronat de notre pays?... Que sais-je ? La France est partout chez elle, ici plus qu'ailleurs.

... En regagnant l'hôtel que la Direction nous a assigné, nous entrerons dans l'église de la Minerve, pour y vénérer sainte Catherine de Sienne, patronne secondaire de Rome. L'illustre vierge repose sous le maître-autel. On sait que c'est elle qui détermina Grégoire IX à quitter Avignon pour retourner à Rome. Elle mourut non loin d'ici, dans une maisonnette de la *via Santa Chiara*, tout près du Panthéon d'Agrippa, en face du vieux couvent de Clarisses, devenu, il y a quelque soixante ans, le Séminaire français. En cette église de style français, si j'ose dire, tout parle de saint Dominique et de la sainte Vierge Marie. Dans le chœur, les tombeaux de Clément VII et de Léon X ; dans un couloir, celui du Bienheureux Fra Angelico de Fiesole, dont les œuvres délicates reflètent avec un art tout céleste l'âme candide...

Hélas ! sur la place, le couvent, *nationalisé*, est devenu le Ministère de l'Instruction publique... et laïque.

* * *

Les *stations* du pèlerinage sont ordonnées ainsi : le jeudi à Saint-Louis des Français, le vendredi aux Catacombes de Saint-Calixte, le samedi à l'*Ara Cœli*, le dimanche à Sainte-Marie Majeure, le lundi au Gesù. Ne parlons pas des cérémonies qui se déroulent, en ces divers sanctuaires, ni de



SAINTE-MARIE MAJEURE.

l'éloquence qu'y déploierent tour à tour M. le chapelain Langlois, et Monseigneur Odelin, vicaire général de Paris, qui avait bien voulu faire coïncider son retour de Malte avec la venue de ses compatriotes à Rome. On devine aisément les souvenirs évoqués, les leçons suggérées, les résolutions prises... puis, je l'ai dit, je ne suis pas un historiographe officiel.

Le prêtre qui offre le Saint Sacrifice prononce ces paroles, après la Consécration : « *Jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum.* O Dieu, ordonnez que ces offrandes soient portées par les mains de votre Ange sur votre

autel sublime. » L'Ange de Dieu, c'est saint Michel. Monseigneur Laucelle a-t-il pensé que cette prière liturgique serait plus favorablement accueillie, passant par les lèvres de prêtres chapelains de saint Michel ? Peut-être ! et ce serait là le motif de désignations flatteuses, pour lesquelles nous lui exprimons ici notre reconnaissance.

Mais laissons les pèlerins à leurs dévotions et faisons les *nôtres*. Célébrons la sainte messe à Sainte-Marie-Majeure d'abord, dans cette chapelle Borghèse, dont le clergé est d'une complaisance rare. Nous vénérerons avec Notre-Dame-des-Neiges, saint Pie V et les reliques de la Crèche.

Non loin, devant une vicille église lombarde, misérablement profanée par les Garibaldiens, jadis les cochers de Rome faisaient bénir, en la fête de saint Antoine, leurs chevaux harnachés de neuf et enguirlandés. Aujourd'hui la corporation est fidèle encore à cette cérémonie. Malheureusement, parmi les cochers, beaucoup sont imbus des mœurs légendaires de la Calabre, leur pays natal. Il y a du sang de brigand dans leurs veines.

Sainte Pudentienne et sainte Praxède ont leurs églises respectives dans ce même quartier de l'Esquilin. Vieilles basiliques ornées de mosaïques si belles, si touchantes ; sanctuaires trois fois précieux, par leur charme archaïque, leur recueillement et leurs souvenirs ! C'est à elles que je pensais en revenant à Rome. A dire vrai, leur simplicité noble m'attirait beaucoup plus que la splendeur et l'immensité des autres. A Sainte-Pudentienne, à Sainte-Praxède j'ai célébré les Saints Mystères et j'avoue sans détour que ce sera l'un des plus doux souvenirs de mon pèlerinage.

... Pressons-nous : les voitures du Comité attendent ; elles partent, et leur défilé n'a rien de banal. Le jeudi 8 mai, les 496 sont à Sainte-Agnès de la Place Navone, au Forum de Trajan, devant la Fontaine de Trevi et dans les allées fleuries du Pincio. Le soir on les rencontre à Saint-Jean de Latran, à Sainte-Croix de Jérusalem, à Saint-Laurent hors

les Murs, à Sainte-Marie des Anges... Partout ils portent l'édification et le bon renom de la France.

La matinée du lendemain commence par la messe aux Catacombes et s'achève par une visite à Saint-Paul hors les Murs, voire à Saint-Paul aux trois Fontaines. La soirée est consacrée au quartier du Transtévère, où se cachent humblement les églises de Sainte-Marie, de Sainte-Françoise et de Sainte-Cécile. Enfin, du sommet du Janicule, sanctifié par la



SAINTE JEAN DE LATRAN.

mort de saint Pierre, les Pèlerins embrassent du regard le panorama de la ville.

Le samedi et le lundi étant libres de tous exercices en commun, sauf la messe à l'*Ara Caeli* et au *Gesù*, j'imagine que chacun s'en donna à cœur joie pour assouvir sa passion de voir et de prier tout à son aise et selon l'inspiration de sa piété. C'est de ces pèlerinages aux églises aimées, de ces visites aux saints de son choix que l'on garde l'impression la plus vive. Nous en raconterons quelques-uns une autre fois.

La fête de la Pentecôte mériterait une mention à part. Ce fut le point culminant de notre ascension, de cette ascension

d'âmes vers la lumière que doit être tout pèlerinage, selon la définition souvent rappelée par Mgr Lancelle. Il suffira de noter, pour mémoire, que les Pèlerins français furent reçus à 11 heures, dans la Salle ducale, par le Cardinal secrétaire d'État. Sur l'estrade d'honneur, nous avions la joie de distinguer notre directeur, Mgr Lepetit, parmi les évêques, prélats et procureurs de congrégations. S. E. parle notre langue avec une rare maîtrise. Sa réponse à l'adresse de Mgr Odélin fut merveilleuse de délicatesse et d'affectueuse condescendance. Néanmoins, il n'est que juste de le dire, les pèlerins éprouvèrent la peine la plus profonde d'être privés de voir et d'entendre le Souverain Pontife lui-même. Admis à défilier un à un devant le Cardinal Merry del Val, ils reçurent de ses mains une médaille fort jolie — c'est une exception en Italie une jolie médaille! — en souvenir des fêtes constantiniennes.

Comme à chacun son Éminence s'enquérât très aimablement de son pays, je répondis non sans fierté : « Éminence, je suis chapelain du Mont-Saint-Michel. — Ah ! au Mont-Saint-Michel ! Vous êtes donc Breton ! ... — Aurais-je commis une indiscretion en rectifiant ? Peut-être ! Je ne rectifiais pas et m'en allai, persuadé, à part moi, qu'il était plus normand d'adopter ce parti.

Des affiches annonçaient depuis quelques jours qu'un *Te Deum* serait chanté à Saint-Pierre, en la fête de la Pentecôte, à 5 heures de l'après-midi, *per la restituta salute di Sua Santità*, autrement dit, pour le retour du Saint Père à la santé. Bonne nouvelle ! Allons à Saint-Pierre et, pour ne manquer rien de la cérémonie, qui sera magnifique, prenons les devants et attendons. Ah ! nous attendrons longtemps. Nous étions placés devant la porte de la sacristie, espérant que le cortège sortirait d'un moment à l'autre ; car enfin, il était 5 heures à toutes les horloges. Voici bien une procession d'enfants, de chantres et de chanoines... Mais elle se rend à la chapelle du Chapitre. Au bout de trois quarts d'heure elle revient : les vêpres du Chapitre sont terminées. Dans l'inter-

valle, c'est un va-et-vient inouï dans les nefs de Saint-Pierre : des familles entières qui se promènent en faisant la causette, des défilés de filles et de garçons commandés par des religieuses ou des frères des Écoles chrétiennes. Une poussière épaisse s'élève et brille quand par hasard un rayon de soleil filtre à travers les fenêtres hautes. Nous considérons toujours... la porte derrière laquelle il se prépare quelque chose. Enfin aux environs de 6 heures 15, on perçoit des lueurs dans le couloir; la maîtrise entonne un motet et une procession daigne sortir; elle se dirige à pas comptés vers le maître-autel. En avant marchent une bonne centaine de messieurs en habit — de la noblesse romaine, dit-on près de moi — portant des flambeaux. Les délégués du clergé de Saint-Pierre viennent ensuite; le cardinal Rampolla, archiprêtre de la Basilique, en crosse, chape et mitre, s'avance le dernier. Le *Te Deum* commence; la foule alterne avec la maîtrise. L'effet est saisissant. Il y a trente mille personnes sous les voûtes de Saint-Pierre soixante mille autres pourraient encore y trouver place.

— A quelle heure êtes-vous arrivé? me dit un habitué des pèlerinages à Rome. — Mais, .. à 5 heures, .. heure officielle... heure des affiches. Je suis fâché... — Non, ne vous fâchez pas. Moi, je suis arrivé à 6 heures... parce que je connais les habitudes. — Étranges habitudes! — Hélas!

Maintenant on commence d'allumer les innombrables pains de suif dont les lumières dessineront bientôt la colonnade du Bernin, la façade de Paul V et jusqu'à la coupole. Ce sera féerique. Néanmoins les spectateurs massés sur la place regardent du côté du Vatican: Pie X ne verra-t-il rien de cette fête dont il est un peu l'objet? A l'une des fenêtres, voici qu'une ombre se précise: le Pape! le Pape! Était-ce lui?

Le lendemain on lisait dans les journaux: « L'illumination a été superbe. Vers 7 h. 1/2 le Pape s'est mis à sa fenêtre et a considéré pendant quelques instants la foule qui se tenait sur la place. » C'était lui!

(À suivre.)

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

La chapelle Saint-Michel à Montmartre.

On sait que saint Michel a sa chapelle dans la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. « Elle porte le n° 1, parce qu'elle est la première à droite en entrant par le grand portail. » Ainsi s'exprime le *Bulletin de l'Œuvre du Vœu National*, en sa livraison de juillet, qui retrace l'histoire de la chapelle du glorieux Archange.

« C'est tout à fait à tort, y lisons-nous, que quelques personnes nomment chapelle de Jeanne d'Arc la chapelle de saint Michel, dont le vocable abrite déjà ceux de l'armée et des saints Anges... C'est précisément parce que saint Michel est le chef de l'armée céleste, l'archange protecteur de la France, l'inspirateur de Jeanne d'Arc, que le cardinal Richard en a fait la chapelle dans laquelle Jeanne devait être particulièrement invoquée: la mosaïque, les vitraux, la statue, l'écusson du dallage, le disent clairement, mais la chapelle n'en demeure pas moins sous le seul vocable de saint Michel. »

Il ne saurait nous déplaire d'entendre de pareilles revendications; nous sommes persuadés, d'ailleurs, que des compétitions ne s'élèveront jamais entre saint Michel et Jeanne d'Arc. Il nous est très agréable, en particulier, de lire au *Bulletin*, des lignes comme celles-ci: « C'est grâce à Mgr Germain et au diocèse de Coutances, dont les largesses pour Montmartre nous avaient permis déjà de construire, en grande partie, la chapelle, que nous avons pu commander la statue de saint Michel, œuvre d'un artiste distingué, M. Louis Noël. »

L'autel, offert par la maréchale comtesse Randon, est en marbre jaune de Siennec. La statue de Jeanne d'Arc agenouillée, écoutant ses voix est due au ciseau de Fagel. La mosaïque du côté de l'Évangile, représentant Jeanne à cheval, a été exécutée par René Martin sur les cartons de Pinta. Celle du côté de l'Épître, figurant l'Apparition de saint Michel à saint Aubert, a été exécutée par le même artiste sur les cartons de Marcel Magne. La sculpture de la chapelle est extrêmement soignée; les vitraux, le dallage, la table de communion sont de toute beauté. C'est grâce à un appel du journal *La Croix* qu'on a pu commander, en 1909, la seconde mosaïque, les vitraux définitifs, le dallage, la statue de Jeanne d'Arc, et assurer aux soldats vivants et défunts de notre armée fran-

çaise une messe chaque semaine, le mardi, dans la chapelle de saint Michel.

Il ne manque plus, pour parfaire l'œuvre, que les grands candélabres nécessaires pour rehausser l'éclat des cérémonies solennelles qui s'accomplissent dans ce sanctuaire de l'armée, et des cadres pour les reliquaires qui renferment les trophées guerriers.

Inauguration de la paroisse Saint-Michel, de Brest.

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse de Quimper* du 18 juillet :

« L'église Saint-Michel, de Brest, qui s'élève sur le boulevard Victor Hugo, et dont les plans sont dus à M. Astruc, architecte à Paris, est loin d'être finie. Mais telle qu'elle est, elle donne une excellente impression. Si la façade, provisoire d'ailleurs, est un peu sévère, l'intérieur réserve d'agréables surprises au visiteur. De belles colonnes de granit, aux sou-bassements et aux chapiteaux artistement sculptés, en pierres de la Seine, supportent une voûte hardie de 16 mètres d'élevation. Les fenêtres supérieures, XIV^e siècle dans la nef et le transept, XIII^e pur dans le chœur, s'harmonisent et se fondent dans un tout des plus gracieux. Le chœur, en rotonde vaste, élevé de plusieurs marches au-dessus de la nef principale, se prête admirablement aux cérémonies religieuses.

La perspective, cependant, est un peu brisée par les murs du fond. Puisse M. le Recteur être à même, dans un avenir prochain, de réaliser les trois chapelles absidales prévues dans le plan, et qui donneront au sanctuaire et à l'église cette belle harmonie que rêvent les âmes pieuses, et qui aideront grandement à la piété.

Pour que l'église, dont la pureté des lignes fait l'admiration de tous les connaisseurs, soit parfaite et devienne la plus belle église de Brest, il faudrait encore construire le transept, deux autres travées, et édifier un clocher digne d'un tel monument. Quand Dieu jugera l'heure venue de ces réalisations, il en suggérera l'idée à des personnes généreuses.

Le jeudi 10 juillet, cette église Saint-Michel fut bénite solennellement par M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, délégué par Mgr l'Évêque de Quimper.

Le dimanche suivant, M. le cardinal venait, lui-même, inaugurer officiellement la nouvelle église, en consacrant le maître-autel et en présidant les cérémonies de l'installation du recteur, M. l'abbé Le Rhun. »

Mgr Delamaire et saint Michel.

Extrait du testament spirituel de Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai :

« Je meurs dans la foi de l'Église catholique... dans l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ... dans l'amour profond de ma famille... dans l'amour sincère de tous les hommes... dans l'amour de la France dont cent fois j'ai pu admirer le fonds de christianisme et de noble générosité. Je crois de toute mon âme à son relèvement, parce que Jésus-Christ n'a cessé de lui marquer sa prédilection et qu'il lui a donné pour protecteurs sa divine Mère Marie et le plus beau des Archange : Michel. »

Mon Carnet bleu

13 juillet. — Les Montois sont de mauvaise humeur ce matin. Ils ont mal dormi. Certains n'ont pas fermé l'œil de toute la nuit. La cause ? Parmi les coureurs d'hier un bon nombre sont restés en nos murs, non pour s'y reposer mais pour troubler le repos d'autrui. Cette jeunesse est terrible. N'en disons point d'autre mal, puisque nous ne la connaissons que sous son aspect bruyant et roulant. — De mauvaise humeur les Montois ? Est-ce possible ? Ils ont pourtant maintes et graves raisons de se dérider. Figurez-vous que depuis hier nos deux gendarmes à qui mieux mieux verbalisent contre les gardiens auxiliaires de l'Abbaye coupables du délit de pistage ! Parfaitement. M. le Maire prit, l'an passé, un arrêté interdisant à ses administrés de *chiner* les voyageurs. Notre honorable magistrat estime que ces mœurs orientales ne conviennent pas à une race policée. Mais, Monsieur le Ministre des Beaux-Arts, lui, a jugé nécessaire — il a raison — de poster un agent assermenté dans la rue du Mont, pour crier : « C'est tout droit, messieu-dames, pour l'Abbaye, monument historique ! » Crac ! contravention à l'arrêté municipal. La récidive amène un deuxième procès-verbal, et ainsi de suite... La suite nous l'apprendrons, si Dieu nous prête vie.

16 juillet. — Pendant que l'on se chamaille à l'intérieur du Mont, les sables montent et l'herbu s'avance aux alentours. * Même que voilà un déjà gros arbre qui pousse tout près des remparts, dit un artiste farouche. Qu'on le scie, qu'on

l'arrache, qu'on le brûle ! — Mais non, mais non ! rectifie un copain, tu ne vois donc pas que c'est un point de repère pour les photographes. » Ce n'est ni l'un ni l'autre. Mais ça viendra.

17 juillet. — Hum ! Tout le monde sur le pont ! M. Fallières en personne... oui, l'ex-président de la République, Armand Fallières, arrive à l'instant même, démocratiquement, par le tram ; bongeoisement aussi, avec sa femme, son fils et sa bru. Cincinnatus devait voyager en pareil équipage, le tram excepté. M. Fallières a visité l'Abbaye ; là-haut on a échangé, j'imagine, des réflexions très intéressantes et esquissé certaines comparaisons ; par exemple, le Mont-Saint-Michel plus grand que le Loupillon ; la baie un peu plus large que la Garonne à Agen ; mais les cachots ne valent pas... Quant aux polders, eh bien ! ma foi, ils n'ont pas trop méchant air et leurs cultures doivent rapporter gros ! — En marge — car il en reste encore — signalons le passage de trente pèlerins venus en autobus, de Saint-Symphorien, dans la Sarthe. Puis, voici une école de filles qui fait le tour de l'église. J'ai pensé que c'était une école libre, comme l'on dit. Mais j'ai aperçu au corsage de la directrice un ruban violet. Alors j'ai conclu sans effort que je faisais erreur. M. Fallières m'eût certainement confirmé dans mon opinion.

18 juillet. — Il pleut. Une certaine vague — ni de froid ni de chaleur — déferle comme elle peut. Cette vague, qui passe l'été à la mer, n'affectionne pas l'eau outre mesure. Elle n'en met ni dans son vin ni dans sa cuvette. Aussi l'appelle-t-on couramment la Vase... et c'est plus juste.

19 juillet. — Hier au soir, vers 10 heures, une étoile nouvelle est apparue à notre firmament sous la forme d'une lanterne vénitienne enlevée dans les airs par un cerf-volant. Puis des feux de bengale ont coloré de rouge et de vert l'étoile nouveau-née. Ainsi sur les plages silencieuses et grises l'on apprend à verser à propos la lumière et la joie.

20 juillet. — Il n'est pas encore 5 heures — du matin — : vous entendez, et voici que des voix perçantes montent de la grève. A-t-on jamais entendu pareil ramage ? Elles sont bien cinq péronnelles en tout ; elles font du bruit comme un régiment, un peu plus même. « Tapage nocturne, étant donné l'intensité, » disait le commissaire ! La maîtrise de la cathédrale de Saint-Malo, qui viendra tantôt, sera plus... mesurée, par bonheur.

22 juillet. — Je ne sais rien en fait d'histoire de France et très peu de choses en dehors de là. Je suis donc ravi de

mettre à profit toutes les occasions de m'instruire un brin. Ainsi je n'oublierai plus, je l'espère, cette définition de Duguesclin : « C'était un monsieur à qui sa femme prédisait l'avenir en interrogeant les astres. » C'est bref, clair et complet. En un mot, toutes les qualités d'une bonne définition. Merci au cicérone qui l'a forgée.

25 juillet. — Les procès-verbaux continuent de pleuvoir sur les agents des Beaux-Arts. La Presse s'en émeut. Les journaux parlent tous du vaudeville du Mont-Saint-Michel. Courteline et Jules Moineaux... autrement dit, tous les Moineaux de père en fils, sont déclarés battus à plate couture. Imaginez donc ce qu'il y a de sel dans notre situation. Nous sommes un peu tous de l'État : l'État, c'est nous, c'est vous, c'est moi. Quand donc un gendarme me fait un procès, c'est comme si je me faisais un procès à moi-même. Car le gendarme n'est pas plus que moi, et moi je ne suis pas moins que lui. Au Mont-Saint-Michel, le côté comique est seulement plus accentué. Les deux personnages en scène sont galonnés à l'envi, des pieds à la tête. L'agent des Beaux-Arts est assermenté comme le gendarme, et comme lui il représente l'État. L'un et l'autre sont préposés à l'ordre, à la paix, au respect de la liberté. Au gendarme qui dit : « Contravention », le gardien à bicorne pourrait répliquer : « Procès-verbal. » C'est la lutte finale, chante le journaliste. Hé ! non, on ne prend pas les moyens de la finir.

25 juillet. — L'archiduc Rodolphe d'Autriche gravit les degrés qui mènent à l'Abbaye. L'archiduchesse, elle, se fait monter en palanquin, à la manière orientale. Ce doit être un charme de plus. Tartarin le dédaignerait : « *Pedibus cum jambis*, ma belle chatte ! » Mais tout le monde n'a pas les muscles de Tartarin.

26 juillet. — Signalons le premier vol de mouettes montrougiennes. Elles n'ont rien perdu de leur piété ni de leur gaieté de bon aloi. Sur la grève ensoleillée elles chantent saint Michel et Jeanne. Devant la statue de l'Archange elles prient silencieusement.

27 juillet. — Il fait très beau. L'affluence de visiteurs est considérable. Pour la grand-messe l'église a failli se trouver trop étroite. Il est vrai que, parmi l'assistance, l'on comptait les membres du Patronage paroissial de Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris, conduits par leur directeur.

28 juillet. — Dans le cours de la journée, rien de bien extraordinaire. Tout au plus doit-on noter le passage de quelques groupes, peu nombreux, de Vitréens et de Fouge-

rais. A 4 h. 1/4, au bas du Grand Degré, une centaine de pigeons-voyageurs ont été lâchés. Les gentilles colombes se sont formées immédiatement en bataillon compact; pendant un quart d'heure elles ont tournoyé au-dessus du Mont; enfin elles ont pris leur vol vers leurs domiciles respectifs. A 9 heures, un feu d'artifice a été tiré sur la grève, non loin de la Digue. Les pièces n'ont pas raté; elles ont eu, au contraire, le plus joli succès, particulièrement le bouquet final. Mais pourquoi ces pigeons, pourquoi ces fusées, ces pétards? Pour saluer à son entrée dans la vie le Syndicat d'Initiative du Mont Saint-Michel. Les pigeons symbolisaient, j'imagine, l'essor qu'il se propose de donner au commerce local; les fusées, semences d'or, pronostiquaient la richesse qu'il ne manquera pas de développer. Quant aux pétards éclatants, ne disaient-ils pas à leur façon que si le bruit ne fait pas de bien, on ne fait pas non plus toujours le bien sans quelque bruit.

30 juillet. — Le cinquantième procès-verbal aux gardiens de M. Bérard est atteint, sinon dépassé. C'est pourquoi... sur les cinq heures, l'orage éclate; il y a du tonnerre, des éclairs et de la pluie.

31 juillet. — Récapitulation, liquidation. On dirait que tous les originaux du continent se sont donné rendez-vous au Mont Saint-Michel pour cette fin de mois. Comptons bien: d'abord, une sorte de violation de domicile, sans effraction mais avec tout l'attirail de la naïveté, de l'effronterie et de l'inconscience; ensuite une tentative de chantage en règle pour soutirer quelques pièces de cent sous à un pauvre malheureux prêtre qui n'avait pas un liard; une réquisition de caractère moyen-âgeux et compromettant... etc.. Enfin, pour couronner la série, un défilé d'Enfants de Marie au pas... de course, à travers l'église. C'étaient, je crois, des Mancelles.

1^{er} août. — Il fait chaud. Le juge de paix de Pontorson adresse aux gardiens de l'Abbaye une convocation à fin pour eux de comparaître devant lui, mardi prochain, pour s'entendre... condamner ou acquitter. L'audience ne sera pas dénuée de charmes; on dit que les places sont retenues d'avance.

2 août. — Vers 4 heures, trois jeunes gens prenaient un bain dans le Couesnon, à l'endroit où commence l'endiguement en moellons, en face de la chapelle de saint Aubert. Soudain, l'un d'eux, âgé de 17 ans, a perdu pied et a disparu en appelant au secours. De nombreux touristes, terrifiés et impuissants, ont assisté à ce drame. Personne ne savait

nager. De courageux plongeurs sont arrivés trop tard. Ils ont cherché en vain l'infortunée victime. La marée montante est venue mettre fin à leurs efforts.

3 août. — La marée est montée rapidement, ce soir, et plus haut qu'on n'aurait cru: elle a donc provoqué certains incidents bizarres: un bourriquet têtu qui n'aime pas l'eau et s'ébroue et risque de verser dans la mer voiture et voituree; une auto qui s'attarde elle aussi un peu trop et dont le moteur, envahi par l'eau salee, refuse désespérément de se mettre en marche. Bientôt, on ne verra plus que la capote, émergeant parmi les bouchons et les coquilles d'œufs qui surnagent.

4 août. — Maudites légendes! Il est écrit qu'à trois lieues à la ronde, autour du Mont-Saint-Michel, il est interdit de se noyer. Que l'on s'enlize; à la bonne heure! C'est plus dramatique, moins sottement banal. Un noyé, ici, c'est un enlisé, fatalement. Le malheureux jeune homme que nous venons de perdre ira donc allonger la liste lugubre des enlisés. Un journal l'a publié tout de suite avec un aplomb redoutable. Vous verrez que cela fera le tour du monde. Or le cadavre de la victime a été retrouvé ce matin à 4 kilomètres en amont, à Beauvoir! La mer l'avait entraîné jusque-là. Maudites légendes!

5 août. — L'affluence était telle, hier au soir, que des voyageurs de marque ont dû se contenter pour la nuit d'un réduit plus que modeste, et que d'autres faillirent se contenter de rien. — L'audience de ce jour à la justice de paix de Pontorson a causé une vraie déception. Les journalistes avaient taillé plumes et crayons; ils en ont été pour leurs frais. L'affaire des gardiens de l'Abbaye est renvoyée au 7 octobre. Faute de grives ces messieurs durent embrocher des merles.

6 août. — Depuis deux soirs, la mer offre d'intéressants phénomènes de phosphorescence. Des éclairs d'argent s'allument sur les eaux; des rubans de nacre serpentent au bord du sable, au pied des tours et dans les creux du rocher. Lorsque, d'aventure, une barque vient à passer, les rames agitent et soulèvent des vagues de mercure luisant.

7 août. — La terreur des sables mouvants exerce sur les imaginations un empire incontesté. Tantôt j'ai rencontré deux personnes qui grillaient d'envie de contourner le Mont sur le sable. Elles n'osaient: « Est-ce que ce n'est pas dangereux? » J'ai eu toutes les peines du monde à les rassurer. Que voulez-vous? Selon l'impresario du coin, le marquis de

Tombelaine s'est entzé lamentablement. Or c'était un maître du sable et « il savait six langues ! » disait ce matin même un voyageur stylé. Le commun des mortels, qui n'en sait pas autant, ne peut échapper au péril ! — Aujourd'hui, passage de la colonie de vacances de l'*Intransigeant*, d'une société de jeunes filles, effrontées voleuses de passiflores : passage, enfin, mais beaucoup plus haut, de l'aviateur Pasquier, qui, à bord de son monoplane, est parti de Buc ce matin pour aller déjeuner chez sa mère aux environs de Dinard.

8 août. — Complétons notre instruction. Duguesclin est un contemporain à nous, vous entendez. Car voici une dame qui l'a connu. Elle l'a vu, de ses yeux vu, avec sa femme, née Ragueneil, en son château du Mont. Le brave homme ! Il venait tous les six mois, tous les trois mois même ! — Croyez-en le guide... et ne l'oubliez pas.

9 août. — Pasquier, matinal, s'en retourne à Buc. Les mouettes de Montrouge, [deuxième vol], traversent la grève et prient et chantent. Enfin, comme la mer a disparu et que la terre seule est visible, un voyageur inquiet interroge ses compagnons de route : « Mais où donc est saint Michel au péril de la mer. Je suis au Mont-Saint-Michel ; je vois Tombelaine ; mais saint Michel au péril de la mer, où donc se trouve-t-il ? » Il fut très difficile d'instruire ce brave homme. De fait, il avait tout en sa faveur.

11 août. — Plus de 30 voitures s'alignent de Genets au Mont-Saint-Michel. De longtemps on n'avait vu semblable affluence. Aussi est-on littéralement écrasé aujourd'hui dans notre grande rue. C'est le commencement de la grande saison.

12 août. — Hier, à la chute du jour sont arrivés, pédestrement, sur les sables et sous la pluie, quinze jeunes gens de l'Œuvre de jeunesse de Charenton, en colonie de vacances à Pirou (Manche). Félicitons le directeur qui offre à ses « enfants » cette incomparable excursion chaque année. Excursion pieuse, certes ! Tous les jeunes gens assistent à la messe de M. l'abbé Marcus et communient. Leur drapeau, où resplendit l'image de leur patron saint Michel, est déposé sur l'autel même de l'Archange. Heureuse idée !

15 août. — Encore des enfants, conduits par des prêtres ! La pluie vient rafraîchir fort à propos l'atmosphère... et alimenter un peu nos « cysternes » appauvries. — Ce matin, dès 5 heures et demie, le Mont fut mis en émoi par l'arrivée inattendue d'un train de plaisir qui venait je ne sais d'où, de Paris peut-être.

15 août. — La foule traditionnelle ! N'en parlons pas autre-

ment, à moins que nous ne signalions l'édifiant passage des « Copétiens » qui vont, ce soir même, jouer *Horace* à Saint-Servan.

GINGATZ.

Le Logis du Maître d'Œuvre

DU MONT-SAINT-MICHEL

EN la petite ville du Mont, le long de la rue aux vieilles et modernes enseignes, il est des édifices qui se recommandent d'eux-mêmes par le pittoresque de leur silhouette, comme la Maison du Roy, ou par le charme des souvenirs, comme le Logis de Tiphaine Ragueneil, la poétique épouse de Du Guesclin. Ceux-là sont, pour ainsi dire, classiques et nul touriste n'a le droit de les ignorer. Mais il est, au bord de cette rue montante si pleine d'imprévu, telle maison que le public ne remarque pas et qui pourtant mérite un meilleur sort. C'est sur cette méconnue que nous désirons appeler l'attention du moins des gens sérieux, dussions-nous ainsi faire mentir le proverbe : « Heureux ceux qui n'ont point d'histoire. »

En gravissant doucement la voie mouvementée qui mène au Paradis artistique sur terre, c'est-à-dire à la Merveille de l'Occident, vous avez salué à gauche l'église paroissiale à laquelle nous reviendrons quelque jour. Vous voyez à sénestre, comme on dit en terme de blason, les vestiges romans et les terrasses du « Moustier Sainte-Catherine », autrement de la demeure de la bonne Fée Tiphaine. Regardez à droite et observez bien la maison ancienne, d'apparence discrète, en appareil de granit rehaussé de quelques moulures, parmi lesquelles le temps, hélas ! a supprimé les élégants meneaux des fenêtres ; les petites baies éclairent l'évolution de l'escalier.

Si vous franchissez le seuil, grâce au laisser-passer du propriétaire, M. Lecourt, dont le grand-père couronna sa vie familiale par la charge d'aumônier de la Maison pénitentiaire, vous parcourez de grandes salles disposées en trois étages. Mais l'intérêt principal est du côté de la mer, où le logis se distingue par sa situation, par sa structure et par ses emblèmes professionnels.

La maison est assise en cavalier sur le rempart du XIV^e siècle, dont la robuste ligne est masquée par le chemin de ronde construit au XV^e siècle. Cette enceinte primitive, dont on

voit encore des parties avec machicoulis, partait de la tour d'angle nord-est, alors très probablement carrée, pour se diriger vers le chevet de l'église paroissiale. Le bâtisseur, par un projet hardi, fit de la construction du logis comme une avancée dont les bases plongeaient dans la mer. Afin de la défendre contre la double poussée du côté et de la mer, il la buta à l'aide de deux solides contreforts, l'un à l'est et l'autre au nord; la robustesse de ces appuis imposants fait penser à ceux de la Merveille et du Grand-Œuvre.



Photo NEARDET.

LE MONT-SAINT-MICHEL. — Vue à l'Est.

(La maison du maître d'œuvres est marquée d'une †.)

cés, fenêtres grillagées et soubassements à machicoulis, y présente un décor qu'il est intéressant de rapprocher de la superbe ligne des remparts actuels, œuvre des xv^e et xvi^e siècles.

A ses pieds la maison voyait flotter la mer aux jolies embarcations qui, à marée haute, amenaient les voyageurs venant d'Avranches, où pas-ait la voie romaine. Au bas de ses murs défilait la foule empressée par la rampe pavée dont on voit les vestiges. C'était l'entrée traditionnelle du Mont avant que le milieu du xv^e siècle eût élevé la belle porte du Roi. Aussi, la cité Montoise n'avait pas alors de demeure

mieux placée pour jouir du panorama si varié offert par les costumes bigarrés des arrivants de tous les pays du globe.

D'ailleurs, dans sa robe grise de granit rose pailletée de mica, le Logis offrait en la pure et noble simplicité de sa haute taille, bien proportionnée, un aimable coup d'œil. Au-dessus du soubassement défiant la vague, en sa façade alors exempte de la moderne porte sur laquelle une fantaisie a placé le blason de Du Guesclin, s'ouvre un harmonieux ensemble de fenêtres, qui ont perdu une partie de leur élégance avec leurs meneaux. Mais, ce sont les sobres détails de leur décoration qui doivent retenir notre attention.

A la zone inférieure, paraissent des emblèmes d'un caractère général, bien qu'en rapport avec le Mont; en particulier le sommet d'une fenêtre conserve la coquille traditionnelle qui remémore à la fois la baie montoise et les souvenirs du pèlerinage Michelin, en même temps que les armes de l'abbaye: nous ne disons pas les armoiries de la ville qui n'eut jamais de blason, quoi qu'on dise.

Voulez-vous avoir l'explication de l'énigme qui, de longue date, enveloppe cette demeure mystérieuse dans son galbe bien à part? Arrêtez vos yeux sur les deux fenêtres du dernier étage. Au dedans d'arcatures simulées, vous apercevrez une équerre et un marteau à taillant de maçon, avec un autre ustensile plus difficile à déterminer. Manifestement ce sont là des insignes professionnels dont le constructeur a paré sa maison à l'instar d'un blason; et combien noble cet emblème du travail à la fois intellectuel et manuel par l'art de bâtir qui réunit tous les autres arts! On se rappelle que nous avons signalé naguère ces emblèmes de métier sur la tombe d'un maître de l'œuvre dans l'église paroissiale.

En conséquence, nous sommes pleinement autorisés à saluer dans cette maison la demeure de celui qu'on désignait jadis sous le nom de « Maître d'œuvre » et qu'aujourd'hui l'on appelle plus simplement un « architecte », d'ailleurs non sans quelque nuance, nous n'oserions dire à l'avantage de laquelle des deux professions. A ce titre, elle mérite absolument d'être observée et étudiée, à l'égal des bâtiments les plus curieux du Mont.

Et maintenant l'on nous demandera peut-être quel architecte habita ce logis après l'avoir construit. C'est le point qui reste dans l'indécision et laisse libre carrière à l'imagination, cette compagne ailée qui se plaît à voler autour des problèmes dont la solution préoccupe les humains.

Derrière cette enseigne artistique du xv^e siècle, vit-on passer quelque maître éminent comme Pontifz, auquel le cardinal d'Estouteville aurait pu confier l'édification du Grand-

Oeuvre du Mont, attendu qu'il travailla à la magnifique cathédrale de Rouen? Ce toit tranquille abrita-t-il quelque'un des constructeurs dont nous avons rappelé les noms trouvés dans les archives, après avoir pensé découvrir leurs initiales sur les contreforts de la Basilique (1)? Cette maison fut-elle, à la fin du xvi^e siècle et au début du xvii^e siècle, la résidence de Vincent Rogerie, le maître d'œuvre du Mont, auquel nous avons fait allusion plus haut?

Hélas! nous ne sommes pas à même de trancher cette question et nous formons des vœux pour qu'un document nouveau nous apporte un rayon de lumière. En attendant mieux, nous avons cru que l'histoire artistique du Mont pouvait trouver quelque profit dans ces simples observations.

L. BOSSUDET.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel de la Forêt

DANS le canton de Laigle, l'église de Saint-Michel de la Forêt porte le glorieux nom de l'Archange depuis le xii^e siècle au moins (2), car elle est citée sur une charte par laquelle Richer de Laigle, fils de Gillebert de Laigle, un des plus puissants seigneurs de Normandie, confirma en 1155 toutes les donations faites par ses ancêtres à l'abbaye de Saint-Laumer de Blois.

Nous extrayons de cette charte les passages suivants (3) :

* Tandis que nous sommes dans la vie présente, et que notre frêle existence se prolonge ici-bas, nous devons nous rappeler, nous surtout qui avons en main la puissance séculière, et qui, par la grande libéralité de Dieu, possédons les honneurs et les richesses, que nous ne tenons pas ces biens pour les dépenser avec prodigalité et satisfaire un luxe insolent, un luxe contraire au salut de notre âme, mais pour acquérir les trésors célestes par le bon emploi des trésors terrestres pendant que nous vivons. C'est ainsi que dans les temps anciens beaucoup de seigneurs se sont librement dé-

(1) Voir les *Annales du Mont-Saint-Michel*, Septembre 1912, p. 175.

(2) Elle était en 1790 du diocèse d'Evreux, de l'intendance d'Alençon et de l'élection de Verneuil, et avait alors 500 habitants. Aujourd'hui, elle fait partie du diocèse de Sées.

(3) Voir *Histoire du royal monastère de Saint-Laumer de Blois*, par Dom Noël, mars 1859.

pouillés de toutes leurs richesses, afin de servir Dieu plus librement, ou les ont distribuées en grande partie aux églises et aux monastères des saints, qu'ils ont établis leurs héritiers spirituels. Appuyés sur les promesses du Sauveur, ils avaient la confiance, ou plutôt l'assurance qu'ils recevraient le centuple et la vie éternelle réservée par Dieu à ceux qui sacrifient les biens de la terre pour son amour. Brûlant de ce noble désir (moi) Richard de Laigle, fils de Gillebert, je donne, pour le salut de mon âme, et le salut de mes ancêtres, à l'église de Saint-Laumer de Blois, et je confirme comme une pure aumône, tous les biens que mes ancêtres et leurs barons ont donnés par charité à l'église susdite. Je concède donc tout ce que donna Ingenuffe, un de mes prédécesseurs (4), c'est-à-dire l'église de Saint-Sulpice avec ses dîmes et toutes ses dépendances, la dime de tous les revenus du château de Laigle, l'église de Sainte-Marie de Poctlay, l'église de Saint-Michel de la Forêt avec tous ses revenus, et une portion de terre. L'église de Saint-Michel d'Écorsay fait à Saint-Sulpice six sous de rente annuelle. Tous ces dons faits par Ingenuffe à Saint-Laumer de Blois et à Saint-Sulpice, moi, Richer de Laigle, je les reconnais et les confirme de sceau. Fait à Laigle, le 10 des calendes d'octobre, l'an 1155 de l'Incarnation, sous le règne de Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et duc d'Aquitaine et comte d'Angers, sous le pontificat de Rotrou, évêque d'Evreux. »

A partir de l'an 1059 ce furent donc les prieurs de Saint-Sulpice de Laigle qui présentèrent à la cure de Saint-Michel de la Forêt. Les religieux de Saint-Laumer ayant toujours témoigné une grande dévotion pour saint Michel, on ne peut douter qu'ils n'aient eu soin de présenter pour la Cure de la Forêt des pasteurs zélés pour procurer le salut des âmes, mais je n'en n'ai pu connaître ni le nombre, ni les noms.

En 1623, les Révérends Pères Jésuites d'Orléans, ayant trouvé les protections nécessaires à la cour de Louis XIII et en cour de Rome pour faire réunir à leur collège d'Orléans le riche prieuré de Saint-Sulpice de Laigle, la présentation à la Cure de Saint-Michel de la Forêt leur fut reconnue par le Pape Urbain VIII, qui expédia une bulle à ce relative, l'an 1626, le quatrième de son pontificat.

Après la suppression des Jésuites en France (1764), ce fut l'évêque d'Evreux qui, de plein droit, fit les nominations à la Cure de Saint-Michel de la Forêt. Le dernier curé, avant la révolution, M. Jacques Desvaux, donna à sa paroisse l'exemple de la fidélité religieuse en refusant le serment cons-

(4) Il fonda, en 1059, le prieuré de Saint-Sulpice de Laigle auquel furent données toutes les églises énoncées dans cette charte.

titutionnel. Lui et son vicaire, M. François-Louis Marais, protestèrent qu'à la vérité ils voulaient être fidèles à la nation, à la loi et au Roi ; mais qu'ils voulaient avant tout garder la foi de l'Église catholique, apostolique et romaine et respecter l'autorité du Saint-Siège. Cette protestation ne pouvait plaire aux ennemis de l'Église. Néanmoins, les officiers municipaux qui avaient des sentiments religieux laissèrent le bon pasteur et son vicaire exercer librement leur ministère dans leur chère paroisse de Saint-Michel. Le 29 mai 1791, M. Jacques Desvaux et son vicaire donnèrent à leur Évêque légitime une nouvelle marque de fidélité en refusant de lire au prône la lettre prétendue pastorale de Fessier, évêque constitutionnel de l'Orne. Ce dernier acte acheva d'indisposer contre eux les administrateurs du district de Laigle. Refuser de reconnaître Fessier comme évêque de l'Orne, rester attaché à son évêque légitime, l'évêque d'Évreux, dont Saint-Michel de la Forêt dépendait, était un crime impardonnable. Les administrateurs envoyèrent, le 23 juillet 1791, un prêtre constitutionnel, Gilles Lizot, pour remplacer le vénérable curé de Saint-Michel et son vicaire. On croit que ceux-ci ne trouvant plus de sûreté, ni dans leur paroisse, ni dans le canton de Laigle, surtout après le martyre du vénérable curé de Saint-Michel de Sommaire, partirent pour l'exil et se retirèrent en Angleterre. Cette île fut-elle le tombeau du vénérable M. Desvaux ? On est porté à le croire, car, en 1802, lorsque les confesseurs de la foi reviennent de l'exil, on ne voit point reparaître M. Jacques Desvaux. M. Marais seul revient à Saint-Michel de la Forêt et administre la paroisse pendant quelque temps.

Les successeurs ont déployé beaucoup de zèle pour réparer les maux de la révolution. M. l'abbé J. Havas, qui est aujourd'hui curé de Saint-Michel de la Forêt, nous donne les détails suivants sur son église : « La vieille église de Saint-Michel a été réparée, en 1883, par M. l'abbé Titard. Le gouvernement accorda seulement 2.000 francs pour aider à payer les dépenses. M. le marquis de Laigle et M^{me} Goupil montrèrent une grande générosité pour notre église. Elle est du style roman, mais n'a rien de bien remarquable au point de vue de l'architecture. Toutes les statues, même celle de saint Michel, ont été remplacées. La vieille statue de saint Michel était très mal faite ; elle devait remonter au XI^e ou XII^e siècle. Il y a dans notre église un tableau et une ancienne bannière de saint Michel. Partout l'Archange est représenté enfonçant une lance dans la gueule du Dragon. »

Chanoine BLIN.

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — Prière de célébrer deux messes pour les âmes du Purgatoire en action de grâces et avec demande de nouveaux secours.

M^{me} G. B.

Aude. — Je vous adresse en timbres-poste la somme de 2 fr. 50 pour une messe que vous voudrez bien célébrer en action de grâces.

J. P.

Gironde. — Une messe en action de grâces et en l'honneur du saint Archange, en faveur des âmes du Purgatoire.

M^{me} D.

Je vous envoie 10 francs pour quatre messes à l'autel de saint Michel en remerciement des grâces qu'il m'a accordées.

M^{me} C.

Manche. — Je viens vous prier de dire le plus tôt possible une messe d'action de grâces à saint Michel et de bien vouloir dire nos remerciements dans les *Annales*, pour plusieurs grâces obtenues.

A. L.

Je vous envoie 5 fr. pour me dire une messe à saint Michel, pour le remercier de la grâce qu'il m'accorde et lui demander de me continuer sa protection.

M^{me} J.

Meurthe-et-Moselle. — Ci-joint une modeste offrande à saint Michel, pour le remercier et lui recommander des affaires importantes.

P. S.

Nord. — Ci-joint 5 fr. pour deux messes à saint Michel en remerciement d'une faveur obtenue.

M^{me} F. J.

Oise. — A saint Michel, je veux tout de suite témoigner ma reconnaissance pour une heureuse délivrance qui lui avait été recommandée.

C. de L. T.

Orne. — Je vous envoie 5 fr. pour deux messes : reconnaissance à saint Michel et aux âmes du Purgatoire.

M^{me} G. M.

Haute-Savoie. — Prière de faire célébrer une messe d'action de grâces, en l'honneur de saint Michel, aux intentions d'une personne.

M^{lle} A. R.

Seine-Inférieure. — J'ai promis à saint Michel de placer sa statue dans ma classe et de le faire prier par les enfants, si mes deux élèves étaient reçus à leur examen. J'ai été pieusement exaucée.

M^{lle} M. C. B.

Belgique. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection sur notre communauté.

Une Supérieure de Religieuses.

Vives actions de grâces à saint Michel pour le bon succès obtenu par les quatre jeunes gens que nous vous avions recommandés.

S^r M. E.

Ile Maurice. — Une associée me prie de vous faire parvenir 5 fr. en reconnaissance d'une grâce importante qu'elle a obtenue par l'intercession de saint Michel, et une autre me charge de vous envoyer 1 fr. 70 en action de grâces au saint Archange pour avoir si bien protégé la cause qu'elle lui avait confiée.

H. N., zélatrice.

Indes Hollandaises. — Je vous adresse un mandat-poste de 5 fr., pour une nouvelle messe, pour remercier N.-D. du Mont-Tombe et l'Archange saint Michel et les saints Anges gardiens, de la protection qu'ils m'ont eue d'accorder à ma famille pendant toute la durée d'un long voyage.

M^{me} H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Vauxbuin : M^{me} Émile Coze, née Pauline Legrand.
Cher. — Aubigny-sur-Nère : M^{me} V^{ve} Brassamaïn, née Sévère Turpin.
Eure. — Bernay : M^{me} Jules Cauchois, née Caroline Ouriel.
Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} V^{ve} Fresneau, *fidèle associée*.
Hérault. — Béziers : M^{me} Eugène Dessalles.
Loiret. — Orléans : M^{lle} Juliette Aïhol ; M^{lle} Adrienne Brouard.
Manche. — Cherbourg : M. l'abbé Leblond. — Courttils : M. l'abbé Chaignon. — Avranches : La Révérende Mère Marie de l'Encouragement, née Jeanne de Tonge, *religieuse Ursuline*. — Le Mont-Saint-Michel : M. Pierre Cosson. — Pontorson : M. Adolphe Guinaud. — Beauvoir : M^{me} Billot, née Aimée Guérin.

Meuse. — Verdun : M^{me} Villet.
Orne. — Saint-Bomer-les-Forges : M^{me} Méline Nobis.
Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} V^{ve} Fessard.
Var. — Toulon : M. Charles Cauveu.
Vendée. — Les Sables d'Olonne : M^{me} Clotilde Mandin.
Suisse. — Fribourg : M. Xavier Cordey.
Canada. — Lacolle : M. Amédée Fremblay ; M. Joseph Laroche ; M^{me} Élie Frendeau, née Derivage.
États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle Orléans : M^{lle} Sylvie Bock ; M^{me} Louise-Marie Ménard ; M^{me} Adonia Huard.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*



Le Gérant : FA. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fa. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LOUIS VEUILLOT : A PROPOS DE SON CENTENAIRE (R. DE VILLEBRIEU). — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — FÊTE DE 16 OCTOBRE (PROGRAMME). — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN (*suite*). — MON CARNET BORD (GIRGATZ). — ÉCRIS ET NOUVELLES. — L'ODYSSÉE D'UN « LYON » (CHAN. L. BOSSERONOT). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Louis Veillot

QUELQUES PENSÉES A PROPOS DE SON CENTENAIRE

APRÈS le centenaire d'Ozanam, voici le centenaire de Louis Veillot. Nous aurons donc, en quelques mois, fêté deux grands ouvriers de l'idée catholique au XIX^e siècle. Les catholiques de France doivent en effet trop de reconnaissance à Louis Veillot pour ne pas renouveler, en l'honneur du journaliste, les hommages qu'ils viennent de prodiguer au professeur apologiste par la parole et par le geste.

Dès maintenant, les *Annales du Mont-Saint-Michel* apportent leur tribut. N'y sont-elles pas tenues pour de bonnes raisons ? Louis Veillot vint ici en pèlerinage en 1877. Sa sœur, Élise Veillot, plusieurs amis ou membres de sa famille l'accompagnaient.

Nous lui rendons sa visite. Non pas une visite de simple politesse ! Nous avons quelque chose à dire et quelque chose à demander. Parlons peu. Modestes, exprimons d'un mot ra-

pide notre admiration. Laissons à d'autres, plus autorisés, de faire certaines réserves. Puis écoutons beaucoup.

« Maître, votre voix sonne encore très claire à nos oreilles. « Vous racontez, vous ressuscitez votre temps. Vous êtes un « admirable épistolier ! Malicieuses ou tendres, graves ou « plaisantes, vos lettres nous livrent vos pensées intimes, les « richesses de votre cœur, les dons merveilleux de votre « imagination. Cependant, comment oublier que vous avez « été, avant tout, journaliste ? La Presse, voilà votre souci, « votre combat, votre triomphe. Parlez-nous de la Presse : « ce qu'elle vous inspira d'espérances, ce qu'elle vous demanda « de labeur, ce qu'elle rendit de services, grâce à vous, à la « Religion et à la Patrie ! »

Nous voulons rendre hommage au journaliste. Ses paroles mêmes accompliront notre tâche. On verra, du premier regard, combien elles demeurent actuelles, bienfaisantes, nécessaires. Quel plus bel éloge !

Un peu partout, et particulièrement en France, pour répondre à de furieuses attaques et réveiller la vie chrétienne, on a multiplié les enquêtes, d'où sont sortis des rapports, et ces rapports ont fixé les discussions, déterminé les résolutions dans les réunions des Œuvres et des Congrès. Or, après tant de recherches, quel ennemi a-t-on démasqué, quelle arme préférée a-t-on découvert aux mains de l'ennemi ? A qui cherche la cause de la Révolution française, un aven s'impose : « C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire ! »

Changeons la formule, et à qui demande la raison des ruines morales de notre temps, répondons sans hésiter : « C'est la faute à la presse ! c'est la faute au journal ! »

Puis, comme il faut se défendre, réparer les défaites, protéger, tremper, conquérir les âmes, voici un nouveau cri de guerre : « Vive la presse catholique ! vive le bon combat de la presse ! »

« La presse catholique est l'œuvre capitale de l'heure présente. » Ainsi parlait, dans une réunion de Congrès, l'Évêque de saint Michel, Mgr Guérard. Ce mot résume les enseignements et les directions du Pape et des évêques.

Il semble que L. Veuillot l'ait deviné. Ne répondait-il pas un jour à des contradicteurs : « Le journalisme religieux est « né des besoins de l'Église, dans la société moderne. » Par là, il entendait que le bon journal se fit l'organe de la vérité religieuse. Il citait pour preuves Bossuet qui veut que « tout le monde prêche l'Évangile dans sa famille, parmi ses « amis, dans les conversations et dans les compagnies » ; Bourdaloue qui prescrit le même devoir au seigneur, au magistrat, au supérieur, au particulier, à chacun, *sans exception*, dans son état.

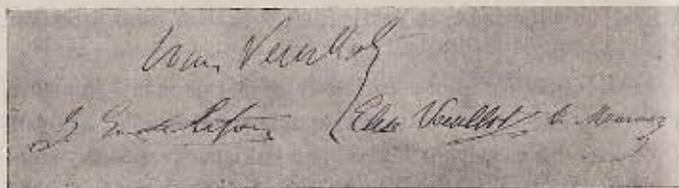
Aussi Louis Veuillot s'écriait-il avec raison : « Pourquoi « la vérité, destinée à soutenir une guerre éternelle, n'aurait-elle pas des escadrons légers, des soldats exercés aux combats de broussailles et toujours prêts à parler ? » On reconnaît là l'homme d'armes qui manie sa plume comme une épée. Il aimait la lutte et ne s'en cachait pas. Mais il avait conscience de suivre une véritable vocation : « La seconde année du « règne de Darius, le prophète Zacharie, ayant levé les yeux, « vit un *volume volant*, long de vingt coudées et large de dix ; « et il sut de l'ange qui était en lui que ce volume était la « malédiction qui allait se répandre sur toute la face de la « terre, parce que tout homme de rapine et de mensonge « serait jugé d'après ce qui était écrit dans ce volume qui « volait. J'ai toujours eu en tête le volume volant, la bonne « pensée munie d'ongles et d'ailes qui suit le mensonge dans « les airs, qui l'atteint, qui le combat, qui le blesse et le tue « quelquefois ; qui l'empêche en tout cas de régner sans inquiétude, de prendre racine, de faire la nuit noire partout « où il s'est établi. . . »

Aussi bien n'aimait-il pas la bataille pour elle-même. Sa foi ardente cherchait à conquérir. Il ne voulait pas garder pour

lui-même cette lumière, cette consolation, cette nourriture de l'âme qu'il avait recueillies en revenant à Dieu

M. Eugène Tavernier, dans le livre qu'il vient de consacrer à la mémoire de son maître, montre comment le journaliste désirait passionnément procurer sa joie de croyant « aux ennemis comme aux amis de cette foi qui soutenait et qui éclairait son âme. L'Église l'avait relevé, raffermi, renouvelé, sauvé; il se jura de travailler uniquement à la défendre et à lui amener des cœurs où elle multiplierait les merveilles qu'elle avait accomplies dans le sien (1). »

Tâche difficile. Le premier mouvement qu'il provoqua fut



SIGNATURES DE LOUIS VEUILLOT, DE SA SŒUR ET DE SES AMIS,
sur le Registre des visiteurs, à l'Abbaye du Mont Saint-Michel
(Mai 1877).

le plus souvent de la colère, et la colère éclatait aussitôt en injures. Cependant la vérité avait réussi à se faire entendre. Délestée et méprisée, elle s'était imposée, elle avait retenti au milieu de la bagarre. Louis Veillot avait obtenu ce succès de contraindre des impies à penser très souvent à la doctrine religieuse.

De cette doctrine le polémiste était lui-même tout pénétré. On admire que ses articles, écrits au jour le jour, soient si remplis d'idées, qu'ils exposent, point par point, avec autant de clarté que de force, les croyances attaquées, la morale vilipendée ou mise en oubli. S'il a beaucoup raillé, s'il a empêché plus d'un adversaire de nuire en le couvrant de ridicule, Louis Veillot n'a jamais omis de répondre par des raisons

(1) E. TAVERNIER. *Louis Veillot. L'homme, le lutteur, l'écrivain.*

solides aux difficultés sérieuses comme aux attaques de mauvaise foi. Sûr de sa religion, il n'a pas craint de la venger en l'exposant avec une pleine lumière : « il a discuté, raisonné. » fait œuvre de penseur. » M. Jules Lemaitre lui reconnaît ce mérite : « Cet homme qui n'est pas un philosophe n'a que des sentiments d'un caractère universel. Au fond, il ne se soucie que de l'humanité. Il ne lâche point la croix; mais, du pied de la croix, il a, sur tout ce qui se passe, des vues d'une ampleur souvent surprenante; il n'a qu'une idée — et dont il n'est pas l'inventeur — mais génératrice d'idées harmonieuses, à l'infini. »

On comprend dès lors, que le Pape Pie IX ait plusieurs fois encouragé le journaliste au milieu de ses combats. Le Saint-Père enregistrait avec joie les résultats heureux pour l'idée catholique de si longs efforts : sa parole devait suffire à briser les oppositions. Comment, d'ailleurs, en notre temps, soutenir que la presse catholique n'a pas de raison d'être et qu'elle est impossible. Inutile de s'y arrêter longuement. D'abord, une simple remarque : c'est le silence des catholiques qui fait la force de leurs ennemis. Tandis que ceux-ci frappent à l'aise, il faudrait que les victimes se résignent et ne soufflent mot.

Ces propos avaient cours vers 1850. On les renouvelle aujourd'hui en multipliant, à l'adresse des bons journaux, les exhortations à la mansuétude et à la charité chrétienne. Le directeur de l'*Univers* les recevait comme il convient.

Dans nos malheurs, nous avons du moins gagné plus de liberté. La voix de l'Église se fait entendre au grand jour. Mais est-il bien sûr que ce préjugé n'est pas entretenu par ses adversaires : la charité chrétienne interdit de répondre aux attaques de l'impiété; une verte réplique, une riposte spirituelle et mordante, voilà ce qui fait du mal à la religion. On continue, après Sainte-Beuve, de penser que le journaliste

est incapable de prononcer « chaque jour le mot *catholique*,
« sur les événements de chaque jour... pluie, grêle, inon-
« dations, sinistres de tout genre, mort d'un adversaire » ;
que la « charité » chrétienne ne permet pas de censurer les
« vices criants » ni « les inconséquences de tout genre qu'un
« catholique rigide rencontre à chaque pas. »

Dieu merci, on a depuis longtemps fait bonne justice de ces indignations hypocrites et trop intéressées. A la suite de Louis Veuillot, nos journalistes estiment qu'ils remplissent une tâche nécessaire, qu'ils montent la garde, qu'ils sont en service commandé, et qu'ils manqueraient à leur consigne s'ils oubliaient de crier : « Aux armes, voilà l'ennemi ! » Le premier, Louis Veuillot eut cette conviction et ce mérite. Et c'est de quoi on peut lui savoir gré. Cette gratitude lui vint-elle sur-le-champ ? Ce furent plutôt les oppositions et les désaveux. N'importe, il continua bien souvent seul contre tous. Sans vouloir chercher s'il mérita ou non cet isolement, reconnaissons qu'il démontra par l'exemple que l'énergie n'est jamais impuissante et qu'elle sait arriver à ses fins.

Il répondait, d'avance, au gémissement des découragés : *il n'y a rien à faire*. La vérité c'est qu'il y a tout à faire, et qu'il faut s'y mettre sans retard. Écoutons encore Veuillot. Vraiment, ses paroles emplissent ces pages ! C'était promis. Il s'adresse au *journal qui exploite la bêtise populaire* : « Je
« connais ta force, et je ne la conteste pas. Tu parles tous les
« jours à cent mille idiots qui n'entendent que ta voix et qui
« n'en veulent écouter aucune autre : toi seul as de la pro-
« bité, de la justice, de l'esprit et du style ; toi seul es
« patriote ; et s'il te plaît de passer pour chrétien, toi seul le
« seras. Moi, je serai un jésuite, un libelliste, un impie ; tu
« le diras ; qui saura le contraire, hormis quelques centaines
« d'honnêtes gens qui te font l'honneur de te craindre et qui
« protestent tout bas contre tes injures, quand ils sont sûrs
« de n'être pas entendus ? Donc tu peux m'écraser, imbécile !
« Mais si tu m'écrases avec tes pieds, avec tes mugissements,

« avec ta masse immonde, et non avec ton esprit ; tu m'écrases
« comme le bœuf en fureur écrase quelquefois le pâtre qu'il
« rencontre seul et désarmé ! Triomphe et sois vainqueur, ô
« bœuf ! tu pèses un millier et tu portes au front deux cornes ;
« c'est trop contre une fronde. Seulement, écoute ceci : tu
« m'écraseras, mais je suis un homme, et j'aurai dit quelques
« paroles que tes beuglements n'empêcheront pas d'arriver à
« l'oreille de ceux qui sont hommes comme moi. Ces paroles
« leur apprendront à te ramener à l'étable et au labour. »

Voilà pour l'encouragement de tous ceux qui livrent le bon combat, qui n'aperçoivent pas le résultat de leurs efforts, qui semblent écrasés et submergés par la grande presse impie ou neutre. Louis Veuillot mérite leur merci.

* * *

On lui sera reconnaissant, plus encore, d'avoir servi l'Église. Il s'en expliqua lui-même avec netteté : toute sa vie en fournit la preuve. Quand, en 1851, on lui demanda de poser sa candidature à la députation, il refusa parce qu'il redoutait de trahir sa tâche et de cacher son drapeau pour ne pas rebuler ses électeurs. « Je ne suis, écrivait-il, je ne veux
« être ni un homme d'affaires, ni un homme de parti, d'au-
« cune affaire, d'aucun parti. Je suis catholique d'abord et
« avant tout, et subordonne tout à mes convictions catho-
« liques. Ceux qui ne veulent pas cela, ou ne comprennent
« pas cela, je ne suis pas leur homme... » Il écrivait à son frère, dès 1841 : « Jamais de ma vie je n'ai plus aspiré que
« depuis mon séjour en Afrique » a ne rien être qu'un pauvre
« écrivain du bon Dieu. »

Maintenant que sa vie tout entière est livrée à notre jugement, qui pourrait dire qu'il s'est démenti un seul jour ? Il avait donc le droit de composer l'épithète « sublime », — ainsi parle M. Jules Lemaitre, — qui résume ses pensées et ses desirs :

Placez à mon côté ma plume,
 Sur mon cœur, le Christ, mon orgueil ;
 Sous mes pieds mettez ce volume
 Et clouez en paix le cerucueil.
 Après la dernière prière,
 Sur ma fosse plantez la croix
 Et, si l'on me donne une pierre,
 Gravez dessus : J'ai cru, je vois.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI du mois d'octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 4 et le jeudi 16 octobre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSURILLE, du 9 au 16 octobre.

INTENTION béate par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois entier : LA PRESSE CATHOLIQUE.

Le centenaire de Louis Veullot nous inspire cette intention, mais le culte de saint Michel, et le désir de réaliser les desseins de l'Archange, pour la gloire de Dieu, nous invitent avec instance à faire cette prière.

S'il est vrai, — comme le disait l'éloquent évêque de Quimper, Mgr Duparc, au Mont-Saint-Michel même, — que « les anges ne combattent qu'avec des idées, qu'avec des vérités, et avec l'amour qui se nourrit de la vérité et qui donne à la vérité tout « son élan » ; s'il est vrai qu'il y a pas « d'idée plus vraie, plus « juste et plus digne d'être défendue avec passion que celle des « droits de Dieu » ; s'il est vrai que saint Michel a combattu, le premier, pour cette idée et par cette idée, comment l'Archange refuserait-il son appui à ceux qui travaillent à répandre, à imposer la force de l'idée chrétienne ?

Saint Michel est leur patron. Il est tout prêt à les seconder. Inviquons-le donc, avec confiance, pour les bons ouvriers de la Presse catholique. Daigne saint Michel les soutenir dans le combat, susciter, autour d'eux, les collaborations nécessaires multiplier leurs moyens d'action, et bénir leurs efforts contre le moderne dragon à cent têtes, la mauvaise Presse.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o le 2 octobre, fête des saints Anges Gardiens. (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o le 16 octobre : fête de la Dedicace de saint Michel au Mont Tombe (Archiconfrérie de saint Michel). — 3^o le 24 octobre, fête de saint Raphaël. (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 4^o jours au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des 8 jours suivants. — 5^o jour au choix. (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). Pour toutes ces indulgences, conditions ordinaires. — 6^o jour au choix (archiconfrérie). Conditions : confession, communion et visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 Août au 15 Septembre, inscrits : 447.

Sont compris dans ce total les associés enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Angers, Barneville-sur-Mer, Béziers, Bouvesse, Brangues, Châteaubourg, Clermont-Saint-Paul, Croix-les-Rouveray, Ger, Grenade-sur-l'Adour, Harford, Hery, Issy-les-Moulineaux, Le Chefresne, Le Faouet, Lille, Lons-le-Saulnier, Madrid, Marseille, Montmorillon, Montréal-Neufchâteau, La Nouvelle-Orléans, Perrecy-les-Forges (181 associés), Pujant, Quins, Roost-Varendin, Saint-Bomer-les-Forges, Saint-Étienne, Séz, Sopron.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Auges :

18 AOÛT : Philippe-Léon-Marie-Joseph Boutroux ; Françoise-Marie-Josèphe Boutroux, de Neufchâteau ; Gaétane Pontabry ; René Pontabry, de Coulonges ; Odette Anseanme, de Bapaume-les-Bouen ; Jean-Baptiste Bernard ; Paul-Émile Bernard ; Joseph Lajoie ; Marie-Rosanna Nicolas ; Marie-Rita Noiseux ; Marie-Fortunata Aubry, de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe. — 19 AOÛT : Henri-Marie-Joseph Hamon, de Passais-la-Concepton ; Louis-Marie-Aldolphe Hamon, de Reanes. — 20 AOÛT : Suzanne-Renée-Albertine Auvray ; Maurice-Bon-Léon Auvray, de Montmartin-sur-Mer. — 23 AOÛT : Georges Gautier, de Fumay. — 27 AOÛT : Christiane-Marie-Madeleine Domanil, de Saint-Quentin. — 30 AOÛT : Berthe Lacroix, de Eugénie-les-Bains ; Marguerite-Marie-Emilie-Raymonde Hanseler ; Anne-Marie-Gabrielle-Jeanne Hanseler, de Pau. — 1^{er} SEPTEMBRE : René Dubourg, de Dijon ; Marie-Modeste Decour ;

Marie-Françoise Décour; Renée Large, de Villefranche; Jean-Glaude Trève; Jean-Baptiste Cottet, de Ars; Louis-André Lassagne, de Lyon. — 3 SEPTEMBRE: Jacques-Paul-Marie-Joseph de Lafforest; Louis-Charles-Marie-Joseph de Lafforest; Hubert-Henri-Marie-Joseph de Lafforest, de Mortain. — 8 SEPTEMBRE: André Van Houtryve; Robert Van Houtryve, de Bruges; Lucienne de Lodder, de Thielt; — René Jaouen, du Petit-Jory; Paul-Michel-Marie Housard, d'Avranches; Suzanna Fraisse, de Saint-Étienne. — 9 SEPTEMBRE: Renée Lengrand; Léa Willame; Alfreda Willame; André Willame, de Arleux. — 11 SEPTEMBRE: Cécile Godard; Jean Godard, de Paris; Michel-Georges Grenier, de Le Havre. — 14 SEPTEMBRE: Jean Le Lévreur, de Chalons-sur-Marne; Clotilde de Lempdes, de Orglandes; Donatienne-Marie-Pia Pellerin, de Nantes; Alexandre Mohl; Marie Mohl; Irène Mohl; Maurice Mohl, de Wysski. — 15 SEPTEMBRE: Louis-Paul Dequibec, de Barneville-sur-Mer.

AVIS ADMINISTRATIF. — L'Administrateur des *Annales* a l'honneur d'informer MM. les Abonnés en rupture de ban avec sa caisse qu'il sera fait traite sur eux, si le 20 octobre ils n'ont pas fait parvenir le prix de leur abonnement. Escomptant d'ailleurs le bon accueil traditionnel, il avertit charitablement les intéressés qu'en cas de traite le prix de l'abonnement est majoré de 0 fr. 50 pour frais de poste. (*Cet avis est renouvelé à la lettre des Annales d'octobre 1912!*)

NEUVAINÉ DES MORTS. — Nous recevons à partir du 1^{er} octobre les recommandations et les offrandes pour cette neuvaine de services funèbres qui sera célébrée, selon l'usage, dans le courant de Novembre, à l'intention des zélés et bienfaiteurs défunts de l'Œuvre et à l'intention des parents et amis de nos zélés vivants.

Merci. — Nous devons une particulière reconnaissance à une Religieuse, institutrice au Canada, qui nous a envoyé un amict magnifiquement brodé, à rubans finement illustrés de médaillons peints avec art. Guéris — et pour cause — de la tentation de citer notre bienfaitrice, nous l'assurons du moins de nos prières pour elle, pour sa communauté, pour son école.



Jeudi 16 Octobre 1913

FÊTE de l'APPARITION de SAINT MICHEL

ET DE

LA DÉDICACE DE SAINT MICHEL

Au Mont-Tombe

SOUS LA PRÉSIDENTE DE

Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque

DE COUTANCES & AVRANCHES

Messes à 6 heures, 6 h. 1/2, 7 heures.

A 7 h. 1/2. — Messe de Communion célébrée par Mgr le Directeur de l'Archiconfrérie et du Pèlerinage.

A 10 heures. — GRAND'MESSE PONTIFICALE. — Sermon par M. l'abbé Georges GRETE, Docteur ès lettres, Directeur de l'Institut libre de Saint-Lô.

A 2 h. 1/2. — Vêpres solennelles et Salut du T. S. Sacrement. Rénovation de la consécration à saint Michel.

N.-B. — Les pèlerins sont priés de remarquer qu'un seul train arrivera au Mont-Saint-Michel en temps utile pour l'Office pontifical, dans la matinée du 16 octobre. Départ de Pontorson: 7 h. 40.

Dans la soirée, départs du Mont-Saint-Michel: 16 h. 50 et 18 h. 50.

Le Journal d'un Pèlerin

(SUITE)

Décidément, faisons l'école buissonnière.

Aujourd'hui, allons au Mont Aventin ; nous y serons à peu près seuls, par cette matinée chaude et lourde d'orage. Nous ferons une petite série de « stations » intéressantes autant que pieuses.

Réservant pour le retour les vénérables églises de Sainte-Prisque, de Sainte-Sabine et de Saint-Alexis, nous pousserons notre pointe directement jusqu'à l'Abbaye-collège de Saint-Anselme dont nous aperçûmes, du haut du Janicule, les murs sévères et les toits rouges. Nous voici dans l'atrium spacieux, ensoleillé, fleuri. Le silence règne ici en maître souverain, de qui les vains bruits de la ville voisine sont impuissants à troubler l'empire sacré. La ville, on la dirait lointaine ; on la soupçonne à peine, on l'ignore, on l'oublie. C'est ici le lieu du recueillement, de la paix, du labeur assidu... en profondeur, comme on dirait aujourd'hui.

De toutes les parties du monde, les Bénédictins de toutes les congrégations, de toutes les unions, envoient à Saint-Anselme de jeunes religieux, distingués par l'intelligence et le savoir, pour y suivre des cours d'études supérieures, sous le regard paternel de l'Abbé-primat du grand ordre de Saint-Benoît. L'abbaye du Mont-Aventin, c'est comme le Vatican des Bénédictins ; un Vatican savant qui appartient à toutes les branches de l'Ordre et qui n'est la propriété d'aucune ; sur lequel le Primat règne en chef incontesté et vénéré ; où il accueille ses fils et ses frères de tous noms et de toutes observances.

L'illustre Hildebrand de Hemptine, qui vient de mourir, la fonda à l'instigation de Léon XIII ; il en traça lui-même le plan et en surveilla la construction. Elle est donc bien sienne. Or, aujourd'hui même, 8 mai, de par la volonté de Pie X,

soixante-dix abbés bénédictins sont réunis au Mont-Cassin pour donner à Dom de Hemptine un coadjuteur. Parmi eux, l'abbé de Caldey, venu récemment avec ses moines de l'anglicanisme au catholicisme. On nous racontera demain qu'il emporta de l'assemblée comme une vision nouvelle et éclatante de la catholicité de l'Église. Il n'en pouvait aller autrement. Tout à l'heure, le frère portier avait en mains la liste des Abbés qui sont depuis quelques jours les hôtes de Saint-Anselme ou des divers collèges et séminaires de la Ville éternelle, l'abbaye étant insuffisante à les recevoir tous. Ils sont soixante-dix, vous dis-je. Et l'on prétendait que le monachisme était une institution périmée et que l'Église, sa mère, était tombée en déliquescence. Allons donc !

Nous visitons l'église, de forme basiliccate, dans laquelle des voix inspirées et expertes exécutent le plain-chant grégorien ; puis la crypte somptueuse dont les autels massifs en granit poli du Simport ont un caractère primitif du meilleur goût. Au surplus, dans la disposition générale, comme dans les moindres détails de l'ornementation, on a respecté avec scrupule les plus pures traditions des grands ordres monastiques. On admire comme on a concilié ces traditions avec les progrès modernes et les exigences du confort. Au centre d'une cour rectangulaire, entourée d'arcades, jaillit une fontaine ; on se croirait transporté vingt siècles en arrière, dans l'une de ces maisons romaines dont nous admirions naguère de si curieux spécimens à Pompeï. Cependant, dans les sous-sols, nous entendons rouler la dynamo qui fournit la lumière électrique à l'église, au réfectoire, au chapitre, au dortoir...

Il faut voir l'Abbaye-collège de Saint-Anselme pour comprendre la souplesse de cette règle qui s'adapte à tous les siècles, à tous les climats, à tous les tempéraments avec une fécondité égale et variée.

... L'église de Sainte-Sabine est le *titre* cardinalice de S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris. Elle est aussi

l'un des sanctuaires les plus chers aux Romains. Des papes avaient fait du couvent y attenant leur résidence. Honorius III le céda, avec l'église, à saint Dominique et à son Ordre. Le saint fondateur des Frères Prêcheurs passa ici plusieurs années de sa vie. Saint Thomas d'Aquin, saint Pie V y vécurent. Un religieux dominicain, fort aimable, nous montre leurs modestes chambres converties en chapelles. Dans le jardin, un oranger planté, dit-on, par saint Dominique lui-même, aurait poussé un rejeton symbolique lorsque Lacordaire étudiait sa vocation dans la cellule voisine. Des Français seraient satisfaits de visiter cette pièce. Hélas ! le gouvernement italien l'a enlevée aux religieux. Relégués dans les dépendances, ceux-ci ont vu affecter à un lazaret la majeure partie de leur couvent.

Nous prions en ce lieu pour l'Ordre de Saint-Dominique et pour l'Archevêque de Paris. Nous admirerons les portes merveilleuses de l'église ; nous vénérerons la madone du Rosaire, tant aimée du peuple.

... Quels touchants souvenirs se rattachent à l'église de Saint-Alexis ! Celui, par exemple, de l'intendant Boniface qui s'arracha à de coupables amours et s'en alla, pèlerin pénitent et héroïque, jusqu'en Orient pour s'y livrer à la périlleuse besogne d'ensevelisseur de martyrs. Il avait dit : « Je ne sais si je pourrai trouver des corps de martyrs, mais si on rapporte mon corps, rendez-lui les honneurs dus aux martyrs. » Dioclétien se chargea de répondre à la sainte ambition de Boniface : coupable du forfait d'ensevelir les corps des chrétiens massacrés, l'intrépide romain fut décapité. Sa dépouille fut rapportée à Rome, et la maison du péché, devenue église, la reçut un peu plus tard.

Au v^e siècle, le corps du mendiant volontaire, Alexis, fut déposé sous le maître-autel. Dès lors, saint Boniface fut remplacé par le nouveau venu comme titulaire de l'église. L'originale sainteté de ces hommes et de ces femmes des premiers siècles nous prêche éloquemment l'oubli de la terre et donne

un relief saisissant à la parole de Jésus : *Unum est necessarium*. En vérité, au Mont Aventin, tout parle de virilité chrétienne. Rudes leçons, mais si fières que l'on se grandit rien qu'à les entendre. Que serait-ce si l'on avait le courage de les mettre en pratique ?

... Dieu sait s'il y en a, à Rome, de ces lieux privilégiés, dans lesquels l'âme apaisée se dilate et s'élève au contact des glorieuses réalités du passé. Imprégnés de la plus forte poésie et de la grâce la plus mystique, les commencements du christianisme apparaissent ici, immortalisés en quelque sorte et séduisants, à l'imagination et au cœur.

Au *Circo agonale*, le pèlerin se complait dans la vénération du chef de la petite martyre Agnès. Il ne descend pas sans un frémissement dans ces salles basses du vieux cirque, où la vierge de seize ans fut en butte et résista victorieusement aux sollicitations, aux outrages, aux tortures d'une bande de brutes haineuses. C'est presque une infortune que l'église ronde qui recouvre les murs témoins de tant de surnaturelle valeur, n'offre pas les charmes de l'antiquité. Sa façade grecque se confond avec les lignes du palais Pamphili, au-dessus duquel son dôme émerge péniblement.

Pour honorer mieux l'angélique enfant et reconstituer, à défaut du cadre de sa vie, le théâtre de sa mort, il faut faire un pèlerinage à sa tombe, sur la voie Nomentane. La basilique plonge ses racines dans la catacombe. Pour l'atteindre, il faut traverser deux ou trois cours, dont l'une, carrée, surchauffée à l'heure de midi, offre sur ses murs une fresque aux couleurs criardes qui rappelle le fait prodigieux du 12 avril 1855. Là, en effet, sous les pieds du pape Pie IX et des élèves de la Propagande, un plancher improvisé s'écroula sans que personne reçut une blessure grave. Descendons l'escalier large, dans les parois duquel on a encastré des fragments de tombeaux et d'inscriptions trouvés dans la catacombe. En passant, pénétrons-nous des jolis vers consacrés par le pape Damase

à sainte Agnès. Ils sont merveilleux de délicatesse et de fraîcheur.

La basilique a conservé sa forme primitive. Elle a été restaurée intelligemment en particulier par Pie IX. Une mosaïque du plus grand effet représente Agnès vêtue en impératrice byzantine. Sous l'autel qu'abrite un ciborium soutenu par quatre piliers de porphyre, reposent les restes de la vierge avec ceux de sa sœur de lait, Emérentienne, mise à mort pour avoir prié sur la tombe d'Agnès. Dieu, que tout cela est donc poignant ! Autour de l'édifice règne une galerie réservée aux femmes. Des colonnes de marbre de couleurs variées la soutiennent, divisant l'édifice en trois nefs. A gauche du maître-autel, en pendant de celle que l'on a dédiée à sainte Emérentienne, se trouve la chapelle où la congrégation des Enfants de Marie a son siège. Quelle église méritait mieux que celle-ci d'être le foyer des pieuses congréganistes dont Agnès, après la Vierge Marie, demeure le modèle exquis. Daigne la sainte petite martyre leur inspirer à toutes son amour de la pureté et son indomptable énergie !

Comme on voudrait prolonger sa prière en ce temple inaccessible aux bruits de la rue ! Au retour, les villas neuves qui se multiplient le long de la voie Nomentane ne m'intéressaient guère. Seules les échappées sur la campagne et les collines qui bornent l'horizon pouvaient ravir mon attention. Elles étaient impuissantes à détourner du spectacle, entrevu à Sainte-Agnès, des processions interminables de vierges, de matrones, de soldats, de patriciens, d'adolescents, de vieillards, marchant joyeusement au supplice sur ces voies, plus célèbres pour les avoir vus passer que pour avoir été foulées par les légions de la Rome païenne, et qui portent dans l'histoire des noms révérends : voie Nomentane, voie Appienne, voie d'Ostie, etc. La vue de la Porta Pia, tristement célèbre, me tira de ma rêverie et je rentrai en suivant cette « rue du 20 septembre », dont le titre parade comme la fanfreluche d'une revue grotesque.

A Sainte-Cécile du Transtévère, que nous visitâmes avec les pèlerins français, mêmes impressions qu'à Sainte-Agnès de la place Navone, avec quelque chose de plus prenant encore. La maison de la sainte a été retrouvée naguère dans les soubassements de l'église ; on en parcourt les salles ; on peut se dire vraiment que, là, Cécile vécut et répandit, après ses prières et ses aumônes, son sang par amour pour Jésus, son époux, « qu'elle aimait, qu'elle chérissait, en qui elle croyait. » Ces murs de briques plates l'ont connue ; dans l'un d'eux, voici une anfractuosité qui était le sanctuaire des dieux Lares auxquels Valérien sacrifiait.

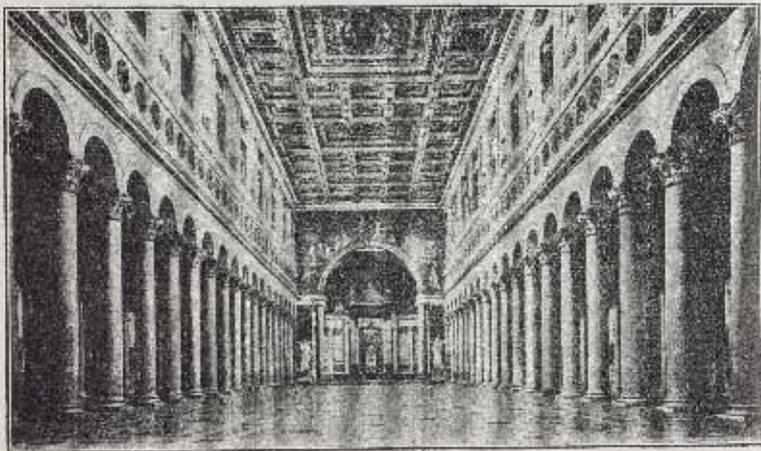
Mais, à ce point de vue, rien n'est saisissant comme la maison des Saints Jean et Paul, en partie mise à jour il y a quelque trente ans, sous leur église du Mont Coelius. En 1911, j'avais tenu absolument à la voir. Après une tentative infructueuse, je réussis enfin à en franchir le seuil. Un jeune Passioniste, très intelligent, nous servit de guide. Le hasard m'avait égaré, seul Français, dans un groupe d'Allemands. Le cicerone parla tour à tour l'allemand et le français avec une facilité et une clarté étonnantes. Nous apprîmes bientôt qu'il était l'auteur d'un savant ouvrage sur les ruines qu'il nous montrait.

La particularité de ces ruines ensevelies est donc de conserver la trace des transformations apportées par deux frères, riches patriciens, dans la décoration d'un intérieur domestique, après leur conversion au christianisme. Sur un enduit de chaux, voyez ces fresques où se distinguent nettement les symboles discrets de notre sainte religion. Regardez de plus près : par endroits, l'enduit a été gratté et vous pouvez apercevoir des peintures païennes.

Là furent « supprimés » traitreusement, par ordre de Julien l'Apostat, les deux nobles jeunes gens ; là on les ensevelit, contrairement à toutes les lois et coutumes, pour dérober aux yeux du monde le crime impérial...

Seules, les catacombes pourraient évoquer, par leur étendue et leur caractère spécial, des souvenirs plus émouvants.

C'était au matin de la Pentecôte, une brume âcre enveloppait la campagne et la ville ; l'atmosphère lourde présageait l'orage. Six heures n'avaient pas sonné lorsque nous frappions à la porte de l'enclos des Pères Trappistes, gardiens du cimetière de Saint-Callixte, sur la voie Appienne. Nous attendîmes un bon quart d'heure avant que l'on ouvrit. Mûs par le même désir de célébrer la sainte messe, deux prêtres espagnols arrivèrent. Nous liâmes conversation. Le latin étant la seule langue commune entre nous, nous parlions latin. Les Espagnols prononçaient à leur manière et le Français à la sienne ; la situation était pénible ; cependant, nous nous



INTÉRIEUR D'UN SAINT-PAUL-HORS-LES-MURS.

compréhensions suffisamment. Nous essayâmes de la prononciation dite *italienne* ; nous nous appliquions de notre mieux, de part et d'autre, et nous nous discernions, je m'assure, de bons billets de satisfaction... personnelle. Seulement... nous ne nous comprenions plus du tout. Chacun reprit donc ses intonations et ses habitudes de terroir et l'on se comprit de nouveau.

Sans se laisser séduire par la magique attirance du paysage, le petit groupe passa au contrôle et s'enfonça dans la Catacombe... La célébration des Saints Mystères commença aussitôt. La crypte de Sainte-Cécile fut réservée aux prêtres espagnols. Un bon frère trappiste s'offrit à me servir la messe.

Quel bonheur ! Je n'en sais pas de plus profond, à part celui que procure au jeune prêtre sa première messe ! Est-ce que tout ne contribuait pas à en accroître l'intensité ?

L'autel est dressé dans la crypte des Papes, devant la célèbre inscription de saint Damase. Le prêtre célèbre à la manière antique, face au peuple. Le peuple en la circonstance est représenté par trois personnes qui viennent d'entrer : un jeune prêtre français, sa mère et sa sœur. Deux flambeaux éclairent d'une lueur vacillante cette scène des premiers âges de l'Église, si j'ose dire.

Or, nous fêtons la Pentecôte ; et la Pentecôte, c'est la naissance de l'Église. En ce jour les Apôtres, remplis de l'Esprit-Saint, descendirent sur les places de Jérusalem et firent avec leur premier sermon leurs premières conquêtes. Offrir le saint sacrifice en mémoire de ce mystère, dans une Catacombe, obscur cimetière de chrétiens, contemporains des Apôtres et prémices de l'apostolat... Quoi de plus beau, de plus émouvant ? Il est des endroits et des heures où non seulement l'âme prie volontiers et se soulève sans efforts, mais où l'homme tout entier, transporté d'une allégresse indicible, a littéralement conscience d'être une prière vivante. Alors point de limites, ni de sélections, ni de partages dans sa prière : il prie, tout simplement. Pour qui ? Que demande-t-il ? Il prie pour tous et il demande tout. Pourquoi faut-il que ces instants soient si rares dans une vie d'homme ?

... Voulez-vous maintenant remonter à la lumière et diriger vos pas vers Saint-Paul-hors-les-Murs ? Vous y suivrez les étapes de l'Église.

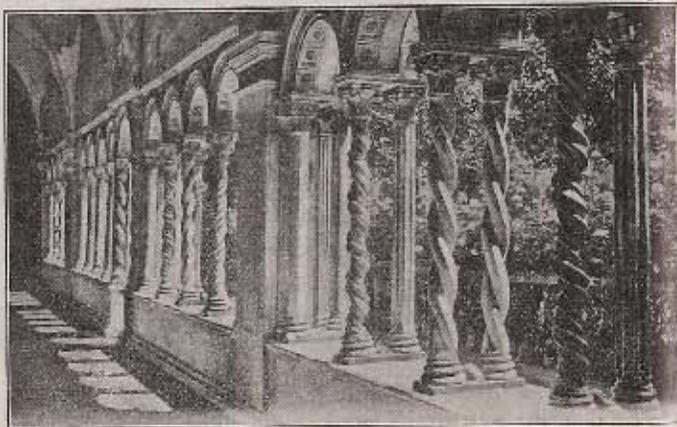
Saint-Paul est loin, et pour y parvenir vous devrez traverser des quartiers où le paupérisme et la saleté vont de pair.

En deça et au-delà de la Porte de Saint-Paul, ce ne sont guère que taudis lépreux et sombres.

Choisissez pour faire votre pèlerinage une belle soirée : le soleil couchant filtrera ses rayons à travers les vitraux aux riches couleurs ; ses feux alanguis feront courir sur les mosaïques d'or des reflets fauves ; les granits gris du Simplon, les marbres roses de Carare, les malachites verts du Caucase s'animeront d'une vie étrange. Le porche, inachevé encore, sera ruisselant de lumière, et les personnages de ses mosaïques vous produiront l'effet d'une féerie.

Mgr Lepetit avait choisi le meilleur moment. Combien fûmes-nous dédommagés d'avoir abandonné la caravane à son programme ! Tant il est vrai que dans les pèlerinages il est bon de laisser à l'initiative individuelle beaucoup de latitude.

Je n'ai ni le loisir ni l'envie d'essayer une description de



LE CLOÏTRE DE SAINT-PAUL-HORS-LES-MURS.

Saint-Paul-hors-les-Murs. Mes épithètes sont épuisées et ma plume se refuserait à copier Bœdeker. J'ai dit que les étapes de l'Église étaient marquées en cette basilique. Voici en effet les portraits des Papes, de saint Pierre à Pie X. Leur série décore la frise dans les transepts et dans les nefs. Et, comme

ne manquent pas d'affirmer les guides : « Il y a encore pas mal de places ! Preuve que la fin du monde n'est pas prochaine ! » Récemment, une transformation heureuse a été apportée à la confession : on a enlevé le grand baldaquin qui recouvrait le ciborium gothique du XIII^e siècle. Les colonnes d'albâtre et les bases de malachite et de lapis-lazuli, qui soutenaient cette œuvre moderne, ont été transportées au fond de l'édifice.

Le cloître contigu vaut une visite attentive. Entrons ; au moins nous ne serons pas distraits par l'inepte boniment d'un guide, comme au Latran. Ici, l'on ne nous montrera pas avec un sourire narquois le puits de la Samaritaine ou la toise anthropométrique du Christ !... Quand donc réussira-t-on à se passer de ces hâbleurs parasites ? — Considérons en paix le cloître de Saint-Paul : il a tant d'analogies avec le nôtre, celui du Mont-Saint-Michel ! Sans doute il n'a pas sur la campagne romaine une vue qui évoque même de loin le merveilleux panorama de la baie Micheline ; mais son parterre est garni de fleurs exquises, que son élévation au troisième étage ne permit pas longtemps au nôtre de posséder sans inconvénient. Au Mont-Saint-Michel, la disposition des galeries est curieuse, inusitée ; les frises et les tympans sont d'une variété et d'une finesse ravissantes ; les colonnettes de granit rose se marient harmonieusement à la pierre blanche dans le cadre sévère des arcatures de granit qui courent le long des murs. A Saint-Paul, la coloration et la richesse des marbres, la diversité des colonnes torsées ou cannelées et des pilastres ornés donnent à l'ensemble du monument un caractère de recherche et de brillant qui est bien dans la note du génie italien. Les deux œuvres sont du commencement du XIII^e siècle : l'ordre bénédictin les réalisa l'une et l'autre. Aujourd'hui, le cloître de Saint-Paul-hors-les-Murs est *nationalisé* ; le cloître de Saint-Michel est *desaffecté*. Les mots sont divers ; ils désignent une même chose...

Que dirons-nous de plus ? Parlerons-nous de la Prison

Mamertine, de Saint-Pierre-ès Liens, du Colisée, des Grottes Vaticanes ? Ou bien irons-nous à Saint-Augustin vénérer la *Madona del Parto* et sainte Monique, à Saint-Ignace, sur le tombeau des saints Louis de Gonzague et Jean Berchmans ? Pousserons-nous enfin nos pérégrinations du côté du Corso Vittorio Emanuele, où l'on conserve l'oratoire de saint Joseph de Calazance, ou préférons-nous prier sur la tombe du pauvre Benoît Labre ? Visiterons-nous les musées ? Oui, tout cela ; mais j'ai dit que nous ferions l'école buissonnière. Il est inouï que l'on ait raconté jamais tout au long les randonnées en marge du classique.

(A suivre.)

GINGATZ.

Mon Carnet bleu

16 août. — Que de promeneurs ! Grand Dieu ! Il en est venu de partout. C'est le Pont ! Je ne sais pas si ce pont est comme celui d'Avignon. Y danse-t-on ? n'y danse-t-on pas ? Je l'ignore. Mais je sais qu'on y passe. Les trains sont bondés ; cent vingt automobiles ont touché le Mont ; trente voitures sont venues de Genêts. Dans cette foule hétéroclite on nous permettra bien de signaler les jeunes catholiques de Saint-Pierre de Caen et les Enfants de Marie de Saint-Vénérand de Laval.

17 août. — Moins de touristes qu'hier, bien que ce soit dimanche. C'est que, voyez-vous, le pont est franchi. On roule maintenant vers l'atelier, vers le bureau. Il y a bien la plage encore, où l'on grille entre deux bains. C'est de là que nous viennent trop de ces hommes, de ces femmes pour qui l'admiration rituelle d'une œuvre d'art est un luxe obligatoire. — En fait de luxe, je ne puis me défendre de protester contre ces patronages, soi-disant pieux, qui ne s'offrent pas celui de franchir le seuil de l'église de saint Michel, même un dimanche. Ils trouvent du temps pour toutes les promenades, pour toutes les excursions autour du rocher, à Tombelaine. Cinq minutes pour la prière ? Oh ! que non pas ! Lorsque d'aventure la cornette a voltigé sur ce groupe joyeux, l'excuse hasardée tournerait au scandale. Qu'on se le dise !

18 août. — Hier au soir vers 6 h. 1/2 un grand oiseau est apparu à l'horizon, du côté d'Avranches. A toute vitesse, un biplan militaire accourait vers Saint-Michel. Le vent d'est accélérât sa marche. Après un virage savant autour de la flèche, l'avion descendait en vol plané au-dessus des polders de l'Ouest, franchissait le Conesnon, tournait un instant, choisissant l'endroit propice à l'atterrissage ; enfin il venait se poser gracieusement dans un champ, à l'extrémité sud de la digue. Grand émoi dans toute la contrée. Un avion qui atterrit chez nous ! Vous comprenez : nous ne sommes pas à Buc, nous autres, ou à Villacoublay. L'appareil est monté par deux sapeurs, dont l'un est un ami du Mont-Saint-Michel. C'est lui qui est pilote à bord. Son habileté n'a d'égale que son sang-froid. Il manœuvre comme... un officier. Du Crottoy (Somme) il nous arrive directement, ayant couvert la distance en trois heures. Aujourd'hui, de 6 h. 1/2 à 7 heures, il a volé autour du Mont et c'était joli, très joli, cet oiseau géant qui évoluait avec une parfaite assurance dans la clarté rose du soleil couchant. Il y eut des coïncidences charmantes et des effets inattendus ; la photographie en fixa quelques-uns. Le vent était assez violent ; mais l'appareil, très stable, tenait bon.

20 août. — De 9 heures à 10 heures, nos aviateurs ont fait cinq vols autour et au-dessus du Mont-Saint-Michel. Apercevoir la Merveille, à la manière dont, jusqu'ici, seuls les goélands, les hirondelles, les martinets, les mouettes, etc... l'avaient vue ; laisser tout en bas, de plus bas en plus bas et plus petits au fur et à mesure de l'ascension les troupeaux de l'herbu, les promeneurs, les remparts, hauts ce semble comme une clôture de jardin, les maisons entassées, le petit bois frémissant, puis la Merveille aux contreforts élégants et sévères, le cloître, dont les tuiles vernissées brillent, comme sur le sable les flagues nacrées... c'est une nouveauté prodigieuse, et qui suffirait à réconcilier les plus réfractaires avec les progrès modernes. Dans les parages de la chapelle de Saint-Aubert un sérieux remous fait balancer Poiseau aux grandes ailes blanches. L'hélice tourne ; mais l'oiseau n'avance que faiblement. Quand même il prend de la hauteur ; il survole la ville, dont les toits penchés, agrippés au rocher, ont l'apparence d'une vague procession qui monte à l'assaut de l'Abbaye ; il survole le moustier et d'un bond s'élève à plus de cinquante mètres au-dessus de la statue dorée de saint Michel. Alors, c'est le décor de rêve : c'est la vision fugitive de la flèche grêle, des pinacles dentelés et des arceaux puissants. Saint Michel, lui-même, tout petit, comme on le voit d'en bas, est aperçu ; on le domine, on en fait le tour, on le toucherait

presque. L'émotion vous étroit; vous seriez tenté de battre des mains, de crier votre admiration, votre bonheur. Mais l'avion marche toujours; il redescend lentement d'abord, vire à gauche, en suivant la ligne argentée du Couesnon; l'allumage est coupé; la descente s'accélère; enfin, après un dernier virage qui renverse l'appareil sur le flanc, le biplan atterrit avec la légèreté d'une mouette sur le sable. Fantaisie, dira-t-on? Rêve d'imagination en délire? Fantaisie, oui! Rêve, c'est impossible. J'avoue cependant que certaines réajités font l'impression d'un rêve.

20 août. — Les deux aviateurs sont partis à 4 h. 1/2. Le soleil n'était pas levé encore. Le moteur ronflait terriblement; on ne voyait rien. Adieu! Que saint Michel garde nos intrépides soldats! — Eh! savez-vous ce qui m'est arrivé? J'étais dans l'église, assis gravement devant le bureau de l'Archiconfrérie. Non loin de moi, une dame a poussé soudain un cri d'effroi; puis j'ai reçu des excuses: « Oh! pardon! je croyais encore voir un bonhomme en cire (*sic*) ». J'aurais donc des aptitudes à la statufication. Tant pis!

21 août. — La colonie de vacances de l'*Intransigeant* parcourt nos merveilles. Il y a trois jours c'était le tour de trois cents enfants hébergés à l'Abbaye Blanche de Mortain. — Les soirées sont fraîches et calmes, délicieuses sous les rayons pâles de la lune et le scintillement des étoiles.

23 août. — Ah! ça c'est trop fort! Je livre ce trait, d'une authenticité hors de pair, à la réprobation de tous les gens de bon sens et de bon goût. Il est 9 heures du soir; le Mont se dessine là-bas, escalier gigantesque dont la masse sombre se découpe sur le ciel à peine éclairé. Aux fenêtres des hôtels et de leurs dépendances brillent des lumières rouges, qui font l'effet d'yeux de furet dans l'obscurité d'un terrier. Une automobile stoppe soudain à l'extrémité de la digue, à 1800 mètres du Mont. Trois hommes, un nombre égal de femmes, mettent pied à terre. « Eh bien! voyez-vous, dit l'un de ces messieurs, ça c'est le Mont-Saint-Michel. Derrière ces fenêtres éclairées, c'est des voyageurs qui se couchent. » — Pas une exclamation, pas un mot d'admiration. Personne pour clouer au pilori l'impertinent qui a osé prolérer la balourdise. On rit. Puis une voix s'élève: « Il ne fait pas chaud. On devrait danser le tango pour se réchauffer! » On rit à gorges déployées. Enfin une dame décide: « En voilà assez, hein! Si c'est ça le Mont-Saint-Michel, suffit. C'est vu. Allons-nous-en! » Et les trois hommes et les trois femmes s'enfourment — c'est le mot qui convient — dans la voiture; le moteur ronfle... le Mont-Saint-Michel est vu!

24 août. — Des musiciens à casquettes blanches, une caravane à chapeaux roux... beaucoup de touristes et du beau temps! Ce soir, pour continuer la séance, *great exhibition* à la porte de la Ville. De pauvres bateleurs sonnent le rappel à grand renfort de caisse et s'escriment littéralement pour intéresser le public: « Allons, messieurs-dames, un petit bravo pour encourager les artistes! » On a tort, grand tort de nous plaindre: « Ça doit être triste la vie ici? » Question cent fois posée par nos visiteurs. Ah! ils ne savent pas (1).

26 août. — Je note que beaucoup de pieuses personnes ont assisté aux messes de ce jour... et que, grâce à l'intelligente initiative des *Amis du Mont-Saint-Michel*, on commence d'édifier un escalier commode, — trop commode même, — pour faciliter l'accès à la chapelle de Saint-Aubert, du côté de l'Est. C'est que, voyez-vous, les dames entravées ne pouvaient plus s'offrir, sans danger, un tour du Mont, *pedibus cum jambis*. Le nez, les coudes, etc... couraient de trop grands risques dans ces défilés escarpés et glissants. Mesdames, prenez l'escalier à gauche en descendant! — Je note enfin un petit jeu que j'ai appris aujourd'hui. Ce n'est d'ailleurs pas malin... oh! pas du tout. Cela s'appelle la *Guerre des pancartes*. Pan! Pan! s'écriait jadis le grand Tartarin de Tarascon! La guerre des pancartes, ça consiste: 1° à appliquer une pancarte sur un mur; 2° à en placer une seconde devant la première. C'est extrêmement amusant.

27 août. — Il fait très chaud aujourd'hui. Cette nuit, nous eûmes la faveur d'un orage avec un peu de pluie. Ce soir, voici un monoplane qui passe sur nos têtes; c'est Brindejonc des Moulinais qui s'en va de Dinard à Deauville. Ce soir encore, j'ai reçu un petit carré de papier, un bout de journal, dont on avait souligné quelques phrases. Je l'ai mis de côté; un jour prochain je le sortirai de son enveloppe; alors je pourrai peut-être me payer la tête de l'aimable envoyeur, que je connais bien... qui lira ceci!

29 août. — Un orage superbe a éclaté cette nuit sur la contrée. De 11 heures et demie à 4 heures et demie, ce fut un roulement ininterrompu et une illumination merveilleuse... C'est pourquoi, j'imagine, les cerveaux sont éclairés et brillent d'un éclat nouveau. Une dame fait les honneurs de l'église paroissiale: elle connaît par leur nom toutes les pièces de l'ameublement religieux. Ainsi, savez-vous comme s'appelle l'édicule où le pénitent accuse ses péchés?? C'est...

(1) Que personne ne s'y trompe: nous n'assistions pas à l'exhibition de l'homme-pompe ou de l'homme-serpent. Mais comme ça se passait en plein air, il était impossible au promeneur d'y demeurer étranger entièrement.

« l'armoire à confesse ». J'ai entendu cela, vers trois heures après-midi.

30 août. — Les Courses de chevaux sur l'hippodrome de Beauvoir sont favorisées par le beau temps et réunissent le même monde... que nous ne connaissons que peu ou prou.

31 août. — Un bon orage dure trois jours. C'est une vérité maintes fois éprouvée. Dans la soirée d'hier, il y eut donc reprise. Le spectacle était féerique. L'on s'explique que nos pères apercevant le Mont pareillement illuminé aient parlé de lumières célestes, de concerts angéliques et de *clarités Saint-Michel*. Le monument, le rocher, la grève ruissellent littéralement de feux rouges, verdâtres, bleus, orange, qui miroitent, serpentent, folâtent sans discontinuer, pendant des heures.

1^{er} septembre. — Beaucoup de gymnastes qui défilent en ordre dispersé, avec des prêtres, jeunes ou vieux. Oh ! ces curés ! Les voilà qui s'imaginent maintenant de commander des mouvements de bras et de jambes, d'édifier des pyramides vivantes et de marcher au pas. Hier, à Rennes, un archevêque passa la revue ; dimanche, ce sera bien autre chose : le Pape lui-même recevra au Vatican des milliers de gymnastes de tous pays... Quand je vous disais que l'Église était *militante* !

2 septembre. — Depuis deux jours, la marée monte très haut. Cette marée est la plus forte que nous ayons eue depuis longtemps. Le vent ne la favorise guère ; elle est imposante néanmoins. Il faut voir l'embarquement sur les batelets de nos pêcheurs, à l'heure des trains... La prise d'assaut du « Métro » à certains jours, la bousculade d'une foule prise de panique, ne donnent pas l'idée de plus de férocité dans l'égoïsme. — Plus paisibles sont les heureux pêcheurs qui s'en vont aux Crassiers cueillir des huîtres. Ils sont armés de pied en cap... Je me trompe... Leurs pieds sont nus et « souffriront plus d'une entaille », comme le clairon de Déroulède. Mais ils ont des fusils... Au demeurant, « on ne demande pas de détails ! »

4 septembre. — De grand matin un misanthrope s'est posté sur un rocher, devant la chapelle Saint-Aubert. Loin du regard indiscret des humains, cerné par la mer, notre homme taquine aimablement les poissons. Trois lignes sont tendues ; il les surveille avec une constance admirable : Les poissons mangent les vers ; l'homme les remplace sans se décourager. Voilà le bonheur !

5 septembre. — Encore de jolis effets de phosphorescence sur les eaux. Dans l'Avancée envahie par la mer, le miroite-

ment est plus chatoyant encore qu'au pied des remparts ou du côté du Bois.

6 septembre. — La brise redevient froide. Le nombre des touristes décline sensiblement. La chasse a sonné ses fanfares. Ce n'est plus l'heure de courir les grands chemins ; il est temps de troquer le pare-poussière contre le veston de laine.

Échos & Nouvelles

Au Mexique. — Insigne protection de Saint Michel

On nous communique la lettre suivante, écrite à un ami, par M. José Lopez, curé de San Miguel de Allende, le 3 août 1915.

« A la faveur de la révolution, des milliers de redoutables bandits connus sous le nom de Zapatitas, se sont soulevés. Ils tombent sur les bourgs et les villes, pillent, volent et assassinent les habitants sans défense, car la troupe est trop peu nombreuse.

« Une bande de ces brigands marandaient près de la ville de San Miguel de Allende.

« Après avoir pris quelques femmes comme otages, plusieurs d'entre eux pénétrèrent dans la ville pour voir quelle était l'importance de la garnison, et si les soldats étaient avertis d'une attaque possible.

« Ils y virent un attirail formidable de canons et de mitrailleuses et des milliers de soldats se préparant à l'attaque.

« Ils s'enfuirent sans attendre davantage, et avec eux, tout le reste de la bande.

« La ville venait d'être consacrée à saint Michel, et tout le monde croit que le Saint Archange et les Anges sont apparus pour terroriser les bandits et sauver la ville, car la garnison était très faible et nullement prête à combattre.

« On peut donc dire, sans vouloir devancer le jugement de l'Église, que San Miguel de Allende a été particulièrement protégée par le Saint Archange, les paroissiens le reconnaissent et le proclament hautement.

Au Canada. — Bénédiction de statues.

Notre Zélatrice de Montréal nous écrit :

« Monsieur le Chanoine Savaria, curé de Lachine, près

Montréal, associé à l'Archiconfrérie de Saint-Michel, vient de célébrer une belle fête à l'occasion de la bénédiction de cinq grandes statues placées sur le toit de son église. Ces statues sont celles de saint Michel, de saint Gabriel, de saint Raphaël, de l'Ange Gardien et de l'Ange du Jugement Général. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Fantheux, S. J.

L'Odyssée d'un « lyon »

Ce « lyon » est inoffensif, étant de pierre ; son odyssée est curieuse ; son histoire aboutit à la désillusion. On l'a considéré comme ancien ; or il pourrait bien n'avoir pas encore atteint la centaine d'années. Quant à l'écusson de l'abbé Jolivet qu'il garde si majestueusement, il paraît fantaisiste. Ce « lyon », mystérieux à l'égal d'un sphinx, a trouvé son historien dans M. le chanoine Bosscheuf, que nous citons d'après la *Revue de l'Avranchin*.

« La question des armoiries de Jolivet s'est compliquée par l'entrée en scène d'un certain animal héraldique : je veux parler du lion. Or la question du lion de Jolivet mérite qu'on s'y arrête quelques instants.

Si l'on consulte le savant historien et archéologue Le Hérischer (*Avranchin monumental et artistique*, 2 vol. in-8°, 1846, T. II, p. 255), on lit que les armes de Jolivet sont : « un chevron d'or chargé de trois tourteaux de sable, aux trois glands d'or dans leur coque de sable, le tout en champ d'azur » ; et il renvoie à D. Huynes, en laissant ainsi dans le vague la position des trois glands.

A son tour, le docte abbé Brin écrit : « Dans une niche pratiquée sur la courtine du mur d'enceinte, Robert fit placer son écusson ; il donna également des armes au monastère. » L'auteur ajoute la reproduction du lion tenant l'écu, et des armes du Mont par Jolivet, savoir : d'argent à trois coquilles de sable, 2 et 1, timbrées d'une crosse (p. 262-263, — dans l'édition séparée, p. 275-6).

De leur côté, plusieurs autres écrivains ont insisté sur l'odyssée de ce lion désormais fameux. Qu'en est-il au fond ?

Au témoignage de D. Huynes, en 1417, Jolivet fit travailler aux fortifications de la ville. D. Le Roy confirme cette affirmation en faisant remarquer que « dans un des pans des murailles, du côté devers Ardevon, les armes de l'abbé Jolivet y sont affichées, taillées en pierre et un grand lyon en bosse au bas, lesquelles armes monstrent assez avoir été appliquées

en la dite muraille lors de la construction d'icelle ». Le Bénédictin écrit ainsi à la date du « 24 février 1647 ». (T. I p. 343).

Tout d'abord, il est à remarquer que Le Roy ne dit pas que le blason de Jolivet soit tenu par le lion, mais que ses « armes sont taillées en pierre », avec « un grand lyon en bosse au bas », c'est à dire au dessous. Or, rien de ce que nous voyons ici ne s'accorde avec le texte du Bénédictin. En effet, Le Roy mentionne exactement les armoiries de Jolivet, et celles que nous rencontrons ici ne sont pas ces armoiries ; et puis au lieu d'être « au bas » du blason, le lion le tient, ce qui est tout différent.

Essayons donc de rétablir l'état ancien et véritable. Jolivet, en souvenir de son œuvre, aura placé ses armes dans un panneau rectangulaire, dans le genre de ceux qui étaient en usage et dont on voit un spécimen embelli à la porte de ville et à l'abbatiale. Ces armes sont demeurées en place jusqu'à la



Le « Lyon » de Robert Jolivet.

Révolution, époque où, sur l'ordre des pouvoirs publics, on mutila les emblèmes « factieux ». Peut-être comme compagnon du blason, le lion — qui, dans la pensée de Jolivet, symbolisait la force victorieuse en face de l'Anglais, comme plus tard le lion de Belfort en face les Allemands, fut-il lui aussi victime des coups des liberticides.

La Tourmente passée, à l'origine du gouvernement Napo-

léonien, quelqu'un aura eu l'idée de tenter une restitution. Mais par suite de l'insuffisance des vestiges, aussi bien que de la connaissance inexacte du blason, on sculpta sur l'écu ce qui paraît maintenant. Pour conserver la mémoire de son travail, le sculpteur grava sur la jambe droite du lion la date 1806 avec les initiales E. H.

A cette époque, on inséra la pierre ainsi sculptée dans la muraille nord de l'Avancée, ce qui fit donner à cette première place le nom de *Cour du Lion*. Les anciennes gravures représentent le panneau en cet endroit, et il y resta jusqu'au moment de la restauration des remparts, quand l'architecte, M. Corroyer, le mit dans sa position actuelle. C'est là que le lion, gravement assis dans sa niche, ne manque pas d'attirer l'attention du touriste, qui fait autour du Mont la promenade si pleine de charmes, d'ailleurs exempte de dangers appréciables, sinon de piquantes surprises.

Le blason, encastré dans la courtine, à environ 5 mètres au sud de la tour Boucle et tenu par le lion, ne montre pas de traits ni de points qui permettent d'identifier les émaux; il faut donc se borner à mentionner les pièces. L'écu porte un chevron accompagné en chef de deux tourteaux ou de deux fleurs, et, en pointe, d'une étoile à six rayons; le lion garde encore gravée sur une cuisse la date 1806. Un moulage a été pris et déposé au Musée de sculpture comparée du Trocadéro.

L. BOSSEBOMUF.

ACTIONS DE GRACES

Calvados. — Je veux remercier saint Michel d'une grâce obtenue et en demander d'autres; je vous envoie dix francs pour une messe pour la famille. M^{me} P. M.

Eure. — Je vous adresse ci-joint un mandat de cinq francs pour deux messes applicables aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, en reconnaissance de grâces obtenues. M. C.

Isère. — Ci-joint cinq francs pour deux messes pour les âmes du Purgatoire en l'honneur de saint Michel en reconnaissance de deux grâces obtenues. J. L. M.

Jura. — Milie actions de grâces à saint Michel pour toutes ses faveurs, de la part de M^{lle} P. S^r A.

Voudriez-vous dire une messe en l'honneur de saint Michel à l'intention de l'âme la plus délaissée. Cette messe avait été promise pour obtenir un aveu; c'est donc une messe de reconnaissance. S. L. C.

Maine-et-Loire. — Je vous demande deux messes en l'honneur de saint Antoine et de saint Michel en reconnaissance de grâces obtenues. V. F.

Ci-joint un franc, en reconnaissance pour une grâce obtenue. J. B.

Manche. — Je vous envoie un bon de poste de vingt francs: reconnaissance à saint Michel. O. L. E.

Je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces pour une heureuse naissance. C. H.

Nord. — Faites brûler un cierge en reconnaissance de la guérison d'une enfant placée sous la protection de saint Michel et de Notre-Dame des Anges. E. N.

Basses-Pyrénées. — Remerciements à saint Michel pour des examens subis avec succès. M. L. E., zélatrice.

Savoie. — Offrande en souvenir de M^{lle} O. B., zélatrice et abonnée. C'est un hommage de gratitude envers saint Michel qui n'a cessé de lui procurer les plus grandes faveurs. M. B.

Seine. — Je vous prie de m'envoyer une médaille en or que je destine à mon cousin, en souvenir de la protection constante dont il est l'objet de la part de l'Archange, depuis de longues années, et dont il a reçu des preuves nouvelles durant cette campagne du Maroc, où il a reçu une glorieuse blessure, mais sans gravité ni suites dangereuses. B. G., zélatrice.

Gloire à Dieu et reconnaissance à saint Michel pour sa protection. A. B., associée.

Une messe d'action de grâces, pour la protection manifeste de saint Michel durant plusieurs campagnes. J. L.

Seine-et-Marne. — Je viens demander une messe en action de grâces à saint Michel qui a obtenu ma guérison. J. C.

Seine-et-Oise. — Nous avons promis, si l'intercession de saint Michel nous donnait un fils, de faire dire au Mont-Saint-Michel vingt messes.... Nous avons promis un ex-voto de reconnaissance. Notre demande est exaucée et nous accomplissons nos promesses. M^{me} P.

Tarn. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe à dire en action de grâces. L. P.

Algérie. — Prière de célébrer trois messes en l'honneur de saint Joseph et en action de grâces d'une guérison obtenue. L. B.

Guadeloupe. — Offrande en reconnaissance de la protection signalée que m'accorde saint Michel. V. A., zélatrice.

Belgique. — Exaucée dans ma prière, j'offre à saint Michel mes humbles actions de grâces. S^r M. et S^{te} B.

Canada. — A saint Michel, reconnaissance de sa zélatrice canadienne pour faveurs obtenues. S^r M. de L.

États-Unis. — Actions de grâces à saint Michel pour la guérison d'une petite fille et la bonne mort d'un vieillard. A. P. H., zélatrice.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Charente-Inférieure — **Les Mathes** : M^{lle} Elise Drithon, très fidèle associée. « Sa pieuse vie a été toute consacrée aux bonnes œuvres, surtout à la grande œuvre de l'éducation chrétienne ».

Haute-Garonne — **Toulouse** : M. le Capitaine Eugène Malhe, très dévot au saint Archange.

Jura — **Lons-le-Saulnier** : M. Jean Paradis ; M^{me} Marie Lengier ; Sœur Euphémie ; Sœur Marie de la Nativité.

Landes — **Magescq** : Monsieur Louis Païs.

Loire-Inférieure — **Nantes** : M^{lle} Pauline Joussenette ; M^{me} de Polignac.

Loiret — **Orléans** : M^{lle} Julie Poisson.

Maine-et-Loire — **Angers** : M^{me} Béranget.

Manche — **Beuvrigny** : M. l'abbé Legrand, curé. — **Montebourg** : M. l'abbé Lepigoché. — **Moulines** : M. l'abbé Pillay, curé. — **Le Mesnil-Angot** : M^{me} Louis Marie. — **Periers** : M^{lle} Madeleine Feuillie. — **Saint-Georges de Rouelley** : M. Pascal Gontier ; M^{me} Gontier, née Pascaline Bourée. — **Valognes** : M. Ange-Léonce de Fontaine de Resbacq. — **Sourdeval-la-Barre** : M^{lle} Pauline Leroy.

Morbihan — **Férel** : M^{me} du Boisrouvray.

Hautes-Pyrénées — **Lourdes** : M. Amoué ; M. Philippe Galey, hospitaliers de N.-D. de Lourdes.

Savoie — **Chambéry** : M^{lle} Olympe Bovagnet, bien fidèle associée, très dévote à saint Michel.

Tarn — **Castres** : M. Louis Marty ; M^{lle} Amélie Galibert. — **Saint-Amand** : M. l'abbé Barthès, curé.

Ile de la Réunion — **Clermont-Saint-Paul** : M. Léonce Myrtine.

Alsace-Lorraine — **Ebange** : M^{me} Peller. — **Florange** : M^{me} Keller.

Canada — **Saint-Hyacinthe** : Sœur Marie Saint-Pierre, religieuse du Précieux Sang. — **Montréal** : M. Alphonse Lefebvre ; M. Georges Milite. — **Sherrington** : M^{me} Daigneault, née Adèle Brisebois. — **Saint-Bernard de la Colle** : M^{me} Bédard, née Mary Belanger. — **Lorette-Ville** : M^{me} Joseph Pageau, sœur.

États-Unis d'Amérique — **La Nouvelle-Orléans** : M. Ernest Miramon ; M^{me} Hélène Levis ; M^{me} Emilie Doublot ; M^{me} Antoinette-Ernestine Poussin.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in
Lucem Sanctam I...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CHEZ MONSIEUR SAINT MICHEL. — SERMON DE M. L'ABBÉ DEKORDE. — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — ECHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — LA SUPPRESSION DE LA MAISON CENTRALE. — L'ENTRÉE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DU MONY-SAINT-MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Chez Monsieur Saint Michel

LES FÊTES DU 29 SEPTEMBRE & DU 16 OCTOBRE

LE métier de chroniqueur compte des moments difficiles. S'il trouve de l'agrément à noter, au fil des heures, des impressions changeantes et des réflexions toujours neuves, le pauvre homme n'éprouve-t-il pas, même au Mont-Saint-Michel, quelque appréhension, lorsqu'il doit raconter, fût-ce la seconde fois, des solennités traditionnelles, que chaque année ramène aux mêmes jours et dont le récit risque de paraître une redite ? Il n'a plus, depuis longtemps, la ressource de citer le premier, pour expliquer son embarras, le : *Tout est dit et l'on vient trop tard !*

Cependant il essaie d'exprimer ses sentiments intimes en ces jours privilégiés — 29 Septembre, 16 Octobre — où Pégide de saint Michel semble couvrir, plus proche et plus sensible à l'âme, son sanctuaire préféré. La piété des pèlerins, qui peut-être retardèrent leur visite à l'Archange pour éviter la foule et cependant emplissent l'église, la parole des ora-

teurs qui, l'un après l'autre, démontre que La Bruyère a commis une erreur manifeste et que leur discours, comme les bons livres, vient à son heure, et non pas trop tard, la magnificence d'un office pontifical où la splendeur des gestes liturgiques groupe près de l'Évêque de saint Michel les dignitaires ecclésiastiques et les prêtres du pays michelin, les souvenirs du passé si prompts à surgir, à l'angle d'un bastion, au penchant de la rude montée, au pied de la Merveille, et jusqu'à cette journée radieuse qui prolonge autour du Mont glorieux le flamboiement des grèves sous le soleil, et, dans le calme du soir, le miroitement argenté des flots silencieux au regard de la lune, tout émeut, enthousiasme, reconforte, élève, recueille, et c'est vraiment pitié de ne trouver, pour le dire, que des mots usés, éteints, misérables !

Le 29 septembre, sous la présidence de Mgr Lepetit, prêtre de la Maison de Sa Sainteté, directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel, une assistance pieuse et distinguée célèbre l'Archange tutélaire de la France. C'est un rendez-vous sacré que les nobles familles des alentours conservent en souvenir des ancêtres : n'ayant plus à grouper leurs hommes d'armes aux créneaux des remparts, elles s'agenouillent dans le sanctuaire. Puissent, à leur exemple, tous les bons chrétiens s'armer de la prière, pour les luttes plus difficiles d'aujourd'hui ! Dieu merci cela se rencontre ! Voici, conduits par leur pasteur, M. l'abbé Frével, 40 pèlerins venus en automobile de Saint-Georges de Rouelley. Ils montent la rue en chantant, et le chantre, malgré la pénible ascension, conserve son souffle large jusqu'à la porte de l'église. Enfants de Marie, pupilles de la Jeunesse Catholique, membres du comité paroissial assistent à la messe de M. le Curé. Bientôt ils reviendront à la grand'messe et s'uniront avec cœur au chant des morceaux liturgiques.

M. le chanoine Cognault, curé-doyen de Pontorson, officie entouré de M. le Curé de Sacey et de M. le Curé d'Aucey. Parmi ses confrères de Coutances, M. l'abbé Guilloux de

Lagrange, curé de Ploërmel, se réjouit de couronner par cette fête un séjour, trop bref, au pied de saint Michel. M. l'abbé Dèpériers, pro-secrétaire à l'Évêché de Coutances, parle après l'Évangile. On écoute avec sympathie, on suit avec agrément, on retient avec fruit ses paroles que publient plus loin les *Annales*. C'est le culte de saint Michel qu'il veut, avec une attachante simplicité, ranimer dans l'âme de ses auditeurs. Il y réussit, et nos lecteurs, en s'édifiant à la méditation de ces pages, justifieront encore ce succès.

Toutefois la grande fête française de saint Michel doit prendre date au 16 octobre, puisque ce jour rappelle l'apparition mémorable de l'Archange à saint Aubert, et la dédicace de la Basilique qui couronna le Mont Tombe. Plusieurs le comprennent et renouvellent alors leur pèlerinage du 29 septembre. Ils se rencontrent au « moustier de Monsieur Saint-Perron », avec la Congrégation des Saints Anges, venus de Saint-Gervais d'Avranches, et qui mêleront tantôt, à leur prière, de suaves mélodies grégoriennes en l'honneur de Notre-Dame.

Assisté de MM. les chanoines Charles et Louis Guérard ses frères, et de M. le chanoine Cornille, archiprêtre d'Avranches, Monseigneur l'Évêque accomplit les rites imposants de l'office pontifical. M. l'abbé Huet, vicaire de chœur de la Cathédrale et ancien chapelain de Saint Michel, dirige les cérémonies, avec une discrète habileté.

Mgr Lepetit assiste au chœur, avec MM. les chanoines Godefroy, supérieur de l'Institution Notre-Dame d'Avranches ; Lescailier, curé de Saint-Saturnin d'Avranches ; Cognault, curé-doyen de Pontorson ; de M. l'abbé Saillard, curé-doyen de Pleine-Fougères ; de MM. les chapelains épiscopaux Lebourgeois, curé-doyen de Sartilly ; Ganché, curé de Vains ; Jannet, curé de Saint-Nicolas près Granville ; de plusieurs prêtres du canton auxquels s'unissent deux prêtres de l'Amérique du Sud.

L'orateur de la journée, M. l'abbé G. Grente, docteur ès

lettres, Directeur de l'Institut Libre de Saint-Lô, demande à l'histoire du Mont-Saint-Michel, où « Dieu fut glorifié par l'héroïsme et la prière », l'inspiration de son discours sur la foi vaillante sous la tutelle de la piété.

Combien de temps l'attention de l'auditoire fut-elle tenue sous le charme, combien de temps, au regard des esprits captivés, se déroula cette magnifique épopée de vaillance française et chrétienne, ressuscitée toute vive, avec la précision des noms et des dates, la couleur du paysage, le pittoresque des vieilles chroniques? « Vous avez parlé quelques instants », dira Monseigneur, en exprimant ses félicitations.

Ami lecteur, qui savourerez ces pages rapides, vous éprouverez pareille surprise. En finissant, vous vous émerveillerez d'avoir parcouru toute l'histoire du Mont-Saint-Michel, recueilli tout le suc de Dom Huynes et de Dom Leroy, goûté toute la poésie de nos grèves, de nos remparts, de nos merveilles. Je promets beaucoup, pas assez : les *Annales*, dans leur prochain numéro, tiendront davantage.

M. l'abbé Legrand, vicaire à Pontorson, accompagna sur l'harmonium les chants liturgiques, et, comme au 29 septembre, fit ressortir, par son jeu discret et sûr, les religieuses mélodies du *Panis Angelicus* et de l'*Ave Maria*, de César Franck, et de l'*O Salutaris*, de Lefebvre, que chanta l'un des chapelains.

Après avoir renouvelé devant le Saint Sacrement la Consécration à saint Michel, Monseigneur adressa ses conseils aux pèlerins. Hélas ! nous ne sommes pas venus, comme les chevaliers victorieux, remercier saint Michel de nos succès : en pleine lutte pour la foi de nos enfants menacée à l'école, nous implorons l'appui de l'Archange. « La vaillance ! » voilà le mot d'ordre de l'Évêque à ses fidèles : que saint Michel en affermisse, dans toutes les âmes, la résolution !

RAOUL DE VILLEDIEU.

SERMON

PRONONCÉ AU MONT-SAINT-MICHEL, LE 29 SEPTEMBRE 1913

PAR

M. L'ABBÉ DÉPÉRIERS,

PRO-SECRÉTAIRE A L'ÉVÊCHÉ DE COUTANCES

MES FRÈRES,

Ce sera incontestablement l'une des gloires du Chef vénéré de notre diocèse d'avoir travaillé, en ces dernières années surtout, à la glorification de saint Michel. Il y a quatre ans à peine, pour commémorer le 42^e centenaire de l'Apparition de l'Archange à saint Aubert, il organisait une série de fêtes dont le succès dépassa toutes les espérances. A son appel encore, les 48 cantons de notre département venaient tour à tour, ici même, sur la Montagne inviolée, présenter à l'Archange des glorieux combats, leurs hommages fidèles, et demander à Dieu, par son intercession, la force et l'énergie nécessaires pour triompher dans les luttes de chaque jour.

Déjà bien consolant ce renouveau de vie donné au culte de saint Michel dans notre région. Toutefois, il ne suffit pas encore à combler les désirs ardents de celui qui en prit l'heureuse initiative. Saint Michel, au cours des siècles, s'étant montré le protecteur de notre pays, il convenait que son culte redevint en quelque sorte national, et que ce culte s'exprimât dans une manifestation à laquelle serait conviée la France entière. L'idée fut soumise au Souverain Pontife qui l'approuva et la bénit et voilà pourquoi, voilà comment désormais, chaque année, à jour fixe, dans une cérémonie solennelle, tous les diocèses de France se consacrent au Prince de la milice céleste. Chacun sait, Monseigneur, le rôle qui vous échet dans ces circonstances, le zèle éclairé, l'inlassable dévouement avec lequel vous l'avez rempli, et tous vous en gardent une impérissable gratitude.

Ce fut un grand honneur, mes Frères, pour nos aïeux, de recevoir la visite de l'Archange. Avaient-ils de quelque façon mérité cette prédilection glorieuse? Je l'ignore ; mais ce que je sais bien, c'est que nous, leurs descendants, par notre ferveur, par notre culte pieux, nous aurons toujours à cœur de témoigner que nous savons apprécier la grandeur du privilège dont ils furent gratifiés. Et c'est pour donner à notre dévotion une base plus solide que j'essayerai ce matin de

rappeler très simplement quelques-uns des titres de saint Michel à notre vénération, à notre confiance et à notre amour.

Les artistes, peintres ou sculpteurs, ont accoutumé de représenter saint Michel sous les traits d'un guerrier valeureux brandissant sa flamboyante épée ou bien terrassant le Dragon infernal et le perçant de sa lance. Aussi bien, c'est l'idée que nous donnent de saint Michel les Livres Saints. Il se fit, nous disent-ils, un grand silence au ciel. Le Dragon ayant levé l'étendard de la révolte, Michel soutint son attaque et remporta la victoire. Dès ce moment, les anges en nombre presque infini, que Dieu avait créés dans la justice et l'innocence et qu'il destinait à peupler à jamais les splendeurs célestes, furent divisés en deux camps. D'un côté, les anges fidèles : pour prix de leur fidélité, ils reçurent un accroissement de gloire et furent définitivement fixés dans l'amitié divine; saint Michel était à leur tête. De l'autre, les rebelles insensés. Éblouis par la merveilleuse beauté, dont Dieu les avait bénévolement revêtus, ils se complurent dans leur propre excellence, s'en attribuèrent le mérite, ne révérent de rien moins que d'égaliser leur Créateur et sans doute aussi de le détrôner. Ils ne tardèrent pas à constater l'inanité de leurs desseins. La bataille était à peine engagée que déjà pour eux elle était perdue. Des hauteurs des cieux ils sont précipités au fond des abîmes : ils échangeant le bonheur ineffable, qui jusque-là avait été leur partage, contre une souffrance qui ne connaîtra pas d'adoucissement, contre l'éternelle damnation.

Pour apprécier, mes Frères, comme il convient, cette lutte gigantesque et peser ses irrémédiables conséquences, il nous faudrait avoir une intelligence comparable à celle des anges. Du moins, par la rigueur et l'étendue du châtement, pouvons-nous déjà nous faire une idée de la gravité de la faute commise par Lucifer et ses adeptes, tandis que la grandeur de la récompense décernée à saint Michel et aux bons anges nous dit elle aussi magnifiquement avec quelle largesse la bonté divine sait reconnaître la fidélité dans l'obéissance. Combien de temps dura l'épreuve? nous l'ignorons; mais ce que la foi nous enseigne, c'est que la punition des rebelles et la récompense des loyaux serviteurs seront égales en durée : l'une et l'autre auront pour mesure l'éternité.

Mais, me direz-vous, au surplus, que nous importe? Et quoi peut bien nous intéresser cet étrange combat qui se livra dans le ciel des milliers d'années avant la création de l'homme? Que ce souvenir passionne les esprits curieux des choses du passé, que les artistes y cherchent un sujet d'émotion, qu'ils y trouvent un thème magnifique sur lequel s'exercera leur talent, que ce souvenir serve de base, de point

d'appui aux capricieuses constructions de leur imagination et alimente leurs rêves, cela se conçoit. Mais encore une fois, qu'importe au plus grand nombre des chrétiens qui n'ont ni cette passion de l'histoire, ni ces aptitudes artistiques? qu'importe à l'humble ouvrier dont tous les soins sont absorbés par les mesquines, mais impérieuses nécessités de l'existence?

Ah! mes Frères, gardons-nous bien de raisonner ainsi. Nous ne sommes pas aussi indifférents qu'un esprit irréfléchi le pourrait croire aux agissements des anges. Entre eux et nous existe un lien mystérieux de parenté et de solidarité; les uns et les autres nous sommes les créatures de Dieu : nous avons un même chef : Jésus-Christ, une destinée identique : le bonheur du ciel. Le combat dont nous parlent les Saints Livres nous intéresse d'autant plus que nous en fûmes en quelque sorte l'occasion. C'est en effet le sentiment d'un grand nombre de théologiens qu'il eut pour cause le refus des mauvais anges d'adorer le Verbe incarné, le Verbe fait chair, notre Sauveur à nous, vrai Dieu et vrai Homme, dont le Créateur leur annonçait l'avènement. Nous y sommes d'autant moins indifférents encore que la lutte commencée il y a des milliers d'années se continue sans trêve ni repos à travers les siècles. Dans cette lutte, nous entrons nous-mêmes et d'une façon très active et tous, qui que nous soyons, nous sommes intéressés à son dénouement. Le combat entre saint Michel et Lucifer reprend chaque jour avec une violence nouvelle : le champ de bataille, ce n'est plus le ciel, c'est notre âme, et, selon que saint Michel ou Lucifer, grâce au concours que librement chacun de nous leur apporte, en resteront les maîtres, chacun pour notre compte, nous recevrons la récompense décernée au fidèle défenseur des droits de Dieu, au respectueux observateur de la loi, ou bien le châtement infligé au transfuge du devoir, à l'orgueilleux organisateur de la révolte.

Dès lors, mes Frères, tout s'explique dans la conduite de l'Église à notre égard. Notre société contemporaine elle aussi est divisée en deux camps. D'un côté, ce sont les chrétiens convaincus. Ils ont juré de garder intact le dépôt de la foi qu'ils reçurent au jour de leur baptême. Ils sont fermement décidés, fût-ce au prix de leur sang, à demeurer vertueux en observant dans leur intégralité parlée les préceptes du Décalogue. De l'autre, ce sont tous les ennemis de la religion, tous ceux qui dans leur fol orgueil, comme disait le roi-prophète, ont tramé les plus noirs complots contre le Seigneur et son Christ, contre Dieu et l'Église, contre la religion et ses fidèles. Et ils s'en vont répétant avec une rage infernale le

cri de l'ange déchu : non, non, nous ne servirons pas, nous vivrons à notre guise, nous ne reconnaitrons ni Dieu ni Maître. Mais en réponse à ces proclamations insensées de la franc-maçonnerie et de ses adeptes retentit dans le camp des véritables chrétiens, le cri triomphal de saint Michel qui rallia les bons anges : Qui est comme Dieu ! A lui l'honneur et la louange, la gloire et le commandement dans les siècles des siècles. Les impies de toute nuance se vantaient de rendre un culte à Lucifer et s'enrôlaient sous ses étendards. A ses enfants l'Eglise propose le culte de saint Michel et c'est justice. Elle les invite à se prosterner avec lui devant le Créateur tout-puissant, le Père infiniment bon, en attendant qu'ils se retrouvent à ses côtés dans les splendeurs de la bienheureuse éternité. Reconnaissons donc, mes Frères, une fois de plus dans cette conduite, l'infaillible sagesse de l'Eglise et une preuve nouvelle de sa maternelle sollicitude à notre égard. A notre époque de troubles et de divisions, elle travaille à rétablir parmi ses enfants l'union qui fait la force, en les portant à se ranger avec confiance sous l'égide du chef glorieux de la milice céleste, du vaillant défenseur des droits de Dieu contre les assauts furieux de l'orgueil et du sensualisme, sous la protection de l'Archange enfin à qui le Très-Haut a remis la garde des individus et des peuples. Acceptons, mes Frères, ses directions, elles ne nous tromperont pas.

Que saint Michel, mes Frères, soit le gardien de nos âmes, c'est ce que nous enseigne l'Eglise, dans les louanges qu'aujourd'hui même elle nous fait redire, à l'adresse du grand Archange. C'est lui, nous dit-elle, qui recueille l'encens de nos prières et le porte jusqu'au trône de Dieu. Quelle confiance ne devons-nous pas avoir envers celui dont les habitants du ciel reconnaissent la primauté et qu'ils saluent comme le prévôt du Paradis. Il est le messager dont se sert le Bon Dieu quand il veut parler au cœur du juste, lui donner une bonne pensée, lui inspirer un sentiment généreux, et elle nous affirme, l'Eglise, qu'innombrables sont les miracles de grâce dus à l'intervention du vainqueur de Lucifer. Rappelant la décision de Dieu lui-même, elle nous déclare que saint Michel a été constitué par le Très-Haut le prince et le chef de toutes les âmes prédestinées et que c'est lui, notre glorieux Archange, qui les accompagne à leur entrée dans le Paradis.

Peut-être, mes Frères, quelques-uns parmi vous, en m'entendant détailler ainsi les titres de saint Michel à notre vénération et à notre confiance, m'accuseront-ils secrètement de faire la part trop large à l'enthousiasme : peut-être

pensent-ils que pour les besoins de ma cause je m'ingénie à montrer plus brillante qu'elle n'est en réalité la couronne de saint Michel et plus glorieuses ses prérogatives. Qu'ils se détrompent toutefois. Les pensées que j'exprime ici ne sont pas les miennes : je les emprunte au texte sacré que je ne fais que traduire. Si vous voulez vous en convaincre vous n'aurez tout à l'heure qu'à ouvrir vos livres de prières. Vous y trouverez, avec beaucoup d'autres encore, et magnifiquement énoncés, les éloges que vous venez d'entendre. Ne dédaignons pas, mes Frères, de nous attarder à cette lecture : elle nous fera du bien. Mettant en parallèle notre propre faiblesse et l'incomparable puissance de notre céleste protecteur, avec un accent de confiance qui la fera monter jusque dans les splendeurs qu'il habite, nous lui crierons de toute notre âme cette supplication ardente quotidienne du *Magnificat* que nous chanterons ce soir : O Prince très glorieux, Archange saint Michel, souvenez-vous de nous, pauvres exilés de la terre : ici, sur la Montagne bénie où vous avez demandé un trône, en quelque lieu que notre destinée nous conduise, à tous les instants de notre vie, priez et suppliez pour nous le Fils de Dieu, Jésus, notre Sauveur.

Aussi bien, mes Frères, l'Eglise, toujours conséquente avec elle-même, ne passe pas un seul jour sans adresser à saint Michel sa prière officielle. C'est le pape Léon XIII, de glorieuse et sainte mémoire, qui prescrivit après la célébration de chaque messe basse, la récitation de la prière à saint Michel que lui-même avait composée : admirable formule trop peu connue des fidèles, dans laquelle le prêtre, avant de quitter l'autel où il vient d'immoler la divine victime, supplie le Prince de la milice céleste de défendre l'Eglise contre les démons acharnés à sa perte, de donner à tous les chrétiens le courage et la force nécessaires pour repousser victorieusement les attaques incessantes des esprits mauvais et de retenir à jamais captifs au fond des abîmes, ces implacables ennemis de notre salut.

Et cette confiance de Léon XIII en la puissante protection de l'Archange n'était pas une nouveauté dans l'Eglise. Elle ne faisait que traduire sous une forme nouvelle, le sentiment unanime des siècles passés. De cette affirmation, mes Frères, je trouve la preuve indiscutable dans cette autre formule qui, plusieurs fois par jour revient sur les lèvres du chrétien soucieux de la pureté de son âme : le *Confiteor*. Quand, vaincue par la tentation plus violente ou plus perfide, nous avons trahi le Père qui est aux Cieux, à qui donc allons-nous confier la mission délicate de négocier notre pardon ? A la très Sainte Vierge ? Oui, sans doute, mais aussitôt après, nous nous

retournons vers saint Michel. Quand aux pieds du prêtre représentant Notre Seigneur Jésus-Christ, nous avons reconnu et confessé nos misères et nos défaillances, quand nous nous sommes frappé la poitrine, tout de suite nous courons à notre Bonne Mère, puis à saint Michel, les suppliant l'une et l'autre d'intercéder pour nous, auprès du Seigneur notre Dieu.

Ainsi, depuis des siècles, matin et soir ont prié les chrétiens fervents. Apportons, mes Frères, désormais à la récitation de cette formule, dont trop souvent la routine a pour nous contrarié l'efficacité, toute l'attention qu'elle mérite, et voyons là un moyen pratique et très facile de rendre à saint Michel, protecteur de nos âmes, le culte que nous lui devons et assurons-nous ainsi pour tous les jours de notre vie et pour l'heure de notre mort, le bienfait de sa protection.

Saint Michel, dompteur de Satan, l'irréconciliable ennemi de Dieu, vainqueur du monstre haineux, qui s'emploie sans cesse à contrarier et, s'il le pouvait, à ruiner les miséricordieux desseins de Dieu sur le monde, Saint Michel, gardien vigilant de nos âmes, et, nous l'espérons, leur introducteur dans la céleste patrie, a donc un droit certain à la vénération et à l'affection de tous les chrétiens. Mais, mes Frères, vous ne l'ignorez pas, de nous autres Français, il exige un culte plus magnifique, un respect plus profond, un amour plus cordial; et la raison de ces exigences c'est la prédilection sans égale, dont il a toujours entouré notre pays. L'amour appelle l'amour et le bienfait commande la reconnaissance.

Or, mes Frères, voyez. Dès les premiers siècles de notre histoire nationale, saint Michel est appelé le Prince de l'empire des Francs. « Pour la protection de la France, dit un vieil écrivain du moyen âge, il s'est toujours montré secourable aux plus fortes bourrasques et tempêtes qui l'ont ci-devant agitée. » Il serait trop long, mes Frères, de rappeler une à une les interventions de saint Michel en faveur de notre pays, mais il en est une dont le souvenir ne doit pas nous quitter, et qu'ici, moins qu'ailleurs, on ne saurait passer sous silence. En entrant dans cette Église, vous avez salué la statue de Jeanne d'Arc, la grande Française, la Sainte de la Patrie, vivante incarnation du patriotisme sans phrase, du patriotisme sauveur. Au nom seul de la vierge lorraine, tous les cœurs purs, toutes les âmes ardentes et généreuses tressaillent d'allégresse et s'éprennent d'héroïsme. L'Église l'a placée parmi ses gloires les plus pures : tous les peuples nous l'envient, et nous espérons bien que, touchée par nos malheurs, elle va renouveler bientôt son miracle d'autrefois. Par l'ascendant de sa vertu et la sincérité de son patriotisme, elle refit jadis l'unité nationale lamentablement

détruite par des haines fratricides; elle arracha la France aux abîmes en « boutant dehors », comme elle disait, l'ennemi du peuple français. Aujourd'hui, elle apparaît à nouveau comme l'ange de la réconciliation et de la paix entre tous les membres de la grande famille française et, dans un avenir qui ne saurait être éloigné, avec les honneurs que déjà l'Église lui décerne, elle recevra l'hommage officiel de la nation tout entière; elle réunira dans un même sentiment d'amour et de fraternité véritable tous les fils de France et notre patrie reparaitra de nouveau plus aimable et plus aimée que jamais à la tête des nations qui se partagent le monde.

Or, mes Frères, cette sainte admirable, cette incomparable héroïne, cette vierge au cœur fort et vaillant parce qu'il était pur et tout entier à son Maître divin, à qui la devons-nous? A Dieu, sans doute, mais nous ne pouvons pas oublier qu'à saint Michel, l'ange des combats, échu la mission de l'instruire et de la former. C'est lui qui guida ses pas à la victoire, qui la consola aux heures de la souffrance et la fortifia au jour de son martyre.

Il est donc juste, mes Frères, il est nécessaire que nous unissions dans un même amour saint Michel et Jeanne d'Arc. A l'école de l'Archange, comme Jeanne d'Arc, nous apprendrons à aimer et servir en même temps Dieu et la France, la Patrie et l'Église; guidés par lui, secourus par lui, défendus par lui, avec lui un jour, nous goûterons les joies inaltérables réservées aux fidèles tenants de la justice et de la vertu.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de novembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 1^{er} novembre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 10 au 18 novembre.

INTENTION bénite par Mgr l'Évêque de Coutances, proposée pour le mois entier et plus spécialement pour la neuvaine : LES ÂMES DES SOLDATS MORTS SUR LES CHAMPS DE BATAILLE.

Dans le mois des Morts, nous ne saurions distraire notre pensée de ceux de nos semblables qui expient leurs fautes dans les flammes du purgatoire. Parmi ces frères infortunés, il en est à qui les circonstances semblent concilier une sympathie plus vive et plus agissante; nous voulons parler des soldats

tombés au champ d'honneur, pour la défense de la patrie ou pour sa plus grande gloire.

Ces braves ont sacrifié leur vie avec une générosité héroïque ; une balle les a soudain ravis à l'existence terrestre et ils sont parus devant leur Juge suprême, souvent privés des secours de la religion, sans la consolation et le réconfort du prêtre... Au Maroc, par exemple, point d'aumôniers pour nos valeureuses troupes ! Cependant, à défaut d'immenses hétaïcombes, combien de rencontres meurtrières, là-bas !

Prions pour l'âme des soldats de toute nationalité, tués à l'ennemi.

En particulier, pensons aux multitudes égorgées, depuis un an, dans la péninsule balkanique. Peu intéressantes peut-être à certains points de vue, les malheureuses victimes attendent de notre charité chrétienne une prière.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel, au l'un des huit jours suivants ; 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

NEUVAINES DES MORTS. — Du 16 au 24 novembre, en l'église du Mont-Saint-Michel, services funèbres pour le repos de l'âme des zélés, bienfaiteurs et associés défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Nos zélés et associés savent, du reste, qu'ils peuvent faire participer à cette neuvaine leurs parents et amis défunts.

Adresser les recommandations et offrandes aux bureaux des ANNALES, avant le 15 novembre.

La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 Septembre au 15 Octobre, inscrits : 1165.

Sont compris dans ce total les associés enrôlés par les zélés et zélés de : Alba, Antibes, Arras, Barbery, Beaumont-sur-Oise, Brest, Bonvillar-sur-Orelle, Bullignécourt, Binic,

Bressuire, Blackley, Berlaimont, Blois, Coutances, Casalbordino, Châteaugiron, Condrieu, Clichy, Dannemarie, Dublin, Dompierre-les-Ormes, Ecueil, Ernée, Fumay, Falaise, Fort-de-France, Gaverre, Genêts, Grand-Montrouge, Janzé, La Chaussée-sur-Marne, La Flèche, La Pacaudière, La Palud, La Pommeraye, Le Faouët, Limoges, Maillezais, Maves, Marseille, Montauban-de-Bretagne, Montréal, Nancy, Néauplè, Orléans, Ottava, Pau, Paris, Poissy, Pont-à-Mousson, Pigüe, Quimper, Quimperlé, Reims, Rouen, Saint-Médard-de-Guizières, Saint-Michel-de-la-Forêt, Sainte-Menehould, Saint-Nazaire, Saint-Servan, Signy-l'Abbaye, Signy-le-Petit, Soulgé-le-Bruant, Toulouse, Tourdan, Thury-Harcourt, Trébédan, Trois-Rivières, Versailles, Viverols, Villars, Vitré, Vitteaux.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 SEPTEMBRE : Roger-Marie-Charles de Mons, de Savigny ; Corine Leclair, de Montréal. — 18 SEPTEMBRE : Germaine-Marie Vatelet, de Soligny-la-Trappe ; Hélène Tassin, de Signy-l'Abbaye. — 19 SEPTEMBRE : Léone-Aline Cabaret, de Soligny-la-Trappe ; Michele di Paolo ; Camillo del Re, de Casalbordino. — 21 SEPTEMBRE : Paul-Albert Roux, de Pontorson ; Catherine Urvoy de Portzamparc ; Edmond Urvoy de Portzamparc ; Françoise Urvoy de Portzamparc ; Armelle Urvoy de Portzamparc ; Arthur Urvoy de Portzamparc ; Jacques Urvoy de Portzamparc ; Maurice Urvoy de Portzamparc, de Rennes. — 22 SEPTEMBRE : Jacques-Michel-Marie Médéric de Lancesseur, de La Flèche ; Henri Mallet ; Charles Mallet, de Néauplè-sous-Essai. — 29 SEPTEMBRE : Jacques Dick, de Lokeren ; Albert-Jean-Philippe Bergeret, de Bône ; Andrée Sorlin ; Germaine Sorlin, de Montbrison ; Raymond Boulé, de Elbeuf ; Michel Rayé ; Simonne Hayé, de Vendôme ; Marie-Louise Lavaud ; Paul Lavaud, de Limoges ; Louis Lefevre, de Janzé ; Paul Montillan, de Sorcy ; Marie-Yvonne de Bizemont, de Versailles. — 2 OCTOBRE : François Mengin ; Charles Mengin ; Suzanne Mengin ; Emile Lissieux, de Sainte-Menehould ; Louise Lissieux, de Bethel. — 4 OCTOBRE : Madeleine Souresseau, de Maillezais ; René-Marius-Lucien Charley ; Marie-Louise-Solange Marqués, de Fort-de-France. — 8 OCTOBRE : Abel-Arsène-Armand Hesloutin, de Chasseguy. — 9 OCTOBRE : Madeleine-Aline-Marie Donnart ; René Marie-Georges Mevel, de Landerneau. — 10 OCTOBRE : Renée Christophe, de Pont-à-Mousson ; Marie-Antoinette-Elisabeth Laboureau, de Binic. — 11 OCTOBRE : Lucien Grès, de Paris ; Joseph Grès ; Marie-Thérèse Grès, de Mézières. — 13 OCTOBRE : Roger-Marie Dehors ; Gaëtan-Charles Dehors, de Vuelot. — 16 OCTOBRE : Marie Thérèse Boyer ; Marthe Boyer, de

Vendres ; Marie Lorin ; Madeleine Lorin ; Pierre Lorin, de Saint-Michel-de-la-Forêt ; Raymond-Augustin-Fernand Lépinette ; Christian-Charles-Maurice Lépinette, de Grand-Montrouge.

Ex-Voto. — Reçu une plaque de marbre portant l'inscription : « MERCI, G. P. 1913 ».

Reçu également un cœur en argent.

Une personne pieuse a offert au sanctuaire de saint Michel une bourse brodée pour corporal, six amicts, six purificatoires, plusieurs tours d'étoles. Nous remercions notre bienfaitrice.

Échos & Nouvelles

A Antibes.

On nous écrit :

« Au dixième siècle Antibes avait une chapelle dédiée à saint Michel et un prieuré qui plus tard appartenait aux moines de Lérins. Il n'y a plus de traces de cette chapelle. Seul le quartier où elle devait être située se nomme encore le quartier de saint Michel.

Grâce à la générosité d'une humble femme du peuple aidée par quelques bonnes personnes, le glorieux Archange a repris possession de cette paroisse, où il fut autrefois révéré.

Le dimanche 28 septembre, une belle statue de saint Michel a été bénite et érigée dans l'église, autrefois cathédrale. M. l'Archevêque a lu solennellement la *Consécration*, qui a été ensuite distribuée aux fidèles, avec une médaille.

Le même jour, à l'embouchure du Var, entre Antibes et Nice, dans une paroisse de fondation récente, une cérémonie analogue avait lieu. Sur le rivage ensoleillé de la Côte d'Azur, l'hymne à saint Michel retentissait. »

La Fête de Saint Michel.

Avec l'éclat traditionnel elle a été célébrée partout. Des échos nous sont parvenus d'Yvetot, de Castres, de Lourdes, de Signy-l'Abbaye et de Limoges. Au Bon-Pasteur de cette dernière ville, les enfants — qui font le mois de saint Michel et récitent tous les jours de l'année le chapelet de saint Michel, — ont fait la sainte Communion pour s'unir aux pèlerins du Mont, Grand merci !

Au couvent du Sacré-Cœur d'Ottawa (Canada) la fête fut très belle. Elle avait été préparée par une neuvaine, pendant laquelle les petites Canadiennes ornèrent à l'envi la statue de l'Archange de fleurs, de lumières et de feuilles d'érable.

Le 28 septembre, dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, le *Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie* (dit des Petits-Carreux) a célébré pour la 26^e fois la Saint-Michel, sa fête patronale. Un hommage de fidélité fut lu par le Président devant la statue de l'Archange. Dieu bénit visiblement ce syndicat catholique, qui compte aujourd'hui 7500 membres « mettant fraternellement en commun leur compétence, leur dévouement, leurs relations et formant ainsi un groupement social doué d'une puissante vitalité ».

Mon Carnet bleu

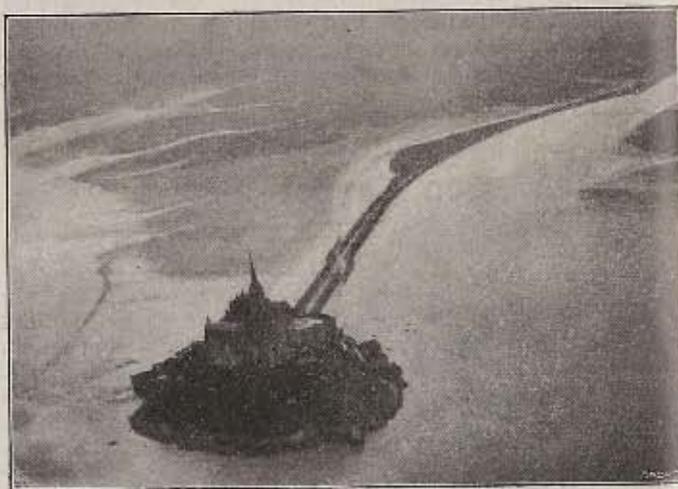
7 septembre. — « Le Mont Saint-Michel, paradis devenu enfer », tel est le titre effarant donné par un journal à la communication d'un correspondant. Au fait, le Mont Saint-Michel ne s'amende pas ; il ne devient ni plus hospitalier, ni plus silencieux. Au contraire ! Mais que n'applique-t-on le remède à la plaie ? On crie, on proteste ... et c'est tout. Le ridicule finira par nous tuer.

8 septembre. — Ici, j'écrirais volontiers une page sur le spectacle, si beau, qu'il m'a été donné de contempler ce matin. Mais je trahirais les délicatesses de l'amitié et j'en courrais la disgrâce de deux âmes à qui j'ai voué une affectueuse admiration. Je n'écrirai rien. Daigne la Vierge Marie, daigne saint Michel exaucer les communes prières !

10 septembre. — Tout est dit ... « et je viens trop tard », pour décrire les charmes d'une messe en la chapelle de saint Aubert-hors-les-Murs. Aujourd'hui, célébrons le saint fondateur de la Merveille de l'Occident. Ce sera simple, familial, délicat ; nous chanterons de toute notre âme les louanges de l'Évêque, auquel saint Michel témoigna d'une si grande et si honorable confiance.

11 septembre. — De pauvres fillettes étioilées, coiffées du béret rouge, montent et descendent la rue et les remparts. C'est la deuxième tournée des enfants de Paris, cantonnés dans l'Abbaye Blanche, à Mortain.

12 septembre. — Deux cent cinquante pèlerins du diocèse de Saint-Brieuc nous sont arrivés à 10 heures. Après avoir prié dans sa basilique ajourée la Vierge de Pontmain, les Bretons se font un devoir d'offrir à saint Michel leurs hommages pieux. Le Pèlerinage a été supérieurement organisé par M. le Chanoine Gadiou, directeur du Sanctuaire de N.-D. de l'Espérance à Saint-Brieuc. La procession se rend à l'église paroissiale. Là, M. le Vicaire général de la Villerabel exhorte éloquemment les fidèles à fortifier leur foi et à discipliner



LE MONT-SAINT-MICHEL, comme le voient les oiseaux !
Vue prise le 19 août 1913, à 350 mètres d'altitude.

Photo J. Voinvy.

leur action, à l'exemple de saint Michel. Au nom du diocèse de Saint-Brieuc, il prononce ensuite la consécration à l'Archange. Après une visite rapide de l'Abbaye, les pèlerins se retrouvent à l'église pour recevoir la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Aussitôt le cortège se reforme pour descendre à la gare. Il faut partir déjà ! Est-ce que nous nous faisons illusion ? Nous avons cru lire sur les visages, avec le sentiment d'une joie modérée, l'impression d'un regret : le séjour était trop bref !

16 septembre. — Déjà ! La grande saison est terminée. La preuve : la Compagnie des tramways normands a rayé au tableau quatre trains. Oui, quatre ! Cependant, voici une dou-

zaine de jeunes filles qui viennent de loin, de Tiercé (Maine-et-Loire) sous l'égide tutélaire et respectée de leur bienfaitrice, pour adresser à saint Michel une prière et faire connaissance avec son Mont glorieux.

17 septembre. — Les pèlerines de Tiercé ne sont pas de la catégorie des patronages catholiques qui ignorent le chemin de l'église : elles passent devant saint Michel la meilleure partie de leur temps. Nos compliments !

18 septembre. — Un petit pèlerinage des Enfants de Marie de Saint-Denis de Gastines (Mayenne).

19 septembre. — Le nombre des visiteurs a diminué étonnamment. Le beau persistant ne nous empêche pas de toucher déjà notre étiage touristique. Nous sommes en baisse. Bien-lôt ce sera le calme plat. Au demeurant, nul ne sera tenté de s'en plaindre.

22 septembre. — Voulez-vous échapper à la contagion ? — A laquelle ? — Il n'importe... A toutes contagions ? — ... ? — Bravez-les toutes ensemble. Ainsi, tenez : ce midi j'ai vu un monsieur laver dans son verre, méthodiquement, un à un, les grains de raisin qu'il s'adjudgeait en guise de dessert. Chacun sait que la précaution est toujours bonne : tant de microbes peuvent s'attacher à une grappe de raisin ! Le dernier grain avalé, notre homme a saisi son verre et, dans un geste magnifique, en a absorbé le contenu jusqu'à la dernière goutte. Moralité : un microbe isolé c'est terrible, effrayant, cent, mille, dix mille microbes ensemble, c'est inoffensif. Grouper pour régner, voilà la plus belle devise, la plus noble, la plus avantageuse.

25 septembre. — Un groupe bien édifiant. M. l'abbé Petillon, de la *Croix du Nord*, le conduit à saint Michel. Les catholiques Flamands furent douloureusement atteints dans leur affection filiale par la disparition inopinée de leur archevêque vénéré. Il y a trois mois à peine, Mgr Delamaire mourait en pleine vigueur physique et morale. Ses diocésains sont allés prier dans sa chambre mortuaire, à Cancale. Auparavant ils étaient passés à Rouen et à Lorient ; du Mont-Saint-Michel ils se rendaient à Pontmain et à Chartres. Dans la chapelle de l'Archange, la messe a été célébrée par M. l'abbé Petillon, qui a exhorté les pèlerins à la dévotion envers l'illustre défenseur des prérogatives divines.

27 septembre. — Les Montois préparent une petite fête pour demain : déjà le mâc de cognac est dressé. Des affiches et des circulaires publient un alléchant programme et invitent les habitants à « pavoiser et illuminer, » selon la formule.

28 septembre. — La fête se déroule avec une louable ponctualité. La musique municipale de Pontorson prête son concours et exécute, toujours selon la formule — les plus beaux morceaux de son répertoire. Le tir à la cible est très suivi; le mât de cocagne, fort bien garni, remporte un beau succès; les courses de bicyclettes et les régates intéressent vivement les gens du pays et les étrangers. Enfin, le « vin d'honneur » n'a pas trop de peine à trouver des amateurs. La pluie a contrarié l'une des épreuves sportives... Mais, quoi donc? Sortons du cirque et passons à l'église, s'il vous plaît. Les premières vêpres de saint Michel sont chantées solennellement. Les pèlerins sont arrivés... quelques-uns du moins, et ils assistent au salut du Triduum.

29 septembre. — Fête toute embaumée de piété, charmante d'intimité et de distinction.

30 septembre. — Un petit nombre des pèlerins d'hier ont passé la nuit au Mont et se ménagent, ce matin encore, d'heureux instants devant la petite chapelle de l'Archange.

1^{er} octobre. — Les hirondelles nous ont quittés. Le volier jacassant a tourné un bon quart d'heure autour du saint Michel de Frémiet. Les voyageuses s'orientaient, discutaient, s'organisaient. Enfin la troupe s'est mise en marche dans la direction du Sud-Est. A l'année prochaine, aimables messagères du printemps!

2 octobre. — Hier, vers 4 heures 1/2, l'orage fondit sur nos têtes. Ce ne fut pas long, mais ce fut très fort: les « pièces de cent sous » tombaient drues! Ce matin, l'orage persiste, quoique atténué. Les éclairs et la pluie se donnent libre carrière. Le tonnerre accompagne et suit.

4 octobre. — On chuchote: « Parlez bas! Attention! Prenez garde! Un agent de la Sûreté est dans nos murs! » Effectivement, nous sommes sous bonne surveillance. Les gendarmes, ayant laissé le Mont Saint-Michel à lui-même, ou a jugé utile, sinon indispensable, de protéger nos libertés. L'agent se ballade donc... tout le temps! Et la paix règne!

6 octobre. — L'été se prolonge; la température, exceptionnellement douce, incite à voyager. Le calme dont nous jouissons nous semble si bon, après les houleuses de l'été.

10 octobre. — Une excursion de Craon (Mayenne), donne un peu d'animation fugitive à nos ruelles. Puis le silence se rétablit, absolu ou presque.

11 octobre. — La première partie de la nuit a été troublée par une petite troupe de braillards qui se promenait au clair de la lune. A part cela... rien de nouveau.

12 octobre. — Les Montois ont repris leurs promenades dominicales sur la Digue. La Digue! C'est notre « tour de ville », à nous. Il ne vaut pas, il s'en faut, celui de Tarascon, mais il n'est pas dénué de charmes. L'automne ajoute à ceux-ci quelque chose d'indéfinissable, qui pourrait être la mélancolie des bonheurs finissants ou bien la douceur des aubes silencieuses.

15 octobre. — L'an dernier, le ciel était bas! (Voir à cette date *Mon Carnet Bleu*). Cette année, la pluie tombe, une petite pluie très fine! De quoi demain sera-t-il fait?

GINGATZ.

UN CINQUANTENAIRE

La suppression de la Maison centrale

LE 20 octobre 1863, un décret impérial supprima la « maison centrale de force et de correction établie au Mont-Saint-Michel ». Il y a donc exactement un demi-siècle que l'illustre Abbaye est débarrassée des hôtes néfastes qui la déshonorèrent pendant soixante-dix ans.

Nous lisons dans le *Bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel* (avril 1913) :

« La nouvelle de cette suppression de l'établissement pénitentiaire était alors complètement inattendue. Elle fut accueillie avec la plus profonde consternation, si nous en jugeons par les différentes lettres et pétitions dont nous donnons les quelques extraits ci-après et qui figurent en originaux aux Archives nationales :

*A Sa Majesté Napoléon III, Empereur des Français,
Le Maire et les Conseillers Municipaux du Mont-Saint-Michel.*

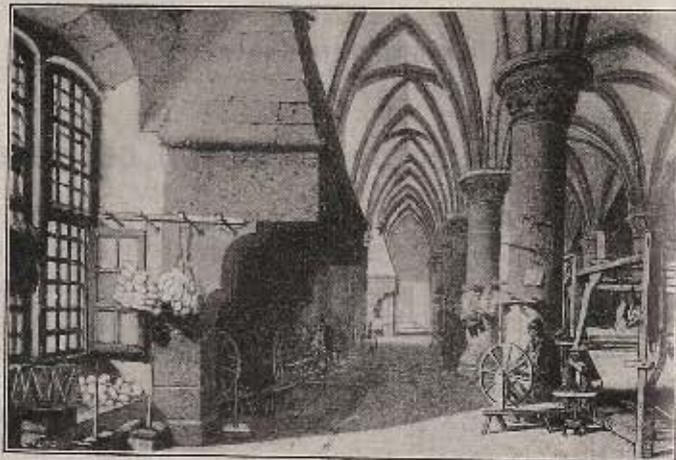
SIRE,

Une terrible nouvelle vient de se répandre au milieu de nous et a jeté dans la consternation la commune toujours si

calme et si paisible du Mont-Saint-Michel. On dit que la maison centrale va être supprimée.

Permettez-nous, Sire, d'exposer à Votre Majesté, tout ce que cette mesure aurait pour nous de funeste et de cruel.

Il n'est personne ici qui ne soit atteint par ce coup. Les fortunes sont ruinées, les familles dans la détresse, car notre population se compose en grande partie de négociants, d'épiciers, de débitants, d'ouvriers, de bouchers, de marchands... La maison centrale supprimée, tout commerce cesse, les maisons sont inoccupées, les ouvriers sans travail, les marchands n'ont plus d'acheteurs.



LES DÉTENUÉS DANS LA SALLE DES CHEVALIERS.

L'incendie le plus terrible serait ailleurs moins épouvantable, car, du moins, il laisserait la terre à cultiver ; et nous, nous n'avons que notre aride rocher ; la mer, depuis trois ans, nous a ravi quelques jardins que nous possédions sur le rivage. Il ne nous reste plus que la détresse.

Et cette mesure nous frappe, Sire, comme un coup de foudre, à l'instant où nous y pensions le moins, sans que nous ayons pu le prévoir. Que faire ? Où aller ? Que devenir ? Plût à Dieu, Sire, que vous fussiez au milieu de nous, vous seriez touché de notre désespoir . . .

En supprimant la maison centrale, on supprime tout. Il nous reste la détresse.

Non, Sire, Votre Majesté ne le souffrira pas ; elle aime trop la France pour sacrifier notre pays. Elle a trop de sollicitude pour soulager ceux qui souffrent ; elle aime trop à faciliter le commerce ; nous venons donc avec confiance lui adresser nos supplications.

Nous savons, Sire, qu'on a parlé beaucoup des dépenses faites au Mont-Saint-Michel ; mais elles continueront toujours, ces dépenses, car Votre Majesté ne laissera pas tomber en ruines un des beaux monuments de France. Or, presque toutes ces dépenses sont faites pour le monument, et non pour les détenus. Du reste, que sont pour Votre Majesté quelques mille francs, quand il s'agit d'arracher tout un pays à la souffrance ?

Appuyés sur ces motifs, Sire, le Maire et les Conseillers municipaux du Mont-Saint-Michel, interprètes fidèles de la pensée de tous les habitants et de tous les cantons voisins, viennent déposer leurs humbles respects aux pieds de votre Majesté, et la supplier de ne pas permettre que l'on jette dans la détresse et le désespoir une population si digne d'intérêt, si dévouée à l'Empereur et à sa dynastie.

Si la mesure était déjà prise, de grâce, Sire, arrêtez-la. Ayez pitié de nous !

Au Mont-Saint-Michel, le 28 Octobre 1863.

Signé : MÉNARD, maire ; HAMEL, LEPLAT, CHAIGNON, Pierre POULARD, CÉRISIER, POIRIER, V. POIRIER, HARDY, POULARD, DU-
MOUSSRI.

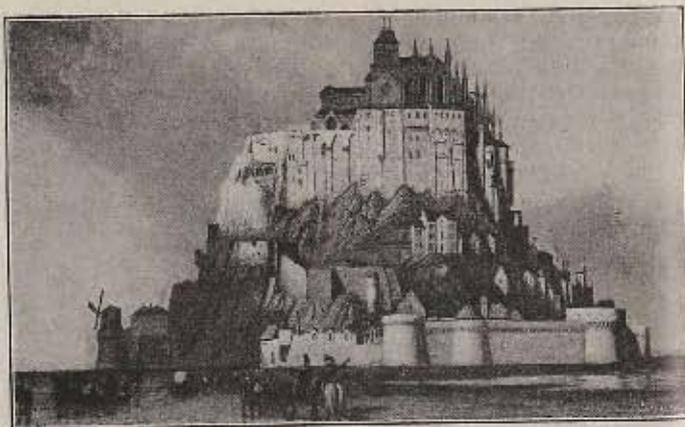
Deux jours après, apprenant que la décision était définitive, les Montois adressaient à l'Empereur la nouvelle supplique que voici :

A sa Majesté l'Empereur Napoléon III.
A sa Majesté l'Impératrice.
Les habitants du Mont-Saint-Michel,

SIRE,

Notre douleur est à son comble ; le courrier de Paris vient de dire : C'est fini ; la maison centrale du Mont-Saint-Michel est supprimée. . . Permettez-nous, Sire, de vous dire encore tout ce qu'il y a dans notre cœur d'abattement et de tristesse. Nous tremblons en voyant arriver le jour qui bientôt doit engloutir notre fortune, notre commerce, nos espérances.

Ah ! Sire, fut-il jamais semblable position ? Mais où aller ? A la campagne ? Nous ne savons pas labourer, et à 40 et 50 ans ! Il est trop tard d'y penser. A la pêche ? Nos grèves sont si dangereuses que la pêche est absolument impossible pour quiconque ne s'y est pas accoutumé. A la ville ? Mais que d'ouvriers, pendant l'hiver, y sont sans travail ! Les voyageurs venus pour visiter le monument ne nous feront-ils pas vivre ? Ici, impossible de nous faire illusion, les visites seront moins fréquentes ; car, quand sur notre triste Rocher on trouvera, au milieu des maisons en ruine, le silence de la mort, quelque artiste pourra être enchanté, mais tout homme de cœur sera navré. Et de plus, nous le savons, beau-



ARRIVÉE D'UN CONVOI DE PRISONNIERS AU MONT-SAINT-MICHEL.

coup de visites n'apportent rien aux habitants du Mont-Saint-Michel.

De grâce, Sire, dites un mot, faites renaitre l'espérance au milieu de nous. Il part deux cents détenus pour la Corse : les autres ne pourront-ils rester ? Il est encore temps. Votre Majesté peut nous sauver.

Et Vous, Madame, Impératrice bienfaisante, quel indicible bonheur votre cœur va goûter ! Vous aimez à consoler ceux qui pleurent, parmi nous, Votre Majesté trouvera beaucoup de malheurs à consoler. Écoutez nos voix ! Écoutez les mères éplorées qui crient vers vous ! Écoutez les enfants qui tendent des mains suppliantes vers Votre Majesté !... Notre désespoir

est grand, mais il est calme : il y a encore de l'espérance. Vous daignerez dire un mot, et tout sera changé.

Qui, bientôt le courrier joyeux nous apportera cette nouvelle : Nos biens, notre fortune, nos espérances, tout est sauvé. Et partout, dans nos maisons, retentira ce cri tant aimé : Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! Vive le Prince Impérial ! Tout est sauvé !

Au Mont-Saint-Michel, le 30 octobre 1863.

(Suivent les signatures.)

Au dire de certains témoins autorisés, la détresse des habitants du Mont était effectivement navrante. Le 23 février 1864, M. l'abbé Postel, curé du Mont-Saint-Michel, écrit à Mgr Bravard, évêque de Coutances, une lettre où nous lisons ces lignes :

« Le malheur des habitants du Mont-Saint-Michel est au-delà de tout ce que l'on peut dire. Perdre tout son bien, tout le fruit de ses économies, et rester sans commerce, sans travail, sans terre à cultiver, sur un rocher aride, enfermés par une grève que l'on ne peut fréquenter sans la bien connaître, et tout cela au milieu de l'hiver, dans un âge avancé ou avec une nombreuse famille, c'est véritablement une position terrible, une position unique dans tout l'univers. »

On reconnaît ici l'écho des pétitions du 28 et du 30 octobre 1863. L'excellent curé était-il étranger à leur rédaction ? Peut-être pas.

Ces pétitions demeurèrent-elles sans réponse ? Le décret ne fut pas rapporté ; il ne pouvait l'être. Félicitons le gouvernement impérial de n'avoir point cédé. Mais reconnaissons en même temps qu'il se montra pitoyable aux malheureux Montois.

« Nous avons reçu un secours assez abondant, écrit dans la même lettre M. l'abbé Postel, mais il a été distribué d'une manière si arbitraire et si incroyable qu'il n'a contenté à peu près personne et n'empêchera pas la souffrance.

« Nous voudrions bien obtenir une seconde indemnité.

« Les habitants espèrent trouver dans votre Grandeur un appui et un sauveur ».

Cinq jours plus tard, le curé écrit de nouveau à l'Évêque : « Le Mont-Saint-Michel fait pitié. Je ne sais ce que vont devenir les enfants, les vieillards et les infirmes pauvres. La mendicité est interdite. Personne ici ne peut les secourir. Que faire ?? Les marchands ne vendent plus. Les ouvriers n'ont plus d'ouvrage. Tout le monde pleure. Deux pétitions sont encore parties hier pour Paris afin de demander du secours. »

Le 8 mars 1864, une véritable catastrophe vint ajouter au deuil de la population : deux maisons voisines de la petite église s'écroulèrent, ensevelissant sous leurs décombres cinq personnes, dont deux furent retirées sans vie. L'église elle-même faillit s'effondrer ; le mur du côté du midi se trouvait au bord d'un précipice. Le Procureur impérial et un architecte, mandés en hâte, déclarèrent qu'une réparation immédiate était indispensable. Hélas ! la caisse fabricienne était vide. Il fallut réclamer l'appui pécuniaire du département.

« Pauvre paroisse, concluait M. Postel, comme elle est éprouvée ! Tout le monde est consterné. »

Un jour, nous aurons l'occasion de raconter comment le Mont-Saint-Michel échappa à la misère. La suppression de la Maison Centrale jeta le désarroi et décima la population. Bientôt, avec les pèlerinages, avec le tourisme, avec les travaux de restauration, l'aisance revint souriante et consolatrice.

L'Entretien de l'Église Saint-Pierre

DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous doutons que jamais paroisse ait eu marguilliers plus vigilants et trésoriers plus consciencieux que la paroisse Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel. Ils reconurent, nous l'avons dit, les rentes dues par les hôtelleries à vieilles enseignes ; ils

reçoivent et entérinent les fondations nouvelles. La propreté et la bonne tenue de l'édifice religieux ne sollicitent pas en vain leur attention. Si l'usage veut que deux fois l'an, à Pâques et à Noël, les chandeliers soient « escurés », le trésorier nous apprendra, à la Saint-Michel « ensuivant », que dix sols sont versés chaque année à la personne qui a été chargée de cette besogne. De temps à autre on se paie aussi un balai neuf et une gaule pour ôter les toiles d'araignées...

Le trésorier pourvoit à l'huile et à la chandelle. La dépense annuelle en luminaire n'est pas inférieure à 37 livres. Rien que le jour de Noël, on dépense pour 7 sols de chandelle ! Pour la même fête on achète de la paille pour en joncher le pavé de l'église en mémoire de l'étable de Bethléem. A la Pentecôte la jonchée sera faite de glaïeuls cueillis aux marais d'Ardevon. Et, lorsque le linge est usé, le trésorier avise à le remplacer par du neuf. Oh ! le diligent trésorier !

Sa sollicitude s'étend aux enfants de chœur et aux pauvres, à tous les fidèles, à qui il prépare le festin de Pâques : « A Cambon pour le pain de la communion de Pasques : 6 livres. A Cantilly pour le vin de Pasques : 54 sols. » Ainsi s'exprime le trésorier, Hugues du Hamel, en 1660. Nous pourrions parcourir tous les comptes ; nous y trouverions la même mention. Évidemment elle décèle l'usage très ancien d'une sorte de banquet annuel donné à l'occasion de la Pâque. N'est-ce pas touchant ?

Enfin et surtout le conseil de fabrique veille à l'entretien de l'édifice sacré. S'il n'est pas riche, au moins est-il d'avis que rien ne le dispense de posséder une église solide et bien couverte. Le curé paraît être l'œil qui découvre les moindres solutions de continuité dans la toiture et les plus légères fissures aux murailles. Son conseil lui laisse une grande liberté d'action. En 1712 et en 1717, le curé, M. Chenu, a dû prendre l'initiative de commander « 400 de lattes, des clous à bois à lattes et des ardoises pour la couverture de l'église ». La dernière fois, le trésorier lui-même, Charles Gautier, est allé

à Ducey avec son cheval « quérir la latte » et s'alloue pour ce 30 sols. Ce n'est pas trop, certes !

Auparavant, des travaux considérables avaient été exécutés à l'église sous la direction du curé. « Cent vingt-sept livres huit sols ont été payés en plusieurs fois à M^e Louis Robillard, masson, pour plusieurs marchés faits avec luy pour l'église, scavoir trente et cinq livres à luy promises pour placer les tombeaux, les fonts baptismaux et faire les marches de l'entrée de l'église et du grand autel, le 20 septembre 1685. Item quarante cinq livres à luy promises pour faire le mur de l'église hauteur de traict, accomoder ceux du semittière



LES FONTS BAPTISMAUX DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE (XIII^e siècle).

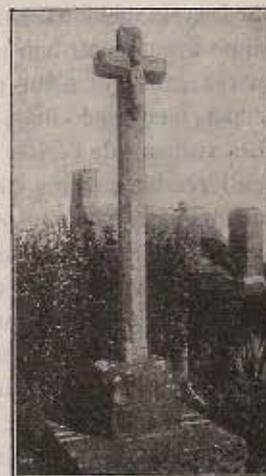
(cimetière), faire les portes et refaire l'arcade où est un mozollé (*sic*), le 9 octobre 1685. Item quatorze livres pour des journées pour rempatter la cottièrre du costé de Sainte-Barbe, hausser l'hostel (*sic*) de la Sainte Vierge et tailler des pilottines de carreau, pour avoir accomodé le grand bénistier; item trente six livres quatre sols pour faire les deux vittres dans la

nef de ladite église, le 10 août 1686, et 9 livres 8 sols pour des journées à sapper le rocq du bas de l'église suivant la quittance dud-Robillard, cy 127 livres 8 sols. »

Ceux qui connaissent l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel se rendent aisément compte des travaux énumérés dans ce chapitre : les tombeaux sont encore visibles ; les fonts baptismaux en granit sont toujours là ; on les a seulement changés de place depuis une vingtaine d'années. Quant à la « collière », du côté de Sainte-Barbe, c'est celle-là où se voient l'enfeu et le mausolée de dame Jaquet. L'hôtellerie à Penseigne de sainte Barbe se trouvait non loin, en effet ; elle

s'éroula en 1863, ensevelissant deux femmes sous ses décombres. Les « pilottines de carreau » ne seraient-elles pas ces colonnettes engagées sur lesquelles s'appuie un gracieux encorbellement, qui n'est pas le moindre charme de la venelle voisine, si pittoresque ? Le roc est visible au bas de l'église, aujourd'hui comme en 1685, et les deux « vittres » de la nef subsistent.

Dans le même temps, on exagéra le luxe jusqu'à paver l'église. La somme de dix livres est versée au marin Charles Philippe qui a frété un bateau pour aller chercher au Pont-Gilbert (Avranches) la pierre nécessaire au dallage. Les bateliers ont dépensé, chemin faisant, cinquante sols, qui leur sont remboursés. Trente-cinq livres sont versées aux deux tailleurs de pierre qui ont fourni le pavé. Le trésorier note qu'il a de plus payé cinq sols pour le sceau apposé sur la quittance.



LE CHOIX DU CIMETIÈRE DU MONT-SAINT-MICHEL (XV^e siècle).

Poursuivons la lecture de ce compte, d'ailleurs calligraphié, et nous verrons que Jean Nourry, de Genets a « charoyé du sablon pour l'église » et que « Noël Havinet, masson, a reçu 36 sols pour ses journées à rempatter le pied de la cottièrre du costé des trois Mores et autre travail 2 livres 6 sols. » Les trois Maures : encore une vieille hôtellerie, comme la maison de Saint-Pierre, ou celles des Trois-Rois, de la Coquille, etc. N'est-ce pas que l'on a plaisir à feuilleter les vieux papiers ?

Nos excellents marguilliers se donnent bien garde de négliger le cimetière ; le champ des morts est en dépendance étroite de l'église et nous ne sommes pas venus au temps où

M. le Maire recevra la charge de veiller sur la dépouille des chrétiens. La croix de notre cimetière est en granit et date du XV^e siècle. Sa base est moulurée et son fût octogonal ; son croisillon à double face porte d'un côté le Christ et de l'autre saint Pierre, patron de la paroisse. M. l'abbé Pigeon la restaurera en 1867. Deux siècles plus tôt, en 1665, la fabrique s'était préoccupée de la consolider. Nous lisons au compte de cette année : « A Gabriel le Pesant pour avoir fait deux gaffres de fer à la croix du cimetière, 8 sols. Item du plomb pour la croix du cimetière, 42 sols. » Un maçon est mentionné comme ayant contribué à la restauration de ce calvaire des pauvres gens qui n'ont pas le moyen de s'offrir une croix tombale, à eux spéciale.

Les visiteurs de l'église paroissiale ne remarquent pas assez le joli rétable en bois qui surmonte le maître-autel. Il est d'ailleurs aussi peu que possible en lumière. Il date de 1660. Ceux qui aidèrent à le monter reçurent vingt sols de pourboire. Le menuisier fut payé cinq livres. Pour la nourriture du menuisier et de ses compagnons il fut dépensé six livres. Combien avait coûté le rétable lui-même ? Nous ne le savons pas et le regrettons très sincèrement.

Signalons encore, brièvement, quelques particularités intéressantes de la vie paroissiale au Mont-Saint-Michel. Régulièrement, les comptes les mentionnent chaque année. Ainsi les porteurs de croix et bannières aux Rogations sont payés ensemble dix sols. A propos de Rogations, rappelons qu'en Normandie il est d'usage de faire précéder la procession d'un ou deux hommes qui agitent en cadence des clochettes. L'effet ne manque pas d'être pittoresque. Au Mont-Saint-Michel on se conforme à la coutume : il y a des clochettes. La preuve c'est que le maréchal d'Ardevon a remis un battant à l'une d'elles, en 1681. Vers quelles églises du voisinage se dirigeaient les processions ? Elles allaient à Beauvoir et à Ardevon sans doute.

Les marins ont grande confiance à la vertu de l'eau bénite.

Es n'en manquent jamais dans leurs maisons. Aussi conçoit-on que ce soit une véritable corvée de monter l'eau qui sera bénite le samedi Saint et le samedi veille de la Pentecôte. La femme qui s'en charge est rétribuée convenablement.

Rien pour rien : l'archidiacre lui-même, quand il visite l'église, est reçu avec les honneurs dus à son rang. La dépense occasionnée par sa « visitation » est assez rondelette. Représente-t-elle les frais de la réception ? ou bien est-elle synonyme de cadeau, d'indemnité de déplacement ? Mystère.

Le curé de la paroisse s'approvisionne de pains d'autel à la sacristie de l'Abbaye, moyennant dix sols par an. Pour le saint « cresse » il fait une offrande de cinq sols. Tous les ans il décore de son mieux le reposoir du jeudi saint. La fabrique lui vient en aide et paye les épingles (3 sols).

Bornons-nous à ces notes, pour aujourd'hui. Il ne nous restera plus désormais qu'à gloser autour de l'assemblée de nos bourgeois et manants. Nous les considérerons en toute liberté, la prochaine fois, et nous assisterons à la signature des comptes présentés par les honorables trésoriers.

RANULPHE.

AGIONS DE GRACES

Hautes-Alpes. — Que saint Michel soit remercié à tout jamais d'avoir béni mes pèlerinages au Mont-Saint-Michel, à Pontmain et à Domrémy.
C. P.

Alpes-Maritimes. — Veuillez célébrer une messe de remerciement à saint Michel pour la guérison de mon petit-fils.
V^{ve} L. B.

Bouches-du-Rhône. — Vives actions de grâces à saint Michel qui a pleinement exaucé mes prières.
V^{ve} H. R., *sél.*

Eure. — Veuillez célébrer une messe de reconnaissance à saint Michel pour une grande grâce obtenue.
S. P.

Finistère. — Pour témoigner notre amour et notre reconnaissance envers le bon saint Michel et pour mettre sous sa spéciale protection l'année scolaire de nos enfants, nous vous envoyons deux francs pour une messe et deux francs pour une neuvaine de lampe.
S^r S-A.

Gard. — Veuillez faire brûler un cierge pour remercier saint Michel de sa protection.
D. D.

Landes. — Que le bon Archange soit mille fois remercié : je viens d'obtenir la grâce demandée. Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance.
P. D., *associée*.

Loire-Inférieure. — Dans l'attente de plusieurs grâces, et en remerciement de plusieurs autres, je vous envoie les honoraires de deux messes.
M. A. L.

Maine-et-Loire. — J'aurai, comme l'année dernière, la joie de me rendre au Mont-Saint-Michel pour y prier et remercier le puissant Archange de sa visible protection.
S. D. A.

Je vous prie de vouloir bien faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel et de saint Joseph, pour grâces obtenues.
H. M.

Veuillez célébrer une messe en l'honneur du saint Michel et de saint Joseph, pour une grâce temporelle obtenue.
H. M.

Manche. — J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint 1 franc : veuillez faire brûler deux cierges devant la statue du glorieux Archange en exécution d'une promesse.
M. P.

J'ai l'honneur de vous adresser 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue et mettre de nouveau sous sa protection l'âme de mes quatre garçons.
L. M.

Une personne qui m'est chère me charge de vous adresser un mandat de trois francs pour une messe en faveur des âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une faveur obtenue.
M. L. B.

Reçu à Saint-Maixent, je vous prie de célébrer une messe à mes intentions. Merci à saint Michel.
H.

Je vous adresse ci-joint un bon de deux francs cinquante et vous prie de bien vouloir dire une messe en action de grâces à saint Michel et à N.-D. des Anges pour la guérison du petit R. H. que je vous avais recommandé.
V.

Maysenne. — Je viens vous prier de bien vouloir célébrer ce mois-ci une messe à mes intentions à l'autel Saint-Michel, en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues.
C. F.

Meurthe-et-Moselle. — Je vous envoie 5 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel et 5 francs pour un cierge, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
Sœur L.

Pas-de-Calais. — Je vous serais bien reconnaissant de bien vouloir, pendant cette neuvaine, autant que possible, faire célébrer en l'honneur de saint Michel, une messe à son autel, pour le remercier de ses faveurs et mettre sous sa protection spéciale, une famille et toutes ses intentions. Ci-joint un bon de 3 francs sur la poste.
J. M.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint 50 francs en action de grâces pour les honoraires des messes demandées, l'insertion d'actions de grâces, pour un mariage recommandé à saint Michel et demande de prières au saint Archange, auquel je recommande toutes les nécessités urgentes de ma famille.
M^{me} A. L.

Seine. — En reconnaissance d'une guérison obtenue, j'ai promis de m'intéresser à la reconstruction de l'église Saint-Michel des Batigoles.
A. G.

Comme chaque année, je viens m'acquitter de ma promesse en vous demandant de bien vouloir mettre 4 cierges à brûler devant la statue du saint Archange, le 29, pour chacun de mes enfants.
M^{me} L. P.

Seine-et-Oise. — La vicomtesse de N. adresse à M. le Chapelain du Mont-Saint-Michel un bon de poste de 10 francs en reconnaissance de grâces obtenues.
M^{me} de N.

Deux-Sèvres. — Vives actions de grâces à saint Michel qui a manifestement protégé un jeune soldat durant la campagne du Maroc. Veuillez célébrer une messe de reconnaissance.
A. G., *sélatrice*.

Tarn. — Reconnaissance pour une grande faveur obtenue. Famille S.

Guadeloupe. — Vous recevrez prochainement en un mandat la somme de 3 francs pour une messe d'action de grâces, en reconnaissance de nombreux bienfaits.
V. A.

Martinique. — Veuillez célébrer une messe pour remercier le saint Archange de sa protection pendant l'année en cours et lui demander de continuer à ses associés sa puissante protection pour la gloire de Dieu et pour notre sanctification.
A. D., *sélatrice*.

Allemagne. — Trois messes en action de grâces, en l'honneur de saint Michel.
Th. S., *sélatrice*.

États-Unis. — Remerciements à saint Michel pour une faveur obtenue.
A. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alpes-Maritimes. — Nice : M. F. Noblet, *sélateur très dévoué* ; M^{me} Boivin.

Ardèche. — Alba : M^{me} Nicolas, née Antoinette Richard.

Ardennes. — Signy-l'Abbaye : M. l'abbé Fouquet, *curé-doyen*.

Calvados. — Caen : Sœur Jeanne-Marguerite-Paul, *religieuse de la Visitation Sainte-Marie, sélatrice très dévote au saint Archange*. — Lisieux : M^{me} Roger Le Paumier, née Geneviève Chesnay.

Côtes-du-Nord. — Uzal près l'Oust : M^{me} Elodia Viet ; Caulnes : M. Lhermite.

Gironde. — Verdelsais : M. Em. Duval ; M. Emmanuel Brunel ; M. Paul Duval ; M. Ferdinand Chales ; M^{me} Em. Duval ; M^{lle} Augustina Bruchet ; M^{me} E. Duval.

Ile-et-Vilaine. — Cornillé : M^{me} Lemoignan ; M^{me} Loisel, née Eléonore Rubin. — Rennes : M. le Bastard de Villeneuve ; M^{me} la comtesse de Cornulier ; M^{me} la vicomtesse de Guébéneau ; M^{me} de Mauduit ; M^{lle} de la Vieuville.

Loiret. — Orléans : M. P. Véron ; M^{me} de Dauvet.

Loire-et-Cher. — Blois : M^{me} de Saint-André.

Loire-Inférieure. — Varades : M^{me} Guérin ; M^{lle} Matard.

Manche. — Saint-Pierre-Eglise : M. l'abbé Delente, *curé-doyen*. — Sainte-Croix-Hague : M^{me} Veuve Gambier. — Pont-Hébert : M^{lle} Elise Le Barbanchon. — Avranches : la Révérende Mère Saint-André, *religieuse Ursuline*.

Oise. — Estrées-Saint-Denis ; M^{me} Uranie Vallé.

Rhône. — Condrieu : Sœur Marie Bénédicte Pessonneau ; sœur Marie Séraphine Dumas ; sœur Marie Clémence Drevet ; sœur Marie Claire Thibot, *religieuses de la Visitation Sainte Marie*.

Seine. — Paris : M. Léon d'Hendencourt ; M^{me} Reverdy, née Jeanne Thuillier.

Seine-Inférieure. — Angerville-l'Archer ; M^{me} Marie Riard.

Tarn. — Castres : M^{lle} Marie Benne.

Allemagne. — Herny : M^{me} Sophie Bina.

Belgique. — Bruges : sœur Elisa Mantau, *religieuse Carmélite* ; sœur Bernarde, *religieuse Augustine* ; sœur Augustine du Sacré-Cœur, *des Sœurs servantes du Sauveur*. — Gavere : M^{me} Philomène Bert.

Canada. — Trois-Rivières : sœur Catherine de Jésus, *de la Communauté du Précieux Sang*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*



Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ G. GRETE. — LA VIE DE L'OEUVRE. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU. — LA MARE AUX CANARDS. — ADIEUX A NOS CHERS DÉPARTS.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 6 décembre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs de l'Archiconfrérie.

NEUVAINNE GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 décembre.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de décembre tout entier : LE PORTUGAL.

En octobre dernier, l'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE a proposé comme intention générale à ses adhérents les intérêts de la Religion au Portugal. Le P. Luiz Gonzaga Cabral, S. J., plaide alors avec une éloquence émue la cause de cette malheureuse nation que l'on a pu appeler « la nation eucharistique », où la dévotion au Sacré-Cœur regut autrefois et naguère encore la plus splendide et la plus officielle de toutes les consécérations.

Aujourd'hui, la Franc-Maçonnerie, qui a pris le pouvoir, se vante de « reléguer au cimetière de l'histoire l'influence religieuse qui avait été pendant des siècles si nuisible au pays ». Les religieux sont traqués, emprisonnés, bannis ; leurs biens sont confisqués. Tous les évêques sont chassés de leurs palais et exilés de leur ville épiscopale et de tout le département. Des centaines de prêtres ont été entassés dans les cachots, après avoir subi

toutes sortes d'affronts. La séparation de l'Église et de l'État a été décrétée et réalisée de la manière la plus odieuse. Puis on a supprimé l'enseignement religieux à tous ses degrés dans les écoles officielles ; interdit le même enseignement jusque dans les établissements privés ; voté la loi du divorce, etc... Ajoutons que l'anarchie déchaînée ne connaît plus de frein. Les éléments révolutionnaires terrorisent la partie saine de la nation. Si bien que l'émigration progresse à mesure que s'étend le désordre.

L'auteur de l'article où nous puisons ces désolantes indications recherche les causes de la crise ; il en signale deux : le REGALISME, qui avait asservi le clergé, et le LIBÉRALISME doctrinal et moral qui avait empoisonné le peuple. Cependant il n'est que juste de le remarquer : quand la crise s'est ouverte, il était permis d'envisager l'avenir avec quelque assurance, le renouveau catholique était palpable. Par malheur, le gouvernement, gangrené lui-même, manqua de clairvoyance et de fermeté. Entre les deux courants, il ne sut pas choisir : favorisant l'un et l'autre à tour de rôle, il fut entraîné fatalement par le plus violent.

Espérons que le Sacré-Cœur de Jésus sauvera le Portugal.

Nous comptons là-bas un certain nombre de zéloteurs, abonnés ou correspondants. Nous leur devons de solliciter en leur faveur, en faveur de leurs compatriotes persécutés, la prière des Amis de saint Michel dans le monde entier.

C'est chose faite.

* *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Le Jour de Noël. Archiconfrérie de saint Michel ; 2^o Jour au choix pendant la neuvaine de l'un des huit jours suivants ; 3^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces trois indulgences. — 4^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.



DISCOURS

PRONONCÉ AU MONT-SAINT-MICHEL, LE 16 OCTOBRE 1913

PAR

M. L'ABBÉ G. GRENTE

DOCTEUR ES LETTRES

DIRECTEUR DE L'INSTITUT LIBRE DE SAINT-LO.

*Audita est vox millia millium
dicentium : salus, honor et virtus
omnipotenti Deo.*

On entendit des milliers de voix
chanter : honneur, gloire, triomphe au
Dieu tout-puissant.

(Office de saint Michel.)

MONSIEUR !,
MES FRÈRES,

L'ARTISTE qui s'attarde à contempler le Mont Saint-Michel pour en retracer la magnificence, ou l'écrivain qui se hasarde à le décrire, quand il voit rassemblée, « au péril de la mer », cette profusion de merveilles dont la moindre illustrerait un site, depuis l'enceinte harmonieuse des remparts et les robustes assises de ces murs sobres et altiers, jusqu'au souple alignement des colonnades, à l'entrelacs des fleurons, à la légèreté des ogives, aux aiguilles des pinacles, et que cet ensemble, redoutable et attirant à la fois, lui apparaît, selon les aspects ondoyants de la nature, glorieux aux rayons du soleil, sombre et presque tragique sous le fouet des rafales, ou recueilli et propice au rêve par un clair d'étoiles, il s'éprend

1. S. G. Mgr. GUÉRARD, évêque de Coutances.

d'admiration pour les maîtres en pierres vives qui rivalisèrent de génie dans la force et de grâce dans la splendeur.

L'historien s'émeut plus encore ; car il sait que ces pierres ouvragées ou abruptes se souviennent d'avoir été frottées par des preux et des saints, ensanglantées par l'héroïsme, sanctifiées par la mortification et la charité. A son appel, sortent fièrement de leur tombe rois, ducs, chevaliers, moines, défenseurs ou pèlerins de ce sanctuaire, et le murmure des oraisons et le fracas des mêlées remplissent de nouveau l'immensité des grèves, la solitude des bastions et le silence du cloître.

Or, mes frères, si passionnant que soit ce spectacle, des perspectives plus amples se dévoilent au regard du chrétien. Ce rocher s'auréole d'une gloire mystique, près de laquelle s'estompent ses gloires architecturales et militaires. La religion l'a destiné, embelli, immortalisé. Aujourd'hui encore, elle lui communique une grandeur sacrée, et, sans amoindrir la beauté profane du châtelet ou du monastère, les ranime du souffle surnaturel qui les créa. Ici résonne un écho de la lutte mystérieuse dont le ciel fut troublé, car on y honore depuis douze siècles l'artisan de la victoire, *operarius victoriae Dei*. Et parce que la Providence se plaît souvent à orienter malgré eux les desseins des hommes vers ses propres voies, au sommet de la flèche qui domine le Mont et le pays, les représentants officiels de la France ont, de nos jours même, dressé l'Archange tel que l'aperçut saint Jean, « debout dans le soleil¹ », — attestation nationale, sous une apparence artistique, de notre foi dans le triomphe du bien sur le mal et hommage indirect à la toute-puissance de Dieu dont saint Michel, selon le mot naïf de nos pères, n'est que le « sergent ».

Cet hommage indirect ne nous suffit pas. Réunis pour célébrer le « Prince de la milice céleste » au jour anniversaire

1. *Apoc.*, xix, 17.

de son apparition, où trouver plus agréable honneur que d'attiser notre zèle à sa flamme ? L'histoire nous apprend que Dieu fut glorifié sur ce Mont par l'héroïsme et la prière. Héritiers de ce double patrimoine, à notre tour de manifester une foi vaillante, et qui ait aussi pour tutelle la piété.

Malgré l'éloquence des vieux souvenirs,

Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir.

C'est ce qu'exprimait heureusement, Monseigneur, l'acclamation désintéressée des prêtres de Bayeux, quand, aux récentes fêtes de Honfleur, ils saluaient en vous « le vengeur intrépide de la foi catholique, par qui la religion s'affermir et s'épanouit en vertus ». Le patronage de Notre-Dame et de saint Michel, qu'ils souhaitaient à Votre Grandeur en retour de votre « confiance » déclarée, je l'implore humblement sur mes paroles, afin que « tous les bons et nobles courages soient émus et incités à œuvres vertueuses¹ ».

I

L'Église l'affirme après l'Écriture : les anges subirent une épreuve. Mais elle ne précise pas le motif de la lutte qui les sépara. Suarez² et d'autres éminents théologiens enseignent que les rebelles s'insurgèrent lorsque Dieu leur découvrit le plan de la création et leur laissa entrevoir les abaissements et les douleurs de son Fils.

Notre joie est grande, mes frères, d'étudier les mystères de Jésus, d'apprendre qu'« à son nom tout s'incline au ciel, sur la terre et dans les enfers³ », qu'il est « l'unique médiateur⁴ » et que « nul ne va au Père que par lui⁵ ». Notre joie est grande de le saluer comme « le fondement et le terme

1. Charte fondatrice de l'ordre de saint Michel.

2. *De Angelis*, lib. VII, cap. xiii, num. 13 et seq.

3. *Philipp.*, n. 10.

4. *I Tim.*, n. 5.

5. *Joan.*, xiv, 6.

de toutes choses¹ » et de savoir que « la vie éternelle consiste à le connaître² ». Or, c'est justement ce qui nous enchante qui déplit aux frondeurs.

Les deux Testaments proclament l'obligation pour les anges et les hommes d'adorer Jésus-Christ³. Obéir parut à Lucifer une déchéance. Il ne consentit point d'abord à humilier son excellence devant une nature moins parfaite, et surtout il refusa de reconnaître dans la possibilité lointaine d'un enfant chétif, d'un adolescent ouvrier, d'une victime déshonorée par la lèpre de nos fautes, d'un crucifié honni et d'un mort inerte, la gloire, la puissance et la sainteté de Dieu. Nul chrétien n'ignore comment saint Michel répondit à son arrogance et quelle réprobation précipita soudain les révoltés dans un châtimement éternel.

Le même mystère d'anéantissement divin, proposé à notre foi, renouvelle en chacun de nous le conflit d'idées et de sentiments dont la volonté des anges fut l'arbitre. Dès lors, la résistance de Lucifer nous offre un intérêt personnel, et la crainte d'imiter sa désobéissance et d'encourir sa damnation nous invite à supplier son vainqueur de nous prêter appui. « L'adversaire du démon, dit saint Jude, est l'archange Michel. Il le demeure. Secourant les âmes de bonne volonté, il poursuit avec elles sa lutte initiale contre l'ennemi de Dieu : quel réconfort que la certitude de son assistance !

Non qu'elle nous exonère d'initiative et de peine : Dieu respecte trop ses dons pour restreindre l'exercice de notre liberté. Son dessein est de nous faire conquérir, par la sauvegarde laborieuse de notre foi, la paix qui est le fruit de la victoire. Or, les exploits de nos pères au Mont-Saint-Michel nous pressent d'accepter généreusement cette lutte et avivent notre confiance dans le triomphe.

1. *Ephes.*, 1, 10 ; *Coloss.*, 1, 16.

2. *Joan.*, xvii, 3.

3. *Ps.*, xcvi, 8 ; *Hebr.*, 1, 6.

* * *

Tout chevalier coupable de couardise était exclu de l'Ordre de Saint-Michel. Qui voudrait, parmi nous, se contenter d'une foi si molle, qu'il méritât d'être rejeté par l'Archange ? « Nous n'avons pas reçu, dit saint Paul, un esprit de dissimulation et de crainte, mais la vertu de force¹. »

Une condition essentielle de vaillance est d'asseoir profondément en nous nos convictions religieuses. De même que l'ouragan et la mer se ruent sans effet sur ce Mont exposé à leur fureur, les défis de l'incrédulité et les assauts de la violence échoueront, si notre religion est sincère et notre volonté affermie.

Mais que penser du courage de ces chrétiens qui ne fondent leur croyance qu'au ras du sentiment, blessent l'intégrité de leur foi par d'inquiétantes hésitations sur la divinité du Christ, l'infailibilité de l'Église et les directions doctrinales du pape, et, pour ne citer qu'un exemple propre à cette fête, n'aperçoivent en Satan que l'allégorie dramatique du mal et le nom légendaire du péché ? Ces concessions intimes prouvent que l'esprit de ténèbres s'est déjà insinué dans leur cœur, et comme, à certains jours, quand le brouillard ensevelit la baie du Mont-Saint-Michel dans un immense et triste suaire, le ciel, la mer, le sable et la côte se confondent en une grisaille indécise, leur intelligence se laisse obscurcir par de telles perplexités, que la conscience ne distingue plus nettement entre la foi, l'indifférence et le doute.

Oh ! certes, ils sursautent à l'idée de paraître transfuges, et les soupçonner même d'infidélité leur serait un affront. Mais connaissent-ils ce Robert Jolivet, qui ne songeait point d'abord, lui non plus, à pactiser avec les Anglais, puisque en vue de les combattre il avait pourvu le Mont d'armes et de vivres, et qui, peu à peu, par un amoindrissement de caractère et des acquiescements progressifs, en vint à tenir le roi

1. *II^e Tim.*, 1, 7.

d'Angleterre pour légitime et consumma sa désertion en assistant, témoin officiel, au supplice de Jeanne d'Arc ?

Croyez-vous que s'il eût louvoyé de cette sorte et implicitement démenti par des fluctuations la renommée de son courage, on eût demandé, en 1287, à notre compatriote, Richard de Carouge, de cautionner sur le sien l'honneur d'un Montmorency ? Croyez-vous que les défenseurs du Mont-Saint-Michel, si le patriotisme ne les eût animés et rendus clairvoyants, eussent toujours repoussé avec hauteur les offres avantageuses et avec succès les ruses incessantes de leurs adversaires ? Affamés, réduits à la détresse, Henri V les tente par des approvisionnements, de l'or, des honneurs : ils se moquent ou s'indignent de ses avances. Le sire de Touchet déguise ses soldats en marchands ; Montgomery soudoie l'un des assiégés qui lui livrera la citadelle ; Belle-Isle trahit les lois de l'hospitalité... Ah ! les vieux gentilshommes ne comptent pas en vain parmi leurs ancêtres ce Richard cœur-de-lion, « habile à démêler et ardent à poursuivre » : ils déjouent et rompent ingénieusement les stratagèmes.

Mes frères, soyons, comme eux, fidèles aux qualités foncières de notre race. Le Normand n'aime pas la brume : il se hâte de discerner les sophismes autant que de démasquer les fraudes. Jamais la Réforme ne put s'implanter ici : « personne ne voulait loger Genève chez l'Archange ». Écartons ainsi de notre âme toute erreur, « habiles à la démêler » sous ses airs innocents et « ardents à poursuivre » la vérité pour l'atteindre.

* * *

Une foi profonde, décidée, vigilante, sera aisément courageuse.

Qu'il appartienne d'abord au prêtre de « déployer la croix en vainqueur et d'être, à l'exemple de saint Michel, le porte-enseigne du salut » — *explicit victor crucem Michael salutis signifer* — nul ne le nie ; mais à tout chrétien s'impose le devoir d'attester publiquement sa religion.

Or, à l'encontre de cette fière allure, surgissent deux obstacles. Le premier, qui arrête ou brise tant d'essors, émane d'un préjugé de l'opinion, acclimaté par notre faiblesse. Le monde nous a vus, depuis si longtemps, raffiner de prudence et nous blottir sous les précautions, qu'une autre attitude lui paraît étrange et presque illicite. L'affirmation de notre foi devient, à ses yeux, jactance ; l'espoir dans la sainteté de notre cause, utopie ou provocation ; la revendication de nos simples droits, agression ou folie ; et il s'étonne, s'inquiète ou s'exaspère du réveil des âmes, qu'il jugeait endormies ou mortes, et qui entendent vivre et agir. — D'autre part, notre mollesse naturelle nous engage à l'inaction, et, loin d'opposer aux discours et aux actes contre la vérité un zèle qui amortisse ou dévie les coups, nous justifions avec notre torpeur le mot mélancolique d'Ozanam : « Ah ! qu'il s'opère de mal par l'inconséquence et la timidité des gens de bien ! »

Rappelons-nous, mes frères, les prouesses du Mont-Saint-Michel. Dans les « houpilleries, rencontres et batteries, disent les chroniqueurs, il y eut grandes vaillances faites », et le docte historien Dom Huysnes¹ déclare que « mainte fois les Anglais attaquèrent le Mont si furieusement qu'ils semblaient sur le point de l'écraser ». Cette continuelle offensive alarmait-elle nos aïeux ? Se dissimulaient-ils, transis, derrière leurs remparts, et se contentaient-ils de bombarder les assiégés à travers les machicoulis et les créneaux ? À Dieu ne plaise ! Ils ripostaient aux charges de leurs adversaires par des contre-attaques intrépides, ils sortaient hardiment de leur donjon avec d'Esouteville et ses gentilshommes et abordaient l'ennemi sur la grève, dans un corps-à-corps audacieux, où le cliquetis des rapières, le choc des épées sur les heaumes et les décharges de mousquet à bout portant proclamaient la vaillance de leur cœur.

(1) *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer* (XVII^e siècle).

Oh ! l'entraînante leçon ! Au lieu de voiler notre foi sous une timide réserve ou quelque réticence ; au lieu d'exuser notre respect humain par des motifs aussi inconsistants que le souci de notre avenir, la peur de déplaire, ou d'autres inconvénients éventuels, glorifions-nous de rendre hommage à Dieu par la vigueur notoire de nos convictions.

On alléguera peut-être l'inutilité de cette vaillance, vu le petit nombre qui en témoigne.

Mais le succès revient-il toujours à la force des contingents ? Combien étaient-ils ici à lutter et à vaincre ? Ah ! la postérité s'arrête surprise, émue, devant la réponse de l'histoire. Cent dix-neuf chevaliers suffirent pour empêcher le Mont-Saint-Michel de devenir le fief de l'Angleterre ; cent dix-neuf se mesurèrent avec des régiments, des armées, et ruinèrent par leur valeur la fougue et la masse de troupes d'élite. Un jour, l'Anglais qui s'irrite de ses perpétuels échecs au seuil de cette forteresse, alors que partout les ponts-levis s'abaissent à l'approche de ses bandes victorieuses, résout de concentrer ses postes pour un assaut décisif. Vingt mille hommes se déploient sur la grève, à marée basse ; vingt mille, équipés de neuf, munis d'armes et d'engins récents ; vingt mille, désireux de venger, avec la mort de leurs camarades, l'honneur du nom anglais, que ce roc amoindrit, et d'éteindre le rire moqueur de cette poignée qui les nargue. Contre ce flot, dont la formidable irruption va déferler, la résistance serait téméraire. Les défenseurs ont acquis par leur courage le droit que nul ne les soupçonne de céder à la peur : ils capituleront avec les honneurs de la guerre. — « Rendez-vous », leur crie-t-on ! — Mais, étrange et invraisemblable héroïsme, un vieux moine de répondre : « Retirez-vous, Anglais, ou prenez garde, car on n'attaque pas en vain Monseigneur saint Michel. » — Oui, ces cent dix-neuf, qui ne sont pas même un contre cent,

acceptent la lutte, et la bataille s'engage, humainement insensée, humainement décidée, perdue d'avance !

Or, en voici l'issue. Huit jours de mines, de feintes, d'escalades ont épuisé les assiégeants, mais non amené à leur merci ces quelques preux.

La leçon est-elle saisissante ?

On alléguera encore que les temps sont hostiles et que l'affirmation de sa foi réclame aujourd'hui une vaillance surhumaine. Oh ! sans doute, ni les événements ni les hommes ne favorisent la religion. Une guerre brutale ou insidieuse use et des ressources du passé et de machinations nouvelles. En vérité, les temps sont hostiles.

Hé bien, révélons-nous, comme le demandait saint Grégoire de Nazianze, « supérieurs à notre temps », *temporibus suis excelsiores* : l'histoire du Mont-Saint-Michel nous instruit encore sur ce point. Est-ce qu'au xv^e siècle les mauvaises nouvelles qui parvenaient ici n'étaient point déprimantes ? La France, victime de factions rivales, épuisée par des luttes stériles, se débat, en des affres suprêmes, entre le « soi-disant Dauphin, roitelet de Bourges », impuissant et futile, et Henri V d'Angleterre, qu'un héraut a proclamé, devant le cercueil de Charles VI, légitime possesseur des deux couronnes. La Normandie s'est rendue ; des troupes anglaises occupent Rouen, Alençon, Saint-Lo, Granville. Trois forteresses d'importance stratégique : Pontorson, Avranches et Tombelaine, cernent le Mont... Attendez-vous, mes frères, des défenseurs qu'ils cherchent dans les malheurs accumulés et la prostration générale un motif de reddition ? Regardez-les. Jean d'Harcourt les rassemble, leur présente ses armes sur lesquelles il a fait graver l'image de l'Archange et cette devise : *Nemo adiutor mihi nisi Michael*, et, assuré du concours céleste, il entraîne barons et moines à une résistance opiniâtre. En vain la violence, la ruse ou la disette ; en vain le retrait du moindre espoir de renfort ; en vain les remparts démantelés et les

brèches ouvertes ; en vain le ravage de l'incendie, le râle des blessés et les fauchées de la mort ; trois ans ¹ de patience, d'obstination, d'héroïsme contraignent les Anglais à lever le siège, sans qu'ils aient arboré leur bannière à la cime du Mont. O Dieu, que cette histoire est donc exaltante, et qui voudrait, à tant de souvenirs fameux, arguer des contradictions de notre époque pour terrer sa foi ?

Mais, ne l'oublions pas, mes frères, notre vaillance ne sera victorieuse qu'à la condition d'être disciplinée et persévérante.

La discipline ! Mot sévère et qui déplaît à notre fantaisie ; pourtant, elle est le principe et la caution du succès. Or, combien prétendent servir la religion à leur guise ? L'intelligente manœuvre et le beau résultat ! Ici encore recueillons de salutaires souvenirs. N'en vit-on pas compromettre par des imprudences défendues de précieuses ressources ? Un groupe de huguenots rôde autour du Mont. Quatre gentils-hommes bravaches les veulent pourchasser : d'Estouteville s'y oppose, par crainte d'un guet-apens. Dédaigneux de ses ordres, ils se précipitent et paient d'une mort inutile leur désobéissance.

On félicite nos ancêtres d'être à la fois « entreprenants et ordonnés ». Gardons, mes frères, leur sage esprit de subordination. Seuls, le Souverain Pontife et les évêques ont mission de nous guider. Quelque autorité de talent ou de vertu qui nimbe les autres, leur absence de mandat doit nous rendre défiants de leurs lumières. *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint* ².

La persévérance ! Voilà le second élément du triomphe. Il ne faut pas, en effet, que notre courage soit précaire et transitoire. « Jésus-Christ, dit saint Hilaire, demande des soldats

1. De 1423 à 1427.

2. 1 Joan., iv, 1.

capables d'un long combat ¹ », et non des engagés de passage, qui se fatiguent et s'épouvantent d'un premier exploit.

Vous venez de voir au prix de quelle constance le Mont-Saint-Michel ne tomba jamais « *ès mains des anciens ennemis du royaume* ». Ses défenseurs se tenaient en alerte, prêts à repousser l'assaillant toujours attendu. Sans cette continuité de bravoure et de vigilance, l'effort et la gloire du passé eussent été abolis. De même, mes frères, par notre défaillance, non seulement nous perdriions le gain de nos anciennes victoires, mais nous disperserions ce cumul de mérites que la foi de nos aïeux nous a légués. Ah ! les apercevez-vous, ces vieux Normands qui ont lutté pour la cause de Dieu, battu les Sarrasins en Sicile, arraché Grégoire VII et Urbain II aux violences de l'empereur d'Allemagne, devancé la première croisade avec Robert le magnifique, répondu, à la suite de Courteuse, de Bohémond et de Guiscard, aux appels de Pierre l'Ermite, ébranlé la Palestine par les exploits de Tancrede et de Richard cœur-de-lion, au point que, deux siècles plus tard, le peuple et l'armée turque en gardaient glorieusement pour nous l'effroyable souvenir, conquis l'Angleterre, après avoir obtenu du Saint Siège l'autorisation de punir Harold frappé d'anathème, et, avec leurs frères bretons, préservé le Mont-Saint-Michel d'être anglais ou huguenot. Leurs grandes ombres, fières ou sanglantes, toutes dévouées au Sauveur et à l'Église, nous environnent de leur majesté et nous exhortent à la vaillance. Nous avons leur sang, mieux encore, leur esprit et leur âme, car leurs traditions se perpétuent en nous, comme la sève d'un arbre séculaire monte, pure et vigoureuse, des profondes racines au tronc et aux pousses nouvelles.

J'ai loué nos aïeux avec l'autorisation de l'Écriture : *laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua* ².

1. *Christus vult longi praelii militem* (Tract. in Psalm., cviii, 2).

2. *Eccli.*, xlii, 1.

Cependant, mes frères, il y a devant Dieu, — et c'est notre espérance — une beauté supérieure à leurs prouesses.

Ah! certes, je n'atténuerai pas leur valeur quand ils accomplissaient pour Dieu, l'Église ou la France les merveilles que je viens de rappeler, quand ils s'écriaient avec Geoffroy d'Harcourt, mourant face à l'ennemi : « O Dieu, Jésus-Christ, je te remercie de l'honorable mort que tu me donnes », ou que Henri Beaulerc, fils du Conquérant, ravitaillait lui-même, par une charité inouïe, ses frères qui venaient ici l'assiéger. Mais il est un autre combat, dont l'enjeu, dépassant l'intégrité du territoire ou l'honneur de la patrie, est le salut d'une âme. Le chrétien, déjà aux prises avec ses passions et les préjugés du monde, doit le soutenir contre cet ennemi redoutable qui séduisit Adam, Ève et l'univers, — *qui seducit universum orbem*¹, — poussa le peuple élu vers la prévarication, fomenta les hérésies et les schismes et osa tenter Notre-Seigneur.

Ah! je conçois que l'apôtre saint Jean, terrifié de le voir nous assaillir, se soit douloureusement écrié : « Malheur à vous, ô terre, ô mer, parce que Satan se rue sur vous, plein de fureur² »; je conçois que le catéchisme du concile de Trente, qui résume avec prudence et décision la doctrine de l'Église et l'opinion des saints, prononce que « si le secours de Dieu nous manquait en cette rencontre, nul de nous ne résisterait à pareil ennemi³ ». Quelle vaillance donc pour une âme d'affronter sans tergiversation un adversaire aussi puissant que cauteleux, et qui dispose, en « prince de ce monde⁴ », de l'erreur, du despotisme et de la haine coalisés!

Mais en retour, mes frères, admirez sa récompense. Les élus, dit Origène, rassemblés près de Dieu, racontent les luttes de Job et publient le courage et la constance de sa foi,

1. *Apoc.*, xii, 9.

2. *Ibid.*, xii, 12.

3. *Pars IV*, cap. xv.

4. *Joan.*, xvi, 11.

venientes ante Deum attestati sunt fidei constantiae. Ne serait-ce point déjà enviable? Ah! écoutez : mieux que notre propre gloire, notre vaillance procure la gloire de Dieu. Oui, comme « durant le combat de Michel avec le Dragon, on entendit, raconte l'Écriture, une voix qui disait : Salut à notre Dieu¹ », tandis que nous résistons bravement à « l'esprit de ténèbres » et que nous transformons notre épreuve en mérite, nous glorifions Dieu. Oh! la consolante doctrine et la belle théologie, qu'une vie obscure puisse s'éclairer soudain d'un rayon céleste! Mon Dieu, soyez béni de permettre que de pauvres petites créatures vous honorent en vous adorant, et que nous vous rendions gloire par la vaillance intime, manifeste, disciplinée, persévérante, — et ainsi victorieuse — de notre foi!

II

Vous le pensez bien, mes frères, — dès lors, j'abrègerai ce qu'il me reste à dire, — cette vaillance, glorieuse à Dieu, n'est pas notre fait, mais, au témoignage de saint Jean, l'œuvre du Sauveur : *In hoc apparuit Filius Dei ut dissolvat opera diaboli*². Ce serait donc manquer du sens des choses divines que d'engager la lutte avec sa seule superbe pour soutien. La grâce est notre indispensable auxiliaire. « Je puis tout », dit l'Apôtre, mais « en Celui qui me reconforte³ ». Et Notre-Seigneur nous menace d'impuissance, hormis son aide : *sine me nihil potestis facere*⁴. Il nous faut solliciter ce secours. Ainsi encore agirent les chevaliers et les moines du Mont-Saint-Michel : leur histoire émouvante et illustre ne cesse de nous édifier.

S'il s'accomplit sur ce rocher tant de prouesses, c'est que la prière en obtenait l'inspiration et la force. Les biographes de saint Aubert ne l'appellent point par complaisance « très

1. *Apoc.*, xii, 7.

2. *1 Joan.*, iii, 8.

3. *Philip.*, iv, 13.

4. *Joan.*, xv, 5.

religieux et aimable à Dieu » : il a mérité ce renom et voulu que ses successeurs imitassent sa piété. Aussi les statuts du monastère ordonnent-ils qu'avant de prêter la main aux gentilshommes, avant même de se livrer à ces études de philosophie et de sciences, de jurisprudence, de musique et d'art, qui devaient consacrer leur réputation et leur acquérir une influence intellectuelle de premier ordre, « les moines disent leur service, pour laquelle chose l'abbaye a été faite, par révélation de Monseigneur saint Michel à Monsieur saint Aubert ».

Cette oraison préalable et incessante, outre le profit des bénédictions divines, avait l'avantage de stimuler et d'enhardir les défenseurs du Mont. « Ils savaient, rapporte Dom Huysnes, que, tous les jours, les moines, dans leur chœur et es sacrés autels, se souciaient d'eux », et cette pensée, non seulement fortifiait leur confiance de vaincre, mais accroissait leur bravoure, car elle consolait de ses lumineuses perspectives leur agonie et leur mort.

Les religieux ne demeuraient pas, du reste, solitaires en leurs supplications. Depuis le 16 octobre 708, où, suivant Guillaume de Saint-Pair,

Y eut ici grande assemblée
De clercs, d'évêques, de barons,
Et de Normands et de Bretons
Que saint Aubert avait mandés,

d'innombrables pèlerins sillonnèrent les « voies montoises », et telle était leur ferveur, qu'on dénommait les routes qu'ils suivaient « chemins du Paradis ». Sur ces routes, on n'apercevait pas uniquement les fidèles de Normandie, qui, « après Dieu et Notre-Dame, n'eurent oncques plus cher patron que saint Michel », mais une foule immense, hétérogène, où se rencontraient et s'unissaient dans une commune espérance et une égale piété les rois et les pauvres, les pécheurs et les saints. Tout ce qui fut courage, héroïsme, gloire; tout ce qui fut dévotion, repentir, vertu, vint prier à ce sanctuaire, et les voûtes solennelles de la basilique tressaillirent tour à tour

à la plainte désolée qui murmurait avec confiance le *Salva nos perimus* et aux accents d'allégresse qui chantaient avec reconnaissance les *Te Deum* de la victoire.

Je ne traverserai pas vos rangs, ô multitude, pour discerner votre origine française, allemande, gasconne, espagnole ou italienne, ni pour recenser vos misères et vos vœux; mais comment taire vos noms, saint Anselme, saint Édouard d'Angleterre, saint Louis, saint Vincent Ferrier, qui vous agenouillâtes ici avant d'être invoqués vous-mêmes comme des intercesseurs? Comment taire vos noms, ô rois, dont la grandeur s'estimait plus haute en s'inclinant, et le pouvoir, plus ferme, par un vasselage volontaire? Childebert, Charlemagne, Louis VII, vous avez brodé l'image de l'Archange sur vos drapeaux et « fait céans oraison »; Philippe le Hardi, vous remerciâtes saint Michel de vous avoir « gentiment » arraché à la peste dans Tunis; Philippe le Bel, Charles VI, François I^{er}, Charles IX, Henri III, que sais-je? Charles X, Louis-Philippe... vous avez entrepris ce pèlerinage, et je ne vous oublie pas, Louis XI, trois fois visiteur de ce sanctuaire, et fondateur de l'Ordre de Saint-Michel « en l'honneur du premier chevalier qui, pour la querelle de Dieu, combattit l'ancien ennemi de l'humain lignage ».

Comment ne pas citer vos noms populaires, ducs de Normandie: Rollon, Richard-sans-peur, Guillaume-longue-épée, Guillaume le Conquérant, dont la dévotion à saint Michel fut si ardente et si généreuse, et vous, ducs de Bretagne, prompts à devancer ou à suivre ce François I^{er} qui vint, disent les chroniques, « rendre ses vœux à Dieu en l'honneur de l'Archange, pour l'avoir aidé à remettre la ville d'Avranches sous l'obéissance de nos rois »?

L'heure m'empêche d'aller à votre rencontre, reines et princes du sang, grands capitaines: Du Guesclin, Dunois, Condé, La Moricière; et je ne puis que vous rassembler dans un commun et rapide hommage, légats du Saint-Siège, cardinaux, évêques, que Dom Huysnes déjà renonçait à énumérer.

Mais comment vous passer sous silence, petits « pastoureaux », partis avec une si suave candeur, au *xiv^e* siècle, « des Basses Allemagnes », sur un ordre précis ou voilé, et qui précédez ainsi vos jeunes frères tant exhortés par nos évêques à retrouver vos traces.

Jugerait-on qu'un motif de curiosité attirait les pèlerins ? Ah ! ne savez-vous pas que pour aborder « ce lieu écarté du monde », il fallait vaincre les fatigues et les dangers de la route, braver les exactions et la faim, s'exposer à la brume, aux sables, aux flots, et vraiment courir tels hasards, qu'un dièdon conseillait aux aventureux de commencer par faire leur testament ? Non, une raison frivole n'amenait point ici les fidèles.

Mais leur piété s'avivait encore au contact de celle qui se révélait dans l'abbaye, intense et féconde en œuvres. Car, ces merveilles dont j'évoquais au début la grandeur et la poésie, ces ciselures de la pierre, cette dentelle brodée la-haut comme une parure diaphane et somptueuse de ces blocs énormes, hissés sans nos moyens modernes de transport, d'élévation, de taille, et malgré « l'aiglon », les tempêtes et la mer, croyez-vous que ces merveilles, une fois construites et sculptées, soient demeurées intactes ? Hélas !... Je ne parlerai ni des entailles des boulets, ni du feu de l'ennemi ; mais, en 1103, la nef de l'église s'effondre ; en 1112, la foudre consume l'édifice ; en 1200, la chute de la flèche écrase tous les soubassements ; en 1300, la foudre récidive, et le métal des cloches coule en ruisseaux de feu sur le monument qu'il embrase ; en 1350, en 1354, encore la foudre ; en 1421, en 1506, toujours la foudre incendiaire et niveleuse. Je m'arrête avant la fin de ce lugubre inventaire, car, de siècle en siècle, se succèdent sans répit les affaissements, les ravages et la ruine. Tout est abattu, calciné, anéanti, et l'œuvre des « tailleurs d'images », et les manuscrits de la bibliothèque, et les doctes travaux de Robert de Tombelaine, de Robert de Thorigni et de Pierre

Le Roy, et les traductions si attentives d'Aristote, de Cicéron et des Pères, et les enluminures des ornemanistes, et les émaux et les filigranes des orfèvres... tout l'effort séculaire du génie, de la patience et du goût : éroulement, cendre, fumée !

Que pensez-vous, mes frères, qu'il advienne ? Il semblait, avoue Dom Huysnes, après un de ses récits dramatiques, qu'on ne devait plus bâtir si richement, ce monastère ayant brûlé déjà quatre fois, mais le bon abbé Guillaume eut des sentiments tout contraires. « Oui, de chaque désastre naît une abbatale plus digne de saint Michel, et la destruction ne se lasse qu'après, semble-t-il, que la foi a épuisé ses ressources » d'artifice et de magnificence ».

Vous en connaissez la cause. Si Dieu n'eût accordé, de préférence, ses faveurs en ce sanctuaire, enrichi d'indulgences par trente Souverains Pontifes, ni les pèlerins ne seraient accourus, ni chevaliers et moines n'auraient obstinément défié les éléments et les hommes. Mais tous attribuaient avec d'Estouteville leur victoire à « l'aide de Monseigneur saint Michel », et approuvaient le comte de Mortain, qui estimait honorable et avantageux d'avoir porté l'étendard de l'Archange à la bataille d'Hastings.

Ainsi apparaît triomphale l'efficacité de la prière et, particulièrement, de la dévotion à saint Michel. Pour nous entraîner à une résolution généreuse, je ranimais le noble souvenir de tous nos ancêtres qui témoignèrent ardemment leur foi. Voici maintenant qu'ils nous pressent d'abriter cette résolution sous l'égide de l'Archange. Je les vois, pèlerins poudreux, las et endoloris mais confiants, hauts barons ou estafiers entre deux combats, cénobites austères et recueillis, s'acheminer vers sa statue et solliciter son appui. Joignons-nous à leur cortège, et de même que notre foi courageuse exaltera leur mémoire, notre piété, assurant notre persévérance, permettra aussi à leurs ossements glorieux ou sacrés de germer une moisson [d'apostolat, de dévouement et

de vertu, qui réjouira l'Église, *et quasi herba ossa germinabunt*¹.

La leçon du passé, mes frères, est le mot d'ordre du présent. Tous ici nous le respecterons. Alors nous serons la légion bénie que vante l'Écriture et dont Dieu se sert pour le triomphe de sa cause. Pendant que d'autres, hélas ! ou engourdis par l'indifférence se désintéressent de la lutte, ou trompés par des sophismes passent à l'ennemi, ou aiguillonnés par la haine mènent l'assaut contre le dogme et la morale, nous offrirons aux anges ce spectacle de glorifier Dieu par notre vaillance et notre tenacité.

Ah ! quelle tristesse pour eux, quand l'âme, sortie du baptême radiuse, séduisante, toute parée de vertueux désirs, revient au ciel, méconnaissable, hideuse et désolée, semblable à ces navires qu'une foule enthousiaste vit cingler vers la haute mer, fiers de leur voilure et de leurs pavois, et qui rentrent au port, après une croisière traversée par la tempête, les mâts brisés, les pavillons et les voiles en loques, les marins décimés, pauvre et lugubre épave ! Au contraire, quelle joie pour saint Michel et les anges, à l'entrée d'une âme éprouvée par les mêmes périls et victorieuse ! Leurs milliers de voix redisent en une acclamation solennelle la gloire et la puissance de Dieu, *audita est vox millia millium dicentium : salus, honor et virtus omnipotentis Deo*.

Ce cri de gloire, vous le savez, mes frères, monte vers le Créateur comme l'action de grâces ample, ininterrompue et universelle de la nature. Les poètes en ont reconnu l'accord dans le frisson des blés et le bruissement des feuilles, et le Psalmiste, dans le gazouillement des oiseaux et la cantilène des sources, dans le chœur infini des étoiles, les clameurs ou le murmure de l'océan. Nous venons de l'entendre qui monte aussi des pierres de cette « merveille », des exploits valeureux

¹ *Isaïe*, lvi, 14.

des chevaliers, de la prière et des travaux des moines, et qui répond, sublime alternance, aux hymnes angéliques. Mais il doit s'élever pareillement vers Dieu, suave et continu, de toute notre vie. O saint Michel, nous vous en prions, que notre âme, vaillante et pieuse, se complaise à le chanter, et que la France elle-même, votre protégée, apprenne de vous à le redire. Alors retentira sur la terre, et jusqu'en ses cryptes profondes fera vibrer d'allégresse ce monument, la « grande voix » qui publia dans le ciel votre victoire : « Maintenant, voici le salut ; maintenant, voici le règne de Dieu et le triomphe de son Christ ! » O saint Michel, malgré les tristesses qui nous assaillent, à cause de votre secours et de votre pouvoir, c'est notre invincible espérance.

Ainsi soit-il.

La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 15 Octobre au 15 Novembre, inscrits : 600.

Sont compris dans ce total les associés enrôlés par les zélés et zélatrices de : Arbois, Aubigny-sur-Nère, Azieu-Quincieu, Bahia, Basse-Terre, Baulette, Centreville, Château-Chinon, Forges-les-Chimay, Fort-de-France, Hartford, Ile-aux-Coudres, Laissac, La Meauffe, La Palud, La Nouvelle-Orléans, La Ronde, Levis, Le Pouliguen, Lillebonne, Manchester, Merriion, Montréal, Nicorps, Niort, Nuits-Saint-Georges, Paillart, Paris, Perrecy-les Forges, Petit-Ivry, Pierreville, Ploudalmézeau, Saint-Béat, Saint-Chamond, Saint-François-d'Assise de la Longue Pointe, Saint-Michel de la Forêt, Saint-Médard de Guizières, Troyes, Usselot, Valognes.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

20 OCTOBRE : Paulette-Madeleine-Delachaussée ; Pierre-Joseph

1. *Apoc.*, xi, 7.

Hertout ; Charles Louis Vandamme ; Marie-Marthe Vandamme ; Cyrille-Gaston Vandamme ; Gaston-Jérôme Vandamme ; Constantine Villemont ; Roger-Ernest Villemont, de *Pailhart* ; Jean Chartier, de *Levallois-Perret* ; Lucy-Célestine-Marie-Thérèse Pouffier, de *Nuits-Saint-Georges*. — 21 OCTOBRE : Jean-Eugène-Gabriel Hallouin, de *Petit-Ivry*. — 22 OCTOBRE : Marie-Thérèse Lebaindre ; Henri Lebaindre, de *Caen* ; Marie-Joseph-Régis-Serge Coze, de *Le Pay*. — 23 OCTOBRE : Marcel Chinardet, de *Paris* ; Charles-Louis-Joseph-Edouard Draber ; Micheline-Marie-Madeleine Draber ; Louise-Marie-Alberte Draber, de *Nancy*. — 25 OCTOBRE : Marie-Thérèse Quesséveur ; Joseph Gouriou, de *Guingamp*. — 30 OCTOBRE : Xavier Gremaud, de *Gorron* ; Joseph-Lucien Fortier ; Joseph-Gerard Simard ; Joseph-Louis Simard ; Jean-André-Gérard Montcalm ; Joseph-René Vanier ; Joseph-Théodore Lenoir ; Joseph-Roger Nantel ; Marie-Josaphat-Hector Monette ; Joseph-Georges-Henri Charbonneault ; Joseph-Léopold Carnellier ; Marie-Cécile-Annette Renaud ; Marie-Hélène Péladeau ; Marie-Hélène Deschâtelets ; Marie-Gertrude Deschâtelets, de *Saint-François d'Assise de la Longue Pointe*. — 31 OCTOBRE : Jean-Louis-Pierre Violleau, de *Le Petit-Ivry*. — 1^{er} NOVEMBRE : Louis-Martin Bonnigat, de *Vertou*. — 3 NOVEMBRE : Fernand Nicolas, de *Alba* ; Gratien Viala, de *Laissac*. — 5 NOVEMBRE : Marie-Louise-Emilie Delivré, de *Vincennes*. — 11 NOVEMBRE : Madeleine Chasten ; Paulette Chasten, de *Le Petit-Ivry*. — 15 NOVEMBRE : Marie-Louis-Charles-André Léglise, de *Libourne* ; Bernard-Jean-Toulouse ; Marie-Thérèse Toulouse ; Henry-Paul-Marie Toulouse ; Robert-Germain-Marie Toulouse, de *Troyes* ; Yvonne-Marie Odendhal, de *Lyon* ; Henri Leclercq ; Georgette Alou ; Lucienne Duhamel ; René Duhamel ; André Viéville, de *Arieux*.

DEUX QUESTIONS. DEUX RÉPONSES. — 1^{re} Pourquoi le *Journal d'un Pèlerin* est-il interrompu ?

Parce que depuis deux mois nous manquons de place. Patience : en janvier nous conduirons nos lecteurs à Assise, à Lorette, à Gênes et au bord du lac Léman.

2^e Pourquoi la présente livraison n'est-elle pas illustrée ?

Parce que de soi, son texte n'appelle aucune image. Puis, il y a des numéros — celui-ci entre autres — qui sont illustrés par eux-mêmes. — Le numéro de janvier contiendra des images en abondance.

Échos & Nouvelles

Un Musée abbatial au Mont-Saint-Michel.

À la suite des demandes de plusieurs sociétés artistiques

et archéologiques, parmi lesquelles l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel et la Société archéologique d'Avranches, le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts vient d'autoriser le dépôt, à titre de dons gratuits, dans la salle de l'abbaye du Mont-Saint-Michel déjà affectée à cet usage, d'objets de diverse nature se rattachant à l'histoire de ce monument, et qui pourraient être offerts par des particuliers ou provenir de collections publiques ou privées.

Les promoteurs de cette patriotique entreprise voudraient, dans la mesure possible, faire rentrer au Mont-Saint-Michel les objets authentiques qui ont été dispersés, et rassembler dans l'abbaye les fragments de toutes sortes, meubles, ustensiles, œuvres d'art, livres, gravures, dessins de nature à faciliter l'étude de ces édifices et d'en compléter l'intérêt historique.

Les personnes désireuses de se dessaisir de quelque objet de ce genre en faveur de cette collection nationale, où leur nom figurera au bas de l'objet offert, sont priées de vouloir bien en aviser l'architecte en chef du Mont-Saint-Michel, 167, rue Montmartre, Paris.

Le cinquantenaire de l'orphelinat Dehau.

à Lille.

Situé dans un quartier excentrique de Lille entre la porte de Béthune et la porte de Cantelieu, l'orphelinat Dehau fut fondé sous les auspices de saint Michel, le 29 septembre 1863. Il a célébré son cinquantenaire le 16 octobre dernier, en la fête de l'Apparition de saint Michel sur la terre de France. Une messe de communion réunit autour de la Table sainte les internes et un grand nombre d'anciennes élèves. A la grand-messe, M. le chanoine Leclercq, supérieur du collège Saint-Bertin, à Saint-Omer, bénit une statue de saint Michel et porta la parole. Il fut doublement éloquent puisqu'il ajouta à son éloquence habituelle celle des chiffres. Depuis la fondation, 260 jeunes filles ont reçu à l'orphelinat Dehau une formation complète jusqu'à leur majorité. Cinquante-cinq ont déjà paru devant Dieu : cent-dix se sont mariées et ont accru la grande famille de l'orphelinat de plus de deux cents petits-enfants sans compter les arrière-petits-enfants. Vingt-deux ont embrassé la vie religieuse. Le prédicateur cita avec émotion les noms vénérés des fondateurs de la maison : M. et M^{me} Charles Dehau, M^{me} Clotilde Deleruyelle ; des supérieures et des aumôniers. A la fin du dîner, une gravure représentant saint Michel, d'après Raphaël, fut remise en souvenir à toutes les personnes présentes. Une séance

récréative égaya la soirée qui se termina par un salut solennel du Très Saint Sacrement.

La religieuse qui nous communique ces détails ajoute : « Ici, nous avons à cœur d'honorer saint Michel à toutes ses fêtes : le 8 mai, le 29 septembre et le 16 octobre. Nous possédons depuis de longues années, dans notre jardin, une magnifique statue de l'Archange, que nos enfants vénèrent à l'envi. Chaque soir, elles invoquent saint Michel. »

Échos canadiens.

A Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, les Sœurs de la Providence ont fêté solennellement l'Archange saint Michel. De beaux cantiques, entre autres le *Quis ut Deus*, furent chantés pendant la messe de communauté.

Notre infatigable zélatrice vient d'envoyer au siège de la Pieuse Union du Scapulaire de Saint-Michel, à Rome, une liste de 105 associés, reçus par M. l'abbé J.-A. Péladeau, zélateur de l'association.

Mon Carnet bleu

17 octobre. — Je suis brûlé. J'entends monter du rempart, par la fenêtre innocemment laissée ouverte, cette phrase qui me met en éveil : « Ne causons pas trop haut ; *Gingatz* nous entendrait ! » Il est vrai : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse » (Ps. 110). Mais je ne suis pas le Seigneur. Au contraire ! et mes diseurs sont des sages ; ils le prouvent. — Ce matin, Mgr Guérard, qui nous fait le très grand honneur de demeurer notre hôte, a revu l'Abbaye, toujours plus attrayante à mesure que se poursuivent les travaux de restauration.

18 octobre. — Sa Grandeur nous quitte très tôt pour Coutances. La solitude maintenant s'établit en souveraine chez nous. La rue est déserte, les volets sont clos, les rideaux sont tirés. Le tram n'a plus de clients. *O beata solitudo ; o sola beatitudo !* lisait-on jadis sur les murs du séminaire de Coutances... qui depuis, de solitude animée et féconde est devenu désert, morne et stérile. Notre solitude à nous est enviable ; nous l'aimons davantage après en avoir subi la privation. *O sola beatitudo !*

19 octobre. — De beaux dragons se promènent en nos murs. Observez, s'il vous plaît, que le 19 septembre j'aurais eu honte

de noter un fait aussi divers. Aujourd'hui une douzaine de casques luisant au soleil constituent un événement à nos yeux déshabitués déjà de la foule bigarrée des touristes errants. Comme quoi, dirait le sage, tout est relatif ici-bas et comme quoi l'on aurait tort de s'étonner de rien.

20 octobre. — Plaignez-vous donc de la pluie. Vous aurez mauvaise grâce. L'été fut magnifique et prolongé. A la première rosée vous entendez des gens qui récriminent et se morfondent. Et vous sentez que moi-même je ne suis pas très assuré de me comporter différemment.

21 octobre. — Point de répit : de la pluie tout le jour. Encore un peu et je me fâche. Pour calmer les nerfs, rien de tel que la poésie. En voici qui nous arrive toute fraîche, de Paris, dans une feuille... de lys :

Ce que du haut des airs, j'ai vu de plus charmant,
Ce qui reste pour moi le plus pur enchantement...
Un doux Mont-Saint-Michel à la grâce de l'Aube !

Ah ! tenez : « Je préfère la pluie ! »

23 octobre. — Du sable argenté ou des rochers brunis que baignent tour à tour les rayons d'or et les flots d'émeraude, surgissent tout d'une pièce, crénelés et fiers, les remparts de la cité des corsaires... , étroit réseau de ruelles bordées de maisons closes qui se haussent comme pour mieux voir au large et que domine la flèche grêle de l'antique cathédrale. Par l'estuaire profond, hérissé d'écueils redoutables, entrent et sortent goëlettes aux ailes blanches et vapeurs empanachés de fumée noire. Lorsque d'aventure des torpilleurs s'avancent en file et régulièrement espacés, d'abord jolies choses indécises, légères, aériennes, puis fuseaux gracieux glissant sur la soie mouvante des vagues... , le spectacle est féérique. Tel apparaît Saint-Malo au regard des futuristes... et de ceux qui le sont moins, Or les édiles de ce pays de rêve ne viennent-ils pas de voter l'abaissement des remparts... « pour que l'on voie mieux ». Oh ! les vandales ! Par bonheur, espérons-le, le bon sens aura raison d'un radicalisme forcené ; et du « pont qui se ballade » entre Saint-Malo et Saint-Servan, et des vedettes blanches ou vertes qui croisent entre Saint-Malo et Dinard, le voyageur contempera longtemps encore les fortifications témoins de tant de luttes et de tant de naufrages. Mais on se défend à peine d'une profonde mélancolie, en pensant qu'à l'instar des édiles malouins, de solennels imbéciles se rencontreront peut-être un jour pour réclamer le démantèlement du Mont-Saint-Michel !

24 octobre. — Une fois n'est pas coutume. Mais que voulez-

vous ? J'estime qu'il est bon de sacrifier quelques rares fois à la mode. Donc, nous avons fait comme tout le monde et nous avons cherché à tâtons dans le cachot de Barbès la fameuse chaîne. Nous l'avons trouvée, palpée, soupesée, agitée et sonnée. « C'était beau... mais c'était triste. »

25 octobre. — Pardon ! Ceci se dit en courant : le grand collecteur du Mont-Saint-Michel est ensablé. Ce devait arriver. Mais on ne l'avait pas écrit. Inutile, puisque tout le monde l'avait prévu. Nonobstant, c'est plutôt dur.

26 octobre. — Résumé garanti sincère, des impressions d'un touriste, en ce jour que mon *agenda* consacre à saint Ruslique : « Quand on a l'âme en fête rien ne plie, rien ne coûte ; ni la pluie qui tombe, ni la contradiction qui blesse, ni le chagrin qui ronge, ni... » Mais assez ! c'est de la pluie seule qu'il s'agit ; elle n'a pas cessé d'aujourd'hui.

27 octobre. — Les grandes marées sont passées. Cependant en voici une qui se prépare, dont l'amplitude n'est pas à dédaigner. La mer s'avancait ce soir avec la vitesse d'un cheval au galop, selon l'expression reçue.

28 octobre. — Il y a de l'orage dans l'air, des sautes de vent brusques, effarantes, inattendues, indiscrètes. L'arc-en-ciel étale (c'est une façon de la *monter*) la gamme de ses riches colorations et achève de donner à la scène un caractère grandiose. Vers le soir des éclairs flamboient, allumant de tragiques feux sur les grèves et jusqu'au sommet de la flèche où trône l'Archange.

29 octobre. — Quand je disais que la marée menaçait d'être d'une amplitude respectable, je ne faisais que copier l'*Annuaire*. Prophète à bon marché, va ! Faute d'avoir consulté l'*Annuaire*, tel qui « cuidait » rentrer par la porte est obligé de monter à l'échelle et d'escalader le rempart. Ce n'est point banal assurément ; mais...

30 octobre. — Depuis deux jours, une équipe de terrassiers est employée à rouvrir la fouille pour reviser la conduite du tout-à-l'égout, entre la Porte du Roy et la Porte du Boulevard. On dit qu'il y a des fuites et que la marée montante se fait sentir ailleurs que sur la grève. Le Progrès ! c'est beau, mais un peu cher.

31 octobre. — M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts... non... M. le Surintendant des Beaux-Arts (c'est plus distingué !) a décrété la mort de la Digue. L'horrible, la néfaste levée sera amputée. La chose est sûre ! — La preuve : l'administration des Ponts-et-Chaussées soigne la Digue avec une

sollicitude touchante, admirable. Si une pierre s'effrite, si un talus s'affaisse... dix, vingt, trente bras se tendent et s'offrent à réparer le dommage. Le train lui-même a transporté de gros moëllons, dont les hommes composent une cuirasse invulnérable à ce monument la Digue — si célèbre désormais et tellement historique que l'on pourrait bien en proposer le classement.

1^{er} novembre. — Eh bien ! c'est une fête manquée. Nous avons célébré les Saints, il est vrai ; mais nous sommes accoutumés d'unir au souvenir des Bienheureux celui des âmes souffrantes du Purgatoire. La Toussaint est une fête de nuance adoucie. Or, aujourd'hui, ni tentures de deuil, ni office funèbre. Nous organisons une petite fête pour les enfants.

2 novembre. — Quelques automobilistes se sont risqués, hier et en ce jour encore, à rallier le Mont, que la brume abandonne rarement, que les rafales fouettent sans relâche. Néanmoins, c'est le calme, le silence, l'étonnement presque de rencontrer ici ou là un visage inconnu.

3 novembre. — Les cloches ont pleuré. Entre deux averses nous avons parcouru le cimetière en aspergeant d'eau bénite chacune des tombes — soixante environ — au fond desquelles dorment leur dernier sommeil les générations montaises. La Messe des Morts a été chantée devant une assistance nombreuse et édifiante.

3 novembre. — Et la vie se poursuit simple et douce. L'Avancée n'est plus une tranchée profonde, mais une ornière cahotense... en attendant que se produisent les tassements *souhaités*. Ah ! voyez : rien ne sert de précipiter le cours naturel des choses ; il faut que *tout se tasse*. Sinon la vérité et la solidité sont compromises.

6 novembre. — Tempête la nuit dernière. Le sol est jonché de branches mortes, de feuilles, de débris de toute nature. (A ceux qui s'étonneraient qu'au Mont-Saint-Michel il y ait des branches et des feuilles, je rappellerai que nous avons un petit bois, très intéressant.)

7 novembre. — Hé ! des groupes de voyageurs qui montent et descendent, comme en été. Même, dirait Gavroche, qu'ils ont l'habitude de parler comme les autres. « Saperlotte, ces coquins de moines ils y ont mis le temps, mais, il n'y a pas à dire, ils ont bâti rudement bien ! — Ah ! oui, c'est épantant ! » Le refrain connu, quoi !

GINGAST.

La Mare aux Canards

PROPOS DE PRESSE

DEPUIS deux mois, la chasse est ouverte. Dieu merci, car il s'est abattu, sur le Mont-Saint-Michel, une nuée de canards, et, bien qu'on ne soit pas chasseur, on brûle tout de même d'envie de leur caresser les plumes. Vous devinez de quels canards et de quelles plumes j'entends parler.

Vieux habitués de nos grèves ou timides recrues de la dernière couvée, philosophes gras et dodus ou jeunes couples pimpants sous leurs nouvelles plumes, virtuoses orgueilleux de leur timbre grave et assuré, ou musiciens malhabiles qui se hasardent à lancer deux notes effarouchées, ils ont volété, becqueté, caqueté durant de longs mois, sur la digue, sur les remparts, sur le musée, sur l'Abbaye, si confiants dans leurs ébats, si fiers de leurs papotages, qu'ils semblaient vraiment être chez eux. Après le Mont-Saint-Michel au péril de la mer, et le Mont-Saint-Michel au péril de la terre, voici le *Mont-Saint-Michel au péril des canards!*

Gingatz leur lança bien, d'une main sûre, quelques traits acérés. Les plumes volèrent, la bande tournoya un instant, puis reprit son bavardage assourdissant. N'espérons pas un meilleur résultat! Cependant, allons, en chasse! Et comme disait Tartarin: « Pan, pan, sur les canards! »...

Parfaitement! Voilà en quels termes, j'aborde *Mme la Presse*, noble, sion discrète personne! Voilà comment je la remercie de sa sollicitude pour le Mont-Saint-Michel!

Reconnaissons ses mérites. Elle a parlé du Mont-Saint-Michel avec sympathie. Comme aux gens qui parlent beaucoup, il lui est arrivé de dire, par hasard, des choses justes. Certains journaux ont même entrepris, avec désintéressement, une campagne enthousiaste, réparatrice, vengeresse. N'éparignons pas la reconnaissance: disons un merci ému.

N'importe, — et n'en déplaise à Louis Veuillot, le grand journaliste — ce que j'ai pu lire, dans les journaux de France et de Navarre, à propos du Mont-Saint-Michel, m'a fait douter de la valeur de ses informations, et, plusieurs fois, du savoir de ses informateurs, voire de leur probité professionnelle!

« O le bienheureux homme, il enseigne ce qu'il n'a jamais

appris! » Ce mot, qu'on a détourné de son application véritable pour y trouver une terrible ironie, me revenait à la pensée, à la lecture de certains articles où s'affichait une ignorance absolue de la question.

Que voulez-vous! Le Mont-Saint-Michel est à la mode. Tout le monde en parle. Bien sot qui ne saurait en dire n'importe quoi! A lire certaines âneries, on se demande si l'auteur est jamais allé au Mont-Saint-Michel, mieux, s'il a seulement entrevu, de loin, la silhouette célèbre, sur une affiche de l'Ouest-Etat!

Voilà qui mérite réprimande, MM. les conseurs des travers publics! A vous les premiers! Nous viendrons ensuite aux affaires sérieuses.

* * *

Ceci pourrait donc s'appeler, ad libitum, le *coin des âneries*, ou la *mare aux canards*.

Parle-t-il sérieusement, ou se donne-t-il un moment de bon temps, en tout cas, décernons le premier prix à Paul de Léoni, et pour le confondre, citons le passage soigné, original, personnel et parfaitement inepte de sa composition.

« On sait que l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel est classée monument historique. Elle relève à ce titre du ministère des Beaux-Arts. On peut dire, en passant, que toutes ces ruines qui font partie du bric-à-brac national sont, pour le budget, de véritables sangues et de parfaits crampous.

Le Mont-Saint-Michel n'a, en réalité, que l'intérêt rétrospectif qu'on lui prête et qu'on lui fabrique à l'usage des poires cosmopolites à qui des gardiens en livrée racontent les blagues les plus pharamineuses.

Ce Mont, pour dire la vérité, n'a d'autre valeur que celle d'une vieille crédence ou d'un vieux bahut de l'Hôtel des Ventes rongé aux vers, effrité de partout, mais rafistolé morceau par morceau par d'ingénieux spécialistes en truquage du faubourg Saint-Antoine. Le Mont-Saint-Michel n'est pas autre chose qu'un numéro pour guide Joanne, pour Bœdeker ou voyage d'excursion à prix réduit. »

Pour dire la vérité, prenons Boileau, *Art Poétique*, et lisons:

« Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent! »

Et ces blagues vraiment pharamineuses, cette ignorance élégante et crasse s'étaient dans *l'Autorité!* (7 août 1913). Par bonheur, elles ne font pas autorité, le moins du monde!

Simple remarque. Pour éviter un procès pour fraude, on ajoute sur l'étiquette d'un produit frelaté la simple mention: *fantaisie*. Cidre fantaisie, cognac fantaisie. A la prochaine

occasion, Paul de Léoni, quand il parlera de choses artistiques, fera bien d'écrire : *Chronique d'art fantaisie*. On ne s'y trompera plus.

* * *

Que d'inepties d'ailleurs ont provoquées les incidents burlesques de la dernière saison ! A propos de cette comédie (style noble), de ce vaudeville (style badin), de ce scandale (style héroï-comique), on n'a évité aucune inexactitude.

Rappelons les faits en deux mots.

Le Musée du Mont-Saint-Michel, entreprise privée et musée des horreurs (paroles de M. Gaudin de Vilaine au Sénat) fait à l'Abbaye, monument de l'État et merveille du monde, une concurrence illicite (paroles de M. le Sous-Secrétaire d'État). Pour y remédier, le ministre des Beaux-Arts poste dans la rue un gardien officiel, avec mission d'indiquer le chemin de l'Abbaye. D'autre part, un arrêté du maire interdit le chinage sur la voie publique. Le gendarme, aussitôt, — sans pitié et sans distinction — dresse procès-verbal sur procès-verbal, en vertu de l'arrêté du maire, contre l'agent officiel des Beaux-Arts, agissant en vertu d'un ordre ministériel. Cela dure quinze jours, trois semaines : cinquante-sept fois, le vigilant agent de la force publique exerce ses majestueuses fonctions. Enfin le ministre des Beaux-Arts s'émeut de cette situation ridicule et, par l'intermédiaire du préfet de la Manche, ordonne à M. le Maire d'indiquer le bon sens de son arrêté à MM. les gendarmes.

Voilà toutes les données du problème. Si les jurisconsultes ne s'accordent pas toujours dans l'interprétation du Code, on comprend qu'un brave gendarme ait pu commettre un contre-sens. Mais cet excellent gardien de nos libertés agit-il, jusqu'au bout, de sa propre initiative ? Ne demanda-t-il pas conseil ? M. le Maire lui dicta-t-il la marche à suivre ? Mystère de la consigne et consigne du mystère !

Quoi qu'il en soit, la plupart des journaux n'ont aperçu, en tout cela, qu'un amusant prétexte à plaisanter les deux administrations. Et tout de suite il nous est né des Courteline à foison ! Que Courteline, le vrai, ne tremble pas ! Le Mont-Saint-Michel contre les Beaux-Arts, la commune contre l'État ! A Caen, aux courses de chevaux, les Beaux-Arts furent, dit-on, battus par le Mont-Saint-Michel. Présage sinistre et probablement inventé !

Cependant, il est bien vrai que, avec un arrêté municipal mal interprété, on a pu battre en brèche les ordres du ministre des Beaux-Arts.

Ce n'est pas une raison, excellent *Domino* du *Gaulois*, pour parler de gardiens de l'État et de gardiens municipaux. Ne

corsez pas à ce point le conflit ! Le Musée du Mont-Saint-Michel n'est nullement un musée communal. C'est un musée tout à fait particulier, propriété particulière, exhibé par des particuliers.

Voilà la vérité, M. le sénateur Audiffred ! Et quand vous relirez votre rapport présenté au Sénat (séance du 17 juin 1913), vous ferez bien de modifier cette phrase : « Au Mont-Saint-Michel, on constate cette bizarrerie qu'un musée établi par la commune (non pas, mais dites : par un particulier, marchand de machines à coudre, à Paris) ne peut être visité que moyennant une rétribution de 1 franc ! »

La commune n'y est pour rien. Dieu le veuille et Dieu merci pour elle !

Puis... mais je n'en finirais pas ! Retenez seulement ce journal, un gars normand de la Manche qui, possédant l'Almanach, veut, par originalité, donner le nom de M. le Maire.

Fatalité ! Le malheureux se trompe de ligne et inscrit le nom de M. le Maire de *Les Pas*, commune voisine dans le canton et l'Almanach !

Au pas, camarade, au pas, au pas !

Où, au pas, nous-mêmes ! Nous nous attardons. Un monceau de coupures, sans compter la coupure de la digue, sollicite nos attentions. Et la villa Médicis, et la visite au Musée ! Mais il faut se borner ! A la nouvelle année, sur les bords de la Mare aux canards !

DES ISLÈS.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

« Les victimes de la catastrophe de Melun. »

Calvados. — Tilly-sur-Seulles : M^{lle} Marie Martel.

Cher. — Clémont-sur-Sauldre : M. Marcel Découette.

Finistère. — Ploudalmézeau : M^{me} V^{ve} Colin, née Rose Jacob.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. le Général Lemaître, *hospitaller de N.-D. de Lourdes*.

Ille-et-Vilaine. — Vitré : M^{me} Léon Bouin.

- Indre-et-Loire.** — Tours : M^{me} V^{ve} Karren, née Clotilde Jobert.
Isère. — Charancieu : M^{me} Gaillard.
Loiret. — Orléans : M. Pierre Lefèvre ; M^{me} V^{ve} Batellier, née Louise Charriot.
Loire Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} Poirier.
Manche. — Bacilly : M^{lle} M. Bougon, *zélatrice bien dévouée.* — Saint-Pair-sur-la-mer : M. Dubus. — Cherbourg : M^{lle} Marie Langlois-Noël — Agneaux : M^{me} Buffant. — Avranches : M. Félix Jourdan. — Ponts-sous-Avranches : M. Chapdelaine, *frère du Bienheureux Auguste Chapdelaine, martyrisé en Chine.*
Orne. — Domfront : M^{me} Pattier-Larue.
Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le comte d'Orfenille, *hospitaller de N.-D. de Lourdes.*
Rhône. — Lyon : M^{me} Tiradon.
Seine. — Paris : La R^{de} mère Sainte-Geneviève ; La R^{de} mère Saint-Jean de Dieu, sœur Saint-Jacques ; sœur Sainte-Anne ; M^{me} de Guigné.
Seine-Inférieure. — Rouen : M^{onsieur} Loth, *curé de Saint-Maclou, protonotaire apostolique.*
Somme. — Amiens : M^{me} Dumont.
Maroc. — Ouadai-Tchad : M. Maurice de Grammont de Villemontes, *tombe au Champ d'honneur.*
La Réunion. — Clermont-Saint-Paul : M^{me} Jeanne Lauret.
Alsace-Lorraine. — Hayange : M. Pierre Gâtelet. — Thionville : M^{me} V^{ve} Lerond, née Catherine Vouaer.
Angleterre. — Manchester : M. Wilfrid Gosling.
Canada. — Québec : M. Amable Péladeau ; Le R. P. Victorin O. S. F. ; M^{me} Simard, née Marcoline Bluteau. — La Longue-Pointe : Sœur François d'Assise ; La R^{de} mère Marie de Lourdes, née A. Péladeau ; La R^{de} sœur Pierre Fouchier, née L. Quesnel, *religieuses de la Providence.*

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

N. B. — Les Actions de grâces au prochain numéro.

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOS VŒUX. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — BULLETIN. — UN MOYEN DE L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL SOUHAITE LA BIENVENUE AU ROY FRANÇOIS I^{er} (1518), Poésie. — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN. — ÉCHOS ET NOUVELLES. — LA MARE AUX CANARDS. — MON CARNET BLEU. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

NOS VŒUX

MONSEIGNEUR LE DIRECTEUR, *cédant à nos instances, a bien voulu se présenter aux lecteurs des Annales, « de pied en cap », dans tout le « pavoisement » d'un Prêlat de Sa Sainteté. Nous lui en exprimons notre sincère et filiale reconnaissance.*

Qu'il nous soit permis d'ajouter nos vœux aux siens et de joindre nos faibles prières à celles qu'il adresse à saint Michel pour nos zéloteurs et bienfaiteurs, pour les abonnés et lecteurs de la Revue, pour les Associés de l'Archiconfrérie universelle.

LA RÉDACTION.



*Soupirs + prières !
M. Lepetit
Prélat de S. S.
Vic-gén.
8^e des Cloux du M^t S^t Michel*

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lles} Marie Harley, *de Paris*; M^{lles} Jolly, *de Châlons-sur-Marne*; M^{lles} Sylvie Géraud, *de Decazeville*; M^{lles} Marie Fraysse, *de Livinhac-le-Haut*; M^{lles} Fréville, *de Maignelay*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Novembre au 15 Décembre, inscrits : 493 associés, enrôlés par les zélés et zélés : Aix, Avignon, Binic, Boussu, Caumont, Chardenot, Charleville, Château-Gontier, Courgenay, Croix-lès-Rouvery, Damgan, Decazeville, Fribourg, Galway, Gleink, Honfleur, Issy-l'Évêque, Jérusalem, Lille, Longué, Mahébourg, Marseille, Nantes, Nuits-Saint-Georges, La Palud, Paris, Perpignan, Pont-de-Veyle, Renazé, Romans, Savigny-le-Vieux, Sofre-le-Château, Saint-Michel près Laigle, Saint-Pol sur Ternoise, Trégunc, York.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

18 NOVEMBRE : Yves-David Marescot, *de Yvetot*; Marie-Louise Joséphine-Michel Gaudin, *de Gene*. — 21 NOVEMBRE : Augustin Miard, *de Chardenot*; Albert Van Caillie, *de Bruges*; Odette Misse-roy; Anne-Marie Curé; Anne-Marie Magneux, *de Nuits-Saint-Georges*; Anne-Marie-Madeleine Gunther, *de Selongey*; Jeannine-Marguerite-Marie Briotet, *de Pont-de-Vaux*; André Pugnier; Julien Gan; René Pot; Noëlie Gan; Marie Caminade; Marie Molte; Marguerite Barthès; Marie-Thérèse Revel, *de Castres*; Léon Orhant; Yvonne Orhant, *de Cornillé*; Louis-Joseph-Paul Sailliant, *de Estrées-Saint-Denis*. — 28 NOVEMBRE : Roger Labaros; Juliette Froment; Jean Froment; Madeleine Froment; Camille Arquier; Andrée Castan, *de Decazeville*; Edouard Servais, *de Mons*. — 21 NOVEMBRE : Marie-Elisabeth-Claire Renard, *de Boulogne-sur-Seine*. — 4 DÉCEMBRE : Goustan-Marie-Joseph Le Bayon, *de Morlaix*. — 8 DÉCEMBRE : Jean-Louis-Michel Jeanniard; Emile-Henri Fumeux; Laure-Henriette Fumeux; Jeanne-Marie Fumeux, *de Nuits-Saint-Georges*; Charles-André Barry, *de Vosne-Romanée*; Fernand Leguillochet, *de Boisvion*; Paul Leroux, *de Saint-Michel près Laigle*; Jules Goudy, *de Saint-Laurent de la Cabrerisse*. — 9 DÉCEMBRE : Gabriel Mat, *de Pottes*. — 10 DÉCEMBRE : Lucie-Marie-Léontine-Camille Brestler, *de Nantes*. — 11 DÉCEMBRE : Jean-François Hernio; Louis

Jean-Joseph Bertho; Georges Couillard; Martine Tanguy; Louis Cyprien Gourio, *de Binic*; Jeannine Collet, *de Tours*. — 12 DÉCEMBRE : Charlotte-Antoinette-Marguerite Rabouan; Georges-Auguste Rabouan; Marcelle Joséphine Picard; Henriette-Augustine Erry, *de Brest*; Emile-Desiré Lepourry, *de Marchésieux*. — 15 DÉCEMBRE : Jean de Ligniville; Elisabeth de Ligniville, *de Nancy*; Rose-Marie-Thérèse Thoraval, *de Hintail*.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de janvier, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 3 janvier, messe pour les zélés et bienfaiteurs de l'Archiconfrérie.

NEUVAIN GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 janvier.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, proposée pour la neuvaine et pour le mois de janvier tout entier : LES CATÉCHUMÈNES.

Nous entendons par là ceux qui sont en marche vers la foi, ne croyant jamais eue, et ceux qui tâchent de la recouvrer, l'ayant perdue. Ces deux catégories d'âmes sont dignes d'un égal intérêt.

Or, c'est un fait qu'aujourd'hui il y a, Dieu merci, par le monde, des catéchumènes en foule. Dans le pays de Mission, l'enseignement de la doctrine catholique sollicite l'assentiment libre d'innombrables infidèles.

Les pays civilisés offrent aussi le spectacle consolant d'esprits égarés qui cherchent la lumière, de volontés qui luttent pour briser leurs liens et se donner toutes à Celui qui est Vérité et Vie. En France, beaucoup de penseurs, désabusés d'une vaine philosophie ou frappés de son impuissance à fonder des institutions et des mœurs, demandent à l'Église ce qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs : des dogmes immuables, une morale efficace. En Angleterre, le Protestantisme ne satisfait plus ni ceux qui réfléchissent, ni ceux qui, de bonne foi, ont voulu puiser à cette source la vertu qui fait les saints : le mouvement d'Oxford est loin d'être terminé; s'il serait puéril d'espérer des conversions en masse, il n'est que juste de constater que les abjurations de pasteurs et de savants se multiplient étonnamment de l'autre côté du détroit.

La Chine, qui naît à la civilisation moderne, acclame dans le

catholicisme l'élément social par excellence, sans lequel les réformes ambitionnées seraient un leurre. Une moisson d'âmes mûrit sous les auspices de cette démocratie nouveau-née.

Voilà des exemples d'une imprécision notoire. Mais chacun pourra ouvrir les yeux, se souvenir : il découvrira tout près de soi des hommes, des femmes que la grâce de Dieu sollicite et qui sont malheureux de ne pas croire encore.

Que d'obstacles à surmonter ! Que de sacrifices à faire ! Les objections, mille fois réfutées, qui renaissent ; les liens à briser, les séparations à consommer ! Puis, les mauvais conseillers, les gaffeurs décourageants... Il faut aux catéchumènes, des grâces spéciales. Demandons-les à Dieu, nous qui croyons, pour nos frères qui aspirent à croire. Au berceau de l'Enfant-Dieu, allons implorer pour eux une lumière croissante, une humilité sincère, une bonne volonté constante. Et que saint Michel fasse entendre aux âmes que tourmente l'inquiétude religieuse son cri impérieux : Quis ut Deus !

* * *

INDULGENCES DU MOIS. *Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants ; 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces deux indulgences) ; 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.*

UN MOYNE DE L'ABBAYE DU MONT SAINT MICHEL

Souhaite la bienvenue au Roy François I^{er} (1518) (1)

Voicy Vostre Majesté
Au costé
De ma Muse tant povrette !
Ne fronchez pas les sourcils !

(1) Les Anois du Mont-Saint-Michel avaient organisé de grandes fêtes pour le mois de juillet 1913. On devait voir, en particulier, un cortège historique se dérouler dans le cadre merveilleux du Mont-Saint-Michel. Projet grandiose et qui ne fut pas réalisé ! François I^{er} venu ici en pèlerinage, hésita, sans doute, à renouveler sa visite, en cavalcade ! Pourtant notre moine avait taillé sa plume : il parle la langue de Clément Marot, le poète de François I^{er}. Il a retrouvé le rythme difficile que Ronsard employa le premier (*L'Aubespia*) et dont Belieau fit usage dans sa charmante pièce d'Avril, « *les vieux tours et les mots savoureux du passé* ». C'est tout

Ses habits
Plairont au bon Roy Poète (1).

Elle voudroit gentement,
Un moment,
Sur l'aile de poésie,
Ces chefs-d'œuvre surhumains,
En Vos mains,
Remettre par fantaisie.

Aura-t-elle assez de doigts,
Si je dois
Vous porter chaque merveille ?
Mais aurez-Vous assez d'yeux,
Dis-je mieux (2),
Pour voir beautez sans pareille ?

Icy, Vous n'estes pas seul ;
Vostre aieul,
— Vos aieux, devrois-je dire —
Roys, Roynes, cy-sont venus, (3)
Bienvenus
De Saint Michel, gentil Sire !

Voyez du haut du clocher
Se pencher
Leur ombre de gloire ceincte (4) :
Avec eux, Charles le Grand (5)
Entourant
Loys de mémoire sainte (6).

Donc Vous estes bien chez vous
Parmy nous ;

le Mont-Saint-Michel qu'il présente, avec une grâce légère, au royal visiteur : les gloires patriotiques et caroliennes, les beautés naturelles, les richesses architecturales, et — modestement — les prodigieux artistes, les moines bénédictins.

(1) François I^{er} était grand amateur de vers.

(2) *Dis-je mieux* au lieu de *pour mieux dire*.

(3) La plupart de nos rois vinrent en pèlerinage au Mont-Saint-Michel : Charlemagne, Louis VII, Saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Charles VII, Louis XI.

(4) *De gloire ceincte* pour ceinte de gloire. L'inverson est très fréquente dans la poésie de la Renaissance.

(5) Charlemagne.

(6) Saint Louis.

Vos lys y trouvent chevance (1)
Oncques ne put Pétranger
Ravager
Ce glorieux coin de France !

Aux créneaux de nos ramparts,
Léopards (2)
Usèrent leurs dents et griffes :
Nos cent dix-neuf chevaliers,
Par milliers,
Occirent les escogriffes (3).

Vous saviez ce haut renom,
Et leur nom
Aujourd'hui Vous environne (4) :
Damoiselles, damoiseaux,
Ces vassaux
Sont leur sang, Votre couronne !

Escoutez le Mont puissant,
Bruissant,
Qui murmure et Vous regarde ;
Et sur nos grèves d'argent,
Négligent,
Le flot d'azur qui s'attarde !

Le Mont pour Vous recevoir,
Par devoir,
Met sa fraïse godronnée (5),
Et son manteau de granit
Se garnit (6)
De dentelle festonnée.

(1) *Trouver chevance* en vieux français signifie : trouver fortune, se trouver à l'aise. Ici : *vos lys peuvent s'épanouir à l'aise*.

(2) Le léopard est l'animal héraldique du blason d'Angleterre. On sait que jamais les Anglais n'ont pu réduire le Mont-Saint-Michel. L'article n'est pas exprimé, d'après un usage très fréquent.

(3) Notre moine ne connaît pas l'entente cordiale. Il parle comme les gens de son temps, toujours en garde contre l'ennemi héréditaire.

(4) A la tête, assistant, aux côtés du Roy, toutes les nobles familles du pays : elles portent le nom et gardent le courage des cent dix-neuf, leurs ancêtres !

(5) *Fraïse godronnée*. La fraïse était un collet plissé ou tuyauté qui, par sa forme, avait quelque ressemblance avec la fraïse de veau. Les *godrons* étaient précisément les plis ronds ou tayan. On porta la fraïse au xiv^e siècle.

(6) *Le granit se garnit*, jeu de mots comme on les aimait — jusqu'à l'abus — au temps de Marot et de Ronsard.

Car, à l'abri de ses tours,
Ses atours
Vous gardent mainte surprise.
Pourrez-vous de ce rocher
Détacher (1)
L'âme de beautez éprise ?

Vous verrez dans le moustier,
Tout entier
Paré de riches sculptures,
Chaque frère assez savant
Rescrivant
Les antiques escriptures (2).

Sans connaître les destins
Incertains,
Je dis qu'à pareilles festes
Vous voudrez à l'avenir
Revenir (3),
Roy puissant, comme Vous l'estes (4).

Paul JOURDAN.

Le Journal d'un Pèlerin

(SUITE)

Nous sommes au 13 mai. Déjà ! Et il nous faut quitter la Ville éternelle ! Hier, lorsque Mgr Lancelle adressa aux pèlerins ses recommandations sur la manière de passer saintement les dernières heures à Rome, il y eut dans l'assemblée comme un soubresaut de surprise, un murmure de protestation. Fallait-il songer aux préparatifs du retour ? Dire adieu à tant de choses belles, émouvantes, à peine entrevues et que

(1) *Pourrez-vous détacher l'âme*, au lieu de : *pourrez-vous vous détacher l'âme*. Le pronom est supprimé : pareille suppression était alors très commune.

(2) Est-il permis de prêter à ces vers quelque harmonie imitative et d'y retrouver comme le créissement léger des plumes sur le velin des cartulaires ?

(3) Le souhait fut exaucé. François I^{er} revenait au Mont — au mois de mai 1532 —.

(4) Cette pièce a été couronnée au Concours de poésie organisé par *Les Amis du Mont-Saint-Michel*.

l'on voulait revoir pour en jouir plus longtemps, pour en emporter, du moins, une impression plus vive et plus durable!

Oui, c'était vrai. Le *quidon* marquait : « Mardi 13 mai : départ du train spécial à 7 h. 40 matin. » Et le train spécial démarra en effet, à l'heure dite, parmi les vivats poussés par 500 poitrines à la fois. Les yeux étaient mouillés de larmes. Nous rencontrons la jeune Alsacienne, du compartiment voisin; elle pleure : « Je suis fâchée, dit-elle... oh! mais fâchée tout à fait. Je voulais rester ici! Il paraît que beaucoup sont restés, qui nous rejoindront à Florence. » De fait, il y a plusieurs manquants. Preuve que nous ne fûmes pas les seuls à pratiquer l'école buissonnière. Peut-être fûmes-nous les seuls à la pratiquer si peu. Mais voir Assise, prier au tombeau de saint François, voilà qui dédommage de tous les sacrifices.

A travers la Campagne Romaine, suivant la rive gauche du Tibre, la voie ferrée gagne rapidement les premiers contreforts de l'Apennin. Sous les blés déjà hauts, les paysans qui se livrent au sarclage minutieux des sillons, disparaissent presque. Ça et là, des troupeaux de bœufs maigres paissent l'herbe drue, sous la garde de pâtres en haillons. Le fleuve roule ses eaux jaunâtres vers Rome, dont les dômes, embrumés par ce matin gris, se dessinent encore à l'horizon lointain.

A Orte, la ligne s'engage dans l'étroite vallée de la Nera, dont les flots bleus contrastent heureusement avec ceux du Tibre auxquels ils se mêlent, hélas! sans en changer l'aspect. Narni domine la rivière. Une fabrique de carbure de calcium et une filature de laine y sont actionnées par le surplus des forces motrices que n'utilise pas le grand centre industriel de Terni. Terni, où nous passons, c'est le Creusot de l'Italie. Quatre mille ouvriers y sont employés par la Société des hauts fourneaux, fonderies et aciéries. Canons, boulets, cuirasses sortent de ses ateliers, où 9.000 chevaux dynamiques activent 443 machines. Ces chiffres nous sont fournis par un économiste de valeur, M. Henry Joly. Nous savons au surplus que la Nera et son affluent, le Velino, forment non loin de là les

fameuses chutes *delle Marmore*, les plus belles de l'Europe.

Mais à quoi s'applique notre esprit? N'est-ce pas un crime de dissiper en des observations de cet ordre les parfums d'un pèlerinage? Pourtant il est permis de regarder aux portières, et de s'instruire chemin faisant. C'est pourquoi je saluerai encore l'antique Spolète, dont les quartiers neufs et les établissements industriels s'étendent en bas, autour de la gare,



ÉGLISE DE SAINT-FRANÇOIS.
ALLEGORIE DE LA PAUVRETÉ, PAR GIOTTO.

dominés par la ville haute aux constructions archaïques, aux ruelles obscures coupées de portiques aériens. Bientôt ce sera fini des défilés boisés et des torrents et des cascades. Nous courrons à travers la plaine qui s'étend vers le nord-est au pied de l'Apennin. Voici Trevi, sur un rocher abrupt, et voici Foligno, qui nous rappelle, à nous pèlerins, le nom de la Bienheureuse Angèle, où l'industrie a pris en ces dernières années un développement considérable.

Nous sommes à quelques lieues d'Assise, au cœur même de cette Ombrie, tant vantée, chantée en toutes langues et par

des prosateurs et par des poètes venus des confins les plus opposés de la littérature et de la religion. Qu'a-t-elle donc de si prenant pour conquérir à ce point les âmes ? Ses paysages seraient-ils enchanteurs plus que tous autres ? Ses montagnes, ses forêts, ses rivières, ses plaines auraient-elles une puissance de séduction irrésistible ? Il y aurait outrecoïdance à trancher la question après un rapide voyage dont il est permis d'emporter, tout au plus, une impression fugace.

Or nous avons eu du bonheur à relire ces lignes d'un écrivain qui a vu l'Ombrie sans parti-pris, quoique avec son âme de chrétien fervent : « Très certainement, dit-il, saint François d'Assise a beaucoup plus donné à sa province natale qu'il n'en a reçu. On peut dire, sans ombre de paradoxe, qu'il a embelli la vue même, par les images que son souvenir nous fait mélanger partout aux impressions qu'en reçoivent nos yeux... Si l'imagination des pèlerins de l'art et de la piété revient toujours si pénétrée du charme ombrien, certes le pays y est pour beaucoup ; mais les souvenirs du Séraphique y sont pour bien plus encore (1). »

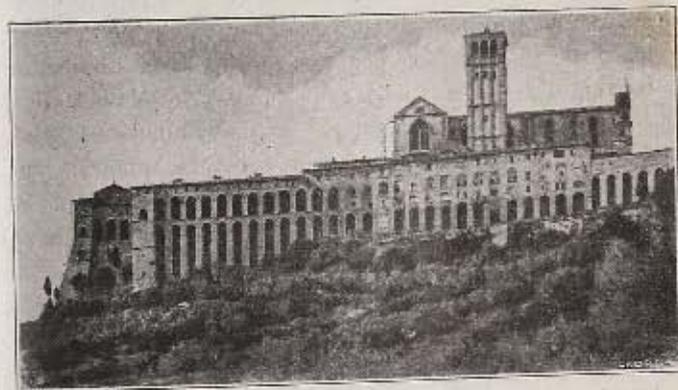
Comme cela nous semble vrai ! Je ne sais s'il est exact que dans toute l'étendue de l'Ombrie on chercherait en vain « une fleur qui ait du parfum » ; ce qui est bien certain c'est que la campagne d'Assise, pour vulgaire qu'elle apparaisse aux yeux, s'anime de tous les souvenirs du « petit pauvre » et se pare des *floretti* qui embaumèrent sa vie et fleurirent sa tombe. On n'échappe pas à leur empire ; la poésie la plus intense s'empare de l'âme et la fait vibrer toute. Nous ne referons pas, certes, des tableaux maintes fois tracés et de main de maître, tout récemment encore par le romancier Johannès Jørgensen. Il nous tarde plutôt de prier aux endroits sanctifiés par le *Saint*.

La cour de la station est remplie de véhicules de tout acabit. En un clin d'œil chacun s'est casé ; deux minutes

(1) HENRY JOLY : *L'Ombrie*. (Correspondant du 25 janvier 1913).

après l'arrêt du train, les chevaux raidissent les traits, dix fois brisés par l'usure et aussi souvent renoués. Je crois bien que tous les cochers de l'Ombrie se sont donné rendez-vous à Assise aujourd'hui. Quels roublards ! Le nôtre voulait nous conduire tout de suite à Assise ; il fallut exiger qu'il nous menât d'abord à Notre-Dame des Anges, conformément au programme.

N'étaient les souvenirs qui s'y rattachent, l'église de la Portioncule vaudrait à peine une visite. Mais songez donc : inclus dans la grande basilique, l'oratoire de saint François attire



Le Couvent de Saint-François. — Vue générale.

d'abord le regard du pèlerin. A côté, voici la chapelle du *Transito*, c'est-à-dire la cellule du saint, où il mourut, où l'on conserve encore son cœur et sa corde ; voici le jardin et la chapelle des roses. Partout les pères franciscains nous guident avec une parfaite bonne grâce.

La visite finie, le défilé recommence entre les champs de culture où le froment verdoie sous les oliviers sombres et les ormes. Devant nous, sur sa colline haute, Assise s'étend : à gauche, le grand couvent de Saint-François, porté sur une double rangée d'arcades impressionnantes ; à droite, la ville aux murs grisâtres et aux toits rouges, d'où émergent les cam-

paniles des églises; dominant la ville, le *Subasio* et la forteresse de *Rocca grande*.

La route monte par des lacets raides jusqu'à la porte de la ville. Lorsque nous arrivons devant l'hôtel *Subasio*, l'heure de midi est passée depuis longtemps. Le repas est servi convenablement. On nous avait dit : « Assise et Lorette sont au-dessous de tout au point de vue confortable. » Nous reparlerons de Lorette. Quant à Assise ce n'est point aussi mal que cela.

De bonne heure les pèlerins se rendent à l'église de Saint-François... aux églises, devrais-je dire, car elles sont trois et c'est la raison pourquoi un prêtre coustanzais, que nous avions le plaisir de rencontrer ce matin en gare de Rome, comparait le couvent d'Assise à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Une vaste cour entourée d'une galerie sert de vestibule à l'église inférieure, basse, trapue, imposante, caveau sombre, pour lequel, écrivait Taine, « je donnerais toutes les églises de Rome. » A la voûte du cœur, Giotto a peint les célèbres allégories de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance et la glorification de saint François. Les murs sont couverts d'autres fresques remarquables. L'ensemble du monument donne l'impression de la force.

En passant par la sacristie, où se trouve un Trésor riche en reliques franciscaines, montons à l'église supérieure. Ici, c'est la grâce et la lumière, l'élégance et le triomphe. Cimabué et Giotto ont décoré le vaisseau gothique de peintures que les artistes ne se lassent pas d'admirer et sur lesquelles Johannès Jørgensen a écrit des pages ravissantes. Par une de ces bizarres anomalies que l'on rencontre à chaque pas en Italie, cette église, où Taine a vu le symbole de « la gloire éblouissante du Paradis », est exécrée, depuis que Garibaldi et sa bande y célébrèrent, dans l'orgie d'un banquet, de faciles et sacrilèges victoires. En bas, quelques rares franciscains, tolérés dans un coin de l'immense couvent, continuent d'offrir le saint sacrifice et d'accueillir les pèlerins. En haut, le désert

... Dans le couvent lui-même, savez-vous ce que le Gouvernement a installé? Une école laïque — oh ! très laïque — pour les fils d'instituteurs. Ses professeurs sont animés du pire esprit et propagent avec succès l'anticléricalisme à Assise et dans toute la province. Nous ne serons donc pas surpris que la municipalité sectaire ait substitué des noms révolutionnaires aux vieux noms de saints et de saintes dans la dénomination



COUVENT DE ST-FRANÇOIS. — L'ÉGLISE BASSE.

des rues et places de la ville. L'action des catholiques et du clergé est impuissante trop souvent à enrayer le progrès du mal dans la contrée. Le morcellement en évêchés minuscules, en éparpillant les ressources et les forces, est peut-être la cause la plus néfaste de cette atrophie des œuvres de défense et de propagande. Pie X, on le sait, essaye d'y remédier dans la mesure compatible avec des usages invétérés. En ce moment même, on bâtit à Assise un séminaire où seront groupés les lévites de plusieurs diocèses. C'est un premier pas vers une réforme indispensable.

Après avoir fait notre dévotion à la crypte, c'est-à-dire au tombeau de saint François, nous dirigeons nos pas vers San-Damiano. Qui ne connaît l'histoire de cette pauvre église de campagne? Réédifiée par saint François, elle fut le théâtre des austérités et des miracles de sainte Claire, dont le couvent était contigu. Elle est située à mi-côte, parmi les champs de blé et les oliviers. Si raide est la pente du chemin qui y mène, que pour nous remorquer au retour un cheval ne suffira pas; une belle vache blanche, sortie comme par enchantement de la métairie voisine, sera attelée devant le cheval. Equipage primitif et d'un pittoresque hilarant?

Les habitants d'Assise et de la contrée à dix lieues à la ronde bénéficient amplement — un peu trop — de la popularité de saint François. La plupart vivent de l'exploitation des pèlerins. A chaque carrefour, aux alentours des églises et des couvents principalement, l'on trouve ces parasites languides qui vous imposent leurs services, écartent les portières, vous montrent un monument qui crève les yeux d'ailleurs; vous poursuivent, vous accrochent, vous exaspèrent par leur boniment et, pour finir, vous tendent la main comme des bateleurs après la parade.

A Saint-Damien, plusieurs de ces êtres sont embusqués. Vous n'avez pas le temps de vous agenouiller, pas le loisir de vous recueillir et de vous laisser bercer par la rêverie. Un bedeau surgit d'une sacristie, un mendiant murmure son refrain, une vieille femme tremblotante roule des yeux effarés. Et pour avoir refusé de prêter l'oreille aux offres du bedeau, et pour avoir accordé un bref «niente» aux quémandeurs, nous faillîmes recevoir... autre chose que de l'eau bénite... des injures à l'italienne.

Le cocher, lui, se contenta de faire payer grassement le service rendu par la vache blanche. Nous pensâmes que le tableau valait bien la surenchère et payâmes de bon cœur. Mais quels délicieux pèlerinages l'on ferait aux sanctuaires

d'Italie, n'étaient les parasites qui sucent l'innocent pèlerin! Nous prolongeâmes davantage la station à la crypte de Sainte Claire. Minutes émouvantes, j'en conviens. Derrière une grille,



COUVENT DE SAINT-FRANÇOIS. — L'ÉGLISE HAUTE.

la glorieuse fondatrice des Clarisses apparaît étendue sur un lit richement paré. Une majesté céleste rayonne sur son visage, dont les traits miraculeusement conservés reflètent le bonheur des élus. Heureuses les épouses du Christ qui passent leur vie dans le rayonnement de cette tombe, ou plutôt de ce trône, sur lequel triomphent la Pauvreté, la Pureté et la Pénitence. Il doit faire bon se sanctifier ici.

Hélas ! l'église, aux contreforts curieux, qui couronne la crypte de Sainte-Claire, n'est plus qu'une sorte de halle ou salle de pas perdue, dans laquelle on se promène en causant, la tête couverte, sans le moindre signe de respect.

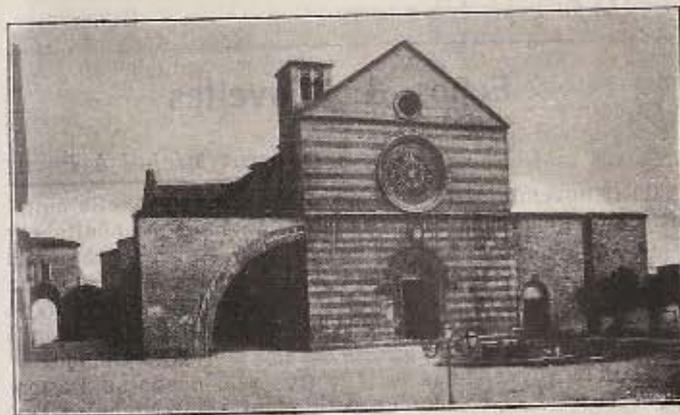
* * *

Les Pèlerins français circulent en ville au gré de leurs inspirations. La cathédrale, l'église Saint-Pierre, tout ce qui ent un rapport, si lointain, si problématique soit-il, avec le saint d'Assise, reçoit leur visite. Puis l'assemblée se retrouve au grand complet pour entendre M. Langlois, qui fait le panégyrique de la pauvreté. Le sujet ne pouvait être mieux choisi : il fut traité avec une éloquence forte et pénétrante. Au salut qui suivit, la *Schola* du pèlerinage se distingua dans l'exécution des chants liturgiques. Mais le moment le meilleur peut-être, fut celui où de toutes les poitrines s'éleva le cantique français : « O Marie, ô Mère chérie ! » Que voulez-vous ? On a beau être catholique, on ne cesse pas d'être Français. Le patriotisme s'avive au contraire de toute l'énergie de la foi religieuse. Eh bien ! le cantique français chanté dans cette église basse et de structure puissante, que le soleil déclinant éclairait faiblement, produisait une impression indicible. Était-ce de la fierté, de la joie, de l'espérance ? Oui, sans doute. Mais que de mélancolie, de douleur contenue, réelle et profonde cependant, que d'angoisse même, passèrent dans ces strophes !

L'évocation du passé, si doux, si poétique, si saint, si glorieux ; la vue des ruines présentes, des défections, des vilénies, des vulgarités que l'on touche ici, que l'on voit et qui pèsent sur vous de tout leur faix, soulèvent dans l'âme un tumulte

de pensées et d'émotions qui est une véritable torture. Il faut — on le sent —, s'élever au-dessus des contingences humaines et des bassesses des puissants du jour. Or de ce milieu même se fait entendre la réponse consolante : le tombeau d'un saint a reçu les promesses de la vie éternelle. Sa gloire demeure, parmi les scories, lumineux et bienfaisant.

Qu'il faisait bon méditer à cela et beaucoup d'autres choses, sur la terrasse de l'hôtel Subasio, d'où l'on domine la plaine,



ASSISE. — L'ÉGLISE DE SAINTE-CLAIRE.

en ayant à sa droite la masse du couvent, devant soi la Portioncule et au-delà, bien au-delà, Pérouse, capitale actuelle de l'Ombrie ! Le soleil allait toucher l'horizon ; bientôt il disparut, laissant derrière lui de larges traînées de pourpre. Dans la plupart des groupes de pèlerins, on faisait silence. C'est à peine si le murmure de quelques voix était perceptible. On eût dit que l'Ombrie était une immense église, dans laquelle des âmes recueillies, invisibles, priaient.

La descente à la gare s'effectua vers 9 heures, par un beau clair d'étoiles. A la sortie de la ville, les cochers se disputèrent bruyamment, longuement avec les agents du fisc — j'imagine — à moins que ce ne fût avec un de leurs *managers*. Le

mot *coupons* revenait sans cesse sur leurs lèvres ; par quoi seulement nous fûmes autorisés à penser qu'il s'agissait de nous et de nos coupons de voiture.

Le *speciale* nous attendait en gare. A 10 heures il s'ébranla. On récitait la prière dans tous les compartiments. Puis, après maints habillages, chacun s'endormit comme il put, en rêvant de saint François, de sainte Claire, de cochers braillards et de paysages enchanteurs. De tout le pèlerinage c'était la première nuit passée en chemin de fer.

(La fin au prochain numéro.)

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Saint Michel à Paris.

Le 19 novembre, la première pierre de la nouvelle église de Saint-Michel, à Paris, a été solennellement bénite par Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, ancien curé de la paroisse. Les travaux de fondation, commencés le 31 mars dernier, sont maintenant complètement terminés. Il a fallu creuser quatre-vingt-neuf puits, dont la plupart ont jusqu'à douze, quatorze et même quinze et seize mètres de profondeur. « Vous le voyez, nous écrit le très zélé chanoine Baston, pour la solidité, ce sera un petit Mont-Saint-Michel. » Que Dieu, grâce à l'intercession de la Très Sainte Vierge, Reine des Anges, et de Monseigneur saint Michel, soutienne le très zélé curé au milieu des difficultés de l'heure présente et lui donne la grande joie de mener à bonne fin l'œuvre commencée !

A Courçon d'Aunis.

Le 16 novembre, au milieu d'une affluence considérable, été inaugurée une superbe statue de saint Michel, par Vermare, dans la gentille église de Saint-Martin, paroisse de Courçon, au diocèse de La Rochelle. Cette église, qui appartient au comte Murat de Gaalon, est la première ouverte au culte sous le régime de la Séparation (avril 1907), par le doyen de Courçon, M. l'abbé Bonfils. M. le curé du Gué d'Alleré, après avoir prêché la confiance à saint Michel, bénit la statue. Un chœur de chanteuses fit entendre divers cantiques en l'honneur de l'Archange, entre autres, le *Quis ut Deus* et la nouvelle cantate de Louis Tiercelin : *La France à Saint Michel*.

Un prix de vertu.

Nous avons éprouvé une grande joie en trouvant sur le palmarès des Prix de Vertu, décernés récemment par l'Académie Française, le nom d'une zélatrice de saint Michel. M^{lle} Augustine Bertho, de Binic (Côtes-du-Nord) s'est vu décerner un prix de la valeur de trois cents francs (Prix Pelletier, de Lamballe).

Comme nous nous étions empressés d'offrir à M^{lle} Bertho nos félicitations, nous en avons reçu la lettre suivante que nous publions, pour la plus grande gloire de saint Michel : « Je viens vous remercier de la délicate attention que vous avez eue de m'offrir vos félicitations pour un prix de vertu de trois cents francs que l'Académie vient de me donner pour dévouement près des malades et quelques autres œuvres. Je dois tout particulièrement ma reconnaissance au grand Archange saint Michel. C'est lui qui m'a donné la force et le courage dans les combats de cette vie si pénible parfois. Toujours je me suis adressée à saint Michel et depuis le 3 juin 1893 que j'ai été agréée par le Conseil de l'Œuvre comme zélatrice, j'ai travaillé à faire connaître cette dévotion. J'en suis bien heureuse. Je vous envoie les honoraires de deux messes, une d'action de grâces à saint Michel qui m'a fait obtenir le prix de vertu, l'autre pour mes parents défunts et pour les parents défunts des bienfaiteurs de l'Académie Française. »

A lire cette lettre, on aura — comme nous l'avons eue nous-mêmes — la sensation que M. René Bazin avait raison lorsque, sous la Coupole, le jeudi 27 novembre, aux applaudissements de l'assemblée, il saluait à travers chacune des héroïnes, récompensées par l'Académie, « une image, nette ou effacée, toujours reconnaissable, celle du Maître qui apporta à la terre la charité, de l'Ami des pauvres, du Consolateur des souffrants, de Celui qui a passé en faisant le bien : Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

La Mare aux Canards

PROPOS DE PRESSE

J'AVAIS résolu d'être aimable, pour le nouvel an. Je fredonnais la jolie villanelle de Rosemonde Gérard (M^{me} Edmond Rostand) la villanelle des petits canards :

*Ils vont, les petits canards,
Tout au bord de la rivière,
Comme de bons campagnards.*

*Barboteurs et frétillards,
Heureux de troubler l'eau claire,
Ils vont, les petits canards.*

Oublieux de chasses meurtrières, je m'étais assis au bord de la mare, et je rêvais, en regardant les petits canards...

*Ils semblent un peu jobards,
Mais ils sont à leur affaire
Comme de bons campagnards.*

lorsqu'une ombre surgit à mes côtés. La voix rude me fit tressaillir :

— Allons, je vous félicite. Vous avez bien commencé la chasse !

— Je ne comprends pas !

— Je me comprends parfaitement et, de nouveau, je vous félicite. Continuez d'abattre les canards !

— Merci, mais que voulez-vous dire ?

— Tenez, je vous en apporte un superbe, gras, dodu, parfaitement à point. C'est un beau coup de fusil ! nous allons le déguster ensemble...

Alors, cessant de parler par énigmes, mon redoutable ami me confia cet extraordinaire projet qui, s'il finissait d'être un rêve, serait une révétable aventure : une *villa Médicis au Mont-Saint-Michel*. Il me lut des bouts de journaux qu'il persistait à nommer, avec impertinence, « vos bons petits canards. »

« Ce n'est point certes une concurrence à l'Académie de France à Rome.

Non, il s'agit seulement de créer une sorte de haute école d'art décoratif s'inspirant de la technique admirable et trop ignorée des grands artistes du moyen âge.

Nos architectes, nos décorateurs hésitent souvent entre les divers styles d'autrefois. Un enseignement prenant sa source aux origines mêmes de l'art français a paru nécessaire, et le projet a été conçu par M. Paul Gout, architecte du Mont-Saint-Michel, de créer un « Prix de France », permettant à des lauréats de s'imprégner pendant une ou plusieurs années de cet art.

L'abbaye même du Mont-Saint-Michel serait la *villa Médicis* de ces nouveaux pensionnaires.

M.M. Barthou et Léon Bérard suivent avec une bienveillante

attention les études que l'on poursuit en vue de cette fondation si intéressante (1). »

A mesure qu'il avançait, les mois se précipitaient, sa voix s'enflait, montait, le visage se contractait. Quand il eut fini, il éclata :

« Et voilà la leçon que tous vos canards ont caquetée depuis plus d'un mois ! Ils l'ont répétée l'un après l'autre, mot pour mot, sans hésiter, sans discuter, sans essayer de se rendre compte (2), pauvres naïfs qui, sous prétexte de faire revivre nos merveilles mortes, travaillent à les aménager, c'est-à-dire à les enlaidir !

— Vous êtes sévère !

— Pas assez ! J'aime les artistes, mais je ne les vois pas, à l'école, dans l'abbaye, au Mont-Saint-Michel !

— Des moines de l'art !

— Le bel ordre, vraiment, et que je voudrais connaître son fondateur ! Tenez, le mieux qu'on puisse dire, c'est qu'il s'agit d'une fantaisie imaginée par un cerveau original !

— Pourtant ! On vous donne des noms : M. l'Architecte en chef aurait pris, dit-on, la tête du mouvement !

— Lui ? Je ne le croirai jamais ! et il dut, au contraire, rester chahi, en se réveillant, à son insu, à bord de cette galère !

— Donc, vous ne croyez pas à ce projet ?

— Pas le moins du monde. Ma consolation, c'est qu'il n'est pas sérieux. L'idée me semble trop élevée, pour n'être pas en l'air !

(1) Le *Figaro* (14 novembre 1913). Nombre de journaux reproduisirent cet article : *La Gazette de France*, les *Nouvelles*, *l'Univers* et *le Monde*, la *Patrie*, le *Journal des Arts*, les journaux de la *Munche* et *Saint-Lô*, de *Bayeux*, etc.

(2) Seule l'*Action Française* prit la peine de réfléchir et de contrôler. Le 16 novembre, elle enregistrait la nouvelle et ajoutait aussitôt :

« Ce projet montre de grandes illusions. La beauté du Mont-Saint-Michel a mis un bandeau sur les yeux de M. Gout. On se demande ce que les artistes trouveront à étudier là-bas, qu'ils n'aient en plus grande abondance à Paris. A Rome, ils ont les chambres du Vatican, la Sixtine, Bramante, le Bernin, Vignole, l'Antique. Au surplus, les effets sont faciles à prévoir. Les pensionnaires toucheront leur pension, iront à la pêche, croqueront les types des environs et feront des aquarelles romantiques du Mont vu au soleil couchant. Sur le papier et en projet, cela s'appelle un enseignement prenant sa source aux origines mêmes de l'art français. » Le prix serait nommé « Prix de France ». C'est le *Figaro* qui nous l'annonce.

« Espérons que M. Bérard sentira le ridicule solide de cette invention. » Hélas, M. Bérard a cessé, comme M. Barthou, de suivre avec intérêt ce projet et bien d'autres. D'ailleurs l'Auranchien qui protesta, de son côté, se refuse à voir en tout cela, une idée de M. P. Gout. Nous aussi.

— Cependant, si elle prenait corps, si l'on cherchait les voies et moyens. »

— Le plus grand des malheurs ! Toutes les mutilations, toutes les adaptations, toutes les profanations seraient à craindre ! Ombres des grands moines, gémissiez de nouveau sur votre abbaye de rêve redevenue prison !

— Hé ! votre air tragique m'amuse !

— Je m'exalte, mais je ne ris pas. Car il faut raisonner pour ceux qui n'y pensent guère. On nous parle de *Villa Médicis* et d'*École d'art gothique*. Elle aura donc des écoliers, cette école, et des pensionnaires, cette villa ! C'est assez naturel ! Alors, je demande où et comment on logera ces respectables écoliers et ces sages pensionnaires !

— Difficile problème ! Eh ! dans l'Abbaye !

— Tout doux, petit ! Je vous attends là. Vous le croyez ; au *xx^e* siècle, âge du confortable raffiné, des artistes s'enfermeront des semaines et des mois dans votre splendide mais glacial monastère ! Poète et rêveur, vous songez aux moines,

— les premiers, les sérieux ! — et vous suivez leur silhouette méditative glissant parmi la forêt des colonnettes gracieuses ! Envoyez donc vos moines de l'art faire un tour de cloître pour se dégourdir les pieds ! « Bigre ! on grelotte ici ! Allons, désignons-nous à la dépense : le chauffage central s'impose !

— Pourquoi non ?

Il haussa les épaules avec un dédain ! il continua :

— Il faudra supprimer les courants d'air, arrêter le soleil, ce grand gêneur, trouver, pour ces Messieurs, chambre à coucher, salle à manger, fumoir, salle de bains, salon et peut-être atelier !... Pardonnez-moi, je devrais dire : dortoir, réfectoire, cloître ! J'oubliais que ces Messieurs sont au convent : puissent-ils s'en souvenir mieux ! Bref, quand on aura bouché les baies trop « béantes », condamné les portes trop « ventueuses », doté chaque fenêtre de brise-bise et doubles rideaux et, à l'extérieur, de solides persiennes — par *XIII^e* ou à peu près — quand on aura sectionné les salles pour y loger les pensionnaires, je ne demande pas quelles salles, cela mérite examen, je ne demande pas de quel style cet ameublement — du style gothique sans doute ! — et d'ailleurs, peu importe, car les visiteurs ne seront plus admis à visiter ; je ne demande même pas à quel prix l'argent de la princesse est inépuisable ! Je voudrais seulement savoir ce que sera l'Abbaye, et si les vieux maîtres la reconnaîtraient ainsi maquillée, calfeutrée, défigurée, déshonorée ! Je pourrais poser une question beaucoup plus embarrassante : Voyous, tout est prêt, meublé, ciré, chauffé ; mais où sont les artistes ? — Les artistes, Monsieur

(c'est un vieux gardien des Beaux-Arts qui me répond) ils ne sont pas venus ! Ou plutôt, je me trompe, ils étaient trois. Le premier se mit résolument au travail. Il resta huit jours. Puis il dit : J'ai maintenant le Mont dans l'œil et dans le nez ! Avec de doctes ouvrages, mes croquis et mes plans, rien ne me manque. Il n'y a pas d'art *Michelin*, mais seulement, au Mont-Saint-Michel, une efflorescence gigantesque de l'art roman et de l'art gothique. C'est un ensemble unique au monde, réalisé en des conditions extraordinaires, sur un plan prodigieux d'audace et de splendeur. Il faut le connaître et l'admirer. Mais on trouve ailleurs, morceau par morceau, les mêmes richesses, et plus nombreuses et plus variées et plus abordables ! Adieu, Mont-Saint-Michel, beauté sévère, solitaire et froide ! Je reviendrai avec les hirondelles !... Le second ! Monsieur, un véritable ermite, silencieux, toujours seul ! Il contemplait pendant des heures les rudes voûtes romanes de la nef, marchait sous le cloître, interminablement. Il lisait Huysmans et parlait sans cesse des bénédictins. Je l'entendais dire : Ah ! les incomparables artistes ! Que sommes-nous auprès d'eux ? Rien ! Leur foi soutenait leur effort, exaltait leur rêve, guidait leur ciseau !... Il partit, un matin, sans mot dire. Eh bien ! on ne me tirera pas de la tête qu'il s'est fait moine ! — « Mais le troisième ? » — « Quant au troisième, voyez-vous ces pêcheurs qui reviennent là-bas, au milieu des sables ? Écoutez : de cette plate-forme, on les entend. Distinguez-vous une grosse voix ? C'est votre homme ! Il fait la pêche au saumon pour se distraire. Mais il ne va pas toujours aussi loin. Quand le temps est doux, on le rencontre sur la digue, au soleil couchant. Il peint de jolies aquarelles...

— Je vous laisse dire, mon cher. Votre verve ne tarit pas. Vous imaginez des artistes vraiment artistes. Vous questionnez et vous répondez avec un à-propos ! A mon tour, puis-je savoir...

— Parle sans l'émouvoir ! C'est du Corneille.

— Si vous combattez avec une telle tougue l'idée d'une *Villa Médicis*, c'est que vous avez votre idée à vous, arrêtée, indéracinable ?

— Parfaitement !

— Laquelle donc ?

— Voici ! Rien de plus simple. Le Mont a été bâti par des moines, pour des moines ! Qu'on le rende aux moines ! Seuls, ils lui restitueront sa véritable vie, avec ses véritables atours, sans oripeaux et sans masques. Par eux seuls, tout peut revivre : la basilique aérienne d'abord qui est bien, si je ne me trompe, une église, qui fut faite pour servir d'église, et

non pas seulement pour présenter, côte à côte, deux spécimens magnifiques de roman et de gothique flamboyant; l'église qui demeurera un vaisseau de pierre admirable et froid, tant que ses voûtes ne frémiront pas au chant des hymnes liturgiques; l'église, où l'on se tait naturellement, où, d'instinct, chacun met chapeau bas, dès le seuil, en pensant au Bon Dieu qui, malheureusement, n'est plus là; et tout à côté, animé et joyeux, le cloître dont les moines peuplent la claire élégance, et le réfectoire accueillant et simple, et la salle des chevaliers, salle du chapitre et scriptorium, où se continueront, — par les jeunes frères des grands copistes, enlumineurs et imagiers, — les travaux d'art et d'érudition!

Fervet opus, redolentque thymis fragrantia mella!

Oh! le petit cri rapide des plumes sur le vélin! Oh! le cliquement sourd des in-folio dont s'abattent en bloc les feuillets!...

Hélas, nous ne connaissons plus ni cette ruche, ni ce miel là! Où sont les « gentes avettes ».

Mais où sont les neiges d'antan?

D'un mot, je conclus: ou les moines, ou personne. Que la basilique soit église, et que l'abbaye soit monastère! Qu'on fasse, complètement, la reconstitution historique, la seule vraie, la seule durable! Sinon, j'aime mieux rien. Tout le reste serait fantaisie, contre-sens provisoire et, Dieu merci, bientôt corrigé! Adieu et merci d'avoir supporté l'effort de ma colère. Vous m'avez soulagé en m'écoulant.

Il s'éloigna. Voilà une visite qui compte et que je n'oublierai pas! Et notre *visite au Musée!* Il est trop tard aujourd'hui. Ajournons-nous, comme nos honorables des deux Chambres!

DES ISLES.

Mon Carnet bleu

9 novembre. — La Dédicace des Églises que nous célébrons aujourd'hui nous reporte — non sans mélancolie — au temps où la Basilique consacrée retentissait des chants liturgiques, où sous les arceaux du chœur montait en volutes bleutées la fumée des encensoirs. Seigneur, reprendrez-vous possession de votre temple, et les hommes comprendront-ils jamais que de ces pierres vives vous êtes, ô Dieu créateur, l'âme et la beauté?

10 novembre. — Le hasard est un grand maître. Il vient de me révéler une coquille navrante, échouée dans les derniers

feuillets du *Carnet bleu*. J'avais écrit à la date du 25 septembre: « Ils (les pèlerins flamands) étaient passés à Rouen et à Lisieux. » Lisez maintenant. Les typographes ont transformé Lisieux en Lorient. Les chers Flamands ont dû se frotter les yeux et se tâter le front en apprenant qu'ils étaient passés par Lorient. Je leur fais mes excuses et leur demande d'accorder à cette distraction la faveur d'un sourire; car, j'imagine, la faute n'a pas eu de conséquences fâcheuses.

11 novembre. — Nous eûmes du carillon la nuit dernière: beaucoup d'éclairs et quelques coups de tonnerre. Intéressant toujours.

12 novembre. — Un écrivain raille spirituellement ceux que l'on pourrait appeler les *toques* du tourisme, qui vont jusqu'à réclamer la reconstitution permanente du passé dans les sites célèbres et les monuments illustres. « Pourquoi alors, ajoutez-il, si l'on adopte ce principe, ne pas faire endosser une armure aux gardiens du château de Chinon et du Mont-Saint-Michel? » Assurément. Cependant que l'on veuille bien préciser d'abord quelle époque on entend reconstituer? De Childébert à la Révolution, combien furent divers les costumes et les mœurs! Cette considération seule suffit à démontrer la folie de certains cerveaux. Il y aurait bien une solution simple et dont on se contenterait sans trop de difficulté... celle qui consisterait à replacer les moines dans leur cadre. Mais que dis-je, ô petit père Combes!

13 novembre. — La mer est démontée; la foudre éclate et l'eau gicle sur le granit. Puis le soleil rayonne entre deux nuages!

14 novembre. — Les vertus familiales ne sont pas disparues de la surface du globe. Pour s'en convaincre il suffit souvent d'ouvrir les yeux. Ainsi ce soir, comme la pluie menaçait — toujours — un monsieur, grisonnant et bedonnant, descendait de l'Abbaye, courait à l'hôtel, puis remontait muni de trois *riflards*. Le malheureux suait, soufflait; mais rien ne le retenait dans sa marche au devoir. L'instant d'après, sous une averse épouvantable, il arpentait les remparts. Alors il était flanqué de deux vieilles dames, transies, chevrotantes. O dévouement!

16 novembre. — « M. l'Abbé, c'est un soldat de trente-cinq ans qui demande l'autorisation de célébrer la sainte messe. Voici mon *celebret*. — Comment donc? — Ah! si, si! Voyez mes papiers. On ne sait jamais... C'est le règlement. — Non, merci! Mais comment diantre êtes-vous au Mont-Saint-Michel ce matin? — Eh bien! voilà! je suis curé dans le Blesois et je fais à cette heure une période de neuf jours à Paris.

J'ai passé ma semaine à la caserne. On ne m'a rien commandé... mais pas un mouvement ! Alors je suis resté bien tranquille, assis sur ma paille ; j'ai lu mon bréviaire, j'ai étudié un peu. Puis je me suis dit : demande une permission pour le Mont-Saint-Michel. C'est une bonne occasion. Et voilà ! » Le confrère que j'avais devant moi disait ces choses simplement. Sa capote fripée, trouée, lui donnait un air de misère, comme qui dirait d'un combattant après l'engagement. Il célébra la messe et repartit après avoir fait son pèlerinage et visité l'Abbaye.

17 novembre. — Nous avons commencé hier au soir la neuvaine funèbre pour nos amis défunts. Les paroissiens prennent part à nos prières avec un empressement touchant.

19 novembre. — C'est toujours la même histoire : si un curé récite sa prière ou s'adonne à la lecture, on dit : « C'est un fainéant ! » S'il manie la pelle, la pioche, le sécateur ou le tournevis, on dit : « Il cumule ! » Ainsi, pour m'avoir aperçu en haut d'une échelle, deux camelots, vendeurs du *Matin* et du *Journal*, étaient scandalisés. « Dis donc, tu vois : on cumule par ici ! » Les pauvres gens !

20 novembre. — Est-ce que les sables montent ? Ou bien descendent-ils ? Avec une inlassable persévérance l'administration des Ponts et Chaussées arpente, mire et nivelle. Dire qu'il y a des gens assez naïfs pour croire que la digue est coupée. « A propos ! comment parvient-on au Mont-Saint-Michel, maintenant ? La digue est coupée, n'est-ce pas ? — Ah ! bah ! vous me l'apprenez. — Mais, c'est voté !... Oui, mais... on n'a pas fini le nivelage. »

21 novembre. — Le Mont-Saint-Michel s'honore de posséder un syndicat d'initiative. Or, singularité notoire, ce syndicat entend exercer son initiative. Une excellente occasion s'étant présentée, le syndicat l'a saisie d'aveugle. Figurez-vous que le train 31 — le seul train de l'après-midi pour le Mont-Saint-Michel — quittait la gare de Pontorson exactement 10 minutes avant l'arrivée en cette même gare de l'express de Paris à Saint-Malo. C'était intolérable. On le fit bien voir. Une pétition est adressée par les membres du syndicat à l'administration des Tramways normands. Quel sort lui est réservé ?

22 novembre. — Nuit orageuse : tempête et giboulées. Aujourd'hui la température est plutôt froide, sans exagération cependant. Un petit vent d'Est persiste, qui nous maintient dans une bonne moyenne.

25 novembre. — Par beau temps, des réservistes lourds et mal habillés se distraient des occupations accablantes de la

« période » en visitant le monument et en humant à pleins poumons l'air salin de la baie. — Nous avons célébré le service pour les morts spoliés en vertu de la Séparation. Pauvres défunts ! Ils étaient trois fondateurs qui avaient voulu des messes en l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel. On les a dépouillés. Une seule fondation a été restituée.

24 novembre. — Je vous présente un poète errant et incompris, qui fait des vers excellents — il le dit — et dont les maîtres du Parnasse ont loué les productions. Farouchement catholique d'ailleurs et ne travaillant que pour la gloire... il vous demande une obole pour l'aider à vivre. Ce genre était inconnu jusqu'ici au Mont-Saint-Michel. Tout arrive.

25 novembre. — Les horizons sont gris ; la mélancolie envahit choses et gens. Pourtant, voici un groupe de voyageurs qui semblent y échapper. Ils bavardent, ils rient, ils chantent. Dans l'universelle langueur cette vie contraste douloureusement. On n'aime guère ces heurts violents.

26 novembre. — Les journaux racontent qu'une troupe de cabotins anglais est débarquée à Cherbourg. Ceci n'a rien que de très ordinaire. Le vapeur qui les porta s'appelle d'un nom symbolique : *Utopia*. C'est déjà mieux. Ces messieurs et dames auraient l'intention de simuler un naufrage au large de nos côtes. Rien ne manquerait pour donner à la scène du vrai et du piquant : canots mis à la mer, chavirements, sauvetages, etc. Et pourquoi tout cela ? Pour établir des films d'art. Mais on nous commençons d'être vraiment intéressés, c'est lorsque la Presse nous annonce que ces messieurs et dames se proposent de venir « opérer » sur nos grèves : des chevaliers lutteraient de vitesse avec la marée montante ; des chars s'embourberaient, des hommes s'enliseraient, etc... Attendons-nous à vivre des heures émouvantes...

27 novembre. — Une grosse, très grosse nouvelle : depuis huit jours, des wagons à couloir circulent sur la ligne de Lison à Lamballe. Cette innovation a causé parmi les voyageurs une surprise telle que personne n'osait d'abord occuper ces luxueuses voitures. Chacun se disait : « Ce n'est pas possible que ces wagons soient pour nous. Pour sûr, ils ne font pas partie du train et resteront en gare. A moins qu'ils ne soient réservés à quelque ministre en tournée ? » L'éloquence si persuasive du personnel de l'Etat n'a pu vaincre la défiance des voyageurs, — des Normands surtout. Il n'a fallu rien moins qu'une note officielle dans les journaux pour former l'opinion (1).

(1) Je m'empresse d'ajouter que seuls les trains 307... — au fait, lesquels ? — certains trains comportent des voitures de toutes classes à couloirs. Quant aux autres, ils comportent toujours et plus que jamais des *baladeuses*, ouvertes à tous les vents et rembourrées avec des noyaux de pêche.

29 novembre. — Les douaniers sont sur pied dès 4 heures du matin. Qu'y a-t-il donc ? Des contrebandiers oseraient-ils affronter les mousquets et les sabres ? Non, ce gibier-là est inconnu en nos parages. Il s'agit tout simplement de dire adieu au batelet de Beauvoir, dont l'administration des douanes vient d'édicter la suppression. La péniche de Granville est venue avec la marée pour remorquer l'embarcation. Le capitaine en personne commandait les opérations. Eh bien ! croyez-moi si vous voulez : ce menu incident me navre ! Pontorson était port de mer ; on l'a déclassé, naguère, et forcément. Le Mont-Saint-Michel avait un phare : déclassé par le fait même. Beauvoir avait son bateau des douanes : supprimé aujourd'hui. Cela prouverait donc que nous nous enterrons, petit à petit mais sûrement.

30 novembre. Il crachine fort. De jolis effets de nuages se produisent sur le mont, dont la cime et la base demeurent visibles, en pleine lumière, tandis que les logis abbatiaux et le rocher qui les porte disparaissent dans la buée épaisse. Une famille gravit les degrés du rempart. Un grand jeune homme, léste comme une gazelle, atteint le sommet en une douzaine d'enjambées, puis triomphant se retourne : « Maman, maman, du courage ! Ferme la bouche et tire la langue, comme ça tu ne seras pas essoufflée du tout. » La discrétion, seule, m'empêcha de regarder si « maman » se prêtait à l'innocent manège.

1^{er} décembre. — Une brume légère enveloppait la baie, à l'heure où le soleil devait se lever. La température, très clémente, donne l'illusion du printemps.

3 décembre. — Hier il faisait très beau. Aujourd'hui c'est passable. De rares voyageurs s'aventurent encore chez nous. Que n'est-on convaincu que la saison la plus propice à l'étude méditée et fructueuse du site et du monument, est précisément celle où l'on peut s'isoler de la foule et rêver à son aise sous les arceaux des salles gothiques ?

4 décembre. — La tempête s'éleva soudain hier au soir. Les bourrasques se succédèrent à de courts intervalles, toute la nuit durant. Depuis ce matin nous bénéficions de magnifiques ondées, fraîches et violentes. Après midi la grêle s'abat, la foudre éclate. Saint Michel reçoit, sans broncher, des décharges terribles. Un coup fut particulièrement sinistre. On eût dit le dernier son d'une cloche fêlée. La mer soulève ses vagues qui bruissent au loin, par-delà Tombelaine.

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

DÉCEMBRE 1913

Basses-Alpes. — Profonde gratitude d'une associée que j'avais recommandée à vos prières, et reconnaissance personnelle pour l'intervention si évidente de la Très Sainte Vierge et de saint Michel dans une affaire temporelle très grave terminée à notre satisfaction. Ci-joint un franc pour vos œuvres, en action de grâces.
C. P., *sélatrice*.

Ardennes. — En action de grâces pour le succès de notre fillette à son examen, je vous prie de dire le plus tôt possible une messe à saint Michel pour les défunts de nos familles.
M. P. S.

Aude. — Action de grâces aux glorieux Archanges saint Michel et saint Raphaël. Ci-joint un mandat-poste de 10 francs pour les honoraires de quatre messes, en faveur des âmes du Purgatoire de ma famille.
V. S.

Charente-Inférieure. — Action de grâces à saint Michel, pour le remerciement de sa protection.
R. P.

Cher. — Grâce à l'intervention de saint Michel et de vos bonnes prières, mon fils aimé a été reçu à son examen ; si mon second fils est reçu, je ferai mettre un ex-voto.
C. S. R. ex P.

Côte-d'Or. — Ci-joint 5 francs pour la célébration de deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, par qui nous avons obtenu deux faveurs très appréciables.
M. D.

Finistère. — Veuillez remercier saint Michel pour sa protection signalée envers mon neveu et sa petite famille.
M. Q., *sélatrice*.

Hérault. — Reconnaissance à saint Michel pour sa visible protection.
M. D.

Loire-Inférieure. — Je vous prie de célébrer trois messes à l'autel de saint Michel pour remercier saint Michel des grâces obtenues et pour demander une guérison.
M. T.

Action de grâces et reconnaissance à saint Michel pour le succès de mes examens.
Y. P.

Manche. — Une messe en l'honneur de saint Michel applicable aux âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
A. M.

3 francs pour une messe d'action de grâces pour des examens très bien réussis par deux jeunes gens.
C. L.

Oise. — Merci à saint Michel pour l'heureuse naissance de P. D., née le 22 juillet 1913, que je vous prie de consacrer à saint Michel et à N.-D. des Anges.
V^{re} E. B., *sélatrice*.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint un mandat-poste de 25 francs pour une grande grâce obtenue par l'intercession de saint Michel.
M. L.

Ci-joint 5 francs pour une nouvelle faveur obtenue.
M. L.

Seine-Inférieure. — Je vous prie de dire une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier de son intercession près de Dieu. L. D.

Guadeloupe. — Une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue. M. G., *zélatrice*.

JANVIER 1914

Aude. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue. J. T.

Calvados. — Je vous envoie ma petite offrande mensuelle de 5 francs, en vous priant de célébrer la sainte Messe en l'honneur de N.-D. des Anges et de saint Michel pour les remercier du secours qu'ils ont daigné m'accorder. A. L. D.

Côte-d'Or. — Veuillez célébrer deux messes pour grâces obtenues. L. M. D.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint 5 francs pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. A. H.

Ayant été exaucée pour une grâce demandée à saint Michel, je vous envoie ce mandat pour deux messes d'action de grâces, une en l'honneur de N.-D. des Anges et une en l'honneur de saint Michel. D. C.

Une messe d'action de grâces pour la guérison complète d'un enfant. A. P., *zélatrice*.

Maine-et-Loire. — Remerciement à saint Michel qui travaille avec moi à la conversion d'une personne qui m'est bien chère. M. D.

Manche. — Veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel. M^{me} B.

Morbihan. — Ci-joint un mandat de 5 francs pour célébrer deux messes d'action de grâces, en reconnaissance des succès obtenus par mon fils et ma fille à leurs examens. *Vierge de la V.*

Nord. — Prière de faire dire deux messes en l'honneur de saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue. *Anonyme*.

Reconnaissance à saint Michel de la part de M^{me} D. E. N., *zélatrice*.

Ci-joint les honoraires de trois messes en action de grâces à saint Michel. M^{me} A. D.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint un mandat de 5 francs pour deux messes en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une nouvelle faveur obtenue. M. L.

Veuillez faire dire une messe à l'autel de saint Michel, pour une âme du Purgatoire, en action de grâces. M^{me} D.

Saône-et-Loire. — Je vous adresse sous ce pli la somme de 20 francs que je destinai depuis longtemps à saint Michel, plus 50 centimes pour une petite grâce supplémentaire obtenue. H. A.

Haute-Savoie. — Veuillez célébrer une messe et faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance de sa protection. M^{me} M. C.

Sarthe. — Reconnaissance à saint Michel pour faveur obtenue. E. G.

Seine. — Ci-joint 5 francs pour une messe d'action de grâces et deux cierges en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une guérison obtenue. C. R.

Seine-Inférieure. — Une messe en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire, en action de grâces. E. H., *zélatrice*.

Seine-et-Oise. — Pour l'ex-voto, nous choisissons une plaque de marbre avec cette inscription que vous voudrez bien vous charger de faire graver :

« Sub peccatis ejus sperantes. »
L. Y. P., 40 juin 1913.

Remerciements à saint Michel pour une grâce obtenue (23 octobre 1913). A. M.

Alsace-Lorraine. — J'aimerais bien qu'on me dise une messe à la fin de l'année, pour remercier le bon Dieu des grâces obtenues, et pour le pardon des fautes commises dans le cours de cette année. V^{ve} D. P.

Belgique. — Une associée remercie saint Michel pour deux faveurs obtenues après recommandation au saint Archange et promesse d'action de grâces. Sr M. B. A.

Mille remerciements au grand Archange pour la faveur signalée qu'il veut de nous accorder. *Une Communauté*.

Ci-joint un mandat de 8 francs pour deux messes de reconnaissance; nous y unissons la gratitude d'une personne à l'occasion du succès de son fils à l'examen, grâce à saint Michel. *Une Communauté*.

Ile-Maurice. — Un payen du nom de C... était dangereusement malade; il mit sa confiance en saint Michel qui l'a guéri. Il vous envoie les honoraires de six messes, à l'autel de saint Michel, en action de grâces.

Moi-même je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces; j'ai été délivré d'une grande peine dans ma famille. J. L. D., *zél.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du-Rhône. — Aix en Provence : M. Auguste Turcan.
Calvados. — Amayé-sur-Orne : Le R. P. Louis Fr. Férou, *Eudiste*.

Eure-et-Loir. — Nogent-le-Rotrou : M. Emmanuel Chevalier-Chantepeie.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Albert Devriguy.

Ille-et-Vilaine. — Cesson : M. Bellanger.

Indre-et-Loire. — Tours : M. Albert Prévost de Lestang.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Justine Briand, *fidèle associée*.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{lle} Germaine Martin.

Manche. — Saint-Marcouf : M. l'abbé Godefroy, *curé*. — Saint-Hilaire-du-Harcouët : M. l'abbé Lesénéchal. — Hambye : M. l'abbé Dupard. — Ducey : M^{me} V^{ve} Chesnay, née Noëmi Crochet. — Contances : M. le Comte Auguste-Marie de Gourmelon ; M. de Saint-Jean ; M. Charles Daireaux ; M. Palural ; M^{me} Colleville ; M^{me} Louaye ; M^{me} Thélis ; M^{me} V^{ve} Hérouard ; Sr^{te} St-Valentin, *religieuse du Sacré-Cœur*. — Montfarville : M^{lle} Nathalie Delacour. — Avranches : M^{me} V^{ve} Boiscroix, née Marie Lemoussu. — Savigny-le-Vieux : M. Alexandre Guérin ; M. Julien Lalonde ; M^{me} Portin, née Victoline Mardeley ; M^{me} Fournière, née Henriette Geslin ; M^{me} Duval, née Rosalie Pigeon. — Saint-Symphorien-des-Bois : M. Émile Bigot. — Sainte-Anne-de-Buais : M. Isidore Duval. — Saint-James : Mère Victorine Legros, *des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve*. — Pontorson : Sœur Evariste, *religieuse de la Miséricorde de Séz*. — Saint-Loup : M^{me} Victorine Latondeur. — Treilly : M^{me} Posloux.

Nord. — Lille : M^{me} V^{ve} Châtaigner.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{me} Paul Lafargue-Bataôé, née Marcella Lalassère.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Mariette Lalrad ; M^{me} Rosalie Peruet.

Seine. — Paris : M^{me} Achille Richard, née Germaine Corbin, *très fidèle associée*.

Tarn. — Castres : M^{lle} Marie Montaud.

Haute-Vienne. — Limoges : Sa Grandeur Monseigneur Renouard, *évêque de Limoges*.

Belgique. — Bruges : Sœur Marie Colette, *religieuse Clarisse*. — Thielt : M^{me} Joseph Mulla, née Henriette Prudence Cornelis.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam I...*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « LA VIE CACHÉE AVEC JÉSUS EN DIEU ». — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — ÉPIGRAMES. — LE JOURNAL D'UN PÈLERIN (Fin). — LA MÈRE AUX CANARDS. — LE « MONT-SAINT-MICHEL » DE LA NAVABRE. — MON CARRÉ BLEU. — ADIEUX À NOS CHÈRES DÉFUNTS.

“ la Vie cachée avec Jésus en Dieu ”

Il est bon de relire, de temps en temps, les vieux auteurs spirituels. Ils énoncent avec force et sans détours des règles de vie chrétienne, simples et suaves.

C'est pourquoi nous croyons qu'il ne sera pas sans profit de mettre sous les yeux de nos lecteurs les pages suivantes, extraites d'un livre du pieux Henry Marie Boudon, docteur en Théologie, grand Archevêque d'Évreux, auteur de plusieurs ouvrages d'ascétisme. Celui-ci a pour titre « La Vie cachée avec Jésus en Dieu ». Au chapitre IX de la 2^e partie, M. Boudon enseigne qu'il faut « vivre comme s'il n'y avait que Dieu seul et nous au monde ». En voici de larges extraits :

Cette pratique suppose une grande vérité, qui est le fondement de la véritable perfection ; savoir est, que Dieu est le grand Tout, et que tout le reste n'est rien. Vérité bien peu connue, et que peu de personnes, même de celles qui la connaissent, entendent. Il est vrai que plusieurs en parlent, et c'est une

chose assez commune de dire que tout le monde n'est rien ; mais la lumière pratique en est plus rare que l'on ne pense, je ne dis pas seulement parmi les gens du siècle, mais encore parmi les personnes qui passent pour les plus spirituelles. Car où trouvera-t-on une personne parmi celles qui font une profession plus étroite de la dévotion, qui ne se mette plus en peine du point d'honneur, qui ne se soucie plus d'être considérée d'aucune créature, et, s'il s'en trouve qui méprisent facilement l'estime et l'amitié des mondains, où en rencontrerez-vous qui soient parfaitement dégagées de ce que les gens de bien peuvent penser d'elles. O que d'amour propre dans les conversations les plus saintes, dans les unions pour les bonnes œuvres, dans les liaisons et amitiés spirituelles ! O qu'il y a d'amusements de la nature ! Où trouverez-vous une personne spirituelle qui s'élève chrétiennement au-dessus de tous les maux qui lui peuvent arriver des hommes et des Diables de toute la terre et de tout l'Enfer ? Après cela, si vous en recherchez la cause, vous verrez que c'est le peu de connaissance qu'elles ont du rien de toutes choses en la présence de l'Être suradorable de Dieu. Car celui qui est vivement pénétré du néant de tout l'être créé, comment peut-il estimer quelque chose de cet être créé ? comment peut-il l'aimer et s'y attacher ? comment peut-il le craindre ?...

Il est aisé, quand on est pénétré dans l'Oraison d'une si puissante manière, que l'on n'y trouve aucune résistance, de voir tout l'être créé devant Dieu dans son néant, et à peine pourrait-on se mettre dans un autre état. La fidélité consiste à demeurer ferme dans la croyance de cette vérité : lorsque les sens y résistent puissamment, que la nature s'y oppose, que l'esprit est ému par le sentiment commun des hommes. Pour lors la pure foi est l'unique remède à toutes ces oppositions, et elle nous doit servir entièrement de guide. Ainsi quoique les sens et les hommes nous disent et nous fassent ressentir que les plaisirs, les honneurs, les richesses sont des choses considérables, il faut, malgré nos sentiments et les pensées

des créatures, nous arrêter constamment à la foi, qui nous doit faire croire que Dieu est le grand Tout et que tout le reste en sa divine présence n'est rien...

Le Père de Condren appelait Dieu son monde, son soleil, sa lumière, son feu, sa terre, son père, sa vie, son repos, et en un mot, Il lui était toutes choses, Il traitait le siècle comme s'il l'eût ignoré : et de vrai, comme la sainteté de Dieu le sépare de toute autre chose pour ne vivre et n'avoir d'opération qu'en lui seul et pour lui seul ; quand il donne quelque heureuse participation à ses créatures, elle produit une privation générale de tout ce qui est incompatible avec sa pureté ; et cela va si loin, qu'elle ne peut pas souffrir l'attache même à la présence sensible de Jésus, en tant qu'elle peut satisfaire à l'amour-propre ; Jésus lui-même la déclarait incompatible avec la perfection de son pur amour. Cependant les Apôtres à qui il déclare qu'il est obligé de leur ôter sa présence sensible, afin de leur envoyer son Saint-Esprit, qui devait les établir dans les plus saintes voies de son amour, n'étaient imparfaits dans leur affection qu'à raison de la satisfaction naturelle, et de leur amour-propre qui s'y rencontrait...

Or le moyen le plus propre et le plus efficace pour entrer dans un dénuement entier de toute attache, est de vivre au monde comme s'il n'y avait que Dieu seul et nous. Car enfin où peut s'arrêter celui qui, fermant l'œil à toutes les créatures, n'a plus de vue que pour regarder Dieu seul ? L'on ne peut avoir de complaisance, ni de désirs, ni de recherches, ni d'affections, pour ce que l'on ne connaît pas. Ce que l'on estime comme rien n'occupe guère ni l'esprit ni le cœur. Le néant ne donne point d'émotion aux passions ; il n'est point capable de nous toucher d'envie, de haine, de colère, de tristesse, de chagrin, d'inquiétude, de crainte, de douleur, d'ambition, de joie ou d'amour. O quelle pureté, dit un grand serviteur de Dieu, d'être sur la terre pour n'y voir que Dieu ! d'y vivre comme si l'on n'y était pas connu, sans avoir égard à ce que le monde dit ou pense de nous, sans vouloir con-

naître ni être connu de personne, ni nom, ni livrées, ni visage, y vivre au milieu des villes et compagnies, comme si l'on était dans un désert. Dans cet état l'on a des yeux et l'on ne voit point, toutes les créatures paraissant toujours comme rien : l'on a des oreilles et l'on n'entend pas, par là des occupations de tout ce que le monde dit de nous et des autres. L'amitié avec Dieu est très intime, le néant de l'être créé n'y faisant point d'obstacle quand l'âme en est divinement pénétrée. La joie dans la suprême partie de l'âme y est admirable, puisqu'elle repose doucement dans son centre hors l'embaras, le bruit et le tumulte des créatures. Sa paix est profonde et immuable, aucune chose du monde ne lui pouvant ôter. Dans cet état on est délivré heureusement de tous les obstacles qui nous empêchent de marcher dans les plus hautes voies du pur amour. Les richesses n'attachent plus, ni les plaisirs, ni les honneurs, puisque, comme nous venons de le dire, on ne les regarde que comme rien. Par la même raison, l'on ne se soucie plus ni des habits et ornements du corps, ni des meubles, ni des bâtiments, ni des belles terres. L'on méprise facilement la beauté et tous les talents naturels, n'ayant personne à qui plaire. Il n'y a plus d'empressement pour paraître, pour acquérir de l'estime, pour avoir de l'amitié; car ce serait une folie de vouloir paraître où l'on ne voit plus personne et désirer l'estime, l'amitié d'une chose qui n'est rien. L'on porte sans difficulté le mépris, les rebuts, les injures les plus atroces, les calomnies les plus outrageantes, les ingrátitudes, les délaissements, les privations de toutes sortes de personnes, des amis et des plus proches, la pauvreté, les misères les plus extrêmes; car l'âme divinement éclairée du néant de toutes ces choses ne s'étonne et ne se met en peine de ce qui n'est rien. Ah! qu'il est doux donc, qu'il est avantageux, mais qu'il est divin de vivre au monde, comme s'il n'y avait que Dieu seul et nous!

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 7 février, messe pour les zélés et bienfaiteurs.

NEUVAIN GÉNÉRALE MENSUELLE, du 10 au 18 février.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de février tout entier : l'Albanie.

Nos amis s'étonneront-ils que nous leur demandions de prier, ce mois-ci, pour l'Albanie? Qu'est ce petit pays par rapport à l'Europe, par rapport au monde? Cependant il y a une question d'Albanie, d'où dépend peut-être la paix universelle, au dire des hommes politiques avertis. « Il faudrait que l'Albanie fût libre, et on se demande si elle peut l'être : sa situation géographique au triple front, sa situation religieuse à la triple croix, ses voisinages à la triple influence, son histoire elle-même à la triple origine, la subordonnent toujours en la provoquant sans cesse, et c'est pourquoi ce malheureux et beau pays s'est attardé dans la stagnation et l'anarchie. » (Gabriel Hanotaux).

L'Albanais ne s'est jamais laissé vaincre; jamais il n'a été dompté par ses maîtres; il est demeuré lui-même. Il s'agit de savoir maintenant s'il s'organisera dans la liberté. Voilà pourquoi « la question albanaise est le plus grave problème qui reste à résoudre après le rejet des Turcs à Constantinople et en Asie-Mineure ».

Embusqués dans leurs montagnes, les habitants de cette contrée étrange sont mahométans pour la plupart; un bon nombre cependant partagent notre foi catholique; le reste adhère à l'orthodoxie¹. Tous veulent vivre librement sous leurs lois traditionnelles, hors de toute autorité extérieure. Jusqu'à ces dernières années, aucun voyageur étranger n'avait osé pénétrer le croirait-on? dans les défilés boisés et sauvages de l'Albanie. C'est assez dire combien les événements récents sont importants et quel mystérieux avenir s'ouvre depuis lors devant ces tribus belliqueuses, indépendantes et arriérées.

Malgré ses défauts (sa sauvagerie féroce et sa cruauté, par exemple), l'Albanais a droit à notre sympathie. Il faut prier

1. Sur 2.000.000 d'Albanais, 200.000 sont catholiques, 600.000 orthodoxes, 1.200.000 musulmans.

pour que le régime qui sera donné à cette intéressante petite nation soit conforme à ses aspirations les meilleures. Par dessus tout, nos Associés voudront demander à Dieu, par l'intercession de saint Michel, que la paix règne parmi ses peuplades divisées, que l'Église catholique y jouisse de la liberté, et que les conversions s'opèrent dans les rangs des mahométans et dans ceux des orthodoxes. On peut considérer, d'ailleurs, comme de bon augure le fait que l'Albanais met au-dessus de Mahomet et de Photius son autonomie politique.

L'auteur, auquel nous empruntons ces données, M. Gabriel Louis-Jaray, émet, en terminant, le vœu que la France intervienne dans le règlement de la question albanaise. « Nous ne devons pas, écrit-il, laisser périchliter nos traditions séculaires et nos droits acquis ». Hélas ! la France — non ! — ses maîtres du jour comprendront-ils leur rôle, sauront-ils le remplir ?

•••

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces deux indulgences); 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

NOTA. — Nous recommandons tout particulièrement aux prières des associés la mission qui sera donnée aux paroissiens du Mont-Saint-Michel, du 22 février au 8 mars.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^oe G. de Cadoudal, de Jasson.

NOUVEAUX ASSOCIÉS — Du 15 Décembre 1913 au 15 Janvier 1914, inscrits : 438 associés, enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Aix, Anvers, Bayécourt, Béziers, Biviers, Bordeaux, Cannes, Chardenot, Charolles, Chartres, Château-Gontier, Futuna, Gironville, Haybes, Issy-l'Évêque, Jaffna, Levallois-Perret, Lewiston, Liverpool, Montréal, Montreux, Mulhouse, Nantes, La Nouvelle-Orléans, Nuits-Saint-Goerges, Paris, Périers, Pontoise, Renazé, Rouen, Saint-Cyr-les-Vignes,

Uzel près l'Oust, Vesoul, Villy-le-Bouveret, Vitry-le-Croix, Toul, York.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

17 DÉCEMBRE : Philippe-Pierre-Emmanuel Godard, de Le Havre. — 25 DÉCEMBRE : Marie-Madeleine Rabu, de Châteaugiron; Annick-Marie-Augustine-Etiennette Poisson, de Nantes; Maurice-Paul-Auguste Legghe; Simone-Hélène-Françoise Legghe, de Steimbèque; Simone-Suzanne-Sidonie Duramou; Marie-Thérèse-Jeanne-Julia Duramou, de Morbecque; Marie-Ange Desrués; Albertine Desrués; Philomène Lion; Jean-Marie Lion; Mélanie Monier; Augustine Chrétien; Marcel Gicquel; Yvonne Gicquel, de Cornillé; Agnès-Angèle-Françoise-Marie Branchu, de Uzel près l'Oust; Antoinette Amadéi; Raymond-Marcel Bouriot, de Nuits-Saint-Georges; Marie-Thérèse Boivin, de Chamblay. — 26 DÉCEMBRE: Marie-Thérèse Gautherin; Marie Grenot; Leon Grenot; Martin Grenot, de Charolles. — 27 DÉCEMBRE : Albert Havet, de Haspres. — 1^o JANVIER : Suzanne-Gabrielle-Lucie-Marie Labouret; Marguerite-Jeanne-Marie Labouret, de Laon. — 3 JANVIER : Gabrielle Grandalano, de Lyon. — 7 JANVIER : Pipieda Tolovou; Kamaliele Nau; Lufina Nau; Tavite Nau, de Futuna. — 11 DÉCEMBRE : Anne-Marie Altambaer, de Pont-sur-Yonne; Anne-Marie Lavocat, de Nuits-Saint-Georges. — 14 JANVIER : Victor-François-Marie Chevalier, de Genève.

COURRIER. — Notre zélatrice de Nantes nous envoie 92 francs, pour abonnements, consécrations, messes et offrandes pour les associés vivants et défunts (Inséré sur demande).

ZÈLE, ZÉLATEUR, ZÉLATRICE ! — Qui dit zélateur et zélatrice dit zèle ardent, religieux, conquérant, effectif... surtout lorsque l'on a l'insigne honneur d'être, en cette besogne sur-naturelle, les coopérateurs de saint Michel et ses chevaliers. Or il appartient à ceux qui centralisent les résultats et, d'abord, ont délivré les diplômes, de dire leur avis motivé sur la besogne accomplie et de décerner, selon les cas, les félicitations ou les blâmes, et les encouragements, toujours avec la plus entière franchise, à la manière des « enfants de Dieu ».

C'est ce que nous allons faire.

Il y a ralentissement dans le zèle de nos bien-aimés collaborateurs. Le recrutement des associés à l'Archiconfrérie a

fléchi depuis plusieurs mois. Les chiffres sont éloquentes ; voici des chiffres :

ASSOCIÉS INSCRITS D'APRÈS LES *Annales* DE :

1912		1913	
Janvier.....	1.226	Janvier.....	473
Février.....	310	Février.....	858
Mars.....	968	Mars.....	622
Avril.....	864	Avril.....	875
Mai.....	653	Mai.....	517
Juin.....	1.223	Juin.....	899
Juillet.....	659	Juillet.....	820
Août.....	735	Août.....	510
Septembre.....	344	Septembre.....	153
Octobre.....	592	Octobre.....	447
Novembre.....	861	Novembre.....	1.165
Décembre.....	612	Décembre.....	600
TOTAL.....	9.247	TOTAL.....	7.969

Donc, en moins : 1278 associés, dans le cours de l'année 1913.

Le nombre des zélateurs et zélatrices a-t-il diminué ? Non, il est resté le même, ou à peu près. Certains sont retournés à Dieu ; de nouvelles recrues les ont remplacés aussitôt. Vingt-deux zélateurs ou zélatrices ont reçu leur diplôme en 1913.

Il semblerait donc bien que le fléchissement notable dans le recrutement des Associés dût être attribué à l'apathie de plusieurs, qui ne donnent pas signe de vie, ou bien, s'ils prouvent parfois leur existence, n'en fournissent pas la démonstration que saint Michel attendait.

Il faut que nos zélateurs et zélatrices de France et de l'Étranger reprennent courage et se livrent avec plus d'ardeur que jamais à l'apostolat michelien. Ce n'est pas le lieu de développer cet aphorisme, que tous acceptent, d'ailleurs, sans discussion. Les objections les plus irréductibles apparemment, tombent devant une bonne volonté au service d'un esprit convaincu. Il faut que l'on parle de saint Michel ; il faut qu'on le prie ; il faut qu'on vienne à lui. Et cette œuvre de persuasion est échue aux amis de l'Archange.

Les *Annales* — disons-le en passant — sont un excellent instrument de propagande. D'humbles femmes du peuple et de grandes dames ont réussi à créer cinq, dix, vingt abonnements collectifs aux *Annales*. Mais elles se dévouent à leur tâche ; elles voient leurs abonnées ; elles entretiennent la piété envers saint Michel par toutes sortes de moyens, de concert avec la direction de l'Archiconfrérie. Pourquoi leur exemple ne susciterait-il pas l'imitation ?

Le moment est venu pour tous et pour chacun d'entreprendre quelque chose en ce sens, à l'honneur de saint Michel.

FÊTE COMMÉMORATIVE DU COURONNEMENT DE SAINT MICHEL. — Monseigneur l'Évêque de Coustances a dû avancer cette fête au 10 JUIN. Elle sera présidée par S. G. Mgr Déchelette, évêque d'Évreux. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre.

ERRATA

Nos bienveillants lecteurs n'ont pas manqué de corriger les nombreuses fautes d'impression qui émaillaient, dans le dernier numéro, le *Journal d'un Pèlerin*. Inutile de les signaler ! Qu'on permette seulement au « *Moyne de l'Abbaye* » de rétablir le véritable texte de ses strophes.

L'une des fautes, surtout, est d'importance, car, en défigurant le vieux français, elle détruit la rime.

Voici la strophe rétablie au naturel :

*Donc Vous estes bien chez Vous
Parmy nous ;
Vos lys y trouvent chevance (1)
Onques ne put l'étranger
Ravager
Ce glorieux coin de France.*

(1) Trouvent chevance, et non pas chevanche, avec un h par trop masquant. Au vers qui suit, il faut lire remparts et non ramparts :

Aux créneaux de nos remparts,

Voilà ce qu'il en coûte de parler en vieux français !

Le Journal d'un Pèlerin

(FIN)

Lorsque nos yeux se rouvrirent, le jour commençait à poindre. Nous étions à Ancône. À peine le temps de nous asperger le visage avec quelques gouttes d'eau de Cologne — à défaut d'eau naturelle ! — et déjà, voici Castelfidardo dont nous saluons les « martyrs », et voici Lorette. La bonne aubaine ! Les pèlerins se dégourdissent les jambes en gagnant au pas de charge les voitures qui nous attendent devant la petite gare. Je gage tout ce que vous voudrez : un régiment ne s'embarque ni plus vite, ni mieux... il y a seulement différence de méthode. Il en est parmi nous, hélas ! — et non des moindres — qui doivent monter à Lorette *pedibus cum jambis*. Excessif sans doute ! Mais c'est à prendre ou à laisser. Une brume légère et fraîche flotte sur la campagne ; la brise souffle de la mer, toute proche, et dont on apercevra bientôt distinctement la nappe bleue. Les cochers fouettent leurs bêtes brutalement. Une petite Parisienne s'en indigne, arrache le fouet des mains de l'homme, littéralement médusé : « Espèce de brute, je te défends de frapper cet animal. Entends-tu ? Si tu recommences, gare à toi ! » Le geste appuie la parole. À défaut de celle-ci, le *cocchiere* comprend celui-là. Il garde un air penaud, du plus haut comique. Un cocher désarmé par une femme ! Quelle honte ! Ah ! si ses camarades voyaient ça ! En entrant en ville, il supplie qu'on lui rende son fouet, car la montée devient très raide et le cheval faiblit. Notre Parisienne se laisse toucher. Eh ! quelle revanche alors, je vous le donne à penser. La pauvre bête — le cheval s'entend — inspire la pitié.

Dans la Basilique, au milieu de laquelle s'élève la *Santa Casa*, les messes sont célébrées selon l'ordre assigné, avec une exactitude militaire. Pour la dernière fois, M. l'abbé Langlois

adresse la parole aux pèlerins. Puis une procession se forme, qui se déroule dans les nefs et traverse la *Santa Casa*. Les murs vénérés disparaissent sous les ex-voto inestimables,



LA BASILIQUE DE LORETTE.

inventoriés pourtant par le fisc italien, qui exerce ici, dans toute son horreur, la surveillance la plus vexatoire. C'est, par exemple, sous les yeux effarés d'un agent de police, que notre procession défile et replie ses anneaux sur les degrés du porche, en plein air. Nous chantons à pleine voix : « Au ciel,

au ciel, j'irai la voir un jour ! • L'agent est ahuri. Il escomptait peut-être une bénédiction du Saint-Sacrement, qui eût valu au Trésor royal la modique somme de 13 livres. Il assiste à une procession qui ne rapportera pas un décime !

Il paraissait qu'à Lorette nous serions mal traités. Eh bien ! non ! Du moins, chez M. le Maire, on est reçu convenablement. Noblesse oblige ! Tous ces *traiteurs* sont installés dans les palais des papes ou dans les logis des chanoines. Sur la place, si joie avec sa galerie et sa fontaine, des marchands de souvenirs piaillent après les pèlerins, qu'ils se disputent. Ici, pas plus qu'à Assise, rien d'artistique n'est offert au choix. Tout est de mauvais goût. Si encore on trouvait quelque chose d'utile ; mais non : à Assise, pas un scapulaire du Tiers-Ordre, à Lorette, pas une belle photographie. En revanche, il y a des clochettes qui préservent de la foudre, et des voiles de la Sainte Vierge, au mètre superficiel.

A 11 h. 55, les pèlerins ayant réintégré leurs compartiments respectifs, le *speciale* les emporte à toute vapeur vers Ancône — dont le site rappelle Granville, — Falconara, Senigallia, Pesaro et Rimini. La ligne longe le littoral ; elle n'est séparée de la mer que par quelques mètres de sable. Nous sommes dans les Marches. A partir de Rimini, nous traversons les riches plaines de la Romagne, par Forlì et Faenza. A cette dernière station s'embranchent la ligne transapennine Faenza-Borgo-San Lorenzo, Florence. Parcours très pittoresque, dont le charme est gâté, malheureusement, par la multiplicité des tunnels. Mais ne sommes-nous pas des sages et nous vit-on jamais émettre la prétention de tout avoir ? Les incorrigibles Français que nous sommes s'amuse à cette succession ininterrompue de trous noirs dans la montagne et de précipices vertigineux. Le jeu des portières, abaissées et levées, selon les circonstances, est très intéressant ; plus d'un s'y livre avec une joyeuse gravité.

La nuit tombe lorsque nous dévalons les pentes vers Florence. Enfin, voici notre gîte, le même que le 3 mai. Comme

il nous paraît bon et avec quel empressement chacun demande au sommeil de réparer les forces dépensées au cours de ces deux journées de voyage.

Le lendemain, dès 7 heures, le *speciale* nous emporte par la vallée de l'Arno, jusqu'à Pise. Nous saluons à la hâte la Tour Penchée..., qui, depuis, a failli s'écrouler. Par bonheur on lui a fait quelques injections de ciment, qui l'ont préservée d'une chute fatale (1). Une plaine marécageuse s'étend au delà de Pise, de part et d'autre de la voie ferrée. Le paysage serait d'une monotonie désespérante, si de temps à autre des marbres empilés dans les gares ne nous rappelaient que nous sommes dans le voisinage de Carrare. Les collines ne sont pas loin en effet, et, à l'horizon, on devine, plus qu'on ne voit, des neiges qui ont oublié de fondre. Nous atteignons La Spezia, le grand arsenal maritime de l'Italie. Le déjeuner, servi au buffet de la gare, est enlevé en deux temps et trois mesures... et nous roulons de nouveau. Mais alors, quels beaux spectacles se succèdent devant nos yeux. De La Spezia à Gênes (90 kilomètres) il y a bien 80 tunnels. Ce ne sont pas les tunnels qui sont beaux. Non, certes. Mais c'est ce qu'on voit entre les tunnels. La voie se fauille de falaise en falaise, au niveau, presque, de la mer. Entre deux promontoires on aperçoit, comme à portée de la main, les eaux bleues, de ce bleu particulier à la Méditerranée. On ne se lasse pas de voir, d'admirer. Chaque sortie de tunnel ménage une surprise nouvelle.

Gênes, où nous arrivons à 13 h. 45, ne tarde pas à être envahie par les Français. Allez où vous voudrez, vous en rencontrerez quelques spécimens. Le port, le Campo Santo, la cathédrale, l'église de l'Annunciata, que sais-je ? Il a fallu faire son choix, puisque l'on ne pouvait prétendre tout visiter. Gênes est une ville bien curieuse, accidentée et riche. La circulation, qui est intense, y dénote une activité que l'on n'est

(1) Naguère encore, les journaux nous apprenaient que la Tour de Pise inspirait les plus vives inquiétudes.

pas accoutumé de rencontrer en Italie. Aussi bien Gênes est-elle, comme Milan, de caractère plus français qu'italien... soit dit sans froisser nos voisins d'au-delà des Alpes.

Après le dîner au buffet de la gare, il s'agit de regagner notre train pour y passer la nuit. A la demande de notre actif directeur du Pèlerinage, l'Administration des Chemins de fer suisses a eu l'amabilité d'envoyer jusqu'ici son matériel roulant. Grâce à cette prévenance exquise, nous disons adieu aux voitures italiennes, d'ailleurs excellentes, et nous nous installons chez les Suisses. Autrement, voyez-vous ce qui fût arrivé? Un déménagement général, aux environs de minuit et dans la région des neiges éternelles. Ah! nous l'avons échappée belle.

Il y a mieux cependant. Nous faillîmes être mangés par un express, cette nuit-là même! Oui, tel que je vous le dis. Tout le monde dormait. Néanmoins, certains n'avaient fermé qu'un œil; car la marche ralentie et les soubresauts des voitures et les grincements des roues ne laissaient pas d'inquiéter les moins peureux. Finalement, aux environs d'Alexandrie, le convoi fut garé. Aussitôt un express passa à toute vitesse.

Il fallut alors que Mgr Lancelotti découvrit aux employés italiens la cause de tout le mal et leur apprit le maniement des freins à main, inconnus en leur pays. Moyennant quoi nous pûmes continuer notre route sans incidents nouveaux et regagner un peu des soixante-dix minutes de retard que cette ignorance professionnelle nous avait values... sans parler de la panique qu'elle eût pu causer.

Nous avions franchi le Simplon sans sourciller; nous descendions la vallée du Rhône à toute vapeur, lorsque le jour naissant nous apporta ses premières caresses... froides, hélas! et plutôt tristes. Le fleuve roulait ses eaux tumultueuses au pied du remblai. Sur la montagne voisine la neige s'étendait en couches épaisses. Puis, on avait mal dormi. Les songes n'étaient pas venus dorés et enchanteurs. Vite, seconons cette torpeur et chassons la mélancolie. Sion et Martigny,

Saint-Maurice, qui rappelle la Légion Thébéenne; Ville-neuve, où commence maintenant le lac Léman; Montreux enfin, où un arrêt est prévu.

Les plus agiles prennent d'assaut un bol de lait tiède et courent au ponton d'embarquement. Les autres continueront paisiblement la route dans le train traditionnel. Je puis dire, étant du nombre des agiles, que le trajet en bateau, de Mon-

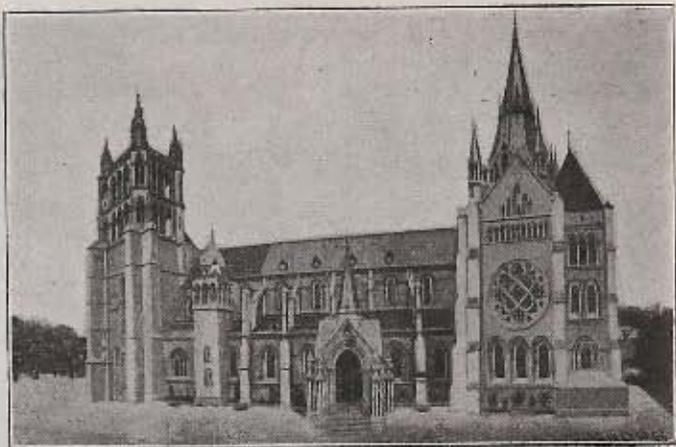


— SAINT-MAURICE. — VALLÉE ET CHÂTRAT.

treux à Lausanne, fut délicieux. Nous n'étions que cinquante pour en jouir. Aucun ne fut tenté de regretter ni la précipitation du déjeuner, ni la course effarée, ni la fraîcheur de l'air. Le soleil se mit de la partie et contribua à rendre féerique la vue des coteaux en bordure du lac. Visite sommaire de Lausanne, ville pittoresque, mais truquée un peu trop — c'est le grand défaut de la Suisse — puis départ définitif pour Paris. L'étape sera longue; aussi sommes-nous priés d'emporter des munitions sous la forme de vagues reliefs qui se battent dans un sac en papier.

Le programme avait presque promis que nous inaugurerions

la ligne du Lœtchsberg. Mais la persistance inusitée des neiges nous a contraints de suivre les chemins battus. Voilà pourquoi, à partir de Brigue, nous avons descendu la vallée du Rhône... et voilà pourquoi maintenant nous traversons le canton de Vaud. Bientôt nous atteignons le lac de Neuchâtel, que nous côtoyons dans toute sa longueur. Neuchâtel, avec ses toits luisants, ses vieilles tours, ses restes de murs crénelés, res-



ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS À LAUSANNE.

semble assez à certaines villas en ciment armé figurant des ruines. Le lac de Biemme qui fait suite à celui de Neuchâtel n'a rien de remarquable. Mais quels beaux paysages s'offrent à nos regards, de Biemme à Delémont! Est-il possible de rencontrer plus de charmes que dans ces défilés profonds, où des torrents limpides se sont creusé un lit étroit, cerné de part et d'autre par des forêts, où le vert tendre des hêtres se marie au vert sombre des pins. On ne se lasse pas de voir et le train va toujours trop vite au gré des pèlerins, en ces parages enchanteurs.

Nous avons passé les Franches-Montagnes, affronté sans

broncher le Mont Terrible — nous avons tant vu de choses redoutables! — et voici Delle, frontière et douane. Voici la France. Nous sommes chez nous! Retardons d'une heure... pour prolonger le plaisir et prêtons-nous de bonne grâce à la visite des excellents douaniers. Puis, filons à toute vapeur vers Paris. Dans les plaines de la Champagne nous ferons du 90! Une voiture en rougira... ses essieux; on la laissera pour compte à la gare de Troyes. A Lure, le groupe Lorrain nous a quittés pour regagner Nancy. La séparation a été touchante: les cris de « Vive la Lorraine! Vive la France! Vive le Pape! » se mêlaient; les mouchoirs s'agitaient aux portières.

Et lorsque Paris nous apparut étincelant de lumières, une pluie d'orage giclait aux vitres. Ce fut comme un deuil de se séparer des compagnons de route, des inconnus qu'on avait coudoyés pendant ces jours, qu'on ne reverra plus jamais sans doute. Ce fut surtout une vraie peine de terminer là ce pèlerinage heureux, riche de suaves impressions, fécond en grâces surnaturelles. Les plus beaux jours ont une fin. Les pèlerinages aussi.

GINGATZ.

La Mare aux Canards

PROPOS DE PRESSE

ENFIN nous allons donc faire cette visite au Musée du Mont-Saint-Michel! Figurez-vous que, par une bizarrerie inexplicable, je n'avais jamais encore pénétré dans ce sanctuaire prestigieux de l'Archéologie micheline, où « l'on voit fonctionner le périscope des sous-marins! »

Cette visite serait un événement dans ma vie, car, mesurez mon bonheur, je suivrais les pas et les explications d'un archéologue distingué: *Albe de Veustrys*. Quand on porte pareil nom et qu'on se dit archéologue, on doit s'habiller en velin souple de cartulaire, avec des lettres ornées à chaque

boutonnière et des filigranes aux coutures ! J'attendais ce vieillard, vénérable comme son nom, poudré avec la poussière des siècles. Son nom, j'y reviens, me ravissait. Ne sentez-vous pas dans le nom propre, *Veostrys*, comme un arôme égyptien des pharaons momifiés ? Et le prénom, *Albe*, si votre mémoire est fidèle, ne vous replace-t-il pas, d'un bond, parmi vos camarades de sixième, devant votre *De viris illustribus*, où, dès la première page, vous trouviez la généalogie de Romulus et de Rémus, ces illustres petits-fils de Procas, le roi problématique d'Albe la



Le « Marquis de Tombelaine » d'après l'histoire et la photographie.
Photo N. D.

Longue ? Albe ! Nous y voilà ! Un nom égyptien, un prénom qu'il faut dater *avant la fondation de Rome*, pour un ami de l'archéologie, c'est une occasion de tout premier ordre. Le Musée en profitera.

J'en profiterais aussi. J'attendis. Comme mon cicerone illustre tardait, je feuilletai la brochure qui résumait ses doctes éclaircissements. Et seul, avant de fixer mon attention, je songeais... Enfin, voici un livre sérieux sur le Musée. Ce n'est pas un volumineux ouvrage. Composé par un archéologue, il garde une forme légère que ne paraît pas alourdir l'érudition, toujours *lourde* et *indigeste*, ce sont les mots consacrés !

Cependant, j'en suis sûr, l'auteur ne se dissimule pas que son nom seul ne saurait donner du poids à son ouvrage. Libre à lui de ne pas développer, en de savantes dissertations, les jugements autoritaires sinon autorisés qui composent le grand guide : *LE MONT-SAINT-MICHEL ET SES MERVEILLES, d'après les notes du Marquis de Tombelaine !* Du moins, citerait-il ses sources, avec des références précises ! A propos des armes, des monnaies, des tableaux, il établirait des dates et des noms par des documents sérieux. Il prouvera, en particulier, que l'histoire du Marquis de Tombelaine n'est pas une légende, que ce pauvre hère était capable d'écrire ses mémoires, et qu'il a laissé des notes remplies d'intérêt. Un cliché de l'autographe ne permettra plus aucun doute.

D'ailleurs, ce savant consciencieux n'ignore pas quelles attaques se sont multipliées en ces derniers mois ; qu'un homme éminent, M. Funck-Brentano, écrivait naguère des phrases terribles où il vengeait l'histoire vraie, en rejetant avec une juste colère et un dédain mérité, des *histoires à dormir debout* ; que, de tous côtés, on a nié l'authenticité des récits et des pièces à conviction ; que des gens considérables, des sénateurs, des députés, voire un sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, puis des architectes, des artistes, des touristes, des cyclistes, et des journalistes ont lancé des mots sévères, sanglants et cinglants. Était-ce donc la plus vaste et la plus injuste des conspirations contre l'histoire et la vérité ?

Nous voulons le savoir. Un grand travail de révision, de rectification s'impose, serein, mais solide, clair comme la vérité, simple et droit comme la justice ! Mais, l'ouvrier de cette colossale entreprise ? Albe de Veostrys, égyptien par son père, pré-romain par son pseudo-baptême. Un savant se dresse, prêt à la riposte, de bonnes pièces en main, armé d'une sûre et patiente critique.

« Enfin Malherbe vient !... »

Sans en avoir l'air, et au fil de notre rêverie, nous avons tracé les grandes lignes du livre qu'il fallait écrire. Nous avons toutes les données du problème : l'objet du livre, la maîtrise incontestable de l'auteur, les ennemis à confondre et les amis à venger !

Il est temps, après le *livre à faire*, de parcourir le *livre fait* ! Quelle attente et quelle déception ! Impossible d'être plus cruellement détrompé !

C'est pourquoi nous passerons vite ! D'abord M. de Veostrys ne répond à aucune des attaques, ne résoud aucune des difficultés. Il n'établit aucune preuve. Prenons le passage qui a soulevé les protestations les plus indignées des historiens, l'histoire de Dubourg. On se rappelle comment M. Funck-Brentano rétablissait la biographie et la véritable physionomie du triste personnage. Ni protestant, ni marié, ni père de famille, mais espion et traître à sa patrie, Dubourg, enfermé dans la cage de fer, fut traité avec beaucoup de sollicitude par les religieux de l'Abbaye. Fou de désespoir, il refusa toute nourriture, il se laissa mourir de faim, malgré les religieux qui « s'efforçaient de lui faire avaler du bouillon. » Quant aux rats, c'est une fantaisie macabre et une attraction !

Or, notre archéologue reprend à son compte le récit de *Dubourg mangé par les rats dans la cage de fer*. Pour lui, Dubourg n'eut qu'un tort : il critiqua les excès de Louis XV

et se fit l'avocat des misères du peuple! Le prisonnier mourut, ajoute de Veostrys, « au bout d'une année d'atroces souffrances, on le retrouva dans sa cage, inanimé, mutilé. Des rats lui avaient rongé les extrémités du corps. Des preuves, s'il vous plaît, M. de Veostrys! C'est M. Funck-Brentano qui vous demande vos papiers. Il proteste contre une abominable légende, vous la rétablissez contre lui! Encore une fois : des preuves, des noms, des papiers. Vous tenez donc beaucoup à vos rats!

Cet exemple permet de juger tout l'ouvrage : la perspicacité du critique, le scrupuleux amour de l'historien pour la vérité y éclatent. Ils ont tellement éclaté, qu'on en cherche les morceaux! Inutile de s'arrêter plus longtemps. La majeure partie de la brochure forme un catalogue insignifiant où toute la science de M. de Veostrys se borne à semer des caractères gras.

J'allais de déception en déception. A mesure que je tournais les feuillets une appréhension m'envahissait l'esprit : cet archéologue était-il authentique, cet Albe de Veostrys n'appartenait-il pas à la fantasmagorie universelle? Figure de légende ou de cire!

Bientôt, je n'eus plus aucun doute. La Société d'archéologie, dont l'éminent auteur se prétendait membre, protestait, par une affiche, qu'elle ne connaissait pas ce nom illustre, et refusait, avec énergie, toute espèce de patronage au *Musée du Mont-Saint-Michel* (1). Une fois encore, j'avais été trompé par mes rêves et déçu par mon incorrigible confiance en mes semblables.

O Musée de l'Archéologie, les amis sincères déplorent les extravagances que tu commets quand tu veux regarder le Mont-Saint-Michel, à travers les barreaux dorés d'une ratière!

DES ISLES.

Le Mont-Saint-Michel de la Navarre

M. Yves d'Aubières a publié naguère, sous le titre *Par monts et par vaux*, des récits de voyages, pour lesquels le Révéren-

(1) L'histoire montoise doit enregistrer que le Musée répondit à cette affiche par une autre affiche. Albe de Veostrys serait l'anagramme d'un nom authentique connu à la Société d'archéologie d'Avranches. Mais la juste protestation de la Société demeure et garde son plein effet. Puisse notre confrère occuper mieux ses loisirs, en exerçant une autre fois son talent parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Avranches.

dissime Dom F. Cabrol, abbé de Earnborough, a écrit une élogieuse préface. Parmi ces pages, quelques-unes sont consacrées au Mont-Saint-Michel de la Navarre. Ce mont, l'Aralar, est situé « au sein des Pyrénées cantabriques qui séparent l'Espagne de la France ». De son sommet la vue découvre un magnifique panorama. « Les villes, les plaines, les montagnes elles-mêmes, écrit M. d'Aubières, semblent s'incliner devant le Mont glorieux, sous la bénédiction de l'Archange saint Michel, qui couvre, de ses ailes puissantes, Pampelune et la Navarre entière se déployant à ses pieds. Non loin de l'Aralar s'étend une petite vallée qui, de temps immémorial, s'appelle Goni, du nom d'une illustre famille alliée à saint François Xavier, dont le château natal s'élève près de Sagnesa. »

Nous trouvons à l'origine de ce sanctuaire dédié à saint Michel des faits surprenants, qui jouissent, — au sentiment de M. Aubières — « de la plus grande authenticité et sont aussi attestés et autorisés que la célèbre apparition de ce même Archange sur le Mont Gargan. » Résumons brièvement cette merveilleuse histoire.

Vers l'an 710 de notre ère, don Teodosio, seigneur de Goni, dut quitter son manoir et sa noble jeune épouse, dona Constanza de Butron, pour aller guerroyer contre les Maures. Pendant l'absence de son époux, dona Constanza, soucieuse de sa réputation, avait appelé près d'elle ses beaux-parents, et pour leur faire honneur leur avait cédé son propre appartement. Son expédition terminée, don Teodosio rentre en son castel. Trompé par la dénonciation calomnieuse d'un inconnu, et aveuglé par la colère, il tue son père et sa mère. Puis, affolé, il sort précipitamment, cherchant dans la fuite un adoucissement au remords qui déjà envahissait son cœur. Il erre autour du château, le reste de la nuit. Quelle n'est pas sa stupeur, lorsque, au point du jour, il rencontre son épouse, Constanza, qu'il croyait avoir passée au fil de l'épée. Il demande des explications.

— D'où venez-vous?

— Je viens du château ; je me rends à l'église, comme chaque matin, pour y faire mon oraison et entendre la messe. Votre père et votre mère, que j'ai appelés près de moi pendant votre absence, dorment encore dans notre chambre nuptiale où je les ai installés pour leur faire honneur.

A ces mots, Teodosio connut le crime horrible qu'il venait de commettre, et, muet de terreur, il s'achemina vers l'église. Il fit la confession de son double parricide au curé de la paroisse, Juan de Vergara, qui lui ordonna d'aller se présenter immédiatement à l'évêque de Pampelune, alors San Marcian. Ce dernier enjoignit au coupable de se rendre sans retard à Rome, auprès du Pape, pour en obtenir l'absolution.

Don Teodosio, plein de soumission et de repentir, prit aussitôt le chemin de la capitale du monde chrétien. La difficulté des communications, à cette époque, fait supposer qu'il a dû accomplir ce long voyage à pied, en mendiant volontairement comme un humble pénitent disposé à toutes les fatigues et à tous les sacrifices.

Le Saint-Siège était alors occupé par le pape Constantin, qui imposa au parricide une pénitence conforme à la discipline canonique. Il lui enjoignit de se ceindre le corps d'une lourde chaîne de fer attachée au cou et à la ceinture par des anneaux, de charger ses épaules d'une croix de bois et de mener une vie errante et solitaire à travers les montagnes et les déserts, sans jamais pénétrer dans un village, ni coucher sous un toit, jusqu'à ce que, par la permission de Dieu, sa chaîne vienne à se rompre et à tomber d'elle-même, comme preuve certaine de son pardon. En outre, le Pape lui ordonna d'ériger, au lieu même où ce prodige s'accomplirait, un temple en l'honneur de l'archange saint Michel.

Le seigneur de Goni, le descendant d'une des plus illustres familles d'Espagne, accepta humblement sa dure pénitence. Il commença sa vie errante et solitaire, se complaisant en quelque sorte dans ces humiliations et ces souffrances par la

pensée qu'elles lui obtiendraient satisfaction et miséricorde. Éloigné du commerce du monde, privé de toutes les aises de la vie, exposé à toutes les intempéries des saisons, revêtu d'une tunique grossière, couché sur la terre nue, nourri d'herbes sauvages ou du pain de la mendicité, il parcourait les montagnes, les vallées et les bois, se frappant la poitrine, poussant des soupirs, vrai squelette vivant. Il marcha ainsi jusqu'en Navarre et atteignit le sommet du mont Oyedo, distant d'une lieue à peine de son manoir seigneurial.

Un violent désir de revoir sa demeure et son épouse bien-aimée s'empara de lui, mais il en triompha comme d'une tentation dangereuse, et, par un effort suprême, il s'éloigna de ces parages. Dieu le récompensa de cet immense sacrifice, car au même instant, un anneau de sa chaîne se brisa, signe certain de sa prochaine délivrance. Plein de reconnaissance et d'espoir, le pénitent planta en ce lieu une croix de bois, puis il se dirigea vers le mont Aralar, où il parvint après six ans de cette vie d'immolation, de prière, de sacrifice.

Or, dans une grotte profonde, creusée dans les flancs de la montagne, habitait un énorme dragon, qui jetait l'épouvante dans la contrée et dont Teodosio ignorait l'existence. Arrivé, un jour, près de cette grotte dont personne n'osait approcher, il se vit tout à coup en face du monstre redoutable qui, la gueule ouverte et les yeux flamboyants, s'apprêtait à se jeter sur lui et à le dévorer. Sans armes pour se défendre, sans force pour lutter, paralysé par la terreur, le chevalier ne put que s'écrier : « *San Miguel, me valga !* Que saint Michel me protège ! A ce cri de confiance et d'angoisse répondit un formidable coup de tonnerre qui ébranla la montagne, et, sur le sommet de l'Aralar illuminé de clartés célestes, apparut l'archange saint Michel, la tête surmontée d'une croix. Le dragon tomba foudroyé et la chaîne du pénitent se rompit. Teodosio comprit alors que Dieu l'avait pardonné. Les habitants du voisinage, attirés par l'illumination subite de la montagne, accoururent, trouvèrent le dragon terrassé, les

anneaux de la chaîne brisée jonchant le sol et Teodosio évanoui, tenant entre ses bras une statue en bois de saint Michel surmontée d'une croix que l'archange avait laissée comme preuve de sa miraculeuse apparition.

Revenu à lui, le noble seigneur rendit grâces à Dieu et il sentit vivre en lui un homme nouveau et un apôtre des grands de saint Michel.

Comment dépeindre sa joie, lorsque, de retour dans son palais, il revit son innocente et fidèle épouse ! Pour répondre au pieux désir de la curiosité et de la piété publiques, don Teodosio écrivit un mémoire où il relata, dans tous ses détails, son crime, sa pénitence et la puissante intervention de saint Michel. Ce mémoire se lisait dans toutes les églises de Navarre, chaque année, le 8 mai, après l'évangile de la messe solennelle. Dès lors, la maison de Goni ajouta à la croix de son blason le dragon tué par saint Michel et la chaîne rompue de don Teodosio. Dans la suite des temps, le palais de Goni est devenu la propriété de la famille de Xavier par le mariage de dona Isabelle de Goni avec don Miguel de Xavier, frère de saint François Xavier, l'apôtre des Indes, de la Chine et du Japon.

Cependant don Teodosio et dona Constanza, émus d'obéir aux ordres du Souverain Pontife, résolurent de construire un temple à saint Michel au lieu même de la céleste apparition. Tout rendait l'entreprise difficile : l'escarpement de la montagne, l'éloignement des habitants, la cherté de la main-d'œuvre. Mais les pieux époux, triomphant de ces obstacles, vendirent une partie de leurs domaines, firent appel aux populations catholiques de la Navarre et parvinrent, avec le concours de l'évêque de Pampelune, à édifier une église qu'ils appelèrent, à cause de la grande altitude du mont Aralar, *San-Miguel de Excelsis*.

Les deux époux, abandonnant leur palais, se constituèrent eux-mêmes les gardiens vigilants du nouveau sanctuaire, édifiant la contrée et les nombreux visiteurs par la sainteté et

l'austérité de leur vie. Leurs corps reposent dans cette même église qui conserve toujours comme preuve irréfragable de la miraculeuse apparition l'image de saint Michel, la chaîne brisée en deux morceaux aux bouts desquels sont attachés les anneaux qui entouraient le cou et la ceinture du célèbre pénitent.

Trois siècles s'écoulèrent, pendant lesquels la dévotion à *San-Miguel de Excelsis* allait en grandissant dans la Navarre lorsque Dieu inspira à don Garcia Arnold de Goni, retiré à son tour sur la sainte montagne, la pensée d'agrandir l'église primitive et d'en faire un temple plus digne du Prince céleste, qui y était honoré, et plus apte à recevoir et à contenir le nombre toujours croissant des pèlerins. Du produit de leurs biens et grâce à l'inépuisable générosité des fidèles serviteurs de saint Michel, il édifia cette église magnifique que l'on admire aujourd'hui, d'architecture romane, à trois nefs voûtées et séparées par d'énormes piliers. A l'extrémité de la nef principale, à la place qu'occupe le chœur dans la plupart des cathédrales, se trouve insérée, comme dans une splendide châsse, la vieille et modeste chapelle recouverte de sa voûte et formant un petit temple dans un plus grand. C'est le sanctuaire primitif où se gardent le Saint-Sacrement et l'image miraculeuse de saint Michel. L'évêque de Pampelune, don Bernardo de Folcant, assisté de six autres prélats, en fit la consécration solennelle en l'an 1098.

Vers la fin du XI^e siècle, il s'établit sur le mont Aralar un monastère indépendant de clercs réguliers observant la règle de saint Augustin, dont Garcia Azuaris fut le premier abbé avec la dignité de chanoine de la cathédrale de Pampelune et le titre de grand chantre du Chapitre, dignité qui fut continuée de droit à ses successeurs. Il se forma aussi une confrérie de chevaliers de Saint-Michel, dont le nombre s'éleva à plus de quarante mille.

La Navarre reconnaissante a toujours professé un culte

spécial pour ce glorieux archange, qu'elle regarde et honore comme son patron, et dont elle se plaît à donner le nom à ses enfants. Aussi bien, chaque année, d'innombrables pèlerins, parmi lesquels des princes et de hauts personnages civils, militaires et ecclésiastiques, gravissent-ils les flancs escarpés de l'Aralar, en récitant le rosaire et chantant des cantiques. Le 29 septembre en particulier et le 8 mai, la foule des fidèles est si grande que les offices doivent se célébrer en plein air : la montagne entière étant le seul temple capable de les contenir. En 1884, le roi Alfonse XII, et en 1902, son fils et successeur, Alfonse XIII, firent à cheval cette dure ascension et laissèrent au sanctuaire une royale offrande, comme témoignage de leur ardente dévotion envers le céleste protecteur de la Navarre.

Mais ce qui donne son cachet spécial à la dévotion de *San Miguel de excelsis*, c'est que les populations navarraises, non contentes de se rendre tour à tour processionnellement à son sanctuaire, veulent encore recevoir sa visite et le posséder : chaque année, dans leurs églises devenues un centre de pèlerinage pour tous les habitants de la montagne, de la plaine et des vallées. Le lendemain du 8 mai, la statue miraculeuse commence sa tournée bienfaisante et triomphale à travers la province, du mont Aralar à Estella, reçue partout avec un enthousiasme indescriptible.

La plus solennelle de ces visites est sans contredit celle de la ville de Pampelune. La veille, à quatre heures et demie du soir, les cloches de la tour San Lorenzo annoncent, à toutes volées, l'arrivée du célèbre archange, porté par un chapelain du sanctuaire sur une mule richement caparaçonnée. Le clergé, escorté de milliers de fidèles et revêtu de ses plus beaux ornements, va à la rencontre de l'auguste visiteur à la porte de Taconera. Il est précédé d'un clerc en rochet brodé portant sur un bâton d'or la statue de l'archange Gabriel dans des vêtements splendides. À l'arrivée de son céleste frère, saint Gabriel se penche et lui donne le baiser de bienvenue ; puis,

au milieu de l'enthousiasme d'un peuple en délire, la procession se dirige vers l'église Saint-Nicolas, où a lieu la première adoration (1), et où saint Michel passera la nuit.

Le lendemain matin, vers neuf heures, au son de toutes les cloches de la ville, on se dirige vers la cathédrale, où Monseigneur l'Évêque, assisté du Chapitre et du Clergé, reçoit la sainte image, l'encense, la prend dans ses mains et la porte ostensiblement jusqu'au maître-autel, sur lequel il la dépose et l'encense de nouveau. Alors se chante la messe capitulaire comme aux jours de grandes solennités, avec un sermon donné toujours par un Père Capucin. La messe et le sermon sont suivis de l'adoration. Monseigneur l'Évêque, les chanoines, les bénéficiers, le clergé, le peuple viennent tour à tour se prosterner et bénir le saint Archange.

Mon Carnet bleu

5 décembre. — Comme hier... hormis la grêle et le tonnerre. La pluie tombe sans discontinuer. Nous croisons une famille étrangère, mouillée, lamentable.

6 décembre. — Même refrain... Et dire que sous cette pluie diluvienne, les Ribot, les Dupuy, les Caillaux, *à tutti quanti*, pataugent dans les rues de Paris, battant les fourrés de la politique pour trouver des gens qui veuillent bien gouverner la France. Le ministère est renversé. Gros travail que de le relever. Ah! plaiguez ces malheureux! si le cœur vous en dit!

8 décembre. — Nous clôturons aujourd'hui le jubilé constantinien par un salut solennel du Saint-Sacrement. À l'occasion de sa fête, les jeunes filles du Mont ont pris l'initiative d'offrir à la Vierge immaculée deux jolies branches d'églantier fleuries. Gracieuse pensée, que Marie ne manquera pas de bénir.

10 décembre. — Eh bien! çà y est. La Compagnie des Tramways Normands s'est rendue aux justes réclamations de notre diligent Syndicat d'initiative et de notre premier magistrat. À partir de ce jour, le train 31 attend l'arrivée de l'express en gare de Pontorson. Satisfaction nous est donc

(1) Évidemment, l'auteur prend le mot *adoration* dans son sens large et non dans son sens rigoureusement théologique. N. D. L. H.

accordée. Merci à la Compagnie des Tramways Normands, qui sait concilier avec ceux de ses clients ses propres intérêts.

11 décembre. — Le train quitte le mont à 14 h. 28. Pas un voyageur. « Pardon ! Monsieur, demande le chauffeur facétieux, le chemin pour Pontorson, s'il vous plaît ? — Tout droit, Monsieur », répond le conducteur complaisant. Et le train s'en va. On n'est pas plus aimable.

15 décembre. — Nous lisons dans le *Bulletin de la Société pour la Protection des Paysages de France* : « Le Comité, constatant avec regret qu'en dépit des décisions prises et des fonds votés, la question de la rupture de la digue du Mont-Saint-Michel reste à l'état de lettre-morte, décide de saisir de cette question les Pouvoirs publics et la commission instituée par les États généraux du Tourisme. » Très bien ! à condition que l'on saisisse Pouvoirs publics et Commission, non par les sentiments, mais par les oreilles.

14 décembre. — Je note : soixante voyageurs, excursionnistes. Oh ! le bel exemple ! et comme il porte les gens d'esprit à braver la froidure et les vents, plutôt que de se priver de la contemplation muette des émouvants spectacles de la nature... dirait Châteaubriand.

15 décembre. — Au clair de la lune, d'intrépides chasseurs tirent les mouettes et les courlis, sans quitter le rempart. Cela rappelle le temps où nos pères canardaient les Anglais. Différence de gibier seulement.

17 décembre. — Bonne nouvelle ! Les journaux annoncent que M. le Président de la République nous visitera aux environs de la Pentecôte. Heureux sommes-nous d'habiter une ville célèbre et bien casée. Située à la limite de deux provinces, elle bénéficie des risettes et des visites que l'on fait à l'une et à l'autre. M. le Président voyage-t-il en Bretagne ? Il ne saurait aller de Fougères à St-Malo sans passer par le Mont-Saint-Michel... lequel est en Normandie. D'aventure. Sa Majesté daignerait-elle fouler le sol normand et parcourir nos plaines fertiles et nos poétiques vallons ? Comment l'auto présidentielle se dispenserait-elle d'inscrire au programme de ses randonnées — hum ! la prosopopée ? — le Mont-Merveille, « fermoir à l'épaule bretonne », selon le mot d'un poète d'Arvor ?... Nous avons toutes les chances...

18 décembre. — Pour avoir, sans autorisation préalable, gardé et quelque peu instruit les gosses de sa paroisse, durant la maladie de l'instituteur officiel, un curé de l'Est serait cité devant les tribunaux sous inculpation d'ouverture

d'école clandestine. C'est raide. Mais pourquoi ne serait-ce pas vrai ? J'ai bien payé cent sous le droit de servir à boire aux élèves de Saint-Lô, sous une tente qui était leur, exclusivement leur.

19 décembre. — « Les hivers ne se font plus, et c'est navrant. » On entendait répéter cela avec une conviction pénétrante, chaque année. Pour démentir ces éternels *laudatores temporis acti*, voici qu'il gèle. Le thermomètre marque — 2°.

20 décembre. — Aïe ! — 3°, ce matin ! Hélas ! mes fleurs ! s'écrie le jardinier. — Et mes pompes ! réplique, songeur, le directeur du service des eaux, qui s'emploie à dégeler les robinets, ou à les préserver en les couvrant d'innombrables sacs. De fait, la température persiste dans sa fraîcheur, tout le jour.

21 décembre. — Rien d'étonnant si nous nous réveillons à — 4°. Cela devient sérieux. La Sibérie n'est plus loin. Le pôle, les icebergs, les glaciers, les crevasses... Oh ! les crevasses surtout, la terreur de Tartarin ! Nous allons pouvoir en rêver à l'aise. La mer n'est pas gelée ; le Conesnon pas davantage. Mais la mer abandonne ça et là quelques glaçons, et les rives du canal enchâssent, entre leurs moclons, de jolis cristaux qui miroitent au soleil. Très beau, le Mont à l'heure de midi. Les contours de la baie disparaissent complètement dans la brume. Seul, le Mont resplendit, avec une aimable discrétion, dans un cadre de rêve. Sa masse elle-même s'allège, s'atténue, jusqu'à sembler impondérable, inconsistante comme un effet de mirage. L'infini nous enveloppe et nous pénètre. Sous son action tout se volatilise...

22 décembre. — Le dégel, déjà ! « Les hivers ne se font plus. C'est navrant ! »

23 décembre. — Dégel accentué, irrésistible. La boue, après la terre ferme ? — Voulez-vous que je vous confie un secret... très important ? Nous préparons une crèche. La chapelle de la Sainte Vierge l'abritera. Un rocher et une chaumière délabrée ; la Vierge et saint Joseph ; l'Enfant-Jésus enfin. Et c'est tout. Ni bœuf, ni âne, ni bergers, ni mages. Le petit bois a fourni le lierre et la mousse. Les enfants étaient si heureux d'apporter à pied d'œuvre ces matériaux tout frais !

24 décembre. — Quelle est donc cette mobilisation ? Dix chevaux, une douzaine d'hommes, deux dames ! Tous, chevaux, hommes et dames, chamarrés à l'envi, se trémoussent, défilent et caracolent entre le Mont et Tombelaine, jusqu'à Tombelaine même. Voici le bataillon dans la rivière, attendant bravement l'arrivée de la mer... Ce sont les fameux cabotins anglais ou américains, dont j'ai noté le débarque-

ment à Clerbourg. Un appareil enregistre ces démonstrations, qui ont la prétention d'illustrer un roman de Jules Verne.

25 décembre. — Un magnifique clair d'étoiles a embelli la nuit de Noël. Aux messes, assistance ordinaire, nombreuse, édifiante. Les anges ont été très occupés aujourd'hui. Laissons-les vaquer à leur besogne pieuse. N'importunons pas saint Michel, leur chef. Une prière seulement : « Saint Michel, qui dirigez le chœur des anges à Bethléem, obtenez à l'Eglise, à la France, à nos bienfaiteurs, à nos amis, à nous-mêmes, les dons précieux de Jésus. Ainsi soit-il ! »

27 décembre. — La pluie tombe. La journée est maussade. On est tenté de l'être aussi, un peu, beaucoup. Mais, gardons-nous-en bien.

28 décembre. — Ondées froides, serrées, multipliées. Nonobstant, le tirage des étrennes aux associés de la Sainte-Enfance déride les plus réfractaires à la gaieté. Les surprises sont si bizarres. Il y a tant d'imprévu dans certaines attributions du sort. Peu après, la tempête est déchainée, la grêle fouette les vitres, les éclairs sabrent la nuit et le grondement du tonnerre domine le sifflement aigu du vent dans les arceaux de la Basilique.

29 décembre. — Sans cesse notable, la grêle est tombée toute la nuit. A 3 heures, un effroyable coup de foudre nous a réveillés. Puis le silence s'est rétabli peu à peu ; le calme est revenu. Au jour, l'on découvre les campagnes environnantes, blanchies par la grêle. Dans le ciel, des nuées noires sont amoncelées, menaçantes, fantastiques.

30 décembre. — De la neige ! Oh ! pas beaucoup ! un centimètre ! Un soupçon, un rien ! Eh bien ! c'est une fiche de consolation. Comptons : de la glace, de la grêle, de la neige... Nous avons donc notre hiver, quoiqu'en disent les braves apologistes du passé.

31 décembre. — L'année se termine bien, sous un joli manteau blanc. Le petit bois est fleuri de cristaux qui scintillent ; la grève apparaît comme une immense nappe d'immaculée blancheur, que la marée montante soulève doucement, agite et dissout. Plaignons seulement les petits oiseaux, dont la neige a dérobé la nourriture et paralysé les ailes. Ce soir, nos chasseurs ont fait de véritables hécatombes de grives et d'alouettes. Les innocentes bestioles, serrées les unes contre les autres, se laissaient décimer par la mitraille, sans même essayer de fuir.

1^{er} janvier. — *Veni Creator Spiritus !* Oui ! daigne le Saint-Esprit inspirer, conduire et gouverner les volontés et les

cœurs pendant cette année que la Providence nous offre. Nous l'inaugurons de notre mieux, par une messe solennelle et des Vêpres, auxquelles assistent les fidèles, soucieux de placer sous la protection céleste les labeurs de l'an neuf.

2 janvier. — Il n'est bruit que de certaine automobile, qui aurait écrasé, hier, non loin d'ici, un garçon livreur ; aurait séjourné chez nous depuis hier au soir et serait partie après le déjeuner. Qu'en est-il ? Attendons.

3 janvier. — La gendarmerie enquête. L'auto meurtrière tamponna, le 1^{er} janvier, vers 6 h. 1/2 du soir, un malheureux père de neuf enfants, à 9 kilomètres du Mont. Les automobilistes, de vrais sauvages, n'ont pas daigné s'arrêter pour porter secours à leur victime. Le plus paisiblement du monde ils ont passé la nuit dans un hôtel de notre cité. Les barbares ! On espère les retrouver.

4 janvier. — Les visiteurs sont extrêmement rares et le paysage extrêmement triste... Oh ! pas vulgaire, certes !

5 janvier. — Un vent violent souffle de l'ouest ; une pluie copieuse répand ses douceurs.

7 janvier. — Je n'ai rien noté, hier. Le courage m'a manqué. Je vous laisse à penser s'il est plaisant d'écrire : pluie, vent ; vent, pluie ? Aujourd'hui, température idéale : sèche, froide, antimicrobienne. Et ce soir, par un beau clair de lune, nous pouvons, l'espace de deux secondes, admirer un spectacle émouvant : un bolide superbe traverse le ciel, suivant la direction nord-est sud-ouest. Sa lueur bleuâtre est vraiment d'une beauté extraordinaire. Il était 8 h. 20 lorsque s'est produit le phénomène.

8 janvier. — L'auto meurtrière a été retrouvée par la police parisienne dans un garage de la capitale. Bravo ! Et que justice soit faite. Les coupables sont un Russe et son chauffeur... et une créature quelconque.

10 janvier. — Est-ce que la pêche au saumon ne sera pas ouverte bientôt ? Les grandes bottes s'apprentent et les filets et les raquettes. Gare aux aventuriers qui s'aviseront de remonter la Sélune, à l'instar des Normands nos pères !

11 janvier. — Par une journée froide et pluvieuse, nous faisons la solennité de l'Épiphanie. Suivons les mages dans l'étable et offrons à Jésus nos présents.

12 janvier. — Il gèle. La bise souffle, aiguë, cinglante, cisailante.

13 janvier. — Faut-il répéter?... « Bise aiguë, cinglante, cisailante. »

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Calvados. — Tilly-sur-Seulles : M. l'abbé Guéronli, *curé-doyen*. — Bayeux : M^{me} V^{ve} Mignot.

Côte d'Or. — Vitteaux : M. Alexandre Alexant; M^{lle} Marie Alexant. — Chambolle-Musigny : M. Michel Malbranche, *fidèle associé*.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : M. l'abbé Le Pré, *curé de Saint-Martin*.

Creuse. — Dun-le-Palletseau : M^{me} Charles Doreau.

Hérault. — Montpellier : M. Hippolyte Guiraud; M^{me} Marie Guiraud; M^{me} Françoise Gautier; M^{me} Marie Souladet.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Girardeau; M^{me} V^{ve} Blondeau; M^{me} Anna Cottineau, *fidèles associées*. — Pornichet : M^{me} J. Vigner; M^{me} Clémence Landay.

Manche. — Saint-Aubin de Terregatte : M. l'abbé Lemoine, *curé*. — Le Mesnil-Opac : M. l'abbé Puisney, *curé*. — Fermanville : M. le Chanoine Reneuf. — Coutances : Sœur Gaëtan, *religieuse garde-malades de la Miséricorde de Sées*. — Cherbourg : M. Célestin Hébert.

Meurthe-et-Moselle. — Toul : M^{me} V^{ve} Beaugrand, née Alexandrine Dendexis. — Vitrey : M. Nicolas Georges; M. Simon Anclin; Sœur Ambroisine; M^{mes} Rosalie Crémel; Rose Lemoy. — Ludres : M. Antoine Poinsigoo.

Morbihan. — Billiers : M^{me} Anclie Trémézet.

Nord. — Sainte-Marie-Cappel : M^{me} Marie Ghys, *célébrée*.

Sarthe. — Le Mans : M^{me} V^{ve} Enfray.

Haute-Savoie. — Evian-les-Bains : M. Burnet-Delajoux.

Seine. — Paris : M. Jacques Bardot.

Somme. — Havernas : M. le comte Charles-Marie-René de Beault.

Yonne. — Ligny-le-Châtel : Le R. P. Bémont, *religieux de Pontigny, ancien missionnaire du Mont-Saint-Michel*.

Alsace-Lorraine. — Remilly : M^{me} Marie Folz. — Bechy : M^{me} Fanie Lombard. — Herny : M^{me} Annette Sibille.

États Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M^{me} Malvina Rousseaux; M^{me} Léonie Sylvestre; M^{me} Rose-Gabrielle Vorhier; M^{me} Marguerite Poussin; M^{me} Marguerite Lyons; Sœur Clotilde; M. William Couzal.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

NOTA. — Les Actions de Grâces au prochain numéro.

Le Gérant : Fr. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUTOUR DE LA LUTTE SCOLAIRE. UNE QUESTION A POSER (RAOUL DE VILLERIEU). — BULLETIN. — LA VIE DE L'ŒUVRE. — MARGUILLIERS ET ARCHIDIACRES (RANULPHS). — LA MARE AUX CANARDS (DES ISLES). — ÉCHOS ET NOUVELLES. — MON CARNET BLEU (GINGATZ). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

Autour de la Lutte scolaire

UNE QUESTION A POSER

DANS deux mois, les électeurs français décideront du sort de la France, en désignant par leur vote les nouveaux membres de la Chambre des députés. Le bulletin de vote est une arme : dans la lutte qui se prépare, il doit porter des coups décisifs. Or, saint Michel a bien le droit, avant de soutenir les bons soldats dans le combat, de les haranguer et de leur donner le mot d'ordre ? La lutte engagée, sous le couvert de formules vagues et mensongères, est un épisode de la lutte religieuse, et la prochaine bataille électorale obligera les électeurs à prendre parti pour ou contre la religion.

Il s'agit de la question scolaire, qui n'est pas une question politique, mais une question religieuse. Il s'agit de savoir si l'électeur français est satisfait que 428 députés contre 118

aient voté la loi qui livre ses enfants, sans défense et sans recours, à la fantaisie irréligieuse ou immorale de l'instituteur. C'est une question de vie ou de mort : il faut que l'électeur, père de famille catholique, s'en rende compte et qu'il demande des comptes.

D'abord, veut-il se rendre compte ? Qu'il réfléchisse un instant. Défense laïque, fréquentation scolaire, résistance à la réaction, ce sont autant de formules menteuses par lesquelles on a tenté d'endormir la conscience, d'égarer la bonne foi, de désarmer les oppositions. Écartons ces prétextes : derrière ces grands mots se cache une résolution implacable, un dessein poursuivi avec opiniâtreté depuis plus de trente ans. On n'ose pas encore l'afficher au grand jour, mais les derniers débats parlementaires et le texte voté par la Chambre permettent de le préciser : on veut tuer la foi chrétienne dans l'âme des écoliers de France.

Plusieurs fois, ministres de l'Instruction publique, rapporteurs des projets scolaires, députés de la majorité ont reconnu que la neutralité à l'école était un mensonge nécessaire, que ce mensonge a fait son temps, que l'école officielle doit être l'école sans Dieu. Cependant, les parents n'ont pas le choix de l'école : c'est à l'école officielle qu'ils doivent envoyer leurs enfants, lorsqu'il n'existe pas d'école libre dans la commune. Quel sera leur moyen de défense, si l'instituteur attaque en classe les convictions catholiques des enfants et des familles, s'il maintient, malgré les réclamations des parents, des manuels condamnés par les évêques ? Le devoir paternel est très clair : il faut protéger l'enfant contre la perversion. De quelle manière ? Si le maître s'obstine dans son enseignement impie, le père de famille doit pouvoir préserver son enfant en le gardant chez lui.

Rien de plus logique et de plus naturel. Seulement, écoute bien, père de famille, électeur catholique : Les députés qui te représentent à la Chambre ont fait une loi qui t'oblige à envoyer, toujours et quand même, tes enfants à l'école, même

si le maître d'école s'appelle Morizot, même si tu as affaire à l'instituteur de Blajan. Il faut envoyer ton petit garçon ou ta petite fille, au nom de la loi ! Et si tu résistes, si malgré la loi tu veux sauvegarder la foi de tes enfants, il le faudra paraître devant le juge pour l'entendre condamner à l'amende, et si tu refuses de payer l'amende, tu iras en prison ! C'est monstrueux, invraisemblable, et c'est vrai.

Voici la loi votée par la Chambre.

L'article 2 modifie l'article 42 de la loi scolaire du 28 mars 1892 : il prévoit les moyens d'empêcher la grève scolaire.

Lorsqu'un enfant se sera absenté de l'école quatre fois dans le mois pendant au moins une demi-journée, sans aucun des motifs prévus au troisième paragraphe de l'article 10, l'inspecteur primaire enverra le relévé de ces absences au juge de paix, avec son avis motivé.

Impossible donc au père de famille catholique de soustraire son enfant à l'enseignement d'un instituteur impie. D'ailleurs il est évident que la loi ne reconnaît pas, comme motif légitime d'absence, l'usage de manuels condamnés ou l'impiété de l'enseignement oral. Voilà donc le juge de paix saisi de l'affaire. Il examine les motifs d'absence invoqués, il cherche avec soin les responsabilités ; puis il adresse aux personnes responsables une admonestation sous forme d'avertissement, sans frais. « Il leur rappelle la loi et les peines qu'entraînerait une nouvelle infraction » (art. 12).

Ainsi le père de famille, qui garde son enfant à la maison, et qui, par là, aime mieux obéir à sa conscience qu'à une mauvaise loi, reçoit l'avertissement du juge de paix. Se sentant soutenu, l'instituteur garde ses mauvais livres et continue ses attaques. Le père de famille, c'est son devoir, continue de garder son enfant. Il y a récidive, et l'article 13 en marque le châtement :

En cas de récidive dans les douze mois qui suivront l'avertissement, le juge de paix, saisi par l'inspecteur primaire, fera comparaître en audience publique les parents ou les personnes

responsables pour s'entendre condamner, s'il y a lieu, à une amende de un à cinq francs (1 à 5 fr.).

Enfin, si, malgré cette première condamnation, le père de famille continue d'obéir à sa conscience, il s'entendra condamner de nouveau, en vertu de l'article 479 du Code pénal, à une amende de onze à quinze francs inclusivement.

Cependant l'emprisonnement ne sera jamais prononcé. C'est une habileté de nos aimables législateurs. Il faut éviter, à tout prix, l'esclandre ! Justement, le père de famille, qui se montrera le défenseur intrépide de la foi de ses enfants, ne reculera pas devant un dernier acte de courage. Il refusera l'amende et se fera emprisonner. La dernière partie de l'article 13 décide en effet que la contrainte par corps devra s'exercer à moins que la personne condamnée ne paie au-dessous de six francs d'impôt et produise un certificat d'indigence.

La loi est sévère. Prévoit-elle, du moins, des excuses ? Le juge de paix est-il réduit à condamner automatiquement ? Ne pourra-t-il pas donner raison à la foi du père de famille contre l'impunité de l'instituteur ? La loi s'y oppose formellement :

« Le juge ne peut, en aucun cas, s'immiscer dans l'appréciation des matières et des méthodes d'enseignement » (art. 13).

Que les pères de famille se consolent ! S'ils vont en prison pour avoir défendu la foi de leurs enfants, ils se trouveront en bonne compagnie. Leur curé et leur évêque les auront précédés ou suivis, car la loi, qu'on ne saurait taxer d'imprévoyance, châtie plus sévèrement encore tous ceux qui auront rappelé aux parents le plus sacré de leurs devoirs.

Rien ne vaut les textes ; citons encore :

« Art. 21. — Quiconque, soit par violences ou menaces, soit en leur faisant craindre de perdre leur emploi ou d'exposer à un dommage leur personne, leur famille ou leur fortune, aura déterminé les parents ou personnes responsables d'un enfant à empêcher cet enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école publique où il est inscrit, ou de se servir des livres

« régulièrement mis en usage dans cette école, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de seize francs (16 fr.) à cinq cents francs (500 fr.) ou à l'une de ces deux peines seulement. »

« Art. 22. — Quiconque entrave ou tente d'entraver le fonctionnement régulier d'une école primaire publique, soit en organisant l'abstention des élèves de ladite école, soit en pénétrant dans les locaux affectés à l'enseignement pour y semer le trouble et le désordre, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de seize francs (16 fr.) à cinq cents francs (500 fr.) ou de l'une de ces deux peines seulement.

« Si les faits ont été accompagnés de violences, d'injures ou de menaces, les coupables seront passibles des peines prévues par les articles 308 et 311 du Code pénal, et 33 de la loi du 29 juillet 1881. »

D'après l'article 308, le coupable pourra être mis sous la surveillance de la haute police, pour cinq ans au moins et dix ans au plus.

D'après l'article 311, s'il y a eu préméditation ou guet-apens, l'emprisonnement sera de deux ans à cinq ans et l'amende de 50 à 500 francs.

Sans doute l'article 24 prévoit de justes réclamations des parents au sujet des manuels ou de l'enseignement oral. Elles seront adressées au Ministre, qui statuera en dernier ressort dans le délai de quatre mois. Assurance illusoire : les débats récents de l'affaire de Blajan ont révélé que le trop célèbre auteur des dictées était maintenu à son poste malgré les rapports accusateurs de ses supérieurs hiérarchiques.

Voilà donc les évêques, les curés, et toutes autres personnes qui auront aidé le père de famille à remplir son devoir, logés à bonne enseigne !

L'école laïque est désormais bien défendue. Elle ne craint plus ni les violences, ni les menaces, ni même la résistance

collective des familles. Qui donc voudra s'exposer à l'amende et à la prison ?

Qui ? D'abord l'évêque, qui continuera d'avertir ses diocésains ; puis le curé, les fidèles de sa paroisse ; et les chefs de famille, à leur tour, qui continueront de défendre l'âme de leurs enfants.

C'est le moment de répéter les nobles paroles de M. Grousseau, à la Chambre des députés :

« Laissez-moi vous le dire, une fois de plus, sans forfanterie, dans toute la sincérité de mon âme. Vos menaces et vos pénalités n'arrêteront pas ceux qui sont dignes du nom de catholiques. . . Croyez-vous qu'il se trouverait un prêtre qui, sachant que l'école est un foyer de déchristianisation, hésiterait à en déconseiller l'entrée à toutes les familles catholiques ? Non. »

Électeur, chef de famille catholique, te voilà renseigné. Si la loi votée demeure, et si tu veux faire ton devoir, tu t'entendras condamner à l'amende, et tu iras en prison !

Eh bien ! si tu te sens le courage d'être logique jusqu'à l'amende et jusqu'à la prison, sois logique jusqu'au bulletin de vote.

La loi est votée ; mais tu seras consulté avant son application. Aux élections prochaines, il faut que tu dises clairement ton avis. Ton député a-t-il donné sa voix à la loi de persécution scolaire ? Il faut que tu lui demandes des comptes, que tu lui poses une question précise, que tu saches si c'est lui qui te mène en prison ! Les journaux t'ont dit que la loi fut votée par 418 voix contre 158. Cependant, aux élections de 1910, 300 députés avaient promis de respecter la liberté d'enseignement, toutes les libertés. Par conséquent, 150 députés ont considéré que ta liberté de père de famille n'est pas atteinte, quand on te punit de l'amende jusqu'à la prison, pour avoir rempli ton devoir de catholique !

Il faut conclure : si ton député a promis de te laisser libre,

comme citoyen et comme catholique, et s'il a voté la loi que tu réprouves, tu dois lui refuser, toi, ton bulletin de vote. Ce monsieur t'a indignement trompé ! Garde la foi et mets-le à la porte ! Ou du moins, exige de lui une réparation d'honneur.

Cette loi que tu réprouves, il doit la réprouver, même s'il en fut l'auteur. S'il a commis cette faute, il doit la regretter, publiquement, devant toi, et promettre nettement de la réparer. Sinon, qu'il s'en aille ! Père de famille, électeur catholique, — c'est ton devoir impérieux et c'est ta grande force, — sois le bon ouvrier de ta propre délivrance.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de mars, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 7 mars, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 mars.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de mars tout entier : les prochaines élections législatives.

Tous nos associés de France ont, dès longtemps, compris que l'heure est grave. Nos frères catholiques de l'étranger ne nous refuseront pas la collaboration de leur prière. C'est, en effet, la question religieuse qui va se poser nettement aux électeurs français. Demandons pour tous la clairvoyance et l'énergie nécessaires à l'accomplissement de leur devoir. Qu'ils ne se laissent ni surprendre ni séduire. Les pages qui précèdent avaient pour but de mettre le problème en pleine lumière. Puissent-elles contribuer à la préparation vigoureuse de la bataille prochaine ! Puissent-elles inspirer de ferventes prières qui méritent le succès, pour le salut de la France et la gloire de Dieu !

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o En la fête

de l'archange Gabriel, 18 mars. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^e Jour au choix pendant la Neuvaine



L'ARCHANGE GABRIEL (Fête le 18 mars.)
Tableau de Melozzo da Forlì (Galerie des Offices, Florence.)

à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 3^e Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

Conditions ordinaires pour ces trois indulgences. — 4^e Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Conditions : confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} Marie-Louise Leblond, de Pouilly-en-Auxois ; M^{lle} Marie-L. Depincé, de Tréquier.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Janvier au 13 Février, inscrits : 459 associés, enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Brest, Bruges, Bordeaux, Caen, Cap-Haïtien, Château-Gontier, Contances, Gavere, Gené, Gray, Ile-aux-Coudres, Holyoke, Niort, Paris, Pont-à-Mousson, Reims, Renazé, Saint-Étienne, Seraing, Thonon-les-Bains, Villers-en-Prayères, Vitrey.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 JANVIER : Marcel-Louis Burais, de La Rondehaye. — 19 JANVIER : André Dugard, de Bois-Colombes. — 23 JANVIER : René-Marie-Robert Barbot ; Hélène-Marie-Simone Barbot ; Charles-Michel Barbot ; Michel Pintard, du Grand-Montrouge ; Eugène Kracher ; Juliette Kracher ; Marcelle Biver, de Ebange. — 31 JANVIER : Marcelle-Augustine Decaux ; Bernard-Marcel Bobée ; Geneviève Meheux ; Yvette-Henriette Defontaine ; Albert-Marcel Duprey, de Yvetot. — 2 FÉVRIER : François-Henri Marie Lartigue, de Angers ; Marthe De Clercq, de Nieumunster ; Herman Van Mullem, de Bruges. — 6 FÉVRIER : Anne-Marie Galland, de Nuits-Saint-Georges. — 7 FÉVRIER : Eugène Christophe ; Maurice Christophe, de Pont-à-Mousson ; Alphonse Rochery, de Schleithal ; Allue Charrier, de Beauvieu-sous-la-Roche ; Léon-Michel-Norbert-Marie-Guislain Cocqueau, de Mons. — 12 FÉVRIER : Simonne-Célestine Ryaux ; Pierre-Marcel-Edouard Nion ; Alfred-Jean-Paul Fémel ; Hubert-Adolphe Buquet, de Yvetot. — 14 FÉVRIER : Louise-Renée Dubois, de Sens.

ANNALES. — Pour le très grand nombre de nos abonnés, le moment est venu de renouveler leur abonnement. Nous nous bornons à le leur rappeler. Ils savent, tous, nos recommandations par cœur.

Nous prions instamment nos amis de considérer leurs *Annales*, non comme une affaire, mais comme une œuvre : œuvre de diffusion de la dévotion à l'Archange saint Michel.

Si les *Annales* étaient une affaire, nous ne conseillerions à personne d'y engager le capital le plus minime. Ce ne sont pas les abonnements, au prix extrêmement réduit de 2 francs, qui suffiraient à assurer l'impression de nos douze livraisons de trente-deux pages illustrées. Bien loin s'en faut.

Mais nous devons considérer les *Annales* comme une œuvre et les soutenir comme on soutient une œuvre. Nous redirons donc une fois de plus : 2 fr. 50 ! Serait-ce trop demander ?

Nous comptons sur la bonne volonté de nos amis, à cet égard.

Nous attendons aussi un nombre notable d'abonnés nouveaux. Si tous les anciens voulaient...

EGLISE SAINT-PIERRE DU MONT-SAINT-MICHEL

Marguilliers et Archidiacres

REVENONS une dernière fois à nos vieux comptes de fabrique. Ils ne sauraient manquer de nous offrir encore maints détails intéressants. Leur antiquité poudreuse fût-elle jalouse des secrets qu'elle recèle, que ce nous serait une raison de plus pour mettre à les surprendre une déférente opiniâtreté.

Nous l'avons dit : nos honorables marguilliers sont bien les meilleurs des hommes, les plus courtois et les plus indulgents, dans leur austère intégrité. Ils nous permettent de les dévisager quelque peu. Bien plus, c'est à examiner leurs comptes, ligne par ligne, que nous mesurerons leur savoir en *escriptures*. Pour un peu, et sans prétention aucune à la graphologie, nous oserions rechercher en leurs signatures ce je ne sais quoi d'original et de personnel que l'on met, malgré

qu'on en ait, dans un simple paragraphe, tracé comme en se jouant.

Remarque générale : nos comptes sont presque tous de petits chefs-d'œuvre de calligraphie. Et ceci ne serait pas sans causer quelque surprise à l'homme non averti. Une si pauvre et si minuscule cité ! Une poignée de pêcheurs, d'hôteliers et de marchands *d'ymoiges* ! En résumé, beaucoup d'artisans, quelques bourgeois, fort peu de clercs !

Eh ! oui. Mais outre que les trésoriers en charge ne sont pas choisis parmi les moins savants des habitants du Mont, serait-il téméraire de penser qu'ils allèrent à bonne école et firent de bonnes classes ? Là-haut, les Moines copiaient, enluminaient — qui ne le sait ? — avec une application religieuse et un art consommé. Pour qui a vu les manuscrits michelins de la Bibliothèque d'Avranches, cela ne fait pas de doute. Or il est certain que notre moustier, comme toute Abbaye bénédictine, possédait une école. Nos bourgeois, un peu fortunés par définition et ambitieux de bien écrire, ne l'ont-ils pas fréquentée, eux les premiers. On ne saurait le nier.

Ils devaient être excellents élèves, dociles et studieux : ils écrivent à merveille. En 1532, Raynaud Lebu et Guillaume Bertin présentent un compte, méthodiquement rédigé, avec titres et sous-titres, lettres enjolivées, notes marginales, etc... Les désignations en sont claires, les chiffres parfaitement alignés. Nous pourrions en dire autant, ou à peu près, de tous les autres comptes du XVI^e siècle et de la plupart de ceux du XVII^e.

Toutefois, la vérité nous oblige à dire que le compte de 1560 — le seul, si nous ne faisons erreur — n'est pas de la main du trésorier. Il a été établi par un clerc à la solde. Nous y lisons en effet : « A esté payé pour escriptures et façon de ce présent compte et contre-compte d'iceluy la somme de XV s. » Le nom du clerc ? Nous l'ignorons. C'était un maître ès escriptures, assurément : il a fait là un beau travail, duquel le trésorier dut se déclarer satisfait.

Si le xvii^e siècle ne brille pas à l'égal du xvii^e — en matière de comptes, du moins — par l'harmonie des caractères scripturaires ou l'ordonnance des divisions et chapitres, on voudra bien se souvenir qu'il était de règle, alors, de s'appliquer moins à mouler les lettres et les mots qu'à buriner la pensée. Quand même, les rapports de nos trésoriers du grand siècle paraîtront mériter autre chose que du dédain.

* * *

Les chapitres des *receptes* et des *minses* ayant été lus par devant les « bourgeois, manants et habitants » du Mont-Saint-Michel, le trésorier dépose le volumineux dossier, avec les pièces à l'appui, sur le bureau du président, qui, à son tour, consulte l'assemblée. On délibère; les questions se croisent : celui-ci réclame un éclaircissement; celui-là demande communication des titres et quittances; un autre rectifie un chiffre ou proteste contre une dépense insuffisamment justifiée. La séance ne se passe pas toujours sans orage... oh ! très bénin. Mais il est telle gestion que l'on ne se fit pas faute de passer au crible. Finalement, on donne quittance au trésorier..., à moins que l'on ne prononce contre lui une sentence sévère. Nous en citerons bientôt un exemple typique : un trésorier sera condamné à verser à la caisse la différence entre ses réalisations et ses engagements. Quel dommage, en vérité !

Mais, précisément, cela ne présente d'intérêt que par son caractère exceptionnel. A l'ordinaire, créanciers de tous pays, débiteurs de rentes et de redevances, se font scrupule d'acquitter *recta* ce qu'ils doivent à l'église de St-Pierre du Mont-St-Michel. S'il en est quelques-uns — clairsemés — qui se font tirer l'oreille, il reste au trésorier la ressource et l'obligation de les contraindre par les moyens légaux. Ainsi, en 1550, les sergents Boullot et Aubrée sont désignés comme ayant exercé des poursuites, l'un contre le détenteur de la maison des *Trois Roys*, l'autre contre l'occupant de la maison de l'*Ymaige de*

Notre-Dame. Mais arrive-t-il que la force elle-même est impuissante à peigner, comme l'on dit, le diable qui n'a pas de cheveux ? Alors, le Trésorier sera déclaré responsable de la dette et condamné à la payer.

La quittance est rédigée et écrite en fin du compte — quittance absolue ou conditionnelle, selon les cas. — On procède maintenant à la signature. Redoublons d'attention. Graves comme des sénateurs, les notables s'avancent et tracent leur nom sur le papier rugueux et mou. Ils s'appliquent particulièrement au paraphe, car celui-ci doit être compliqué pour être savant, ingénieux pour être propre à chacun. Ah ! ces paraphes de nos aïeux ! Il en est de majestueux ; il en est d'amusants. La plupart sont de véritables hiéroglyphes, d'infinis labyrinthes. Très peu de nos marguilliers dédaignent les savants grimoures et sigent, tout court, leurs nom et prénom.

En est-il qui ne sachent pas écrire ? Certainement ; mais ils sont l'infime minorité. En guise de signature, d'aucuns ont tracé une croix, d'une main hésitante. Main d'illettré, comme on dirait aujourd'hui.

Que vient faire, parmi les signatures du compte de 1542, un grossier dessin de la Vierge-Mère portant l'Enfant Jésus ? Qui donc en est l'auteur ? L'un des marguilliers, par manière de scel ou de paraphe, l'aurait-il ajouté à son nom ; ou bien, ne sachant écrire, aurait-il adopté pour figurer son nom l'image de Notre-Dame ? Dans les deux cas, l'idée serait touchante. L'on pourrait, au demeurant et à simple titre de curiosité, rapprocher de ce croquis la statue de pierre conservée jusqu'à présent dans l'église du Mont-Saint-Michel. La ressemblance est frappante. — Le même dessin, légèrement modifié, reparait en 1592.

Néanmoins, nous n'avons pas atteint l'extrême limite de la virtuosité dans l'art de signer. A coup sûr, le compte de 1595 détient le record du genre, si nous pouvons dire. Il se termine par une bonne demi-page de signatures, de grimoures énigmatiques plutôt. On sent que cela tourne à l'enfantillage.

Entre autres les deux trésoriers ont mis de la coquetterie à substituer à leurs noms des rébus indéchiffrables. A telles enseignes que l'on a dû écrire au-dessous : « Le mot de Charles Martin » — c'est le premier trésorier — et : « Le mot de E. Coupart » — c'est le second trésorier. Le reste à l'avant. Passons.

* * *

Qui sont ces hommes, dont la prudente sagacité veille sur les intérêts de la fabrique paroissiale? Pas nécessairement des bourgeois; moins nécessairement encore des gentilshommes. Tous les trésoriers que nous connaissons, appartiennent à la roture. A peine, de-ci de-là, distinguons-nous parmi les marguilliers un « noble homme » honoré d'un titre; tel en 1614, Jehan de Surtainville, sieur de Lanctot, qui mourut le 20 mars 1620 et dont une pierre tombale et une épitaphe en vers ont consacré la mémoire.

Nous ne sachions pas que les premiers moines bénédictins aient pris part d'aucune façon aux délibérations de l'assemblée paroissiale. L'Abbé était, de droit, en vertu de concessions remontant à l'an 996, archidiacre de Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel; mais il laissait aux marguilliers et au curé la plus grande latitude dans l'administration des deniers de la petite église. Les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur n'eurent pas, au début, une autre ligne de conduite à cet égard. Le 1^{er} septembre 1635, le Conseil d'Etat enjoignit aux marguilliers des fabriques de rendre compte de leur administration « devant les sieurs évêques, archidiacres et officiaux ou vicaires. » En vertu de cet arrêt, les archidiacres successifs du Mont-Saint-Michel se feront présenter, désormais, régulièrement l'état annuel des recettes et des dépenses effectuées par la fabrique de Saint-Pierre. A peine entré en fonctions, raconte D. Thomas Le Roy, le prieur, D. Bernard Jevardac, visita l'église de Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel et constata

qu'elle possédait un revenu annuel de 260 livres, 3 sols, 10 deniers (1).

Désormais aussi, l'assemblée paroissiale sera présidée, « chacun an », par le prieur-archidiacre. En 1656, c'est D. Augustin Moyunot, « prêtre, prieur et archidiacre de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, » assisté de D. Pierre Fortin, « prêtre, promoteur et religieux de ladite Abbaye. » En 1665, c'est D. Marcel Gazon, assisté de D. Jean Blanvillain. Le curé d'alors se nomme Pierre Marie. Le compte de 1668 est rendu par-devant D. Laurent Gunault, prêtre, archidiacre, et D. Jean Robiou, promoteur.

A partir de 1681, les comptes, écrits sur Moyen papier (dix-huit à la feuille) de la Généralité de Caen, signalent encore divers archidiacres : D. Guillaume des Rieux (1681), D. Sébastien Costard (1683), D. Antoine Fournel (1691). De quel droit, en 1681, 1683 et 1684, D. Pierre Terrien, sous-prieur, signe-t-il la quittance et s'attribue-t-il la qualité d'archidiacre? N'en doutez pas : c'est que le prieur l'a dûment délégué en son lieu et place.

En 1706, D. Julien Doyte est prieur et archidiacre; en 1712 c'est le R. Père Dom Joseph Miniac, « commandant du château, ville et bourgeoisie du Mont ».

Le compte de 1717 est rendu « par devant Très Révérend Dom Benoist Petit, prieur de l'abbaye royale (sic) dud. Mont-Saint-Michel et archidiacre de lad. ville et esglise dud. lieu, auxd. sieurs curé et parroissiens ». Or ce n'est plus au jour de saint Michel, selon l'usage immémorial, que D. Benoist Petit vérifie la gestion du trésorier, Charles Gautier, mais au mois d'août. On saisit sans effort la raison de ce changement de date : le 29 septembre, les moines étaient trop occupés à célébrer saint Michel pour s'intéresser aux affaires de saint Pierre!

D. Petit alloue à Charles Gautier « la somme de cent soi-

(1) *Curieuses recherches*, Tome II, p. 231.

xante-neuf livres dix-huit sols huit deniers, à valoir sur celle de cent quatre-vingt-quatre livres neuf sols deux deniers, à laquelle somme se montait la charge dudit Charles Gautier ;



LA COUR DE LA MERVELLE.

Au fond, au premier étage, la SALLE DU GOUVERNEMENT (*Belle-Chaire*), dont on entreprendra incessamment la restauration.

Phot. N. D.

et partant ledit Gautier se trouve redevable de la somme de quatorze livres dix sols six deniers, à laquelle s'est soumis et obligé de payer à toutes fois et quantes et au paiement de laquelle somme nous l'avons condamné ».

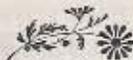
Voilà qui est net : le Trésorier est condamné à fournir la différence entre le montant de sa charge et celui de ses réalisations. La sentence se termine ainsi : « Fait en *notre auditoire ordinaire*, en présence de Michel Chenu, prestre, curé de la dite église paroissiale, et de Julien Segu ; L. Robert, sieur de la Cuve ; Gabriel Richard et Noël Richard. »

D'où il résulte que l'Assemblée paroissiale se tenait alors dans l'*auditoire* de l'Abbaye. Quel était cet auditoire ? Les avis sont partagés. D'après les uns ce serait la grande et belle salle située en Belle-Chaire, au-dessus de la salle des Gardes, et dite communément salle du Gouvernement ; d'après les autres ce serait une pièce de moindre importance, située au rez-de-chaussée de la Bailliverie ou Petit-Exil. Les habitants du Mont-Saint-Michel ne devaient plus fréquenter beaucoup ces assemblées. « Monter au Château » leur a toujours répugné. La présence seule de l'archidiacre monastique n'aurait-elle pas suffi à les écarter ? Aussi constatons-nous que le nombre des signataires est devenu insignifiant : Les marguilliers, et point d'autres.

Ajoutons que Charles Gautier acquitta sa dette envers la Fabrique. Le 10 octobre 1723, M^{re} Grignard, curé, successeur de Michel Chenu, et quatre bourgeois du Mont certifient que le compte de 1717 est, désormais « quitte et vuide d'effet. »

L'honneur est sauf... Nous pouvons donc prendre congé de nos honorables fabriciens, gens intègres, comme il sied, et gérants scrupuleux des biens de l'Église. Nous ne manquerons pas de les féliciter respectueusement. Nous les remercierons enfin de nous avoir laissé des documents utiles et amusants. Quel dommage que leurs successeurs n'aient pas été plus soucieux de nous conserver en parfait état ces papiers vénérables !

RANULPHE.



La Mare aux Canards

QU'UN ami est douce et précieuse chose ! Le cher ! il savait que je voulais parler de la digue, de l'affreuse digue, et du sable qui menace la beauté du Mont-Saint-Michel ! Comme il était poète, il m'apporta ses dernières rimes, et m'en fit cadeau avec un mot charmant : « Allons ! publiez-les, tous les amis du Mont sentiront renaître leurs espoirs. Ils songeront : « la digue est perdue, puisque les vers s'y mettent ! »

Comment résister ? Voici d'abord, pour les âmes délicates, la VILLANELLE DU SABLE MONTANT.

Le sable monte sans bruit ;
Comme un flot lourd qui se fige,
Il accourt et l'eau s'enfuit.

Où la vague le conduit
Il reste et fait la voltige :
Le sable monte sans bruit.

De la mer qu'il éconduit
Il efface tout vestige ;
Il accourt et l'eau s'enfuit.

Vieux Mont, te voilà réduit !
C'est un affront qu'il t'indige ;
Le sable monte sans bruit.

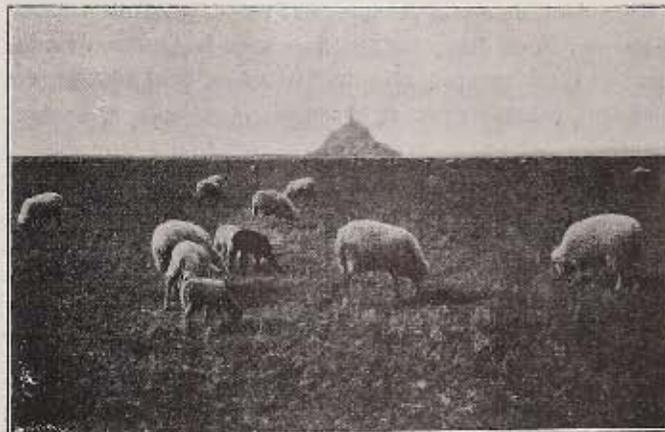
Songe-t-il qu'il a détruit
Le plus beau de ton prestige !
Il accourt et l'eau s'enfuit.

Cherchant le flot qui reluit
L'œil se perd, l'âme s'afflige.
Le sable monte sans bruit :
Il accourt et l'eau s'enfuit.

Les poètes, rêveurs et mélancoliques, se contentent souvent de déplorer et de gémir. Il leur arrive cependant de s'emporter en de nobles colères. Un rythme grave balance leurs pensées et mesure leurs invectives harmonieuses. Écoutez : L'ENLISÉ.

Le vieux Mont chevalier raidi dans son armure (1)
S'irrite de sentir autour de ses créneaux,
Serrant de jour en jour ses perfides anneaux,
Le collier odieux du sable qui l'emmure.

Voilà le plus affreux supplice qu'il endure !
Lui qui brava jadis bombardes, fauconneaux,
Il rejoindra demain anglais et huguenots,
Au lit fangeux de leur sinistre sépulture !



VISON D'AVENIR !

(Photo N. D.)

(1) Ce sonnet n'est que l'adaptation du sonnet par lequel s'ouvre *La Légende du Mont-Saint-Michel*, de M. L. Foisil. L'auteur, que nos lecteurs connaissent, nous permettra de reproduire ici ses vers :

Le vieux Mont chevalier n'a pas mis bas l'armure,
Ni souffert que la pioche abrêchât ses créneaux ;
Sauf la vague encor rouge et mord les anneaux
Du collier de gruit en lequel il s'emmure.

Et pourtant, nul danger désormais qu'il endure,
Le feu de la bombe ou des courts fauconneaux,
Puisque soldats anglais et reîtres huguenots
Aux sables de la grève ont trouvé sépulture.

Mais tous les moines saints, mais tous les guerriers forts,
Ces héros, ignorés ou fameux, qui sont morts,
Devant pour lui leur sang aux assauts de usguère,

Mais le Passé, mais la Gloire... voilà tous ceux
Sur qui veille toujours le formidable preux,
Raidi comme autrefois dans son harnais de guerre.

Qu'importent vos labeurs, moines saints, guerriers forts !
Pour défendre le Mont, héros, vous êtes morts.
Notre siècle d'airain, hélas, n'y songe guère !

La gloire, le Passé ! . . . Des mots sonnants et creux !
Laissons donc s'enliser le formidable Preux
Que la foudre respecte et que nimbe la guerre !

* * *

Cependant, ne dit-on pas que, en France, tout finit par des
chansons ! Si la digue pouvait finir avec la CHANSON DE LA
PIOCHE ! C'est un beau rêve de Noël qu'on peut chanter, en
attendant, comme le *rêve de Drumont*.

De grâce, gardez le secret :
Je vais vous dire une nouvelle
Qu'un ami très sûr, très discret,
M'apprit, et je vous la révèle !
La digue est condamnée à mort :
On va, sans peur et sans reproche,
La déblayer... riser ! Mais, d'abord,
Ah ! si vous saviez ce qu'on pioche !

On dit que l'opération
A demandé bien des études.
On termine la question,
Et la digue en verra de rudes !
Songez donc, pour analyser
Le sable et la tanguette et la roche
De la chaussée à déchausser,
Ah ! si vous saviez ce qu'on pioche !

Depuis trente ans que ce matin
De sable fangeux s'accumule,
On en leva, soir et matin,
Des niveaux, avec un scrupule !
Mais, parmi ces bancs entassés,
Soyez certain qu'aucun n'approche
De la hauteur des plans dressés !
Ah ! si vous saviez ce qu'on pioche !

Gloire à ces nobles travailleurs,
Le ministre et le bureaucrate,
Et Messieurs les Ingénieurs !
Car leur tâche fut très ingrate.
Chacun s'est fort bien comporté !
Aussi, sans craindre d'ameroche,

La digue est en bonne santé,
Mais, si vous saviez ce qu'on pioche !

Alors, moi, je forme le vœu,
Pour tous, que la Noël prochaine
Mette en nos sabots, près du feu,
Un outil au manche de chêne !
C'est en acier, c'est lourd ; d'un bout
Ça fend, l'autre bout vous embroche !
Et, s'il faut vous expliquer tout,
Eh bien ! ça s'appelle une pioche !

Bravo ! C'est la pioche qu'il nous faut ! Qui n'a pas sa pioche
pour la prestation d'honneur et d'utilité publique, en vue de
délivrer le Mont-Saint-Michel ! La poésie, ça vous tourne la
tête ! Je vois déjà M. Poincaré, à son prochain voyage, donner
le premier coup de pioche à la digue ! Il emportera la
première pierre !

DES ISLES.

Échos & Nouvelles

Le " Musée abbatial ".

Nous avons reproduit en son temps (1) un vœu émis par
diverses Sociétés, savantes, artistiques, littéraires ou
touristiques, et demandant qu'il soit établi dans l'Abbaye du
Mont-Saint-Michel un « musée abbatial ». Par la même
occasion nous avons rapporté que le sous-secrétaire d'Etat
aux Beaux-Arts avait autorisé « le dépôt à titre de dons
gratuits, dans la salle de l'abbaye du Mont-Saint-Michel déjà
affectée à cet usage, d'objets de diverse nature se rattachant à
l'histoire de ce monument et qui pourraient être offerts par des
particuliers ou provenir de collections publiques ou privées ».

De même que nos confrères de la grande Presse, nous
mettions un empressement non équivoque — et nous y
persistons — à engager « les personnes désireuses de se
dessaisir de quelque objet de ce genre en faveur de cette
collection nationale... à vouloir bien en aviser l'architecte
en chef du Mont-Saint-Michel, 167, rue Montmartre, à Paris. »

Le vœu, comme l'autorisation ministérielle, portait donc,
en fait, sur la création d'un musée dans le dortoir ancien, que

(1) *Annales du Mont-Saint-Michel*, décembre 1913, page 278.

l'on peut considérer comme une simple annexe du monastère Michelin.

Depuis lors, une confusion paraît s'être produite — et de la façon la plus naturelle — dans l'esprit de beaucoup de gens, qui verraient avec peine, à travers les lignes de ce projet, une invasion de toutes les pièces de l'Abbaye, y compris la *Basilique*, par des collections quelconques de vieilles pierres, meubles rares et moulages.

Il n'est pas douteux que si le « musée abbatial » projeté devait déborder jamais les annexes insignifiantes du monument, les catholiques et les artistes auraient le droit et le devoir de faire toutes réserves avant d'en promouvoir ou patronner la réalisation. Ils souscriraient, en ce cas, à l'opinion motivée et au légitime scrupule que le maître écrivain, M. Emile Baumann, exprimait naguère, dans un grand journal parisien :

« Je lisais, l'autre jour, que plusieurs Sociétés archéologiques de province, dont l'une, au moins, à ma connaissance, se compose en majorité d'hommes bien pensants, ont émis un vœu pour qu'un musée public soit ouvert au Mont-Saint-Michel. Ce vœu ne fera guère de bruit; mais il me paraît déplorable. Le Mont-Saint-Michel a beau être une abbaye sans moines, il n'est et ne sera jamais qu'une abbaye. Si des architectes ont restauré la Merveille, ce n'est point pour héberger de vieilles pierres, des moulages en plâtre, mais afin qu'elle s'emplisse d'âmes vivantes et de voix qui prient. Les piliers de l'église, les arceaux du cloître, les colonnettes du réfectoire crient leur attente d'un retour qu'à l'heure prédestinée nul n'empêchera.

« Quand des catholiques prônent l'établissement d'un musée dans ces lieux saints, ils se donnent l'air de souscrire à leur désaffectation : ils appuient le projet laïque de les convertir en une école des Beaux-Arts ou en quelque chose d'analogue ; ils acceptent le fait accompli (1) ».

En réponse à cette protestation de M. Emile Baumann, la Société d'Archéologie d'Avranches et Mortain apporte (2) enfin des précisions, nécessaires et souhaitées, sur le sens de son « vœu ». Elle affirme que le « Musée abbatial » en formation sera définitivement installé, « non dans les majestueuses salles de l'Abbaye, mais dans un bâtiment distinct, non encore restauré », c'est-à-dire dans la partie qui comprend *Belle Chaire*, les *Exils* et le *Logis abbatial*.

Dont acte.

(1) *Le Soleil*, du 28 janvier 1914.

(2) *Opinion de la Manche*, du 14 février. — *Croix de Coutances*, du 22 février.

Aux « Amis du Mont-Saint-Michel. »

Depuis son élévation à la présidence de la Chambre des Députés, M. Paul Deschanel n'avait pu continuer de présider l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel dont, cependant, il est resté le Président d'honneur. Il vient d'être remplacé dans la présidence effective de cette Société par M. Léon Berard, ancien sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts.

Cette nouvelle sera accueillie avec la plus vive satisfaction par toutes les personnes qui ont présents à la mémoire les éminents services que, durant son séjour à la tête de l'Administration des Beaux-Arts, M. Léon Berard a rendus à la conservation du Mont-Saint-Michel et à sa défense contre les vandalismes auxquels est en butte la Merveille de l'Occident.

(Communiqué.)

Le plus grand Mont-Saint-Michel.

D'une statistique intéressante publiée par le *Bulletin catholique du doyenné de Pontorson* (1), il ressort que de 1876 à 1911 la population du Mont-Saint-Michel s'est accrue de 48 unités. Le spirituel rédacteur de cette note ajoute, non sans une certaine pointe de malice : « La ville du Mont-Saint-Michel pourra... dans un avenir assez rapproché prendre une extension considérable : l'Herbu, qui lui a déjà fourni l'emplacement de quatre belles et bonnes fermes depuis 1876, progresse sûrement et promptement pendant que ses ennemis cherchent et ne trouvent pas la meilleure solution. »

Hélas ! trois fois hélas !

Mon Carnet bleu

46 janvier. — Nous subissons une température polaire : nous marquons —4° ce matin... sans vent, par bonheur ! Autrement nous eussions franchi les limites du vraisemblable. Tout est glacé, sauf, bien entendu, l'ardeur des intrépides artistes qui se sont donné la mission de défendre nos « sites et paysages » contre tous les vandalismes. Un chêne, un orme, placés au bon endroit, ont le don d'émouvoir leurs entrailles. Qui dira la prestigieuse puissance d'enchantement que possède l'arbre géant, isolé au milieu de la plaine infinie ? Pour l'arracher à sa perte, moi qui vous parle, je me sentirais, s'il le fallait, l'âme d'un héros. Les membres du Comité

(1) Février 1914, page 46.

de protection des sites et paysages ne viennent-ils pas de décider que leur président — hé ! M. Charles Beauquier, parbleu ! — « fera une nouvelle démarche pour que soit réalisée la rupture, déjà décidée, de la *Digue du Mont-Saint-Michel* ». Admirable, vous dis-je !

17 janvier. — Nous descendons toujours. Le thermomètre accuse -5° . En revanche, à midi, il fait un clair soleil d'une idéale douceur.

18 janvier. — Un joli manteau de givre recouvrait le sol et le toit de nos demeures. C'est à peine si la chaleur — très relative — du plein jour a suffi à le fondre. La rivière commence à charrier des glaçons. Depuis de longues années, on n'avait vu pareil phénomène.

19 janvier. — Décidément l'hiver tourne au tragique. De larges glaçons descendent le courant. Heurtant les talus de pierres, ils tourbillonnent sur eux-mêmes et se brisent avec un fracas discret et sans écho, agaçant et sinistre d'ailleurs. Puis les glaçons se poursuivent, se rattrapent, glissent les uns sur les autres et s'accumulent jusqu'à barrer complètement, par endroits, le canal. Près de la chapelle de Saint-Aubert, il y a de fort jolies stalactites. Quelles ressources de beauté dans la nature et quel artiste que le Créateur ! Le psalmiste n'avait pas tort, convenons-en, de faire hommage à Dieu des hivers rigoureux : *Benedicite, glacies et nives, Domino !*

20 janvier. — Le grésil est tombé en abondance au début de la matinée. Le froid ne s'est pas ralenti. On dit que les Parisiens patinent avec frénésie sur le lac du Bois de Boulogne, et ailleurs encore. Souhaitons-leur beaucoup de plaisir. Ici, l'on est moins ambitieux : ni lac ni patins ; mais des mares, larges comme deux fois un drap, et des souliers montants... N'est-ce pas tout ce qu'il faut pour glisser à satiété et prendre quelques pelles inoffensives ? *Inoffensa decurrat pede !* — Ah ! mais j'oublie que je n'ai pas le droit de parler latin !

21 janvier. — Signalons, pour mémoire, la foire aux oignons qui tient aujourd'hui ses assises sur les trottoirs de Pontorson. Nous aurons donc la satisfaction d'apprendre par le journal de samedi que les coquillages et les légumes furent enlevés assez brillamment par « les gens du rayon » et que les « courous » se maintinrent à des prix convenables.

22 janvier. — Nous touchons le bas de l'échelle, espérons-le. Le thermomètre marquait-il -6° ou -7° ? Je ne saurais le

dire précisément. Une épaisse couche de givre recouvrait la terre. Rude hiver !

23 janvier. — Le froid persiste le matin et le soir. En revanche, vers le milieu du jour, nous jouissons d'une température idéale.

24 janvier. — La brume a fait son apparition. Étrange façon de dire. La coquine a tout dérobé, caché, anéanti. Un bon petit vent de sud s'est levé qui empêche la température de se relever au-delà de -3° . La grève est encombrée de glaçons. Dans la rivière, ce sont de véritables icebergs d'un mètre d'épaisseur au moins. Les chasseurs de canards sont très affairés ; les canards, eux, le sont autant, mais ils sont plus encore affamés. Le poisson frileux a gagné les profondeurs. Pas le moindre mulot à la surface.

25 janvier. — Relâche sensible du froid. Le thermomètre atteint $+3^{\circ}$. Mais la brume est pénétrante et le vent persécute méchamment les aventureux promeneurs. Sur les rives du Couesnon, les chasseurs, vêtus de blanc, tels des Arabes en burnous, attendent les canards, à l'abri des blocs de glace. Encore un spectacle pittoresque inaperçu depuis longtemps. Oui, l'hiver, le vrai, le rigoureux, a beaucoup de bon.

26 janvier. — Je suis heureux de noter un événement de capitale importance : le dégel. Il se produit normalement, avec l'aide d'une petite pluie, qui a tôt fait de détremper la poussière et de fondre la glace.

27 janvier. — Tandis que le Mont-Saint-Michel est silencieux encore, faisons-lui notre cour. Empruntons, pour mieux dire, la flamme d'un nouvel et ardent poète :

O mont ! phare sans feu de la terre ; pilastre
Dont le pied touche au gouffre et l'architrave à l'astre ;
Grand colosse muet, dur veilleur de granit,
Si fier, si merveilleux au couchant qui l'enflamme
Que le soleil n'est plus qu'un rayon de ton âme
Et que ta gloire en va flamber jusqu'au zénith....

Aussi bien, est-ce ainsi que l'on voit notre Mont, des coteaux d'Avranches, lorsque le soleil, m'écrivait-on, « meurt dans une apothéose ! »

28 janvier. — Deux Américains se dirigent vers l'Abbaye : « C'est beau, le Mont-Saint-Michel ! Nous n'avons pas cela en Amérique ! — Non !... » Que pouvais-je dire de plus, qui ne fût désobligeant pour mes interlocuteurs, ou contraire à l'humilité ?

30 janvier. — Oh ! ces réclames éclatantes pour pneus qui

n'éclatent pas, pour phares, huiles, graisses, etc. ! Michelin est d'une philanthropique complaisance : aux abords des agglomérations, il avertit : « Attention aux enfants ! » C'est très bien. Je ne saurais même trouver mal le revers de la pancarte : « Don de Michelin. Merci. » Mais je signale aux automobilistes qui s'en retournent du Mont-Saint-Michel à Pontorson, un panneau-réclame, placé à droite de la route, aux abords de la tanguière de Moldrey. On y vante je ne sais quel phare ou quelle dynamo. Au sommet du panneau se détache, blanche sur bleu, la précieuse indication que voici : « Pontorson, HOSPICE D'ALTIÉNÉS, à 4 km. 1/2. » Est-ce une amère plaisanterie ? Je ne le pense pas. Quoi qu'il en soit, les automobilistes auraient perdu toute vergogne s'ils ne protestaient contre cette pancarte. Elle constitue, n'est-il pas vrai, une insinuation infamante, attentatoire à la réputation d'équilibre, de modération et de sang-froid dont s'honorent nos chauffeurs. Un hôpital ? Oui, parfois. Un hospice ? Fi donc. Un hospice d'aliénés ? Plutôt mourir !

1^{er} février. — Quelques voyageurs ont osé venir jusqu'à nous. Le ciel est bleu, d'un joli bleu de printemps, avec de légers nuages blancs, ouate immaculée dont la brise se joue à travers l'espace.

2 février. — Corbeaux, mouettes et goélands se battent sur le sable de nos grèves. Les mouettes ! Les goélands ! De quels yeux le grand Buffon les a-t-il considérés, lui qui a écrit : « Tous ces oiseaux, goélands et mouettes, sont également voraces et criards... ; aussi lâches que gourmands, ils n'attaquent que les animaux faibles, et ne s'acharnent que sur les corps morts. Leur port ignoble, leurs cris importuns, leur bec tranchant et crochu, présentent les images désagréables d'oiseaux sanguinaires et bassements cruels... » M. de Buffon n'est pas tendre pour nos gracieuses mouettes ! « Leur port ignoble !... » Allons donc ! Passe encore pour « leurs cris importuns » et le reste. Mais leur port n'est pas ignoble. Le naturaliste a cédé, nous le craignons, à l'entraînement de la plume... ou de la manchette.

3 février. — Citons encore des vers. La journée fut ravissante, et ce soir, le clair de lune est superbe. (Ne varions pas les épithètes. A quoi bon ?)

Et nous te saluons, grand mont, d'être farouche,
Et de rester debout au vent quand tout se couche,
Et d'être le héros d'un rêve audacieux,
Et de porter plus haut en toi, lorsque tout passe
Et rugit et s'affoie et se perd dans l'espace,
L'infléchissable élan de l'espoir vers les cieux !

Vous riez ? La cascade d'Et vous ravit. Ah ! ah ! — Et le souffle du morceau vous secoue à votre tour ? J'en suis tout aise

4 février. — C'est mieux qu'hier. Combien je regrette de n'avoir plus la ressource suprême de faire app-1 aux vers pour suppléer à l'impuissance où je suis de traduire ma joie ! Journée printanière.

5 février. — Les touristes auraient-ils accueilli l'invitation du soleil ? Une vingtaine d'étrangers sont dans nos murs. De les entendre jaser sur les degrés et les courtines, chacun demeure surpris. Cependant, à vrai dire, pas un jour de l'hiver ne s'écoula sans la visite d'un ou de plusieurs amateurs d'art et de silence.

6 février. — Signe non équivoque de l'approche des beaux jours : la Syrie se réveille et s'agite. On disait jadis que la lumière venait de l'Orient. Cela pourrait bien être changé... depuis que les coqs, n'étant plus de bonne pâte, se sont égosillés à force de chanter. La Syrie n'est plus le pays de la lumière ! (1).

7 février. — Quelques gouttes de pluie sont tombées, hier au soir. Nous étions désaccoutumés de ce spectacle.

8 février. — La paroisse adore le T. S. Sacrement en union avec Montmartre. La garde d'honneur a été montée par les fidèles, empressés à rendre à Jésus-Hostie leurs hommages.

10 février. — Le tambour de ville prévient les habitants que les citernes publiques étant près d'être vides, un devoir s'impose à tous et à chacun : ménager l'eau. C'est inouï ! La sécheresse en plein hiver ! Nous croyions en avoir fini avec le dicton : « On a du cidre à gogo : on se bat pour avoir de l'eau ! » Eh bien ! non ! Le dicton conserve toute sa saveur.

11 février. — Oui. Mais admirez la bonté de la Providence. Aujourd'hui voici la pluie. Elle tombe drue et fraîche. Le vent fouette rudement les remparts :

C'est alors que la manne horrible de l'averse,
Du douil, de l'ouragan, des grêles, se déverse...

La « manne de l'averse » ! Comme j'apprécie maintenant l'éloquente exactitude de cette expression ! Horrible, la manne de l'averse l'est toujours. Elle l'est particulièrement pour le voyageur qui doit faire à pied une longue route sous l'arrosage intense des nuées.

GINGATZ.

(1) J'avertis mes lecteurs du haut et du loin, qu'il y a Syrie et Syrie. Qu'ils se résignent à ne rien comprendre ! — Avec toutes mes excuses.

ACTIONS DE GRACES

FÉVRIER

Aveyron. — Je vous envoie 20 francs, dont 15 francs à titre de reconnaissance envers saint Michel. M^{me} A. P.

Eure. — Je vous prie de faire célébrer aussitôt que vous le pourrez, au sanctuaire même de saint Michel, une messe en son honneur et applicable aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, pour le remercier d'une grâce obtenue par sa protection. M. C.

Finistère. — Ci-joint deux francs pour une messe de reconnaissance à saint Michel, qui vient de nous obtenir une vraie conversion. M. Q.

Veuillez célébrer une messe d'action de grâces afin de remercier saint Michel et les saints Anges de leur protection dans des circonstances pénibles. C. d'A., zél.

Gironde. — Ci-joint deux francs : actions de grâces à saint Michel. Qu'il nous protège ! M. B.

Loire-Inférieure. — Messe d'action de grâces à saint Michel pour une heureuse naissance et plusieurs autres grâces. M. L., zél.

Action de grâces à saint Michel qui m'a préservé d'un grave accident. M. T. F.

Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il vient d'accorder à mon jeune fils Michel. E. M.

Maine-et-Loire. — Sous ce pli, je vous adresse un mandat de 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire et particulièrement pour l'âme de M. P. R., mon mari. J'avais promis cette messe pour une faveur obtenue. L. R.

Manche. — Ci-joint un mandat de 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel. C'est en action de grâces d'une faveur obtenue par son intercession. G. L.

Ci-joint cinq francs pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. Abbé H. P.

Meuse. — Reconnaissance à saint Michel pour des grâces spéciales obtenues. M^{me} V^{ve} L. W.

Nièvre. — Je viens vous demander, comme tous les ans, de faire célébrer deux messes à nos intentions, le 31 décembre, messe d'action de grâces, et le 1^{er} janvier messe de demande. M^{me} C. C. M., zélatrice.

Rhône. — Ci-joint deux francs pour une messe d'action de grâces. A. B.

Seine-et-Oise. — Reconnaissance profonde à saint Michel pour une faveur importante obtenue par l'intercession de saint Michel. Abbé A. M.

Seine-Inférieure. — Je viens vous prier de faire dire une messe en l'honneur de la sainte Vierge pour une faveur obtenue. Je remercie aussi saint Michel ; une autre messe pour obtenir, par la très sainte Vierge et par saint Michel, une conversion. L. D.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des associés et amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ain. — Pont de Vayle : M. Paul Thomas ; M. François Girard ; M. François Bouvier ; M^{lle} Clémentine Déru ; M^{lle} Marie Raffin.

Côtes-du-Nord. — Tréguier : M^{me} Hélène Henry, zélatrice très dévote au saint Archevêque.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Durocher. — Cesson : M. Belanger.

Jura. — Thervay : M^{me} Marguerite Jacquin.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} Edouard Chappot de la Chanotie ; M^{lle} Maché Roblin. — Le Pellerin : M^{me} V^{ve} Gendron.

Maine-et-Loire. — Baugé : Sœur Froger ; Sœur Marie Madeleine, religieuses du Saint-Cœur de Marie. — Angers : M^{me} Delorme.

Manche. — Gouberville : M. l'abbé Lelandais, curé. — Saint-Emy : M. l'abbé Leroullay, curé. — Sourdeval la Barre : M. le chanoine Gombert, ancien curé de Saint-Pair sur la mer. — Coutances : M^{me} Saint-Florent, religieuse du Sacré-Cœur. — Avranches : Sœur Saint-Louis de Goazague, religieuse du Carmel ; M^{lle} Joséphine Baudry, très fidèle associée ; M^{me} V^{ve} Encoignard. — Mont-Saint-Michel : M^{me} V^{ve} Lemée, née Honorée Boutezon. — Pontorson : M^{me} Duscher. — Saint-Symphorien : M. le comte Fernand de Rougé. — Saint-Sauveur Lendelin : M^{lle} Delalande ; M^{lle} Louise Bois ; M^{lle} Hélène Bois. — Le Mesnil Adèle : M. Pierre Escroignard. — Marcilly : M. Yves Le Brec. — Saint-Lô : Sœur Angèle Lafosse, des religieuses de Saint-Paul de Chartres, supérieure de l'asile.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le chanoine Burosse, directeur de l'Hospitalité de Notre-Dame de Lourdes ; M. le baron de Brugière, hospitalier de Notre-Dame de Lourdes. — Tarbes : M^{lle} Éléonore Fourcade.

Rhône. — Lyon : Sœur Marie Bernard Patissier, religieuse de la Visitation Sainte-Marie.

Deux-Sèvres. — Niort : M. Gaston Clerc ; M^{me} Baudry.

Somme. — Amiens : M. le chanoine Corblet, très fidèle abonné. — Gueschart : M. Amable-Josias Flautre.

Var. — Le Val : M^{me} Philogène Gassier ; M^{me} Jérémie Sauvé.

Vosges. — Charmes sur Moselle : Sœur Germaine Lallemant, religieuse bénédictine de Flavigny sur Moselle.

Alsace-Lorraine. — Ebange : M. Charles Kichtgès. — Florange : M^{lle} Angèle Schémel ; M. François Ficher. — Boulange : M^{lle} Marie Gougeon.

Belgique. — Bruges : Sœur Maria-Louise Liétaert ; Sœur Philomène Tulpink ; Sœur Benedicte Deneweth ; M^{lle} Irma-Rosalie Vermosseche ; Sœur Praxède David. — Mont-Saint-Amand : Sœur Ignace Madeleine Van de Weide.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !..

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 40^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ÉCHOS ET NOUVELLES. — VI. LA MONT-SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL. — VIII. NÉCROLOGIE. — IX. VARIÉTÉS. — X. ACTIONS DE GRÂCES. — XI. ADIEUX AUX DÉPUTÉS. — XII. GRAVURES.

I. — Doctrine et Piété.

Ailes (Des) (Raoul de Villemaur).....	65	Dans les fers.....	98
Autour de la Lutte scolaire. Une vicieuse table (Raoul de Villemaur).....	1	Vauillot (Louis), Quelques pensées à propos de son centenaire (Raoul de Villemaur).....	193
Une Question à poser (Raoul de Villemaur).....	353	« Vie cachée avec Jésus en Dieu (La) » (Henry Botton).....	321
Clameur populaire (L. S. D.).....	161		

II. — Bulletin des Associés.

Albanie (L').....	325	Prière (La) pour les écoliers de France.....	6
Ames des Soldats morts sur les champs de bataille (Les).....	235	Prochaines élections législatives (Les).....	359
Catéchumènes (Les).....	291	Sanctification des Vacances (La).....	131
Jubilé universel (Le).....	106	Succès des Congrès catholiques (Le).....	41
Législateurs (Les).....	165		
Premières Communions (Les).....	69		
Presse Catholique (La).....	200		

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel.

(Fêtes, Pèlerinages, Divers.)

Carnet bleu (Mon) (Gisbert).....	17, 55, 120, 152, 179, 214, 239, 280, 312, 347, 375.	Fête de l'Apparition de saint Michel (16 octobre), Programme.	203
Chez Monseigneur saint Michel. Les Fêtes du 29 septembre et du 16 octobre 1913 (Raoul de Villemaur).....	226	Fête de saint Pierre (La) (Des Isles).....	187
Discours de M. l'abbé G. GRANGE (16 octobre).....	259	Fêtes de septembre. Annonces..	167
marge du Carnet bleu (Des Isles).....	83	Jeanne d'Arc chez saint Michel, Pèlerinage orléanais (25-27 juin) (R. de Villemaur).....	133
		Sermon de M. l'abbé PÉREZ (29 septembre).....	229

IV. — La Vie de l'Œuvre. — Archiconfrérie.

Annales (Avis).....	8, 361	Ex-voto.....	238
Anniversaire du Couronnement (1913).....	43	Fête commémorative du Couronnement de saint Michel, 1914. Annonce.....	329
Associés (Nouveaux).....	7, 42, 70, 106, 132, 166, 201, 236, 277, 290, 326, 361.	Merci.....	9, 106, 202
Actes administratifs.....	292	Mois de saint Michel (Le).....	133
CONGRÈS. 8, 42, 71, 106, 132, 166, 201, 237, 277, 290, 327, 361.		Nos vœux.....	290
Corrurier.....	42, 327	Neuvaine des Morts.....	202, 236
Deux questions. Deux réponses.....	278	Réimpression.....	133
		Zélateurs.....	7, 41, 70, 106, 132, 166, 290, 326, 361.
		Zèle, zélateur, zélatrice.....	327

V. — Échos et Nouvelles.

Affichage (L') au Mont-Saint-Michel.....	152	Inauguration de la Paroisse Saint-Michel à Brest.....	178
Antibes (A).....	238	Légendes (Les).....	107
Armoiries (Les) du Mont-Saint-Michel.....	149	Mexique. — Insigne protection de saint Michel.....	219
Brochure.....	59	Mont-Saint-Michel (Le) au Sénat.....	108
Canada. — Bénédiction de statues.....	219	Musée abbatial (Un) au Mont-Saint-Michel.....	278, 373
Ce que l'on dit de nous.....	109	Prix de vertu (Un).....	307
Chapelle (La) Saint-Michel à Montmartre.....	177	Protestation.....	151
Cinquantenaire (Le) de l'Orphelinat Dehan à Lille.....	279	Saint Michel à Paris.....	306
Colo de la Presse (Le).....	91	Statues de saint Michel : Le Châtresne, Lons-le-Saulnier, Marseille, Pont d'Aubenas, en Océanie.....	93
Courçon d'Aunis (A).....	306	Syndicat d'initiative. Vitre-Fougères-Mont-Saint-Michel.....	152
Delamare (M ^r) et Saint Michel.....	179	Travaux de restauration.....	61
Échos canadiens.....	280		
Fête de saint Michel (La).....	238		
Des Gilbert (Aux).....	59		

VI. — Le Mont-Saint-Michel. — Histoire et Art.

Digue coupée (La).... par quoi la remplacer ? (RANUPE).....	9	Marguilliers et archidiacres (RANUPE).....	362
Estrelon (L') de l'Église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel (RANUPE).....	243	Martyr de la Révolution (Un) au Mont-Saint-Michel. Pierre Duprey (A. D.).....	20
Fondations (Les) pieuses de l'Église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel (RANUPE).....	43	Odysée (L') d'un « Lyon » (Chan. L. BOSSERON).....	220
Logis (Le) du Maître d'Œuvres du Mont-Saint-Michel (Chan. L. BOSSERON).....	185	Suppression (La) de la Maison centrale.....	243
Murs aux Canards (La). Propos de Presse (Des Isles) 284, 307, 337, 370.		« Traitement » (Le) des officiers municipaux du Mont-Saint-Michel, pendant la Révolution.....	51

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Comptes (Saint-Michel des) (Ches Buis).....	26	Saint-Michel-de-la-Forêt (Chan. Buis).....	188
« Mont-Saint-Michel » (Le), de la Navarre (Y. d'ANJOURS).....	340	Saint Michel, protecteur d'Orléans.....	80

VIII. — Nécrologie.

Archambault (Mgr).....	95	Jourdan de la Passardière (Mgr).	33
Danjou (Le R. P.).....	30	(Mon. GRÉGAR).....	
Delamaire (Mgr).....	157		

IX. — Variétés.

Errata.....	329	Mont-Saint-Michel souhaite la	
Gais Propos. Vive la Classe (poé-	53	bienvence au roy François 1 ^{er}	
Journal d'un Pèlerin (Le) (Gin-		(1518) (poésie de M. PAOL	292
sard), 110, 139, 168, 204, 295,		JOURDAN).....	
330.		Visite royale (Une). (Lettre de	
Moynes (Un) de l'Abbaye du		D. Garin de Laure à D. Nicolas	72
		Le Pellier.....	

X. — Actions de Grâces.

30, 61, 124, 158, 191, 222, 253, 317, 380.

XI. — Adieux aux Défunts.

31, 63, 95, 127, 159, 192, 224, 255, 287, 319, 352, 381.

XII. — Gravures.

<i>Hors texte</i> : Mgr Lepetit (n ^o de		« Lyon » (Le), de Honnor Jolivet.	221
janvier 1914).		Marquis (La) de Tombolaïne...	338
<i>Mont-Saint-Michel</i> :		Micuelletes (Les).....	90
Arrivée d'un convoi de pri-		Mont-Saint-Michel (Le), au temps	
sonniers.....	240	du roy François 1 ^{er}	75
Avancée et extrémité de la		Plan d'un chemin de fer à cre-	
Passerelle.....	14	maillère.....	12
Cellier (Le).....	50	Porte de l'ancien convent de	
Chapelle de Saint-Aubert...	88	Sainte-Catherine.....	47
Chastiau (Le) de Dame Thi-		Scrau de la Baronnie de Genêts	
haino.....	41	(1393).....	150
Cour de la Merveille.....	368	Scrau de la Baronnie de Saint-	
Croix du cimetière (La)....	251	Pair (1452).....	151
Détenus (Les) dans la Salle		Vision d'avenir.....	371
des Chevaliers.....	214	Vue générale (côté sud), Las Fa-	
Echauguette du Nord (L')..	154	nts.....	10
Fonts baptismaux (Les) de		Vue à l'Est.....	186
l'église Saint-Pierre.....	250	Vue prise en aéroplane.....	240
<i>ITALIE</i> ET <i>SUISSE</i> .			
<i>Assis</i> : Allégorie de la Pauvreté	297	hors-les-Murs.....	212
Couvent de St-François.	299	Délivrance (La) de saint	
Eglise basse.....	301	Pierre (Vatican).....	99
Eglise haute.....	303	Saint-Jean de Latran...	174
Eglise de Sainte-Claire.	305	Sainte-Marie-Majeure..	172
Florence : Vue générale.....	144	Saint-Paul-hors-les-	
L'Archange Gabriel....	360	Murs (Intérieur)....	210
Lausanne : Eglise St-François..	336	Saint-Pierre et le Vatican	170
Les Iles : La Basilique.....	331	Saint-Maurice : Vallée et château	335
Rome : Cloître de Saint-Paul-		Venise : Saint-Marc.....	118

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

AUX BUREAUX DES ANNALES

Les Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



1^{re} LIVRAISON AVRIL 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 francs par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AUX BUREAUX DES ANNALES

MONT-SAINT-MICHEL (MANCHE)

Saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par Mgr GERMAIN, M. l'abbé BRIN et M. CORROYER. — Reliure amateur.....	32 fr.
Le même ouvrage, sur grand papier, broché, numéroté.....	42 »
Le Mont-Saint-Michel au péril de la Mer, son Histoire et ses Merveilles, par M. le chanoine L. BOSSEBœUF, ouvrage couronné par l'Académie française, grand in-8° de près de 600 pages, 350 gravures.....	6 25
Saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN, (sans la partie descriptive de M. CORROYER), petite édition, broché.....	2 50
Le Mois de saint Michel, par la Rédaction des <i>Annales du Mont-Saint-Michel</i> , 112 pages, in-16, 14 gravures : 0 fr. 35 l'unité ; 3 fr. 50 la douzaine.	
Saint Michel et les Saints Anges considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. SOYER. In-18.....	4 50
Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France, par M. SOYER. In-12.....	2 60
Mois de saint Michel, par M. SOYER. In-12.....	2 »
La Vie angélique ou Imitation des Saints Anges, par M. SOYER. In-18.....	0 50
Essai sur l'Ange et l'homme, par M. SOYER. 2 vol. in-12.....	3 60
Les Mystères du Diable dévoilés, par M. SOYER. 1 vol. in-12.....	1 »
Jeanne d'Arc personnification de saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par l'abbé SOYER. Brochure in-16 illustrée.....	0 75
Les Saints Anges, par l'abbé CANTEL. In-32.....	1 50
Les Merveilles du Mont-Saint-Michel, par Paul FÉVAL, édit. populaire.....	2 25
Le Mont-Saint-Michel, nouveau guide du Mont-Saint-Michel et des environs, d'après les documents les plus récents, illustré de plus de 60 gravures, vues anciennes et modernes, carte de la baie.....	0 60
Saint Michael's-Mount, a very complete pilgrim's guide-book..... Post paid, Price	2 d. 1/2
Manual of Devotion to saint Michael, post paid, Price.....	4 d. »
Saint Michel Archange, son rôle dans le passé, le présent et l'avenir. Jolie brochure illustrée, édition de propagande.....	0 30

41^e Année. — 1^{re} Livraison. — Avril 1914.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PAUL DÉROULÈDE (RAOUL DE VILLEDIER) (p. 1). — BULLETIN : De Roules Pâques (p. 6). — LA FÊTE DU 11 JUIN (p. 8). — LA VIE DE L'ŒUVRE : Zéloteurs (p. 9); Associés (p. 10); Annales (p. 11); Courrier (p. 11); Merci (p. 11). — LE MONT SAINT-MICHEL EN CHAMBRE (p. 11). — ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX (p. 16). — MON CARRÉ BLEU (GINGATZ) (p. 17). — LES HOSPICES DE GENÈTS (p. 21). — SAINT-MICHEL DE SOMMAIRE (CHAD. BLIS) (p. 21). — NÉCROLOGIE : M. le Général de Verdère (p. 28); M. le Vicomte L. Le Mintier (p. 29). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 29). — ADIEUX A NOS CHÈRES DÉPOTES (p. 31).

UN GRAND FRANÇAIS

PAUL DÉROULÈDE

PARIS vient de décerner à Paul Déroulède l'honneur spontané de véritables funérailles nationales : grande figure, maintenant disparue, mais qui incarne trop bien le culte de la Patrie pour ne pas demeurer, longtemps encore, populaire chez nous. L'ardent patriote tient, et il tiendra longtemps, « une place immense dans l'imagination et dans le cœur du pays (1) ». Continuant sa pensée, l'auteur de ces lignes comparait Déroulède, alors dans sa retraite, au drapeau du régi-

(1) JÉRÔME et JEAN THIBAUD, *Paul Déroulède*, p. 134.

ment : qui, les jours ordinaires, lorsque les hommes piétinent « dans la cour de la caserne, reste chez le colonel. Il est là « enfermé dans sa gaine de toile cirée entre la bibliothèque « et le bureau ; mais que le régiment s'ébranle, on le sort « de sa gaine, et il déploie au vent ses vieux plis soyeux et « lourds ».

Déroulède fut toujours prêt à dresser sa haute silhouette comme un étendard de ralliement. S'il gardait avec fierté son titre de *sonneur de clairon*, c'est qu'il continuait de lancer d'une voix ferme des appels vibrants à la concorde de tous les bons citoyens pour la résurrection de la France. France d'abord ! ce fut, toute sa vie, sa devise. Nous allons voir que, à la fidélité patriotique, il sut unir la fidélité religieuse la plus sincère et la plus chevaleresque.

* * *

Si l'homme d'un seul livre est redoutable, ne faut-il pas craindre davantage, quand on doit le combattre, l'homme d'une seule idée ? Voilà l'explication des haines acharnées qui s'attaquent au patriotisme de Paul Déroulède. La lutte ne le fatigue jamais : il garde le clairon aux lèvres jusqu'au dernier souffle. S'il le quitte, c'est, comme son héros, qu'il achève de mourir !

Ceux qui, dès avant sa mort, ont voulu recueillir dans une trop brève étude(1) quelques traits du grand patriote, eurent donc raison de choisir, comme exergue, la pensée de Michelet : « Français de toute condition, de toute classe, de tout « parti, retenez bien une chose : vous n'avez sur cette terre qu'un « ami sûr, c'est la France ».

Cet ami, Déroulède apprend à l'aimer durant l'année terrible. La première fois que son âme fière se révèle, c'est dans sa réponse au mot satisfait de Jules Ferry : « Les armées de l'Empereur sont battues ! » — « Et les armées de la France que sont-elles ? » s'écrie-t-il.

(1) *Op. cit.*

Lieutenant de la garde mobile, Déroulède refuse de rentrer à Paris. Il veut la marche en avant et il s'engage au 3^e zouaves. « On se fatigue beaucoup chez nous, objecte le colonel ; le sac « est lourd à porter ! — Moins lourd que la honte, mon colonel ! ».

On l'accepte. Quelques jours plus tard, M^{me} Déroulède présente elle-même au commandant des zouaves son second fils, âgé de dix-sept ans : « Mon commandant, dit-elle, vous avez « déjà mon aîné, je vous amène mon plus jeune. Et si j'en « avais un troisième, je vous l'amènerais aussi pour défendre « la patrie. » Telle mère, tel fils ; jamais le mot ne fut plus vrai.

Les deux frères se battent côte à côte. A Balan-Sedan, André Déroulède est blessé en pleine poitrine. Son frère l'emporte dans ses bras. Ils sont pris. Paul, prisonnier sur parole, après avoir accompagné le blessé qu'on évacue sur la Belgique, se rend à Berlin, d'où on l'expédie à Breslau.

La captivité ne ralentit pas son ardeur : il écrit des lettres dont le ton exaspère le gouverneur allemand. Indigné que Déroulède parle encore de *troupes*, le général prussien lui dit avec mépris : « Quand on est battu, on n'est plus une troupe, « on est un troupeau. »

— Monsieur, réplique Déroulède, vous êtes ici pour me condamner à subir votre prison mais non vos leçons de Français. »

Il réussit à s'évader et devient sous-lieutenant dans l'armée de Bourbaki. Sa bravoure se manifeste encore à Montbéliard ; mais le succès n'est qu'une lueur fugitive. Il faut se réfugier en Suisse ou se rendre. Déroulède n'accepte ni l'un ni l'autre. Ayant fait ses adieux aux turcos, il traverse seul les lignes prussiennes et va se mettre, à Bordeaux, à la disposition du ministre de la guerre.

La guerre finie, d'autres luttes plus douloureuses s'ouvrirent. La Commune ravageait Paris. Le vaillant soldat n'hésita pas : il se mit résolument au service de l'ordre public.

La paix revint enfin, mais le patriote garda cuisantes les

blessures faites à la France par la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Non seulement ses *Chants du Soldat* mais tous les actes de sa vie, après la guerre fatale, proclament l'espoir de la revanche et l'entretiennent vivace au fond des âmes. De glorieuses expéditions coloniales ne peuvent le consoler de l'humiliante défaite et de la rançon payée.

« — Ne pensez-vous pas, lui dit un jour Jules Ferry, qu'il serait sage de sacrifier les provinces perdues et de prendre des compensations ailleurs ?

— C'est ça, répliqua Déroulède ; j'ai perdu deux enfants, et vous, vous m'offrez vingt domestiques ! »

Afin d'assurer la revanche, il veut former la jeunesse pour les combats de l'avenir. Il se passionne à répandre l'éducation militaire et patriotique des futurs soldats. Puis, le 12 mai 1882, il fonde la Ligue des patriotes.

Comment entrer dans le détail des luttes soutenues et des généreuses intrigues imaginées par ce Français qui ne cessa de rêver le renouveau de la France ! Qu'il cherche dans le général Boulanger le héros d'un nouveau coup d'État, qu'il prenne parti dans l'Affaire de Panama, qu'il tente un changement de régime avec le concours de l'armée, c'est toujours le même but qu'il poursuit : une œuvre de salubrité publique, de délivrance nationale.

On sait comment il fut exilé. Son retour fut un triomphe. Plus de trois cent mille Parisiens se pressaient pour le voir ; sa voiture mit trois heures à faire les huit kilomètres qui séparent la gare de l'Est de l'avenue Kléber. Pareille affluence ne se rencontrerait plus autour de lui, si ce n'est le jour où la capitale prendrait le deuil du grand citoyen.

Mais auparavant, malgré le mal qui pouvait subitement l'emporter, il tint une dernière fois à parler à la France. Ce fut à la manifestation annuelle de la Ligue des patriotes, à Champigny-la-Bataille. Sans penser, il le dit lui-même, à la joie d'assister encore à ce traditionnel pèlerinage, oubliant, s'il est possible, les héroïques morts de 1870, il veut rappeler

des faits d'importance capitale qui ont marqué cette année même : ce renouveau de la protestation de nos frères d'Alsace et de Lorraine, ce renouveau simultané du patriotisme en France manifesté par l'acceptation généreuse de la loi de 3 ans.

« *C'est pour ces deux groupes de jeunes héros placé de chaque côté des Vosges que j'ai tenu à dire, non pas, hélas ! de bien vive voix, mais de tout ce qui me reste de souffle, de volonté et d'énergie, que le vieux crieur de guerre accomplira sa tâche jusqu'au haut et que si, au jour de la bataille sanglante, tout comme aujourd'hui au jour de cette patriotique manifestation, il lui est encore impossible de se tenir sur ses jambes ou même de sauter sur un cheval, il a trouvé par avance, dans un sûr et fidèle ami qui l'a déjà accompagné dans d'autres rencontres, le brave Léon Dumonteil, un compagnon qui a déjà pris l'engagement de le conduire en automobile sur la ligne de feu et de prendre part avec lui et avec vous, ô mes jeunes frères d'armes ! à la décisive et sainte victoire qui remettra le monde civilisé en équilibre, en replaçant la Prusse en Prusse, l'Alsace-Lorraine en France, et la France dans toute sa splendeur, dans toute son indépendance et dans toute sa gloire.*

« *Dieu consente, Dieu veuille, Dieu fasse que rien n'arrête l'aiguille qui semble en marche vers cette heure décisive. Et, pour la liberté contre la tyrannie, pour l'égalité contre les privilèges, pour le droit contre la force :*

« *Vive, vive à jamais notre bien-aimée patrie, la France !* »

* * *

Ces dernières paroles couronnent une noble vie. Elles affirment que la foi chrétienne n'en fut pas absente. Déroulède le prouva maintes fois par des actes.

Il n'est pas défendu de penser que ses efforts pour rendre à la France sa grandeur trop oubliée eussent servi la cause

catholique. N'est-il pas frappant qu'il eut pour ennemis ceux qui précisément ont essayé, depuis quarante ans, de ruiner chez nous les traditions chrétiennes : Waldeck-Rousseau et G. Clémenceau après J. Ferry ?

« C'est une pile électrique, cet homme, déclarait Waldeck-Rousseau. En l'exilant, je coupe les fils qui le relie à la foule ! »

Les tentatives de Déroulède n'ont pas réussi. Il dut trouver dans sa foi demeurée vive une consolation à tant d'échecs.

Il disait dans ses *Chants du Paysan* :

*Je crois en Dieu. La France, attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu.
La grande nation dort d'un sommeil qui tue ;
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu.*

Pour en donner la preuve, il se fait conduire à Notre-Dame avant son départ pour Nice. Là, il assiste à la messe, communie, puis, sur ses deux béquilles, suit les quatorze stations du chemin de la croix. A Nice, il offre à sa paroisse une statue de saint Paul, son patron, et il tient à la voir bénir. Ses derniers moments sont d'un chrétien convaincu.

Quelle pensée énergique et féconde retenir d'une existence dépensée au service du pays ? Quel mot d'ordre Déroulède va-t-il laisser à de bons Français, à de bons catholiques français ? Ce mot qu'il a répandu, à travers la France, avec les statuts de sa *Ligue des patriotes* : Bonapartistes, Légitimistes, Orléanistes, Républicains, ce sont là des prénoms ; c'est patriotes qui est le nom de famille. Disons de même : c'est catholiques et Français qui est le nom de famille.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 4 avril, messe pour les bienfaiteurs et les zéloteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALÉ MENSUELLE, du 11 au 19 avril.

INTENTION bête par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois d'avril tout entier : DE BONNES PAQUES.

Le zèle de l'Église redouble en ce mois pour grouper tous ses



LA RÉSURRECTION, du B^e Fra Angelico.

(Musée de Saint-Marc, à Florence.)

enfants à la table du Père de famille. Faire ses Pâques, c'est la seule manière d'établir qu'on est un véritable catholique, et c'est en même temps accomplir un devoir essentiel de sa religion. Puisse l'appel du prêtre, dans chaque paroisse, être entendu de tous ! Puisse l'effort des missionnaires arracher à leur déplorable routine des âmes depuis longtemps égarées loin de Dieu ! Surtout que chacun, dans cette rencontre solennelle avec son Dieu,

prene conscience de ses responsabilités dans les difficultés de l'heure présente. Père de famille, citoyen et électeur, qu'il comprenne son devoir d'agir en vrai catholique, non seulement à l'église, mais au foyer, dans la vie publique, et, pour parler clairement, devant l'urne électoriale.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — *Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine ou l'un des huit jours suivants. — 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.*

La Fête du 11 Juin

NOUS disons bien : la fête du **11 juin**, du **jeudi 11 juin** ! Car c'est bien ce jour-là, et non le 10 juin — comme on nous l'a fait dire dans les *Annales* de février — que sera célébré, au Mont Saint-Michel, le solennel anniversaire du **Gouronnement de Saint Michel**.

La coïncidence de cette fête locale avec la Fête-Dieu est heureuse. C'est l'Ange de l'Eucharistie que nous invoquerons en la fête de Jésus-Hostie.

Le désir de Mgr l'Évêque de Coutances est que cette journée égale en éclat les plus belles journées du Centenaire. Nous ne négligerons rien, de notre part, pour que satisfaction soit donnée à Sa Grandeur.

Des dispositions seront prises pour faciliter aux pèlerins l'accès du Mont Saint-Michel et la participation aux diverses cérémonies, dont le programme sera publié dans notre prochain numéro.

Des trains spéciaux, nous en avons l'espoir, seront mis en circulation de divers points du réseau de l'État. Les trains réguliers assurent, d'ailleurs, des communications avantageuses avec le Mont-Saint-Michel.

Les arrondissements de Coutances et d'Avranches sont spé-

cialement invités par Monseigneur notre Évêque à la fête du 11 juin.

La maîtrise de l'Institution Notre-Dame, d'Avranches, prêtera son concours.

Enfin Mgr Déchelette, évêque d'Évreux, a accepté de présider la fête. Sa Grandeur maintiendra, de la sorte, une tradition chère à son vénéré prédécesseur, le bon Mgr Meunier, qui aimait tant accomplir le pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Des liens très étroits unissent le diocèse d'Évreux au diocèse de Coutances et à la Merveille de l'Occident. Ils seront resserrés encore par cette heureuse circonstance.

Un normand de Paris, M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre, portera la parole.

Nous ne pouvons nous défendre de penser que la consécration de la Basilique du Vœu National est fixée au prochain **16 octobre**, c'est-à-dire en la fête de l'apparition de Saint Michel et de la consécration de sa Basilique au Mont-Tombe. L'histoire oblige à faire de ces rapprochements. Aussi bien, de les faire n'engage rien ni personne; mais on a plaisir à les esquisser. Un chapelain de Montmartre aura donc célébré, au Mont-Tombe, les gloires de Saint Michel, l'année même où sera consacrée la Basilique du Sacré-Cœur.

Ceux de nos amis, prêtres ou laïques — du près ou du loin — qui voudraient grouper autour d'eux un certain nombre de pèlerins pour la fête du 11 juin, savent que nous sommes à leur disposition pour leur donner tous les renseignements voulus, concernant le voyage et le séjour au Mont-Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Joseph Perron, de l'Isle-aux-Coudres; la Révérende Mère Michel, de Longhrea.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Février au 15 Mars, 703 associés ont été enrôlés par les zéloteurs et zélatrices de : Aoste, Angerville, Bais, Behobie, Binie, Bourlon, Caen, Centreville, Chalons-sur-Marne, Château-Porcien, Clitourps, Clonmel, Douai, Ecueillé, Ell-Arrouch, Hal, Hartford, Jérusalem, Levroux, Longhrea, Luxeuil, Lyon, Montréal, Moon-sur-Elle, Montreux, Noisy-le-Sec, Oisy-le-Verger, Ottawa, Paris, Pontmain, Reims, Saint-Brieuc, Saint-Christoly de Blaye, Saint-Étienne, Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe (près Montréal), Saint-Pierre d'Entremont, Ville-Lauzon, Villers-Agron, Woburn.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

18 FÉVRIER : Joseph-Arthur Lavoie ; Joseph-Engène Lavoie ; Joseph-René Lavoie ; Joseph-Étienne Lavoie ; Joseph-Thomas-Louis Fremblay ; Joseph-Raoul Fremblay ; Joseph-Alfred Fremblay ; Joseph-Adrien Bergeron ; Joseph-Rolland Roberge ; Joseph-Noël-Victor Lortie ; Joseph-Théodore Léveillé ; Joseph-Georges Léveillé ; Joseph-Jean-Louis Debien ; Joseph-Rolland Vinet ; Joseph-François-Xavier Simard ; Marie-Alida Fremblay ; Marie-Jeanne Renaud ; Marie-Mignonne Renaud ; Marie-Ange-Florida Lavoie ; Marie-Bernadette Lagarde ; Marie-Ivette Lagarde ; Marie-Anne Chauvin ; Marie Irène Bédard ; Marie-Yvonne Bédard ; Marie-Cécile Malo ; Marie-Rose-Alma Simard ; Marie-Élise-Annette Fremblay, de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe ; Thérèse-Marie-Elmire Daisy, de Oisy-le-Verger. — 21 FÉVRIER : René Angot, de Rennes ; Marguerite Angot ; Jacques Angot ; Bernard Angot, de Tours ; Bernard-Maurice-Georges Cornu, de Bouen. — 24 FÉVRIER : Édith-Gabrielle Lemelle, de Yvetot. — 3 MARS : Joseph-Michel-Raymond-Jacques Chené, de Ottawa. — 4 MARS : Yvette-Ida Arrouaie, de Terquize ; Gabrielle Delatte, de Le Portel ; Thérèse-Louise Léal, de Paris. — 5 MARS : Marguerite de Cossé-Brissac ; Charles de Cossé-Brissac ; Philippe de Cossé-Brissac ; Magdeleine de Cossé-Brissac ; Artus de Cossé-Brissac, de Chalons-sur-Marne. — 6 MARS : Adolalde Barbron, de Bais. — 9 MARS : Magdeleine Robin, de Levroux. — 10 MARS : Alice Turpin ; Paul Pomus ; Antoinette Morgère ; Anita Heurtel ; Marguerite Heurtel ; Louis Touanen ; Madeleine Touanen ; Jean-Louis Banère, de Binie ; Jacques d'Hubert ; Monique d'Hubert ; François d'Hubert, de Crépy-en-Valois ; Rémy Gréau ; André Gréau, de Viabon. — 12 MARS : Marie-Madeleine-Adrienne-Edmée Guès ; André-Marie-Charles-Louis-Victor Guès, de Poitiers ; Colette Fauchier-Delavigne ; André Fauchier-Magnan ; Henri Fauchier-Magnan, de Paris.

ANNALES. — Notre appel a été entendu. Tous nos amis, sans exception, nous envoient DEUX FRANCS CINQUANTE centimes pour leur réabonnement. Merci !

... Et que le mouvement ne se ralentisse pas !

COURRIER. — De notre excellente zélatrice de Compiègne : « Je vous adresse ci-inclus, en un mandat sur la poste, la somme de 75 francs, répartie comme suit : 1^o pour abonnement à 16 numéros des *Annales* : 40 francs ; 2^o pour messes à l'intention des Associés : 20 francs ; 3^o pour messes pour les Associés défunts : 10 francs ; 4^o pour consécrations d'enfants : 5 francs. » (Inséré sur demande.)

MERCI. — De Lyon, nous avons reçu une très belle chasuble brodée : « Nous sommes heureuses, nous écrit notre bienfaitrice, d'offrir au sanctuaire de saint Michel cette chasuble que nous avons brodée, ma mère et moi, à l'honneur de l'Archange, pour la France. Depuis le 30 août 1887, je ne suis jamais retournée au Mont-Saint-Michel ; mais je ne crois pas avoir manqué un seul jour, depuis lors, à réciter l'invocation indulgenciée à saint Michel ! »

De Paris, nous sont venus deux vases en verre diamant avec des fougères et des branches d'ajoncs pour l'autel de saint Michel.

Nous remercions nos généreuses bienfaitrices et les assurons de nos prières.

Le Mont-Saint-Michel en Chambre

À la première séance du 17 février dernier, le Mont-Saint-Michel a eu les honneurs de la Chambre... des Députés. Ce n'est pas la dernière fois, soyons-en bien persuadés. En tout cas, ce n'est pas la première.

Laissons la parole au *Journal Officiel*, tout simplement... et ne nous hâtons pas de conclure que la question a fait un grand pas.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Ce n'est pas une réponse que je demande au Gouvernement. Ce que j'apporte ici, c'est une protestation, et vous allez voir, mes chers Collègues, qu'elle ne saurait être assez véhémement.

Il y a huit ans, pour la première fois, je suis monté à tribune, au temps où elle était encore permise aux orateurs (*Sourires.*) J'ai demandé au Gouvernement quelles mesures il entendait prendre pour sauver une des merveilles de la France, le Mont-Saint-Michel. Le ministre des Travaux publics, à ce moment M. Barthou, m'a répondu, non sans une certaine acrimonie, que je n'avais pas à me préoccuper du Mont-Saint-Michel, que le Gouvernement était là pour se charger, à lui tout seul, de sa sauvegarde.

Il y a de cela huit ans. Depuis, nombre de fois, j'ai demandé à l'administration, soit des Travaux publics, soit des Beaux-arts, — car la question intéresse ces deux administrations — ce qu'on entendait faire. On m'a toujours répondu par de bonnes paroles; on a répondu aussi par des voyages accomplis avec fracas par des membres du Gouvernement. Mais, pendant ce temps, comme le constate M. le rapporteur Simyan, le Mont s'ensable de plus en plus; les moutons se rapprochent chaque jour de la Merveille: ils vont paissant en toute quiétude, avec l'espoir certain d'arriver bientôt au pied du Mont-Saint-Michel. (*Très bien! très bien!*)

On a d'abord dit que l'administration des Travaux publics construirait un tunnel par lequel le chemin de fer arriverait jusqu'au pied du Mont-Saint-Michel. On a renoncé à cette idée plutôt spéciale, parce que le tunnel coûterait 21 millions et que son exécution semblait impossible en raison de la quantité de vase insondable qui sépare la terre du Mont-Saint-Michel.

Puis il a été question de couper une partie de la digue, et le sous-secrétaire d'État qui avait alors la charge des Beaux-arts, je ne me rappelle plus son nom...

M. CHARLES BENOIST. — Ne cherchez pas. C'était M. Dujardin-Beaumetz.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — ... me disait: couper une partie de la digue ne suffira probablement pas; j'irai jusqu'à demander sa suppression.

Or, on n'a rien fait. On n'a pas coupé la digue et on ne l'a pas supprimée, et, chose curieuse que je trouve dans le rapport de M. Simyan — je ne veux pas citer les termes de son rapport, et je regarde l'horloge, à cause de M. le rapporteur général et de M. le rapporteur des Beaux-arts... (*Sourires.*)

M. LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL. — Nous vous écoutons avec beaucoup d'intérêt et de sympathie.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — J'ai fait dans le rapport de M. Simyan une trouvaille charmante:

M. Simyan dit:

« Il n'y a plus actuellement de difficultés: les deux administrations sont arrivées à se mettre d'accord. »

Et il s'en déclare enchanté. Mais, immédiatement après, il constate qu'à cause précisément de cet accord, fait invraisemblable, rien n'est fait.

M. LE RAPPORTEUR. — Plus on est d'accord, moins on agit.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Dans ces conditions, je ne veux pas épuiser le temps de parole qui m'est imparti, mais je proteste de plus en plus énergiquement. C'est un véritable scandale, et je me demande quels intérêts s'agitent derrière cette question et en empêchent la solution. (*Applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Rapporteur.

M. LE RAPPORTEUR. — Je suis entièrement d'accord avec M. de Villebois-Mareuil pour protester contre les retards apportés à la solution de cette question. Je demande instamment au Gouvernement, en particulier, à M. le Sous-Secrétaire d'État...

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Moi, je ne demande rien.

M. LE RAPPORTEUR. — ... de vouloir bien insister auprès du Ministre des Travaux publics. Il est certain que c'est de ce côté que viennent la plupart des difficultés que l'on soulève à chaque instant.

Vous aviez raison, mon cher collègue, il faut en finir. Vous avez bien voulu citer une phrase de mon rapport: plus on est d'accord et plus on paraît éloigné d'une solution. Il faut pourtant en terminer.

Je demande à M. le sous-Secrétaire d'État de faire dans ce sens tous ses efforts.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Sous-Secrétaire d'État.

M. LE SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT DES BEAUX-ARTS. — M. le Rapporteur de la commission du budget a tout à fait raison. Je puis lui donner satisfaction en lui faisant connaître que le projet préparé par le département des Travaux publics vient d'être communiqué à l'administration des Beaux-Arts, qu'il sera soumis à bref délai à la commission des monuments historiques et présenté aussitôt après aux délibérations du Parlement (*Très bien! Très bien!*).

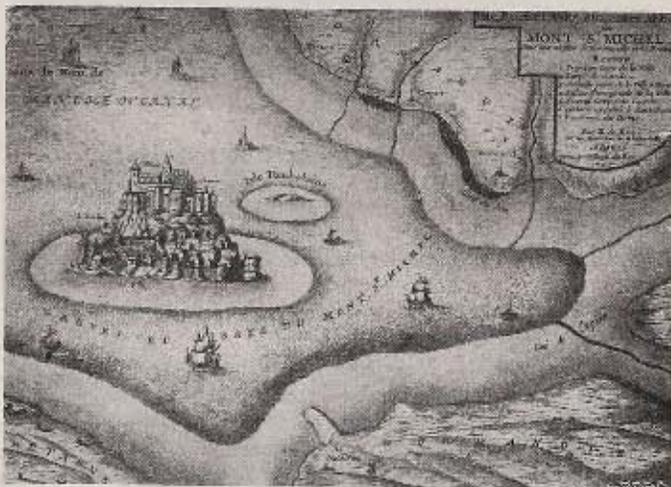
M. CHARLES BENOIST. — Je demande à tirer d'un mot la conclusion philosophique de ces observations: quand deux

administrations ne sont pas d'accord, on ne fait rien ; quand elles le sont, on en fait encore moins (*Sourires*).

Ainsi prit fin cette courte discussion : par une boutade et des sourires !

C'est ainsi depuis plus de trente ans.

Cependant, M. Jules Roche, député de l'Ardèche, nous



LE MONT-SAINT-MICHEL AU PÉRIL DE LA MER
(Carte de N. de Fer, 1705.)

assure qu'il faut prendre la chose au sérieux. Grâce à lui, nous toucherions prochainement à l'heure où l'on mettra .. pioche en digue. Écoutons-le : il converse avec un rédacteur de *l'Intransigeant* qui vient l'interviewer, le 8 mars.

« Enfin nous y arrivons, dit-il, en se frottant les mains ! Depuis 1882, je crie à tous les échos du Palais-Bourbon qu'il faut ouvrir la fameuse digue et que ne pas se hâter de le faire est un acte de barbarie insigne. Maintenant, ce n'est plus qu'une question de temps, de peu de temps, espérons-le. Le principal, c'est que ce projet n'ira plus devant le Parlement, contrairement à ce qu'on a dit à tort. C'est voté,

c'est adopté, c'est tranché, c'est entendu ! Actuellement, les plans sont dressés, ils vont être soumis à la commission des monuments historiques — dont je fais partie — et vous pouvez croire que les formalités ne traineront pas. J'y veillerai.

« Et maintenant savez-vous de quelle façon je m'y suis pris, pour réussir ? J'ai fait dépendre du budget des Beaux-Arts, ce monument du Mont-Saint-Michel qui relevait des Travaux publics ! Chaque année les Travaux publics se contentaient d'entasser sur la digue des quartiers de pierre qui ne faisaient qu'aggraver le mal. J'ai présenté alors, en 1911, un amendement proposant l'inscription au chapitre du budget des Beaux-Arts d'un paragraphe nouveau : La rupture de la digue du Mont-Saint-Michel. Après une vive discussion, et malgré l'opposition de M. Lucien Dior, le projet fut adopté par la Chambre, au cours de la séance du 30 mars 1911. Il fut inscrit effectivement en 1912, au chapitre 67. Et le tour était joué ! Maintenant on est obligé d'exécuter ce projet. Bientôt la mer reprendra possession de son voyage et balayera les sables mouvants qui menacent d'enlizer peu à peu la triple église.

« Les carottes et les betteraves, il est vrai, seront sacrifiées, ajouta le député avec un très fin sourire ; mais les carottes et les betteraves sont des légumes si répandus sur notre planète ronde. »

Enregistrons donc les déclarations de M. Jules Roche. Joignons-y la démarche que vient de faire la Société pour la protection des paysages de France, pour « réclamer officiellement à la commission des monuments historiques la rupture de la digue qui ensable le Mont-Saint-Michel.. » et attendons.

Seulement — comme dit un journal — « pendant que les projets et contre-projets s'engagent de ministère en ministère, le sable poursuit son œuvre implacable. Un grain de sable perdit Cromwell. un grain de sable perdra le Mont ! »

Oui, car le grain de sable devient, d'une année à l'autre, banc de sable, plate-bande à criste marine, prairie herbue. A l'heure qu'il est, un banc de sable est en formation entre l'extrémité de la digue de Roche-Thorin — la plus néfaste — et le Mont-Saint-Michel. A moins de deux cents mètres de l'îlot, la verdure croît en liberté, favorisant par là même

l'amoncellement des sables. Ceux-ci montent sans cesse et s'étendent. Bientôt la prairie sera réalisée et rejoindra le Couesnon, en contournant le Mont par le Nord.

Il n'y a là, on peut nous en croire, aucune amplification oratoire. Nous ne faisons que constater ce que tout le monde voit.

Arrêtés Préfectoraux

Le Préfet de la Manche vient de prendre les deux arrêtés suivants :

I. — Limitation de la hauteur des constructions.

Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant que la salubrité, la sécurité et la commodité publiques sont intéressées à ce que les habitations du Mont-Saint-Michel ne dépassent pas une hauteur déterminée ;

Considérant que M. le Maire du Mont-Saint-Michel, régulièrement mis en demeure de prendre les mesures nécessaires, n'a pas donné suite à cette injonction ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — La hauteur maxima des maisons est fixée à 12 mètres, calculés du sol au faitage, la mesure étant prise dans l'axe de la façade la plus élevée, soit en bordure des rues et venelles, soit sur toutes autres parties du Mont où des constructions peuvent être élevées, sans que, du côté du rempart, dans une zone de 10 mètres, le long de ce rempart, la hauteur du faitage des constructions puisse, en aucun cas, dépasser 6 mètres au-dessus du dallage du chemin de ronde.

ART. 2. — M. le Sous-Préfet d'Avranches est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Lô, le 20 février 1914.

Le Préfet : GIRAUD.

II. — Répression du « pistage ».

Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant qu'il y a lieu de protéger le public contre les sollicitations répétées et excessives dont il est l'objet de la part des commerçants et de leurs employés au Mont-Saint-Michel ;

Considérant que M. le Maire du Mont-Saint-Michel, régulièrement mis en demeure de prendre les mesures nécessaires, n'a pas donné suite à cette injonction ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il est formellement interdit aux commerçants et à leurs employés, dans toute l'étendue de la commune du Mont-Saint-Michel, d'interpeller les passants sur la voie publique pour leur offrir leurs services ou leurs marchandises.

ART. 2. — Les commerçants et leurs employés, attendant les voyageurs à l'arrivée du train, devront se tenir sur le bas-côté de la digue, opposé à la voie ferrée. Ils pourront, par dérogation aux dispositions de l'article précédent, appeler le nom de l'établissement auquel ils appartiennent. Mais ils ne devront traverser la chaussée et se mettre à la disposition des voyageurs que sur la demande de ces derniers.

ART. 3. — M. le Sous-Préfet d'Avranches est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Lô, le 20 février 1914.

Le Préfet : GIRAUD.

... Sor quoi » le Veilleur » observe dans *Excelsior* : « Si tous les arrêtés préfectoraux ne sont pas dignes de retenir l'attention, celui que vient de prendre le préfet de la Manche doit, en revanche, être loué. Il assure la quiétude des promeneurs du Mont-Saint-Michel et veille au pittoresque de l'îlot... Mais comme il est difficile de contenter tout le monde, l'arrêté préfectoral soulève déjà pas mal de critiques et de doléances. »

Que sera-ce lorsque M. le Sous-Préfet d'Avranches en exigera l'exécution ?

Mon Carnet bleu

12 février. — La marée du matin est très belle. La vague déferle jusqu'à la seconde porte. — Ce soir, la tempête est déchaînée et secoue nos maisons.

15 février. — Sur les flots soulevés, les barques se balancent et s'agitent en tous sens. Au loin, on voit la mer, livrer aux digues des polders des assauts furieux. Quand on vous dit que la mode est au *Tango* !

14 février. — Nous voici retournés aux cieux gris, aux lointains brumeux, aux « paquets d'ouate souillée » qui en-

combrent l'horizon. Que ne puis-je mettre mon point à la ligne... sur une ligne bleue, très bleue. Mais point ne puis.

15 février. — C'est à ne pas jeter dehors les chiens eux-mêmes ! Les braves toutous en prendraient pour leur rhume, assurément. Pour ne pas courir le risque d'une congestion pulmonaire, restons au coin du feu. N'imitons pas ces voyageurs intrépides qui ont affronté la pluie et la froidure.

16 février. — Même refrain. Mauvaise journée.

17 février. — O contraste ! O subit revirement des choses ! Le soleil brille d'un vif éclat... Continuez la description. Ce n'est pas malin : les zéphirs chargés des tièdes haleines du printemps ; le parfum de la terre humide, des plantes gonflées de sève ; le charme des bourgeons qui se dilatent et s'épanouissent ; la verdure tendre des prairies et des sillons... Par malheur, ici, nous ne jouissons de ce réveil de la nature que de loin, par l'imagination. Ah ! si les polders s'étendaient jusqu'au pied de nos remparts ! Mais non ! Ne voilà-t-il pas que l'on se mêle de les arrêter, de les tenir à distance ? Et cela par amour de l'art, du pittoresque, de la poésie ! Serait-il donc vrai qu'il y a poésie et poésie, et que les choses ne sont belles qu'à la condition de rester elles-mêmes et bien en place ?

18 février. — Contraste encore. La nuit fut toute entière à la pluie ; la matinée aussi. Mais à quoi bon noter ces vétilles, vieux radoteur ?

19 février. — Graves, soucieux, nos édiles de la Commission des Travaux publics reçoivent aujourd'hui les travaux de canalisation. Il y a bien, par-ci, par-là, un robinet qui fonctionne mal, un tuyau qui fuit, un clapet qui retient tout... à l'égout, des pavés qui dansent ; mais il faut bien en finir, sac à papier !

20 février. — Des promeneurs héroïques : un monsieur, sa femme, son fils, la gouvernante et le chauffeur ! Ils ont fait un tour à Tombelaine, à pied, bien entendu. Tous, sauf madame, ont ôté leurs chaussures et barbotent avec délices dans les ruisseaux et les mares. Le Dr Kneipp serait ravi de les voir. Mais n'est-il pas mort ? Monsieur se dévoue, au surplus, et porte sa moitié sur son dos, quand, d'aventure, un ruisseau barre la route. C'est très touchant et, pour peu que le soleil s'y prête, nous aurons une saison magnifique ; car, vous le voyez, sous ce rapport très spécial, le spectacle est plutôt en avance.

21 février. — Une bonne petite tempête, cette nuit. Tout juste assez pour vous donner le frisson.

22 février. — Hé ! voici qui est mieux... ou pire, au choix ! Le vent soufflait hier au soir avec une violence telle que les

maisons elles-mêmes tremblaient et que l'on put se croire revenu à l'heureux temps où des mains maternelles balançaient « nos couches chancelantes ! » Le baromètre est descendu dans le sous-sol. Je veux dire qu'il marque, ce matin encore, 72° 1/2. Cependant, le calme est rétabli, et nous pouvons, en paix, ouvrir la Mission du Mont-Saint-Michel. La Mission ! elle sera, pendant quinze jours, l'objet de nos soucis, beaucoup plus que le temps qu'il fait. La première réunion suffit à fonder les meilleures espérances. Dès l'abord, le P. Leveille — un nom symbolique, disait jadis le *Reveil* à Baptiste — a conquis son auditoire par la netteté de son langage et son aménité.

23 février. — Nous vivons les *jours gras*. Prière de ne pas l'oublier. Car c'est la raison pour quoi, malgré l'incertitude, l'inconstance même de la température, quelques voyageurs se hasardent à dévisager notre vieux Mont, « colosse de granit », drapé de brume, fouetté par l'averse et secoué par le vent.

24 février. — Le *Figaro* annonce que M. le Préfet de la Manche vient de prendre deux arrêtés : l'un aurait pour objet la limitation de la hauteur des constructions au Mont-Saint-Michel ; l'autre réprimerait le « pistage » des voyageurs en notre bonne ville. Le Préfet se substituerait ainsi au Maire dans les questions de police municipale. Le jour viendra où le Mont-Saint-Michel, déclaré en état de siège, sera rattaché à l'administration centrale, à moins qu'il ne relève du département de la guerre. Laissez faire. On parle toujours de reconstituer la vie et les mœurs du passé dans leur cadre naturel. L'occasion est excellente. Que l'on rétablisse les bavoies, le pont-levis, la herse, ... et que des gens d'armes, bardés de fer, lance au poing, casque en tête, accueillent les visiteurs, qui, ne leur en déplaise ! montreront patte blanche avant de pénétrer dans nos murs. Cela rappellera la guerre de Cent ans.

25 février. — Première fête de la Mission. Les enfants, qui reçurent, le matin, les cendres bénites, puis, après dîner, se livrèrent aux passionnants exercices de la petite guerre, sont, ce soir, admis à l'honneur de déposer aux pieds de la Vierge bouquets et couronnes de fleurs. L'assistance est nombreuse, aussi considérable que possible.

26 février. — Pas besoin de jumelles pour admirer le paysage. Nous sommes en pleine nébuleuse, au sein d'une brume épaisse, qui ne permet pas de voir plus loin que le bout de son nez.

27 février. — Magnifique journée. Voyageurs relativement

nombreux. Quant à ceux-ci, il est curieux de remarquer comme tout ce qui a trait au Mont, ce qu'il renferme, ce qu'il abrite, tout, en un mot, prend à leurs yeux un intérêt injustifié. Le moindre incident, le plus léger détail s'amplifient démesurément. J'en ai eu la preuve aujourd'hui. Volontiers, l'on nous croirait isolés, vivant en marge de la civilisation. Que l'on sache donc enfin que les *indigènes* du Mont-Saint-Michel sont les clients assidus des Grands Magasins de Paris, voire des grands couturiers de la capitale !

1^{er} mars. — Communion générale des enfants. A la grand'messe, Mgr Lepetit apporte à la paroisse la bénédiction épiscopale et ses propres encouragements. Le soir, une conférence spéciale réunit les hommes seuls. Il s'en trouve un bon nombre, corrects, attentifs et dociles, pour entendre le missionnaire qui les entretient du renouveau catholique et les presse de revenir décidément à la pratique religieuse.

2 mars. — « Anatole ! Anatole ! Vois donc : des *mi-mo-sas* au Mont-Saint-Michel ! » — Grand émoi dans la compagnie de touristes, d'où est partie l'exclamation. Curieux en effet, très curieux. Ce sera beaucoup moins drôle lorsque, à l'abri des fortifications, croîtront les rouges betteraves aux flancs rebondis !

3 mars. — Dans le chœur de l'église un reposoir a été érigé : la barque, la fameuse barque à *Saint Pierre*, s'enlève sur un fond de filets. Il s'agit de faire ce que l'on appelle la fête du travail, toujours populaire dans les missions.

4 mars. — Il vente joliment sur la digue ; de braves automobilistes, hommes, femmes et enfants, grelottent, s'exaspèrent devant leur moteur qui persiste, tel un âne têtù, à ne vouloir point se remettre en marche. Voilà les plaisirs du voyage. Ne dit-on pas que la surprise est un élément de bonheur ?

5 mars. — La pêche au saumon a donné, cette semaine. Pas étonnant : les filets étaient bénits. Et comme les pêcheurs les bénissent à leur tour ! Or le missionnaire, de son côté, se déclare satisfait : lui aussi a fait bonne pêche. Bravo !

6 mars. — Le crachin n'a pas cessé un seul instant de la journée. Les murs suintent l'humidité, le granit ruisselle ; on respire de la buée froide qui enrume la gorge et congestionne les bronches. Quand même, il faut préparer la grande fête de la Réparation, la dernière de la Mission. Il faut, encore, se prêter à l'inspection canonique. Les étoches ont annoncé en effet l'arrivée de M. le Doyen de Pontorson, qui venait remplir chez nous les obligations de sa charge.

8 mars. — Clôture de la Mission. La communion générale est bien consolante. Ce n'est pas en vain que Dieu aura parlé par la bouche de son messager. Sa voix fut entendue et sa grâce accueillie avec reconnaissance et respect. C'est donc la joie la plus sincère qui anima le chant du *Te Deum*, après les derniers conseils du missionnaire et les remerciements de M. le Curé. Une image pieuse conservera dans chaque famille le souvenir de ces jours. Le Mont-Saint-Michel n'est pas gâté, il faut en convenir. Depuis 1896 aucune mission proprement dite n'avait réchauffé la piété — souvent absente — de ses habitants.

GINGATZ.

LA CHARITÉ MONASTIQUE

Les Hospices de Genêts

ON a remarqué avec beaucoup d'à-propos que durant tout le moyen âge, « les œuvres de charité, d'assistance, d'instruction, la plupart des travaux publics, le contrôle des administrations, l'expansion de la civilisation étaient du ressort presque exclusif de l'Église (1) ». En ce qui concerne les œuvres de charité et d'assistance en particulier, il est avéré que l'État se déchargeait sur l'Église du soin des pauvres, des malades, des orphelins, de tous ceux, en un mot, qui attendent de la société le soulagement de leur infortune. Le code Justinien ne va-t-il pas jusqu'à proclamer que, dans tout l'Empire, les malheureux « appartiennent à l'Évêque, forment sa famille (2) ».

Or, dans l'étendue de leurs domaines respectifs, les abbayes exerçaient ce rôle charitable, dévolu, en principe, à l'Évêque. Des gentilshommes de la contrée, leurs vassaux pour la plupart, les aidaient dans cette tâche, en aumônant de leurs terres aux établissements fondés par les moines. Ceux-ci, au demeurant, se réservaient les plus lourdes charges. L'histoire

(1) GUYARD, *Histoire partielle. Histoire vraie*, Tome I, page 187.

(2) *Code Justinien*, XI, 40.

est remplie des témoignages de leur charité. Seigneurs terriens, ils ne se contentaient pas d'administrer selon la justice leurs sujets ; assurer à tous une instruction convenable ne leur suffisait pas davantage. La misère matérielle appelait leur sollicitude ; ils se donnaient bien garde de fermer l'oreille à la prière de la détresse.

Les Bénédictins du Mont-Saint-Michel possédaient, on le sait, d'immenses domaines en bordure de la baie. Il les devaient, le plus souvent, à la munificence des ducs de Normandie et de Bretagne. Ils se firent donc, à toutes les époques, un devoir strict de subvenir aux besoins des populations placées, au temporel du moins, sous la crosse abbatiale. Ce devoir, ils s'en acquittèrent avec une libéralité admirable, tant que, par un déplorable abus de pouvoir, le monarque ne tarit pas la source de leur bienfaisance, en attribuant aux abbés commendataires — qui n'avaient de l'abbé que le nom — le plus clair des revenus monastiques.

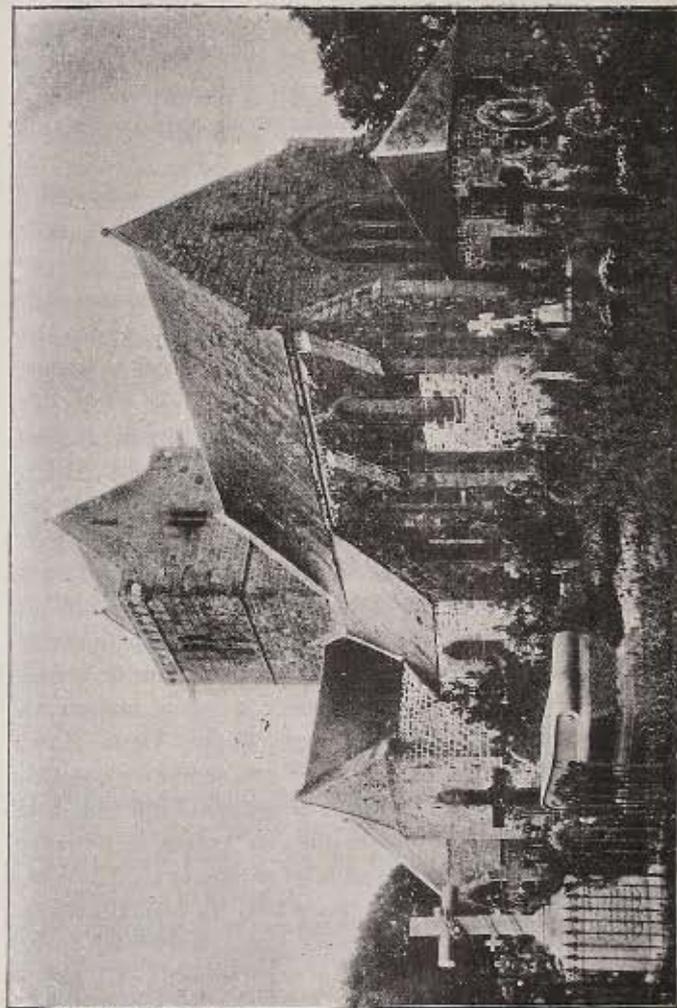
Dès l'origine, Genêts (1) avait été rattaché au Mont-Saint-Michel. De son vivant même, saint Aubert avait fait don à la collégiale, érigée par lui sur le Mont-Tombe, de la terre qu'il possédait à Genêts. Plus tard, le duc de Normandie, Richard I^{er}, accorda aux Bénédictins, substitués aux chanoines séculiers, les *baronnies* de Genêts et d'Ardevon, beaucoup plus importantes que l'ensemble des dotations primitives. C'était au XI^e siècle.

Sans tarder, les moines du Mont-Saint-Michel établirent à Genêts, au centre de leurs possessions de ce côté de la baie, un prieuré qui bénéficia d'une partie des revenus de la seigneurie et fut pourvu de deux religieux : un *prieur* et un *compagnon* (2). »

Mais ceci était peu à leur gré. Non seulement l'Abbaye pratiquait largement l'aumône et l'hospitalité ; non seulement en chacun des nombreux prieurés forains de sa dépendance les

(1) Genêts, 602 habitants, 696 hectares de superficie, à 11 kilomètres d'Avranches, sur la baie du Mont-Saint-Michel.

(2) Bulle du Pape Clément VII (Aux Archives de la Manche).



EGLISE DE GENÈTS

mêmes œuvres étaient ordonnées et exécutées ; mais encore il fallait que les vieillards et les malades fussent groupés sous un toit commun, pour recevoir les secours spéciaux réclamés par leur état. Il fallait créer des hospices. Les Bénédictins se donnèrent garde d'oublier ce devoir de leur charge. A Genêts, ils fondèrent deux établissements hospitaliers : un *hôtel-Dieu* et une *léproserie*.

Le premier remonte au XII^e siècle. L'honneur en revient à l'illustre abbé Robert de Torigni, qui fut, pour Genêts aussi bien que pour le Mont, un bienfaiteur insigne.

A quelle date fut constitué l'Hôtel-Dieu ? On ne saurait le dire précisément, faute de documents. Toutefois, ce dut être peu de temps avant la charte de 1182, dont voici la traduction :

« Robert, abbé, et le couvent du Mont Saint-Michel au péril de la mer, à tous les fidèles, salut dans le Seigneur. Sachez que nous avons concédé et donné en aumône et confirmé par notre présente charte à la maison des pauvres établie à Genêts, pour l'aide des indigents et des malades qui y seront reçus, une charretée à un cheval [du bois] de notre forêt de Bivie, à avoir et posséder chaque semaine à perpétuité ; et une acre de terre située en lieu convenable, dans le marais de Genêts. Nous confirmons encore à la même maison un jardin près du moulin d'Espailart que Hugues Vigor, et une demi-acre que Gervais fils d'Hélie, et une demi-acre que Philippe fils de Ruallend, donnèrent, de notre assentiment, à la maison mentionnée, et tout ce que l'on aumônera de notre fief à la maison susdite, étant sans les revenu et droit de notre église. Nous accordons néanmoins à tous les bienfaiteurs de ce lieu communication de tous les biens [spirituels] qui se font ou se feront dans notre église à perpétuité. Fait publiquement, au chapitre du Mont, l'an du Seigneur mil cent quatre-vingt-deux (1). »

(1) *Actes de Robert de Torigni*, publiés par Léopold Delisle.

De cette charte ressort d'une façon éclatante le grand désir de l'abbé Robert de Torigni de voir se développer l'institution charitable qu'il avait fondée et à laquelle il dispensait ses largesses. Les bourgeois de Genêts, encouragés par son exemple et par les faveurs spirituelles promises aux bienfaiteurs, enrichirent l'Hôtel-Dieu de donations importantes. En reconnaissance, l'abbé du Mont-Saint-Michel partagea avec eux le patronage de la maison. C'est pourquoi on lit au Livre blanc du diocèse d'Avranches que « les patrons de la chapelle Sainte-Anne de la Maison-Dieu de Genêts sont l'abbé du Mont-Saint-Michel et les bourgeois de Genêts ». Abbé et bourgeois nommaient donc à tour de rôle le prieur de la chapelle.

Les successeurs de Robert de Torigni ne furent pas moins empressés que lui à accroître les revenus de l'Hôtel-Dieu. Raoul de Villedieu accorda à Genêts la foire des Rameaux qui se tenait au Mont-Saint-Michel, à condition que le bénéfice de la coutume en serait versé à l'établissement charitable. Une charte du roi saint Louis confirma ce transfert, l'an 1232.

D'un document de la même époque, il appert que, outre le prieur, au moins deux frères hospitaliers s'adonnaient au soin des malades pauvres de l'Hôtel-Dieu (1). Les assistés devaient donc être passablement nombreux.

* * *

Parmi les malheureux, objet de la sollicitude des moines, il y avait une catégorie particulièrement digne de pitié, les lépreux. Sous l'invocation de sainte Catherine, une maison fut aménagée pour les recevoir sur le sol Genétais. L'initiative en est due vraisemblablement à l'abbé Jourdain, qui gouverna le Mont-Saint-Michel, de 1191 à 1212.

L'histoire nous a conservé le nom d'un sieur Guillaume de La Lande, vavasseur du Mont-Saint-Michel, qui transféra à la léproserie les revenus de la chapelle qu'il avait lui-même

(1) Charte du prieur de l'Hôtel-Dieu (1231) aux Archives de la Manche.

fondée en son fief. Elle nous donne, de même, les noms d'un bon nombre de chapelains, appelés par la confiance des abbés du Mont-Saint-Michel et nommés par les évêques d'Avranches à ce poste périlleux. Aussi bien, les descendants de Guillaume de La Lande tiraient toujours à honneur de présenter les candidats, selon que l'avaient octroyé à leur généreux ancêtre l'abbé et le couvent du Mont au Péril de la mer.

Combien de siècles durèrent les hospices de Genêts ? L'Hôtel-Dieu fut réuni à l'hôpital général d'Avranches en 1696. Au dire de M. le chanoine Pigeon, du bâtiment il reste seulement le corps principal ; encore a-t-il perdu sa jolie tourelle ronde et subi d'autres modifications. « La façade septentrionale a quelque peu conservé sa physionomie, ainsi que les deux pignons avec leurs épaulements en pierre, une tête de cheminée du XIII^e ou XIV^e siècle avec une large ogive vers l'orient. Cette porte, aujourd'hui maçonnée, conduisait sans doute des celliers dans l'oratoire privé et le cimetière de l'hôpital, où l'on a découvert un grand nombre d'ossements humains. La grange de la maison et les autres bâtiments ont disparu (1) ».

La léproserie fut supprimée plus tôt, selon toutes les apparences. Le dernier chapelain connu fut nommé en 1532. La chapelle Sainte-Catherine des lépreux, souvent mentionnée dans les actes de Genêts, est détruite depuis longtemps. Le cadastre en marque l'emplacement.

Telle est l'histoire, brièvement résumée, des hospices de Genêts. Il serait intéressant de faire d'autres recherches et de montrer, par exemple, ce que les moines du Mont-Saint-Michel ont fait à Ardevon, à Saint-Pair, ailleurs encore, pour soulager la misère de leurs sujets. Nous nous promettons d'y revenir.

(1) Chanoine E. A. Pigeon, *Le Mont-Saint-Michel et sa baronnie Genêts-Tombelaine*, page 110.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel de Sommaire

DANS le canton de Laigle nous trouvons, dès le XI^e siècle, deux églises dédiées à l'Archange ; l'une appelée Saint-Michel de Sommaire, et l'autre Saint-Michel d'Ecorsay. La première, qui était du diocèse d'Evreux, avant le Concordat de 1802, dépendait pour le civil de l'élection de Verneuil et de l'intendance d'Alençon. Elle comptait environ 150 habitants en 1789. Longtemps cette paroisse avait fait la joie de ses pasteurs par la pratique des œuvres de la charité. Mais au XVIII^e siècle, le voisinage de Laigle où le commerce attirait un grand nombre d'ouvriers étrangers au pays, avait été funeste aux habitants de Saint-Michel de Sommaire. L'esprit d'impiété et de révolution sociale qui souillait partout en 1789 augmentèrent encore le mal. Aussi, lorsqu'on demanda aux prêtres le serment constitutionnel, le Curé de Saint-Michel de Sommaire, M. l'abbé Bessin, fut-il en butte à la persécution parce qu'il resta fidèle à l'Eglise. Il subit même un glorieux martyre, qui nous est rapporté en ces termes par un témoin oculaire (1) :

« M. Bessin, curé de Saint-Michel de Sommaire, cacha les ornements sacrés de son église, afin qu'ils ne fussent pas profanés par l'intrus et se retira dans la ville de Rouen. Trois mois après il retourna, secrètement dans sa paroisse et de là à Laigle. Lorsqu'il entra dans cette ville, il fut rejoint par ses paroissiens, qui se saisirent de lui et le conduisirent à la municipalité. On lui fit subir un interrogatoire. Il convint qu'il avait caché les ornements et les vases sacrés de son église, conformément aux prescriptions des anciens évêques en temps de persécution. Il fut conduit sur les lieux, découvrit l'endroit où ces ornements et les vases sacrés étaient renfermés, et fut ensuite ramené à Laigle par ses paroissiens, accompagnés de quelques brigands des paroisses voisines. Il n'en fallut pas davantage pour ameuter la populace qui demanda sa tête. La municipalité de la ville se présenta, afin de prévenir les excès auxquels ils voulaient se porter, mais cette précaution fut inutile. Le maire les conjura d'attendre

(1) Voir *Martyrs de la Révolution dans le diocèse de Séez*, par M. le chanoine BLIX.

au moins que le tribunal, qui était assemblé, eût jugé le coupable, il alla même jusqu'à se jeter à leurs pieds, en les suppliant de ne pas se déshonorer par un lâche assassinat. Ces remontrances ne servirent qu'à les irriter. Plusieurs hommes armés arrachèrent le malheureux pasteur de sa prison, le traînèrent dans la rue, le renversèrent d'un coup de bourrade et le percèrent de mille coups. Les uns lui coupèrent la tête et lui enfoncèrent un bâton dans la bouche pour la faire voir au peuple. Les autres traînèrent son corps dans les rues, dans les ruisseaux en frappant dessus à coups de bâton, de sabre et de baïonnette, et ils forcèrent tous ceux qui passaient de frapper sur le cadavre défiguré et ensanglanté. Ses bras furent coupés et jetés dans la rivière, et son corps resta à la porte du cimetière. »

Le bon curé avait alors soixante-deux ans. Il avait passé une grande partie de sa vie dans la paroisse de Saint-Michel de Sommaire, où il s'était montré le modèle des pasteurs par sa charité pour les pauvres et les malheureux. Il ne vivait que pour travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. On voit qu'il fut bien mal récompensé sur la terre de son zèle et de sa charité. Il n'est pas douteux que saint Michel, le patron de son église, qu'il avait contribué, selon son pouvoir, à faire aimer et honorer en ce monde, ne lui ait fait dans l'autre un bon accueil, et n'ait présenté avec joie son âme au Roi-Jésus, distributeur des véritables récompenses : la gloire et le bonheur éternels.

Depuis 1892, il n'y a plus de paroisse de Saint-Michel de Sommaire. Elle a été supprimée au moment du Concordat, et ses habitants sont réunis pour le culte public à ceux de Saint-Nicolas de Sommaire.

Chanoine BLIN.

Nécrologie

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort du général baron DE VERDIÈRE, divisionnaire, du cadre de réserve, grand Officier de la Légion d'honneur, décédé en sa villa de Saint-Cloud, victime d'un accident d'automobile.

Né le 26 novembre 1829, à Lons-le-Saulnier (Jura), le général de Verdière sortait de Saint-Cyr et de l'ancien corps d'état-major. Sous lieutenant en 1849, il était capitaine cinq ans après, en 1854. Choisi comme officier d'ordonnance par le

général Fleury, il était auprès de son chef à l'ambassade de Russie, au moment de la déclaration de guerre en 1870.

Revenu en France, il assista comme commandant aux opérations de l'armée de l'Est, avec les généraux Bourbaki et Clinchant, et fut interné comme prisonnier en Suisse. Lieutenant-colonel en 1875, colonel en 1878, il fut nommé général de brigade en 1884 et général de division en 1889. Il avait été comme colonel et général de brigade chef d'état-major au Mans. Comme divisionnaire, il commanda la 7^e division du 4^e corps d'armée.

Très dévot à saint Michel, très attaché au Mont-Saint-Michel, le général avait bien voulu, à la demande des Pères de S. Edme, accepter d'être parrain de l'une de nos cloches, la cloche de l'armée, offerte par les Associés de l'Archiconfrérie, le 23 avril 1893. En lui nous perdons un bienfaiteur insigne.



M. le vicomte Léon LE MINTIER a été rappelé à Dieu. Compositeur estimé, il laisse plusieurs cantiques devenus populaires. Nous en citerons un seul qui nous intéresse plus directement : « *Quis ut Deus ! C'est le cri de victoire* ».

Daigne saint Michel accueillir au Paradis ses bons et loyaux serviteurs !

ACTIONS DE GRÂCES

MARS

Calvados. — Deux messes de reconnaissance pour la protection manifeste de saint Michel et des saints Anges, en deux circonstances différentes. M. H., *zélatrice*.

M^{lle} O., *associée*, envoie 5 francs pour deux messes en faveur des âmes du Purgatoire, et en action de grâces... J'y joins 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance, à la même intention.

M^{me} P., *associée*, remercie la sainte Vierge et saint Michel de leur protection. Elle vous prie de faire brûler deux cierges, l'un à l'autel de N.-D. des Anges et l'autre à l'autel de saint Michel. A. M.

Eure. — Vive reconnaissance à saint Michel pour sa visible protection.
A. L.

Gard. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe pour les âmes du Purgatoire qui ont eu le plus la dévotion à saint Michel pendant leur vie et auxquelles personne ne pense, et en remerciement d'une grâce obtenue.
P. D.

Haute-Garonne. — Action de grâces aux saints Archanges Michel et Raphaël. Ci-inclus 5 francs pour honoraires de deux messes, en faveur des âmes du Purgatoire.
N. S.

Isère. — Une messe de reconnaissance à saint Michel, pour une grâce demandée et obtenue.
A. B.

Je vous envoie 5 francs en action de grâces à saint Michel pour une heureuse guérison.
E. P. N.

Loire-Inférieure. — Une messe de reconnaissance pour guérison.
M. P.

Manche. — Je vous envoie un bon de poste de 15 francs, en témoignage de reconnaissance.
Anonyme.

Meurthe-et-Moselle. — Je vous prie de faire dire une messe de remerciement à saint Michel pour sa protection au cours d'une opération subite par ma petite-fille.
J. N.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint 2 francs pour remercier saint Michel d'une faveur obtenue.
J. B. L.

Haute-Savoie. — Veuillez faire célébrer deux messes d'action de grâces. Saint Michel est venu à notre secours chaque fois que nous l'avons invoqué. Qu'il en soit béni et remercié.
S. A. D., *sél.*

Seine. — Reconnaissance à saint Michel pour son secours dans une circonstance périlleuse.
L. M.

Var. — Reconnaissance à saint Michel qui nous a presque obtenu une grâce à laquelle nous attachions un grand prix, et qui m'a spécialement secouru dans mes épreuves personnelles. Ci-joint une modeste offrande.
E. M.

La Guadeloupe. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance à saint Michel pour sa bienveillante protection.
Ea. B., *sélatour.*

Allemagne. — Reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue.
V^{re} M., *sélatrice.*

Suisse. — Je vous envoie 5 francs pour une messe de reconnaissance à l'autel privilégié de saint Michel, pour une faveur signalée obtenue par l'intercession du grand Archange.
V. L.

AVRIL

Aisne. — Ci-joint 5 francs en action de grâces à saint Michel.
D. D. A.

Alpes-Maritimes. — Merci à saint Michel dont la protection s'est fait sentir durant ma maladie.
G. B.

Eure. — Ci-joint un bon de poste de 4 francs pour célébrer, en l'honneur de saint Michel, à son sanctuaire même, une messe applicable aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
M. C.

Loire. — Je vous envoie ci-joint l'honneur d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel.
C. B.

Mayenne. — Je viens vous prier de bien vouloir célébrer à mes intentions, et pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession, une messe à l'autel du saint Archange.
C. F.

Pas-de-Calais. — Une messe d'action de grâces à saint Michel.
Anonyme.

Puy-de-Dôme. — Prière de célébrer une messe pour le succès d'un examen, et en action de grâces pour faveurs obtenues.
V^{re} J. H.

Basses-Pyrénées. — Vives actions de grâces à saint Michel pour sa visible protection en faveur d'une école placée sous l'égide de son nom.
Abbé D.

Rhône. — Merci émueux à saint Michel dont la protection nous a préservés d'un très gros ennui.
G. C.

Seine. — En reconnaissance d'une faveur toute spéciale de saint Michel, je désire m'enrôler dans l'Archiconfrérie.
M^{me} J.

Trois messes en action de grâces pour la puissante protection que m'a accordée le glorieux Archange.
J. P.

Seine-et-Marne. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel Archange à son sanctuaire béni en reconnaissance d'une grande grâce spirituelle obtenue à mon fils aîné.
C. C.

Tarn. — Deux messes d'action de grâces en reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue.
Famille S.

Var. — Ci-joint une offrande pour une messe à saint Michel qui nous a exaucés dans une affaire particulièrement chère.
E. M.

La Réunion. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe de remerciement à saint Michel, pour une grâce obtenue.
M^{me} P. E. G., *sél.*

Canada. — Prière de célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel et en reconnaissance de faveurs obtenues.
Sœur M. de L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Calvados. — Falaise : M. Eugène Baize.

Cher. — Bourges : M. Clément Groult ; M^{me} Clément Groult, *fidèles associés, père et mère de deux dévouées sélatrices, décédés à huit jours d'intervalle.*

Finistère. — Brest : M^{me} Micheau, *fidèle abonné.*

Haute Garonne. — Toulouse : M. Henry de Sévin.

Gers. — Lectoure : M. Daniel Masson.

Gironde. — Loupiac : M. le chanoine Buche, *curé.*

Hérault. — Beziers : M^{me} Léopold Bouillet, *très dévote au saint Archange. Elle récitait quotidiennement le chapelet de saint Michel.*

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Belleisle. — Plougueneuc : M. le vicomte Le Moitié.

Indre. — Vicq-sur-Nahon : M. Denis Plat. — Bozançais : M. Jean-Baptiste Rousseau ; M^{me} Rousseau, née Adèle Audoux. — Levroux : M. François Grenon ; M. Paul Mestivier ; M. Silvain Jouanneau ; M^{me} Vve Joyeux, née Alphonsine Morin ; M^{me} V^e Mouzé, née Clémence Pagnel ; M^{me} Angélique Guilgault.

Jura. — Montaignu : M^{me} Pallomène Gauthier.

Loire-Inférieure. — Nantes : S. G. Mgr Rouard, évêque.

Maine-et-Loire. — Cholet : M. Auguste Logeais ; M^{me} Marie Terrien. — Neville : M. l'abbé Osmond, curé. — Tanis : M. l'abbé Chartrain. — Saint-James : M. l'abbé Maillard, *avoué de la maison de retraites* ; Sœur Marguerite-Marie Roger, *religieuse trinitaire*. — Granville : M. Daguencet. — Beauvoir : M^{me} Vve Royer, née Rose Verdel. — Clitourps : M. Louis Quilbé.

Oise. — Compiègne : M^{me} Marie Delaplace ; M^{lle} Eugénie Aocaux.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le marquis de Marzac, *hospitalier de Notre-Dame de Lourdes*.

Seine. — Paris : M. Victor-Bény Toulouse ; M. Charles Guichard ; M. Georges Bisson, *fidèles associés*. — Levallois-Perret : M^{me} Camus, *très dévote au saint Archange*.

Seine-et-Oise. — Saint-Cloud : M. le général baron de Verdère, *bienfaiteur des œuvres du Mont-Saint-Michel*.

Tarn. — Castres : M. Jean Siguer ; M^{me} Anna Batigue.

Vienna. — Poitiers : Sœur Marie-Adélaïde Barbier de Montault, *religieuse de la Visitation*.

Réunion. — Saint-Paul-Bois de Nefles : M^{me} Rémé Cortane. — Saint-Paul-Bellemène : M. Ariste Zitte.

Canada. — Québec : M^{me} Valida-May Kipp. — Clayton : M. John Thibault. — Montréal : La B. P. J.-B. Noël, S. J. ; M. l'abbé Henri Magnan ; la R^{de} Sœur Marie-Osivé, *des petites filles de Saint-Joseph* ; M. Louis-Élie Desmarais ; M^{me} Couture, née Mathilde Lechapelle. — La Longue-Pointe : La R^{de} Sœur Agapit, *religieuse de la Providence* ; M. Joseph-Noël Laurin ; M^{me} Gravel, née Albina Lafond ; M^{me} Tremblay, née Marie Dufour. — Sherrington : M. Albert Demers. — Saint-Basile-Portneuf : M. Ferdinand Hamel ; M. Emile Bourdon ; M^{me} Ada Hamel.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam I...*



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

ou

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « ROYAUME DE PRÊTRES » (p. 33). — BELLEVIS : *Le Mexique* (p. 39). — LA FÊTE DE 11 JUILLET : *Programme* (p. 42). — REMARQUES (p. 43). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zéloteux* (p. 43) ; *Associés* (p. 43) ; *Consécérations* (p. 44). — LA MARE AUX CANARDS : *Croix au swastika* (DES ISLES) (p. 44). — LA MISSION DE JEANNE D'ARC (p. 51). — LE PURGÉ DE N.-D. DE TOMBELAINE (p. 52). — MON CARRÉ BURE (Gingatz) (p. 58). — ACTIONS DE GRÂCE (p. 62). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 68).

« Royaume de Prêtres »

13 Avril.

Nous sommes au lendemain de Pâques. La mélodie du *Hæc dies* se prolonge et chante encore sous les voûtes de nos églises ; telle une vapeur d'encens, après l'office, continue de dérouler ses volutes légères et d'embaumer le saint lieu. « C'est le jour que le Seigneur a fait. Exultons, réjouissons-nous en ce jour. — Le Christ a été immolé notre Pâque. — Que les chrétiens immolent des louanges à la Victime pascale. L'Agneau a racheté les brebis ; le Christ innocent a réconcilié avec le Père les pécheurs. La mort et la vie se sont livrés un combat prodigieux ; le Maître de la vie, mort, règne vivant (1). »

Vie et mort, triomphe de la vie sur la mort, en avons-nous

(1) Liturgie de Pâques.

entendu de ces mots, en avons-nous vu de ces contrastes, depuis huit jours ? Et toute la Liturgie, et toute la vie chrétienne, et toute l'histoire humaine sont remplies de ces idées-là.

Particulièrement, la Grande Semaine qui vient de finir, celle-ci encore, sont dominées, envahies par les images de la mort et de la vie, de la mort qui mène à la vie ; à la vie large, lumineuse, béatifique. Les rameaux verts de l'entrée à Jérusalem ont fleuri ; les voies qui s'épanouissent dans les *Alleluia* de Pâques.

Entre ces deux allégresses, si diverses de portée et de ton, se déroula le drame sanglant qui aboutit au Calvaire. La sainte Victime dut revêtir la pourpre glorieuse de son sang ; orner ses pieds et ses mains de plaies profondes, comme d'autant de bijoux précieux ; couronner sa tête d'épines douloureuses ; livrer enfin son corps aux bourreaux qui le meurtrirent et le déchirèrent jusqu'à ce qu'il fût réduit à l'état de plaie lamentable.

On sait cela. On connaît encore le mot profondément réaliste et vrai de l'*Imitation* : « Toute la vie du Christ fut croix et martyre (1). » Il n'en pouvait aller autrement, Dieu ayant voulu que le plaisir du péché fût expié par la douleur.

« Un Dieu voulant satisfaire par la douleur ! Sondez cette pensée et tâchez de concevoir quelle immensité de souffrances elle suppose. C'est proprement dans le sang versé sur la croix par Notre Seigneur, c'est dans son suprême sacrifice que git la rédemption, l'expiation du péché ; mais n'oublions pas que pendant trente-trois ans, sans une minute de répit, d'inexprimables douleurs ont désolé son cœur et préparé ce sacrifice, et que toutes ces souffrances ne faisaient qu'un sacrifice avec la mort de la croix.

« Le sommet de l'âme de Jésus jouissait, il est bien vrai, continuellement de la vision de Dieu ; mais ce qui n'est pas

(1) Livre II, chap. XIII, v. 7.

moins vrai, c'est que dans sa partie inférieure il y avait une vision, incessante aussi et horriblement douloureuse, de tous les péchés du monde, des souffrances de Marie, des épreuves de Marie, des épreuves de l'Église et des saints, de la perte éternelle des damnés. « Cette lumière, a dit la B. Angèle de Foligno, transformait Notre Seigneur en douleur (1). »

En face de cette vérité, le chrétien a le devoir d'estimer et d'aimer la souffrance. Il n'est pas au-dessus du Maître ; serait-il donc admissible que l'Innocent, tout seul, connût la douleur, tandis que le plaisir serait l'apanage du coupable ?

Non. Tout homme qui a reçu le don de la foi est obligé de se renoncer, de se sacrifier, de se mortifier. Ce langage est dur, sans doute, mais il faut savoir l'entendre.

Aussi bien il a révolutionné le monde.

Mais son efficacité lui vient de la croix ; on ne saurait l'oublier. S'il y a des hommes qui vont jusqu'à l'héroïsme dans le sacrifice total d'eux-mêmes, c'est à Jésus crucifié qu'en revient l'honneur.

Lacordaire l'a dit avec sa magnifique éloquence : « Quoi que vous pensiez, oui ou non, voici le fait, un fait qui a tout dominé et tout vaincu. Un jour, pendant que les peuples offraient des sacrifices aux dieux, pendant que l'encens et la parole redisaient aux échos de l'humanité ce nom d'*immortels* qui leur avait été donné comme le plus auguste et le plus vrai de leurs noms, au milieu de cette unanime acclamation des hommes, tout à coup, sous le chaume du pauvre et sous les frontons du Palatin, une voix descendit, voix inouïe qui apportait au monde cette étonnante nouvelle : Dieu est mort ! Dieu est mort ! Il est mort hier, à tel lieu, de telles mains ; on l'a vu, on l'a entendu, il a parlé, il est mort !... Tout est changé, rien n'a plus sa forme ni sa valeur, rien ne dit plus ce qu'il disait, rien n'est plus vrai de ce qui était vrai : Dieu est mort ! voilà la vérité... »

(1) CHARLES SANDRÉ, *Jésus Intime*, tome III, p. 20.

« Et comme la cause était inouïe, l'effet pareillement fut inouï. . . L'homme n'aimait pas Dieu, il aima Dieu; l'homme n'aimait pas l'homme, il aima l'homme; l'amour fut fondé sur la terre, et lui qui n'y était qu'une passion, y devint vertu. Au culte de la beauté sensible succéda le culte de l'éternelle beauté, qui est en Dieu, et qui de Dieu descend invisiblement sur les âmes. Il y eut des âmes, un royaume des âmes, un service des âmes, une vie et une mort en faveur des âmes. La mort changea de physionomie par l'amour, et ces deux choses étroitement embrassées firent du cœur de l'homme, où leur union s'opérait, un miracle qui subsiste et qui est devant vous (1). »

L'illustre conférencier évoque alors les apôtres, les martyrs, les vierges, les saints, dont il explique la « folie » de dévouement par ce fait : « Dieu est mort pour nous. Ce sépulcre où fut leur Dieu contient leur âme, et chacun de leurs dévouements répond à une plaie du Dieu qui souffrit et mourut. »

L'immolation du Christ, voilà donc la raison profonde et dernière de notre propre sacrifice. Elle en est aussi la mesure. Dans les montagnes, les vallées se renvoient de l'une à l'autre les échos; le psalmiste a écrit en ce sens : « L'abîme appelle l'abîme (2). » De même, l'on peut dire que la mort de Jésus appelle nécessairement la nôtre : mort spirituelle, prolongement indispensable des expiations de notre Rédempteur.

Point de doute possible à ce sujet : le Maître a prononcé : « Si quelqu'un veut venir à ma suite — veut être mon disciple — qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive (3). » Interprète autorisé, inspiré par l'Esprit-Saint, le grand Apôtre a pu écrire dans le même sens aux chrétiens de Colosses : « Je me réjouis à présent dans mes souffrances

(1) 66^e conférence.

(2) Psaume XI, v. 8.

(3) Matth., xvi, 24.

pour vous, et ce qui manque aux épreuves du Christ je le parlais dans ma chair, pour son corps qui est l'Église, dont je suis le serviteur (1). »

Parole grave, dont l'exégèse a embarrassé plus d'un commentateur. L'œuvre du Christ serait-elle donc incomplète, et ses souffrances ne suffiraient-elles pas à notre rédemption ? Le solennel « *Consummatum est* » du Calvaire ne se justifierait-il pas dans la réalité ? Devrions-nous ajouter aux mérites de Jésus l'appoint médiocre de nos indigentes satisfactions ?

Non pas, certes ! Rappelons plutôt le dogme si beau, si consolant et si fécond de notre union au Christ, et nous aurons le vrai sens de la phrase paulinienne. Ce dogme, saint Paul en esquisse l'énoncé à la fin même de sa proposition : « Je parlais, dit-il, les épreuves du Christ dans ma chair, pour son corps qui est l'Église, dont je suis le serviteur. » Paul est *serviteur* de l'Église, qui est *corps* du Christ ! — Précédemment, il avait écrit aux fidèles de Corinthe : « Parce qu'il n'y a qu'un seul pain [le pain eucharistique], à nous tous nous ne faisons qu'un seul corps (2). » Nous tenons ici la clé du mystère : par l'Eucharistie, qui entretient en nous la vie de grâce, nous sommes *un* avec le Christ et entre nous.

Le Christ a souffert, il est mort ; il souffre, il meurt, tous les jours, dans ses membres que nous sommes.

Comprenons donc le sacrifice chrétien, admirons sa grandeur, sa sublimité. En Jésus, la souffrance a été élevée, divinisée, par le fait de l'union hypostatique de la personne divine avec l'humanité. En nous, semblablement, la souffrance, le sacrifice sont anoblis par la grâce qui circule en nous et divinise nos âmes. Membres de Jésus, nous soutenons ici-bas son rôle ; notre tâche, d'une noblesse surhumaine, est de le continuer et de le parfaire. Disons de préférence que notre dignité, comme notre devoir, ne va à rien moins que de

(1) Col., i, 24.

(2) I Cor., x, 17.

laisser Jésus accomplir en nous, en *notre chair*, son œuvre rédemptrice.

C'est en ce sens que saint Paul écrivait aux Galates : « J'ai été crucifié avec le Christ. Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi. Et la vie que je vis maintenant dans ma chair, c'est une vie dans la foi à Dieu et au Christ qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi (1). »

Dans ces derniers mots apparaît le mobile de la vie d'immolation : l'amour extrême de Jésus pour nous : « Il m'a aimé et s'est livré pour moi ! » Serait-il possible en effet de ne pas aimer, en retour, celui qui nous a tant aimés ? Et le sacrifice serait-il soutenu, serait-il poussé jusqu'à l'héroïsme, s'il ne s'appuyait sur l'amour ?

Mais laissons délibérément dans l'ombre le côté affectif, pour nous en tenir aux considérations d'ordre purement dogmatique. Citons saint Pierre en regard de saint Paul. Du rapprochement des deux enseignements, d'ailleurs identiques quant au fond, jaillira un nouveau trait de lumière. Aux chrétiens d'Asie, le chef des Apôtres écrivait : « Vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (2). »

La Vulgate ne rend pas la vigueur du texte hébreu. On devrait traduire littéralement : « Vous êtes la race choisie, un royaume de prêtres. . . » Ce serait, rigoureusement, l'équivalent des expressions employées par saint Paul. Corps sacerdotal, les chrétiens, à l'image du souverain Prêtre, offrent à Dieu des sacrifices spirituels, continuation et achèvement, en un sens très vrai et très touchant, de l'immolation sanglante du Vendredi Saint. Jadis, sous la divinité de sa Personne, l'humanité sainte de Jésus fut victime volontaire d'expiation pour nous. Maintenant, Jésus est prêtre en nous et nous sommes victimes en Lui.

(1) Gal., II, 20.

(2) I. Petr., II, 9.

Notre part, à nous — et elle est encore très belle — consiste à rendre efficace par notre libre coopération l'œuvre de Jésus-Christ ; car, dit Lacordaire, « la loi de réparation même accomplie par Dieu est demeurée une loi de liberté (1). » Mais, notre consentement donné, notre coopération assurée, nous devenons réellement prêtres. Ou plutôt, comme il n'y a qu'un prêtre, Jésus-Christ, qui s'offre tous les jours à son Père, il faut reprendre la parole de saint Augustin : « C'est l'unité de Jésus-Christ qui parle ; c'est Jésus-Christ qui crie vers le ciel, qui gémit, qui pleure, qui fait pénitence (2). » C'est pourquoi saint Cyprien montrait le Fils de Dieu prenant part au combat contre les tyrans, dans la personne des martyrs, et attribuait au Chef glorieux et impassible l'ignominie et la mort de ses membres (3).

Pénétrons-nous de plus en plus de ces vérités ; elles seules donnent à la vie humaine une orientation nettement surnaturelle. Et comme elles élargissent nos étroits horizons !

L. S. D.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de mai, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 2 mai et le vendredi 8 mai (fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan), messe pour les zéloteurs et les bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 mai.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de mai tout entier : LE MEXIQUE.

« Pendant que la Révolution parcourait l'Europe, renversant les autels, brisant les trônes, toute l'Église d'Amérique, ignorant ces troubles, servait Dieu et jouissait du bienfait de la paix. Ce n'était plus ce monde inconnu aux anciens et que souillaient des sacrifices humains. D'une mer à l'autre, du nord au midi,

(1) 66^e conférence.

(2) Cité par le R. P. MILLET : *Jésus vivant dans le prêtre*, p. 309.

(3) IAKO, *ibidem*.

se dressaient des villes et des forteresses qui, pour le nombre des habitants, la grandeur des palais, le disputaient aux villes d'Espagne, de France et d'Italie. Les basiliques resplendissaient de l'éclat de l'or et de l'argent et entendaient retentir dans leurs murs le nom saint du vrai Dieu. D'insignes sanctuaires dédiés à la Reine du Ciel témoignaient partout de la piété des habitants.



STATUE DE SAINT MICHEL, SOUS LE PÉLAGÈRE DE LA BASILIQUE DE N.-D. DE FOURVIERE.

Des collèges nombreux, des académies, des écoles, des hôpitaux, des monastères attestaient la libéralité des pasteurs et du troupeau. Les routes ouvertes à grands frais parmi de hautes et difficiles montagnes prouvaient la vigilance des chefs des États, dont plusieurs furent évêques. Mais une œuvre plus belle s'était accomplie : le Christ avait vaincu, le Christ régnait, le Christ

gouvernait. L'hérésie avait été chassée, l'idolâtrie presque complètement éteinte ; c'est à peine si parmi tant de centaines de mille habitants on en trouvait quelques-uns qui ne s'appelassent point chrétiens et catholiques.

Tel est le tableau que traçait de l'Amérique Latine Mgr Montes de Oca, évêque de Saint-Louis de Potosi, au Mexique. Il s'adressait aux archevêques et évêques américains, réunis en Concile, à Rome, en 1899, pour remédier à la situation déplorable où les doctrines révolutionnaires avaient fini par jeter leur pays.

Le Mexique, on le sait, fait partie de l'Amérique Latine. A lui donc s'applique la brillante description du Prélat. Malheureusement, cette riche contrée n'a pas échappé longtemps à l'influence néfaste. A son tour, elle a été livrée à l'anarchie. L'ambition des hommes politiques a déchaîné la guerre civile ; les gouvernements républicains ont dépouillé l'Église et persécuté les religieux. Puis une accalmie s'est produite sous la sage administration du président Porfirio Diaz. Si les communautés ne sont pas rentrées officiellement, du moins leur reconstitution a été tolérée ; les fidèles n'ont cessé de soutenir avec une admirable générosité leurs prêtres privés de ressources ; ils ont élevé ou décoré de magnifiques églises, comme N.-D. de Guadeloupe ou la cathédrale de Saint-Louis de Potosi. Les œuvres d'instruction et d'assistance se sont développées au prix de grands sacrifices.

Aujourd'hui le Mexique est, de nouveau, en proie aux agitations du dedans et aux convoitises du dehors. La révolution actuelle, suscitée et entretenue, dit-on, par les États-Unis, pour une misérable question de mines de pétrole, met en péril la renaissance catholique, qui a coûté tant d'efforts et dont on commençait à entrevoir les consolants résultats (1).

Prions pour le Mexique. Demandons à Dieu, par saint Michel, que soient sauvegardés les intérêts de l'Église et la vie de ses ministres. Nous avons cité naguère un trait de la protection de saint Michel à l'égard d'une paroisse de Mexico ; espérons que le glorieux Archange continuera de manifester sa puissance à un peuple qui fut très chrétien et ne demande qu'à le redevenir dans la paix et dans l'ordre.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1° Le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan. — 2° Le même jour. Scapulaire de saint Michel. — 3° Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 4° Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces quatre indulgences. — 5° Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

(1) Ces lignes étaient écrites lorsque les hostilités ont éclaté entre le Mexique et les États-Unis. L'agression de la Vera-Cruz a eu pour effet d'apaiser les rebelles, qui se sont offerts à repousser l'invasisseur, sous les ordres du Président Huerta. Quelle sera l'issue de la guerre ?

JEUDI 11 JUIN 1914

Fête Commémorative du Couronnement

DE

L'ARCHANGE SAINT MICHEL

PROGRAMME

Mercredi 10 juin. — A 8 h. 1/2 du soir : PROCESSION AUX FLAMBEAUX et SALUT du T. S. SACREMENT.

Jedi 11 juin. — MATIN. — A partir de 5 heures : Messes à l'église paroissiale.

A 7 h. 1/2. — MESSE DE COMMUNION, célébrée par Mgr LEPETIT, directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie.

De 8 heures à 10 heures : RÉCEPTION DES PÉLERINS de Coutances et d'Avranches et des autres groupes.

A 10 heures. — MESSE PONTIFICALE, célébrée à l'Esplanade, par Mgr DÉCHELETTE, évêque d'Évreux.

Présidence de Mgr GUÉRARD, évêque de Coutances.

Sermon de M. l'abbé LANGLOIS, premier chapelain de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

SOIR. — A 3 heures. — A l'Esplanade : SALUT du T. S. SACREMENT. — PROCESSION par les Remparts et la Grande-Rue. — DISLOCATION à l'église paroissiale.

Concours de la Maîtrise et des Elèves de l'Institut Notre-Dame d'Avranches.

Départ des trains réguliers dans la soirée : 4 h. 45 et 6 h. 30.

Remarquez !..

FAUT-IL insister sur l'importance et l'intérêt de la fête de saint Michel, le 11 Juin prochain ?

Cette solennité continuera les magnifiques journées du Centenaire : elle en renouvellera, certainement, tout le charme. La présence de nos Evêques, la joie d'entendre une belle parole, des chants parfaitement exécutés par la Maîtrise de l'Institut de N.-D. d'Avranches, et, par dessus tout, le bonheur de célébrer saint Michel, dans un site unique au monde, voilà des raisons irrésistibles.

L'Archange compte donc sur une nombreuse et pieuse assistance, d'autant plus que, cette année, le 16 Octobre, notre grande fête de l'Archange Française doit se célébrer... à Paris, à Montmartre. Ce jour-là saint Michel doit assister à la Consécration de la basilique du Vœu National et porter — c'est son rôle — l'étendard du Sacré-Cœur. Aussi convoque-t-il au Mont-Saint-Michel, pour le 11 Juin, tous ses vaillants et fidèles soldats : ils répondront à son appel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{me} Bourrée, de Saint-Pierre du Regard

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Mars au 15 Avril, 727 associés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Amiens, Angers, Aurillac, Bais, Bandon, Bar-sur-Aube, Bucarest, Cap-Haïtien, Châlons-sur-Marne, La Croix-Helléan, Draguignan, Edimbourg, Etdkuhmen, Fairview, Le Faouët, Galan, Hammersmith, Le Havre, Josselin, Louhans, Malmédy, Montpellier, Montréal, Mulhouse, Nantes, Neuilly-sur-Seine,

Nice, Paris, Roissy-en-France, Sherrington, Saint-Dié, Saint-Hilaire de la Côte, Saint-Pierre du Regard, Toul, Toulouse, Vallat, Villefranche de Rouergue, Vinça, Yvetot.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

19 MARS : Augustine Guillaume, de Paris; Roger Rosseneo, de Bruges; Gertrude de Brabant, de Wyngheue; Xavier de Chambois, de Saint-Clément sous Valonne. — 20 MARS : Marcelle-Hélène Johnstan; Léon-Roch Bail, de Fairwies. — 25 MARS : Georges-Paul-Jules Archen, de Ebaage. — 27 MARS : Emmanuel Ollietti, de Aoste; Evariste Creuzé; Jacques Creuzé; Pierre Creuzé; Jean Creuzé, de Paris; Henri Freour; Angéline Freour; Anne-Marie Blanchard; Marie Jehanno; Leon Jehanno, de Saint-Dolay. — 30 MARS : Auguste-Jean-Claude Moiroud, de Châtillon d'Azergues; Jean Georges; Pierre Georges; Charles Georges, de Vaton. — 1^{er} AVRIL : Jean-Charles Dufrene; François Huby; Jacques-Marie Galopin, de Yvetot. — 2 AVRIL : Achille Esnault, de Yvetot. — 3 AVRIL : Marie-Thérèse-Léonie Perrin, de Orchaupes-Vennes; Aimé-Gabriel Portier, de Marseille. — 6 AVRIL : Jean-Marie Bagot, de Vernie. — 7 AVRIL : Gabrielle Nanta; Marcelle Nanta; Alice Aubertin; Robert Aubertin; Marcel Lavocat; Marcelle Nartel, de Noives-devant-Bar; Jean-Marie-Alfred Babouot, de Orges; Fernand Genu, de Castres; Jacques-Emile Delfosse; Max-M.-J. Lefebvre; Collette-Juliette Billiet, de Valenciennes. — 9 AVRIL : Georges Vanquelin, de Beaucville. — 10 AVRIL : Yvonne Giblat; Michel Giblat, de Dinan; Gérard Hoquetis; Hélène Hoquetis; Xavier Hoquetis, de Bordeaux. — 11 AVRIL : Elisabeth-Berthe-Marie-Joséphine Angot; René-Léon-Marie-Gustave Radigois, de Nantes.

La Mare aux Canards

CROIX OU SWASTIKA

« On demande des canards ! » J'allais jeter ce cri d'alarme lorsqu'un homme généreux m'offrit, à l'improviste, pour peupler la mare aux Canards, une troupe nombreuse de palmipèdes frétilants. Peut-être mes lecteurs ne seront-ils pas de cet avis : pour ma part, je remercie chaleureusement M. Martial Imbert, de son généreux envoi.

Son livre. — puisqu'il faut mettre les points... sur les plumes —, ne m'était pas encore apparu avec cet aspect ébouriffant et ébouriffé : l'aspect d'un canard qui sort de l'eau et

qui s'ébrone. Je n'avais pas songé au canard : j'avoue que je pensais à certain oiseau plus glorieux, qui se pavane avec l'éventail de sa queue rutilante.

Décidément ce paon n'était qu'un canard ! Pour tout dire, une simple note de bibliographie, parue dans le récent Bulletin de la Société d'Archéologie d'Avranches, me conduisit à cette découverte.

Elle mentionne, en effet, l'ouvrage de M. Martial Imbert : LA VIE ET LES MŒURS AU MONT-SAINT-MICHEL DEPUIS LES TEMPS PRÉHISTORIQUES JUSQU'À NOS JOURS : Les Moines — Les Guerriers — Les Prisonniers célèbres — Les Habitants.

Ce titre en impose. Vous demeurerez ébahis, quand vous saurez que le livre est dû à la plume du Vice-Président de la Société préhistorique française, Conservateur du Musée du Mont-Saint-Michel. Personnage illustre, qui fut d'abord membre de la Commission des monuments mégalithiques et qui, sans doute, en entassant dolmens sur menhirs, se construisit un tel piédestal qu'il devint du même coup vice-président de la Société préhistorique française.

Reste à savoir si le mégalithisme ne mène pas à la mégalomanie ! Il sera peut-être intéressant d'y revenir.

Quoi qu'il en soit, cette indication donnée par une société archéologique invitait à réfléchir, d'autant plus que, on n'oubliait pas de le mentionner, l'ouvrage est édité par le Musée du Mont-Saint-Michel. M. Imbert étant le conservateur du dit musée, rien de plus naturel.

Des souvenirs moins avantageux flottaient pourtant dans ma mémoire. Il y a deux ans environ, ici même, un archéologue estimé, M. l'abbé Em. Sevestre, faisait une allusion discrète, sinon flatteuse, au volume nourri de préhistoire : « Nous nous ferions un reproche, disait-il, de parler de l'ouvrage de M. Martial Imbert. »

Cette sévérité s'expliquait par une note : « Cet ouvrage ne pourrait d'être d'aucune utilité pour l'histoire du Mont-Saint-Michel. Écrit dans un style amphigourique, il n'est nullement scientifique, quoi qu'en dise l'auteur, qui a une prédilection fort amusante pour les grandes formules; il n'a point vu les sources, dédaigne même les progrès de la science historique actuelle, n'invoque que les auteurs anciens, a des digressions inattendues sur les ordres monastiques et sur la règle de saint Benoît, se permet des sorties anticléricales et des attaques contre les congrégations au XIX^e siècle, qui sont hors de propos, ignore complètement les origines religieuses du Mont-Saint-Michel, rapporte des récits mélodramatiques sur les prisonniers du Mont-Saint-Michel, qui ne s'appuient point sur des textes (1). »

(1) Annales du Mont-Saint-Michel, Juillet 1912, page 113, note 4.

Lequel croire? L'archéologue ou la société archéologique? Un exemple, dès cette fois, pourra nous aider à fixer notre jugement. Aussi bien, espérons-nous étendre cette étude, et diriger nos recherches sur de nombreux points d'archéologie et d'histoire.

Le livre de M. Imbert appartient à la collection de la revue *Touche-à-Tout*: vraiment, il touche à tout, mais à la façon des manuels scolaires d'histoire condamnés par l'épiscopat français. Il brouille, il fausse, il escamote, il attaque, il admire et il s'admire, il trébuche parmi ses phrases embarrassées tout en écoutant les mots qui sonnent dans le vide de la pensée, écho profond!

M. Jean Guiraud, dans son livre vengeur, *Histoire partielle et Histoire vraie*, constate que les mauvais manuels d'histoire sont impossibles à corriger parce qu'ils font la preuve, « de la première page à la dernière », d'un esprit faux, et d'une méconnaissance complète des règles de l'histoire. Il ajoute: les auteurs sont des primaires incapables de consulter la plupart des documents originaux, puisqu'ils ignorent le grec et le latin, dénués absolument de sens critique, en général simplistes et dogmatiques.

M. Imbert se reconnaîtrait-il tant de qualités? La préhistoire n'a plus, dit-on, de secrets pour lui. Il sait l'anglais et l'allemand, ce qui lui permet de faire venir *coq* (COQ DE MONTRAI) de *Kloben*, en changeant *Klo* en *co*, et *ben* en *q*! Pourtant, un archéologue sérieux lui reproche: de n'avoir pas vu les sources, d'avoir dédaté les progrès de la science historique actuelle, et de se perdre en des récits mélodramatiques qui ne s'appuient point sur des textes. Nous aurions donc affaire à l'auteur d'un mauvais manuel de mauvaise histoire; bien plus, d'après des aveux récents et autorisés, les sorties anticléricales ne seraient pas des hasards involontaires! La question ne vaut-elle pas la peine de nous retenir? Moi, qui croyais le canard un volatile naïf et lourd, mais pas méchant! Il faut donc examiner de plus près.

Bien des touristes s'en retournent en la compagnie de M. Imbert. Après une visite hâtive à nos merveilles, il leur reste son volume prétentieux qui les renseignera sur le Mont-Saint-Michel, sur les ordres religieux, sur le moyen-âge et sur la préhistoire... avant la découverte du catéchisme, sur les chiens de guerre, les coqs de montre et l'homme des cavernes. Qui n'entend qu'un canard!... Souhaitons que tous, désormais, ils en écoutent deux et soient assez fins pour reconnaître le meilleur coin-coin.

La raison du plus fort est toujours la meilleure,
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Si le Bon La Fontaine allait me porter chance, car il faut, enfin, donner un exemple!

Tout simplement, il s'agit de savoir si la croix, l'un des symboles assez répandus, je pense, de la religion chrétienne, était connue vers l'an 1500, non pas à la Terre de feu ou chez les Esquimaux, mais au Mont-Saint-Michel, en cette illustre Abbaye qui déjà existait depuis quatre ou cinq siècles! Question vraiment curieuse d'archéologie chrétienne et qui a séduit M. Imbert. Les deux pages qu'il y consacre donnent toute la mesure de son sens critique. Que voulez-vous, l'histoire est un perpétuel recommencement, et l'Amérique se découvre tous les jours.

Donc, notre auteur en arrive à Guillaume de Lamps (1499-1510), XXXIII^e Abbé de l'Abbaye Micheline. Il raconte les ouvrages de ce grand homme, puis, il ajoute: « Dans le cercueil de Guillaume de Lamps, ouvert au XIX^e siècle, furent trouvés les fragments d'une étole ou manipule en étoffe tissée à gros grains portant, brochés à même, des dessins très intéressants par leur caractère symbolique. » Attention, ouvrons l'œil, tendons les oreilles. Le fait est d'importance, d'autant plus que « ces « dessins présentent des caractères dont la signification n'est « pas encore déterminée. » Songez donc: une suite de losanges, de carrés qui présentent au centre un signe différent mais reproduit de loin en loin!

Le plus curieux c'est que l'un de ces carrés contient un *swastika*! — Un *swastika*? — Oui, monsieur, un *swastika*! M. Imbert sait ce qu'il dit.

Parfaitement, un *swastika*, le plus répandu des symboles antiques, quelque chose qui ressemble à une croix — mais qui n'est pas une croix.

Remarquez, je vous prie, l'intérêt de cette découverte.

Le *swastika*, le plus ancien des symboles religieux, appartient aux Égyptiens, aux Assyriens, aux Hindous: il n'a rien de chrétien ni par son origine ni par sa signification. Or, nous dit M. Imbert, il figure couramment, jusqu'à la Renaissance sur les habits (le mot est bien séculier), sur les ornements sacerdotaux: notre homme connaît le vocabulaire de la sacristie. Oyez donc, chers lecteurs, cette merveille: Guillaume de Lamps, religieux du XVI^e siècle, et même abbé bénédictin, ignorant complètement le signe de la croix, mais faisant brocher sur son manipule le symbole religieux le plus antique: des *swastika*! L'homme admirable! Sans doute il bénissait ses moines en formant sur leur tête la figure du *swastika*, de la roue ou du *triskel*. Rien de plus naturel d'ailleurs puisque la main, dans le geste de bénir, fait élégamment la roue.

L'abbé de Lamps ne dut pas s'en tenir à cette heureuse initiative et il est bien regrettable que tant de changements et de révolutions nous aient ravi les documents authentiques de sa prédilection pour le *swastika*. Ne peut-on pas présumer qu'il en décora sa mitre, son anneau, ses sandales et sa crosse, et qu'il portait un *swastika pectoral*? Plaiguez-moi : j'allais écrire — tant je suis arriéré — une *croix pectorale* !

Après tout, cet illustre personnage n'eut, en tout cela, que le modeste mérite de suivre une longue tradition. Le *swastika* — ne parlez pas de croix, M. Imbert le défend ! — ne se trouve-t-il pas sur un gant de Saint-Germain au Dôme d'Aix-la-Chapelle ; ce qui nous est corroboré en note par le *Bulletin monumental* de 1877. Quel Bulletin ? Et contient-il beaucoup de trouvailles aussi... monumentales ?

Thomas Becket avait, lui aussi, dès le douzième siècle, une mitre agrémentée d'un *swastika*. Quand vous visiterez le trésor de Sens, vous le reconnaîtrez en regardant la mitre, à moins que vous ne soyez doué — quel malheur ! — du *sens commun* ; alors, vous pourriez bien vous écrier : Mais c'est une croix !

Quel manque de critique, Mesdames et Messieurs ! Ne savez-vous pas que la roue et le triskel — confondus par vous avec la croix — remontent à plus de mille ans avant notre ère — et que ces symboles, très répandus, jusqu'à la Renaissance, sur une infinité d'ornements ecclésiastiques, avaient une signification solaire ! Ah ! mes amis, quel coup de soleil !

Ne savez-vous pas que, aux premiers siècles de notre ère, les chrétiens voulurent l'adopter — le *swastika* —, que Constantin le mit sur le *labarum*, qu'il orne la tunique du *Bon Pasteur* ? Et vous songez sans doute, pauvre homme absolument étranger aux choses de l'histoire, que les chrétiens, disciples du Christ mort sur la Croix, pensaient à la croix, aimaient la croix et traduisaient leur culte pour la croix en multipliant autour d'eux le *signe de la croix* !

Encore un coup, dit M. Imbert, quelle naïveté ! La croix, je vous le répète, n'est pas la croix ; c'est la roue, le triskel, c'est le *swastika*.

Ne l'oubliez plus, et quand vous verrez au Musée de l'Abbaye —, le *soul historique* —, les plaques funéraires de R. de Torigni ou de Martin de Furmendé, gardez-vous d'y trouver une croix ! Je vous en donne ici la reproduction, afin de vous habituer à reconnaître le *swastika*.

Toutefois, je dois l'avouer, il n'est pas aisé de suivre M. Martial Imbert sur le terrain où il s'aventure. Sa théorie sur la croix qui n'est pas la croix m'a laissé rêveur depuis que j'ai

lu certaines pages d'un certain livre. Il s'agit de l'*Histoire de Rome et des Papes au Moyen-Age*. L'ouvrage est écrit par un Jésuite allemand, le P. Hartmann Grisar ; mais il a bien quelque valeur, puisque l'auteur professe à l'Université d'Innsbruck, que son livre sert d'introduction à l'ouvrage de Pastor et qu'il est présenté au public français par Eugène-Gabriel Ledos, archiviste-paléographe, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Or, le P. H. Grisar rapporte qu'un Pape construisit à Rome



DISQUE DE PLOMB PROVENANT DE LA SÉPULTURE DE MARTIN DE FURMENDÉ (avers) (1).

un oratoire en l'honneur de la Croix. L'autel, pour lequel on dépensa cent livres d'argent, était orné de croix d'or. L'oratoire lui-même formait une croix à branches égales. De précieux objets d'orfèvrerie l'enrichissaient : entre autres, une croix d'or de vingt livres pesant, couverte de pierres précieuses, pendait devant la confession (2). D'ailleurs, pour éviter toute hésitation, une ligne du *Liber Pontificalis* (3), où se lisent tous ces détails, dit que cet oratoire fut construit pour contenir les reliques de la vraie croix.

(1) M. Imbert, qui connaît le latin et surtout l'ablatif, écrit : Martin de Furmendé. C'est, sans doute, par modestie, qu'il dit, comme le vulgaire, Robert de Torigni et non de Torigneia, ainsi que porte le texte latin.

(2) P. HARTMANN GRISAR, *Histoire de Rome et des Papes*, I, page 348.

(3) *Ibid.*, *Liber pontificalis* : confessionem ubi lignum posuit dominicum.

— Soit, mais vous parlez d'un Pape moderne puisque, nous l'avons vu, en plein XVI^e siècle, on ne connaît encore que le swastika !

— Il s'agit du pape saint Hilaire, qui gouverna l'Église de l'an 461 à l'an 468, Plus de mille ans, par conséquent, avant Guillaume de Lamps !

— Alors !

— Alors, il n'y a plus que deux suppositions à faire, et j'entends parler sérieusement :

Ou bien la croix, connue et vénérée au centre de la chrétienté au V^e siècle (je choisis cette date comme une autre) n'était plus ni connue ni vénérée dix siècles plus tard, et cela dans une nation chrétienne comme la France, et parmi des chrétiens probablement instruits, comme des moines, et de la part d'un moine intelligent et même célèbre, comme l'abbé bénédictin, Guillaume de Lamps ; — ce qui est parfaitement absurde —

Ou bien, — je fais mes salutations à M. Imbert —, M. Martial Imbert n'est qu'un pédant qui prend ses lecteurs pour des imbéciles.

Vous n'aurez pas, je l'espère, l'embarras de choisir.

Conclusion : Il est bien vrai que la croix, comme motif d'ornementation, exista longtemps avant l'ère chrétienne. Deux statues assyriennes d'Assurnasirpal et de Samsiramman portent des bijoux en forme de croix. On a trouvé des bijoux cruciformes, dans les sépultures païennes de Carthage et de la vallée du Nil. Mais il n'y a rien à tirer de là contre la croix chrétienne. « Si l'on rencontre le signe de la croix dans l'art « de plusieurs peuples anciens, c'est certainement comme « un ornement géométrique : les deux lignes croisées étant « l'ornement le plus simple et le plus naturel qui se puisse « imaginer (1). »

Ce ne sont là que des rapprochements fantaisistes, et, pour retourner à M. Imbert ses propres expressions, des rapprochements contraires à la vraie critique et à l'interprétation exacte des monuments : ils ne nous empêcheront pas d'admettre que Guillaume de Lamps connut la croix, la croix qui porta Notre Seigneur, et qu'il fit représenter la croix, la croix de Notre Seigneur, sur ses ornements pontificaux.

Franchement, M. Imbert qui manifeste tant d'intérêt à la préhistoire devrait bien s'en tenir à gambader dans le préhistorique.

DES ISLES.

(1) H. MASUCCI, *Dictionnaire de la Bible*, p. 1127. Article : Croix.

La Mission de Jeanne d'Arc

A l'occasion du 8 mai et de la fête de la B. Jeanne d'Arc, que nous célébrerons le 24 mai, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait de la consultation du Cardinal Hélié de Bourdeille (1) sur le Procès de l'héroïne. On remarquera la logique vigoureuse avec laquelle le pieux Cardinal (dont la cause est introduite en Cour de Rome) établit le caractère surnaturel de la mission de Jeanne d'Arc.

Il est grand et sublime le royaume des Francs, célèbre et fameux dans tout l'univers. Il a reçu du Christ un nom glorieux, qu'il faut révéler de toute son âme, embrasser et défendre de toutes ses forces, jusqu'à la mort inclusivement, le nom de royaume très chrétien. Nul doute qu'il n'a jamais été abandonné et qu'il a toujours eu, même aux plus mauvais moments de son histoire, des anges du Tout-Puissant, chargés de veiller sur les églises, sur le pays et ses provinces, ainsi que sur les simples particuliers.

Or, dans le temps de Jeanne, le royaume succombait sous une telle oppression, ses tribulations, ses calamités étaient si grandes, que la ruine définitive se montrait imminente. Les églises désolées s'écroulaient, le pauvre peuple des villes était captif et mis à rançon. Dans cette détresse, les Francs criaient vers le Seigneur, et le roi, en son cœur, n'avait cessé d'espérer en Dieu, qui n'abandonne point ceux qui se confient en lui, et humilie ceux qui s'enorgueillissent de leur propre force.

On peut donc croire pieusement que les anges de Dieu, gardiens du royaume de France, sont venus à son secours et que, par l'unique ministère d'une jeune vierge, Dieu coopérant pour le principal et restant la cause efficiente de notre délivrance, ils ont arraché ce royaume aux périls si graves sous lesquels il succombait.

(1) Hélié de Bourdeille, de l'Ordre des Frères Mineurs, fut évêque de Périgueux, puis archevêque de Tours. Il mourut en 1484. La page que nous citons est extraite de la *Vie du Cardinal*, par M. le chanoine Bonaventure POÛX.

Nous voyons en effet dans les saints Livres que Dieu châtie tantôt par les mauvais anges et tantôt par les bons. Mais nous ne voyons nulle part qu'il se soit servi des mauvais anges pour faire miséricorde et mettre fin aux calamités. Les mauvais anges ne sont pas capables de ce saint ministère.

Or Jeanne a été envoyée au roi de France lorsque la puissante main de Dieu le tenait profondément affligé et humilié ; au royaume, lorsqu'il était livré dans toute son étendue aux verges de l'Anglais. Dieu le permettait ainsi, et les bons anges ou les mauvais, car on peut admettre l'une ou l'autre hypothèse, exécutaient les décrets de la divine justice par les mains des insulaires. Ceux-ci voulant soumettre à leur domination le royaume tout entier y portaient la guerre sur tous les points et y triomphaient presque partout ; cela sans droit, sans titre connu ou tout au moins approuvé par l'Église, disons-le sans injure ou préjudice pour qui que ce soit. C'est alors que cette jeune fille fut envoyée pour la consolation et la délivrance du roi et du royaume. Les mauvais anges, nous l'avons dit, n'ont pu concourir à cette œuvre de consolation et de délivrance. On peut donc croire pieusement que Jeanne en accomplissant cette œuvre était l'instrument de la divine miséricorde.

Le Prieuré de N.-D. de Tombelaine

LES origines du culte de la sainte Vierge à Tombelaine remontent à une haute antiquité. On a la preuve que dès la seconde moitié du ix^e siècle les pèlerins dirigeaient leurs pas vers la petite chapelle, érigée en l'honneur de Marie à l'abri de la Folie, rocher le plus élevé de l'îlot.

Au xi^e siècle, deux moines, Anastase et Robert, consacrent ce lieu par le renom de leur sainteté. En 1137, Bernard, abbé du Mont, y érige un prieuré, grâce auquel la dévotion à Notre-

Dame de Tombelaine s'étend bientôt au loin. C'est ainsi que, au temps de saint Louis, un autel était dédié à notre Madone, dans la sainte Chapelle de Paris. En 1212, l'abbé Jourdain se fait inhumer dans l'ermitage de Tombelaine, où, sans nul doute, il s'était bien souvent retiré pour se recueillir et prier.

Vint la guerre de Cent Ans ; les Anglais s'emparèrent du rocher et s'y retranchèrent. Ils ne devaient le quitter définitivement qu'en 1450. Les guerres de religion achevèrent de ruiner le crédit de ce pèlerinage, tant aimé des chrétiens du Moyen-Age. Enfin, dit M. l'abbé Bossebœuf, « Louis XIV donna Tombelaine au surintendant Fouquet, qui agrémenta le castel en y installant un jardin. Mais la disgrâce du ministre entraîna la confiscation ; les édifices furent démantelés (1). »

Un moine de l'abbaye du Mont-Saint-Michel était prieur de Tombelaine. « De ce prieuré, nous dit un acte du xvii^e siècle, dépend le fief de Fougeray, scis en Bacilly et en outre es paroisses de Genêts, Dragé, Vains, Mesnildrey, Bricqueville ; son manoir est scis au village de Fougeray. Dépend dudit prieuré de Notre-Dame, le roc de Tombelaine, scis au milieu des grèves, entre le Mont et notre bourg de Genêts, et autrefois estoit bastie une chapelle dédiée à sainte Apolline, qui a été depuis quelques années rasée avec le fort dudit lieu, par ordre du Roy (2)... »

Quels furent, au cours des siècles, les prieurs de Tombelaine ? M. l'abbé E. A. Pigeon en cite quelques-uns (3) : Jean I, d'Angomesnil (1394) ; Nicolas de Guernon (commencement du xv^e siècle) ; Jean Lejuif (1422) ; Jean II, d'Angomesnil (1511) ; Vincent Corbelin (1519) ; Philippe Rachais (1521) ; Sébastien Ernault (1558) ; Nicolas de la Motte, qui en 1621, fonda et annexa au prieuré la chapelle de Saint-Paul du Fougeray ; Aubert Giroull, qui, en 1623, embrassa la Réforme de Saint-Maur ; François Bagot (1640).

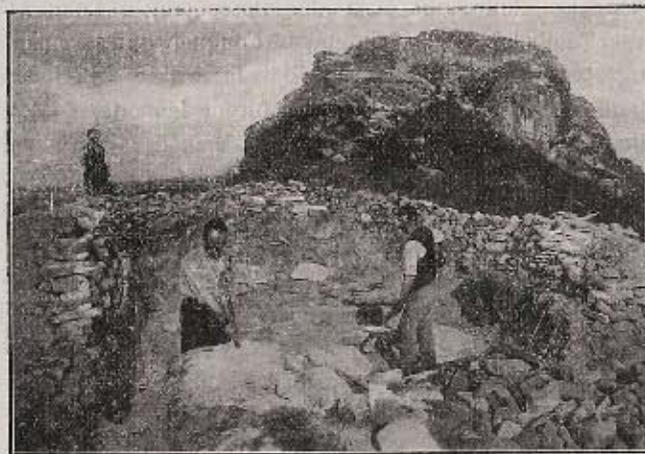
(1) *Le Mont-Saint-Michel*, par M. l'abbé L. Bossebœuf, p. 393.

(2) Cité par le même auteur, p. 393.

(3) *Le Mont-Saint-Michel et sa baronnie Genêts-Tombelaine*, p. 105 et suiv.

Les registres minutifs du secrétariat de l'ancien évêché d'Avranches nous permettent de compléter cette liste.

En 1654, Frère Augustin Basneufve, religieux profès de la Congrégation de Saint-Maur, résignait le prieuré. Aussitôt il était remplacé par Frère Anselme-François Deydie. Vu une signature apostolique de provision du Prieuré non conventuel et sans charge d'âmes de Tombelaine, vacant par la résignation de M^e Augustin Basneufve, faite en Cour de Rome, signature en date à Rome du 8 des Ides de mars, an x du Ponti-



LA CHAPELLE PRIORALE DE TOMBELAINE.
(Fouilles exécutées en 1898, sous la direction de M. l'abbé L. BOSSERON.)

ficat (1), obtenue par frère Anselme-François Deydie, religieux profès de la Congrégation de Saint-Maur et de l'Ordre de Saint-Benoît, M^e Bettille, vicaire général de l'Évêque d'Avranches, confère le dit prieuré au dit Deydie, le 18 juill et 1654.

Onze ans plus tard, le sieur de La Chastière, gouverneur du Mont, procédait à la démolition des bâtiments militaires et religieux de Tombelaine. De quel droit comprenait-il dans

(1) 8 mars 1654.

cette ruine générale les cellules et la chapelle ? On ne sait. Les moines du Mont-Saint-Michel ne lui pardonnèrent pas facilement cet acte de vandalisme sacrilège. Ils déchargèrent leur colère — par le moyen d'épigrammes inoffensifs — sur un certain des Houillères, qui avait assumé l'entreprise de la démolition. Cet homme « venal et fripon », leur enleva jusqu'à la cloche du prieuré, « qu'il vendit et fripona (1). »

Désormais, Dom Deydie ne serait donc plus qu'un prieur sans prieuré. Mais comme la fondation comportait des charges religieuses, l'Ordinaire d'Avranches intervint pour terminer leur acquit dans la suite des temps, autant que faire se pourrait. Voici son ordonnance :

« L'an 1667, le lundi 10 janvier, devant M^e Deguillebert, vicaire général, etc... sçavoir faisons que sur la requeste devant nous présentée par Frère Anselme Deydie, prêtre, religieux profès de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de saint Benoît, et prieur titulaire du prieuré de Notre-Dame de Tombelaine, membre dépendant de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, dans notre diocèse, considérant que tous les bastiments et édifices du dit lieu de Tombelaine, même la chapelle et maison priorale de son dit prieuré ayant esté démolis par l'ordre du Roy sur la fin de l'année 1665, il n'y avait plus de lieu pour y célébrer le service divin de par la fondation du dit prieuré, et que n'y ayant pas de lieu plus commode pour ce sujet que la chapelle de Nostre-Dame qui est dans l'église abbatiale et derrière le grand autel du Mont-Saint-Michel, il nous pleust ordonner que le dit service soit transféré, fait et acquitté au dit lieu du Mont-Saint-Michel.

« Veu la requeste signée frère Anselme Deydie, le tout considéré, nous avons ordonné que le service accoutumé, et de par la fondation du dit prieuré, se célébrera doresnavant et à perpétuité à l'autel et dans la dite chapelle de Nostre-Dame, derrière le chœur de l'église abbatiale du dit lieu du

(1) D. Estienne Jobart.

Mont-Saint-Michel, ce faisant que les titulaires en seront valablement déchargés, sauf et sans préjudice des droits épiscopaux. Donné dans le palais épiscopal du dit lieu, les jour et au que dessus. Signé : de Guillebert, vic. *gral.* »

Aux termes de l'acte que nous citons plus haut, les droits



LA VIERGE ET LES ANGES.

du prieur étaient peu importants : avec le rocher qu'il possédait en propre, il n'avait guère que la chapelle du Fougeray, une maison en ruine et neuf vergées de terre. « Vingt-huit messes étaient dues à l'évêque d'Avranches. » C'est à la célébration de ces messes que pourvoit l'ordonnance du 10 janvier 1667.

Le titre prioral ne fut pas aboli du fait de la disparition des bâtiments. On continua de nommer des prieurs de Notre-

Dame la Gisante ; — c'est le vocable que l'on donnait ordinairement à la Vierge de Tombelaine. En 1667, un religieux, qui n'est pas désigné autrement, résigne son prieuré entre les mains du Pape.

Le 6 avril 1678, vu une signature apostolique de provision du Prieuré non conventuel de N.-D. « *vulgo de Tombelaine*, *aliàs* de Tombelaine », vacant par la mort du dernier prieur, signature en date à Rome du 18 des Calendes de février, an II du Pontificat (1); Gabriel-Philippe de Froullay de Tessé, évêque d'Avranches, confère le dit prieuré à Frère Philippe Philbert, sous-diacre, moine profès de l'Ordre de Saint-Benoît, de la Congrégation de Saint-Maur, du monastère de Saint-Vincent du Mans. Et il mande au doyen rural du lieu, ou au curé de Les Pas de mettre le dit Philbert en possession réelle, corporelle et actuelle du dit Prieuré.

Pour l'acquit même des charges religieuses, il était nécessaire, on le voit, que le prieur de Tombelaine résidât, à partir de 1665, dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Lors donc que l'on nous apprend la nomination à ce poste d'un moine étranger au Mont-Saint-Michel, c'est qu'il va devenir sans tarder membre de la communauté micheline.

En 1767, nous rencontrons D. Jean Jolivet, prieur de Tombelaine, dans le gage-pleige tenu à Fougeray par le sénéchal de Genêts.

Enfin Dom Fr. Ragot fut le dernier titulaire du célèbre prieuré. « Son nom est cité dans le Rôle des bénéficiers du bailliage d'Avranches, assignés à comparaître à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Coutances, fixée au lundi 16 mars 1789. Il tient le quatrième rang parmi les ecclésiastiques qui possèdent un bénéfice simple. Il ne vint pas à Coutances, mais se fit représenter par Dom Maurice, prieur du Mont-Saint-Michel, d'après un acte du notaire de Pontorson du 3 mai 1789 (2).

(1) 15 janvier 1678.

(2) E. A. PIERON, *ouvr. cité*, page 107.

Il était sous-prieur de l'Abbaye, lorsque la Révolution vint dépeupler le monastère et chasser les moines.

Mon Carnet bleu

9 mars. — Errons, si vous le voulez bien, à travers les salles de l'Abbaye. Point de visiteurs, point d'ouvriers ; nous serons seuls. Par les baies grandes ouvertes des bâtiments non restaurés encore, le vent pénètre et balaye les couloirs. Il n'empêche que l'on est bien ici, et que de rêver sous les voûtes sombres, ou de psalmodier au chœur de la Basilique aérienne repose et reconforte. La partie conventuelle en son intégralité est prête. A peine quelques dalles manquent encore à l'Aumônerie, qui est bien l'une des pièces les plus belles de l'Abbaye. Ainsi s'achève la restauration de la Merveille. Demeureront-elles vides, froides, inanimées, ces splendides salles du « moûstier », ou bien recevront-elles un jour, avec le souffle de vie qui rendra aux pierres, aux colonnes, aux sculptures, un sens, le seul sens qui leur convienne ? Mieux vaut, en tous cas, que pierres, colonnes, sculptures, les salles elles-mêmes crient librement leur détresse.

10 mars. — Il semblait que la mode était passée des conscrits arborant sur nos remparts la cocarde tricolore, les fanfreluches à 4 sous et les cartons burlesques. Eh bien ! non. Voici quatre jeunes gens, les derniers vraisemblablement. Comme ils sont peu gais ! Encore une tradition qui disparaît. Celle-là du moins ne sera pas très regrettée du public.

12 mars. — La marée grandit, grandit. Elle nous vaut la visite de quelques groupes. Voici par exemple un pensionnat de jeunes filles qui suivent, d'un œil ému, sous l'averse qui les trempe, la montée de la mer. Il faut avouer que le spectacle vaut d'être vu ; on ne s'en lasse jamais. Ce soir, les vagues déferlaient dans la première enceinte. Malheureusement le calme était excessif.

14 mars. — Ce matin, la marée atteignait son maximum. Un fort vent d'ouest la favorisait. Les embruns ont franchi la digue à plusieurs reprises. Sur la côte normande, à la Pointe du Sud, les lames brisées et projetées à de grandes hauteurs, franchissaient la clôture des vergers et des champs de culture : « Ça fera des légumes de pré-salé ! » disait quelqu'un. « Sans compter, ajoutait un autre, que les habi-

tations subissent de fameux coups de balai ! » L'an dernier, la même contrée fut très éprouvée par les fortes marées. Il n'en ira pas autrement cette année. Que voulez-vous ? La nature ne cède jamais ses droits. Le jeu des éléments se reproduit fatalement. La mer perd du terrain à l'ouest ; elle en prend à l'est. Pourquoi, aussi, ne point comprendre que la digue de Roche-Torin a pour effet d'accumuler, dans l'étroit estuaire de la Sée et de la Sélune, l'eau de mer qui devrait être répartie dans toute la baie du Mont-Saint-Michel ?

15 mars. — La Tempête continue. D'ici l'on se rend compte à l'œil nu des dégâts produits par la mer sur la côte normande : une dune, rongée à la base, s'est écroulée, et les sillons s'interrompent inopinément au bord de l'abîme. On dit qu'une chapelle, construite sur le rivage, s'est effondrée ; des maisons ont été envahies par la mer ; les habitants ont dû se retirer. Dire que par la faute des ingénieurs qui ont construit la digue de Torin, des désastres irréparables sont à craindre de ce côté !

16 mars. — Le vent fait rage. Les lames assaillent nos remparts et leur livrent de terribles assauts. La mer ne se retire qu'à regret, tel un ennemi vaincu, au soir d'une bataille ; tel Napoléon dans sa retraite de Russie ! Impossible de mettre un canot à la mer. Aussi les voyageurs arrivés par voitures avant dix heures, doivent-ils grelotter avec vaillance, sur la Digne et sous le vent, jusqu'à ce que l'entrée de la ville soit dégagée. Et encore, on raconte que les plus pressés ne s'en tirent pas sans douches. C'est inouï !

18 mars. — Les giboulées sévissent dans toute leur ampleur.

19 mars. — Nous fêtons pieusement saint Joseph. Communions nombreuses le matin ; salut du Saint-Sacrement, le soir, pour les Montois toujours fidèles à l'illustre Patriarche, qu'un orateur aimé nous présente en parallèle avec le glorieux Archange.

20 mars. — Cette journée portera dans l'histoire le nom de journée du cyclone. Le baromètre est descendu dans les profondeurs ; il marque 72° à midi. Chacun de se demander : « Que va-t-il advenir ? » Voici la réponse : l'ouragan est déchaîné ; il chasse devant lui la mer, qu'il conduit, en la fouettant horriblement, jusque sous nos murs. Elle qui ne devait ni ne voulait venir nous voir aujourd'hui, elle s'attarde dans le Couesnon. Il est 2 heures et demie ; la mer ne s'en va toujours pas. On n'avait pas vu pareil phénomène depuis 1869. Un doris à l'ancre est soulevé et « mis sur bout » ; il tournoie

sur lui-même comme une toupie et gambade follement. Malheur aux infortunés touristes qui s'aventurent sur la Digue, ils risquent d'être jetés à terre et roulés comme une... cigarette.

21 mars. — Il fait froid ; les ondées de pluie succèdent aux ondées de grêle. Le tonnerre gronde et le vent nous tourmente sans pitié...

24 mars. — Cependant, au Mont-Saint-Michel, les commerçants astiquent, fourbissent, nettoient, installent. Car le printemps est commencé et l'été ne tardera pas. — Discussion très serrée, à l'instant même, entre Monsieur et Madame : « Tiens, du mimosa ! — Par exemple ? — Je te dis que c'est du mimosa. — C'est du faux, assurément. Ce n'est pas possible que le mimosa fleurisse au Mont-Saint-Michel. » Tout de même, ce serait pousser loin la manie de la falsification, chère à notre siècle.

26 mars. — Le maximum de pluie. Pas de réticence. La pluie tout le jour !

28 mars. — Je constate que l'on travaille avec une louable persévérance à la recconstitution de la forêt de Scissy. L'an dernier, un arbre — vous entendez, un arbre haut de neuf à dix pieds — avait surgi un beau matin du milieu des sables, à quelque cent mètres du Mont. Aujourd'hui, il a reçu un compagnon. Cela permettra aux touristes qui s'intéressent à l'ensablement de notre rocher, de faire une belle tirade contre le vandalisme, l'agiotage et le béotisme. Mais attendons le soleil.

29 mars. — Le groupe des agents-voyers de l'Ouest est réuni aujourd'hui, chez nous, sous la présidence de M. Bouré, agent-voyer d'arrondissement de Saint-Malo. Ces messieurs sont au nombre de 64. Plusieurs voyagent en famille. Un certain nombre a voulu parcourir à pied les 1850 mètres qui nous séparent de la terre ferme. C'est une promenade hygiénique, conseillée aux amateurs de sensations artistiques. Les agents-voyers ont donc été bien inspirés d'inscrire à leur programme cette marche poétique à la Merveille de l'Occident. On dit cependant — mais c'est une calomnie — que quelques-uns parmi les congressistes étaient plus enclins à admirer la solidité de la Digue, qu'à réclamer l'insularité du mont par la coupure de cette Digue, si propice aux piétons, si douce aux véhicules, automobiles et hippomobiles, de toute force et de toutes dimensions. Que voulez-vous ? Ces messieurs ne sont pas des Ponts et Chaussées ; mais ils sont de la voirie !

30 mars. — Lisons les épreuves des *Annales* qui vont

paraître... « Arrêtés préfectoraux... n° 1. Limitation de la hauteur des constructions... Considérant que la salubrité, la sécurité et la commodité publiques sont intéressées à ce que les HABITANTS du Mont-Saint-Michel ne dépassent pas une hauteur déterminée... » Oui, les typographes ont composé : « habitants ». — Eh bien ! il est souverainement regrettable que nous ayons aperçu la coquille. Elle n'aurait pas mal fait — mais pas du tout — dans le tableau. Un préfet limitant la hauteur des habitants d'une commune, dans l'intérêt de la salubrité, de la sécurité et de la commodité publiques, ce serait le comble en fait d'égalité républicaine et démocratique. « Il faut qu'tout le monde i soïei égaux ! »

31 mars. — Une belle journée, avec du soleil, des chants d'oiseaux, de la joie de vivre ! Ce n'est pas trop tôt.

1^{er} avril. — Comme Mars avait fini, Avril commence, par un jour printanier. C'est une surprise tant agréable, que l'on serait tenté d'oublier les poissons, les cartes postales et les colis mystificateurs.

5 avril. — Evidemment, cela ne pouvait durer ; et nous voici revenus aux orages, giboulées, vent froid et douches glacées.

5 avril. — Les Rameaux ! Pendant la procession, nos petits chanteurs, qui ne cessent d'aller de progrès en progrès, modulent parfaitement le *Gloria laus* ; le chant de la Passion nous réserve, de leur part encore, une satisfaction non moindre.

6 avril. — Les touristes s'avancent en rangs plus serrés. On commence à revoir le vieux monsieur paisible, qui porte rituellement un lourd appareil photographique ; le petit garçon qui dit des naïvetés et ne voit rien ; l'anglaise dégingandée qui croque tout le monde... avec son kodak lilliputien (aujourd'hui même j'en ai aperçu une qui photographiait un cerisier en fleurs ! Comme spécialité du Mont-Saint-Michel, cela n'est pas banal en effet !) ; enfin, les dames pas tout à fait jeunes qui comptent les marches... et pour cause.

7 avril. — Orage violent, après-midi. Pas d'accident de personnes !

9 avril. — En ce Jeudi-Saint, recueillons nos esprits et adorons Notre-Seigneur, au reposoir dressé en son honneur dans la chapelle de Saint-Michel. Il est assez remarquable que les voyageurs de ce jour ne passent pas sans manifester un certain sentiment religieux. Tous, dirait-on, sont de fervents catholiques. Demain, la Presse nous dira que dans la capitale la visite des reposoirs a été plus suivie que jamais.

10 avril. — Les bouchers de Paris ne sont pas venus au Mont, cette année; ils ont dirigé leurs pas vers d'autres paysages enchanteurs. C'est pourquoi, nous pouvons adorer la Croix du Sauveur en silence. Parmi les promeneurs, peu nombreux d'ailleurs, signalons un groupe d'Allemands.

12 avril. — Alleluia! — Hélas! c'est le sifflet de la locomotive qui éveille, le premier, les échos de notre moustier. Un train de plaisir amène une centaine de Parisiens, d'ailleurs très calmes, fatigués par un long voyage de nuit. La plupart assisteront à la messe. Puis c'est la ruée des automobiles: tout l'appareil des grands jours! Nous voici redevenus spectateurs de cinéma... et nous n'en sommes pas plus fiers.

15 avril. — Aux autos s'ajoutent, déjà, — quoique sur une piste différente — les légendaires voitures de Genêts. Hier, une seule; aujourd'hui, deux. L'une de celles-ci faillit rester en panne à quelques mètres du Mont; un cheval s'abattit, qui, se trouvant pas mal couché sur la tange molle et humide, ne voulait plus se relever. La rivière étant excessivement gonflée par les pluies de l'hiver, il s'en faut de peu que l'eau n'embarque dans les carrioles. « Quelle émotion, ma chère! » — Le patronage Saint-Michel de Pontorson se rencontre aujourd'hui avec le patronage du Mont-Saint-Michel, pour un match de foot-ball, sur le terrain de la Caserne. Victoire éclatante de Pontorson. Mais nos microscopiques pupilles se sont défendus vaillamment et ont sauvé leur honneur.

GINGATZ.

ACTIONS DE GRÂCES

Aude. — Une associée de l'Archiconfrérie de Saint-Michel m'a remis 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces, et au profit des âmes du Purgatoire. M^{me} C. G.

Cantal. — Vives actions de grâces à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. M. O., *sélatrice*.

Charente. — Ci-joint 5 francs pour la célébration d'une messe d'action de grâces en reconnaissance d'une grâce obtenue par le glorieux Archange. M. G.

Drôme. — Merci à saint Michel pour sa protection dans une affaire temporelle. M. L. C.

Finistère. — Je remercie saint Michel et les saints Anges de leur continuelle protection. C. G. A.

Haute-Garonne. — Je vous envoie 5 francs pour remercier l'Archange d'une grâce obtenue et pour obtenir une nouvelle faveur. H. T. Nouvelle messe d'action de grâces: ci-joint 5 francs. H. T.

Gironde. — Je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de l'Archange Gabriel pour sa protection envers une malade. J. C. R.

Hérault. — Ci-joint 5 francs pour une messe d'action de grâces en l'honneur du saint Archange pour le remercier d'une grâce obtenue. M. D., *sélatrice*.

Indre-et-Loire. — Merci à saint Michel pour sa visible protection dans une maladie. M. B.

Remerciements à saint Michel et aux âmes du Purgatoire pour plusieurs grâces obtenues. M. B.

Loire-Inférieure. — Merci à saint Michel d'une grâce obtenue, et, de nouveau, je mets ma famille sous sa puissante protection. F. G.

Loire. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces pour deux grandes grâces obtenues par son intercession. A. A.

Pas-de-Calais. — Je vous envoie 5 francs pour remercier saint Michel de la grâce obtenue l'année dernière et pour lui demander de nous continuer sa protection. M^{me} G.

Seine-et-Marne. — Une messe d'action de grâces. L. G.

Somme. — Une messe et un cierge pour remercier saint Michel de sa protection et le prier de nous la continuer. M^{me} V^{ve} F. D.

Deux messes, l'une en l'honneur de N.-D. de Lourdes, l'autre en l'honneur de saint Antoine de Padoue, pour les remercier de grâces obtenues par leur intercession. M^{me} B. D.

Haute-Vienne. — Une messe en action de grâces à saint Michel. M. D.

La Réunion. — Deux messes d'action de grâces à l'autel de saint Michel. M. de H. de B.

Indes-Néerlandaises. — Veuillez faire célébrer une messe en l'honneur de N.-D. du Mont-Tombe et en l'honneur de saint Michel en reconnaissance de sa visible protection. M^{me} J. H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Vouël: M^{me} Emile Prévost, née Jeanne Montagné.

Alpes-Maritimes. — Nice: M^{me} V^{ve} Péronneau, née Angélique Olier, *très fidèle associée*.

Aube. — Troyes: M. Corpechot; M^{me} Constant.

Aveyron. — Calcomier: M. Pierre-Arthémon Mathieu.

Bouches-du-Rhône. — Marseille: M^{me} Antoinette Reboul, *très dévote au saint Archange*; M^{me} Fany Besio; M^{me} V^{ve} Claire Darbon; Sœur Sainte-Théodote-Louise.

Calvados. — Saint-Pierre du Regard: M^{me} Léonie Letinturier; M^{me} Aurélie Malherbe. — Villers-Bocage: M^{me} V^{ve} Frilley. — Bayeux: M^{lle} Césarine Anné.

Doubs. — Besançon: M^{me} la comtesse Amédée Bénéton.

Haute-Garonne. — **Toulouse** : MM. Fernand Mathias ; Osmis Asquier ; Auguste de Cannes ; Charles-André Pezzo di Bargho ; Nancy le Creiner ; Joséphine Duose.

Jura. — **Lons-le-Saunier** : M^{lle} Maria Berrod ; Sœur Caroline Lafont, religieuse hospitalière.

Loire-Inférieure. — **Varades** : M. Théophile Davodean. — **Cugand** : M^{me} Piessis, née Justine Mèrand. — **Gâtigné** : M^{me} Marie Mucé ; M^{me} Olympe Dupont. — **Nantes** : M^{me} Julienne Charpentier ; M^{me} Célestine Gautreaux ; M^{me} Joseph Angot, née Desfossés, pieuse associée.

Loiret. — **Orléans** : M. Pabbé Constantin Thoinard ; M. André Villetelle. — **Baccon** : M^{me} Pierre Bigot de la Touanne, comtesse d'Abouville, zélatrice.

Manche. — **Valognes** : M. Pabbé Poret. — **Ronthon** : M. Pabbé Portais. — **Saint-Lô** : M. Pabbé Piédagnel, chapelain épiscopal, directeur de la section des Études tardives à l'Institut libre Saint-Lô. — **Avranches** : M. le chanoine Dupont ; M^{me} Delauney. — **Cherbourg** : M^{me} Saint ; M^{me} Vve Gros, née Marie-Augustine Anquetil. — **Le Mont-Saint-Michel** : M^{me} Louis Turgot. — **Saint-Nicolas près Granville** : M. E. Duval ; M^{lle} Julie Lemais. — **Saint-Sauveur le-Vicomte** : S^{te} Louise de la Croix, zélatrice. — **La Maucellière** : M. François Charuel.

Morbihan. — **Sauzon** : M^{lle} Clémentine Thomas. — **Pontivy** : M^{lle} Octavie Priou.

Nord. — **Estaires** : M^{lle} Elise Lepetit, très dévote à saint Michel. — **Roost-Warendin** : M^{me} Louise Duvioage.

Hautes-Pyrénées. — **Lourdes** : M. le baron d'Antin ; M. Bagros ; M. Legria, hospitaliers de Notre-Dame de Lourdes.

Saône-et-Loire. — **Louhans** : M. Claude-Marie Bados ; M^{me} Berthe Duclozeau ; M^{me} Annette Vadot ; M^{lle} Marguerite Mazier.

Sarthe. — **Assé-le-Riboul** : M^{me} Vve Lemoine ; M^{me} Marie-Louise Thoudet.

Haute-Savoie. — **Archamps** : M. Charles Burdet.

Seine. — **Paris-Auteuil** : La B^{te} Mère Marie-Bernst, supérieure des religieuses de N.-D. du Calvaire. — **Saint-Etienne-du-Mont** : M. Pabbé Lesêtre, curé.

Seine-Inférieure. — **Le Havre** : M^{lle} Emma Förster, très dévote à saint Michel.

Seine-et-Marne. — **Melun** : M^{me} Vve Julliot, née Célestine Chauné.

Somme. — **Fricamps** : M^{lle} Marguerite-Marie-Joséphine-Louise Ursule du Fay. — **Forceville-Scheux** : M. Pabbé Daras, curé.

Allemagne. — **Florange** : M. Jules Martin ; M. Michel Jang.

Belgique. — **Bruges** : M^{lle} Mélanie Breyne.

Canada. — **Sherrington** : M. Eusèbe Provost ; M^{me} Marie-Louise Gauthier. — **Québec** : M^{me} Joliecour.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam I...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « QU'IL SE RENONCE ! » (L. S. D.) (p. 65). — BOLLANS : *La dévotion à l'Esprit-Saint* (p. 71). — LA FÊTE DU 11 JUIN : *Programme-appel* (p. 72). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Affiliation* (p. 74) ; *Zélateurs* (p. 74) ; *Associés* (p. 74) ; *Consécrations* (p. 75) ; *Merci* (p. 75) ; *Annales* (p. 78). — LA MARS AUX CANARDS : *L'Esthétique de M. Martial Imbert* (DES ISLES) (p. 76). — LE MUSÉE ARRATIAL DU MONT SAINT-MICHEL (E. C.) (p. 82). — LA QUESTION DES DIGUES (E. C.) (p. 85). — MON CARNET BLEU (GINGAZ) (p. 87). — SAINT-MICHEL D'ECORSAY (CHAO. BLIN) (p. 91). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 94). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 96).

« Qu'il se renonce ! »

L'ABBÉ Perreyve a écrit : « Le Christ est le centre de toute alliance et de toute unité sur la terre; il est le lien des âmes et le cœur où aboutissent toutes les veines de l'humanité... Le Christ est toute la théologie, toute la foi, tout le salut de l'humanité, toute la raison de son culte, tout le fondement de ses espérances recommencées et le centre immuable de sa dévotion. »

Or, nous l'avons rappelé naguère (1), la vie du Christ se résume dans la croix : vie terrestre de Jésus aboutissant au calvaire, plus que cela, au martyre de tous les instants et à l'immolation totale ; vie mystique de Jésus en ses membres,

(1) *Annales* de mai 1914.

qui se doivent à eux-mêmes et doivent à leur Chef divin de ne s'écarter point de la voie douloureuse du sacrifice.

Mais comment s'opère ce sacrifice ? Quel en est l'objet ? Quelle en est l'étendue ? Depuis le commencement de l'ère chrétienne, que de fois cette question a été agitée et résolue dans la pratique ! Des milliers d'âmes ont modelé leur sacrifice sur celui de Jésus et contribué, par l'acceptation volontaire de la souffrance et de la mort, « à parfaire ce qui manque aux épreuves du Christ ».

Nous n'aurons donc pas la prétention d'enseigner à nos lecteurs ce qu'ils savent mieux que nous. Notre but est de leur mettre sous les yeux quelques citations particulièrement saisissantes, de nature à réveiller une attention qui sommeille parfois.

* * *

Les prêtres que nous sommes tous ont entendu le mot d'ordre du Maître : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce ! » L'abnégation, voilà la forme du sacrifice chrétien. De ce sacrifice n'apparaît-il pas que nous sommes, *individuellement* parlant, les victimes. « Qu'il se renonce ! » Telle est la loi.

Encore faut-il préciser en quoi consiste l'abnégation et sur quoi elle s'exerce. Il importe, en effet, de respecter la créature humaine dans l'hommage même que nous en ferons à Dieu. Abnégation ne saurait être synonyme de destruction ou de mutilation. L'individualité doit pouvoir s'épanouir ; la raison l'exige. Reste à savoir si la doctrine catholique du sacrifice s'oppose à notre plein développement, ou si, au contraire, elle ne le favorise pas au plus haut degré.

« Pour nous, dit un prêtre, que ses *Élévations* très appréciées ont mis au premier rang parmi les auteurs modernes d'ouvrages ascétiques, l'abnégation doit prendre deux formes : il y a, en effet, en nous des choses vaines, ou dangereuses, ou mauvaises ; et ces choses, il faut les *nier*, les *répudier*, les *hair*, les *mortifier*. Il faut dire non à tout ce qui surgit en

nous de désordonné : à tout mouvement d'orgueil, à toute imagination dangereuse, à toute pensée impure, à tout mauvais désir. Il faut aussi dire non à tout ce qui est mauvais autour de nous, c'est-à-dire au monde et au démon ; c'est là ce qu'on peut appeler l'abnégation d'*immolation* (1) ».

Premier point acquis : retrancher de sa vie le mal moral sous toutes ses formes. Cette tâche, on le conçoit sans peine, est ardue, immense, magnifique.

Les passions, a dit Lacordaire, « sont un triste portique de la vie humaine. Mais nous ne pouvons pas l'éviter. Comme ces chiens sauvages qui gardent l'entrée des maisons inhospitalières, les passions sont aux portes de l'homme, et, avant de pénétrer dans les régions lumineuses de son être, il nous faut passer sous les aboiements de ses vices (2). »

Où, ce sont ces aboiements de la bête qu'il faut d'abord étouffer ; c'est le feu des passions qu'il faut éteindre ; c'est le courant de la vie animale qu'il faut endiguer et régler. Discipliner sa vie, « réduire son corps en servitude », selon la forte expression de saint Paul, tel est le devoir.

Il ne va pas sans des sacrifices réels, déchirants parfois. Qui donc, avec saint Augustin, ne s'est pas écrié, sous la poussée de la passion, expirante mais non entièrement domptée : « Encore une fois » (3) ? — « Encore une fois », c'est le cri du cœur chez les néophytes, épris de Jésus, consacrés définitivement à Lui, et auxquels apparaissent tout à coup la profondeur et la multiplicité de sacrifices insoupçonnés.

Cependant, depuis quand la chirurgie en redressant, corrigeant et guérissant, a-t-elle passé pour diminuer l'individu ?...

* * *

D'ailleurs, ce n'est là que le côté négatif de la vie. Il en est un autre. Car nous ne saurions être réduits à la condi-

(1) Charles SAUVÉ, *Jésus Intime*, tome II, p. 234.

(2) LACORDAIRE, 2^e Conférence de Toulouse.

(3) *Saint Augustin*, par Louis SCARFANO, p. 289.

tion, trop humiliante vraiment, du soldat généreux auquel une consigne impitoyable interdirait toute offensive.

Nous sommes mieux traités : « Si la grâce doit nier, détruire ce que notre nature a de faux et de mauvais, par l'abnégation d'immolation, elle doit *développer, exalter, diviniser*, tout ce que notre nature a de vrai et de bon par l'abnégation d'oblation. Rien de ce qui est vrai et bon en nous qui ne doive être dirigé vers Dieu par la foi ; rien qui n'appartienne à Dieu radicalement, entièrement. Dieu est notre Créateur, il l'est sans cesse. Pas un moment où nous ne tenions tout de lui, où nous ne devions tout lui rendre. Notre dépendance de créature est d'une profondeur, d'une universalité, d'une continuité dont nous nous faisons une trop faible idée. Jamais donc d'amour-propre, jamais d'esprit propre : offrande, abandon, consécration à Dieu de toutes nos pensées, de toutes nos actions, de tout notre être, de notre vie, de notre éternité ; ce n'est là que justice (1). »

En dehors même de la Rédemption, on le voit, nous serions obligés de nous appliquer à vivre pour Dieu, pour Dieu seul, auteur et conservateur de tous nos dons, de toutes nos forces. Nous serions pour autant mis dans l'absolue nécessité de pratiquer l'abnégation. Notre qualité de créatures raisonnables suffirait à fonder ce devoir. Combien plus celui-ci trouve-t-il sa justification dans les vérités que nous exposions ici même le mois dernier !

Aussi bien, les chrétiens ne sauraient s'y soustraire. Quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils pensent, ils sont unis au Christ et vont donc avec lui, en lui et par lui, directement au sacrifice. Ils appartiennent en effet à « l'humanité de Notre-Seigneur, à Jésus comme homme », qui les a rachetés au prix de son sang. « Et si, par impossible, il y avait en nous quelque chose qui ne fût pas à Notre Seigneur par droit de création et par

(1) Charles SAUVÉ, *ibid.*, p. 235.

droit de conquête, il faudrait le lui donner parce qu'il est la bonté, l'amabilité même, la perfection infinie (1). »

Pratiquer l'abnégation de soi, c'est donc, en somme, se donner totalement à Dieu, à ce « maître qui a tous les titres pour commander, tous les pouvoirs pour gouverner, toutes les forces pour assujettir, tous les charmes pour captiver ; à ce maître dont la souveraineté est absolue ; qui, dominant tout par nature, entend réellement tout posséder ; le dedans, le dehors, ce qui est libre, ce qui ne l'est point, enfin le tout de chaque être et de tous les êtres ; l'âme jusqu'à un regard, le corps jusqu'à un atome, la vie jusqu'à un instant (2). »

Qui osera jamais prétendre que pareille doctrine tend à l'anéantissement ou à la diminution de la personne humaine ?

Au contraire, ici se rejoignent pour se renforcer et collaborer au plus grand développement de l'individualité humaine, deux théories, apparemment contradictoires : la mortification de l'esprit, du cœur et des sens, d'une part ; l'exaltation du moi poussée à son extrême limite, d'autre part. N'est-ce pas un fait digne de remarque que notre sainte religion réalise chaque jour un pareil prodige et que les saints les plus mortifiés, les plus *sacrifiés*, sont en même temps, au regard des gens sans parti pris, les hommes les plus complets et les seuls grands hommes ?

A ne considérer les choses que de l'extérieur, il en doit aller ainsi : retrancher les défauts, évacuer le mal, puis tendre de toutes ses forces à l'emploi régulier de ses puissances d'agir, doivent imprimer à la vie un caractère de grandeur peu commun. Qu'est-ce donc si l'on réfléchit que la vie chrétienne est constituée essentiellement par une grâce, *supernaturelle* et divine, qui la transforme en l'élevant — le mot le dit — au-dessus des conditions de la nature ? Enfin ne sait-on

(1) Charles SAUVÉ, *ibid.*, p. 236.

(2) Mgr GAY, *Œuvres Rév.*, p. 474.

pas que, par la grâce actuelle, c'est la vertu du Christ qui « précède, accompagne et suit toujours nos bonnes œuvres » (1)? Quelle grandeur vraiment et quelle puissance d'expansion!

L'Évangéliste saint Jean nous rapporte un discours de Jésus, où ces vérités si consolantes sont mises en saisissant relief: « Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui ne porte pas de fruit en moi, il le retranchera; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émondra, afin qu'il porte plus de fruit... Demeurez en moi et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez pas non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit... (2) »

Nous retrouvons là l'exposé gracieux des mêmes principes que nous empruntons naguère à saint Paul. « Un seul corps avec le Christ, » dit l'apôtre. « Je suis la vigne et vous les sarments, » avait dit Jésus. Et comme saint Paul parlait d'achever des épreuves du Christ, Jésus parlait de même d'émonder les sarments. Nous sommes revenus à notre point de départ. Il est indispensable en effet, lorsque l'on traite de mortification et de sacrifice, de ne jamais perdre de vue que nous sommes un avec le Christ, et que, par nous et en nous, c'est le Christ qui continue son immolation. Autrement l'on risque de s'égarer et d'égarer les autres dans un dédale de pratiques plus ou moins raisonnées et dont le seul mérite git dans la bonne volonté qui les inspire.

La vie chrétienne, selon la formule de Notre Seigneur, est bien plus large et d'une influence beaucoup plus décisive. Elle embrasse l'existence toute entière jusque dans ses plus menus détails. Ainsi comprise et appliquée, elle fait de l'ab-

(1) Concile de Trente. Sess. VI, ch. xvi.

(2) S. Jean, Chap. xv, 1-5.

négation le tout de la vie et de la religion; elle exalte l'individu en l'arrachant à l'égoïsme qui déprime et qui tue.

L. S. D.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel. Le samedi 6 juin, messe pour les Zélés et Bienfaiteurs.

NEUVAIN GÉNÉRALE MENSUELLE du 11 au 19 juin.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la Neuvaine, mais pour le mois de juin tout entier: LA DÉVOTION À L'ESPRIT-SAINT.

« Parmi les âmes intérieures, a-t-on écrit, la dévotion au Saint-Esprit est populaire. » On n'en saurait dire autant des âmes ordinaires. Généralement parlant, bien peu de chrétiens honorent et invoquent fréquemment la troisième personne de la Sainte-Trinité. Pourtant, aucune pratique religieuse ne dépasserait en importance et en efficacité cette dévotion.

L'Esprit-Saint est oublié, méconnu, alors que sa mission personnelle consiste à sanctifier nos âmes. Par la Confirmation, ses dons nous sont conférés, grâce auxquels nous devenons de parfaits chrétiens. Mais, y pensons-nous?... pour puiser à ce trésor d'une richesse incomparable les forces surnaturelles indispensables à l'exercice de la vie chrétienne?

Le Pape Léon XIII fut bien inspiré lorsqu'il prescrivit la grande neuvaine annuelle, préparatoire à la Pentecôte. C'est dans la même pensée que nous ferons notre neuvaine de juin.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière, jour au choix des Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel, (confession, communion, visite de l'église de chacun).

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants, (jour au choix, conditions ordinaires).

Indulgence plénière à ceux qui récitent quotidiennement le chapelet de saint Michel, (jours au choix, conditions ordinaires).

Indulgence plénière, le 29 juin, fête des Saints apôtres Pierre et Paul, (conditions ordinaires).

La Fête du 11 Juin

LORSQUE les *Annales* parviendront à nos lecteurs, les préparatifs de la journée du 11 juin devront être assez avancés pour permettre d'augurer du sort de celle-ci, en connaissance de cause. Les renseignements qui nous parviennent de divers côtés nous mettent en mesure d'écrire, dès maintenant, que la fête sera très belle.

Grâce au dévouement de M. le chanoine Rothé, directeur des pèlerinages diocésains de Coutances, trois trains spéciaux sont en formation, l'un à La Haye du Puits, l'autre à Lessay, le troisième à Granville. Le vœu de Monseigneur notre Evêque sera exaucé : la journée du 11 juin ne le cédera en rien aux grandes journées du Centenaire.

Rappelons que sont inscrites au programme : 1^o une procession aux flambeaux, la veille au soir ; 2^o une grand'messe pontificale, célébrée par Monseigneur Déchelette, évêque d'Evreux, sur l'Esplanade des Pèlerinages ; 3^o une procession sur les Remparts, pour clôturer la cérémonie.

Le discours sera prononcé, à la grand'messe, par M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre. Matin et soir, la Maîtrise de l'Institut Notre-Dame d'Avranches prêtera son concours.

Que le 11 juin soit pour les pèlerins et pour ceux de nos amis qui, de cœur, s'uniront à nous, une journée de prière. Saint Michel, invoqué par tant de bons catholiques, s'empressera d'offrir au Très-Haut nos hommages.

Nous prions pour la France, pour l'Eglise, pour le Pape. Nous demanderons en particulier, — puisque nous serons en la Fête-Dieu, — que les âmes s'ouvrent de plus en plus à la connaissance et à l'amour de la Sainte Eucharistie. L'œuvre capitale et l'honneur immortel du pontificat de Pie X auront été de ramener les fidèles à la réception plus assidue, à la pratique plus large de la Sainte Communion. Mais, que de

progrès encore restent à faire en ce sens ! Le monde chrétien est anémié, faute de communier comme il devrait, selon l'indiscutable volonté de Notre Seigneur.

Or, saint Michel, — au dire de certains saints, — est l'Ange de l'Eucharistie ; il est le veilleur céleste, commis par



LA SAINTE CÈNE DE FRA ANGELICO (FLORENCE).

Dieu à la garde de l'Hostie ; il est donc intéressé à sa fréquente réception dans les âmes bien préparées.

Les pèlerins du 11 juin demanderont, par l'intercession de saint Michel, pour eux-mêmes et pour beaucoup d'âmes, une intelligence plus étendue du mystère si touchant, si beau, de la *nourriture eucharistique*.



La Vie de l'Œuvre

AFFILIATION. — Par décision de Mgr Dubillard, évêque de Quimper, en date du 21 octobre 1907, une confrérie, dite du *Glorieux Archange saint Michel*, a été érigée en l'église de Lesneven (Finistère.) Cette confrérie est destinée aux *hommes seuls* et se propose d'honorer saint Michel, selon les points de vue et par les moyens qui sont exposés en notre billet d'admission à l'Archiconfrérie. De plus, les membres s'engagent : 1° à la fidélité, à leurs devoirs de chrétien, matin et soir ; 2° à l'assistance à la sainte messe et aux vêpres, les dimanches et fêtes, et autant que possible aux réunions pieuses du soir ; 3° à communier au moins trois fois l'an ; 4° à la réunion du 4^e dimanche de chaque mois, sauf août et septembre. Depuis son érection, la confrérie de Lesneven n'a cessé de prospérer.

En ces derniers temps, M. l'abbé Celton, directeur délégué, nous ayant demandé, « avec la pleine approbation de l'Évêque de Quimper », de l'affilier à l'Archiconfrérie universelle de l'Archange saint Michel, nous avons délivré le diplôme d'affiliation, le 27 avril 1914.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{lle} Marthe Chaix, de *Marseille* ; M^{lle} Lucie Allard, de *Rouen* ; M^{lle} Marie Th. Fabart, de *Mauvezin*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 avril au 15 mai, 446 associés ont été enrôlés par les Zélateurs et Zélatrices de Alençon, Angers, Arc-les-Gray, Aspet, Bayeux, Belfort, Bucarest, Bonvillard-sur-Orelle, Charmes-sur-Moselle, Condrioux, Contances, Dijon, Dun-le-Palleteau, Gavere, Hartford, Jérusalem, La Combe, Le Carillon, Lons-le-Saunier, Lyon, Marseille, Moirans, Montaigny, Nancy, Nice, Nurllet, Orto, Paramé, Paris, Rouen, Saint-Lô, Siran, Sorey, Troyes, Turin, Vivans, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 AVRIL : Yves Baudais, de *Guingamp*. — 17 AVRIL : Joseph-Gabriel Sancerre ; Yvonne-Jeanne Sancerre, de *Bordeaux*. — 18 AVRIL : Pierre Elle-Guilbault, de *Tigné*. — 21 AVRIL : François de Mons, de *Falaise* ; Anne-Marie Debia ; Jean-Marie Debia ; René Debia ; André Debia ; Camille Nicolas ; Jeanne Nicolas ; Denise Nicolas ; Pierre Nicolas ; Marie Thérèse Nicolas ; Paule Nicolas ; Joseph Nicolas ; Jean Nicolas ; Hélène Nicolas, de *Marseille*, Marie-Madeleine-Charlotte d'Huette, de *Nice*. — 22 AVRIL : Marthe-Emilienne Lecouturier ; Eugène-Alcide Lecouturier, de *Alençon*. — 24 AVRIL : Michel-Roger Renard, de *Dijon*. — 25 AVRIL : Suzanne Nicolas, de *Marseille* ; Louis-Marie Mével ; Marie-Gabrielle-Philomène Hily, de *Landerneau*. — 29 AVRIL : Marcelle Haas ; Germaine Haas, de *Grand-Montrouge* ; Denise Escudé ; Marguerite Escudé ; Albertine Fabié ; Yvonne Gaubert ; Marguerite Berthoumien ; René Berthoumien ; Paul Berthoumien ; Pierre Bartheas ; Elise Bosc ; Henriette Crayol ; Paul-Fernand-Marie-Joseph Astruc, de *Castres*. — 1^{er} MAI : Louis-François-Marie Bouffard, de *Ablon*. — 2 MAI : Lydie-Marie-Josèphe-Michelene Neveux-Leuthner, de *La Garonnette* ; Jean-Paul-Claude Simeray, de *Moirans*. — 4 MAI : Simonne-Isabelle Levillain, de *Yvetot*. — 5 MAI : Pol Breton ; Albert Breton ; Gilbert-Louis-Joseph Guyon ; Marie Le Dall ; Marguerite Le Dall ; Louise Le Dall ; Émilie Furet ; Suzanne Furet, de *Brest* ; Jean d'Alizny, de *Paris*. — 6 MAI : Bernard Ozenne, de *Vire*. — 8 MAI : Antoinette Marie-Irma-Raymonde Bonette, de *Bordeaux* ; Cornille d'Hendecourt, de *Paris* ; René Pelisset ; Alfred-Marius Lhuillier ; Marthe-Laurence Lamiot ; André Beuchet, de *Nuits-Saint-Georges*. — 9 MAI : Marcel-Joseph-Émile Rioussé, de *Paris*. — 10 MAI : Paulette Goulin, de *Dijon*. — Marie-Louise Bonnier ; Pierre-Marie-Joseph Combette, de *Montaud*. — 12 MAI : Camille Thomas, de *Bourges* ; Victor-Louis-Jean-Baptiste Normand, de *Nafel*. — 13 MAI : Georges Krachling ; Marie-Louise Krachling ; Paul Gadossi ; Gabrielle Gadossi ; Andrée Gâtelet ; Georgette Gâtelet ; Maria Gâtelet, de *Nancy*.

MERCI. — Nous avons reçu un magnifique brûle-cierges en cuivre doré, orné des statuette de saint Michel et de Jeanne d'Arc. « C'est de la bonne fabrication française », nous écrit la généreuse bienfaitrice à laquelle nous le devons. Elle ajoute : « Priez pour nous saint Michel et la Bienheureuse Jeanne d'Arc. » Nous n'avons pas attendu jusqu'à ce jour pour nous acquitter de ce devoir. Les lecteurs des *Annales* voudront joindre leur prière à la nôtre, en témoignage de reconnaissance.

Le brûle-cierges a été inauguré en la fête de l'Archange, le 8 mai.

ANNALES. — On remarquera en première page de la couverture du présent numéro une innovation... sans importance d'ailleurs. Le prix de l'abonnement aux *Annales* est porté désormais à 2 fr. 50. Y a-t-il là traquenard, guet-apens? — Pas le moins du monde. Lisez bien ceci :

Depuis quatre ans, quand vient l'époque du renouvellement des abonnements, nous disons à nos amis : « Aidez-nous. Envoyez-nous 2 fr. 50 au lieu de 2 francs. » La raison? En 1910, nous avons augmenté d'un tiers le nombre des pages de nos livraisons (elles avaient 24 pages; elles en eurent désormais 32). Et nous n'imposons pas une augmentation de prix; nous préférons tendre la main, chaque année.

Les résultats de notre *referendum* ont été décisifs. A l'unanimité, ou presque, nos amis nous ont envoyé, depuis quatre ans, les 2 fr. 50 demandés.

Dès lors, à quoi bon biaiser?

Ainsi donc : 1° pour les NOUVEAUX ABONNÉS, la colisation sera de 2 fr. 50, *obligatoirement*; 2° pour les anciens abonnés, elle sera, comme par le passé, de 2 francs, *s'ils y tiennent*; de 2 fr. 50, *s'ils comprennent*.

Et qui ne comprendrait?

La Mare aux Canards

L'ESTHÉTIQUE DE M. MARTIAL IMBERT

LA lecture des plus mauvais auteurs offre toujours quelque profit; un professeur de rhétorique ne disait-il pas à l'un de ses disciples, qu'il surprit un jour lisant un livre fort mal écrit : « Lisez ce livre : c'est un excellent recueil des fautes à éviter. »

L'ouvrage de M. Martial Imbert, *La Vie et les Mœurs au Mont-Saint-Michel*, présente un intérêt de ce genre. En outre,

il mérite notre estime parce qu'il porte à la réflexion : comme chaque idée qui s'égare appelle un correctif, il engage à recourir aux sources profondes des idées justes. Auriez-vous donc pensé que M. Imbert conduit à saint Thomas, en passant par le cardinal Mercier, par Bossuet et par La Bruyère!

Il fallait bien, en effet, savoir si notre éminent préhistorien a raison de trouver belle la locomotive en général, et, en particulier, la locomotive qui souffle sa fumée dans le merveilleux paysage du Mont-Saint-Michel.

Encore une fois, ne pensons pas trop à M. Imbert, qui ne s'en soucie pas; saisissons avec joie cette occasion d'exposer quelques idées claires.

* * *

Puisque, dit Montaigne, l'homme est ondoyant et divers, comment s'étonner que M. Imbert soit partisan du Mont-Saint-Michel « au péril de la mer », et, quelques lignes plus loin, du Mont-Saint-Michel « empanaché de fumée par la locomotive? » Il reconnaît, en premier lieu, que, « pour conserver au Mont son cachet ancien », il faut supprimer le plus possible les atterrissements autour de l'îlot. Cette réserve, la plus possible, s'explique par cette considération savante (exprimée avec élégance), que « les phénomènes géologiques, dans leur grande amplitude, ne peuvent être évités ». Cependant, il faut empêcher, le plus possible, ce phénomène : l'« enterrement du Mont-Saint-Michel ».

Oui, bien, mais voilà un le plus possible fort embarrassant! Car, s'il faut dégager le Mont-Saint-Michel le plus possible, il faudra donc couper la digue le plus possible, éloigner le tram le plus possible, afin de disperser le sable le plus possible et de ramener les grands flots bleus le plus possible!

M. Imbert, aussitôt, se ravise. Il vient de crier : « La mer, la mer! » mais, songeant que la digue serait coupée, le tramway tenu à distance et les touristes avec lui. — ce qui n'est nullement exact, — il se récrie et affirme énergiquement qu'il ne faut pas rendre plus « difficile l'accès du Mont, tout au contraire ». Ce revirement s'explique par une raison péremptoire : « il y va, vous entendez bien, de l'éducation de la démocratie! »

Aussi rendons le péril de la mer au Mont-Saint-Michel; cependant gardons la digue et le tramway! — Mais, s'il faut choisir? Si l'un doit aller sans l'autre, si la digue chasse la mer, et si la mer ne peut revenir qu'après la digue coupée! — Il ne s'agit pas de raisonner, dit M. Imbert. Il faut garder le Mont accessible à la démocratie!

D'ailleurs, — et voici les idées esthétiques de notre auteur, — par quelle bizarre tournure d'esprit peut-on se dire

choqué de voir une locomotive au pied des remparts ? Comment oubliez-vous, — *défenseurs du Grand Art*, — les exigences et les réalités de la vie moderne ? Et si vous allez jusque-là, pourquoi ne réclamez-vous pas les habitants du Mont avec le costume du Moyen Age, l'Abbaye avec les moines, et tous les voyageurs avec les coquilles et le bourdon ?

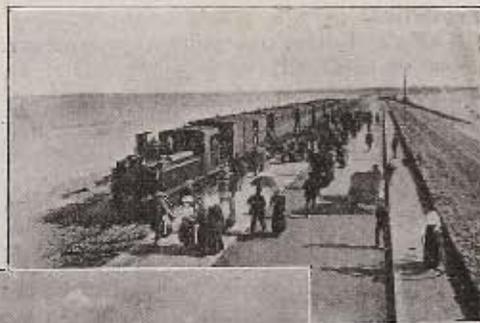
— Mon Dieu, M. Imbert, il y a bien du vrai dans vos paroles. Votre expression, les amis du Grand Art, nous flatte et nous grandit : croyez à notre gratitude. Soyez d'ailleurs certain que nous souffrons de voir l'Abbaye solitaire et désolée. Certes, nous la préférons dans ce cruel veuvage plutôt que profanée par une union mal assortie, pour laquelle elle ne fut jamais faite. Mais le vide pour le vide n'est point de notre goût. Nous avons toujours pensé, avec les meilleurs esprits, — M. Emile Baumann, par exemple, — que le cloître, la basilique, la merveilleuse Abbaye toute entière, réclament à grands cris leurs naturels habitants : les moines-artistes de saint Benoît. L'Abbaye avec les moines, voilà notre théorie d'esthétique micheline, et, au besoin, notre pacifique cri de guerre. Oublions-nous, en l'adoptant, les exigences et les réalités de la vie moderne ? Pour être logique, on devrait, dites-vous, exiger de tous les habitants le costume du Moyen Age et imposer les coquilles et le bourdon à tous les voyageurs. L'idée ne manque pas d'originalité : on voit que vous aimez la mascarade ; conservateur d'un musée qui ressuscite l'histoire, avec tous ses rats, toutes ses cages de fer, toutes ses oubliettes, vous connaissez la façon d'impressionner l'âme populaire.

Mais quittez ce souci, et tâchez d'acquiescer, ô maître de logique, ce qui vous manque le plus : la suite dans l'expression de votre pensée. Je vous demande, en effet, s'il est nécessaire, pour supprimer la digne et la locomotive, de revenir au XIII^e ou au XV^e siècle ? Certains esprits, curieux des vieilles choses, aimeraient ces complètes reconstitutions historiques : de tels rêves les consolent, comme ils disent, des bassesses et des vulgarités présentes ; avec eux, ils se réfugient dans le « *passé dormant, le passé endormeur* ». Mais ce sont des rêves ; et parce que les rêves nous charment tant qu'ils sont des rêves, il ne faut pas discréditer de louables efforts pour la beauté du Mont-Saint-Michel, en invoquant d'impossibles chimères. Avouons d'ailleurs que le livre de M. Imbert n'a jamais discrédité ni rien ni personne.

Cependant notre auteur a ses idées en esthétique. Il comprend le beau à sa manière. Ayant condamné ceux qui prétendent enfermer la beauté « *dans une formule, si moyen-*

âgeuse soit-elle », il admire une forme du beau dans « *la puissante locomotive qui évoque la force et la précision* ».

Libre à lui, peut-être, puisque « *des goûts et des couleurs on ne discute pas !* » Mais l'adage n'est pas vrai absolument. Écoutons La Bruyère : « *Il y a, dans l'art, un point de bonté et de perfection comme de bonté et de perfection dans la nature ; celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas et qui aime en-deçà ou au-delà a le goût défectueux ; il y a donc un bon et un mauvais goût et l'on dispute des goûts avec fondement.* » Admirer, comme une forme du beau, la locomotive puissante, précise, et surtout aimer cette locomotive qui fume et qui grince dans le



« LA PUISSANTE
LOCOMOTIVE QUI
ÉVOQUE LA FORCE
ET LA PRÉCISION. »
(Martial Imbert)

Phot. N. D.

splendide décor du Mont-Saint-Michel, est-ce donc sentir et aimer ce point de bonté et de perfection qui est, dit La Bruyère, dans l'art comme dans la nature ; ou bien serait-ce sentir et aimer en-deçà ou au-delà ? En un mot, M. Imbert a-t-il le goût parfait ou le goût défectueux ?

D'abord, il semble que, en principe, une locomotive puisse être belle, puisque une démonstration bien conduite, nette, frappante, d'un théorème de géométrie est « *élégante* » et belle. Sentir la beauté, c'est comparer l'œuvre et l'idéal que l'œuvre réalise. Plus on comprend les rapports qui existent entre l'œuvre et l'idéal, plus on est compétent, et plus on apprécie la beauté. Soit, une locomotive peut être belle à la

manière d'une démonstration géométrique; mais elle paraîtra belle surtout au mécanicien, comme le théorème à l'amateur de mathématiques. Laissons M. Imbert jouir en paix de sa locomotive, parmi le *personnel de la traction*.

Il faut revenir à nos remparts, et mettre notre auteur, avec sa locomotive, au pied du mur. « *Il y a*, dit La Bruyère, *un point de bonté et de perfection dans la nature !* » La digue qui submerge les tours des remparts, la locomotive dont la silhouette se profile sur les murs vénérables seraient donc un point de bonté et de perfection dans le panorama de nos merveilles !

Il ne s'agit plus, pour aimer ces deux grains de beauté, de consulter la mécanique et la géométrie. Les amis de l'art, les érudits et les archéologues doivent avoir la parole, en cette matière, avant les constructeurs mécaniciens et les ingénieurs des ponts et chaussées.



L'INSTINCT ARTISTIQUE DES
FOULES... ET DE M. IMBERT.
Phot. N. D.

Pour confondre M. Imbert, nous pouvons provoquer un référendum parmi le monde des lettres et des arts. Aussi bien, l'unanime protestation n'a-t-elle pas depuis longtemps assailli l'invincible torpeur des administrations, telle la vague écumeuse et sonore accourt, se gonfle et se brise — hélas ! — sur le dos obstiné de la digue indéracinable.

Cependant, notre écrivain invoque de puissantes autorités !

Et « *qu'en termes galants ces choses-là sont dites !* »

« *Cette vibration de l'activité au pied de ces murailles séculaires* » plaît à la foule et n'est donc pas une *antinomie*.

(M. Imbert a lu la philosophie transcendante de Kant.)
La preuve ? C'est que, de toutes les cartes postales mises en vente au Mont-Saint-Michel, la plus recherchée est la vue de l'arrivée « *avec la locomotive, les voyageurs et le mouvement des bagages* ». Allons, partisans du *misonéisme*, — c'est

M. Imbert qui parle —, ne trouvez plus inesthétique un moyen de transport consacré désormais par *les instincts artistiques des foules*.

Cela n'admet plus de réplique, mais cela provoque une simple remarque !

Parmi la foule aux instincts artistiques, M. Imbert ne choisirait certainement comme témoins deux excellentes personnes qui visitèrent le Musée, achetèrent la carte postale du Mont avec la locomotive et peut-être un ou deux coqs de montres anciennes. La première, invitée à visiter l'Abbaye,



Phot. N. D.

LE MONT-SAINT-MICHEL, VU DE TOMBRÉLAINE.

« *Les Gaulois n'approchent point de ces pierres sans une profonde terreur* » !...

refusa d'aller voir des « *vieux cailloux moussus*. » La seconde monta, résignée. En pénétrant dans la magnifique salle des Chevaliers, elle eut un cri d'admiration : « *Quelle belle place pour sécher une lessive !* »

Oh ! l'instinct artistique des foules ! Oh ! l'esthétique de M. Imbert !

Vraiment, nous ne comprenons pas cette obstination de M. Imbert à défendre *toutes les idées* et *toutes les nécessités de l'heure présente*. Ce *savant* archéologue versé dans la préhistoire et dans les origines druidiques de la France nous promettait d'autres descriptions évocatrices du Mont-Saint-Michel... « *A l'extrémité d'une côte dangereuse, sur une grève où croissent à peine quelques herbes dans un sable*

« stérile, s'élève une longue suite de pierres druidiques
« semblables à des tombeaux. Battues des vents, des pluies
« et des flots, elles sont là, solitaires, entre la mer, la terre et
« le ciel... Les Gaulois n'approchent point de ces pierres
« sans une profonde terreur. Ils disent qu'on y voit des feux
« errants et qu'on y entend la voix des fantômes. La mer se
« brise parmi les écueils avec un bruit terrible. Les tourbillons,
« poussés par le vent, s'élancent contre le rocher et le couvrent
« d'écume et d'étincelles de feu. Des nuages volent dans le
« ciel sur la face de la lune qui semble courir rapidement à
« travers ce chaos... »

La mer venait-elle au Mont à l'époque Gauloise ? Peu importe, et M. Imbert se permet de plus grandes libertés d'histoire. Mais, il n'est pas Chateaubriand, et en fait de Martyrs, il ne connaît que les victimes, admirables selon lui, des gouvernements absolus : Colomba, Martin Bernard, Barbés, sans oublier Dubourg toujours dévoré par des rats obstinés et légendaires.

DES ISLES.

LE

Musée abbatial du Mont-Saint-Michel

Le Bulletin trimestriel de l'Association des *Amis du Mont-Saint-Michel* revient sur la question du « Musée abbatial », dont nous avons entretenu nos lecteurs à deux reprises différentes, en décembre 1913 et en mars 1914. Nous éprouvons le plus vif plaisir à résumer les données principales de cet article. S'il apporte sur les divers points litigieux des précisions satisfaisantes et autorisées, il confirme, à l'évidence, que les « commentaires » dont nous nous étions fait l'écho, il y a quelques mois, n'étaient pas dénués de fondement.

Il appert d'abord que, dans sa séance du 14 août 1913, « la Société d'Archéologie, littérature, sciences et arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain, émit, à l'unanimité de ses membres présents, des vœux qu'elle résuma ainsi qu'il suit :

« 1° Qu'il soit constitué un Musée dans *une des salles ou annexes* de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel;

« 2° Que ce Musée soit composé d'objets provenant du Mont-Saint-Michel *et d'autres objets d'art*, moulages et reproductions, pouvant servir à l'étude de l'Art français du X^e au XV^e siècle... »

Nous soulignons nous-mêmes les mots qui ont pour but de déterminer les locaux abbatiaux appelés à abriter le Musée ou de préciser l'étendue de ses collections : « *salles ou annexes* », d'une part ; « *objets provenant du Mont-Saint-Michel et autres objets d'art, d'autre part*. »

Parmi les nombreuses sociétés savantes qui adhèrent aux vœux de la Société d'Avranches, quelques-unes, comme la *Société de l'Histoire de Normandie*, demandèrent que les collections du Musée projeté fussent composées « d'objets *provenant du Mont-Saint-Michel* ou de moulages, reproductions, vues, etc., empruntés *exclusivement* à l'Abbaye, au Mont et à la Baie. »

Restriction importante et qui s'imposait nécessairement.

Les Sous-Secrétaires d'État des Beaux-Arts, Léon Bérard et Paul Jacquier, partagèrent cette manière de voir. En effet, les décisions ministérielles des 4 novembre 1913 et 26 février 1914 autorisent uniquement « dans une des salles de l'Abbaye une collection d'objets, de documents authentiques et d'ouvrages se rattachant à l'histoire du Mont-Saint-Michel et à celle de ses monuments ».

Grâce à l'intelligente initiative du très distingué architecte en chef, M. Paul Gout, une collection embryonnaire existe à l'Abbaye, depuis tantôt cinq ans. Elle est composée d'après les principes sus-énoncés et ne demande qu'à recevoir un plein développement. L'ancien dortoir des Moines au XI^e siècle l'abrite depuis l'origine. On fait observer avec raison que ce local est défavorablement situé à divers égards. Aussi, « afin de faciliter l'accès, la surveillance et le gardiennage de la collection, l'architecte en chef a récemment obtenu de

transférer tous les objets qui la composent dans la grande salle de l'officialité abbatiale, que son état de ruine avait jusqu'ici rendue inaccessible au public, et qui va être restaurée cette année même ».

Le Bulletin des *Amis* conclut en ces termes : « Il ne s'agit donc nullement de consommer la désaffectation des locaux religieux, non plus que de donner une affectation spéciale à des monuments monastiques. »

S'il ne s'agissait de choses extrêmement sérieuses, nous serions tentés d'écrire, comme à la fin d'un théorème de géométrie : c. q. f. d. Et bravo !

Nous ne sachions pas, d'ailleurs, que personne ait poussé « la préférence pour le vide dans toute l'Abbaye jusqu'à y refuser une place aux épaves de sa vie passée. » Il serait au contraire éminemment désirable que tous les objets provenant de l'ancienne abbaye, y fussent réintégrés et conservés sous bonne garde, pour le plus grand intérêt des visiteurs. Pourquoi ferions-nous difficulté d'en convenir aujourd'hui, puisque nous l'avons toujours dit ? Les prêtres qui se sont succédé au Mont Saint-Michel, depuis la suppression de la Maison Centrale, ont, tous et toujours, appliqué leurs efforts à rechercher et recueillir les meubles de toute nature, statues, bas-reliefs, tableaux, etc., etc., qui avaient orné l'église ou les logis abbatiaux, au cours des siècles. Mgr Bravard, en particulier, mérite d'être signalé pour son application à ce travail de reconstitution d'un passé vénérable.

Avec les Amis du Mont Saint-Michel — car nous en sommes — nous estimons que, dans les limites tracées par le bon sens et... par l'autorité supérieure, l'entreprise du Musée abbatial « ne peut que recevoir une approbation unanime. »

E. C.



La Question des Dignes

Les *Annales* d'avril dernier ont rapporté tout au long la discussion qui s'était engagée, le 17 février, entre quelques honorables députés et le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts. Il résultait de là, comme du rapport de M. Simyan, que les Beaux-Arts et les Travaux publics avaient fini par se mettre d'accord et qu'un projet était élaboré qui aurait pour but, sinon pour effet probable, de rendre au Mont-Saint-Michel son caractère insulaire.

On eût voulu savoir alors de quelle nature et de quelle étendue seraient les mesures édictées par ce fameux projet. On se le demandait avec une vive curiosité, mêlée de beaucoup d'inquiétude.

Nous savons maintenant de quoi il retourne. La Commission des Monuments historiques a étudié le projet, dressé par les ingénieurs des Travaux publics. Elle en a approuvé, en principe, les dispositions générales ; mais elle s'est réservé le droit de réclamer ultérieurement telles mesures complémentaires qui lui paraîtraient nécessaires. Elle a, en outre, signalé « l'aspect fâcheux que ne manqueraient pas de présenter d'immenses enrochements prévus pour protéger la chaussée submersible par laquelle la digue actuelle sera remplacée dans le voisinage du Mont. » Là se sont bornées les observations de la Commission des Monuments historiques. Il s'agit de ne pas retarder indéfiniment les travaux. Mieux vaut peu que rien. Et le temps presse et le sable monte.

L'administration des Travaux Publics vient donc de prescrire une enquête d'utilité publique relative à l'exécution de travaux de défense esthétique dans la baie du Mont-Saint-Michel. Le coût de ces travaux — qui ne sont que les premiers en l'ordre des réalisations — s'élèvera à la somme de 500.000 fr. On a résolu : 1° l'abaissement de la digue insub-

mersible en pente douce jusqu'à l'entrée du Mont ; 2^o le dérasement partiel et par couches successives de la digue submersible de Roche-Torin, entre le kilomètre 1 k. 200 et l'extrémité ouest de ce remblai.

L'enquête terminée, les services intéressés se concerteront pour l'exécution. Un journal, généralement bien informé, le *Lloyd français*, a dit que les travaux « pourront être commencés à la fin de l'année 1914 ». Toutefois, a-t-il ajouté immédiatement, « il se pourrait que la lenteur de certaines formalités légales retardât l'ouverture des travaux jusque vers le mois d'avril 1915, mais ce serait là un délai maximum. »

Si ces prédictions se réalisent, nous verrons donc, avant un an, une équipe de terrassiers attaquer, d'un côté, notre digue insubmersible, et, de l'autre, le sillon de Roche-Torin.

Enfin on aura essayé quelque chose.

Mais quoi, au juste ?

Le communiqué officiel des *Amis du Mont-Saint-Michel* ne dit pas à quelle distance du Mont s'arrêtera la Digue insubmersible, ni, par suite, quelle sera la longueur du plan incliné. Aussi, la décision ministérielle qui paraissait de nature à provoquer les applaudissements unanimes des amis de l'art a-t-elle été accueillie avec une certaine défiance, voire même avec une mauvaise humeur insigne.

L'*Éclair* s'est abandonné à la colère : « Le service des ponts et chaussées, dit-il, têtu comme cent mille mulets, ne veut pas démolir cette digue absurde, contre laquelle tant de protestations ont été organisées depuis trente ans. » Le projet de dérasement lui paraît stupéfiant. La bureaucratie décide qu'on ne coupera pas la digue, « mais qu'on y substituera un plan incliné. Où commencera ce plan ? Et que cache-t-il ? »

Trêve d'indignation, confrère ! Ne récriminons pas.

Les défenseurs du Mont-Saint-Michel sont résolus à poursuivre leur campagne jusqu'à ce qu'ils aient obtenu entière satisfaction.

Il est bien entendu que les demi-mesures ne sont de nature

à rassurer personne. La tenacité des artistes ne glissera pas sur le *plan incliné*, que les Ingénieurs leur tendent à l'instar d'un piège.

Au fait, il était sage, il était nécessaire en quelque sorte, d'adhérer au projet. C'est ce que M. Léon, chef de bureau des monuments historiques, a fait comprendre à un écrivain de *l'Intransigeant* : on bataillait depuis trente ans ; l'accord est fait ; une solution est proposée. Adoptons-la telle quelle. Nous verrons ensuite. « Nous allons dépenser là plus d'un million. Quand les travaux seront effectués, les administrations en étudieront les conséquences, examineront ce qui doit être fait, et d'autres crédits seront demandés si cela est jugé nécessaire à la conservation du Mont... Il est plus opportun de commencer, même petitement, quitte à continuer si cela se peut.

« En somme, conclut M. Léon, il ne s'agit pas d'expédients, comme on l'a prétendu, mais simplement du début d'un plan parfaitement logique. »

Voilà bien la note juste ! Nous faisons des vœux pour que, toutes précautions étant d'ailleurs prises pour sauvegarder les intérêts particuliers, il soit procédé le plus tôt possible à l'exécution des premiers travaux.

Il ne nous déplaît pas, en terminant, de rappeler que la solution adoptée par la Commission des Monuments historiques, sur la proposition des Ingénieurs, a été pronée et défendue par nous-mêmes, à diverses reprises, et en particulier dans les *Annales* d'avril 1913.

E. G.

Mon Carnet bleu

15 avril. — Le style, c'est l'homme, a dit Buffon. Maintenant il faudrait écrire : « Le style c'est le vin ! » Je viens de recevoir la circulaire d'un propriétaire viticulteur. Inutile d'ailleurs de vous donner l'adresse. Je ne suis pas au tant ^o/_o, croyez-le

bien, je vous prie. Mais lisez donc la description de certain vin de Haut-M... « Ce vin est admirablement constitué, très corsé... il a infiniment de race, il est très moelleux. C'est un vin chaud, reconstituant au possible, et qui fera, après un peu de verre, une bouteille remarquable ». Je vous avouerai ingénument que je faillis céder à la sollicitation, en accordant à mon propriétaire-viticulteur l'autorisation qu'il demandait, à savoir : de m'envoyer un échantillon. « Le style c'est le vin, me dis-je à la réflexion. Par hasard, si c'était tout le vin !... » Et je ne bougeai plus (1).

17 avril. — Quelques familles profitent des beaux jours et des vacances de Pâques pour faire leur pèlerinage à Saint-Michel. Aujourd'hui même, quoique ce soit vendredi, un certain nombre de pèlerins se livrent à la dévotion aux pieds de l'Archange et se promènent gravement à travers nos beautés.

19 avril. — Mais, déjà, c'est le calme qui renaît, après l'effervescence des fêtes pascales. Les touristes, pressés et maiguillés, disparaissent petit à petit. Quelques automobiles suffisent à jalonner la demi-saison en laquelle nous entrons.

20 avril. — Le soleil a pris de la force, nous dit-on. C'est vrai. Escaladons les rochers et cueillons des fleurs. Déjà les ravenelles ont semé leurs pétales d'or. Les lilas de terre sont fleuris à leur tour. De rares œillets apparaissent parmi les feuillages vert d'émeraude.

21 avril. — Je crois utile de supplier que l'on veuille bien me croire, lorsque je note au vol certaines bêtises. Voici la dernière ; elle date de ce matin, 9 h. 35. C'est un monsieur en pardessus beige et chapeau mou, gris perle, qui en est l'auteur... irresponsable, souhaitons-le à sa famille. Devant la Merveille qui se dresse, là, majestueuse, savez-vous ce que peut concevoir un cerveau déliquescent ? Écoutez : « C'est tout ça le Mont-Saint-Michel ! Un grand mur ! C'est grotesque ! » Et, foi de chroniqueur impartial, la compagnie toute entière, sans protester, a fait demi-tour et réintégré l'automobile, stationnée à la Porte-de-Ville.

22 avril. — Depuis hier, nous vivons dans l'orage. Beauvoir fut copieusement arrosé ; le Mont ne reçut pas plus de vingt gouttes. Ce soir, la marée qui monte s'enveloppe d'une brume épaisse. L'Abbaye disparaît dans la fumée. Puis, le soleil

(1) Le piquant de l'histoire, c'est que la circulaire était encartée dans une revue, où, dernièrement, un rédacteur s'est amusé, avec beaucoup d'esprit, du style descriptif en usage chez les marchands de vin.

perce la nue et darde ses rayons obliques sur Ardevon, cependant que la grève environnante demeure plongée dans le clair obscur.

23 avril. — Le baromètre se maintient sur les sommets du beau fixe. Néanmoins le brouillard est intense et la température fraîchit. L'équipe de l'Abbaye travaille au déblaiement définitif de la terrasse du Nord. Bientôt les voyageurs seront admis de nouveau à contempler, du haut de ce belvédère idéal, le panorama de la baie. A l'heure du mascaret dans le Couesnon, l'on éprouve, ici, la plus profonde jouissance à considérer la mer qui s'avance, tantôt gazouillante et tantôt tumultueuse, s'insinuant dans les ruisseaux, tournant les bancs de sable, et, finalement, submergeant l'immense plaine grise. Il faut voir cela.

25 avril. — Fête de saint Marc... et veille de scrutin ! Sans attacher à la fameuse consultation nationale une portée qu'on ne saurait de bonne foi lui attribuer, il est juste et bon de prier tous les Bienheureux du Paradis d'intercéder pour nous. Fasse Dieu que les ennemis de son saint Nom soient démasqués et réduits à l'impuissance de nuire !

26 avril. — On vote au milieu du calme le plus profond, mais non pas avec une indifférence que rien ne justifierait. Les électeurs du Mont-Saint-Michel ont conscience de leur importance. Ah ! s'ils étaient seuls au monde ! Mais, au fait, est-ce qu'ils auront leur député ?..

27 avril. — Eh bien ! non. Ils n'ont pas leur député. Le candidat auquel ils ont donné la majorité — une forte majorité ! — n'est pas élu ; son concurrent l'emporte de plus de 2.000 voix. Plaiguez donc les électeurs montois. Ils n'ont pas de député ! — Mais qu'ils se consolent : l'élu, M. Lucien Dior, est un partisan résolu de la Représentation proportionnelle ; grâce à ses efforts et à ceux de ses amis, les 42 électeurs qui ont voté contre lui auront bien, un jour ou l'autre, la bonne fortune d'être enfin représentés à la Chambre. Ce jour-là, sans doute, ils offriront à leur idole, en guise d'*ex-voto*, une outre dégonflée, usée avant d'avoir servi, ou bien encore une blague à tabac ! Ce sera joli, n'est-ce pas ?

29 avril. — Il fait horriblement chaud. A midi, l'orage éclate. Mais ce n'était pas au Mont ; c'était à Coutances. (Ainsi l'on saura que *Gingals* s'absente parfois de son poste et que l'on peut parler haut et sans aucune crainte sur les courtines de l'est.)

30 avril. — La lande de Lessay est fleurie à ravir : les bruyères discrètes frémissent sous la caresse de la brise. Les

ajoncs épanouissent leurs fleurs d'or, à perte de vue. L'église abbatiale, si majestueuse, si pure, mériterait de recevoir la visite des amateurs d'art du monde entier. Mais il est tant de gens qui se prétendent connaisseurs et ne font que grossir hors de toute mesure la tourbe des snobs qui voyagent. Non, pas de cela à Lessay ! Ce serait lui ravir une partie de sa beauté.

1^{er} mai. — Consacrons notre mois de mai, chemin faisant, à Notre-Dame de Lihou, de Granville, à moins que ce ne soit à Notre-Dame de Consolation, de Saint-Pair. L'image de Marie partout est exposée, illuminée, fleurie, vénérée. Partout, non loin de celle de la Mère de Dieu, l'on rencontre, en ce coin privilégié de la Normandie, la statue de l'Archange. Sanctuaires mystérieux, où reposent les saints de l'antique Scissy; église d'Yquelon, sévère et coquette à la fois, nichée dans un vaillon délicieux, où le lilas et l'aubépine fleurissent à foison... il est bien doux au voyageur d'emporter dans sa mémoire et dans son cœur la vision de vos charmes.

2 mai. — Sommes-nous donc dans la lune rousse ? On nous l'assure et je le crois sans peine ; car la température est singulièrement refroidie depuis deux jours. L'affluence des voyageurs s'en ressent. Mais, qu'importe le nombre ? Le poète a dit :

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé !.

Où. Mais, n'aurait-il pas pu exprimer, même en vers, la pensée contraire, avec autant de vérité ?

3 mai. — Des soldats du Génie se promènent en paix. Entre Coutances et Cherbourg, ces braves gens, commandés, dit-on, par le capitaine Lux, travaillent à la réfection de la voie ferrée. Sur le sable, des civils écrivent leurs noms, en lettres gigantesques. On dirait d'une enseigne condamnée par Monsieur le Préfet !

5 mai. — Monsieur le Préfet ! il en prend des arrêtés ! Mais il tombe en arrêt devant ses arrêtés. Il est vrai que la période électorale lui a joué de vilains tours... dès le premier tour de scrutin.

6 mai. — Les sanctuaires dédiés à Marie sont fréquentés pendant tout ce mois, par les fidèles empressés et pieux. Tout près d'ici, n'avons-nous point Pontmain ? Les populations de la Basse-Normandie et du Bas-Maine ne manquent point de se porter en foules vers la Basilique, où trône la Vierge au crucifix sanglant. Des provinces lointaines, d'autres

groupes viennent encore ; et ceux-ci comprennent dans leur itinéraire le Mont-Saint-Michel, sur lequel plane l'Archange glorieux. Il n'est pas de semaine où il ne nous soit donné de faire cette constatation.

GINGATZ.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel d'Ecorsay

SAINTE-MICHEL D'ECORSAY faisait partie du diocèse d'Evreux avant le Concordat de 1802. Pour ce motif on ne conserve à l'évêché de Séez aucun document ancien sur l'histoire du culte de saint Michel dans cette paroisse avant le XIX^e siècle. On sait seulement par une charte de Richer de Laigle, donnée en 1155 à l'Abbaye de Saint-Laumer de Blois, qu'au moins dès le XI^e siècle Saint Michel était patron de cette paroisse.

Ingenulle, baron de Laigle (1), avait donné au prieuré de Saint-Sulpice-de-Laigle fondé par lui « six sous de rente annuelle à prendre sur l'église de Saint-Michel d'Ecorsay. Guillaume Gasteix, de la même paroisse de Saint-Michel, avait donné pareillement à Saint-Sulpice deux gerbes de la dime de son fief; à cause de ses deux fils, Gautier et Rainaud, devenus moines de Saint-Laumer, il a légué à cette maison pour le moment de sa mort une boutique qu'il possédait sur la place publique de Laigle, en réservant pour son neveu Pierre la jouissance de cette immeuble sa vie durant; il la destinait à l'entretien du luminaire de la Vraie Croix de l'abbaye de Blois, qui tiendrait cette boutique en pure et franche aumône après la mort de Pierre, et en attendant recevrait chaque année, de Pierre, deux sous de monnaie Chartraine pour le luminaire susdit ».

(1) Il vivait en 1059.

La vénération que les habitants de Saint-Michel d'Ecorsay avaient pour le patron de leur église, les engagea, dès le moyen âge, à établir en son honneur une confrérie de Charité. Dans les *statuts* de cette *confrérie* il est fait mention de la lèpre comme d'une maladie encore existante ou du moins à craindre, ce qui fait voir que les premiers règlements de cette charité ont été rédigés dans le temps où nos populations étaient affligées de cette cruelle maladie. L'obligation qu'elle s'est imposée de secourir les pauvres, de faire annoncer les décès par un crieur qu'elles payent, de veiller les morts, d'assister à leurs obsèques, de les porter à leur dernière demeure, l'adoption de la couleur noire pour le costume des frères, le port du chaperon (c'était, au moyen âge, une coiffure pour se garantir de la pluie, et en même temps un habit commun à tous les religieux), le port des flambeaux funéraires appelés torches, sont des points de ressemblance avec presque toutes les confréries de Charité. Mais une chose qui distingue la confrérie de Charité de Saint-Michel d'Ecorsay de presque toutes les autres, et qui témoigne bien de la haute antiquité de cette institution, c'est qu'elle porte ses torches ornées de fleurs, dont les *couleurs diverses* servent à distinguer le prévôt, le trésorier et autres dignitaires de la Confrérie. « Il serait difficile, ajoute l'historien de Laigle, à qui nous empruntons ces détails, de dire quel a été le motif de ceux qui, les premiers, ont fait figurer dans les cérémonies de tristesse et de mort les fleurs qui sembleraient ne devoir être que des signes de plaisir et de joie. Et pourtant cette espèce de contraste existait déjà chez les peuples anciens qui, dans leurs pompes funèbres, couronnaient de fleurs la tête de leurs morts ». Sans aller aussi loin du christianisme chercher l'explication de ces symboles, Notre Seigneur, qui promet au sortir de cette vie à l'âme innocente les joies du ciel, et aux corps des justes la résurrection glorieuse, ne disait-il pas à ceux qui pleuraient leurs défunts (Luc. VIII-52) : « Ne pleurez pas : cette personne n'est pas morte, mais elle

dort ». Les premiers chrétiens ne portaient-ils pas des flambeaux en signe de joie aux inhumations de leurs chers défunts. L'épouse des cantiques, sur le point de paraître devant son Époux, ne dit-elle point à ceux qui l'accompagnent : « Environnez-moi de fleurs (cant. II, 5). » Les fleurs portées sur leur torche funèbre, par les frères de Saint-Michel d'Ecorsay, expriment donc la joie qu'ils ressentent de l'arrivée à la patrie céleste de leur cher défunt, elles montrent le bon accueil que saint Michel fait à cette âme bénie, elles symbolisent le triomphe que lui décernent les anges, en la conduisant à la place qui lui est destinée. D'autres diront peut-être qu'il s'agit ici de représenter ce que Notre Seigneur dit des vierges prudentes. « Les vierges sages ornèrent leurs lampes, » c'est-à-dire leurs flambeaux, de fleurs et d'autres décorations. C'est une seconde explication qui, comme la première, justifie pleinement les Confrères de Saint-Michel.

Ajoutons ici quelques détails que nous donne encore sur cette confrérie l'historien de la ville de Laigle.

« La torche portée par les confrères de Saint-Michel est formée d'un flambeau d'un bassin de cuivre à bords relevés, destiné à recevoir la cire qui peut couler du flambeau, et d'un bâton qui supporte le tout. Ce bâton, ordinairement plus haut que l'homme, est appuyé sur l'épaule de celui qui le porte. »

« Il paraît qu'autrefois tous les bourgeois tenaient à honneur d'être membres de cette confrérie, et qu'ils en faisaient eux-même le service. Actuellement les riches le font faire par des commis.

« La Confrérie de Saint-Michel d'Ecorsay jouit cependant d'une grande considération dans le canton de Laigle, et nous la voyons souvent venir à Laigle pour les inhumations. »

Nous regrettons bien de n'avoir pu nous procurer d'autres détails historiques sur cette antique église de Saint-Michel et sur sa Confrérie. C'est aux archives de l'évêché d'Evreux et à celles de la Préfecture qu'on trouverait sans doute des pièces intéressantes pour l'histoire du culte de saint Michel,

mais, comme le paralytique de l'évangile, nous sommes réduits à dire « *Hominem non habeo* ».

Avant de quitter votre sanctuaire, glorieux saint Michel, je me jette à vos pieds pour vous demander votre protection. Oh ! bénissez aussi cette paroisse et les membres de cette pieuse confrérie qui vous honore. Obtenez-nous de pratiquer jusqu'à la fin de notre vie ici-bas les œuvres de la foi et de la miséricorde, afin d'être présentés à Jésus-Christ par vous à l'heure de la mort.
Chanoine BLIN.

ACTIONS DE GRÂCES

Ain. — Ci-joint un bon de six francs pour la célébration de deux messes en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de grâces obtenues.

F. P.

Aude. — 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces à saint Michel et à N.-D. des Anges. Cette messe se dira à l'intention des âmes du Purgatoire et pour remercier Dieu de l'heureuse issue de mon mariage.

M. P.

Bouches-du-Rhône. — Modeste offrande d'une associée en action de grâces.

S. V., zélatrice.

Calvados. — Veuillez dire une messe en faveur des âmes du Purgatoire et en action de grâces pour un mariage heureusement conclu.

M^{me} B.

Ci-joint 10 francs pour quatre messes en l'honneur de saint Michel et pour les âmes du Purgatoire. C'était une promesse faite à saint Michel, s'il bénissait une affaire qui m'intéressait. Je suis exaucée et je m'acquitte de ma dette.

E. B., zélatrice.

Creuse. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces.

M. D., zélatrice.

Eure. — Faites célébrer le plus tôt possible trois messes en l'honneur de saint Michel et applicables aux âmes du Purgatoire les plus délaissées, en reconnaissance de grâces obtenues. Ci-joint 2 fr. 50 pour un abonnement aux Annales, en remerciement d'une grâce obtenue.

M. C.

Finistère. — Veuillez célébrer une neuvaine de messes pour attirer la bénédiction de saint Michel sur mon neveu, capitaine au long cours. J'ai toujours grande confiance en saint Michel qui l'a visiblement protégé dans ses voyages.

M. M., zélatrice.

Ille-et-Vilaine. — Vives actions de grâces à saint Michel pour une guérison obtenue.

D. de E., zélatrice.

Loire. — Une messe de reconnaissance pour une grâce obtenue.

J. A.

Loiret. — Je vous serai reconnaissant que vous vouliez bien célébrer trois messes d'action de grâces pour une grâce obtenue par saint Michel.

L. M.

Loire-Inférieure. — Veuillez célébrer neuf messes, en l'honneur de saint Michel et pour les âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une guérison obtenue par leur intercession.

J. M. D.

Maine-et-Loire. — Une messe d'action de grâces.

H. M.

Vives actions de grâces à saint Michel, mon juste protecteur, qui m'a secourue dans un grave accident. Veuillez célébrer une messe d'action de grâces ; ci-joint un mandat de 5 francs.

S. D. A.

Manche. — Faites brûler un cierge en l'honneur de saint Michel pour la remercier d'une faveur accordée.

Anonyme

Vive reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue ; j'avais promis de la faire publier ici.

Anonyme.

Ci-joint 3 francs pour trois cierges à faire brûler devant la statue de saint Michel, en action de grâces.

M^{me} H.

Faites brûler trois cierges en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Michel, en action de grâces.

H. de B.

Nièvre. — Veuillez trouver 15 francs pour des messes d'action de grâces ; je remercie saint Michel des faveurs obtenues cette année.

M. V., zélatrice.

Savoie. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel, pour une faveur obtenue.

M-M P.

Seine. — Je vous envoie 2 francs pour remercier saint Michel de sa protection.

B. F.

Je joins à ma lettre 10 francs pour quatre messes d'action de grâces pour faveur obtenue.

Ch. D.

Seine-et-Oise. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel qui m'a sauvée dans ma maladie.

L. B.

Yonne. — Je vous prie de célébrer 5 messes en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire en remerciement d'une grande faveur obtenue.

M^{me} V.

Algérie. — 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces, et pour une guérison.

S^r M. A.

Saint-Pierre et Miquelon. — Je vous envoie 3 fr. 85 pour remercier saint Michel des grâces obtenues par son intercession.

M^{me} G., zélatrice.

Hollande. — Je vous envoie 5 francs en action de grâces au Grand Archange pour son secours bien visible dans le bon succès des examens de mes deux jeunes filles.

M. R. S. B.

Indes Hollandaises. — Veuillez faire dire une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces, pour avoir préservé mon petit-fils d'un grave accident.

S. H., née Van K.

Canada. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.

W. L.

États-Unis d'Amérique. — Merci à saint Michel des grandes faveurs obtenues.

M. D. G.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Napoléon Clary. — Mailane : M. Frédéric Mistral.

Calvados. — Vire : M^{lle} Elina Rohé.

Cher. — Bourges : M. Camille Thomas. — Bengy-sur-Craon : M^{me} Marie Virmaux.

Côtes-du-Nord. — Uzel près l'Oust : M^{lle} Victorie Le Marchand, très fidèle associée.

Finistère. — Porspoder : M^{me} Massou ; M^{lle} Jeanne Le Roux. — Quimperlé : M^{me} Marie-Jacquette Pastoch.

Hérault. — Saint-Étienne d'Albagnan : M. Gralien Marinier.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Louis Lefèvre. — M^{me} Vve Jeanne Loussard. — Guichen : M^{me} Edmond Fresneau, très fidèle associée.

Isère. — Charancieu : M^{me} Gaillard, née Mariette Durant.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. l'abbé H. Cussonneau.

Manche. — Ducey : M. l'abbé Deux. — Avrauches : M^{lle} Marie Cauvet. — Lailne : M^{me} Gustave Levesque, née Marie-Stéphanie Lerouge. — Cherbourg : M^{me} Louis La Terrier, née Marie-Julia Lucas.

Puy-de-Dôme. — Viverols : M^{me} Marie Martin-Dussapt ; M^{lle} Clota Morel.

Basses-Pyrénées. — Ciboure : M. Simon Auchochury.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le baron d'Huart ; M. Jean Bellocq, hospitaliers de Notre-Dame de Lourdes.

Rhône. — Condrieu : Sœur Marie-Rose Vuillemin, de la Visitation Sainte-Marie.

Haute-Saône. — Plancher-les-Mines : M^{me} Julie Parisot.

Seine. — Paris : M^{lle} Julia de Guigné ; M^{me} Camille Tiset ; Sœur François d'Assise, solitaire.

Belgique. — Gaveré : Sœur Emélie-Marie de Bander ; M^{me} Clémence de Moor ; M^{me} Romane Raës ; M^{me} Marie Van de Velde.

Italie. — S^{ra} Lucia de Cunio : Al. Signor Stefano Bassone.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem Sanctam I...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA FÊTE DU 11 JUIN (*Compte-rendu*, par RANULPH) (p. 97). — DISCOURS DE M. L'ABBÉ LARGOIS (p. 109). — BULLETIN : *Le Salut de la France* (p. 121). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 122) ; *Associés* (p. 123) ; *Consécrations* (p. 123) ; *Travaux d'art... et de foi* (p. 123). — MON CAGNET BLEU (GIRGATZ) (p. 124). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 128).

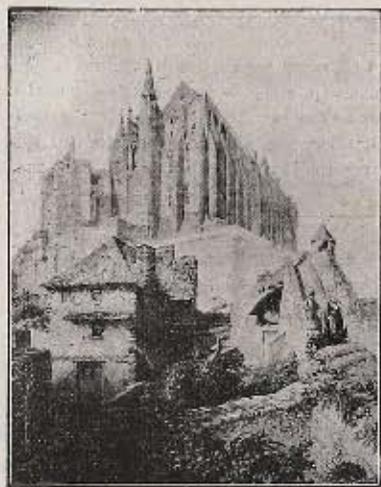
La Fête du 11 Juin

L'ÉCRIVAIN qui entreprendrait de raconter l'histoire de L'Esplanade des Pèlerinages au Mont-Saint-Michel, aurait l'occasion de faire maints rapprochements intéressants. Là s'élevait, jusqu'au milieu du dernier siècle — plus tard encore — un vieux logis, qui avait porté, au « bon vieux temps », l'enseigne des *Quatre Fils Aymon*. C'était une hôtellerie curieuse, aux balcons de bois, aux escaliers de pierre. Plus haut, au fond d'un jardinet, sourdait une fontaine parcimonieuse. En bordure du *Chemin des Loges*, de grands peupliers croissaient en liberté.

La maison à l'enseigne de légende fut démolie. Sur ses décombres et sur la terrasse voisine, les Pères de Pontigny, chassés de l'Abbaye, édifièrent une estrade couverte destinée aux cérémonies de plein air, dans la composition de laquelle entrèrent les débris des fameuses sculptures sur bois, dues au ciseau des prisonniers artistes, que dirigeait, vers 1843, un architecte de talent, Napoléon Théberge.

Puis, la *Croix de Jérusalem* fut plantée, par delà le mur d'enceinte pour qu'elle dominât mieux l'Esplanade proprement dite. En 1898, elle fut transplantée au bas du *Grand Degré*, alors à l'état de ruines. L'Esplanade fut convertie en cour de récréation pour les Apostoliques. L'année 1909 lui rendit sa destination première.

Vous connaissez le cadre; vous connaissez le tableau. Le



L'HÔTELLERIE DES QUATRE FILS AYMON.

calvaire est appuyé au mur du fond; un sanctuaire cimenté et surélevé le précède et permet aux offices pontificaux de dérouler leurs cérémonies dans toute l'ampleur de leur majesté. Des gradins de pierre étagent les pèlerins vers l'est. Le *Chemin des Loges*, le *Grand Degré*, la *Tour Claudine*, la *Barbacane*, les *Courtines du Nord et de l'Est*, la *Tour du Nord* elle-même, sont des tribunes. Et quelles tribunes!

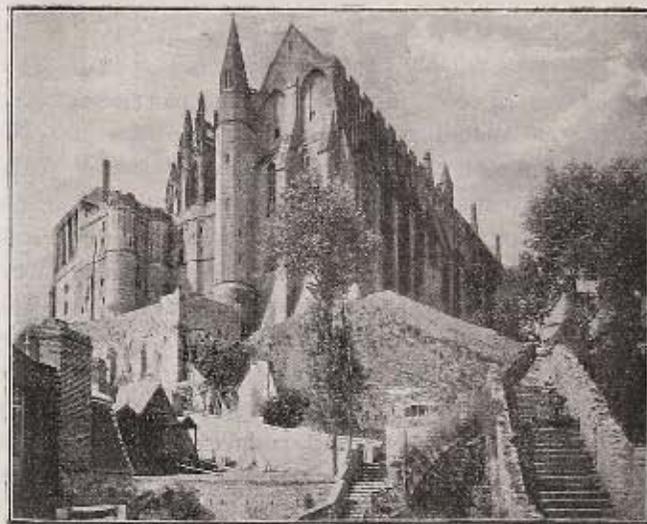
Il en est de plus confortables, de mieux capitonnées, de plus abritées. Soit. Je ne sache pas qu'il y en ait de plus pittoresques ou de mieux adaptées. « La piété est utile à tout. » Ici, tout se prête à la piété!

La tente-abri, qui protège le sanctuaire, ne relève pas du Grand Art! A qui le dites-vous? Il y a mieux, nous le savons. Mais aussi quelle scandaleuse anomalie de tenir obstinément fermées aux foules priantes les portes de la Basilique chrétienne et monastique, aujourd'hui restaurée, morne et dépouillée comme un squelette? Ne sentez-vous pas que tout

proteste contre cet état de choses: en haut les pierres ajourées, en bas le campement éphémère?

Ce campement, d'ailleurs, pour provisoire qu'il soit, s'enrichit, dans les circonstances solennelles, de décors brillants et d'objets sacrés.

L'enceinte est tracée par des mâts, au sommet desquels



L'ESPLANADE DES PÈLERINAGES (État ancien.)

flottaient les oriflammes nationales. Des écussons aux armes de Pie X, de Mgr Guérard, de Jeanne d'Arc, du Mont-Saint-Michel, de Coutances et d'Avranches sont apposés de toutes parts, parmi les faisceaux de drapeaux aux couleurs de la France, du Pape, de l'Evêque et de saint Michel. Des draperies courent le long des murs; des bannières, en grand nombre, ont été prélevées à l'église paroissiale: celles du Centenaire d'abord, de plus anciennes encore; celles de la Garde d'honneur de Saint-Paul de Granville, de la ville de Coutances, des Enfants de Marie de Coutances, de la ville d'Avranches, de Lessay...

Pourquoi, dites-vous, ces exhumations, pourquoi cette exhibition de vieilles reliques ? Parce que, demain, viendront les fils et les filles des pèlerins d'antan ; ils seront heureux de voir à l'honneur les étendards que suivirent leurs pères.

Le trône épiscopal est appuyé à la tenture mouvante qui ferme le sanctuaire ; l'autel est dressé, paré de verdure et de fleurs. La chaire, enfin, a opéré, ce soir, son ascension.

Cependant, ce soir, l'illusion n'est plus permise : la procession aux flambeaux, annoncée, rêvée, n'aura pas lieu. Laborieux ont été les préparatifs de la fête. Depuis trois jours, les orages se sont succédé sans interruption et sur le passage des nuées, chargées d'électricité, la tempête s'est déchaînée souvent, secouant drapeaux et tentures, tordant les hampes, écourtant les cordages. Le Diable est avisé ; il sait donc qu'un triomphe nouveau s'apprête pour son glorieux tombeau, Michel ; et, comme l'empire des airs ne lui est pas enlevé, il souffle là-haut le trouble. Et non pas seul ! mais toute une légion de diablots avec lui. Nous connaissons la manœuvre.

La procession aux flambeaux fut donc rayée du programme, forcément. D'aucuns le regrettèrent ; ils n'eurent pas tort. La bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée en l'église paroissiale aux fidèles Montois, pour qui le sacrifice était le plus sensible, et aux pèlerins déjà venus.

Jeudi 11 juin, l'aube est splendide, promettense de lumière et de chaleur. Les initiés — ceux qui croient encore au baromètre — hochent la tête, déconcertants : « Attendons la fin ! » disent-ils... ce qui signifie : « Attendons la pluie ! »

Les prêtres offrent les saints mystères sur les autels de l'église paroissiale, pendant qu'au dehors les pavoisements, contrariés la veille, s'effectuent avec un empressement louable.

Mgr Guérard célèbre la messe de communion.

A peine Sa Grandeur a-t-elle terminé que les pèlerins de Granville entrent dans l'église et l'occupent toute. A l'heure

dite, 7 h. 35, leur train les a déposés sur la Digne ; sans délai ils se sont rangés en procession, à la suite de leur bannière et de la bannière de Cherbourg. Une inspiration heureuse a uni de la sorte les deux grandes villes maritimes de la Manche pour le bonheur des nouveaux arrivants. Je sais, au surplus, une Granvillaise qui ne fut pas fâchée — Dieu et Cherbourg lui pardonnent ! — de voir en cette circonstance *Cherbourg-la-Guerrière* céder le pas à *Granville-la-Victoire*.

Au nombre d'environ 300, les Granvillais assistent à la messe que célèbre M. le doyen Duret. Beaucoup font la sainte communion ; beaucoup d'autres l'ont faite hier, pour ménager leurs forces aujourd'hui. Tous chantent avec entrain les cantiques traditionnels, les meilleurs, ceux que l'on sait le mieux et que l'on aime comme des amis d'enfance.

En même temps, le train régulier, — très régulier, certes ! — déverse devant les remparts des flots de pèlerins. D'autre part, les cars automobiles, les voitures de maître, les chars à bancs accroissent d'instant en instant nos effectifs. Voici les gymnastes de Saint-Martin de Landelles, les pupilles du patronage de Cérances, ceux de Servon avec leur drapeau, les Noëlites d'Avranches avec leur bannière, le patronage de filles de Saint-Martin de Landelles, la paroisse de Bion, ... que sais-je ? Les élèves de l'Institut Notre-Dame d'Avranches défilent à leur tour, encadrant l'étendard de Jeanne d'Arc et le drapeau de la Conférence Chapdelaine. Ils seront les *hérauts* de Monseigneur saint Michel, en ce jour ; nous ne tarderons pas, du reste, à nous apercevoir que ces *hérauts* ont plus et mieux que d'admirables voix, de la discipline et du courage.

Cette foule se hâte vers l'église paroissiale et vers l'Esplanade. On reconnaît le terrain ; chacun choisit sa place, la prend et la garde. Ainsi l'exigent prudence et... charité, puisque aussi bien celle-ci, bien ordonnée, commence par soi.

Ce n'est pas tout. Le second train spécial arrive, avec dix minutes de retard seulement. A ce propos, rendons aux Chemins de fer de l'Etat et aux Tramways normands le témoi-

gnage auquel ils ont droit pour leur exactitude et leur complaisance. Considérables étaient les difficultés à vaincre. Or toutes ont été résolues à la satisfaction générale, comme par enchantement. Remercions aussi M. le chanoine Rothe, directeur des Pèlerinages diocésains, qui avait bien voulu organiser les deux trains de pèlerinage. Remercions avec lui ses lieutenants :



L'ESPLANADE ET SES TRIBUNES DE PÈLERINS.

PHOTO V. B.

M. l'abbé Bellenger, ancien chapelain de Saint-Michel, vicaire à Saint-Paul de Granville, et M. l'abbé Robine, vicaire à La Haye-du-Puits.

Le *spécial* de La Haye-du-Puits est au grand complet : 14 voitures, 650 pèlerins ! Sous la surveillance paternelle des prêtres, les groupes se forment : aux accents d'un cantique à saint Michel, le cortège interminable monte à l'Esplanade, qu'il trouve déjà occupée, dans sa partie principale, par le clergé et la maîtrise, dans ses abords par une foule compacte,

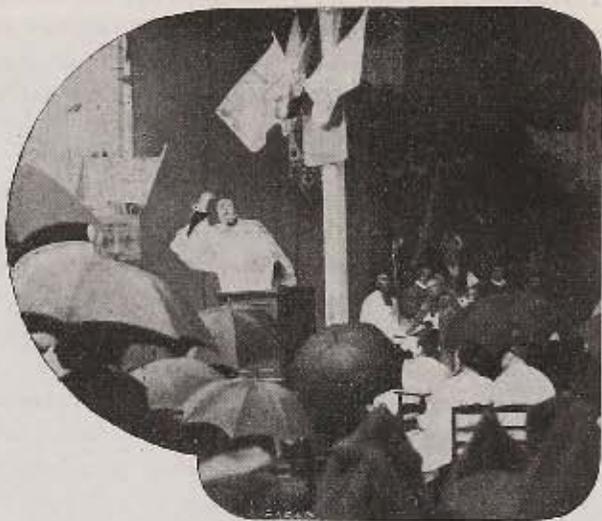
qui attend patiemment que l'office commence. Il n'est pas encore 9 h. 1/2.

Maintenant, regardons autour de nous : de la *Tour du Nord* à la *Barbacane du Châtelet*, appuyés aux garde-corps ou bien assis sur les degrés, les pèlerins, au nombre de 2.500 environ, apparaissent comme des grappes vivantes, accrochées partout où la Providence et le génie des Moines guerriers ont ménagé un endroit propice. Quand j'aurai dit que le tableau est bizarre, pittoresque, saisissant, je n'aurai pas laissé soupçonner même de loin l'effet produit. La photographie en donne ici une idée vague ; elle est impuissante à faire naître l'émotion qui saisit les témoins de ce spectacle.

A 9 h. 55, pratiquant la politesse des rois, NN. SS. les Evêques apparaissent sur la *Tour du Nord*. Pour les accueillir, point de clairons bruyants, ni de trompettes éclatantes, mais des voix pures d'enfants et de jeunes gens qui chantent en parties le cantique à saint Michel : « Saint Michel, à votre puissance !... » Respectueuse, la foule se tait et s'incline sous la bénédiction des pontifes : Mgr Guérard, évêque de Coutances, revêtu de la mosette ; Mgr Déchelette, évêque d'Evreux, revêtu des ornements pontificaux. Mgr Lepetit, prélat de Sa Sainteté, vicaire général de Coutances et directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel, fait les honneurs de l'Esplanade. M. le chanoine Saudeux, vicaire général d'Evreux, remplit les fonctions de prêtre assistant. Le haut clergé de Coutances entoure les prélats. Citons : M. le chanoine Mauduit, secrétaire général de l'Évêché ; M. le chanoine Guérard, secrétaire particulier de Sa Grandeur ; M. le chanoine Rothe, directeur de la *Semaine religieuse* et des Pèlerinages diocésains ; MM. les chanoines Cornille, archiprêtre d'Avranches ; Aupincl, archiprêtre de Coutances ; Challier, doyen de Saint-James ; Duret, doyen de Granville ; Maquerel, curé de Saint-Paul de Granville ; Godefroy, supérieur de l'Institut Notre-Dame d'Avranches ; Bouillon, curé de Saint-Nicolas de Coutances ; Lescahier, curé de Saint-Saturnin d'Avranches ; Letondeur, chapelain des Augustines

de Coutances ; Pasquet, secrétaire général adjoint de l'Évêché ; ... de nombreux doyens et chapelains épiscopaux, parmi lesquels M. l'abbé Levillain, curé-doyen de Conches (diocèse d'Évreux).

L'office commence. Sous la direction de M. l'abbé Gremillet, la maîtrise interprète la messe du Très Saint Sacrement. De



« TACHE ARDUE !... »

Photo V. B.

l'avis unanime, ce fut un régal pour les délicats, une leçon et une édification pour tous. A moduler avec une telle perfection les neumes grégoriens, l'on ne saurait être loin de l'idéal rêvé par les artistes. A l'offertoire nous entendîmes *l'Ego sum* de Kaiser, après l'élévation, un *O Salutaris* de Dom Percosi.

L'Évangile ayant été chanté, M. l'abbé Langlois parut en chaire. Jusqu'à ce moment précis, les drapeaux s'étaient balancés légèrement au souffle de la brisa, tels des encensoirs aux mains des anges. Or, voici l'heure que messire Satan a choisie pour jouer aux pèlerins un tour de sa façon. Les

nuages commencent à s'épancher ; ils ne finiront qu'avec les dernières prières de la messe. Les parapluies se tendent au-dessus des têtes. Maintenant, vue d'en haut, l'assemblée présente l'aspect d'innombrables ballons, sombres et ruisselants, que surmontent des piques. Enveloppés dans leurs manteaux, les élèves de l'Institut Notre-Dame reçoivent l'averse avec une résignation stoïque, sans perdre une seule parole du prédicateur. L'immense assemblée témoigne de même une endurance remarquable.

Que dire du prédicateur, que ne rebute point la tâche ardue, invraisemblable, de jeter à la foule, dissimulée sous les parapluies, ses hauts enseignements, j'allais écrire : ses oracles ? Car, on le verra plus loin, ce sont des oracles que fait entendre M. le premier chapelain de Montmartre. Avec lui nous espérons que des montagnes saintes de France : le Mont-Saint-Michel, Lourdes et Montmartre, nous viendront le secours et, finalement, le salut.

De louer en d'autres termes M. l'abbé Langlois, je ne me connais pas le droit, depuis que j'ai appris du P. Monsabré qu'il est inepte de complimenter l'orateur sacré.

La cérémonie a pris fin ; prélats et dignitaires ecclésiastiques quittent l'Esplanade, pendant que la Maîtrise chante.

France, renais à l'espérance !

* * *

La foule se disperse rapidement ; chacun se met en quête du coin de table ou du creux de rocher où il pourra relâire ses forces épuisées. Le ciel est redevenu clément. Oh ! non pas de tout point, ni pour longtemps. Nous le verrons bien.

Au repas qui réunit autour de NN. SS. les Évêques les membres les plus distingués du clergé, Mgr Guérard remercie son collègue d'Évreux d'avoir bien voulu répondre à son invitation. Sa Grandeur rappelle que le Prélat qui nous honore aujourd'hui de sa présence a ou le mérite incomparable de

souffrir pour la foi. En 1871, en effet, M. l'abbé Déchelette, alors élève au séminaire d'Issy, fut incarcéré par la Commune en compagnie du martyr Paul Scigneret et dut son salut à une intervention quasi miraculeuse.

Dans sa réponse, Monseigneur d'Évreux se dit heureux de prendre part à la manifestation dont il a pu admirer, ce matin, l'ordonnance parfaite et le caractère profondément religieux.



LA PROCESSION.

Photo V. B.

Il ajoute qu'il se réjouit d'entretenir avec le diocèse de Coutances les relations nouées dès la plus haute antiquité par ses prédécesseurs.

Les pèlerins, livrés à eux-mêmes, donnent libre cours à leur dévotion et à leur légitime curiosité. Ils prient devant la statue de l'Archange et visitent l'Abbaye. Le temps passe très vite chez nous et l'on n'est jamais en peine de l'employer utilement.

Les cloches sonnent bientôt le rassemblement. Sur l'Esplanade et aux alentours, chacun reprend sa place. Mais de nouveau l'atmosphère est troublée par les « Puissances de ténèbres ». Le vent qui, ce matin, soufflait modérément du sud-

ouest, souffle maintenant du nord-est, avec une violence inouïe. Il faut enlever les drapeaux les plus menacés et replier les bannières, préparées pour la procession. Eh ! qu'importe cela ? Les ruses de Satan une fois de plus seront déjouées et le Malin en sera pour ses frais.

Mgr Déchelette préside le salut du Très Saint Sacrement, au



« MGR GÉRARD EXHORTE LES FIDÈLES. »

Photo V. B.

cours duquel la Maîtrise fait entendre le *Tu es Petrus* de Hingres et un *Tantum ergo*, sur un choral de Bach.

Puis, la procession se met en marche, lentement, car les voies de dégagement sont encombrées ; mais avec de la bonne volonté et de la discipline on surmonte les difficultés... à moins qu'on ne les tourne. L'itinéraire est connu : les *Remparts*, la *Grande Rue*. Essayerons-nous de marquer le caractère de cette marche pieuse ? Non. Il varie à chaque palier du Rempart, à chaque tournant du chemin de ronde. Les tours et les courtines sur lesquelles se déroule la double théorie ; la rue où déferle une houle humaine, présentent des aspects

si changeants, si divers, si inattendus, si pittoresques, qu'il faut renoncer à les décrire.

Sur le parcours, les Evêques ne cessent de bénir. Enfin, devant l'église paroissiale, de la terrasse qui précède le portail, Mgr de Coutances remercie encore Mgr d'Évreux, puis exhorte les fidèles à mener désormais une vie conforme à leur foi, mettant en œuvre les grâces de cette journée.

Quel dommage, vraiment, que l'espace ne se prête pas, autant qu'il serait désirable, au déploiement plus complet de la foule, à l'heure des adieux et de la bénédiction suprême ! En revanche, l'agglomération est plus compacte et plus chaude, peut-être les acclamations : « Vive saint Michel ! Vive Pie X ! Vivent NN. SS. les Evêques ! Vive la France ! » Ces cris du cœur, poussés par les pèlerins, résumaient admirablement la journée. A leur façon ils prolongeaient encore la prière.

RANULPHE.



DISCOURS

PRONONCÉ AU MONT-SAINT-MICHEL

LE 11 JUIN 1914,

EN LA FÊTE ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE L'ARCHANGE
SAINT MICHEL.

*« Levavi oculos meos in montes
unde veniet auxilium mihi. »*

*« J'ai levé les yeux vers les monts
d'où me viendra le salut. »*

(Ps. 120, v. 1.)

MESSEIGNEURS (1),

MES FRÈRES,

IL y a dans la France chrétienne comme trois sommets mystérieux et saints dont l'histoire est l'histoire même « des gestes de Dieu » en faveur des Francs : *le Mont-Saint-Michel, Lourdes et Montmartre.*

Le Mont-Saint-Michel, c'est comme un Sinaï fulgurant d'où l'Archange des combats célestes, donnant des ordres et réclamant des hommages, a fait le lieu fort de la patrie, dans un territoire inviolé.

Lourdes, c'est comme un Thabor glorieux où l'Immaculée, qui triompha de l'inférieur serpent, vint comme gonfalonier saint Michel, qui le premier s'en rendit vainqueur.

Montmartre, c'est comme un calvaire de supplication, de

(1) Mgr Joseph Guérard, évêque de Coutances et Avranches, et Mgr Louis-Jean Duchetelle, évêque d'Évreux.

réparation et d'offrande où *l'Archange Michel* se fait le porte-étendard du Sacré-Cœur et proclame à la face du monde les derniers triomphes de l'Amour.

Et voici qu'en ce jour de Fête-Dieu, la Providence veut que ce soit ici, sur ce rocher béni de l'Archange, que nous commençons la préparation des grands événements qui rendront célèbre dans la suite des temps l'an de grâce 1914 : l'an du Congrès de Lourdes et de la Consécration du temple élevé sur la colline des premiers martyrs de Paris « par la France pénitente et dévouée au Sacré-Cœur de Jésus-Christ ».

Je veux voir en ce fait autre chose qu'une coïncidence fortuite, j'y veux voir une *invitation* de Dieu même à associer saint Michel à nos joies et à nos espérances de catholiques et de Français ; j'y veux voir aussi *un signe* des grâces attachées par le Ciel à la restauration du culte de l'Ange gardien de la patrie sur ce rocher et dans nos cœurs ; — enfin dans l'alliance de ces trois noms qui s'appellent, se complètent et s'illuminent mutuellement : *le Mont-Saint-Michel, Lourdes et Montmartre*, je veux saluer comme la formule définitive des étapes du *retour* de la France à Dieu : du Mont où nous sommes à la grotte de Massabielle où nous irons demain, pour monter enfin rayonnants d'espoirs infinis à la Colline du Sacré-Cœur afin de lui offrir, le 17 octobre prochain, par les mains de nos évêques qui l'ont faite « comme les abeilles font leur ruche » « une France réparée par la pénitence et purifiée par la charité ! »

Mais, qui nous conduira dans ces merveilleuses ascensions ? L'Archange couronné de gloire et d'honneur.

Au *Mont-Saint-Michel*, nous l'entendrons crier : « *Qui est puissant comme Dieu ?* » *Quis ut Deus ?* Et l'histoire en main, nous saluerons ici la merveilleuse réalité des protections divines au cours des âges et nous ranimerons notre confiance au souvenir du passé.

A *Lourdes*, il nous dira : « *Qui est miséricordieux comme Dieu ?* » *Quis ut Deus ?* comme Dieu, qui nous a donné Marie,

sa Mère immaculée, et par Marie Jésus ? Et nous ranimerons notre confiance à la vue des miracles du présent.

A *Montmartre*, de ses lèvres ardentes tombera cette parole, toujours la même : *Quis ut Deus ?* et là elle voudra dire à qui voudra l'entendre : « *Qui donc aime comme Dieu ?* » Et nous ranimerons notre confiance en face des événements à venir, qui seront la réponse sûre et nécessaire aux conditions enfin remplies que le Cœur de Dieu nous avait imposées.

« *Saint Michel, guide de nos âmes aux trois montagnes saintes de la patrie,* » tel sera tout le sujet de ce discours.

MONSIEUR,

Qu'il me soit permis de vous remercier de m'avoir procuré l'insigne honneur de chanter ici les gloires de l'Archange « pour le culte duquel vous avez déjà tant fait ». Après avoir loué le Bienheureux Thomas Helye et la Bienheureuse Marie-Madeleine Postel, il ne me manquait plus que d'apporter mon faible tribut d'hommages au chef de la Milice céleste, dont vous gardez si noblement le sanctuaire. Mes vœux sont satisfaits aujourd'hui, mais, Monseigneur, ils ne seront comblés que le jour prochain où, rendant à Montmartre la visite que vous fait aujourd'hui son chapelain, vous consacrerez vous-même *l'autel* du saint Archange, joyau de la Basilique nationale, qui redira pour les siècles des siècles, avec la générosité inlassable des fidèles de Coutances, l'invincible amour de ses pontifes pour le Sacré-Cœur de Jésus.

Je salue en vous, Monseigneur d'Évreux, l'ami très cher de notre éminent Archevêque ; près de saint Michel vous représenterez dignement le Cardinal de Paris ; vous prierez avec nous pour lui. — Il est, si j'ose dire, votre diocésain et s'en fait gloire ; — en votre personne c'est à lui que j'adresse notre plus respectueux et plus reconnaissant hommage.

I
**Saint Michel, au Mont-Saint-Michel, témoin
de la Puissance de Dieu.**

C'est une vérité facile à démontrer, mes Frères, avec le secours de l'histoire, que le jour où, pour la première fois, l'Archange des batailles et des triomphes célestes donna à saint Aubert l'ordre de lui dresser sur le mont Tombe une chapelle qui lui fût dédiée, il contracta avec le peuple franc une alliance que douze siècles n'ont ni brisée, ni compromise et qui demeure un des plus solides fondements de nos espoirs en des temps meilleurs.

A dater de ce jour, la France marche à la tête des peuples; « comptant sur son angélique allié, elle porte partout la lumière avec les libertés sacrées de la foi chrétienne. Partout où elle passe, les chaînes tombent, la tyrannie disparaît, la barbarie recule épouvantée. A peine saint Michel a-t-il pris possession de son sol que la France se fait reconnaître à son allure et à ses coups comme la maîtresse du monde ». Son roc élevé devient comme le lieu fort de la patrie : empereurs, rois, princes, guerriers innombrables viennent y demander à saint Michel avec le secret de la victoire l'art plus difficile d'en assurer les conquêtes. Charlemagne et plus tard Roland y inclinent sous la bénédiction d'en haut et consacrent à l'Archange leur formidable épée. Guillaume le Conquérant, avant de ceindre le diadème d'Alfred et de saint Edouard, se rend ici pour y chercher le sûr présage du triomphe d'Hastings.

Mais voici que des jours sombres apparaissent. Avec la guerre de Cent ans, c'est la « grande pitié au royaume de France » et plus spécialement en nos provinces qui furent les premières victimes de l'invasion. La France, pareille à un vaisseau submergé qu'on ne voit plus que par le haut des

mâts, semblait perdue pour toujours. Tout était anglais, sauf ce Mont, où s'était réfugiée avec notre dernier espoir la fortune de la patrie. Un homme est là, Jean d'Harcourt, qui commande moins à des soldats qu'à des lions. Avec une foi qui n'a d'égale que sa valeur, il confie sa cause sacrée à saint Michel en des paroles que l'on ne saurait trop redire : *Nemo adjutor meus nisi Michaël*. « Je ne veux pas d'autre allié que Michel ! » Et Michel accepte son rôle miraculeux. Ils sont *cent dix-neuf*, mais saint Michel est avec eux, et c'est en vain que des hordes entières se lancent à l'assaut de la montagne sainte de l'Archange; son glaive est sorti du fourreau, il frappe et des éclairs sillonnent la nue; il frappe et la terreur se met au cœur des assaillants; il frappe et l'invincible audace de ces Normands conduits au combat par leur Ange fait que le vieux drapeau gaulois ne cesse pas un instant de flotter sur tes remparts, ô citadelle inexpugnable, vraie cité de Dieu parmi les hommes, dont nul étranger ne fit sonner sous son talon vainqueur les dalles séculaires, et qui, vierge aujourd'hui comme autrefois, dresse au-dessus des flots qui viennent mourir à tes pieds la statue de ton libérateur. Ange gardien de la patrie, saint Michel devait encore faire pour la « douce France » une autre merveille, il devait mettre aux mains de Jeanne, la Bienheureuse Jeanne, l'étendard qui la mènerait à la victoire et délivrerait définitivement le pays.

Mes Frères, il faudrait ne pas connaître son histoire ou la mutiler volontairement, ce qu'on n'a pas manqué de faire, pour refuser de voir dans la délivrance d'Orléans le 8 mai 1429, jour de l'apparition de l'Archange; dans la campagne de la Loire; dans le sacre de Reims; la constante intervention de saint Michel. Il est là près de la guerrière, il la guide au triomphe, et s'il permet qu'elle soit blessée et que son sang coule, c'est qu'il sait, lui aussi, que, sans effusion du sang, il n'y a pas de rémission, et que, sœur du Christ dans l'œuvre de la rédemption de la France, Jeanne d'Arc doit connaître

comme lui l'amertume des larmes, la douleur de la trahison et les affres de l'agonie, avant les triomphes de la mort.

Et maintenant que j'ai évoqué ces souvenirs, ô grand Archange, je comprends mieux, sur ce rocher, le sens de votre cri de guerre : *Quis ut Deus!* et il me semble qu'il signifie : « Qui est puissant comme Dieu ? ».

Le Seigneur, en effet, ne se contente pas d'appeler dans la nuit les étoiles pour qu'elles lui répondent, joyeuses : « Nous voici » et se mettent à briller en sa présence ; sa puissance éclate autrement grande et magnifique dans notre histoire nationale, qui n'est à tout prendre que l'histoire de ses tendresses et de ses bienfaits pour la France. Saint Archange, ramenez ici, reconnaissante pour la protection dont Dieu l'a gratifiée dans le passé, la race de ceux dont vous fûtes et dont vous restez le protecteur et le gardien. Qu'elle chante sur ce roc glorieux son *Te Deum* d'action de grâces, qu'elle entoure à nouveau vos autels et que le souvenir des merveilles d'autrefois lui permette de regarder avec confiance un avenir, dont, avec vous, nous ne désespérerons jamais.

Et maintenant, levons nos yeux vers un autre sommet d'où vient à notre pays et à l'Église tout entière un secours auquel l'Archange n'est pas étranger ; de Saint-Michel au péril de la Mer, transportons-nous par la pensée au bord du Gave Pyrénéen, à la grotte bénie d'où s'épanche sur le monde le flot des grâces que le Sauveur ne peut refuser d'accorder à la prière de sa Mère. *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi*. Là, j'espère vous montrer en saint Michel le témoin des miséricordes divines et l'associé de la Très Sainte Vierge dans l'œuvre admirable du salut des âmes et des corps, qui fait de Lourdes comme un vestibule du Ciel. Ce sera ma seconde partie.

II

**Saint Michel, à Lourdes, témoin de la
Miséricorde de Dieu.**

Si le Mont-Saint-Michel, mes Frères, est comme un Sinaï où la France du passé vient prendre son mot d'ordre et se préparer à ses victoires, le rocher de Lourdes est comme un *Thabor glorieux* où, dans le rayonnement d'une vision sur-humaine, apparaît aux yeux ravis d'une enfant l'*Immaculée*, dont le pied virginal, en foulant le sol de notre terre, fait germer et mûrir une moisson d'espérances devenues, depuis plus de cinquante ans, de sublimes réalités.

Le rocher de Lourdes voit, comme jadis le Mont-Tombe, s'élever sur ses flancs une chapelle ; à la voix de Marie, comme à la voix de l'Archange, une source mystérieuse à laquelle des foules innombrables viendront boire et se laver, jaillit pour ne jamais tarir. Le Ciel s'y fait entendre en des colloques ineffables, tous les infirmes de l'âme et du corps viennent y chercher comme un renouveau de ferveur quand ils n'y trouvent pas leur guérison.

Mais qui donc gardera ce nouveau sanctuaire, qui le défendra contre la rage des mauvais esprits, qui donc s'y fera le gonfalonier de la Vierge, si ce n'est Michel, l'Archange qui le premier, avant Marie, triompha de l'inférieur serpent et contracta, par le fait même, avec l'Immaculée, l'Ève nouvelle, la femme couronnée d'étoiles dont nous parle l'Apocalypse, une alliance d'autant plus étroite qu'elle est fondée sur une commune et incomparable victoire ? Aussi, mes Frères, Pèlerins de Saint-Michel, quand vous vous rendez au rocher béni de Notre-Dame, saluez en arrivant au terme de votre voyage l'Archange qui s'appête à vous faire les honneurs du domaine de sa Souveraine. A Lourdes, il est chez lui, étant chez celle qui lui confie le soin de la défendre, et quand l'écho

des montagnes répète aux vallées profondes que traverse en sa course éperdue le Gave mugissant : *Quis ut Deus?*... son cri de guerre n'est pas seulement un appel à la lutte, il est l'expression de cette vérité qu'appuie l'expérience de deux mille ans de christianisme : « *Qui est miséricordieux comme Dieu!* » Dieu ! qui nous a donné sa Mère ; Marie qui nous a donné Jésus ; Jésus qui nous a donné son Cœur et reste perpétuellement présent pour nous dans son adorable Eucharistie.

O Michel, archevêque de l'Immaculée, je ne m'étonne pas que vous soyez à Lourdes plus qu'ailleurs l'archevêque de l'Eucharistie ; permettez qu'en ce jour, sous ce titre, je vous salue et je vous prie. Peut-on séparer la Mère de l'enfant, la Vierge de Celui qui fut sa pureté, la souveraine de son roi, le serviteur de son Maître ? et, puisqu'à Lourdes, Jésus et Marie travaillent de concert comme à Cana, il faut bien que saint Michel, leur intendant, donne des ordres de leur part et fasse emploi d'une eau qui deviendra bientôt le vin généreux qui donne la vie à tous les pauvres cœurs haletants, semblables aux amphores vides du festin des noces, et que la miséricorde infinie de Dieu, suppliée par la Vierge et préparée par l'Archange, va transformer et va guérir. Archevêque de l'Eucharistie, organisateur d'une fête-Dieu qui se renouvelle tous les jours, saint Michel dirige à Lourdes la procession des anges fidèles, il préside à leurs concerts, il les groupe auprès des autels, il les envoie au secours des faibles, des infirmes, des malades pour les encourager à l'espérance, les soutenir et les aider. Et puis, me souvenant de la mission sublime qu'une tradition lui attribue chez l'ancien peuple d'Israël, celle d'agiter l'eau de la piscine probatique afin de lui communiquer de la part du Seigneur la vertu de guérir le premier malade qu'on y plongeait après son passage, je me figure saint Michel continuant sur notre terre de France, dans le domaine de l'Immaculée et à sa prière sa fonction charitable et devenant près des piscines miraculeuses de Massabielle l'instrument

docile de Celui qui ose dire : « Je suis la résurrection et la vie ! » et le serviteur de celle que nous saluons de ce double titre : « Reine et Mère de miséricorde : *Salve, Regina, Mater misericordiae.* » Archevêque de l'Immaculée, archevêque de l'Eucharistie, archevêque de la miséricorde, saint Michel se montre à Lourdes notre guide et notre auxiliaire. Toutefois, mes Frères, sa mission ne se borne pas là, et après avoir chanté la puissance du Christ qui sauva nos pères des hontes de l'invasion anglaise et garda à la vieille France son Mont et sa Merveille ; après avoir redit à Lourdes les triomphes de la miséricorde divine par Marie qui guérit, console et bénit toutes les indigences qui espèrent, il nous faut suivre sur une autre montagne l'Archevêque des triomphes célestes, il nous faut saluer debout au chevet de la Basilique du Vœu national le porte-étendard du Sacré-Cœur, dont la bannière étincelante flotte sur la France et sur le monde, et entendre tomber des lèvres ardentes du Chef de la milice céleste ce cri plus retentissant que tous les autres parce qu'il porte en lui l'espérance des suprêmes résurrections : « *Quis ut Deus?* : Qui donc aime comme Dieu ? » L'amour est fort comme la mort : *fortis est ut mors dilectio.* L'amour du Cœur de Jésus répandu en nos cœurs à la prière de saint Michel fera de nous des *invincibles* et des *saints*. C'est ce que je voudrais essayer, en terminant, de vous montrer.

III

**Saint Michel, à Montmartre, témoin
de l'Amour de Dieu.**

Il y a, mes Frères, avec le Mont qui nous porte aujourd'hui et Lourdes qui se prépare aux merveilles de son congrès eucharistique, un lieu du monde infiniment digne de notre respect et de notre amour : c'est la colline de Montmartre. Arrosée du sang des premiers martyrs de Paris, visitée au

cours des siècles par tous les saints de la patrie, lieu d'une prière incessante par ses monastères et ses églises, Montmartre est aujourd'hui couronné d'une Basilique qu'une gloire immense entoure, parce qu'elle est devenue comme l'édifice sacré demandé par Dieu lui-même... et enfin accordée à son Cœur après d'incompréhensibles délais.

Si le Mont est un Sinaï, si Lourdes est un Thabor, Montmartre est un Calvaire.

Sanctuaire de réparation incessante et de supplication sans trêve, depuis trente-quatre ans, jour et nuit, près du Cœur de Dieu réellement vivant sous les espèces sacramentelles, la France pénitente et consacrée y monte une garde vigilante, essayant de se souvenir de ses fautes et d'en obtenir le pardon.

Le pays tout entier, dans un effort magnifique et souverain dont je ne crois pas qu'un autre peuple eût été capable, a contribué à l'érection de ce temple, et l'heure est proche où de tous les points du territoire, nos évêques, les successeurs des Denys, des Aubert, des Taurin, des Exupère, des Maclou, quittant les côtes de notre Normandie et de notre Bretagne, les rivages de la Méditerranée, les villes du sud et de l'est, les plaines du nord et du centre, s'achemineront en un magnifique cortège vers cette nouvelle citadelle dont la garde est confiée à l'Archange saint Michel, pour oindre ses murailles de l'huile sainte et la consacrer définitivement au Cœur adorable de Jésus.

Grande et belle journée que celle-là, mes Frères, qui en évoque une autre dont, à douze siècles de distance, le souvenir nous émeut encore, celle de la dédicace du premier temple élevé à la gloire de l'Archange sur ce roc à jamais béni. Presque au même jour la nation française va ratifier le pacte conclu autrefois entre elle et le céleste Archange, mais cette fois elle demandera à saint Michel de la présenter au Sacré-Cœur. Il semble que, humble et craintive après ses défaites et ses malheurs, la France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, la France de Geneviève, de Clotilde et de Jeanne

d'Arc n'ose plus lever les yeux vers le Cœur percé de son roi immortel. Elle implore le bras de l'Archange comme elle implore le secours de Marie, et c'est par saint Michel et par Marie qu'elle offrira l'ex-voto de son repentir et le monument de sa reconnaissance !

Cœur Sacré de Jésus, faites que la voix de votre Archange soit assez puissante en ce grand jour pour que son cri réveille, en leur tombeau de chair, tous les pauvres pécheurs endormis. Qu'en entendant cette clameur, semblable à la voix des grandes eaux : *Quis ut Deus !* « Qui aime comme Dieu ! » les cœurs des indifférents se brisent et se prennent à vous aimer.

Que les justes s'élancent plus avant dans les sentiers de la justice, se souvenant du mot de saint Bernard : *Modus diligendi Deum est diligere sine modo.* « La mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. »

Et que les saints et les saintes de la patrie, car il en est encore, levant vers le Calvaire qu'est Montmartre leurs bras suppliants et leurs cœurs enflammés, nous obtiennent par leurs intercessions salutaires « ce règne du Cœur de Jésus » qui mettra fin à nos discordes et nous réconciliera tous dans la paix !

Mais, ne nous y trompons pas, mes Frères ; si, sous la protection de l'Archange, nous commençons aujourd'hui, en cette fête du Très Saint Sacrement, la route qui, passant par Lourdes, nous conduira à la colline des Martyrs, nous ne devons pas laisser à d'autres le soin de notre viatique. Les saints, nos pères dans la foi, à l'exemple du saint Archange, ont été de rudes guerriers, mais, après les grands coups donnés, au soir des batailles où l'immortel ennemi des âmes, Satan, avait subi une honteuse défaite, ils sentaient le besoin de refaire leurs forces, et ils venaient, simples comme des enfants, chercher dans la communion qui nous permet de placer le Cœur de Dieu dans notre cœur, le courage de nouveaux combats et l'espérance de nouvelles victoires. Faisons comme eux. Vous connaissez l'histoire du vieux prophète que pour-

suivait la haine d'une reine impie : Elle fuyait jusqu'au sein du désert pour échapper aux coups des ennemis acharnés à sa perte, et voici que, tout à coup, il se sentit faiblir, il tomba accablé de fatigue à l'ombre d'un arbrisseau : « C'en est assez, ô Jéhovah, je n'en puis plus ; prends mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères. » Et il s'endormit. Or voici que, pendant son sommeil, un ange le toucha et lui dit : « Lève-toi et mange. » Il regarda et vit auprès de lui un pain cuit sous la cendre et une cruche d'eau. Après avoir mangé et bu, il se recoucha. L'ange du Seigneur vint une seconde fois, le toucha et lui dit : « Lève-toi et mange, car le chemin qui te reste à parcourir est long. » Il se leva et mangea, et cette fois, dit l'Écriture, « réconforté par cette nourriture, il marcha sans s'arrêter quarante jours et quarante nuits jusqu'à la montagne de Dieu ».

L'histoire du prophète poursuivi par d'invisibles ennemis, c'est la nôtre ; l'Ange du Seigneur, c'est Michel, l'ange de l'Eucharistie ; le pain mystérieux qu'il faut prendre à plusieurs reprises, c'est le corps du Christ immolé pour nous et devenu dans la communion le vrai pain du voyageur. La montagne sainte qu'il faut atteindre, c'est le ciel entrevu plus lumineux et plus doux des trois sommets saints dont nous méditons la splendeur : le Mont, Lourdes et Montmartre, et du haut desquels saint Michel continue de lancer ce cri de foi, de confiance et d'amour : *Quis ut Deus !* « Qui est comme Dieu ! »

Qui est puissant comme Dieu ici ! Qui est miséricordieux comme Dieu à Lourdes ! Qui aime comme Dieu à Montmartre, sur la colline où Il a placé son Cœur pour le donner à la France et pour donner la France à Dieu ! Pèlerins de l'Archange, pèlerins de Marie, pèlerins du Sacré-Cœur, du Mont-Saint-Michel, nous irons à Lourdes et à Montmartre en cette année bénié, conduits par l'Archange, encouragés par la Vierge, soutenus par la charité du divin Cœur, puisée dans l'Eucharistie. Mais nous ne voulons d'autre bannière pour nous conduire que la vôtre, ô saint Archange, et nous voulons la

planter plus haut et plus ferme que jamais sur les trois sommets sacrés qu'elle illumine déjà de ses clartés. Elle est si belle votre bannière !

Elle emprunte aux flots qui baignent le rocher sur lequel s'élève votre anguste Basilique le *bleu* qui nous fait penser au ciel ; elle demande aux neiges des Pyrénées qui entourent la grotte de l'Immaculée sa *blancheur* de lys et son éclat virginal ; elle prend au Cœur du Christ ouvert par la lance du soldat et au sang des martyrs qui coula sur la montagne sainte le *rouge* qui rappelle tous les incendies de l'amour.

Sous les trois couleurs mystiques de ton noble étendard, ô Archange, je salue la bannière de la France dont tu demeures à jamais le gardien ! Viens prendre ta place au soir du 16 octobre sur la colline de Montmartre ; quitte ta vieille basilique consacrée à pareil jour il y a 1205 ans... Ange gardien de la patrie, que ton étendard flotte sous les jeunes coupoles du temple que ton Maître attendait depuis 225 ans, et prépare par ta prière victorieuse à laquelle, quelque misérables qu'elles soient, nous voulons joindre les nôtres « le règne à jamais béni et acclamé du Christ, qui veut encore sauver les Francs ! »

— Amen !

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de juillet, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 4 juillet, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 juillet.

* * *

INTENTION bénié par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la Neuvainé, mais pour le mois de juillet tout entier : LE SALUT DE LA FRANCE.

De combien de façons, avec quelle insistance, n'a-t-on pas réclamé la prière de tous les bons Français, pour la Patrie, de tous les catholiques, pour la FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE. Chapelets pour la France, Messes pour la France, prières spéciales

prescrites aux heures particulièrement graves par NN. SS. les Evêques, rien n'a été oublié pour que de tous les cœurs monte vers le Ciel une ardente et continuelle supplication. L'appel que nous adressons aujourd'hui à tous les amis de l'Archange ne se présente pas davantage comme une nouveauté. Nous avons prié pour les élections législatives, pour les écoliers de France, pour le succès des congrès catholiques. Cette fois, c'est la grande image de la Patrie qui se dresse devant nous, découronnée, mutilée, brutalement séparée du Vicaire du Christ, menacée dans sa vie même par le plus grand désordre intérieur encourageant les menaces extérieures les plus formidables. A quel bon insister ? Tous savent le péril. Nous sommes à l'une des heures les plus graves de notre histoire.

Entre les hommes d'ordre, les bons ouvriers de la maison française, et les virtuoses de l'équivoque, patrons des petites coteries et protecteurs des égoïsmes, l'électeur n'a pas su ou n'a pas voulu bien choisir.

« CET ESPRIT D'IMPRUDENCE ET D'ERREUR » nous conduira-t-il aux pires désastres ?

La prière est encore notre meilleur espoir. Supplions Dieu inlassablement. Son secours est aussi indispensable qu'il est invisible à nos regards. Prions-le pour la France chrétienne. On a dit : « LA FRANCE SERA CHRÉTIENNE OU NE SERA PAS ! » Demandons au cœur de Jésus, par saint Michel, que la France redevienne chrétienne, et promettons de travailler, chacun à notre poste, à cette nécessaire résurrection.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants ; 2^o Jour au choix pendant le mois, à ceux qui récitent quotidiennement le chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix pendant le mois, pour les Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

* * *

INDULGENGE DE LA PORTIONCULE : 2 août, fête de Notre-Dame des Anges, dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A REÇU LE DIPLOME : Sœur Marie de Sainte Cécile, de Liverpool.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 mai au 15 juin 211 associés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Aix en Provence, Arèches, Baigne, Cornillé, Dundalk, Ferrières, Fribourg, Ger, Hanoi, Issy l'Evêque, La Haute Chapelle, Liverpool, Marseille, Napierville, Nice, Niort, Paris, Puisséguin, Râches, Roost-Warendin, Saint-Fraimbault de Lassay, Saint-Michel d'Alajoux, Saint-Paul de la Réunion, Sommières, Tarbes, Toury, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

15 MAI : Paul Lapertrousaz, de Annecy ; Geneviève Noailles, de Saint-Jean d'Angély. — 20 MAI : Pierre-Marie Joseph-Georges Saugnon, de Saint-Varent. — 24 MAI : René-Jacques Linier, de Nuits-Saint-Georges. — 28 MAI : Simone Charbonnel, de Niort ; Muriel-Teresa Hausen, de Charlottenburg. — 29 MAI : Hugues de la Pignières de Courcelles, de Sains ; Maria Miossec ; Germaine Soubaigné ; Fernande Paul, de Brest. — 5 JUIN : Henri de Laforest, de Morlaix. — 14 JUIN : Joseph-Noël Aubert, de Paris. — 15 JUIN : Louise-Marie-Françoise Ménard, de Châtillon d'Asergues ; Roger Grésillon ; Fernand Grésillon, de Le Kremlin-Bicêtre ; Amand Martin, de Avranches.

TRAVAUX D'ART... ET DE FOI. — Un coup d'œil rapide sur nos Annales suffit à convaincre que le zèle de nos bienfaiteurs et bienfaitrices s'ingénie à enrichir le sanctuaire de l'Archange. Plusieurs tiennent même à travailler de leurs mains à ces ouvrages de dentelle ou de broderie que leur piété transforme en ex-voto précieux.

Nous remercions vivement pour les générosités accomplies et nous ne doutons pas de l'avenir. Pour le prouver, nous répondons d'avance à une objection : « Que je serais heureuse de travailler pour saint Michel ! Quelle nappe d'autel je lui broderais !... Mais je n'ai pas les mesures. »

Les voici donc, Madame ou Mademoiselle :

Pour le Maître-Autel : longueur : 3^m, 90 ; largeur : 0^m, 64.

Pour l'autel de saint Michel : longueur : 4^m ; largeur : 0^m, 58.

Pour l'autel de la sainte Vierge : longueur : 3^m, 50 ; largeur : 0^m, 62.

Pour l'autel de saint Jean-Baptiste : longueur 3^m ; largeur : 0^m, 54.

Pour la largeur, la dentelle n'est pas comprise.

Nos généreuses ouvrières d'art voudront bien aussi songer que saint Michel reçoit souvent NN. SS. les évêques, et les hauts dignitaires du clergé. Bien des révolutions et des changements ont malheureusement dispersé les trésors de la sacristie micheline. Dès lors, n'est-il pas urgent de travailler à la reconstituer, spécialement par des *ATRES* et des *AMICTS* moins indignes de nos illustres visiteurs ? Quand la dentelle ou la broderie seront terminées, qu'on veuille bien nous envoyer les bas d'aube et les parements, nous nous chargerons volontiers de faire monter l'aube selon les mesures voulues.

Mon Carnet bleu

7 mai. — Je n'ai pas cherché ceci ; je l'ai entendu, pendant que je faisais ma quotidienne page d'écriture : « Tu vois ces trous (les *mâchicoulis*) ; eh bien ! c'est par là que les moines jetaient de l'huile bouillante et de l'eau bouillante sur la tête des Anglais, quand ils venaient en bateau, à marée basse, pour prendre le Mont ».

8 mai. — Saint-Michel reçoit les hommages de quelques rares pèlerins, à l'occasion de sa fête. La marée subit les conséquences de la tempête : les vagues déferlent au-delà de la *Bavole*. D'intrépides (?) voyageurs font le tour de l'île en bateau. La nacelle frêle est ballottée en tous sens. Du rivage, on entend des cris d'effroi, qui se changent bientôt en exclamations joyeuses, tant il est vrai que l'on se familiarise très vite avec le danger.

11 mai. — Parmi les sanctuaires que l'on visite en même temps que celui de l'Archange, il faut comprendre, désormais, le cimetière de Lisieux. Car ce cimetière est devenu un lieu de pèlerinage, depuis qu'il renferme les restes de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus. Voici, par exemple, des Brestois qui en reviennent et profitent de leur passage pour faire à saint Michel leurs dévotions.

12 mai. — Il est des heureux qui ne se doutent pas de leur bonheur. *O fortunatos nimium!*... La campagne est si agréable en cette saison ! Les concerts que vous donnent les oiseaux, nichés dans les buissons fleuris, sont si capti-

vants, si pleins de vie, que l'on voudrait les entendre toujours ! Mais il faut... déchanter. Hélas !

14 mai. — C'est jeudi ! Les touristes sont plus nombreux. Raison : le congé hebdomadaire a ouvert toutes grandes les portes des écoles. Les parents eux-mêmes s'offrent la joie d'une excursion...

15 mai. — Les enfants du Mont-Saint-Michel ont subi, ce matin même, avec succès, les épreuves redoutées de l'examen de catéchisme. Pour les récompenser, après déjeuner, « M. l'Abbé » les emmène à Tombelaine, où ils se livrent avec ardeur et profit à la pêche des crabes et des moules.

16 mai. — Un régiment est cantonné à Pontorson. S'en va-t-il au camp de Coëtquidan, ou bien en revient-il ? Je ne sais. Et qu'importe ? Officiers et soldats, en foule, visitent nos Merveilles et donnent à la cité un regain d'animation.

17 mai. — Le vent a fait rage pendant la nuit entière. Vent d'Est, vent brûlant, qui dessèche les fleurs des jardins. Miniature de siroco ! Étrange miniature, hélas ! En ce dimanche, les paysans des alentours auxquels les semailles terminées laissent quelques loisirs sont venus vers nous et se livrent sur nos pierres et sur nos grèves à des réflexions qui n'ont rien d'obligeant. « Quel triste pays ! Que de sable ! Que de pierres ! Quelle pitié ! »

18 mai. — C'est le premier jour des Rogations. Il passe inaperçu, ou presque, au Mont-Saint-Michel. Nos compatriotes voudraient bien prier : ils n'en ont pas le temps. Puis, ils ne récoltent pas les fruits de la terre !...

20 mai. — Pourtant, ils ont en leurs Rogations. Point de procession, il est vrai ; mais une messe de station dans la jolie chapelle de saint Aubert. Pour s'y rendre il fallait sauter de rocher en rocher ; on respirait à pleins poumons la brise de mer ; le Mont allongeait vers le sable et sur l'onde du Couësson sa silhouette de géant. Enfin, est-ce que l'assistance, debout, coudes à coudes, entourant l'autel, n'évoquait pas l'idée des primitives assemblées chrétiennes, réunies dans l'atrium des maisons romaines, ou dans les chambres des Catacombes ?

21 mai. — Bien que ce soit fête, et que les Compagnies de chemins de fer proposent à cette occasion des remises considérables, nous voyons assez peu de voyageurs : des pompiers seulement. Je ne sais pourquoi les pompiers reviennent toujours à pareille époque.

22 mai. — La chaleur est étouffante. Nous respirons du feu. L'orage gronde, canonnade ininterrompue, mais relative-

ment lointaine. Quelques gouttes d'eau à peine mouillent nos rochers et nos sables. Les campagnes environnantes, au contraire, sont enveloppées par une buée irpénétrable. On perçoit distinctement, entre les éclats de la foudre, le bruit de la grêle qui tombe. De fait, deux heures après, la nouvelle est confirmée : d'énormes grêlons ont saccagé les légumes et les arbres fruitiers de l'Avranchin.

24 mai. — Des pompiers encore, incendiés — c'est un comble — pour avoir trop pompé. Hélas ! — Un train de plaisir qui devait avoir lieu et qui a été annulé, faute de voyageurs. — La cérémonie de la communion solennelle et de la profession de foi des enfants. — Un groupe de quinze pèlerins bretons, très édifiants, qui nous arrive dans la soirée... tel est le bilan de la journée. Les éléments sont variés. Si le premier n'a rien de charmant, les trois autres consolent aisément du premier.

25 mai. — Les pèlerins bretons communient tous et mêlent leurs actions de grâces et leurs prières à celles des petits Montois, héros de la fête d'hier. Après-midi, une épave lugubre est signalée à quinze cents mètres à l'est du Mont : un noyé, que la mer a roulé jusqu'ici. Qui est ce malheureux ? Un marin, si l'on en juge par ses habits. C'est tout ce que l'on peut savoir. En attendant que soient faites les constatations légales, le garde-pêche attache le cadavre à un pieu. Car la mer va revenir et tenter de ressaisir sa victime.

26 mai. — A Pontorson, Mgr l'Évêque administre le sacrement de Confirmation aux enfants du Mont-Saint-Michel et des paroisses circonvoisines. Et, le soir, nous conduisons au cimetière le corps de l'infortuné marin, trouvé hier en nos parages. La cérémonie est émouvante au delà de toute expression.

27 mai. — Des hurrahs vigoureux retentissent soudain. Les bottes font sonner les dalles de granit. C'est la délégation des officiers russes, envoyée aux fêtes de Rennes, qui vient visiter le Mont-Saint-Michel. Visite extra-rapide, car la descente s'effectue tôt après l'ascension.

29 mai. — La victime de la mer a été reconnue enfin. C'est un pêcheur de Cancale. La sinistre noyade remonte au 7 mai ! La famille réclame son défunt, et l'on procède aujourd'hui même à l'exhumation !

30 mai. — Signalons le passage de M. le Président de la République à la gare de Pontorson. M. Raymond Poincaré fait un petit tour en Bretagne. Nous avions espéré qu'il pousserait une pointe jusqu'à la Merveille de l'Occident. Mais à quoi pensais-je ? Le Mont est en Normandie, parbleu !

On ne saurait sans fausser l'histoire et la géographie le comprendre dans un voyage en Bretagne !

31 mai. — La Pentecôte nous vaut une singulière recrudescence de visiteurs. Les autos ne se comptent plus.

1^{er} juin. — Selon l'usage, la paroisse de Vains accomplit son pèlerinage, pieds nus, à travers les grèves. Spectacle pittoresque, dont on ne se rassasie pas et qui ne cesse d'édifier ceux qui en sont témoins. Procession, grand'messe avec sermon, vêpres et salut du Saint-Sacrement... rien ne manque au programme. Aux Vainquais se sont joints d'autres pèlerins isolés, en bon nombre.

2 juin. — Deux pèlerinages de jeunes filles, l'un de Jublains (Sarthe) ; l'autre de Ingrandes (Indre-et-Loire), conduits l'un et l'autre par les curés de ces paroisses. Puis, c'est le fourmillement de quinze cents gymnastes, retour de la fête de Rennes. Quelques-uns dédaignent de monter là-haut ; beaucoup ne le peuvent, faute de temps... ou de forces. Ce fut l'affaire de deux heures pour les plus favorisés ; les derniers venus disposaient de quarante minutes seulement. C'était trop peu, en vérité.

3 juin. — On goudronne, messieurs, on goudronne ! Il paraît que d'entendre Députés et Ministres prononcer sa condamnation a causé à la Digne une épouvante si grande, si grande... qu'elle en a fait une maladie mortelle. Aussi voyez comme les *Docteurs* des Ponts et Chaussées s'empressent autour de la malade : ils l'enveloppent de... pierres toutes neuves et la gargarisent au goudron tout chaud, tout chaud ! La malade est en bonne voie. Nos meilleurs vœux de prompt guérison.

4 juin. — En auto-cars, cent quinze pèlerins nous arrivent de Sainte-Opportune (Orne), sous la direction de M. le Curé. Ils assistent à la messe, visitent la Merveille et s'en vont, heureux !

5 juin. — La tente-abri de l'Esplanade est aux trois quarts prête. Messire Satanas en éprouve la solidité par le moyen du vent dont il est le maître... *sub potestate Domini*, Dieu le permettant.

7 juin. — Un orphéon, une musique. D'où ? De Mèru, peut-être, ou d'ailleurs. D'autres sociétés encore et toujours. Le vent d'ouest se lève et la pluie commence à tomber, timide et clairemée. Serait-ce un prélude ? GINGATZ.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alpes-Maritimes. — Cannes : M^{me} V^{ve} Pionneau, née Angélique Ollier, très fidèle associée.

Calvados. — Honfleur : M^{me} Pêleur.

Eure. — Pont-Audemer : M. C. Mallet.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. le Comte de Grammont de Villemontes ; M. Alix Lapointe ; M^{me} Almaïde Maury ; M^{me} Anne Lavalette. — Juzet-d'Izaut : M^{me} FÉLIEE Bataille.

Manche. — Margueray : M. l'abbé Ruault, curé. — Vains : M. l'abbé Gauché, chapelain épiscopal, curé ; M. l'abbé Mary, vicaire. — Feugères : M. l'abbé David, vicaire. — Saint-Lô : M^{me} Chêdeville. — Barfleur : M^{me} Le Tassey. — Percy : M. Alfred-Charles Duboscq.

Meuse. — Bar-le-Duc : M. Emile Noël ; M. Albert Baudelaire ; M. Aimé Gaussot ; M^{me} Marie Noël.

Nord. — Neuville Saint-Rémy : M. l'abbé Louis I. Felmy, curé.

Orne. — Saint-Bomes-les-Forges : M^{me} Virginie Levesque.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Danglade.

Rhône. — Lyon : Sœur Louis Antony, de la Communauté Saint-Joseph, sœur aînée.

Seine. — Paris : M. Albert Delmas ; M^{me} Hirst ; M^{me} Marie Landron. — Le Perreux : M. Petit ; M. Albert Ernst ; M^{me} Gallou.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} Esther Marot ; M^{me} Antoinette Faucher. — Beauvoir-sur-Niort : M^{me} Geay, née Mathilde Barque, très dévot à Saint-Michel.

Somme. — Gueschart : M. Flautre-Carbominy.

Réunion. — Bois de Nèfles-Saint-Paul : M^{me} Thérèse Dijon.

Belgique. — Bruges : M. Édouard-François Anériès.

Russie. — Odessa : Le B. P. Hyacinthe.

Suisse. — Fribourg : M^{me} Eléonore Savoy.

Canada. — Saint-Rémi de Napierville : M^{me} Née Pigeon, née Marie Ricard.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !..

NOTA. — Nous sommes au regret de renvoyer au prochain numéro les Échos et les Actions de Grâces.

Le Gérant : FR. SIMON.

Impression générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DE

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINTE MARIE-MADELEINE (p. 129). — BULLETIN (p. 135). — LA VIE DE L'ŒUVRE (p. 136). — SAINT PIERRE V, VAINQUEUR DES TURCS (G. Grente) (p. 138). — ÉCHOS ET NOUVELLES (p. 143). — LE « COUP » DU SÉNAT (BANTLEUR) (p. 144). — MON CARNET BLEU (GINGAVE) (p. 149). — NÉCROLOGIE : Mgr Gilbert (p. 154) ; le Curé de Vains (p. 155). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 157). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 159).

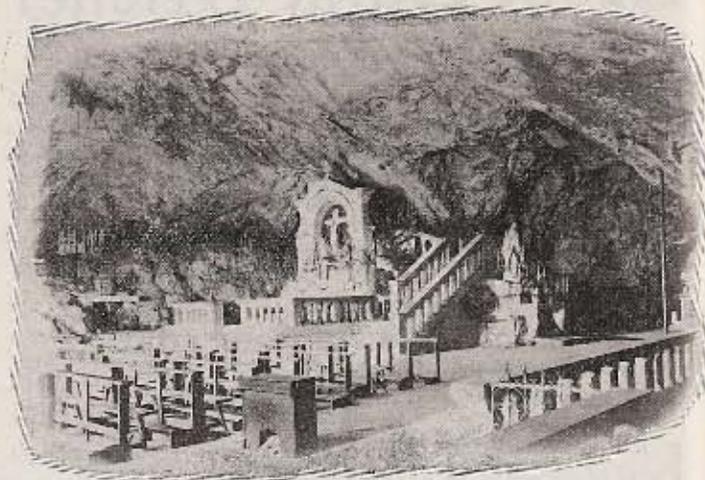
Sainte Marie-Madeleine

Le diocèse de Fréjus célèbre, cette année, le centenaire de la réouverture au culte de la Sainte-Baume. « Ce fut en effet le 5 mai 1814, fête de l'Invention du corps de sainte Madeleine, que l'affluence du peuple affirma avec éclat la reprise de possession de la Sainte-Baume par le culte public et ses manifestations les plus solennelles (1). » La grotte célèbre, sanctifiée par la pénitence de la sainte amie de Notre-Seigneur, après avoir attiré en foule les pèlerins au cours des âges, avait été pillée et profanée par les révolutionnaires, à l'instar de notre Abbaye montoise et de tous les sanctuaires chers à la piété catholique. Alors, la montagne elle-même où elle est creusée, s'appela les *Thermopyles*, comme le Mont-Saint-Michel devint, à la même époque, le *Mont libre*. Cependant, débarrassée des broussailles qui l'encombraient, la

(1) Mandement de Mgr l'Évêque de Fréjus.

Sainte-Baume reprit vite son rang parmi les lieux vénérés. « En 1821, le roi de France décrète la grotte, avec ses annexes, chapelle vicariale ; et c'est grâce à ce titre légal que l'antique sanctuaire est et demeurera toujours ouvert au culte public (1). » Combien il est regrettable que Napoléon III n'ait pas agi de même avec la basilique du Mont-Saint-Michel !

On sait du reste quelle impulsion singulière reçut le culte



LA SAINTE-BAUME. — GROUPE ET CHAPELLE.

de sainte Madeleine de « l'entraînante parole d'un Lacordaire et de l'action ardente d'un Dupanloup ». Lacordaire, en particulier, sut tirer de son cœur d'apôtre des accents, si pressants et si touchants, que ceux qui l'entendirent, comme ceux qui le lisent aujourd'hui encore, furent contraints de tourner leurs regards vers la Sainte-Baume :

« Dieu, qui a tout créé en vue de l'avenir, et qui n'a pas dessiné un rivage, élevé une montagne, arrosé une vallée et creusé une mer sans savoir pour quel peuple ou quelles âmes il travaillait ; Dieu, dans la création, avait pensé à Madeleine,

(1) Mandement de Mgr l'Évêque de Fréjus.

et lui avait fait, en un point de la terre, un asile exprès : la Grotte de la Sainte-Baume. Une grâce y attira Marie-Magdeleine, la même grâce qui l'avait élue, pécheresse, conduite au pied de la Croix, et rendue la première spectatrice de la résurrection du Fils de Dieu. Là, séparée des hommes qui avaient crucifié son Sauveur, elle n'avait plus qu'une pensée, celle de revoir l'ami divin qu'elle avait perdu ; car l'éloignement ni la mort ne rompent l'amour véritable ; il creuse l'âme d'autant plus qu'il est privé d'épanchement au dehors. Et si l'on a vu des vies se flétrir sur le tombeau d'un fils ou d'une épouse, que devait-ce être de Marie-Magdeleine, qui avait tenu les pieds du Fils de Dieu, et qui l'avait aimé par dessus toute amitié de la nature et toute onction de la grâce ? (1). »

La Sainte-Baume, témoin des austérités de sainte Madeleine, devint son tombeau. Or, au dire du grand conférencier de Notre-Dame, ce « tombeau est le troisième tombeau du monde. Il vient immédiatement après le tombeau de Notre-Seigneur et celui de saint Pierre à Rome (2) ». De là sa popularité extrême parmi nous.

Au moyen âge, les églises se disputaient les reliques de la sainte. La basilique du Mont-Saint-Michel en possédait une, sinon plusieurs (3). De plus, les moines bénédictins avaient consacré à sainte Madeleine une fort jolie chapelle, contiguë à la *Merveille*. Victor-Désiré-Jacques (de Genêts) la décrit ainsi : « Qu'on se figure un gracieux vaisseau mesurant onze mètres de longueur sur une largeur de six mètres, éclairé, vers l'orient, par une des plus belles fenêtres qui soit au monastère. Autour des murs, six colonnes, basées et chapitées, avec des feuillages imitant ceux que nous avons déjà vus, portent les arceaux des voûtes, toujours ornées de roses à leur

(1) LACORDAIRE, *Sainte Marie-Madeleine*. In-32, p. 177 et suiv.

(2) *Ibidem*, p. 251.

(3) Inventaire des reliques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, dans l'*Histoire générale* de D. HUDES. Tome II, p. 36.

intersection. Une piscine a été ménagée, dans le mur, près de la grande fenêtre (1) ».



L'APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR A SAINTE MARIE-MADELEINE.
(Fragment de la fresque de l'Eglise paroissiale du Mont-Saint-Michel.
XV^e siècle.)

(1) *Le Mont-Saint-Michel en poche*, p. 104.

Malheureusement, au XVII^e siècle, cette ecclesiolo charmante fut convertie en *réfectoire* pour les hôtes, comme en fait foi le bénédictin Dom Le Roy, qui rapporte que l'abbé de Guise



L'APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR A SAINTE MARIE-MADELEINE.
(Fra-Angelico.)

« fit faire de la chapelle de la Magdelaine l'hostellerie comme elle se voit encore aujourd'hui, y faisant mettre une belle che-

minée, vitrer la grande croisée et plancheyer le bas de l'estage des solivaux qu'il y avait fait mettre, avec des assises de sappin, portes, fenestres, cloisons et tout ce que l'on y voit à présent tant en haut qu'en bas d'icelle chapelle (1) ».

Autrement dit, deux étages furent établis, qui mutilèrent la chapelle. — La responsabilité en revient aux bénédictins de Saint-Maur.

D'autre part, l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel conserve le souvenir de sainte Madeleine dans une fresque, remise au jour en l'année 1898. De cette fresque, qui devait occuper toute l'étendue du mur absidal de la chapelle de la Vierge, il ne reste qu'un fragment, visible dans l'éveil de la fenêtre, à gauche. Sainte Madeleine est à genoux, les mains jointes, le regard tourné vers un personnage dont l'image est effacée. L'inscription : « *Noli me tangere* » qui court sur une banderoile, permet de reconstituer la scène en son entier. Il s'agit de l'apparition de Notre-Seigneur ressuscité à sainte Madeleine, « à la pécheresse convertie, au péché devenu l'amour par la pénitence », dit Lacordaire. A l'appel de son nom : *Marie*, la sainte se précipite vers son Maître adoré, qui l'écarte, disant : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté à mon Père ». C'est seulement après l'Ascension, dans la grotte de la Sainte-Baume, que Marie-Madeleine pourra donner libre cours à l'amour qui déborde de son cœur.

Parlant de la fresque de l'église paroissiale, M. Paul Gout fait remarquer que le dessin en est « simplifié dans toute la mesure nécessaire ». Il note que les personnages ont « une sincérité d'expression et un caractère mystique qui rappellent les belles figures des maîtres italiens du XIV^e siècle (2) ». C'est pourquoi nous croyons intéressant de rapprocher de la nôtre la Madeleine de Fra Angelico, dans la même scène de l'Apparition du matin de Pâques. Nous ne nous attarderons

(1) D. Le Roy, *Curieuses recherches*, Tome II, p. 173.

(2) *Le Mont-Saint-Michel*, t. II, p. 583.

pas autrement à établir un parallèle qu'il sera loisible à chacun de poursuivre selon ses aptitudes.

Le jubilé magdaléen, ouvert le 5 mai dernier, se terminera le 14 septembre. Nous invitons nos lecteurs, pèlerins de désir, sinon de fait, à honorer et prier sainte Marie-Madeleine d'une manière toute spéciale.

Comme le dit excellemment Mgr l'Évêque de Fréjus, sa vie « est une des plus puissantes leçons de théologie pratique que propose la miséricorde divine et qu'authentique l'Église... Le rocher de la Sainte-Baume est une chaire toujours occupée, toujours écoutée. » Recueillons les enseignements qui nous viennent de là-bas et versons sur les pieds et sur la tête du Sauveur des onctions opulentes, à l'exemple de sainte Madeleine.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 4^e août, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 août.

* * *

INTENTION béatifiée par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la Neuvaine, mais pour le mois d'août tout entier : LES ŒUVRES FRANÇAISES D'ORIENT.

On sait le coup fatal porté à l'expansion de l'influence française en Orient par l'exil des Congrégations. En Asie-Mineure, en Turquie, en Egypte, dans l'Orient tout entier, des écoles françaises très florissantes répandaient notre langue, l'amour de notre patrie. Dirigées par les membres des congrégations françaises, elles sont menacées dans leur existence même, parce que les maîtres qui disparaissent ne sont plus remplacés. Ou plutôt, d'autres prennent leur place, mais ces nouveaux venus sont Italiens, Autrichiens, Allemands. On peut se lamenter, se récrier, on n'y remédiera pas tant qu'on n'aura pas rétabli en France des noviciats où se recruteront, pour les écoles françaises, des maîtres français.

L'illustre écrivain Maurice Barrès s'est fait le champion de cette idée patriotique, au retour d'un voyage en Orient. Il a constaté les efforts et les succès de nos religieux et de nos religieuses, mais aussi leur désolation de voir leurs Œuvres en péril de mort. Il apporte leur plainte à la France, et c'est au nom de la foi patriotique qu'il entend grouper tous les bons Français pour revendiquer énergiquement les mesures capables de sauvegarder le prestige de la France en Orient.

Associés de saint Michel, patriotes éclairés et convaincus, nous pouvons former des vœux ardents pour le succès de cette entreprise, mieux : y consacrer notre effort personnel et surtout nos prières.

Nous nous souvenons que ces écoles françaises d'Orient répandent la lumière de l'Évangile et que la Croix s'y élève sous les plis du drapeau français. Une fois de plus l'amour de Dieu et l'amour de la France apparaissent inséparables. Prions pour que, en remédiant à des lois impies et désastreuses, on s'efforce enfin de rendre son essor à l'apostolat français et catholique en Orient.

* *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence de la Portioncule, le 2 août. — Indulgence plénière : 1^o le 13 août, archiconfrérie de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 3^o Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces trois indulgences). — 4^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 juillet 432 associés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Aix, Aoste, Anvers-le-Hamon, Bâzonges-sous-Hédé, Berlaimont, Binic, Brest, Brivezac, Caen, Cannes, Châlons-sur-Marne, Clermont de la Réunion, Les Colimaçons, Dijon, Fontenay-le-Comte, Fort-de-France, Hartford, Lamballe, Les Tuffeaux, Ligny-le-Riboult, Lille, Marseille, Montmelas, Nantes, Nice, Paris, Pau, Port-Louis, Rome, Roost-Warendin, Salun-Mass,

Sedan, Sottegen, Saint-Nazaire, Tarbes, Toulouse, Tours, Turin, Vesoul, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 JUIN : Jean-Louis-Michel Malbois, de Angers. — 18 JUIN : Louis Moore, de Cannes; Marie-Louise Ganier-Hauteville, de Bernay; Eglantine-Elisabeth Lavalée, de Paris. — 20 JUIN : Louis-Joseph-Maurice Noël, de Dieppe; Louise-Jeanne-Eugénie Cavillon, de Cherbourg. — 22 JUIN : Pierre Jouvencau; Michel Jouvencau, de Bousau. — 23 JUIN : Raymond de Larocque-Latour; Jean de Larocque-Latour, de Saint-Vincent-sur-Craon. — 25 JUIN : Paul Wirth; Henri Wirth, de Amiens; André Leduc; Marie-Louise Leduc; Marie-Joséphine Lepine, de Teillé; Madeleine d'Aligny; Henri d'Aligny; Gérard d'Aligny, de Paris. — 26 JUIN : Aimé Morel; Marie-Hélène Morel; Auguste Morel; Joseph-Antoine-Emmanuel Gabriel; Marie-Lucie-Annelia Gabriel; Joseph-Louis-Pierre-Alexis Gabriel; Marie Miel; Louis-Michel Alex, des Colimaçons de la Réunion. — 29 JUIN : Marie-Germaine Babou, de Nancy. — 30 JUIN : Georgette Durand; Rose Causse; Jean Vialon; Georges Vialon; Gilberte Fournès, de Castres. — 2 JUILLET : Camille Ostier, de Villefranche-sur-Saône; Marie-Thérèse Amiet; Raymond Pansuel, de Nuits-Saint-Georges; Agnès Van Maële, de Thiel; Marie-Anne-Odette Niro, de Clermont-Saint-Paul; Jean-François-Gérard-Marie Bernard; Pierre-René-Jules-Marie Bernard; Xavier-Jules-Paul-Marie Bernard, de Nantes; Marguerite-Marie Martin, de Dinan. — 4 JUILLET : Jérôme de Mohl; Bertha Bertoz; Leon Szaduzvi, de Ambel. — 7 JUILLET : Gabrielle-Marie Angèle-Joséphine Branchu, de Usel près l'Oust; Xavier de Mérode; Beatrix de Mérode; Philippe de Mérode; Louis de Villefranche; Antoine de Villefranche; Pierre de Villefranche; Amélie de Villefranche; Guy de Villefranche; Charles-Philippe de Croix; Baudouin-François de Croix, de Paris; Pierre-Louis-Jean Fontanière, de Cherbourg. — 9 JUILLET : Marie-Joseph-Pulbert-Regis Bergeron, de Le Puy; Charles Gret; Marie-Louise Gret, de Binic. — 10 JUILLET : Louis Fuset; Yvonne Pondaven, de Brest; Bernadette Descoqs, de la Lucerne; Blandine Descoqs, d'Auranches; Marie-Lucien-André Midas, de Fort-de-France. — 11 JUILLET : Edmond Duhil, de Montfort-sur-Meu; Renée Thibert, de Nuits-Saint-Georges; Bernard-Achille Gaillaudre; Jean-Maurice-Joseph His, de Yvetot. — 14 JUILLET : Monique Fauvel, de Houdain; Marie-Louise Gouiard; Elisabeth Thomas, de Saint-Nazaire.

POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE, mois consacré à saint Michel, procurez-vous sans tarder et procurez à vos amis le NOUVEAU MOIS DE SAINT MICHEL, par la rédaction des ANNALES, 0 fr. 35 l'unité, 3 fr. 50 la douzaine franco. AUX BUREAUX des Annales, Mont-Saint-Michel.

MERCI. — De Pornic, nous avons reçu un amiet qui enrichira notre sacristie. Merci à notre aimable bienfaitrice.

On nous écrit de Nancy : « Quelle excellente idée vous avez eue de donner dans les *Annales* les dimensions de vos autels ! J'ai justement une belle bande de broderie qui conviendra à l'autel de la Sainte Vierge. Je vous l'envoie... Aussitôt un autre client servi, je vais faire une aube pour saint Michel. »

C. D.

Merci, au nom de saint Michel, pour le présent... et pour l'avenir.

Saint Pie V, vainqueur des Turcs

M. L'ABBÉ G. GRETE, docteur ès lettres, directeur de l'Institut libre de Saint-Lô, vient d'enrichir la collection « *Les Saints* » d'un nouveau volume : *Saint Pie V*.

Dans sa lettre à l'auteur, Mgr l'Évêque de Coutances, après avoir loué les qualités de l'ouvrage et remarqué quelles opportunes leçons cette vie de l'illustre pape propose à notre temps, ajoute : « *En lisant avec émotion, aux dernières lignes de votre travail, cet éloge formulé par sainte Thérèse et déjà ratifié par Dieu : « Pleurons, mes Sœurs, car l'Église a perdu son très saint Pasteur », alors que le sultan de Constantinople, irréconciliable ennemi du nom chrétien, commandait dans son empire trois jours de réjouissances publiques, parce que la mort l'avait délivré de son plus redoutable adversaire, je me disais : Voilà bien le Ciel et l'Enfer d'accord cette fois pour affirmer que celui-là est vraiment grand qui suit jusqu'à la fin » lutter pour la justice et poursuivre l'iniquité. »*

A l'exemple de la *Semaine Religieuse de Coutances*, les *Annales de Saint Michel* sont heureuses de présenter à leurs lecteurs, qui voudront lire tout l'ouvrage, le récit de la bataille de Lépante. Cette victoire, qui marque le commencement de la décadence des Turcs, avait été ardemment et laborieusement

préparée par Pie V; le grand Pape en fut averti par miracle, au moment même où la lutte se terminait.

... Depuis vingt jours, les alliés voguaient sur la mer Ionienne, sans découvrir aucune galiote. Enfin, le 7 octobre, aux environs du golfe de Patras, en face de la pointe Scropha, que les Turcs appelèrent ensuite *Pointe Sanglante*, chrétiens et musulmans s'aperçurent et s'abordèrent.

Les Ottomans sortaient du havre de Lépante, favorisés d'une forte brise. Ils y avaient rassemblé leurs escadres, afin de concerter une action commune. A l'encontre des vieux généraux, le nouveau capitain-pacha, Ali-Mouezzin-Sadé, et Hassan-pacha, préconisèrent une attaque prompte. Leur opinion prévalut. La flotte appareilla pour la poursuite des chrétiens, dont elle ne soupçonnait point l'approche. Elle comptait deux cent huit galères, soixante-six galiotes et navires légers, trente mille soldats, treize mille marins, quarante mille rameurs.

De part et d'autre, la rencontre inopinée causa un vif émoi. Chacun avait escompté la dispersion des forces de son rival : les beaux projets d'écrasement s'évanouissaient. Mais l'égalité des chances, en rendant l'issue incertaine, imposait au combat une solennité plus dramatique.

A la vue des infidèles, Don Juan témoigna d'une si grande liesse, qu'il « dansa la gaillarde avec deux chevaliers sur la pièce d'armes de sa galère (1) ». Puis il prit ses mesures. Accompagné de Requesens, de Cardone et de Colonna, il passa l'inspection de ses vaisseaux et communiqua son ardeur et son espoir à ses subordonnés. Le crucifix en main, on le vit rappeler aux équipages l'indulgence plénière de Pie V et leur annoncer le triomphe, « de si bonne et si généreuse grâce, dit Brantôme, qu'il n'y avait nul qui ne l'admirât ». Revenu, d'ailleurs, sur sa capitaine, pour bien empreindre la

(1) Cf. JUBEN DE LA GRAVIERE, *La Guerre de Chypre et la bataille de Lépante*. Paris, Plon, 2 vol. in-12, 1888. — J. MINUTOVI, *Altes und Neues aus Spanien*, t. I.

lutte d'un caractère sacré, il arbora l'étendard de l'expédition.

Ce fut, à bord de tous les navires, un signal de prière. Soldats et marins, prosternés sous la main bénissante des religieux qui les absolveaient, demandèrent au Christ d'humilier ses propres ennemis. Ils ne doutaient pas du succès, tant ils avaient foi au crédit surnaturel de Pie V, et lorsque le vent qui leur était contraire, changeant soudain de direction, rejeta la fumée de l'artillerie vers les Turcs, ils y virent comme le prélude de l'assistance divine et l'accomplissement avant-coureur des prédictions du Saint-Père.

Les deux flottes s'étaient rangées en face l'une de l'autre, dans une disposition presque identique ; car la stratégie navale suivait alors un code uniforme. A l'aile gauche des chrétiens, commandée par Barberigo, s'opposait l'aile droite des musulmans, que dirigeait Méhémét-Chaoulaq. De l'autre côté, les galères d'Euldj-Ali, vice-roi d'Alger, et de Doria, se tenaient vis-à-vis. Au centre, les galères amirales de Don Juan et d'Ali-Mouezzin s'apprétaient à la collision. Les Turcs amenèrent rapidement leurs voiles : « Il ne leur fallut qu'un moment, raconte de Thou, pour mettre leurs vaisseaux en bataille. »

Vers midi, l'action s'engagea. De la *patrone* d'Ali partit le premier coup de canon. Don Juan y riposta par une décharge qui donna le branle à la mêlée. Les musulmans enloutèrent l'aile gauche des chrétiens, et Barberigo succomba. Mais un renfort rétablit l'avantage des alliés, et quand la mort eut pareillement frappé Méhémét-Chaoulaq, les Turcs de son escadre gagnèrent la côte et s'enfuirent. Au même moment, Veniero soutenant, à droite, l'agression de Mahmoud-Reïs, prenait bientôt une offensive victorieuse.

Toutefois, les risques de la bataille étaient au centre. Là s'affirmerait le vainqueur ; là, dès lors, s'accumuleraient les promesses. Tandis qu'on s'agrippait, sur les ailes, en un abordage farouche, là on s'observait encore. Délai lourd d'inquié-

tude et de menaces, destiné à rendre plus sûr le coup que l'on méditait.

D'une même fougue, les galères de Don Juan et d'Ali se ruèrent l'une contre l'autre, et telle fut la violence du choc, que leurs éperons se brisèrent. Agrès et vergues s'emmêlent. Désormais réunis et rivés dans un accostement effroyable, les deux navires forment un champ de bataille mouvant, où, sans répit ni quartier, les contre-attaques succèdent aux assauts. Malgré la fumée des arquebuses et des canons, qui tirent à bout portant, les capitaines voisins ont aperçu la collision. Elles arrivent au secours des chefs. Colonna et Pertew, qui se heurtaient déjà, se quittent, pour se retrouver bientôt à côté de Don Juan et d'Ali. Les ponts ruissellent de sang. Mourants et blessés, précipités à la mer, achèvent leur agonie en poursuivant la lutte. D'autres mahonnes amènent de nouveaux renforts. Ceux-ci escaladent les galères amirales, stimulent et remplacent les combattants rompus ou écharpés.

Alors, Don Juan d'Autriche, par une de ces inspirations téméraires, dont le succès prouve que la fortune favorise les audacieux, libéra les galériens de son navire. Cette tourbe, affolée de reconnaissance et de joie, bondit sur les Turcs. Ceux-ci n'eurent d'autre ressource que de déchaîner aussi leurs captifs. Mais la mesure tourna subitement à leur désavantage, car leurs chiourmes, en majorité chrétiennes, grossirent les rangs des alliés et firent expier à leurs anciens oppresseurs les sévices de leur servitude. La bataille était, dès ce moment, gagnée. Le capitain-pacha, Ali-Mouezzin, fut tué ; sa galère conquise, et son drapeau arboré sur la capitane de Don Juan, au-dessous de l'étendard de la sainte Ligue.

Or, pendant que les chrétiens s'apprétaient à jouir de leur triomphe, les Turcs faillirent prendre aussitôt leur revanche. L'expédition précédente avait périclité par le mauvais vouloir de Doria : ses manœuvres énigmatiques compromirent presque la victoire de Lépante. Son excuse est la maladresse : piètre justification pour un amiral ! Sous prétexte que Euldj-Ali se

dérobait à la bataille et virait vers la Morée, Doria s'écarta du centre chrétien, sans comprendre qu'il le laissait découvert. La fuite du vice-roi d'Alger n'était qu'une feinte. Dès qu'il jugea la brèche assez large, il rebroussa chemin, se félicitant déjà d'écraser à revers les galères de Don Juan. Par bonheur, Cardona remarque le péril; il accourt, certain de sa défaite, mais sûr de prévenir un désastre en protégeant le centre. Il imaginait, d'ailleurs, que Doria rallierait à grandes rames, et qu'Euldj-Ali serait, de la sorte, pris à son propre piège. Loin d'apercevoir ou de pallier sa dangereuse tactique, Doria s'altarda puérilement. L'expiation survint, immédiate et humiliante. Après l'échec glorieux de Cardona, il subit seul à son tour l'agression de l'escadre ottomane, assista, impuissant, à la déroute de sa gauche, vit les chevaliers de Malte s'épuiser en héroïques exploits, leurs galères couler et l'ennemi s'emparer de leur bannière. L'arrivée de Justiniani et de Santa-Cruz empêcha le vice-roi d'Alger de prolonger le combat. Du reste, l'éclatant succès de Don Juan lui ôta toute espérance : il gagna le large avec treize navires.

La lutte avait été ardente, implacable. Les deux camps évaluaient leurs morts à des chiffres énormes. Les Turcs déploraient la perte de trente mille hommes, dont leur chef, Ali-Monezzin, et une dizaine de pachas; six mille des leurs étaient prisonniers, et quinze mille rameurs chrétiens délivrés de leurs geôles. Leur flotte surtout ne comptait plus; sans énumérer les moindres embarcations, plus de soixante galères avaient été anéanties, et cent quatre-vingts, capturées.

Les chrétiens, à vrai dire, achetaient chèrement ces brillants trophées. Leur état-major se voyait décimé : Barberigo, Orsini, Caraffa, Cardona, Gratiani, Cornaro et l'élite de la noblesse italienne illustraient par une glorieuse mort leur nom déjà fameux. Les Vénitiens recherchaient en vain dix-sept de leurs capitaines; soixante chevaliers de Malte avaient péri, et parmi les blessés on citait le « brave » Grillon et le poète Cervantès. De plus, douze galères chrétiennes et sept mille

cing cents hommes manquaient à l'appel. « Ce sont des batailles, celles-là, s'écriait Brantôme, non pas les triquenniques des nôtres, où nous ne rendons de combat pour un double. »

Saint Pie V, pages 188-193.

G. GRETE.

Échos & Nouvelles

Notre-Dame de Melun

La Seine encadre, à Melun, une île que l'on a souvent comparée à l'ancienne Lutèce, et qui porte comme elle un édifice religieux, Notre-Dame de Melun, moins célèbre assurément, mais très digne de retenir l'attention.

Cette église, classée parmi les monuments historiques, développe de belles croisées d'ogive sur des piliers romans : deux belles tours s'érigent au transept.

Sous les voûtes de cet antique sanctuaire, voisin d'une résidence royale dont il subsiste des vestiges, se sont agenouillés saint Louis et la reine Blanche.

Est venue aussi y prier Jeanne d'Arc, lorsque, sous l'inspiration de l'archange saint Michel elle accomplissait sa miraculeuse mission et venait dans sa marche sur Paris délivrer des Anglais la cité melunaise.

Tous ces souvenirs se sont religieusement renouvelés lors d'une émouvante cérémonie, le dimanche 17 mai 1914, où avait lieu, au milieu d'une grande affluence, la bénédiction d'une statue de saint Michel, don d'une généreuse paroissienne, associée à l'Archiconfrérie. Cette magnifique œuvre d'art se dressait à l'entrée du chœur, sur un trône entouré de fleurs et resplendissant de lumières.

Dans une éloquente allocution, un missionnaire apostolique rappela la prédilection de saint Michel pour notre terre de France et son rôle comme inspirateur de Jeanne d'Arc : « Saint Michel, dit-il, est le champion des droits de Dieu; le devoir de tout chrétien de France, à l'heure présente, est de le devenir à son tour. »

Après une cantate en l'honneur de saint Michel, brillamment exécutée par les Enfants de Marie, et avant le saint du Saint-Sacrement, M. le Doyen bénit la statue du glorieux Archange, sous le patronage duquel se trouvait désormais placée la paroisse.

Ainsi la générosité d'une âme pieuse a permis d'ériger en

face de la statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, à l'entrée du sanctuaire, celle de l'Archange protecteur de la France.
Une Melunaise.

Le « Coup » du Sénat

LE 22 juin, la question du Mont-Saint-Michel est revenue sur le tapis vert du Luxembourg. C'était à propos du Budget. Car — le monde entier le sait — à la date du 12 juillet, notre budget de 1914 n'est pas encore voté par le Parlement.

Une fois de plus, M. Riotteau, sénateur de la Manche, s'est affirmé champion du *statu quo*. Se produisant quelques jours seulement après un discours de lui, sur le même sujet, devant l'Assemblée départementale, son intervention n'a surpris personne. Elle a failli remettre tout en cause et faire échec aux résolutions tant de fois prises, et tout récemment encore, par le Gouvernement. En ce sens, ce fut une *surprise*, à laquelle ne pouvait être préparé le nouveau sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts.

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de les supposer dans l'ignorance à l'égard de la « question du Mont-Saint-Michel ». Ils en possèdent depuis longtemps les données et ont pris position. D'abord ils veulent que l'on sauve la Merveille du péril de l'*enterrement*. Ils croient ensuite aux compétences, qui préconisent comme remède efficace la rupture des deux digues de la Roche-Torin et du Mont-Saint-Michel. Ils concluent enfin avec le bon sens, les ingénieurs et le Gouvernement : faisons quelque chose, coupons les digues, progressivement, avec précaution pour parer aux à-coups possibles ; mais enfin coupons-les, avant que ne soit accompli l'investissement total du Mont par les herbues.

Tel n'est pas l'avis de l'honorable sénateur de la Manche. Nous n'avons pas l'intention de le discuter. Nous nous bornerons à remettre en sa place naturelle, la première, une considération qu'il laisse fort habilement au second plan, comme

si, ne pouvant l'é luder, il voulait du moins en dissimuler l'importance. La tactique et l'argument lui-même sont des *aveux*. Retenons-les.

« On s'est proposé, dit M. Riotteau, en constituant ce barrage [la digue de la Roche-Torin], de rendre le colmatage possible et rapide, autant que de défendre le rivage ; mais, depuis longtemps, le colmatage est en partie abandonné... La digue de la Roche-Torin n'a donc plus le même intérêt qu'autrefois. »

Le raisonnement est impeccable ; sa conclusion est rigoureuse : la digue de la Roche-Torin *n'a plus le même intérêt qu'autrefois*. Plus de colmatage ; donc plus de digue, puisque, aussi bien, celle-ci à son inutilité reconnue nuit un caractère de nocivité évidente au point de vue esthétique.

Eh bien ! le croiriez-vous ? M. Riotteau aboutit à une conclusion tout opposée : « maintenons la digue de la Roche-Torin » Comment cela ?

« L'intention que l'on prête au Gouvernement, dit-il, inquiète beaucoup les populations des communes de la côte sud, Ardevon, Beauvoir et Moidrey(1), car la digue dont il s'agit protège leur territoire contre les dévastations auxquelles ce littoral est exposé, lors des grandes marées... Si l'on dérasait cette digue, les propriétaires de ces communes risqueraient de voir se renouveler un redoutable phénomène qui s'est produit autrefois, en 1856-1858. A cette époque, la digue de la Roche-Torin n'existait pas. Un jour, sous l'action d'un coup de vent du nord-ouest qui chassait devant lui la marée montante, un millier d'hectares en plein rapport furent envahis par le flot, stérilisés, anéantis. »

La raison de cette invasion : « les terrains qui bordent la baie du Mont-Saint-Michel sont situés souvent à un niveau inférieur à celui des hautes mers d'équinoxe. »

Considérons d'ailleurs, avec M. Riotteau, que, « sur ces terrains, il y a des hameaux que l'on ne doit pas exposer à l'inon-

(1) M. Riotteau veut dire, j'imagine : Courtills, Huisnes et Ardevon. Je ne sais pas que Beauvoir et Moidrey soient en cause.

dation » ; mais ne le suivons pas jusqu'à l'effroyable vision des populations « menacées non seulement dans leurs biens, mais quelquefois aussi dans leur existence », par le projet du Gouvernement.

Il n'en est rien. Pour l'instant il s'agit — et l'honorable sénateur le sait aussi bien que personne — de procéder à un dérasement *progressif*, par couches successives, de la *partie de la digue la plus éloignée de la terre*. Nous nous demandons en quoi ce projet, le plus bénin qu'on puisse supposer, menace les populations riveraines. D'autant que l'on est *disposé*, si l'expérience en démontre la nécessité, à *construire une digue côtière*, qui protégerait les terrains en contre-bas, contre toute incursion des rivières et toutes marées un peu ventées. De bonne foi, peut-on s'opposer à ces premières mesures de salut, que l'opinion réclame depuis si longtemps et dont M. Gaudin de Villaine s'est fait, en cette même séance du 22 juin, le défenseur éloquent ?

M. Riotteau a supplié le sous-secrétaire d'État de procéder à une enquête sur place ! Comme si cette enquête n'avait pas été dix fois faite ! Visiblement, ce que l'on veut, c'est différer toujours, *en traitant le problème par l'absurde*.

Pour réussir, il n'y a pas d'arguties que l'on ne ramasse pour s'en faire des armes. Ainsi, M. Riotteau prétend que le niveau des sables ne monte pas entre la digue de Roche-Torin et la digue insubmersible. Il dément sur ce point M. Gaudin de Villaine. Or, il est loisible, à quiconque a des yeux pour voir, de constater que l'herbu s'étend de ce côté, d'année en année, et que, aujourd'hui même, il dépasse l'extrémité de la digue de Roche-Torin et commence à contourner le Mont par le Nord. Au surplus, M. Riotteau a dit — ce doit être vrai — que les hameaux et terrains de la côte sont situés au-dessous du niveau des hautes mers. Qui ne voit que cette dénivellation est attribuable à la montée des sables à l'abri des digues néfastes, qui forment poche ?

Vains prétextes, que tout cela. Derrière cette façade, il y a

des intérêts. Voilà pourquoi le débat, chaque fois qu'il se produit à la Chambre ou au Sénat, devient tout de suite passionné, Il y a là des partis pris, que l'amour du peuple ou l'inintelligence du beau ne suffisent pas à expliquer.

Citons un dernier trait. D'accord avec le Gouvernement, M. Gaudin de Villaine réclamait la coupure de la digue du Mont-Saint-Michel, à 200 mètres du rocher, il précisait d'ailleurs que la partie amputée serait remplacée « par un chemin bitumé et à l'abri de toute humidité ». M. Riotteau intervint encore pour dire que « si jamais on exécutait une pareille opération, on ne tarderait pas à venir demander de rétablir l'ouvrage détruit... Car, autrement, ajouta-t-il, il serait devenu quasi impossible aux touristes de gagner le Mont, à moins de grandes dépenses et de grandes pertes de temps, ce qui n'est pas à la disposition de tout le monde. » Le sénateur de la Manche terminait par cette pointe, que l'on s'accordera à trouver indigne de lui et de la Haute Assemblée : « Certains peuvent trouver désirable de réserver le plaisir de contempler les beautés du Mont à quelques privilégiés, mais il est beaucoup mieux, à mon avis, de laisser ce plaisir à la portée de tous, des pauvres comme des riches. »

Les sénateurs n'ont pas daigné sourire. C'est regrettable. Peut-être étaient-ils distraits !

Nous ferons remarquer à M. Riotteau qu'à suivre son avis, on compromet l'une des *beautés* du Mont, la plus universellement accessible — accessible aux humbles surtout — ce pittoresque singulier qu'il tient de sa situation au milieu des flots ou des sables, selon les heures. Quand le Mont émergera d'un champ de carottes, aura-t-il gagné en beauté ? Voilà la question.

Il y a seize mois que nous avons répondu à l'objection spécieuse de M. le sénateur (1). Notre article, répandu à profusion, n'a pas été contesté. Nous avons prouvé que la coupure

(1) *Annales* d'avril 1913.

de la Digue, telle que nous la comprenons et telle que la prévoit le projet officiel, entraînerait l'isolement du Mont-Saint-Michel pendant **400 heures par an, au maximum**. Nous avons fait remarquer, d'ailleurs : — et ceci est très important — 1° que *pendant quatre mois de l'année au moins, personne ou presque ne vient visiter la Merveille* ; 2° que c'est l'*infime minorité* des touristes qui arrivent au Mont avant 10 heures, c'est-à-dire avant que la mer en laisse l'accès *absolument libre*.

M. Riotteau peut donc se rassurer. Après comme avant la rupture de la Digue, « le plaisir de contempler les beautés du Mont » ne serait le privilège d'aucune caste. Ce plaisir continuerait d'être « à la portée de tous, des pauvres comme des riches ».

Bien plus, si nous consentions à descendre sur le terrain démagogique où s'est placé le sénateur de la Manche, nous dirions que tout le désagrément reviendrait aux *seuls riches*. En effet, les *riches* sont encore (et seront longtemps !) les seuls auxquels de luxueuses et rapides automobiles permettent de gagner notre îlot aux heures ou matinales ou tardives où la mer cerne le Mont. Le *pauvre*, lui, qui voyage démocratiquement par chemin de fer, se présente à nos portes *presque toujours* à marée basse et donc passe *franco*. La rupture éventuelle de la Digue n'occasionnerait, en vérité, de surprises désagréables et onéreuses qu'aux riches. Ou je me trompe, ou M. Riotteau n'en serait pas fâché.

A moins que, par sa pauvre démonstration, il ne se soit proposé de détourner une mesure dont l'effet probable serait de mettre un terme aux acquêts de la puissante Compagnie des Polders de l'Ouest ! Là encore nous dirions : Que M. Riotteau se rassure, puisque la Compagnie doit recevoir ailleurs de justes compensations (1).

RANULPHE.

(1) « La Compagnie abandonnerait 109 hectares, non encore parvenus à maturité, moyennant une compensation de double au nord-ouest et une prolongation de 25 ans de sa concession. » (*Larousse mensuel illustré*, mai 1914.)

Mon Carnet bleu

8 juin. — Presque en même temps que le train, arrivent les voitures réservées aux pèlerins de Fougères. Pèlerins particulièrement édifiants : tous tertiaires de Saint-François ! A Fougères, le Tiers-Ordre compte environ cinq cents membres. C'est un chiffre ! Près de cent cinquante sont groupés pour le pèlerinage à Saint-Michel, sous la houlette du directeur, M. l'abbé Desmonts, vicaire à Saint-Léonard, qui célèbre le saint sacrifice, à l'arrivée, récite le chapelet à l'heure de midi, donne enfin la bénédiction du Saint Sacrement avant le départ. — Les Fougérais n'ont pas quitté le Mont lorsqu'un nouveau groupe se présente, conduit par M. l'abbé Ballé, curé de Couvain (Calvados). Il comprend une cinquantaine de pèlerins de cette paroisse et des paroisses environnantes. Après une première visite à saint Michel et à son Abbaye, nos compatriotes admirent la marée qui, ce soir, cerne le Mont : puis ils font bien pieusement leur prière du soir en commun devant le tabernacle, qui s'ouvre en leur faveur. Et tout le jour, la foudre crépite et la pluie tombe.

9 juin. — Les pèlerins de Couvain se livrent à leur dévotion. Ils assistent à la messe de leur curé, entendent une prédication et communient. A midi, ils descendent la Grande Rue au chant d'un cantique à saint Michel.

10 et 11 juin. — Voir le compte rendu de la fête... car je n'ai pas l'habitude de *mittere falcem in alienum messem* ; autrement : je ne fauche pas chez le voisin.

12 juin. — Nos illustres hôtes ont dit adieu au Mont-Saint-Michel, ce matin. Chemin faisant, Mgr Déchelette visitera Avranches, Granville et Coutances.

14 juin. — La procession du Saint Sacrement suit son parcours réduit : un seul reposoir, dressé sur l'Esplanade. Dimanche, ce sera mieux, s'il plaît à Dieu.

15 juin. — Que les Amis du Mont-Saint-Michel cessent donc de réclamer la coupure de la Digue et de protester contre les atterrissements progressifs qui menaceraient l'insularité du Mont. Illusion ! J'entends un brave homme qui enseigne comme des dogmes les vérités suivantes : « La mer gagne toujours. Plus ça ira, plus elle gagera... puisque le monde doit finir par l'eau ! Tenez, ce rocher (Tombelaine) était habité autrefois ; la mer a tout envahi : il n'y a plus d'habitants. » La démonstration est péremptoire.

16 juin. — Depuis plusieurs jours, on échafaude sur la façade de la Salle du Gouvernement. Cette reprise des travaux

marque les débuts d'une restauration complète que la Commission des Monuments historiques entreprend dans les bâtiments de la bailliverie abbatiale.

17 juin. — Très amusants les quarante jeunes Anglais, coiffés de toques mi-bleues mi-rouges, qui excursionnent aujourd'hui au Mont-Saint-Michel et se récréent gaiement sur le sable de la grève. Des maîtres, Français ceux-là, guident de même leurs élèves dans la visite de l'Abbaye. Des paysans du Cotentin, le panier au bras, ne parlent de rien moins que de « piquer la fève » du haut des remparts. Pour qui sait ce que ce parler veut dire, il n'y aurait pas lieu d'être très rassuré. Par bonheur, ... c'est pour rire.

18 juin. — Un curé sagien, des environs de Flers, conduit à saint Michel les jeunes filles de sa paroisse, au nombre de cinquante environ. Un autobus les apporta ce matin, qui les remporta dans la soirée.

20 juin. — Ceci est d'une bien autre importance : soixante architectes nous arrivent, voiturés par quatorze automobiles. Ces modernes « maîtres d'œuvres » tenaient congrès dans une ville des environs, Saint-Servan, si je ne me trompe. Ils ont dit : « Si nous allions au Mont-Saint-Michel, rendre à nos devanciers, illustres et méconnus, un hommage pieux !... Si nous allions nous instruire au contact de leurs œuvres !... » Inspiration heureuse, qu'ils eurent le bon esprit de suivre. Les voici. Et tout en devisant gravement de galbes, de colonnes, de voussures et d'archivoltes, ils disent de rudes vérités ; ils font des aveux que la contemplation du beau finit par leur arracher : « C'étaient de rudes bâtisseurs, que ces moines. C'étaient nos maîtres ! » Eh ! oui, messieurs, c'étaient vos maîtres. Merci de l'avoir reconnu loyalement.

21 juin. — Nous faisons la procession du Saint-Sacrement. Huit repositoires sont dressés dans les venelles et la Grande Rue. Il est regrettable que nos pêcheurs n'aient pas senti la nécessité de s'entendre pour édifier sur une de leurs embarcations le repositoire traditionnel, qui fut et qui devrait rester toujours la spécialité du Mont-Saint-Michel. Un groupe édifiant de paroissiens et d'étrangers accompagne Notre Seigneur.

22 juin. — Un patronage de jeunes filles accomplit son pèlerinage. Ces enfants prient avec une ferveur admirable. — Après-midi, un Anglais fait la sieste sur les degrés du rempart, entre l'échauguette du Nord et la Tour Claudine. Le frôlement d'une soutane le réveille : « Aoh ! vous montez voir l'Abbaye. Très belle ! *Very pretty*. Mais vous manquez dedans. » — Hélas !

23 juin. — Sous la pluie intermittente et fraîche, un prêtre,

avec un bataillon de petits garçons, monte à l'assaut des remparts et de l'abbaye. La garde n'a qu'à se bien tenir.

24 juin. — Pèlerinage modèle ! Oui. C'est à seize jeunes filles de la paroisse d'Avoise (Sarthe) qu'en revient l'honneur et le mérite. Membres d'un patronage, qui rend depuis trente ans de signalés services, elles ont quitté hier soir leur petit pays, ont passé la nuit en chemin de fer et se trouvent, ce matin, assez vaillantes pour assister à la messe et communier. Nous les exhortons de notre mieux et les félicitons cordialement de leur belle énergie. Après déjeuner, elles récitent leur chapelet devant la statue de saint Michel, puis s'offrent le luxe d'une excursion, pieds nus, à Tombelaine, en attendant la mer. Bravo ! — M. le curé-doyen de Cléry (Loiret) conduit, le même jour, à saint Michel, quarante jeunes filles de son patronage. Quoique plus concise en ses manifestations, la piété des Orléanaises ne doit pas être moindre que celle de leurs sœurs du Maine. — Enfin, nous eûmes la surprise d'un train spécial de luxe, convoyant un groupe important de nobles hollandais !

25 juin. — Ce ne sont que pèlerinages ! Tant mieux. Ce matin encore, seize paroissiens de Fampoux (Pas-de-Calais) ont assisté à la messe de leur curé. Arrivés dans nos murs hier soir, après une halte au cimetière de Lisieux, ils nous quitteront après avoir rendu à saint Michel leurs devoirs. Comme les jeunes filles d'Avoise, les pèlerins de Fampoux se font inscrire en masse dans l'Archiconfrérie.

26 juin. — Encore un patronage de jeunes filles de l'Orléanais. Décidément, c'est Jeanne d'Arc qui envoie à saint Michel les enfants des bords de la Loire et des plaines de Patay. N'est-ce pas justice, d'ailleurs ?

28 juin. — Constatons que Beauvoir est une fameuse... machine pneumatique ! Beauvoir a fait le vide dans l'église du Mont-Saint-Michel, à l'heure des vêpres. Il a suffi que des affiches annonçassent « la Saint-Jean créée en 1914 (!) », pour que tout aussitôt les Montois courussent monter sur les chevaux de bronze... en bois (dont il n'y avait pas la queue d'un !), tirer aux loteries à deux sous et contempler, le soir venu, l'embrasement du pont... métallique !

29 juin. — Grande journée ! Oyez plutôt. Dès 7 heures, un premier train spécial convoie soixante officiers et sous-officiers du 70^e de ligne, en garnison à Vitry. Le colonel a consenti et organisé cette petite excursion comme prélude aux manœuvres de cadres, qui auront lieu tantôt autour de Fougères. Le train régulier de 8 h. 10 amène l'« Amicale laïque » du canton de Marigny (Manche). A 10 heures et à 11 heures,

deux trains spéciaux et deux trains réguliers, chargés de musiciens et de... gloire. Car les musiciens reviennent du concours de Dinard, et si tous ne sont pas couverts de lauriers, tous sont fiers de leurs casquettes galonnées. Tous les trains de la journée en déversent des flots. A 4 heures, il en arrive encore. Par bonheur, la plupart ont oublié leurs instruments. Notons que si l'harmonie n'est pas la note distinctive de certaines sociétés, la distinction des manières est totalement absente de plusieurs de leurs membres.

30 juin. — Une dizaine de prêtres chartrains sont réunis au Mont pour célébrer l'anniversaire de leur ordination sacerdotale. Les musiciens montaient, montaient toujours ! La chabur, qui est éouffante, a-t-elle altéré les gosiers ? N'en doutez pas. Les musiciens ont donc soldé dans les cafés pas mal de notes salées. Ils sont gais. Mais parfois leur gaieté est lourde et leurs plaisanteries funèbres : la Marche de... des chopines ! quoi !

1^{er} juillet. — Vers 2 heures après-midi, les nuages noirs sont amoncelés dans l'Ouest. Soudain un tourbillon soulève le sable de la grève et tord les arbres du petit bois. Le tonnerre gronde, puis éclate et foudroie la statue de Frémiet — qui ne s'en porte pas plus mal. — cependant que la pluie fonette et inonde. Cela dura l'espace d'une demi-heure. Après quoi, le calme regna de nouveau.

2 juillet. — Cette fois, ce sont des compatriotes qui nous arrivent, dans la personne de quatre-vingts Enfants de Marie de Saint-Hilaire-du-Harcouët. M. l'abbé Rocherenil est le directeur zélé et judicieux de cette congrégation. Il célèbre la sainte messe, pendant laquelle les élèves de l'école de l'Immaculée-Conception chantent des cantiques. Nombreuses communions, avis du chapelain de garde, prières en commun aux intentions du Souverain Pontife, de l'Église et de la France. . . Puis, en attendant midi, on fait sa correspondance, on parcourt les remparts et on se promène sur la grève. La matinée est bien remplie. Après déjeuner, ascension de l'Abbaye et salut du Saint-Sacrement, précédé de l'allocution réglementaire. L'heure du départ a sonné trop tôt. Cependant la pluie contrariait un peu... mais si peu !

3 juillet. — Flânez, flânez donc, et vous entendrez de jolis mots... celui-ci, par exemple, que j'ai cueilli ce soir : « Les machicoulis ! C'était pour arroser les assaillants. Ces bons moines, ça les changeait de leurs patenôtres, de faire bouillir de l'huile ! »

4 juillet. — A 16 heures, débarquent cinquante pèlerins de Chaingy [Loiret]. — des Orléanais toujours — curé en

tête. Lorsque chacun a pris possession de son gîte, le groupe vient à l'église saluer saint Michel. Ces pèlerins sont des femmes chrétiennes, qui se confessent et communient. Elles connaissent et pratiquent le moyen de faire un bon pèlerinage.

5 juillet. — Fête de saint Pierre, patron de la paroisse. « Sur le bateau paré d'œillets... trônait la brioche fière. » Mais il pleut ! Force est donc de renoncer à la procession et le bateau s'en vient, sans croix ni bannière, pour faire bénir sa cargaison. La grand'messe est chantée devant une assemblée nombreuse, plus nombreuse que jamais, grâce aux paroissiennes de Chaingy et aux jeunes filles du Blésois, arrivées hier, sur les 22 heures. Ces dernières (de Montoir) ne le cèdent ni en piété ni en endurance aux chrétiennes de l'Orléanais. Jamais peut-être la Saint-Pierre n'avait été marquée par autant de communions. Une société musicale et les gymnastes laïcs de Mortain sont ici dès 8 heures. A 10 heures, un train surchargé déverse, avec la musique municipale de Cancale, les Sociétés de Préparation Militaire de La Motte et d'Ollencourt (Oise), dont M. le comte Pillet-Will est le fondateur et l'âme. Les 150 jeunes gens, en coquet uniforme, défilent, précédés de leurs cliques et de la musique de Tracy-le-Mont. M. le comte Pillet-Will conduit, en outre, à Saint-Michel les jeunes filles les plus méritantes des patronages de Vieux-Moulin, de Saint-Crépin-aux-Bois, d'Attichy et de Pierrefonds, dont il est le bienfaiteur insigne. Elles assistent pieusement à la messe. Après-midi, la musique de Tracy et les clairons et tambours des Sociétés donnent, dans la Rue, un concert très applaudi — pas plus qu'il ne le méritait ! — Pendant ce temps, la musique de Cancale jouait sur la Digue. Ce fut une débauche d'harmonie ! A 8 heures, un train spécial remportait vers l'Île de France les jeunes gens, dont le patriotisme n'avait pu que s'exalter au contact des souvenirs guerriers dont le Mont-Saint-Michel est toujours vibrant.

6 juillet. — Des pompiers, retour d'un concours de pompes à Saint-Malo ! — On attendait aussi les épiciers de Paris ; ils ne sont pas venus.

7 juillet. — Un patronage de garçons du Blésois... de la pluie qui tombe... la mer qui grandit... les sonnettes inénumérables qui persistent dans la bouche des badauds !

8 juillet. — Excursion de l'Amicale laïque de Saint-Lô, sous une pluie battante, sauf une éclaircie au milieu du jour.

9 juillet. — Divers groupes de pèlerins, parmi lesquels les délégués d'une paroisse bretonne, un patronage de filles et

l'Institution Jeanne d'Arc de Saint-Lô. La prière n'a pas encore perdu tous ses droits sur notre rocher. Le touriste n'a pas réussi à tuer le pèlerin. Le « geste » du premier n'a pas remplacé celui du second. Les croyances des pères survivent dans l'âme des fils. Honny soit qui mal y pense.

11 juillet. — Que mon baromètre pronostique le beau ou le mauvais temps, que le soleil brille ou que la pluie tombe, ... les couchers de soleil sont magnifiques. Je serais bien impuissant à les décrire. Venez voir et vous serez ravis.

GINGATZ.

NÉCROLOGIE

Monseigneur Gilbert

MGR GILBERT, évêque titulaire d'Arsinoë, est mort à Rome, le dimanche 5 juillet, après avoir supporté avec une patience héroïque de grandes souffrances qu'il offrait à Dieu pour l'Église, le Pape et la France.

Fils d'un professeur du lycée, il naquit à Limoges en 1849, et y fit toutes ses études. A peine ordonné prêtre, il est envoyé comme professeur à la célèbre école Saint-Martial. Après quelques années passées dans l'enseignement, il voulut se consacrer au service paroissial. Nommé curé-doyen d'Auzances (Creuse), il était promu vicaire général de Limoges en 1888. Six ans après, en 1894, il succédait, sur le siège du Mans, à Mgr Labouré, appelé à l'archevêché de Rennes et futur cardinal. Mais sa santé précaire le força, au grand regret de ses diocésains, à donner sa démission en 1898. Il se retira d'abord à Limoges. En 1907, Pie X l'appela à Rome pour travailler à la codification du Droit canonique. Il fut nommé chanoine de Sainte-Marie-Majeure, puis de Saint-Pierre, et reçut le titre d'évêque titulaire d'Arsinoë.

Mgr Gilbert est mort dans la clinique des religieuses de la Présentation, à 11 heures, entouré de M. l'abbé Hertzog, pro-

curer de Saint-Sulpice, du chanoine Maupetit, de l'abbé Chéramy et de quelques amis.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Louis-des-Français. Cette mort a causé dans les milieux français de Rome une vive émotion.

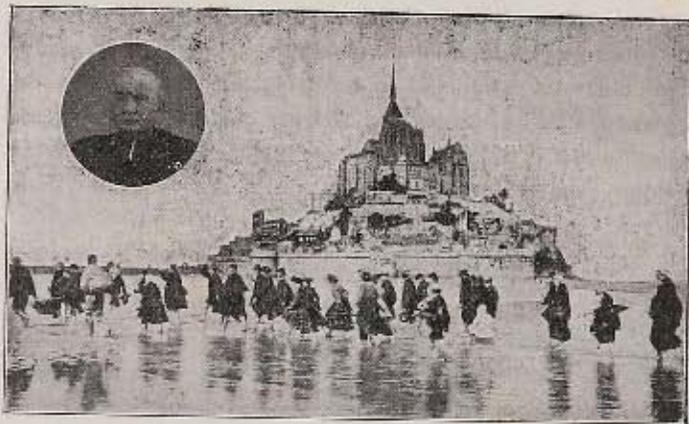
Par sa famille, Mgr Gilbert appartenait à l'Avranchin. Il était chanoine d'honneur de la cathédrale de Coutances, depuis trois ans. Très accueillant aux prêtres français qui sollicitaient la faveur de ses conseils, il aimait à se rendre utile à tous et sacrifiait volontiers au service des causes qu'il prenait en mains son repos et sa santé. Doué d'une intelligence lumineuse, mais d'une modestie extrême, il ne se départissait de son habituelle réserve que par obligation de conscience. Comme les laborieux et les saints, il préférait à tout le silence et la vie cachée. A Rome, comme au Mans et à Limoges, il se consolait des douleurs de l'existence auprès de sa vénérée mère, qui lui survit, et à laquelle nous offrons nos condoléances émues et respectueuses.

Nous demandons à nos lecteurs et associés une fervente prière pour le repos de l'âme de Mgr Gilbert.

« Le Curé de Vains »

« LE CURÉ DE VAINS » a été rappelé à Dieu le mercredi 17 juin. Quand nous disons « le Curé de Vains », chacun sait qu'il s'agit de M. l'abbé Ganché, devenu curé de cette intéressante paroisse normande, le 6 avril 1890, après y avoir passé huit ans à titre de vicaire-coadjuteur. C'est donc, comme l'on dit en Normandie, un bail de 32 ans que M. Ganché venait d'accomplir, lorsque la mort est venue mettre un terme à ses travaux. Ce fut un ouvrier infatigable que ce prêtre au zèle ardent et à la volonté de fer. Son successeur trouvera en arrivant à Vains, paroisse rurale de 606 habitants, deux écoles libres en pleine prospérité, une Congrégation d'Enfants de

Marie, une Association de Mères chrétiennes, une section de l'Apostolat de la Prière, un patronage de jeunes gens, une Association des Saints Anges... que sais-je ? Je ne nomme que les principales des œuvres qu'il a créées, dotées et dirigées avec succès. Pour être plus vrai, je devrais dire que M. Ganché ne laissa en souffrance aucune catégorie, aucune âme de son troupeau. Il ne recula, pour procurer la gloire de Dieu, devant aucun sacrifice de temps, de forces ou d'argent. Il compta sur



« LE CÉRÉ DE VAINS ». — ARRIVÉE D'UN PÈLERINAGE DE VAINS AU MONT-SAINT-MICHEL.

la Providence et la Providence lui fut bonne, sans jamais le combler de gâteries. Elle l'éprouva au contraire, mais ne le découragea pas.

L'église de Vains doit sa décence actuelle à son curé défunt. Elle serait plus belle, elle serait complète, si les âmes, les âmes d'enfants surtout, n'avaient détourné à leur profit la sollicitude du pasteur. Un vitrail de cette église rappelle la dévotion séculaire des Vainquais à saint Michel. Trois processions y figurent, représentant trois époques de l'histoire. Dans la troisième on reconnaît M. Ganché conduisant ses paroissiens au Mont-Saint-Michel, au péril de la mer. Ce fut, en effet, un

des traits marquants de sa vie : sa piété envers l'Archange. Se dispensa-t-il, une seule année, de faire le pèlerinage du Mont, pieds nus, à travers les grèves ? Ses paroissiens, pressés par les arguments les plus frappants, le suivaient. S'il leur arrivait de faire la sourde oreille, il n'hésitait pas à les menacer de la colère du Ciel et des pires fléaux. Le lundi de la Pentecôte, 1^{er} juin dernier, il était des nôtres encore, plus vaillant que jamais. « Eh bien ! mon pauvre Père, — c'était son mot — vous allez parler à mes gens. — Que leur dirai-je, M. le Curé ? — Dites-leur qu'ils sont de braves gens et qu'ils ont raison d'aimer saint Michel. » La commission fut faite.

Les écoles de Vains sont placées sous le patronage de saint Michel ; une cantine scolaire devait s'adjoindre incessamment aux écoles, sous les ailes de l'Archange toujours !

Le prêtre vaillant, qui, 24 ans durant, s'astreignit à faire chaque matin, à 4 h. 1/2 ou 5 heures, la méditation à un petit groupe d'âmes fidèles, est allé, espérons-nous, contempler la Trinité Sainte dans la béatitude céleste. Néanmoins nous prions pour lui.

Nous ne le séparerons pas, dans nos prières, du prêtre, son parent, qui fut aussi son unique vicaire, M. l'abbé Paul Mary, décédé trente heures après lui, le jeudi 18 juin. La même cérémonie funèbre continua d'unir jusqu'à la tombe ceux que la mort avait à peine séparés.

ACTIONS DE GRACES

JUILLET

Ardèche. — Une messe de reconnaissance à saint Michel. M. C.

Aude. — Vives actions de grâces à saint Michel. S. H.

Calvados. — Je vous prie de dire une messe pour les âmes du Purgatoire, en action de grâces pour une faveur obtenue. Que saint Michel continue de nous protéger. M^{me} B.

M^{lle} O., associée, se joint à moi pour remercier le saint Archange de ses nombreux bienfaits et pour lui demander de continuer sa protection à notre œuvre. A. M.

Charente-Inférieure. — Je remercie saint Michel de toutes les grâces qu'il a bien voulu accorder à mes enfants qui lui ont été consacrés. Ci-joint un bon de poste de 20 francs.
L. B.

Finistère. — Veuillez avoir la bonté de célébrer ou de faire célébrer une messe et de faire une neuvaine de prières, en action de grâces, pour remercier saint Michel d'une guérison obtenue par son intercession.
St A. G.

Haute-Garonne. — Je vous envoie deux francs en reconnaissance à saint Michel pour la réussite, à un concours, d'un dépendant la carrière d'un jeune homme.
M. L., *sédatrice*.

Gironde. — J'ai le bonheur de vous annoncer que le saint Archange nous a montré sa protection d'une manière toute particulière. Veuillez faire célébrer la sainte messe, en action de grâces, le plus tôt possible.
M^{me} B.

Loire-Inférieure. — J'avais sollicité une faveur par l'intercession de saint Michel et des Saints Anges. Je suis exaucée; prière de célébrer une messe d'action de grâces et de faire brûler un cierge devant l'autel du saint Archange.
M. B.

Mayenne. — Voudrez-vous avoir la bonté de faire célébrer une messe à l'autel de saint Michel pour me mettre sous la protection du saint Archange et le remercier d'une grâce obtenue par son intercession?
C. F.

Orne. — Je vous envoie 5 francs pour deux messes pour les âmes du Purgatoire en l'honneur de saint Michel et de N.-D. des Anges, en action de grâces. Veuillez aussi faire brûler deux cierges, dans la même intention de reconnaissance.
C. M.

Hautes-Pyrénées. — Je vous prie de faire dire une messe à l'autel de saint Michel pour le remercier d'avoir préservé mon frère de tout danger, au milieu des combats de Maroc.
M^{me} H. C.

Seine-et-Oise. — Merci à saint Michel pour une grande grâce obtenue pendant les mois de mai et juin.
A. M.

Deux-Sèvres. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection durant une opération.
M^{me} V. D., *sédatrice*.

La Réunion. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces promise à saint Michel.
M. ou H., *sédatrice*.

AOUT

Aisne. — Ci-joint 3 francs pour deux messes pour les âmes du Purgatoire en action de grâces.
M^{me} G. B.

Gantal. — Veuillez prier et remercier saint Michel pour sa protection durant une maladie grave de mon fils aîné. Sa guérison semble vraiment miraculeuse.
R^{me} A. d'A.

Haute-Garonne. — Actions de grâces au Grand Archange, à l'Archange saint Raphaël et aux Saints Anges Gardiens. Ci-inclus un mandat-poste de 5 francs pour deux messes en faveur des âmes du Purgatoire.
N. S.

Manche. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel et à Jeanne d'Arc, en reconnaissance pour le succès de ma fille à

l'examen du brevet. Ci-joint 6 francs, dont 4 francs pour la messe et 2 francs pour faire brûler un cierge à l'autel du grand et puissant Archange.
A. B.

Veuillez dire une messe à saint Michel en reconnaissance des grâces qu'il m'a accordées, et afin qu'il continue de me protéger.
M^{me} L. J.

Meurthe-et-Moselle. — Ci-joint 5 francs pour une messe et un cierge en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
St L.

Morbihan. — Ci-joint un bon de poste de 6 francs pour deux messes d'actions de grâces pour la guérison inespérée de mon fils.
M. N.

Basses-Pyrénées. — Une messe d'action de grâces de la part d'une associée qui recommande de nouveau sa famille à saint Michel.
M. L. F., *sél.*

Pyrénées-Orientales. — Ci-joint 5 francs pour un cierge et pour une messe d'action de grâces, pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.
M. G.

Seine. — Grande reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'un examen. Une messe d'action de grâces.
E. G., *sél.*

Six messes d'action de grâces à saint Michel.
M. C.

Seine-et-Marne. — Merci à saint Michel pour sa protection dans un examen.
M. R.

Var. — Je vous adresse ci-joint 3 francs pour une messe d'action de grâces et un cierge à faire brûler à l'autel du glorieux saint Michel. Il nous a obtenu le succès désiré à l'examen du brevet élémentaire.
M^{me} L. M.

Ile Maurice. — Une personne ayant obtenu une guérison après avoir invoqué saint Michel me charge de vous faire parvenir 2 francs pour une messe d'action de grâces.
H. N., *sél.*

J'envoie 5 francs à saint Michel en action de grâces pour une grâce que j'ai obtenue par son intercession.
J. P.

Ci-joint une petite offrande pour grâces tant spirituelles que temporelles obtenues par l'intercession du Grand Archange, et en particulier pour une guérison.
M. B. H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aude. — Narbonne : M. Albert Garon ; M. André Rey ; M^{me} Augustine Rey ; M^{me} Pauline Cartier ; M^{me} Uranie Rambaldi.

Aveyron. — Nauviale : M. Célestin Puech.

- Cantal.** — **Champ-Bords** : M^{lle} Marie Védriac.
Côte-d'Or. — **Dijon** : M^{me} Marguerite Fouard ; M^{me} Marie Marguery.
Côtes-du-Nord. — **Binic** : M. Yves-Marie Bertho ; M^{me} Maucel.
Dordogne. — **Vergt** : M^{me} Vve Claire Borde, *zélatrice*.
Indre. — **Coings** : M. Désiré Limousin.
Loire-Inférieure. — **Nantes** : M. Henri Amiaud. — **Varades** : M^{me} Bennardeau, née Louise Laysan.
Manche. — **Coutances** : M. le chanoine Marty. — **Hudimesnil** : M. l'abbé Lemoine, *curé*. — **Crasville** : M. l'abbé Lenoble, *curé*. — **Le Mesnilard** : M^{me} Joseph de Robillard de B-aurepaire, *très dévote à saint Michel*. — **Pontorson** : M^{me} Veuve Cognault. — **Langronne** : M^{lle} Marie Lecaplain.
Meurthe-et-Moselle. — **Mont-Saint-Martin** : M^{me} Marie-Catherine Rossignol.
Basses-Pyrénées. — **Pau** : M^{me} Bordenave ; M^{me} Latrille ; M^{me} Lacoste ; M^{me} Marcelline Lafargue ; M^{lle} Eulalie Davezac.
Saône-et-Loire. — **Paray-le-Monial** : M^{lle} Philomène Fumey, *très dévote à saint Michel*.
Seine. — **Paris** : M^{me} Machart, *zélatrice très dévouée* ; M^{me} la comtesse de Monti de Sarasse, née Cécile-Pauline de Jallerange.
Seine-et-Marne. — **Meaux** : M^{me} Vve Adolphe Béjat, née Julie Cens, *zélatrice*.
Vendée. — **Beaulieu-sur-la-Roche-sur-Yon** : M. Charles de la Bronière.
Ile de la Réunion. — **Les Colimaçons** : M. Paul-Émile Glenac ; M. Jules Visneda. — **La Montagne-Saint-Denis** : Sœur Marie-Bernard Dubourg. — **Bois de Nêfles Saint-Paul** : M^{lle} Theresa Dijon.
Belgique. — **Bruges** : R^d M. l'abbé Ghewy ; M. August Van de Velde.
Italie. — **Rome** : Le cher frère Bénéigne Desjages, O. F. M.
Canada. — **Saint-Hyacinthe** : Sœur Aimée du S. Cœur, *religieuse adoratrice du très précieux Sang*. — **Gamelin** : Sœur Marie-Salomé, *religieuse de l'hôpital Saint-Jean de Dieu*. — **Ottawa** : Sœur Mary Schmitt ; Sœur Balzeime.
Chine. — Le R. P. Virgile Niklar.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOIR DE LA DIRECTION (p. 161). — LA MORT DE S. S. PIERRE X (p. 162). — VERS LA VIEILLE ROUTE (JUNIUS) (p. 164). — BULLETIN : *Le Salut de la France* (p. 167). — LA VIR DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 168) ; *Associés* (p. 168) ; *Consécrations* (p. 169) ; *Mois et Fêtes de saint Michel* (p. 169) ; *Propagande* (p. 170) ; *Echo d'Espagne* (p. 170). — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL (GUNGATZ) (p. 171). — LE SCAPULAIRE DE SAINT-MICHEL (p. 177). — PRIÈRE A SAINT-MICHEL POUR LA FRANCE (p. 180). — LA PRIÈRE DES FAMILLES (p. 181). — LE CARTULAIRE DE MONT-SAINT-MICHEL (p. 187). — ÉCHOS (p. 189). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 190). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 191).

NOTE DE LA DIRECTION

LES événements nous contraignent à paraître très en retard. Encore faut-il prier nos lecteurs de remarquer que le présent numéro porte la double date : Septembre-Octobre. Par là ils découvriront nos résolutions et le sentiment qui les dicte.

Tous les esprits sont tendus vers une seule et même horrible chose : la Guerre.

Mais assez d'autres, sans nous, font écho au bruit des batailles et à la plainte douloureuse des cœurs. D'ailleurs, nous ne pouvons, on le comprend, parler d'opérations dont le sens et la portée nous échappent entièrement.

Nous ne pouvons transformer les Annales en Bulletin des armées... Et, d'autre part, que dire aux lecteurs qui soit de nature à retenir leur attention, en dehors des faits de guerre ?

Nous borner au strict nécessaire nous a paru un devoir impérieux, en ces tragiques circonstances. Voilà pourquoi nous

avons pris le parti de réduire notre périodicité, pendant toute la durée des hostilités.

Il suffira à nos amis de savoir que le sanctuaire de Saint Michel est toujours ouvert et que l'on y prie l'Ange de la Paix, au nom des soldats qui combattent pour la cause de la civilisation chrétienne, contre la barbarie orgueilleuse et tyrannique; au nom des familles anxieuses et éplorées; au nom de la Patrie française, qui se montre si forte de l'unanimité de ses fils soudain réconciliés, si grande par la noblesse de la cause qu'elle défend et par la dignité de son attitude devant l'envahisseur. Nous prions pour les nations alliées, dont le sort est lié au nôtre. Nous prions spécialement pour la Belgique, où saint Michel compte tant et de si fervents amis et qui a supporté jusqu'à présent la plus lourde part de l'épreuve.

Il suffit que l'on sache enfin que les Œuvres du Mont-Saint-Michel continuent de vivre, attendant l'heure providentielle où il leur sera donné de prendre un nouvel essor.

Le prochain numéro des Annales paraîtra, vraisemblablement, quelques jours avant la fin du mois d'octobre. Plaise à Dieu qu'il voie le jour sous un ciel redevenu serein!

LA DIRECTION.

La Mort de S. S. Pie X

IL serait vain autant que prétentieux d'essayer de tracer ici un portrait du Grand Pape qui vient de mourir. On a écrit de Pie X : que « nul, plus que lui, ne vécut, ne pensa, ne voulut en Dieu et pour Dieu. » Retenons ce trait. Il est d'une parfaite exactitude. Il résume admirablement, au surplus, la vie d'un Pontife, qui « n'avait pas besoin de remonter à Dieu pour retrouver son Maître divin » (1).

Dans une lettre pastorale qu'il écrit au clergé et aux fidèles de son diocèse, Monseigneur l'Évêque de Coutances rappelle

(1) BODOUARD, THOGAN, dans le *Correspondant* du 25 août.

les titres exceptionnels que Pie X s'était acquis à notre reconnaissante vénération. Ses bienfaits à l'égard du Mont-Saint-Michel, en particulier, furent considérables; leur énumération fait l'objet d'une page — et des plus touchantes — de la lettre de Sa Grandeur. Nous citons ces lignes, où les Zélateurs et Associés de l'Archiconfrérie et tous les pèlerins du sanctuaire seront aises de retrouver des souvenirs chers à leur dévotion.

« La même année, [1908] décidément l'une des plus célèbres de notre Histoire diocésaine, commencèrent les solennités du XII^e centenaire des Apparitions de saint Michel. Le Saint-Père avait bien voulu ouvrir, à cette occasion, le trésor des indulgences, en accordant un *Jubilé* et de nouveaux avantages spirituels aux membres de l'Archiconfrérie. De plus, malgré les soucis de sa charge suprême, il prit intérêt aux magnifiques cérémonies qui se déroulèrent sur le rocher béni, et les suivit amoureusement : « par la pensée, il était avec nous ». Mgr Lepetit, Notre Vicaire général, délégué trois ans plus tard par Nous près du Souverain Pontife, recueillit de ses lèvres ce touchant témoignage. Mais le bien-aimé Pie X devait donner d'autres preuves de sa dévotion à l'Archange du Mont-Tombe : il daigna recevoir une statue, reproduction de celle qui couronne la flèche aérienne, et, de ses propres mains, il la plaça sur son bureau, à côté de celles de la B. Jeanne d'Arc et du B. Curé d'Ars; surtout il favorisa, de sa souveraine autorité, l'extension de la Fête du 16 octobre à tous les diocèses de France : enfin, plus récemment, l'autel de Saint Michel était élevé à la dignité d'*autel grégorien*. »

« Avec Nous, dit Monseigneur, en terminant, vous prierez pour que, si, contrairement à nos espérances, Pie X n'était pas encore en possession du bonheur céleste, le Seigneur, dont il a été le *Vicaire* incomparablement sage et dévoué, le lui accorde au plus tôt. »

Nos lecteurs auront tous, respectivement, entendu leurs Évêques leur adresser la même recommandation. Ils auront prié pour le Pontife défunt.

Ils auront invoqué l'Esprit Saint pour l'élection de son successeur. Lorsque ces lignes leur parviendront, Pie X sera remplacé sur la chaire de Pierre. Les Pontifes disparaissent, l'Église demeure. Le Pape est mort! Vive le Pape!

Vers la vieille route

EN ces jours d'angoisse patriotique, l'union étroite de tous les Français a provoqué l'admiration du monde. Nos ennemis comptaient sur nos divisions pour nous écraser : ils trouvent devant eux, étroitement serrés autour du drapeau, tous les Français, prêts à verser leur sang pour défendre la Patrie en danger.

C'est, en particulier, un réconfort puissant de constater les magnifiques manifestations de foi qui ont illuminé ces heures sombres. Ne semblait-il pas que, dans bien des âmes, les convictions religieuses étaient mortes, sacrifiées à tant de calculs, étouffées par tant d'oppositions. Tout à coup, le tocsin de la France a sonné, et aussitôt, courageusement décidés à faire leur devoir, mais clairement avertis de la grandeur du sacrifice, tous ceux qui courent aux armes recommandent à Dieu leur vie qu'ils sont prêts à donner.

Cet élan religieux, rien ne pouvait le retenir. On l'a compris : on eut le mérite de s'y prêter d'assez bonne grâce. Les aumôniers militaires sont rétablis ; on accepte 250 aumôniers volontaires, et, sur la demande de M. l'amiral Biznaimé, on embarque des aumôniers temporaires de la flotte.

C'est le premier pas vers la vieille route, la bonne route. Tout l'enseignement qui s'en dégage, tout l'espoir qui en naît pour nous, furent mis en lumière par un billet de Junius (1).

Voici cette page remarquable :

Je ne sais pas de plus éclatant hommage à la vérité religieuse que l'adjectif dont un des plus anticléricaux parmi nos ministres a cru devoir accompagner le rétablissement des aumôniers dans la flotte. Il les a qualifiés de « temporaires ».

(1) *Écho de Paris* du 19 Août 1914.

Temporaires? Qu'est-ce à dire, sinon que ces prêtres, rappelés sur nos bateaux, sont les ouvriers qui conviennent aux temps où nous sommes, temps de danger et de sacrifice, temps de souffrance et de dévouement. C'est comme si le ministre leur avait crié — malgré lui, puisqu'il reste incroyant, et cette restriction le prouve trop — : « Nous avons besoin de gens qui supportent, qui obéissent et qui meurent. Vous avez le secret des mots qui suscitent ces vertus et qui les exaltent. Venez les prononcer à nos hommes. » Temporaires? Qu'est-ce à dire encore, sinon que cet appel n'enveloppe aucune promesse, qu'il demeure menaçant même, puisqu'il revendique le droit de congédier de nouveau ces pauvres prêtres, quand cette terrible crise sera finie. Mais n'est-ce pas là une preuve d'estime d'autant plus haute qu'elle est plus involontaire!

« Il y a une tâche de charité à accomplir. Elle est périlleuse, elle ne sera pas récompensée. Nous comptons bien que vous allez l'accepter. » — « Y courir, monsieur le ministre, » répondent ces prêtres, et ils y courent. Le Dieu qu'ils servent veut qu'ils reprennent les postes dont ils avaient été chassés, non seulement sans récrimination, mais avec gratitude. Ah! la noble rentrée, et qui nous venge, nous autres catholiques, de tant d'années de persécution! Vous voyez bien que nous étions des Français utiles, des Français nécessaires. Vous avez fermé nos convents, proscrit nos congrégations, confisqué nos palais épiscopaux et nos séminaires, affligé notre Pape. Vous nous conviez, dans ces heures tragiques, au service des âmes. Nous ne vous avons jamais demandé que cela. Merci.

Notre époque, elle ne se lasse pas de s'en vanter, est une époque de science. Or, qu'est-ce donc que la science? La soumission au fait. Est-il possible que ce fait-là ne frappe pas les pires ennemis de l'Église, s'ils sont de bonne foi : à savoir que cette Église est par excellence la force dans l'épreuve? Vous le reconnaissez en ouvrant aux aumôniers de terre et de mer les champs de bataille où va pleuvoir la mitraille, les ponts des vaisseaux que les boulets vont balayer. N'en con-

cluez-vous pas que ces énergies de bienfaisance peuvent être utilisées dans d'autres épreuves que celles du fer et du feu ? Souffrir, obéir, se dévouer, mourir, — ces nécessités se rencontrent aussi dans la paix. Elles sont même le quotidien de toute existence. Si l'Église est la plus efficace préparatrice à ce viril effort, quand le clairon sonne, pourquoi lui interdire cette même besogne de réconfort aux heures plus humbles, qui ne sont ni moins douloureuses, ni moins angoissantes ? Vous allez permettre que le marin entende la messe avant le branle-bas de combat. Pourquoi lui refusez-vous cette messe au cours des longues traversées, quand, perdu entre l'infini du firmament et l'infini des flots, il pense avec détresse au village quitté, à la Bretagne lointaine, à ses parents qui vieillissent ? Temporaires ? Non, Monsieur le Ministre, vous n'avez pas le cœur de débarquer dans six mois, comme des étrangers, ces aumôniers qui auront été les compagnons de la lutte et, j'ose l'espérer, de la victoire. Vous ne ferez pas cela, d'abord parce que la France, ayant retrouvé par un miracle le sublime trésor de l'unanimité — quel beau mot et quelle grande chose ! — ne consentira pas à le perdre. Les mesquineries des factions lui feront horreur, et, en première ligne, la persécution religieuse. Et puis, vous-même et vos camarades de parti, vous ne voudrez plus de ces sottises. Vous avez déjà été ramenés, tous, au sens commun par la présence du danger, — comme disait Taine des soldats de la Révolution, — vous resterez dans le sens commun. Il consiste à ne tarir aucune des sources de la vitalité nationale. La guerre vous montre que la France n'a pas trop de toutes les pierres pour résister à l'envahisseur. Elle n'en aura pas trop non plus pour refaire le sang qu'elle va perdre, même dans le triomphe. Je suis tranquille. Vous avez fait rentrer le Christ dans la vieille maison. Il vous sera si secourable que vous ne le laisserez plus partir. Il ne sera pas l'hôte temporaire, étant le seul qui, pour les nations comme pour les individus, ait des paroles éternelles !

JUNIUS.

BULLETIN

Selon les usages reçus, une messe est dite CHAQUE LUNDI de septembre à l'autel de Saint Michel, pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel. Il en sera de même en octobre.

CHAQUE SAMEDI de septembre, le 29 septembre, le 1^{er} samedi d'octobre et le 16 octobre, messe pour les zéloteurs et bien-faiteurs.

Plus que jamais nous invitons nos amis à s'unir d'intention au prêtre qui célèbre ces messes.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu : la 1^{re}, du 21 au 29 septembre ; la seconde, du 8 au 16 octobre.

* * *

Intention bénie par Mgr l'Evêque de Coutances et proposée, non seulement pour les Neuvaines de septembre et octobre, mais pour ces deux mois entiers : LE SALUT DE LA FRANCE.

Quel objet plus pressant pour nos ardentes prières ? Il y a deux mois, nous réclamions dans le même but le pieux concours de tous les bons Français. C'était au lendemain d'élections qui ne promettaient guère de remédier au mal national ; et la menace allemande grondait sourdement.

L'orage a éclaté. Depuis quatre semaines, nos soldats se battent et les armées ennemies, arrêtées par l'héroïque résistance de la Belgique, se heurtent maintenant à nos vaillantes troupes.

Quant ces lignes paraîtront, quelle aura été l'issue de la bataille engagée depuis une semaine — aujourd'hui 29 août — à notre frontière du Nord et de l'Est ? L'effroyable effort germanique aura-t-il été brisé, ou bien nos lignes débordées, rompues peut-être, auront-elles, par un nouveau recul, ouvert le sol national à l'envahisseur ?

Si c'est la victoire quasi décisive, nous remercierons Dieu, dans notre prière, d'avoir en effet sauvé la France, de l'avoir gardée grande et forte afin qu'elle demeure son généreux soldat dans le monde.

Si c'est l'épreuve douloureuse de la terre française diminuée momentanément et, pour ainsi dire, resserrée autour du cœur de la Patrie, nous supplierons Dieu, avec plus de foi, mais avec la même confiance. Tout nous dit, en effet, que l'épreuve, longue et rude peut-être, sera passagère, et que la victoire récompensera

notre tenacité dans les revers mêmes. Car nous ne sommes pas seuls : notre pays ne forme qu'un coin de l'immense champ de bataille, et la Russie invincible travaille pour nous, avec l'Angleterre.

Prions donc avec confiance : Dieu est avec nous, car Il est avec le bon droit, et Il sait quels sacrifices notre pays, menacé maintenant dans son indépendance, a consentis à la cause de la paix.

La France fut coupable; mais Dieu, qui sauve les individus par une suprême lueur de repentir, a vu cette unanimité nationale, gage des meilleurs espoirs, et cet admirable élan de foi qui a soulevé tout le pays, et en particulier nos soldats, à l'heure du grand danger.

Cette guerre sans précédent n'est-elle pas d'ailleurs une terrible leçon? Quelles angoisses, quelles détresses, quels déchirements, quels deuils! Acceptons-les pour la France : que ce soient des souffrances rédemptrices. Mais aussi qu'elles soutiennent notre confiance, loin de l'amoindrir! Prédite par le grand Pape que le monde vient de perdre, l'épreuve a commencé, après laquelle la France, frémissant à l'appel sauveur de Dieu, ira porter, comme par le passé, son nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre. »

Prions donc avec confiance, et mettons sous la sauvegarde de saint Michel ceux qui sont partis pour défendre, venger, faire triompher la France.

* *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o le 29 septembre (Archiconfrérie de saint Michel, ou récitation quotidienne du chapelet de saint Michel, ou scapulaire de saint Michel). — 2^o le 2 octobre, fête des SS. Anges Gardiens (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 3^o le 16 octobre, fête de la Dédicace du Mont-Saint-Michel (Archiconfrérie de saint Michel). — 4^o le 24 octobre, fête de saint Raphaël (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 5^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel. — 6^o Jour au choix, chaque mois (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 7^o Jour au choix, chaque mois (Archiconfrérie de saint Michel).

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{me} J. Raullet, de Neufchâteau; M^{lle} Marie Lervuillon, de Seneffe.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Juillet au 31 Août, 772 as-

sociés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Alençon, Arras, Arromanches, Barcelone, Bar-le-Duc, Binic, Châlons-sur-Marne, Chambéry, Certe, Clermont-Saint-Paul-Clamecy, Corseul, Dinan, Dompierre, Ebange, Ger, Guipuzcoa-Issy-l'Évêque, Jérusalem, Kilcullen, La Frette, La Palud, Loirail, Marigny, Mont-Saint-Michel, Montaigu, Mons, Montpeilier, Mortagne, Mugron, Montréal, Namur, Oisy-le-Verger, Paris, Pervençhères, Poitiers, Roost-Warendin, Rouen, Rieumes, Seneffe, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Malo, Vatan, Vaux-Andigny, Villefranche, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 JUILLET : Pierre Thomas, de Jorvat. — 17 JUILLET : Jean-Eugène-Louis-Marie Gouzy, de Chaintres-Dampierre. — 18 JUILLET : Auguste-Joseph-Marie R..., de Tuilet; Werner de Merode, de Paris. — 21 JUILLET : Solange Guesdon, de Saint-Hilaire-du-Harcouet. — 22 JUILLET : Madeleine-Lucie Dor, de Paris. — 26 JUILLET : Armand-Louis de Polignac, de Paris; Cécile Gillot, de Landernon; Marie-Antoinette Quesseveur, de Guingamp. — 30 JUILLET : Brigitte de la Plessaye; Jean de la Plessaye; Françoise de la Plessaye; Marie-Henriette Marchant; Marie-Thérèse Marchant; André Varlet, de Saint-Quentin. — 31 JUILLET : Michel-Joseph Grivolet; Bernard Nicolle, de Nuits-Saint-Georges. — 2 AOUT : Mireille Gret; Yvette Gret; Pierre Thomas; Germaine-Marie-Désirée Moro, de Binic; André-Constant-Stéphane-Marie Guillon, de Nantes; Michel-Charles Binou, de Arthies; Robert-Jean Morel, de Mortain. — 10 AOUT : Cécile-Marie-Joseph-Berthe de la Barre de Nanleuil, de Auxonne; Paullette Lemané; Emile Eogibus; Emile Jalin; Jeanne Jalin; Aline Jalin, de Roost-Warendin; Joseph-Auguste Robert; Marie-Louise-Joséphine-Gabrielle Robert, de Broguès. — 15 AOUT : Jean-Gaston Faucher, de Niort; Pierre Lobin; Aurette Genouliat; Denise Genouliat, de Aix-en-Provence. — 16 AOUT : Jacqueline Andral, de Paris; Michel-Marie-Henri Hablot, de Puteaux; Joseph-Gérard Saint-Jacques; Joseph-Arthur Bluteau; Joseph-Germain Bluteau; Joseph-Alfred Bluteau; Joseph-Richard Larivière; Joseph-Arthur Tremblay; Joseph-Léopold Dagenais; Joseph-Henri Dicatre, de Montréal. — 19 AOUT : Pierre Maurisset, de Saint-Mathieu. — 23 AOUT : Jean Breuilleaux, de Paris.

MOIS ET FÊTES DE SAINT MICHEL. — Nous avons plus de raisons que jamais d'invoquer le glorieux Archange, gardien de la France. Que le mois de septembre soit donc consacré à l'honorer et à le prier!

Les fêtes du 29 septembre et du 16 octobre seront célébrées sans éclat. Nous y convions les pèlerins à qui les événements laissent quelque liberté.

Monseigneur notre Évêque se propose de faire son pèlerinage annuel au Mont-Tombe, le 16 octobre.

Un seul obstacle pourrait retenir Sa Grandeur loin du Mont-Saint-Michel, ce jour-là, et l'on comprendra que nous l'appelions de tous nos vœux : l'obligation d'assister, le 17 octobre, à la consécration de la Basilique du Vœu National, à Montmartre.

Monseigneur n'officiera pas pontificalement, mais tiendra chapelle.

Nous espérons que les pèlerins se rencontreront en bon nombre pour unir leurs prières à celles de l'évêque de Saint-Michel.

PROPAGANDE. — Nos dévouées zélatrices ne se laisseront pas de propager le culte de saint Michel. Elles suivront l'exemple de cette illustre et courageuse femme, qui, naguère, nous demandait des Litanies pour les faire réciter dans les ouvrages de la Croix-Rouge. Excellente initiative ! Le vrai zèle est industriel.

Nous recommandons la lecture des pages III et IV de la couverture de la présente livraison. Elles sont de nature à suggérer quelques bonnes idées.

ECHO D'ESPAGNE. — De l'Espagne, où elle est exilée, une religieuse nous écrit : « Depuis neuf années déjà notre communauté expulsée de France a rouvert son pensionnat dans une petite ville espagnole, sur les bords de l'Océan. — Le bon Dieu y adoucit notre exil en permettant que les enfants viennent à nous nombreuses. La France fournit presque exclusivement les élèves de notre pensionnat ; mais les externats ouverts pour la classe ouvrière et la classe indigente ne suffisent pas à contenir les petites Espagnoles qui y accourent. — Le changement de pays et de direction nous a nécessairement mises en rapport avec des associations nouvelles,

provoquant ainsi de nouvelles affiliations, sans toutefois nous faire oublier le Mont-Saint-Michel. Nous ne voulons pas tarder plus longtemps à remettre notre petit troupeau sous la garde du grand Archange ».

Chronique du Mont-Saint-Michel

27 août 1914.

IL y a deux jours, Maurice Barrès écrivait : « Les événements viennent de passer sur nous comme le vent sur les épis de blé, et, remplis d'humilité, de bonne volonté, de piété, nous nous courbons et redressons avec tout le champ sous l'orage... Comment de telles épreuves ne nous perfectionneraient-elles pas ? Comment ne nous feraient-elles pas plus vivants ? » L'éminent académicien saluait avec enthousiasme une « France régénérée », celle d'« après la victoire », où les esprits élargis s'enrichiront d'une culture virile, savante et limpide, où « ce sera fini de bêler et de niaiser ». Avec lui les bons Français souhaitent que de l'épreuve sorte une pléiade de littérateurs et d'artistes, qui ne cessent plus « de porter leurs regards sur les grands intérêts de la vie des peuples en même temps que sur les parties divines de l'âme. » Puisse le peuple entier s'élever, en proportion, à un état plus noble, plus en rapport avec sa destinée !

Pourquoi ne serait-ce pas ? Le sacrifice purifie, éclaire et fortifie. Or, c'est un autre académicien, d'âme entièrement catholique, qui le répète sur tous les tons depuis trois semaines : « La guerre est la grande école du sacrifice. Sachons comprendre et accepter. »

Ceci dit de nos espoirs sublimes, n'ajoutons plus un mot des autres, qui, pour l'être moins, sont encore très grands et très hauts. Laissons faire à Dieu. Surtout ne parlons ni de nos

angoisses patriotiques ni de nos deuils de cœur. C'est là qu'est le sacrifice. N'en diminuons ni l'étendue ni la valeur.

Mais, lorsque l'orage sévit encore sur le champ, et tourmente et roule le blé, que voulez-vous que disent les épis ? Ce qu'ils voient ? Rien. Ils se courbent vers la terre et se redressent, tour à tour, sans voir rien de plus que les épis, leurs frères, soumis comme eux à la tourmente, et le ciel qu'ensemble ils implorent.

Essayons, néanmoins, de rassembler quelques souvenirs, de peur que dans notre histoire locale, dont l'importance aujourd'hui s'évanouit totalement devant celle de l'histoire nationale, un trou ne se creuse, où s'engloutiraient de désespoir les fureteurs de l'avenir. Soyons graves. Plus rien du *Carnet bleu*, mais des notes d'une concision sévère.

.*

Les fêtes du 14 juillet nous ont fourni l'occasion de constater une fois de plus que la foule des gens qui visitent n'est pas en voie de décroissance, mais bien plutôt en progression constante, à mesure que de plus amples facilités sont offertes aux familles pour sortir de leur *home*. Les trains sont littéralement comblés ; plus de cent trente automobiles stationnent ici dans la seule journée du 13. Parmi celles-ci il convient de mentionner l'autobus qui conduit à saint Michel une quarantaine de pèlerins de Fyé (Sarthe). A signaler encore, dans le même ordre d'idées, les pupilles du patronage de Fontenay-sous-Bois (Seine), qui ont eu l'heureuse inspiration de confier à l'Archange leur jeune vaillance.

Il n'est pas inutile, en effet, — on voudra nous en croire — de noter les groupements catholiques qui accomplissent en venant au Mont-Saint-Michel un vrai pèlerinage. Nous avons trop souvent la douleur de constater que des patronages à étiquette catholique, des écoles plus ou moins *libres*, des pensions soi-disant religieuses, *visitent* — quelle sottise ! — tout., et le reste, et n'oublent qu'une chose : saluer le Maître de

céans et son féal Chevalier. Parce qu'ils sont exilés dans une modeste église, — bien curieuse aussi, — n'auraient-ils plus droit aux hommages des Fidèles qui passent ? Je sais un évêque de France qui a interdit aux Associations catholiques de son diocèse toute excursion qui ne se doublerait pas d'un pèlerinage. C'est la sagesse même. Pèlerinage et excursion ! Ici, l'on ne saurait faire l'un sans l'autre. Sans compter que saint Michel paraît bien avoir reçu de Dieu mission spéciale pour veiller sur tout ce qui s'appelle groupement catholique et se propose de promouvoir le règne de Dieu.

Ces remarques n'atteignent ni les petits garçons de l'école chrétienne de Trans (Ille-et-Vilaine), ni les jeunes gens du patronage de Hauteville-sur-Mer (Manche). Les premiers, tambours battants, clairons sonnants, venaient au Mont, le mardi 21 juillet ; les seconds, drapeau déployé, leur succédaient le lendemain 22. Les uns et les autres entendirent pieusement la sainte messe, que célébrait pour eux leur aumônier ; les Hautevillais, bravant la fatigue du voyage, communieraient tous. Honneur aux fils de Bretagne comme à ceux de Normandie !

En ces jours, les alternatives de beau temps et de pluie, de chaleur et de fraîcheur, causent dans l'afflux des touristes des variations brusques et saisissantes. Puis, bientôt, alors que prennent fin à Lourdes les pacifiques triomphes du XXV^e Congrès eucharistique, voici que les bruits de guerre circulent et que l'on perçoit du côté du Danube les sourds grondements du canon. La guerre ? La guerre ? C'est la réalité, là-bas. C'est la menace sur nos têtes. Et quelle menace !

Quand même, ce qui m'émeut à la fois et me reconforte, c'est, après avoir lu les provocations blasphématoires adressées de l'autre côté du Rhin à la Vierge de Lourdes, de constater, en regard, l'union qui se noue entre tous les Français pour la défense du territoire. Blasphèmes, là-bas ; ici, miracle de concorde et de fraternité ! Sanglante sera l'immolation ; mais le résultat n'en est pas douteux ; il sera à l'avantage de ceux

qui s'unissent pour repousser la Barbarie et venger le Droit.

Et voici qu'au soir de la journée étouffante du 1^{er} août, la dépêche tragique est lancée et que sont placardées les affiches blanches portant l'ordre de mobilisation générale. Le tambour bat, le tocsin répand l'alarme. Aussitôt tout est changé; le travail est abandonné; chacun se précipite, consulte son livret et se prépare à partir. Qui n'a vu cela chez lui, autour de lui?

Le lendemain matin, dernier train pour Pontorson! La Compagnie du tramway a dû prendre une mesure radicale; faute de personnel, la circulation sera interrompue pendant la durée des hostilités; nous serons, avant la lettre, isolés de toute communication avec la terre. Seulement, la Digue nous reste! Le déménagement est lugubre: on emmène le fourgon qui sert de hall à marchandises; on emporte bascules, brouettes et poulains. Hélas! déjà partent les premiers contingents des inscrits maritimes, dont on ne vaudra d'ailleurs pas et qui reviendront, condamnés à l'hybride situation des hommes mobilisables et non mobilisés. Et s'en vont aussi les employés de tous les hôtels et magasins, désormais clos et mornes.

Ce soir-là — après que les offices religieux eurent été suivis avec un empressement inusité — l'on se réunit à l'église, la nuit venue, pour la prière. Nous devançons ainsi les ordres de Mgr l'Évêque et répondions au vœu de la population, qui en sa presque unanimité se porta devant les autels pour invoquer la Vierge de Lourdes, insultée par les Allemands; la Vierge de Pontmain, qui arrêta leurs hordes en 1871; Notre-Dame des Armées, enfin, mère et reine de nos soldats. Saint Michel aussi fut prié avec une confiance touchante. Ce sera ainsi chaque soir, pendant la guerre. Nous accorderons bientôt notre programme avec les prescriptions épiscopales; mais l'affluence ne se démentira pas.

Le 15 août, nous avons célébré Notre-Dame selon le rite majeur, en dépit des angoisses patriotiques qui tendaient sur les âmes un voile de tristesse profonde. Au fait, la piété ne s'avivait-elle pas de toute la violence de nos émotions? Les

communions furent nombreuses et ferventes à souhait. La procession du Vœu de Louis XIII nous offrait l'occasion de manifester notre confiance; nous la saisismes avec empressement. Une modeste couronne de fleurs, barrée d'un large ruban tricolore, fut déposée dévotieusement aux pieds de la statue qui orne la Porte du Roy; une autre fut portée à la Croix de Jérusalem. *In hoc signo vinces!* Le geste résumait avec une éloquence simple, mais prenante, l'immense espoir de nos âmes, à cette heure décisive de notre histoire.

Que ce 15 août était donc différent du 15 août des autres années! Combien différent de ce qu'il aurait dû être normalement, de ce qu'il eût été, sans la guerre! Point de foules cosmopolites, mais les montois, seuls et libres! Car le Mont-Saint-Michel, du premier jour de la mobilisation est devenu silencieux comme un tombeau. Les très rares voyageurs qui s'aventurent en notre bonne ville sont dévisagés avec défiance et accueillis sous toutes réserves, et après avoir montré patte blanche, je veux dire un sauf-conduit en règle. La précaution est sage. Ne sommes-nous pas gardiens, responsables devant la France et devant le monde, d'un trésor artistique et historique incomparable? L'Abbaye elle-même n'entrebaille sa porte massive que pour laisser passer les gens hors de toute suspicion. Le soir venu, la porte de ville est fermée par de solides chaînes. La consigne est rigoureuse. Comme au « bon vieux temps », les « Halte-là! Qui vive? » retentissent parfois dans la nuit. Le corps de garde des bourgeois abrite à nouveau les vigilants gardiens de la sécurité publique.

Parmi les hôtes que n'effraya pas notre solitude, saluons les pèlerins. Ceux-ci sont plus que jamais chez eux, dans le silence absolu du sanctuaire de l'Archange. Prêtre qui va échanger la soutane contre la capote du brancardier; médecin-major qui s'apprête à remplir sa douloureuse mission; marin qui s'embarque pour courir sus aux croiseurs ennemis... Que sais-je? Les femmes qui pleurent et se confient à saint Michel ne pouvant quitter le foyer, expriment leur effroi avec leur

invincible confiance, en des lettres où la foi se révèle éclatante, sublime. C'est en masse que nous enrôlons dans l'Archiconfrérie nos chers soldats. Dieu les protège et sauve la France ! Un jour, nous avons vu un père, une mère et leurs trois jeunes fils, agenouillés devant saint Michel ; ils étaient venus au nom de trois aînés, déjà au feu et au nom du plus âgé des trois qui restaient... et dont l'engagement était signé de la veille.

Ah ! les braves gens ! Tenez, je ne vous révélerai ni le jour ni le lieu, mais ce que je vais vous raconter est authentique. A 9 heures du soir, on est venu me prendre en automobile ; nous avons roulé une bonne partie de la nuit. Le lendemain, dès 6 heures, dans le salon d'un hôtel, j'ai imposé le scapulaire de saint Michel à près de cinquante officiers, qui s'embarquaient peu d'heures plus tard. Leurs premiers émissaires ne m'avaient pas rencontré l'avant-veille ; les seconds^a avaient été plus heureux. Ce [que j'ai trouvé de foi et de ferme courage chez ces hommes, je ne l'oublierai jamais. Certains ont désiré que leur photographie soit déposée aux pieds de saint Michel et y demeure pendant toute la durée des hostilités. Leur vœu est réalisé. Quant au scapulaire de l'Archange, véritable bouclier du soldat chrétien, nos lecteurs ne sont plus à en apprendre la vertu ; néanmoins, nous les invitons à en relire l'histoire, quelques pages plus loin.

Quand on songe que tant de héros seront immolés sur l'autel de la Patrie, le cœur se serre. Au-dessus de la mêlée des nations planait, rayonnante à la fois et attristée, la figure du saint Pontife, Pie X. De la lutte gigantesque qu'il avait employé tout son crédit à empêcher, Pie X est mort, auguste victime, parmi les premières que cette guerre aura faites. Au Mont-Saint-Michel, autant et plus qu'ailleurs, nous avons été consternés douloureusement par la subite disparition du Père, qui nous aimait tant, qui avait « suivi par l'esprit et le cœur » — il le disait lui-même — « les magnifiques fêtes » de notre XII^e centenaire. Dans le sanctuaire michelin, son image a été

voilée de crêpe et les fidèles ont prié pour le repos de son âme, si droite et si bonne.

Au fait, qui ne s'arrêterait au consolant espoir que là-haut Pie X intercède pour la paix ? « Guerre ! Paix ! » N'a-t-on pas raconté que ce furent les dernières paroles du Pape expirant ? Au ciel il est allé continuer sa prière pour la paix ! *Pro Pace !*

GINGATZ.

Le Scapulaire de Saint Michel

BEAUCOUP, parmi nos officiers et soldats, ont pris le scapulaire de saint Michel, avant de se mettre en campagne. Un grand nombre d'autres nous ont demandé de le leur envoyer sur le champ de bataille. Leur confiance, qui est entière, suppléera à l'imposition rituelle qui n'était plus possible.

Voici dans quelles circonstances prit naissance la dévotion à ce scapulaire, que l'on peut considérer comme une véritable sauvegarde contre les dangers matériels (le plus souvent causés par les esprits mauvais) et contre les démons eux-mêmes.

Le 15 octobre 1870, une trentaine d'hommes, réunis au Mont-Saint-Michel, autour de Mgr Bravard, évêque de Coutances, venaient se mettre sous la protection du saint Archange, avant de partir pour la guerre. Après les avoir bénis, le pieux prélat leur dit : « *Messieurs, je me crois autorisé à vous donner rendez-vous à tous, sans qu'il en manque un seul, ici, après la guerre.* »

Ils partirent. Ils endurèrent toutes les fatigues, coururent les plus grands dangers, notamment dans la défense de la forêt d'Orléans. Pendant les jours qui précédèrent la bataille de Beaune-la-Rolande, ils essayèrent tous les feux de l'ennemi, de huit heures du matin à la nuit. Leurs camarades, quoique mieux protégés par le terrain, tombaient autour d'eux. Nos

chevaliers de saint Michel n'eurent aucun mal. Ils furent aux avant-postes pendant toute la durée des hostilités; ils prirent part à tous les combats; ils sortirent *tous* de cette rude campagne sans blessures ni maladies.

Après la guerre, on conçut le dessein de grouper en association tous ceux qui s'obligerait à porter sur leur poitrine l'image de saint Michel. De là naquit la *Pieuse Union*, qui, en 1880, fut élevée à la dignité d'Archiconfrérie. Elle a son siège en l'Église Sant'Angelo in Pescheria, à Rome. Elle se distingue de l'Archiconfrérie qui a pour siège l'Église du Mont-Saint-Michel, en ce que ses membres doivent recevoir le scapulaire spécial, dit de saint Michel, par une *imposition*, dont la formule est insérée au Rituel Romain. Ce scapulaire, définitivement approuvé, le 20 avril 1882, par N. S. P. le Pape Léon XIII, affecte la forme d'un bouclier, pour indiquer que son but est de nous défendre contre le mal; chaque pendant porte l'image de saint Michel terrassant le démon.

« Quoique le scapulaire soit d'institution récente, lisons-nous dans une brochure éditée en 1905 avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris, nombreux sont les cas de protection contre les dangers d'ordre matériel, dont il a été l'instrument et que l'on pourrait citer. »

Par son origine et sa vertu, il se recommande tout spécialement aux combattants de nos armées. Nous l'imposons au Mont-Saint-Michel. Malheureusement, nous ne pouvons déléguer à d'autres prêtres notre pouvoir. Pour obtenir le pouvoir d'imposer le scapulaire de saint Michel, il faut s'adresser au Directeur de la *Pieuse Union*, recteur de Sant'Angelo in Pescheria, à Rome (1).

La médaille-scapulaire remplace le scapulaire de saint Michel, comme les autres. Il importe d'ailleurs de rappeler que les *militaires* — les militaires SEULS — sont exemptés de l'im-

(1) A Paris, le scapulaire de saint Michel est conféré : à la paroisse Saint-Michel (rue Saint-Jean, avenue de Clichy), à la Basilique du Vœu national, à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame des Champs, à Saint-Pierre de Montrouge.

position des différents scapulaires, avant de pouvoir porter la médaille qui les remplace.

Nous pouvons envoyer des médailles-scapulaires bénites, à l'effet de pouvoir remplacer à la fois les scapulaires du Mont Carmel, de l'Immaculée-Conception, de la Passion et de *saint Michel*.

En toute hypothèse, si l'on y tient, nous pouvons envoyer à nos soldats, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs familles, des scapulaires *bénits*. Nul doute que dans ces circonstances, l'intention ne supplée, *au point de vue de la protection espérée*, au défaut d'imposition rituelle (1).

De nombreux faits de protection attribués à saint Michel ont été constatés pendant la campagne du Soudan; en Chine, pendant la révolte des Boxers, lorsque Mgr Favier et ses vaillants Bretons étaient cernés dans la cathédrale de Pé-Tang; et plus récemment encore pendant la révolution du Mexique; puis, dans une foule de cas particuliers.

Que l'on veuille bien se souvenir, au surplus, que le Mont-Saint-Michel ne fut jamais pris par les Anglais... qui, aujourd'hui, grâce à Dieu, sont nos alliés intrépides et tenaces.

L'important, l'essentiel est de se mettre sous la protection de saint Michel. On peut toujours donner ou faire donner ses nom et prénoms à l'*Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel*. Leur inscription est la seule formalité requise. C'est un acte de confiance qui a sauvé et sauvera encore une multitude de soldats en danger.

Les formules spéciales de prières ne sont pas indispensables; on peut dire chaque jour et répéter de temps en temps cette invocation d'une saisissante actualité : « *Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions au jour du redoutable jugement.* » — Ou celle-ci, plus courte : « *Saint Michel, priez pour nous; sauvez la France!* »

(1) Voir les conditions d'envoi, page III de la couverture.

Les parents de nos soldats devraient s'imposer de dire souvent l'une ou l'autre, au nom et à l'intention de nos chers combattants.

Prière à Saint Michel pour la France

Nous donnons ci-après le texte de la prière que nous récitons tous les jours, pendant la durée de la guerre, devant la statue de saint Michel. On pourra se la procurer en s'adressant à nos Bureaux (1). Nous prions nos amis de lui donner la plus large diffusion.

Grand prince de la milice céleste, établi par la Providence divine le protecteur spécial de la France, de grâce, ne transportez pas à une autre nation le glorieux privilège de vous avoir pour Ange tutélaire ! Ah ! ne souffrez pas que notre patrie cesse d'être la fille aînée de l'Église et que son glorieux titre passe à un autre peuple ! Opposez à ses défaillances actuelles la fidélité séculaire de son passé. Souvenez-vous que cette terre, confiée à votre sollicitude, fécondée par les sueurs et le sang de nombreux apôtres et martyrs, fut illustre entre toutes par les vertus de ses enfants, depuis saint Germain et sainte Geneviève jusqu'aux âmes généreuses qui, de nos jours encore, réagissent contre les envahissements du mal par l'énergie de leur foi et la sainteté de leurs œuvres.

O glorieux Archange, faites-vous notre avocat devant le Très-Haut.

Obtenez pour la France, notre chère patrie, un prompt et sincère retour à l'antique foi, source de sa force et de sa grandeur, afin qu'après avoir été humiliée sous le châtiment du ciel pour ses fautes, elle se relève purifiée et retournée, capable des mâles vertus qui ont fait sa gloire dans les siècles passés. Ainsi soit-il. (50 jours d'indulgence.)

† JOSEPH, évêque de Coutances et Avranches.

(1) Voir page IV de la couverture du présent numéro.

La Prière des Familles.

De toutes parts, nous recevons des lettres remplies de la plus ferme confiance en saint Michel, l'Archange guerrier, Protecteur de l'Armée et de la France (1). Parmi ces lettres nous en choisissons une, particulièrement touchante, qui a pour auteur une mère chrétienne. Elle est accompagnée de *Prières pour les soldats de l'Armée française et leurs familles*, que nous reproduisons, pour la plus grande édification de nos lecteurs.

Voici d'abord la lettre :

« Ne pouvant me rendre au Mont-Saint-Michel, je me permets d'avoir recours à votre obligeance pour en recevoir le service suivant.

Je vous prierais de vouloir bien déposer aux pieds du céleste Archange le petit recueil de prières que je vous adresse. Saint Michel voudra accueillir favorablement la pieuse convention que mon cœur fait avec lui. Je lui demande de présenter sans cesse à Jésus et à Marie ces prières écrites par moi et que je veux que toutes les palpitations et tous les battements de mon cœur redisent jour et nuit. Puis, ces battements de mon cœur lui diront encore de prendre un soin tout particulier de mes quatre fils, d'éloigner d'eux les balles meurtrières ou tout autre danger, de veiller sur eux, de combattre pour eux avec toute la légion des Saints Anges, afin que partout et toujours ils fassent noblement leur devoir de Français et de chrétiens et me reviennent bientôt sains et saufs... »

Ce 29 août 1914.

PRIÈRES

POUR LES SOLDATS DE L'ARMÉE FRANÇAISE ET LEURS FAMILLES

Seigneur, ayez pitié de nos frères ! (5 fois).

Sainte Marie, mère de Dieu, }
Sainte Marie, mère de miséricorde, } Priez pour eux.

(1) La chapelle de l'Armée, dans la Basilique de Montmartre, est consacrée à saint Michel.

Vierge très puissante,
 Vierge très clémente,
 Tour de David,
 Santé des malades,
 Consolatrice des affligés,
 Refuge des pécheurs,
 O Marie, conçue sans péché,
 Saint Michel, patron de la France,
 Saint Joseph,
 Saint Martin,
 Saint Louis,
 Sainte Clotilde,
 Sainte Geneviève,
 Sainte Radegonde,
 Saints Auges, à qui Dieu a confié leur garde, veillez sur eux.
 Saint Maurice, patron des soldats, priez pour eux, fortifiez-les
 dans les combats, donnez-leur la victoire et l'amour de Dieu.
 Saints du ciel, dont ils ont l'honneur de porter les noms,
 priez pour eux, protégez-les.
 De tout péché,
 De la colère et de la haine,
 Des surprises et des coups de l'ennemi,
 Des angoisses et des tristesses de la mort,
 D'une mauvaise mort,
 Par votre douloureuse Passion,
 Par votre abandon et votre désolation,
 Par votre flagellation et votre couronne-
 ment d'épines,
 Par votre agonie,
 Par votre mort,
 O mon Dieu, conservez sains et saufs vos serviteurs, faites
 qu'ils mettent en vous toute leur confiance.
 Mon Dieu, soyez leur rempart et leur force en face de l'ennemi.

Priez pour eux.

Préservez-les, Seigneur.

Oraison.

O Jésus, obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la
 croix, regardez d'un oeil favorable et daignez bénir l'héroïque
 dévouement et la généreuse obéissance de nos frères. Daignez
 accepter leur sacrifice pour la gloire de votre Père, le salut
 de leurs âmes et l'honneur de notre patrie. Ainsi soit-il.

Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on
 n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours
 à votre protection, imploré votre assistance, réclamé votre
 secours, ait été abandonné. Remplis et animés de cette
 confiance, ô Vierge mère des vierges, ô notre Mère, nous

venons à vous. Nous mettons sous votre puissante et mater-
 nelle sauvegarde tous nos frères de l'armée, en particulier
 ceux qui nous sont plus chers. Avant tout, obtenez-leur le
 pardon de leurs péchés. Protégez-les..., défendez-les...,
 faites qu'ils soient épargnés et qu'ils nous soient tous rendus!...
 Et si c'est la volonté de Dieu qu'ils soient atteints, ô Mère de
 miséricorde, obtenez-leur, avec la valeur pour vaincre, la
 patience pour souffrir, la générosité et la paix pour mourir!
 et, pour nous, ô Mère compatissante, la force de nous tenir
 sur le Calvaire, au pied de la Croix, partageant la résignation
 et l'amour de votre sacrifice et, quoi qu'il arrive, répétant de
 tout cœur par amour pour Dieu : *Mon Dieu, que votre sainte*
volonté soit faite et non la nôtre!

O tendre Mère, voyez-nous prosternés à vos pieds, gémis-
 sant sous le poids de nos péchés; ne rejetez pas nos humbles
 prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer!

Ainsi soit-il! Ainsi soit-il!

Notre-Dame des Victoires, priez pour la France (5 fois).

Cœur sacré de Jésus, nous avons confiance en Vous! Que
 votre règne arrive!

Nous croyons à votre amour pour nous!

Seigneur, écoutez la voix de ceux qui ne peuvent suivre
 leurs guerriers, souffrir avec eux, combattre à leurs côtés.
 Nous vous prions, Seigneur, pour ceux qui nous sont chers
 et que la guerre arrache à nos embrassements; pour nos fils,
 pour nos époux, pour nos frères, pour toutes les victimes qui
 succomberont dans les combats.

Que nos parents, que nos amis ne soient pas du nombre
 de ces victimes, Seigneur! Nous l'espérons de votre bonté.
 Puisseons-nous les revoir bientôt, et tous nous louerons et
 bénirons votre Providence.

O Seigneur, notre Dieu, quand l'ennemi s'approchera terrible
 et que sonnera l'heure du devoir, souvenez-vous de ceux que
 nos cœurs tremblants confient à votre protection miséri-
 cordieuse.

Vierge Sainte, Vierge des combats, secours des chrétiens
 et salut des infirmes, soulagez nos blessés, consolez nos
 mourants, éloignez de leur cœur les sombres angoisses du
 désespoir.

Pour tous les blessés que la douleur va si cruellement
 visiter, nous vous prions.

Refuge des pécheurs, conduisez près d'eux l'Ange des mi-
 séricordes et le Prêtre du salut.

O Vierge protectrice de la France, donnez-leur la victoire
 et rendez-nous la paix.

Pater. — Ave. — O Marie conçue sans péché, saint Michel patron de la France, saint Martin patron des guerriers, saint Louis, sainte Clotilde, sainte Geneviève, sainte Anne, bienheureuse Jeanne d'Arc, tous les saints et saintes de France, priez pour nous !

* * *

Prière à Notre-Dame

O N.-D. de Bonne Nouvelle, forte et terrible comme une armée rangée en bataille, que de fois vous avez sauvé la France dont vous êtes la céleste Gardienne ! Vous la sauvez encore, vous la sauvez toujours. Bouclier du soldat, protégez nos frères au milieu des périls. Assistez les mourants, secourez les blessés. Calmez les inquiétudes de tant de familles qui vous invoquent, soutenez dans leur chagrin tant de mères séparées de leurs enfants ; rendez à tous la paix et la sécurité.

Nous servirons fidèlement Jésus dans notre patrie de la terre et nous vous bénirons dans notre patrie du Ciel ! Ainsi soit-il !

* * *

Prière pour la France

Sainte Marie, Mère de Dieu, Vierge conçue sans péché, souvenez-vous de la France !

Protégez ses guerriers, obtenez-leur le courage invincible de la Foi qui fait les héros et les saints ; soyez toujours pour eux N.-D. de la Victoire, mais souvenez-vous aussi que vous êtes N.-D. de la Paix !

Que votre nom se redise sur les champs de bataille comme sous la voûte de nos temples. Qu'il soit à jamais, la prière, l'amour et le salut de la Patrie ! Ainsi soit-il !

* * *

Prière

O Marie conçue sans péché,
Regardez la France, priez pour la France !
Sauvez la France !

Plus elle est coupable, plus elle a besoin de votre intercession.

Un mot à Jésus reposant dans vos bras et la France est sauvée.

O Jésus obéissant à Marie,
Sauvez la France !

* * *

Offrande à faire souvent

O Père Éternel, je vous offre votre Divin Fils sur tous les autels où il s'immole et à toutes les intentions pour lesquelles Il s'immole. Trinité Sainte qui êtes mon Dieu, je vous adore et je vous offre, sur l'autel d'or du Cœur de Jésus, Marie Immaculée, afin que vous preniez en Elle vos complaisances et que à cause d'Elle vous ayez pitié de nous !

Chaque jour ayons le courage d'offrir à Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, quelque sacrifice.

Intéressons les âmes du Purgatoire à nos frères de l'armée, en remettant pour elles entre les mains de la Sainte Vierge beaucoup d'indulgences.

N'oublions pas que la pureté du cœur est le moyen le plus propre à rendre nos prières efficaces.

Si donc notre conscience n'est pas en bon état, hâtons-nous de faire une bonne confession, puis une fervente communion.

Cela portera bonheur à nos frères aimés de l'armée.





AMOUR, VÉNÉRATION, OBÉISSANCE FILIALE

S. S. BENOIT XV

VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST

264^e SUCCESSEUR DU PRINCE DES APOTRES

CHEF DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

DOCTEUR INFALLIBLE

NOTRE GUIDE ET NOTRE PÈRE

ÉLU PAPE LE 3 SEPTEMBRE 1914

*Que le Seigneur le conserve, le soutienne, le rende
heureux sur la terre, et ne l'abandonne pas à la haine
de ses ennemis. (Ps. 40.)*

MONT-SAINT-MICHEL, 8 septembre 1914.

Le Cartulaire du Mont-Saint-Michel

NOUS avons reçu de M. le chanoine Louis Bossebeuf la lettre suivante, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs. Elle leur apprendra que notre savant ami, qui a déjà tant fait pour le Mont-Saint-Michel, se dispose à apporter à l'histoire de la glorieuse Abbaye une nouvelle et très importante contribution.

Depuis longtemps, archéologues et historiens souhaitaient qu'un homme à l'esprit sagace et informé entreprit la publication du Cartulaire. Œuvre délicate et difficile, qui nécessitait un savoir spécial, très étendu ! Elle découragea les meilleures volontés.

M. le chanoine Bossebeuf aborde sans frayeur ce travail de... bénédictin. Nous avons confiance qu'il le mènera à bien, et rapidement. Nos vœux les plus sympathiques l'accompagnent.

E. C.

Tours, le 19 Août 1914.

MON CHER AML,

Je vous ai promis de vous dire quel butin j'ai réalisé durant mon séjour du mois de juillet à Avranches, en ce magnifique « Institut Notre-Dame », où grâce à la haute bienveillance de Mgr de Contances et à la cordiale accueilance du Supérieur, M. le chanoine Godefroy, j'ai goûté une hospitalité d'autant plus délicieuse que le panorama, vraiment merveilleux, embrasse toute la baie avec le Mont-Saint-Michel. Comme promesse oblige, même en temps de douloureux conflits, je tiens à honneur de vous adresser mon récit qui, d'ailleurs, sera plutôt court, je vous en avertis.

En mes promenades méditatives sur les terrasses où saint Aubert, de douce mémoire, vécut et reçut « la Révélation de saint Michel » avec l'ordre de bâtir une église sur le Mont-Tombe, comme ma pensée s'envolait à tire-d'ailes vers votre île bénie, enveloppée des voiles mystérieux du crépuscule, vers son sanctuaire vénéré, sans oublier les chapelains auxquels je suis si profondément attaché ! Mais, sur ces pentes pittoresques, ombragées de grands pins séculaires de plusieurs mètres de circonférence, dont les ancêtres ont abrité de leur puissante ramure le saint évêque d'Avranches, je n'ai guère cueilli que des fleurs sauvages comme pieux memento des touchants souvenirs religieux de l'aurore du VIII^e siècle. La moisson véritable que j'ai recueillie a été faite dans le

champ fortuné des précieux manuscrits de l'abbaye Montoise, conservés à la Bibliothèque Avranchinaise.

Je vous avais communiqué naguère mon intention de publier le *Cartulaire du Mont-Saint-Michel*, que le maître par excellence, Léopold Delisle, considérait comme l'un des plus superbes monuments paléographiques du moyen âge. Aussi bien, mon mois de juillet a été employé à copier ce magnifique manuscrit enluminé, sur blanc velin, afin de le mettre au jour avec une introduction, des notes, une série de dissertations et une table des noms de lieux et de personnes aussi complète que possible, en même temps qu'avec l'illustration réclamée par un si beau sujet. Mais, hélas ! le coup de tonnerre de la déclaration de guerre est venu interrompre soudain mon travail.

Je dis : interrompre, car ce n'est que projet remis, j'en ai la confiance. Avec notre pays tout entier uni dans un sublime élan, je crois et j'espère en la protection souveraine de Dieu, de Marie, reine de France, et de saint Michel, notre patron, protection qui dès le début s'est manifestée dans l'héroïsme du catholique petit peuple de Belgique, si particulièrement dévot au « Prévôt de la Milice céleste » et dont la statue terrassant le dragon couronné, depuis le xv^e siècle, l'admirable campanile de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. N'est-ce pas là, en effet, une nouvelle et saisissante réalisation de la prophétie biblique au sujet de « la petite pierre détachée des cimes et brisant le colosse aux pieds d'argile » ?

Quand donc la France, appuyée sur Dieu, sur ses vaillants fils et sur ses puissants alliés, aura rendu à l'Europe la maîtrise d'elle-même dans la paix, dans la sécurité et le culte du Droit, inséparable du culte de la Croix du Christ libérateur, au chant de *Te Deum* et avec une foi absolue, je compte reprendre mon travail pour y mettre la dernière main. Alors, ce modeste ouvrage, je viendrai le déposer aux pieds de saint Michel qui en est l'objet, en son sanctuaire ouvert aux solennités religieuses, comme le Mémorial d'une épreuve passée et d'une allégresse retrouvée. Et ce « Cartulaire de Saint Michel de la Victoire », si je puis m'exprimer ainsi, sera pour l'humble serviteur de l'Archange un nouveau et plus filial hommage de sa dévotion ravivée et de sa gratitude émue.

Telles sont, mon cher Ami, les réflexions qui se sont présentées à moi à l'occasion de la réponse que je vous devais. Je vous les envoie en toute simplicité, avec mon plus sympathique souvenir.

L. BOSSERBOUR,

Chan. hon. de Coutances.

ÉCHOS

Domrémy... Française ou Prussienne ?

Le jour de l'Assomption, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a ouvert une neuvaine à Jeanne d'Arc.

Il a tenu à commencer cette neuvaine à la bienheureuse par l'église Saint-Paul, où elle est venue elle-même prier souvent afin de se préparer à la victoire. Là, elle a laissé la trace de ses pieds et de ses genoux, elle a demandé à Notre-Dame des Miracles de protéger Orléans et la France. Jeanne a cru à la prière plus qu'à son épée. Elle a cru à la Vierge et elle a mis sur son étendard les saints noms de *Jesus Maria*, qu'elle regardait comme le secours, comme la source des victoires qu'elle attendait et prophétisait.

« J'ai voulu venir ici la prier, poursuivit Monseigneur. Savez-vous bien, ô Jeanne, qu'il s'agit de savoir si Domrémy restera française ou deviendra prussienne ? Dites : votre maison, votre village, votre Meuse, si nous sommes battus, qu'est-ce « qu'ils » en feront ? O Jeanne ! gardez la France, bénissez-la, sauvez-la, priez Notre-Dame des Miracles de Saint-Paul. C'étaient les Anglais, alors nos ennemis, aujourd'hui nos alliés, qui menaçaient notre existence nationale ; aujourd'hui nous sommes menacés d'un autre côté... mais c'est notre existence nationale qui est en jeu.

« Il y a ici des âmes qui souffrent, consolez-les, ô Jeanne bien-aimée ! des soldats là-bas qui se sont levés pour la défense de leurs foyers, gardez-les ; un pays courageux, ferme et digne qui lutte pour son indépendance, gardez-le, et vienne le jour où le plus magnifique des *Te Deum* puisse être chanté ici. Alors nous dirons que Notre-Dame a fait des merveilles, qu'elle a gardé le pays pour lequel jadis Jeanne a combattu et qu'elle a sauvé ! »

Lequel ?

Le sous-lieutenant de Castelnau, fils du général chef d'état-major de l'armée, commandant d'armée, a été tué au cours d'une glorieuse rencontre, en Belgique. La façon héroïque dont le général reçut la fatale nouvelle mérite d'être relatée.

Le général de Castelnau dictait des ordres, quand un officier se présenta devant lui. — Qu'y a-t-il ? demande le général en se retournant. — Mon général, répond l'officier d'une voix qui tremble, votre fils Xavier vient d'être tué d'une balle au front en donnant l'assaut à l'ennemi, qui a été repoussé.

Le général reste silencieux une seconde. Puis, s'adressant à son état-major : Messieurs, continuons. — Et il reprend la dictée de ses ordres pour le combat !

L'attitude de Mme de Castelneau fut également très courageuse. Le lendemain du jour où la nouvelle fut connue, à la première messe, Mme de Castelneau, selon sa pieuse habitude quotidienne, s'approcha de la sainte table; le prêtre n'a pas eu encore le temps de la préparer à la douloureuse épreuve. En la voyant brusquement devant lui, il est tellement ému que c'est d'une main tremblante qu'il lui présente l'hostie.

Mme de Castelneau s'en aperçoit, le regarde et comprend. Alors, défaillante, elle lui adresse cette simple et admirable question : « Lequel ? »

L'Âme nettoyée, l'esprit libéré.

A Versailles, sur la place d'Armes, des milliers d'hommes en tenue de campagne étaient assemblés. Et quels hommes ! Toute notre jeunesse, toute notre force, toute notre espérance. Au milieu d'eux, un prêtre, qui, hier encore, n'était pour eux, peut-être, que le « ratichon ». Et le prêtre, si petit au milieu de l'immense place que ferme le château, et si grand par tout ce qu'il représentait à cette heure où chacun de ces hommes voyait clair au fond de sa conscience, se découvrit et récita une prière. Le silence de tous ces êtres était émouvant. Puis, la main qui bénit se leva et, comme sous un souffle qui vient de haut, les têtes s'inclinèrent. Un cri s'éleva, montant jusqu'au ciel : « Vive la France ! » L'âme nettoyée, l'esprit libéré, les soldats se mirent en route. JUNIUS.

ACTIONS DE GRACES

Basses-Alpes. — Vive reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue. C. P., *sélatrice*.

Aude. — Je vous adresse 5 francs pour 2 messes que vous voudrez bien célébrer en l'honneur de saint Michel en action de grâces. J. P.

Aveyron. — Vives actions de grâces à saint Michel de la part d'une associée. E. M., *sélatrice*.

Confiant à saint Michel qui a guéri une personne dans une maladie, et protégé déjà un soldat au milieu des périls d'une campagne, mon frère se consacre à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, à la veille de partir pour la guerre. Ci-joint son offrande. E. R.

Eure. — Je vous adresse un bon de poste de 3 francs pour célébrer une messe d'action de grâces et pour faire brûler un cierge, en l'honneur de saint Michel. A. F.

Indre-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel. M. B.

Lot. — Offrande à saint Michel en remerciement d'une faveur obtenue. M. C.

Maine-et-Loire. — En reconnaissance de la protection de saint Michel dans une opération difficile, mon fils se consacre au grand Archange.

M^{me} J. R.

Haute-Saône. — Veuillez faire brûler à l'autel du bienheureux Archange deux cierges, en action de grâces des faveurs que nous venons d'obtenir par sa puissante intercession. Sr J. B.

Seine. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection en faveur de plusieurs enfants dangereusement malades, et sauvés par le grand Archange.

Une abonnée.

Seine-et-Marne. — Reconnaissance à saint Michel pour mon succès à l'examen de Saint-Cyr. M. R.

Ci-joint un bon de poste de 3 francs pour une messe d'action de grâces, en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Michel. M^{me} L. G.

Seine-et-Oise. — Veuillez célébrer une messe pour les âmes du Purgatoire, en remerciement de l'aide accordée par le glorieux saint Michel et les Saints-Anges dans une circonstance difficile. E. D.

Tarn. — Recevez notre offrande promise à saint Michel pour des grâces maintenant obtenues. M^{me} H. S.

Var. — Je vous adresse 3 francs pour une messe d'action de grâces et un cierge, en remerciement des nouveaux succès obtenus par ma petite-fille. M^{me} V^{ve} L. M.

Algérie. — Ma demande est exaucée ; vive reconnaissance à saint Michel. J'accomplis ma promesse. Sr M. A.

La Réunion. — Reconnaissance à saint Michel pour un voyage heureusement accompli sous sa protection. M. DE H. DE B., *sélatrice*.

Province Rhénane. — Je remplis mon vœu en remerciant sincèrement l'Archange et en propageant son culte. J. VAN DER M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Sa Sainteté le Pape Pie X. 1904

Nos soldats morts au champ d'honneur.

Aisne. — Vaux-Andigny : M. Pierre Lanoq.

Ain. — Virieu-le-Grand : M^{me} V^{ve} B. Buscal ; M^{lle} Pochet.

Alpes-Maritimes. — Cannes : M^{me} V^{ve} Péronneau, née Angélique Ollier.

Aude. — Azillé : Sœur Marie-Agnès Blancard, *religieuse Clarisse.*
Aveyron. — Broquiès : M^{me} Rosalie Robert, *zélatrice très dévote à saint Michel.*
Côtes-du-Nord. — Binic : M. Louis Vety-Carfautan ; M^{lle} Louise Olivier. — Merdrignac : M. Sigismond Berthelot.
Haute-Garonne. — Rieumes : M^{me} Marie Carême ; M^{me} Anne Fenil-lerat ; M^{me} Mathilde Courtès ; Mère Maria Ernest.
Jura. — Courbouzon : M. Jean Michaud. — Montaignu : M^{me} Victoria Tamisier.
Loire-Inférieure. — La Grigonnais : M^{me} V^{ve} Benoît, *dévotée zélatrice.*
Maine-et-Loire. — Chemillé : M^{lle} Blanche Augé. — Angers : M^{me} V^{ve} Bongas.
Manche. — Saint-Pierre-Église : M. l'abbé Delangle. — Bellefontaine : M. l'abbé Guesdon, *curé.* — Cherencé-le-Roussel : M. l'abbé Restout. — Avranches : M. l'abbé Faucon ; M. l'abbé Oblin ; M. Augustin Thébaud ; M. Alfred-Auguste Vilquin. — Hudimesnil : M. Victor Olivier. — Saint-Lô : M^{me} Matinée. — Cherbourg : M. Eugène Gros. — Le Mont-Saint-Michel : M. Victor Bidet.
Orne. — Flers : M^{lle} Joséphine Favris.
Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le comte Henri de Bonvouloir, *hospitalier de N.-D. de Lourdes.*
Rhône. — Lyon : M^{lle} Marie Jarjal.
Saône-et-Loire. — Louhans : M^{lle} Marie Pageaut.
Savoie. — Chambéry : M^{me} Clémence Cachard ; M^{lle} Anna Jacquet.
Seine. — Le Grand Montrouge : M. l'abbé Ch. Gautier, *ancien curé de Saint-Jacques le Majeur, zélateur.* — Châtillon-sous-Bagneux : M^{me} V^{ve} Louis Basely, née Marguerite Paillé ; M^{me} Kolmann.
Deux Sèvres. — Niort : M^{me} V^{ve} Robert.
Canada. — Montréal : M. Joseph Stabinger-Pépin ; Le R^d M. Emmanuel Filiatrault, P. S. S. ; La R^{ve} Sœur Marie Salomé, *zélatrice très dévote au saint Archange* ; La R^{ve} Sœur Marie Arcade, *religieuse de la Providence.*

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOS RAISONS « MICHELIENNES » D'ESPÉRER (Mgr LORÉTTI) (p. 193). — BULLETIN : Nos Défunts, l'Union nationale (p. 206). — LA VIE DE L'ŒUVRE : Zélateurs (p. 208) ; Associés (p. 208) ; Consécration (p. 209) ; Scapulaires et médailles-scapulaires (p. 210) ; Avis aux retardataires (p. 210) ; Avis à tous et à chacun (p. 211) ; Propagande (p. 211). — NEUVAIN DES MORTS (p. 212). — LE SCAPULAIRE DE SAINT MICHEL (p. 212). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GIBLATZ) (p. 214). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 221). — AGREX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 223).

Nos Raisons « Micheliennes » d'espérer ⁽¹⁾

Coutances, le 16 octobre 1914.

MES CHERS CHAPELAINS,

16 octobre ! Ah ! c'est bien la première fois que je vous écris à pareille date ! Depuis que l'image du Mont Saint-Michel illustre son blason, Monseigneur avait fidèlement célébré là-haut l'anniversaire de la visite mouvementée, accordée à son prédécesseur illustre ; je me trouvais moi-même à mon poste, et nous avons pu « *os ad os loqui* ».

La guerre nous a joué ce mauvais tour, accompagné de plusieurs autres, mais j'estime que le tocsin du 1^{er} août a sonné, avec la mobilisation, ce que Maurice Barrès appelle « l'effet d'une vague de fond, un grand remous des âmes. » Jamais les armées de la France ne furent plus chrétiennes ;

(1) Lettre de Monseigneur « notre Directeur. »

jamais ceux qui sont restés au foyer familial n'ont mieux prié et plus généreusement souffert ; dans toutes nos églises, il y a foule pour la messe et la communion, et le généralissime de la Milice céleste est ardemment invoqué, en tête des grands saints de la nation. Je ne suis pas surpris qu'en votre « Moustier de Saint-Perron » il se passe des choses fort édifiantes ; vous le serez moins encore de savoir que la cathédrale se comporte en digne « mère et maîtresse » des sanctuaires diocésains. En particulier, le 29 septembre et ce soir, ce fut très beau : il y eut un « Sauvez-nous, puissant Archange, les Français sont à vos genoux » qui rappelait celui de nos grandes processions montoises...

16 octobre ! date glorieuse depuis douze siècles, *date nationale*, date plus chère que jamais aux pèlerins de désir et d'amour que nous sommes aujourd'hui ! Laissez-moi allonger mes lignes sur ce thème *particulièrement reconfortant*. Sans doute, mes sentiers sont bien battus, mais le plus beau sermon de la Passion n'est-il pas le récit évangélique ? Au surplus, à mon âge, on est guéri de la crainte des redites, parce qu'on juge de la mémoire de l'auditoire par la mémoire du pauvre prédicateur.

Si Dieu, en confiant la garde de son Eglise à saint Michel, l'a établi protecteur de tous les peuples où la Croix fut plantée, il en a fait le patron *plus spécial de la nation qui fut baptisée la première* dans le sang rédempteur, qui se consitua par la parole *son premier apôtre*, par ses conquêtes *son premier soldat*, et mérita d'être appelée la « fille aînée », « fille de bénédiction et de grâce », comme parlait le Pape Boniface VIII de notre Eglise de Coutances.

Qui donc fut envoyé à Clovis par le « Dieu de Clotilde », si ce n'est l'Ange qui, au siècle précédent, avait porté le Labarum au vainqueur de Maxence, au grand Constantin qui comblera à son tour d'honneur et de gloire, en sa cité de Byzance, l'ennemi de Satan ?

Trois autres siècles ont passé. L'Ange de la France abaissa son regard sur la Neustrie, et vit combien le berceau normand contenait de promesses, et bientôt saint Michel prenait possession de saint Aubert, puis du Mont Tombe. — Deux autres siècles sonneront ; c'est le premier de nos puissants ducs qu'il conduira au roi de France. Lequel, de Charles ou de Rollon, fit, ce jour-là, la meilleure affaire ? en tout cas, il y eut une signature céleste au traité de Saint-Clair-sur-Epte : « *Archangelus Michael, Dei nuntius.* »

Le rocher, que des solitaires avaient préparé, était digne de recevoir l'oratoire voulu par l'Archange. Saint Aubert ne se le fit pas dire *quatre fois* et, dès le 16 octobre 709, le pieux pontife le consacra, en y plaçant les précieuses reliques apportées du Mont Gargan. Douze prêtres en eurent la garde d'abord, puis le grand Ordre Bénédictin. Childebert le Juste fut « la première tête couronnée qui humilia son front devant l'autel élevé dans ce lieu sous l'invocation du Prince de la Milice céleste. » Bénissons-le, Français, pour cette offrande solennelle du royaume à « Monseigneur saint Michel », pour cette *consécration nationale* du VIII^e siècle.

Saluons, à la suite de Childebert, la lignée presque infinie de tous les princes qui, tout le long des âges, chevaucheront vers le sanctuaire devenu vite célèbre : Charlemagne, que Léon III venait de couronner empereur d'Occident ; Rollon, Robert depuis sa conversion, le Clovis de nos aïeux jusque-là farouches, et qui, devenus chrétiens, « n'eurent après Dieu et la Vierge oncques plus cher patron que saint Michel » ; Louis VII, Philippe-Auguste ; saint Louis, deux fois pèlerin et « plus souventes fois bienfaiteur insigne » ; Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Charles VI, Charles VII ; Louis XI qui « permit d'ajouter trois fleurs de lys aux armoiries », Louis XI qui, dans un second pèlerinage, « fit mener avecques lui quantité de son artillerie » et institua le fameux Ordre de chevalerie « à l'honneur de Monsieur Saint Michel Archange, premier chevalier

qui, pour la querelle de Dieu, victorieusement batailla contre le Dragon... et le trébucha du Ciel. » Saluons Charles VIII, François I^{er}, Charles IX... — « Eh bien! quoi? » dirait un Montmartrois *du front*, entre un obus et une chanson guerrière : Eh bien! vaillant soldat, cela ne démontre-t-il pas *l'union intime, séculaire, indissoluble, que Dieu a voulue et fécondée, entre saint Michel qui nous défend et la France qui chérit à jamais son protecteur spécial?*

Montmartrois, ne le sommes-nous pas tous, depuis que le sang de nos martyrs a inondé « la Butte », depuis surtout que la Basilique, voulue par « le Christ qui aime les Francs » et par la « France pénitente et dévouée au Sacré-Cœur », la couronne glorieusement, avec la statue d'or de saint Michel? La grande capitale est un vaisseau qui peut être furieusement ballotté, *submergé jamais* (1), nous le croyons de tout notre patriotisme; parfois cependant le navire ne fut guère aperçu que par la mâture! L'apercevait-on autrement, dans les années du quinzième siècle où le roi de France n'était plus que le « roi de Bourges »? Quand tout sembla perdu, tout fut sauvé par un de ces miracles que Dieu n'accorde qu'à nous. *Non fecit taliter omni nationi*. Saluons, non plus les rois de la terre, mais le Prévôt du Paradis, volant aux marches de Lorraine afin de donner à la nation sa libératrice et sa rédemptrice... Reims! ici la plume me tombe des mains, trop inhabiles en vérité; mais notre vénéré Métropolitain, si dévot à l'Archange et à Jeanne d'Arc, me prêtera la sienne, toujours si bien trempée : « Reims, cette merveille que seuls le génie catholique et le génie français associés pouvaient produire, ce précieux écrin de souvenirs où sept siècles de notre histoire s'enfermaient, cette forêt de sculptures et d'ogives, à travers laquelle errait l'ombre de quarante rois venus là pour recevoir, avec l'onction du sacre, la garde de l'idéal civilisateur apporté au monde par

(1) *Fluctuat, nec mergitur.*

l'Évangile; la cathédrale de Jeanne d'Arc enfin! » Une relique nous reste cependant, et plus d'une leçon : au seuil de la basilique, entre les deux tours qui ne veulent pas mourir, se dresse encore, immaculée toujours, la statue, l'image sainte de la Pucelle. C'était cela encore, dans le temple dévasté que nous peignait naguères notre fier brancardier l'abbé Achard, à la « messe chantée » à laquelle, entre deux batailles, assistaient et communiaient prêtres et soldats : la statue de Jeanne d'Arc était intacte, « ornée de drapeaux, environnée de lumières. »

Quand un autre demi-siècle eut passé, nous pûmes encore mieux voir à quel point Dieu avait été bon pour nous, en nous sauvant d'un envahisseur qui, après avoir procuré à l'Église des joies immenses, allait se laisser envahir lui-même par l'hérésie.

La France était redevenue « le plus beau royaume après celui des Cieux. » Ce fut plus vrai encore après 1491, quand une de nos plus belles provinces se décida à mettre à la couronne royale un joyau de choix. Précieux et loyal avait été le concours de ses ducs pendant la guerre de Cent ans, mais enfin la Bretagne n'était pas française! Ah! de quel coup d'aile notre Archange partit, certain jour, pour inspirer au « gentil roy » de regarder du côté de l'Armor et de la duchesse en sabots. Puis, « survolant » ce Couesnon qui avait « dans sa folie mis le Mont en Normandie, » nous le devinons suggérant à la tant convoitée duchesse Anne d'accorder sa main à Charles VIII. François I^{er} n'aura plus qu'à enregistrer définitivement cette « journée des Bretons », devant laquelle pâlit la journée, pourtant superbe, des 7.000 pèlerins du XII^e Centenaire! Une fois de plus, les contractants ne durent s'en prendre qu'à l'Archange français.

Nous disions que la Providence avait été deux fois bonne pour nous, à l'approche du Protestantisme. S'il n'entra pas

dans ses mystérieux desseins de l'extirper pleinement, du moins saint Michel en préserva-t-il nos rois. A mesure même que l'hérésie menaçait davantage, la confiance des princes et des meilleurs sujets se manifestait avec plus d'éclat. Henri II présida une Assemblée de l'Ordre de Saint-Michel dans la ville de Lyon, « ce qui n'avait de longtemps esté fait... Le jour de saint Michel, le Roy et les Chevaliers furent ouïr la grand-messe avec si grande foule de peuple qu'à peine pouvaient-ils passer. Et la grande solennité fut à l'offerte, en observant les anciennes cérémonies belles à voir. » Le 29 septembre 1568 Charles IX fit faire dans la capitale une procession solennelle : la Cour, plusieurs évêques, les Ordres religieux, une foule innombrable de fidèles y assistaient, suivant les reliques insignes de toutes les églises de la cité. Dix ans plus tard, les huguenots qui s'étaient approchés du Mont-Saint-Michel à la faveur des ténèbres et s'étaient déguisés en pèlerins (reconnaît-on chez nos ennemis de l'heure présente les mêmes *loyaux procédés* ?) criaient déjà : « Ville gagnée ! Ville gagnée ! » ; mais Louis de la Moricière eut vite fait de les culbuter, et il en fut de même dix années durant ; le sieur de Montgomery en eut la formidable preuve en 1589.

Au cours du grand siècle, saint Michel, vainqueur de l'hérésie, resta sur le trône que nos pères lui avaient élevé. La Reine-mère avait fait sienne cette prière de M. Olier : « Glorieux saint Michel, prince de la Milice du Ciel, je vous reconnais tout-puissant par Lui sur les Royaumes et les États... Donc, par l'amour que vous avez pour cet État, assujettissez-le tout à Dieu ». En 1643, Louis XIV recevait le collier de l'Ordre, pour le porter soixante-douze ans.

Louis XV fit don « à l'église de Reims d'un soleil d'argent doré du poids de 125 mares ; il est soutenu par deux anges : l'un, qui est saint Michel, protecteur de la France, offre à Dieu l'épée royale... » Ce prince, malgré trop d'infidélités à Dieu et au défenseur de ses droits, ne cessa pas de s'intéresser à

« l'Abbaye royale ». Cependant détournons-nous vite de ce xviii^e siècle voltairien, qui la délaissa dans la personne de ceux qui n'auraient pas dû perdre les traditions de leurs nobles ancêtres et fit dire à un chroniqueur du temps : « Le Mont Saint-Michel est un des plus fameux pèlerinages de la France, particulièrement pour les gens de basse naissance qui y vont par troupes en été ». *Infirma mundi elegit Deus*, après tout ! Détournons-nous de la Révolution qui profana l'Abbaye et ne manqua pas, au temps des « têtes coupées », de l'appeler « le Mont libre », et venons d'un bond à la restauration de la sainte Montagne et du culte de saint Michel, *ange de la Patrie toujours*.

En 1865, l'État ayant fort heureusement supprimé les prisons, notre évêque Mgr Bravard obtint un bail de location de l'Abbaye. Peu à peu disparurent les étages qui déshonoraient la Merveille et la Basilique elle-même ; la Crypte des gros piliers revit une statue de Notre-Dame-sous-Terre, et saint Michel eut un autel dans le transept nord. Pieusement secondé par les Pères de Saint-Edme, celui dont le cœur nous appartenait, bien avant qu'il eût été apporté au sanctuaire de l'Archange dans l'urne funéraire, eut la joie de voir déjà prospère la Confrérie qu'il avait instituée et que Pie IX avait généreusement bénie. La guerre de 1870 fut le signal d'un grand réveil de foi et ranima la piété envers le Prince des Milices éternelles, et c'est à cette date que remontent les grands pèlerinages depuis longtemps interrompus. Avant la conclusion d'une paix dont les Français d'aujourd'hui ne voudraient point, l'Évêque s'était, par un vœu solennel et public, engagé à élever un monument en l'honneur de l'Ange de la Nation si le diocèse n'était pas envahi, et voilà comment la cathédrale possède cette statue d'argent, très populaire en ces jours d'angoisses, entourée souvent de bonnes âmes en prière, auxquelles j'ai parfois la tentation de dire : « *Insta opportunè, importunè... argue... increpa !* »

Une suprême consolation était réservée à Mgr Bravard : le Souverain Pontife décernait, le 23 juin 1875, les honneurs du couronnement à l'image vénérée qui représente la victoire de saint Michel sur les puissances de l'enfer. Mais il mourut en face de cette nouvelle Terre promise.

Mgr Germain fut le Josué de ce nouveau Moïse, et goûta ainsi, aux premiers mois de son épiscopat, exactement le 3 juillet 1877, peut-être sa meilleure joie. Un chroniqueur de l'époque a bien dit : « La merveille de l'Occident fut alors la merveille du monde. L'immensité des grèves, la mer grondant dans le lointain, la foule innombrable accourue de toutes parts, la pourpre romaine se détachant à côté de la bure du villageois, les constructions aériennes du moyen âge en face d'un horizon sans limites, les hymnes et les cantiques répétés par des milliers de voix, redits par tous les échos, voilà un spectacle que le pinceau le plus habile ne saurait retracer. Le drapeau du Sacré-Cœur fut porté par des héros de Mentana et de Palay, la bannière d'Alsace-Lorraine par des combattants de 1870, l'épée de Lamoricière par un blessé de Castellidardo ». L'étoquance fut digne des 12 pontifes et des 20.000 pèlerins ; que dis-je ? Digne de l'Ange tutélaire de la Patrie. S. E. le cardinal de Rouen devait couronner l'image dressée à l'intérieur de la Basilique, et, pendant qu'il y procédait, l'évêque de Contances, « perché au haut d'une échelle », (comme il aimait à le raconter), d'une échelle appuyée elle-même sur le sommet de la tour, mettait au front de la statue aérienne le diadème de la France et du monde chrétien.

Il fallut redescendre de ces hauteurs glorieuses et constater que la terre n'est pas le ciel, mais l'épreuve presque ininterrompue ! La persécution éclatait bientôt et le culte était transféré, en 1886, dans l'église de la ville, bien vénérable, mais rebelle aux grandes manifestations, et il fallut user de diplomatie pour obtenir la statue du Couronnement et l'autel lamé d'argent !

La célébration du 12^e Centenaire de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert était réservée à Mgr Guérard, dévot à l'Archange bien avant de devenir son évêque. Inoubliables en vérité furent ces solennités que le pieux pontife prépara avec tout son cœur ; que le doux Pie X a « non seulement bénies mais suivies » ; qui, en six mois, conduisirent au Mont Tombe 40 archevêques, évêques, abbés et prélats, 42.000 pèlerins ; où nos 48 doyennés, surmontant toutes les difficultés, vinrent chanter avec nous les louanges de notre « concitoyen hors de pair ».

Est-ce le dernier mot de saint Michel au cours du présent Épiscopat ? Ne nous y résignons pas. *Le fief de l'Archange obtiendra sûrement un jour sa victoire finale : eh bien ! est-ce que le Te Deum pourrait décemment résonner, en notre chère montagne, ailleurs que sous les voûtes de la Basilique ?* Je suis convaincu que Gustave Hervé, depuis qu'il nous « trouve très bien » et qu'il a planté le drapeau dans... la Lorraine, ne trouvera pas l'idée « envahissante » : rendre à un corps merveilleux une âme céleste, à une église son culte et ses prêtres, quoi de plus juste, de plus naturel, de plus heureux ! Vous n'avez pu oublier mon cher Gingatz, ce qui me fut dit un des soirs du Centenaire par un touriste, retour de l'abbaye : « M. l'abbé, votre place est là-haut. C'est un franc-maçon qui vous le déclare ! » Ne faisons pas au Gouvernement l'injure de le croire incapable d'un tel geste après la guerre où tous auront fait grandement leur devoir et en pleine réconciliation nationale. Après tout, celui qui vous écrit, mes amis, ayant exercé « là-haut », un jour d'office pontifical, la fonction de diacre de la messe, l'absence du culte ne remonte pas aux croisades, et enfin je ne sache pas que l'église ait été, en langage officiel, « désaffectée ».

Bref, on trouve et on prie Dieu partout — « l'univers est son temple » — et notre chère Esplanade, avec ses tribunes

de pierre uniques au monde, a vu et, s'il le faut, connaîtra encore des journées bien fécondes. N'attendons pas cette heure si désirable pour déposer d'ardentes prières dans l'encensoir d'or que balance au pied du Tout-Puissant notre cher Archange; *les prières pour nos braves soldats et leurs chefs admirables; les prières pour les chers morts* auxquels « le peseur d'âmes » aura été particulièrement indulgent; les prières des épouses et des mères et de tous ceux qui restent. Mais oui, « nous faisons, nous aussi, notre service de guerre; nous souffrons et nous continuerons de souffrir, nous recommencerons ce que nous avons fait et nous donnerons de nouveau ce que nous avons donné, c'est-à-dire « eux », c'est-à-dire nous-mêmes. *C'est notre manière de faire la guerre « et de mériter. »*

Qu'elle est belle la réponse de saint François de Sales à la dirigée qui lui écrivait : « Mon Père, quand j'ai mal à la tête, je dis un Pater en l'honneur de la Couronne d'épines ». — « Ma Fille, ce n'est pas défendu, mais je voudrais, moi, employer la Couronne de N.-S. à obtenir *une couronne de patience autour de mon mal de tête. »*

Enfin prions pour nos alliés valeureux. Les plus anciens sont les Russes qui, s'ils ont été séparés du centre de la Catholicité, n'ont rien perdu de leur dévotion au Prévôt céleste; les icônes de saint Michel sont spécialement en honneur dans la « sainte Russie »; le nom de saint Michel y continue d'être souvent porté par les archiducs et les tzars eux-mêmes. Ayons confiance que la branche immense, séparée depuis tant de siècles du tronc vigoureux, s'y regrefferá bien un jour, et ce jour sera hâté par la noble promesse de Nicolas II à la catholique Pologne, *la promesse à laquelle aura souri l'Ange de l'Église universelle*, de lui rendre ses garanties, sa langue et sa religion.

Elle est réellement « cordiale » l'entente de nos « voisins » de la Grande-Bretagne, et nous aurions mauvaise grâce à faire allusion à nos vieilles discordes. Il y a beau temps d'ailleurs

qu'ils ont condamné le bûcher de Rouen, et ne disaient-ils pas, en débarquant leurs belles troupes : « Jeanne d'Arc nous aura pardonné » ?

Leur saint Georges est un fameux chevalier, et s'allie si « cordialement » au nôtre qu'ils ont un ordre militaire de « saint Michel et de saint Georges », dont la croix porte, au centre, l'effigie de l'Archange avec l'inscription : « *Auspicium melioris xvi* ». Ne sommes-nous pas d'ailleurs, eux et nous, Normands ? Nous leur avons envoyé saint Anselme, de l'abbaye bénédictine du Bec; c'est notre duc Guillaume qui les dota de leurs cathédrales les plus belles; et notre fête du 16 octobre était célébrée chez eux au siècle même de l'Apparition, « *qui dies etiam in Anglicanis celebris existit.* » En 1793, l'Angleterre pratiquait la vraie liberté et la vraie égalité en accueillant nos prêtres jetés à la porte de leur patrie. En 1914, il y a quinze jours peut-être, elle les pratiquait encore, puisque, en plein Londres, sur un parcours de trois kilomètres, une immense procession se déroulait en récitant le Rosaire.

Prions pour le noble peuple belge et son vaillant souverain; *ils sont les artisans de notre salut national*. Nous n'en sommes pas surpris, nous qui savons leur particulière dévotion à l'Archange. Leur cathédrale de Bruxelles lui est dédiée comme à Sainte-Gudule; leur Hôtel de Ville a sa statue au plus haut de la tour. A la nouvelle que l'état-major ennemi l'occupait, j'eus peine à contenir un reproche à saint Michel, puis il me sembla l'entendre : De quoi, après tout, es-tu si étonné ? *est-ce que Satan n'est pas à mes pieds plus que jamais ? Satan, c'est le mensonge*, et n'ont-ils pas appelé « chiffon de papier » leur parole d'honneur; ne disent-ils pas que les Français ont brûlé Reims, qu'ils ont déclaré les premiers la guerre : *Accusator fratrum ! Satan, c'est l'orgueil*, et n'ont-ils pas la prétention de soumettre l'univers à la toujours plus grande Allemagne, à l'unique vraie « Kultur », négation de toute foi et de tout respect ? Il me faut bien vous donner le temps du mérite et de la réparation, mais après ! « *Neque locus inventus est eorum*

amplius in celo ». Je m'inclinai et conclus qu'en comparant certain empereur à certain roi des Huns, on devait, en tout droit, des excuses à Attila.

Prions avec nos Souverains Pontifes, tous amis de la France. Avec Léon XIII, qui disait souvent à nos évêques, parfois inquiets sur nos responsabilités publiques et privées : « Il y a une nation qui a vis-à-vis de l'Église une mission providentielle, c'est la vôtre, *gesta Dei per Francos, et Dieu n'a pas encore cherché celle qui remplacera la vôtre* ». — Avec Pie X, qui disait, il y a trois ans à peine, à l'humble délégué de l'évêque de Coutances (vous m'en êtes témoin, mon cher Gingatz) : « J'aime la France, et je sais qu'elle aime le Pape » ; et le Saint-Père ajouta un mot que je n'ai pas cru pouvoir citer à nos lecteurs et que je vais dire maintenant. A propos du décret sur la communion des enfants je comparais la docilité de la France à... celle de nos voisins de l'Est, et le Pape leva les bras au ciel (vous m'êtes encore témoin) : « La Germania! ah! la Germania! ». Qui de nous n'a présentes à la mémoire les paroles de Pie X à nos cardinaux sur les destinées de notre Patrie?

Prions avec le nouveau Pontife qui écrivait hier à Mgr l'évêque de Tarbes, en rappelant le pèlerinage qu'il fit à Lourdes l'an passé : « Le salut et la prospérité de la France ne nous tiennent pas moins à cœur qu'à nos prédécesseurs ». Bref, je ne suppose pas que le télégramme à Guillaume II, à l'occasion du bombardement sacrilège de Reims, fut pour lui annoncer qu'il retirait à la France le Protectorat des Chrétiens d'Orient!!

J'ai fini ces trop longues pages, que l'on me pardonnera en les traduisant ainsi : Confiance toujours, saint Michel est avec nous, mais il nous crie : « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

Mes chers Chapelains, on me questionne de plusieurs côtés : « Et vos Messieurs du Mont-Saint-Michel » ? Je vais répondre par la même occasion. *Mes Messieurs* sont bons prêtres,

partant bons Français. Ils sont jeunes, et je leur fis parfois remarquer que ceux qui n'avaient pas connu 1870 ne pouvaient sentir comme nous autres. M. Paul Deschanel, parlant sur M. de Mun, m'a donc pillé, moi pauvre ! : « Comme tout Français digne de ce nom, il datait de l'année terrible ». Mais leur France est bien aussi « celle de Clovis et de saint Louis, de Pascal et de Bossuet, de Lacordaire et de Pasteur ». Et puis, ils vont dater de 1914, où l'on vieillit à toute vitesse.

Or donc, « mon Monsieur Gingatz et Ranulphe », dès le lendemain de la mobilisation, prépara un « baluchon » modeste, s'attendant, comme auxiliaire, à aller conduire une armée... de bœufs pour le ravitaillement ! Le recrutement l'a invité à patienter en restant prêt, ce qu'il fait bien simplement. — « Mon Monsieur des Isles et Raoul », d'abord exempté, fera tout son devoir s'il est déclaré, en novembre, « bon pour le service ». « Quand et comme Dieu vaudra », disent-ils tous les deux. S'ils viennent à quitter le cher sanctuaire où ils eussent pu servir aussi la France, deux choses sont certaines : d'abord les « baluchons » se gonfleront de scapulaires de saint Michel (ils furent si admirablement protecteurs en 1870!) et de médailles bénites, qu'ils offriront d'ailleurs — M. le Ministre peut m'en croire — à bon escient ; et puis, leur Père en Dieu les bénira avec effusion, et leur Directeur aura une belle occasion de mérites. A pareil intérim il n'ose songer. Il est vrai que nos *Annales* verraient un carnet bleu... et blanc et rouge, et des chroniques !...

Mes chers Chapelains, j'ai trouvé le moyen de ne pas vous priver tout à fait de paroles académiques ; écoutez M. Maurice Barrès et M. René Bazin.

« Effroyable guerre, oblige-nous à constater qu'à notre insu peut-être nous vivons du vieil héritage des vertus chrétiennes et que nous n'aimons rien d'autre. — Les gens à cette minute sont singulièrement remués, ils placent leurs espérances et ils prennent leurs réconforts loin du monde

où nous enferment les Voltaire et les Diderot. Ces beaux esprits ne sauraient pas nous persuader que toute grandeur vient du sacrifice. Ils ne sont pas une digne nourriture pour les héros et pour les mères des héros. » (Maurice Barrès.)

« Chacun doit faire de son mieux pour avoir l'âme impassible, mais surtout garder la fierté des premiers jours. Vous collaborez à la grandeur française. Quelle que soit votre condition, pauvres et ignorés, vous êtes des nobles si vous êtes généreux en ce moment, des créatures de choix qui serez récompensés par la valeur de toute votre race. Ayez cette fierté et qu'elle transforme l'épreuve. Elle est raisonnable, elle est nécessaire, elle est un signe d'avenir, car nous sommes à une de ces heures-là où ce qui reste de sain et de saint apparaît, se renouvelle, grandit, refait la nation. » (M. Bazin.)

Saint Michel vous ait plus que jamais en sa sainte garde, mes chers Chapelains !

J. LEPETIT,

Prélat de S. S.,
Vicaire général.

BULLETIN

CHACUN LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 7 novembre et samedi 5 décembre, messe pour nos Zélateurs et Bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu : la 1^{re}, du 29 novembre au 7 décembre ; la seconde, du 24 décembre au 1^{er} janvier.

Monseigneur l'Évêque a daigné en approuver et bénir les Intentions, que nos chers Associés adopteront avec empressement pour y rapporter encore les prières et les bonnes œuvres de chacun des deux derniers mois de l'année 1914.

Dans la Neuvaine de novembre, nous nous proposerons de soulager NOS DÉFUNTS, détenus par la Justice divine dans les flammes du Purgatoire. Nul doute que la charité de nos amis ne se consacre volontiers à cette œuvre de délivrance. Nous plaignons, à juste titre d'ailleurs, les malheureux soldats que la fortune de la guerre livre aux mains de leurs ennemis. Le sort des prisonniers est lamentable de tout point. La Sainte Vierge n'a-t-elle pas, un jour, demandé à l'un de ses serviteurs, saint Pierre Nolique, d'instituer en son honneur et sous son maternel patronage, un ordre destiné à la libération des captifs ? C'est de ce désir qu'est né l'Ordre de la Merci. Hélas ! combien de captifs en Purgatoire, auxquels on ne pense pas ! Et il nous est loisible et facile de les consoler, de les soulager, d'abrèger leur captivité ! Nos soldats morts au champ d'honneur ont un droit tout particulier à nos prières et à nos sacrifices. Nous ne leur refuserons ni les uns ni les autres.

En décembre, nous ramènerons notre pensée vers LA PATRIE, de laquelle, seul, le souçt de venir en aide à nos frères, vivants et morts, est capable de nous distraire. Nous fleurons le Ciel par nos supplications. Le succès de nos armes fera l'objet de nos prières ; mais en le demandant à Dieu, nous aurons garde de nous arrêter à l'ambition, si légitime soit-elle, de la victoire sur nos ennemis. La France doit sortir de cette terrible épreuve grandie et fortifiée. Il faut qu'elle redevenue la France généreuse, libre et chrétienne, la terre classique des desseins désintéressés et des entreprises généreuses. En un mot, il faut qu'elle soit le champion de la justice et le soldat de Dieu, puisque telle est sa vocation providentielle.

Or nous avons vu, ces derniers temps, se produire trois faits merveilleux. On les a qualifiés de « prodiges » et de « miracles » et ce n'est pas trop dire. Nous avons assisté à l'union dans l'effort, dans la prière et dans le sacrifice : union soudaine, inespérée, étroite, de tous les partis, de toutes les classes, pour la défense de la Patrie. L'ennemi escomptait nos divisions intestines, les défections et les révoltes devant le péril. Il se trompait. Dans un élan admirable les efforts ont été coordonnés et l'on a vu, sous ce rapport, des « conversions » étonnantes. Les peuples aussi se sont tendu la main par dessus les frontières, par dessus les mers. Tandis que le Japon et la Russie, aux prises hier encore, se prêtent aujourd'hui un mutuel appui, l'Angleterre, « l'ennemie séculaire », comme nous l'appelions, combat à nos côtés, sur notre territoire ou dans les plaines de l'héroïque Belgique. Union factice et précaire, dira-t-on, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur ? Oui !... Nous verrons bien...

Il est évident, au surplus, que l'union sous les drapeaux s'est nouée devant les autels. Le retour à Dieu a été spontané, général,

sincère. Voilà bien ce qui émeut les sectaires et nous vaud de mesquines représailles. Là encore, nous trouverons motif à prier, pour que l'union dans la religion persévère et s'accroisse.

Enfin, la guerre étant par excellence l'école du sacrifice, nous réapprenons chaque jour ce que nous avons oublié : l'abnégation. L'hécatombe est sanglante, immense, mais elle est unanime et généreuse. De notre côté brille la bravoure la plus chevaleresque. Si nous nous sacrifions, c'est à la cause de la civilisation et de la justice, sciemment et volontairement. Depuis le général en chef jusqu'au plus humble des soldats, un même sentiment anime nos armées : sauver la France, asile de la culture limpide et désintéressée.

Eh bien ! il faut que le triple prodige, réalisé au son du canon, se poursuive dans la paix reconquise. Nous proposons cet objectif à la piété de nos associés.

* * *

INDULGENCES PLENIÈRES. — 1^o Le jour de Noël. Archiconfrérie de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix, chaque mois. Archiconfrérie de saint Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le Diplôme : M^{me} la Comtesse de Prunelé, de Fresnay-l'Évêque.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 1^{er} septembre au 20 Octobre 1353 associés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Angers, Alençon, Avranches, Aix-en-Provence, Argentré, Arcueil, Avrillé, Aubigny-sur-Nère, Aurensan, Alexain, Beaulieu, Bourges, Bois d'Amont, Bricquebec, Brest, Beaumont-sur-Sarthe, Beuzeville, Binic, Cette, Chambéry, Canisy, Cerisay, Creully, Charleville, Clermont-Ferrand, Caen, Coulouvray-Boisbenâtre, Clément, Champtocé, Castelnaud-Magnoac, Culan, Cholet, Condrieu, Cerisy-la-Forêt, Charmes-sur-Moselle, Dirinon, Deservillers, Escatalens, Fougères, Freterans, Guéméné-sur-Scorff, Grand-Fougeray, Granville,

Ger, Galargues, Gignac, Guingamp, Gonnevillle, Hartford, Hyères, Hénon, Ile-aux-Condres, Jonzac, Lyon, Landerneau, Le Fuiet, Les Chambres, La Jumellière, La Chapelle-du-Chêne, Le Mans, Le Cailland, Laval, Lezignan, Lectoure, Laon, Laigle, Morlaix, Mortagne, Mamers, Mérien, Mèze, Montpellier, Mont-Saint-Michel, Montbaud, Marseille, Meneton-Salon, Nantes, Nuits-Saint-Georges, Niort, Paris, Pervençhères, Pan, Pontorson, Perpignan, Ploujean, Plaisance-du-Touch, Pouilly-en-Auxois, Poissy, Pont-de-l'Arche, Pont-Saint-Pierre, Ponts-de-Cé, Pagnay, Renazé, Rennes, Rouen, Saint-Quay-Portrieux, Saint-Brieuc, Saint-Gildas de Rhuys, Saint-Nabord, Saint-Hilaire des Landes, Saint-Varent, Saint-Michel de la Forêt, Saint-Rémy des Landes, Saint-Girois, Saint-Nazaire, Saint-Lambert du Lallay, Saint-Lô, Saint-Sauveur de Pierrepont, Saint-Guillaume d'Upton, Saint-Martin aux Arbres, Saint-Pierre du Regard, Saint-Aubin de Terregatte, Saint-Vincent-les-Bragny, Saint-Vincent de Typosse, Saint-Malo, Soissons, Saulges, Soligny-la-Trappe, Servian, Tours, Tourouzelle, Urou, Vains, Valognes, Vézelize, Vizello, Villefranche, Vallet, Vire, Virandeville, Viverols.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Auges :

1^{er} SEPTEMBRE : Émile Richard ; Fernand Milland ; Hippolyte Labarthe ; Germaine Azimon ; Emélie Labarthe, de Cette. — 2 SEPTEMBRE : Jean-Marie Brunie, de Beaulieu ; Marguerite de Bourmont, de Chalons-sur-Marne ; Bernadette de la Barre de Nanteuil ; Isabelle de la Barre de Nanteuil ; Renaud de la Barre de Nanteuil, de Cherbourg. — 4 SEPTEMBRE : Jacques-Marie-Joseph Bertin de la Hautière ; Annick-Marie-Noémie Bertin de la Hautière ; Jehan-Marie-Alain Bertin de la Hautière, de Valognes. — 8 SEPTEMBRE : Edouard-Henry Meunier ; Raoul-Edgar Meunier ; Edith Meunier ; Maurice Meunier, de Saint-Malo. — 9 SEPTEMBRE : Louis Parra, de Saint-Chamond. — 20 SEPTEMBRE : Fernand Porreweck, de Charleville. — 22 SEPTEMBRE : Robert d'Avenel, de Heusse. — 24 SEPTEMBRE : Yvette Morcau, de Oger. — 29 SEPTEMBRE : Maria-Clémentine-Julienne Lesné, de Saint-Erblon ; Agnès Van Maële ; Walter Veys ; Michel Veys ; Germaine Voys, de Thielt ; Albert Vermeulen, de Gand ; Louis-Marie Donatien Jalaber, de Nantes ; André Fénéon ; Georges Fénéon ; Jean Fénéon ; Anne-

Marie-Bernardette Larmier; Gabriel-René Forquet; Jeanne-Louise Galvagne; Raymond Lenoir; Paulette Lenoir, *de Nuits-Saint-Georges*; Joseph Bordier, *de Rennes*. — 2 OCTOBRE: Gilbert Jeannet; Gilberte Jeannet, *de Saint-Varent*. — 3 OCTOBRE: Alban-Jean-Marie Dufaur, *de Saint-Gérons*; André Rouanet, *de Antignac*; René-Yves Gourio, *de Binic*. — 6 OCTOBRE: Louis-Xavier Galvet, *de Castres*. — 7 OCTOBRE: Anne Corroyer; Françoise Touchard, *de Mamers*. — 8 OCTOBRE: Marcelle-Alice-Andrée Delamaire, *de Yoctot*; Jeanne Lechevalier; Yvonne de Tonquédec, *de Morlaix*. — 9 OCTOBRE: Rose-Marie-Madeleine Bonnard, *de Livron*. — 13 OCTOBRE: Jean-Marie Arnaud, *de Ville-sur-Jarniaux*. — 16 OCTOBRE: André Pasquis; Roger Pasquis; Robert Lamain; Rolland Lamain, *de Pont-Saint-Pierre*.

SCAPULAIRES ET MÉDAILLES-SCAPULAIRES. — Nous attirons de nouveau l'attention de nos zélatrices sur le tarif publié pages III et IV de la couverture du présent numéro. Elles se souviendront toutefois que ce tarif est loin d'être complet. Demander aux Bureaux des *Annales* le catalogue des objets de piété. Le Ministre de la guerre ne saurait empêcher notre propagande, puisqu'elle ne manque jamais à la discrétion imposée par le protocole!

AVIS AUX RETARDATAIRES. — Il est d'usage que fin octobre ou commencement de novembre, nous présentions une quittance à ceux de nos abonnés qui ont oublié de renouveler leur abonnement en avril. Nous sommes disposés à nous conformer cette année encore à l'usage reçu. Mais — nous l'avouerons sans détour — nous sommes très embarrassés.

D'une part, la guerre a bouleversé le pays; nombre de nos amis sont partis sans laisser d'adresse. Où les prendre?

D'autre part, la Poste est fiévreuse, désemparée parfois. Saura-t-elle mener à bien nos recouvrements?

Enfin — et c'est là le plus gros de nos soucis — nous avons élevé, (c'était nécessaire), pour les nouveaux abonnés le taux de l'abonnement à 2 fr. 50, *obligatoirement*, tandis que pour les anciens, disions-nous en juin, ce sera comme par le passé: 2 fr., *si l'on y tient*... 2 fr. 50, *si l'on comprend*.

Pouvons-nous porter sur les quittances postales la somme de 3 fr. (2 fr. 50 d'abonnement + 0 fr. 50 de frais de recou-

vrement)? Ou bien devons-nous nous contenter des 2 fr. habituels, augmentés des frais de poste?

Dans le second cas, nous faisons une perte réelle. Dans le premier, nous risquons de faire... des mécontents.

La SOLUTION PRATIQUE, à laquelle nous supplions que se rallient tous nos amis, est la suivante: qu'ils nous envoient un mandat-poste, mandat-lettre ou bon de poste de 2 fr. 50. De la sorte, ils n'auront PAS PAYÉ UN CENTIME DE PLUS et nous auront donné le moyen de continuer notre œuvre. Ils nous auront, au surplus, épargné le travail et les risques d'un recouvrement hasardeux.

Passé le 8 décembre, nous serions dans la nécessité de procéder à la présentation des quittances, établies au taux de 3 francs.

AVIS A TOUS ET A CHACUN. — En ces derniers temps, il nous a été envoyé quantité de *timbres-poste* en paiement de diverses commandes. Force nous est de rappeler à nos correspondants que ce mode de paiement n'offre aucune garantie de sécurité. Que la lettre soit égarée, et tout est perdu. Que l'on veuille bien employer les mandats ou bons de poste, dont le talon servirait, le cas échéant, à amorcer une réclamation.

PROPAGANDE. — Le moment est favorable à la propagande:

- 1^o Recrutons de nouveaux associés;
- 2^o Distribuons les *Litanies* de saint Michel, la *Consécration*, la *Prière pour la France* (voir page IV de la couverture);
- 3^o Propageons la dévotion à saint Michel et aux Saints Anges par le *Chapelet de saint Michel*.



Neuvaine des Morts

Nous nous donnerons garde de supprimer, cette année, la traditionnelle neuvaine de services funèbres pour nos Morts. N'avons-nous pas des motifs nouveaux et pressants de redoubler de prières en faveur des pauvres âmes du Purgatoire ?

La guerre précipite chaque jour, par centaines, par milliers, dans leur éternité les vaillants soldats, nos défenseurs.

Nous n'insisterons pas sur ce point. Il est évident que nous avons plus de raisons que jamais d'implorer la miséricorde divine pour nos défunts.

Nos zélateurs et zélatrices, nos bienfaiteurs, nos associés ; les parents et amis des uns et des autres ; nos soldats tués à l'ennemi ou qui ont succombé à leurs blessures dans les hôpitaux, ... tous réclament l'assistance de nos prières.

Que l'on veuille bien se hâter de nous envoyer les *recommandations* et les *offrandes*, afin que nous puissions commencer la neuvaine de services, **dès le 28 Novembre**. Nous comptons sur l'empressement habituel de nos correspondants.

Nous sommes très en retard ! Les événements en sont la cause !

Le Scapulaire de Saint Michel

L'ARTICLE paru sous ce titre dans le dernier numéro des *Annales* a produit une certaine impression parmi nos lecteurs. De tous côtés, les demandes de scapulaires ont afflué à nos bureaux.

Nous voulons redire aujourd'hui que le scapulaire de saint Michel est considéré comme une sauvegarde efficace contre les dangers matériels, causés le plus souvent par les esprits mauvais, dont saint Michel est l'adversaire irréductible et toujours victorieux. Aux faits de protection que nous avons cités, il nous serait loisible d'en ajouter d'autres qui sont tout récents. La discrétion seule nous retient. Nous espérons

qu'elle nous permettra de parler un peu plus tard. Le scapulaire de saint Michel est le véritable bouclier du soldat chrétien.

Nous rappelons en outre que nous ne pouvons ni imposer ce scapulaire par correspondance, ni déléguer à d'autres prêtres notre propre pouvoir.

En vertu d'un indult pontifical du 22 mars 1912, il est permis aux soldats des armées de terre et de mer de s'agréger aux scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, du Sacré-Cœur de Jésus, de la Passion, de l'Immaculée-Conception, de saint Joseph, de *saint Michel* et de tous les autres scapulaires, en recevant simplement la Médaille-Scapulaire représentant d'un côté Notre-Seigneur montrant son Cœur-Sacré, et de l'autre la Sainte Vierge, sans aucune imposition préalable des scapulaires de laine, pourvu que cette médaille ait reçu d'un prêtre ayant les pouvoirs, autant de bénédictions que l'on veut de scapulaires différents. Cette agrégation vaut pour le reste de la vie.

Nous pouvons envoyer aux soldats en campagne, directement ou par l'intermédiaire de leurs familles, des médailles-scapulaires bénites, à l'effet de remplacer à la fois les scapulaires du Mont-Carmel, de la Passion, de l'Immaculée-Conception et de *saint Michel*.

Nous pouvons aussi leur faire parvenir le scapulaire NÉNT de saint Michel. Nous ne redirons jamais assez que de le porter avec dévotion constitue un titre à la protection de l'Archange.

En tout état de cause, nous demandons que l'on nous donne le nom et un prénom du soldat auquel sont destinés le scapulaire ou la médaille. Nous les inscrivons sur le registre de l'Archiconfrérie de saint Michel (du Mont-Saint-Michel) ou sur celui de la Piense Union, selon le cas, pour que, de ce chef, le nouvel associé participe aux faveurs et privilèges de ces associations : indulgences nombreuses, messe tous les lundis, etc... Aucune obligation ne résulte de cette inscription ; on conseille seulement d'invoquer chaque jour saint Michel. La formule importe peu, d'ailleurs : « Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssons pas au jour du redoutable jugement. — Saint Michel, priez pour nous ; sauvez la France... »

On recommande aux soldats d'attacher solidement la médaille au cordon de la plaque d'identité.

Beaucoup de soldats ont promis un pèlerinage au Mont-Saint-Michel si nous obtenons la victoire et s'ils reviennent sains et saufs ; leurs familles ont fait le même vœu. Rien de plus efficace pour nous concilier les faveurs célestes.

Chronique du Mont Saint-Michel

27 Octobre 1914.

LA guerre nous a plongés, de prime abord, dans le plus morne silence. Elle a apaisé soudain la rue, les remparts, la grève, la baie toute entière, le paysage à trois lieues à la ronde. Il nous a paru, depuis lors, qu'avant le 2 août nous percevions régulièrement la sirène du tramway qui, par la côte, relie Avranches à Granville, ou bien encore le passage des trains sur le viaduc de Pontaubault ; au lieu que, maintenant, nous n'entendons plus le moindre bruit. Solitude complète, profonde, comme à la Grande-Chartreuse, comme au Grand Saint-Bernard, comme dans l'une quelconque des îles désertes de l'Océan. Que de fois nous avons tendu l'oreille pour essayer de saisir, par delà les sables, le signe de vie ! C'était le jour : les hirondelles et les martinets, en haut, évoluaient, reprenant à mille fois leurs plus savants virages ; les mouettes et les goélands, en bas, se disputaient leurs proies. Nous songions, nous, devant ces spectacles, aux prouesses des aviateurs et à la mêlée des combattants. — C'était la nuit ; les rayons de la lune traçaient sur les eaux des sillons d'argent et mettaient au front du monument des auréoles blondes, pailletées d'or. Nous voyions, nous, des bivouacs endormis et des chevauchées fantastiques. Le *Rêve* de Detaille frôlait nos imaginations. L'image de saint Michel dominait le tableau.

Le Mont Saint-Michel demeurait dans un isolement farouche. Nous l'avons écrit, ici même, voici tantôt deux mois : nous sommes privés de notre petit tram. Jadis, en déchirant nos oreilles, le sifflet de la machine nous avertissait du moins de l'heure qui s'écoulait. Il a fallu se déshabituer de l'entendre, et ce fut dur.

Le mois d'août passa ainsi, sans que le ramage de très rares voyageurs parvint à nous ravir à notre songerie.

* * *

Le seul instant du jour où se manifeste un peu d'animation est celui de l'arrivée du courrier. Les lettres attendues du front ou des dépôts, les journaux surtout, provoquent les réflexions et les commentaires.

Hélas ! il fut un temps — jusque vers le 10 septembre — où, à travers le voile des communiqués de guerre, on devinait avec épouvante de mauvaises nouvelles. De la frontière belge à la Marne, notre armée battait en retraite. Quelle confiance il nous a fallu faire au généralissime ! quels efforts pour soutenir les âmes à la hauteur des circonstances ! Sur notre îlot, nous n'avions pour nous éclairer et encourager que le laconisme des *Bulletins* et le « délayage » dont les entouraient les journalistes de bonne volonté. Nous avions, par bonheur, les sonneries martiales et l'optimisme résolu de M. de Mun. Pas un seul jour le grand patriote ne s'est départi de sa confiance. Aux plus mauvais jours, sa foi dans le succès est demeurée intacte ; la carte sous les yeux, il a suivi pas à pas nos armées et supputé l'une après l'autre nos chances de victoire. Il a trouvé sa récompense dans cette bataille de la Marne où se sont vérifiées ses prévisions. Mais voici que M. de Mun est mort : la guerre a eu raison de son cœur. Il suffit de sortir de son « trou » pour mesurer la place que cet homme avait prise, en ces dernières semaines, dans l'opinion publique. Le journal qu'il faisait le confident de ses pensées est recherché, lu et apprécié aujourd'hui par des gens auxquels on n'aurait jamais pensé, il y a deux mois. Signe des temps ? Oui. L'unanimité nationale s'est faite autour d'une idée haute, dont M. de Mun était l'organe et comme l'expression vivante et vibrante.

Les journaux régionaux sont nos informateurs les plus rapides et les seuls réguliers. Les journaux de Paris nous arrivent avec vingt-quatre heures de retard, quand ils arrivent. Généralement, la Presse se montre patriote sans défaillance. Depuis l'ouverture des hostilités, on pourrait se permettre de lire, en réservant l'avenir, presque tous les journaux, sans distinction d'opinion. Il paraîtrait néanmoins que certains plumitifs,

victimes d'une phobie atavique, ont éprouvé encore quelques sursauts d'anticléricisme. Plaignons ces malheureux, qui méconnaissent à ce point leur devoir et la situation vraie du Pays. S'ils étaient capables d'ouvrir les yeux pour voir, ils seraient stupéfaits, j'en suis convaincu, de constater que leurs perfidies profitent à l'ennemi commun et à lui tout seul. Ils cesseraient de calomnier.

En dehors des journaux, nous n'avons guère de distractions. Pas même celle que s'offrent, en tout temps, les paysans qui habitent dans le voisinage des lignes de chemin de fer : regarder passer les trains. Il faut reconnaître pourtant que, à partir du 1^{er} septembre, un fait nouveau s'est produit chez nous : nous avons vu des réfugiés. Les Belges sont arrivés les premiers, bientôt suivis par des foyards... de grande envergure. Ceux-ci, du moins, n'auront pas attendu que les Allemands soient en vue. Ils sont partis tout de suite ; ils s'en retourneront de même. Or les réfugiés de la Belgique et de nos départements envahis, les Parisiens encore, nous ont valu une reprise des affaires, si je puis dire, au commencement de septembre, reprise bien modeste, sans mentir. Quand même, les magasins ont re-montré leurs bibelots et les hôtels ont re-trouvé quelques clients. L'invasion a causé ce prodige. Quand on est hospitalisé en Basse-Normandie ou dans la région de Rennes, on ne saurait s'interdire de visiter le Mont en touriste ou en pèlerin. Les pauvres gens racontent les péripéties de leur exode, les horreurs commises par l'ennemi, les dangers courus, la misère endurée. On les écoute, on les plaint. Voici des mineurs de Mons, des métallurgistes de Charleroi, des verriers, des cultivateurs. Nos compatriotes des Ardennes, de l'Aisne, de l'Oise, de la Marne, de la Somme font bonne contenance sous l'épreuve. Leurs récits inspirent la pitié.

Certains semeurs de mauvaises nouvelles provoquent un sentiment tout autre : ils ont failli, un instant, démoraliser la population. La lumière fut faite assez tôt et l'attente calme et résignée ne fut plus troublée désormais. Les alarmistes en

furent pour leurs frais. C'était le 1^{er} septembre. Trois semaines plus tard, on essaya d'un autre air : une victoire fantastique fut annoncée. Ah ! que ces coquins connaissent bien notre tempérament français !

* * *

Les chaînes ont disparu de la porte de la ville. Elles étaient devenues un objet d'amusement pour les enfants. Mais la garde est plus attentive que jamais. L'abbaye ne s'ouvre qu'aux visiteurs munis de sauf-conduits, et j'entends encore une femme récriminer avec amertume et impertinence contre le « maboulisme » du gardien qui venait de l'éconduire. Oh ! que ce gardien était donc avisé !

Les premiers blessés ont fait leur apparition dans nos murs le 14 septembre. Les chers enfants se promènent au bras de leurs dévoués bienfaiteurs. D'où viennent-ils ? De partout à la ronde : des hôpitaux temporaires établis à Granville, à Avranches, à Ducey, à Antrain, à Pontorson. De ces localités, le chemin qui mène à la Merveille est relativement court et facile. La visite est agréable. L'accueil des Montois est parfait. A l'heure où j'écris, l'abaissement de la température a ralenti un peu le mouvement, depuis la mi-octobre.

On avait promis de nous confier des blessés et des convalescents. Une imposante Commission, composée d'un général et de plusieurs messieurs galonnés vint un soir et prit des dispositions. L'alarme fut donnée, le linge préparé, les lits dressés. Tout était prêt ; tout est prêt encore. Et les blessés sont attendus toujours. A la réflexion on a bien pu se dire en haut lieu qu'un hôpital au Mont Saint-Michel était une chimère. Du pain, nous en trouvons à peine pour nous ! Point de pharmacien... et point de tramway. Ah ! si nous avions seulement deux trains par jour ! Non ! Pas un.

Pour les mêmes impérieuses raisons, les réfugiés n'ont fait que toucher barre chez nous. La charité de nos concitoyens a trouvé d'autres moyens de s'exercer : la quête pour la Croix

Rouge a produit une somme rondelette ; des lits ont été fournis à l'ambulance de Pontorson ; femmes et jeunes filles ont lavé et raccommo­dé le linge, puis tricoté avec enthousiasme pour les combattants. Une délicatesse exquise a inspiré et conduit cette dernière œuvre. Nos Montoises y ont mis tout leur cœur. « C'est curieux, disait l'une d'elles ; on aime bien mieux son travail quand on le fait pour les autres. » — Enfin, en faveur des réfugiés belges et français, une vente de petits drapeaux a été organisée pour le 25 octobre. Elle vient de rencontrer un plein succès.

On s'emploie donc, dans la solitude, à soulager la misère d'autrui. Puisse ce spectacle avoir imposé à certains promeneurs un peu de cette noble gravité qui est de mise aujourd'hui. Allez où vous voudrez, vous ne rencontrerez guère que des visages soucieux, sur lesquels la pensée intérieure s'imprime douloureusement. Le monde matériel est le même ; pourtant tout est changé. Si vous avez observé une éclipse totale de soleil, vous avez été frappé du silence soudain de la nature et de la lividité des visages humains. Eh bien ! il y a quelque chose de cela, partout, dans notre vieille Europe, depuis que la guerre y paralyse la vie normale. Il est d'autant plus douloureux de croiser des fêtards vieilliss qui continuent de s'adonner à la débauche, tandis que la fleur de la jeunesse se sacrifie pour leur assurer la paix. Non, je ne connais pas de contraste plus lamentable. Les malheureux ! ils devraient, au moins, nous épargner cette torture. Mais ils ont tout perdu, jusqu'à la faculté de rougir.

* * *

Ah ! que le glorieux défilé de nos blessés est autrement consolant à voir ! Pas un découragé, pas un mécontent. Tous ont un « merci » à Dieu, qui a permis qu'ils « n'eussent que ça » ; tous sont prêts à affronter de nouveaux périls. Beaucoup se sont agenouillés devant la statue de saint Michel. Tel capitaine, visiblement protégé d'En-Haut, dans une rencontre meurtrière,

remercie l'Archange et reçoit son scapulaire. Tel soldat proclame qu'il lui doit la vie...

Je ne parle pas des familles qui ont continué de recommander à l'Ange des Batailles le sort de leurs chers soldats. Elles sont venues de plus en plus nombreuses, depuis notre dernière chronique. Leur piété se donne libre cours : tantôt on récite le chapelet en commun, tantôt on fait le Chemin de la Croix en groupe. Le 14 septembre, les « Monettes Montroingiennes », au nombre de trente, ont fait un premier pèlerinage ; elles en ont fait un second le 29. Si je ne m'abuse, la solennité de celui-ci ne leur parut pas plus douce au cœur que l'intimité de celui-là.

Et n'est-ce pas un double pèlerinage que font chaque jour, matin et soir, nos bons paroissiens, soit qu'ils assistent au saint Sacrifice, soit qu'ils reçoivent la Bénédiction du Très Saint Sacrement ? A certains jours, ils se rencontrent en plus grand nombre ; c'est qu'il s'agit de confier la cause de la France à tel ou tel saint, plus puissant ou plus enclin à nous obliger. Les fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, de Notre-Dame de la Merci, de la sainte Croix, de saint Aubert, de saint Lô, de saint Rémy, des saints Anges Gardiens... ont été particulièrement célébrées. Le Service funèbre pour le repos de l'âme du Saint Père Pie X a réuni une nombreuse assistance.

Plus récemment, les deux fêtes du 29 septembre et du 16 octobre ont revêtu un caractère de simplicité absolue, commandé par les circonstances. Toute solennité extérieure a été rigoureusement bannie. Nous avons comprimé nos cœurs pour prier en silence.

Le mardi 29 septembre, pas un prêtre étranger. Car il est des heures — et celle-ci en est une — où nul ne peut quitter son poste un seul instant. La messe de sept heures fut suivie de nombreuses communions. Par son ensemble comme par sa ferveur, aucune cérémonie de communion générale ne fut, à notre connaissance, d'une édification aussi profonde. Les

« Mouettes de Montrouge » renouvelèrent cette scène une heure plus tard. La grand'messe fut chantée devant et par une assemblée compacte et distinguée; l'église était à peu près comble, grâce aux habitants du Mont. Les pèlerins des années passées étaient là, il est vrai, mais non pas tous, hélas! Autant et plus de dames... moins d'hommes! Les hommes sont sous les armes et c'est à eux, c'est à la Patrie que va aujourd'hui l'unanime pensée. Précisément, c'est d'unanimité que parlait le Chapelain de saint Michel dans son exhortation aux pèlerins : unanimité dans l'effort, dans la prière et dans le sacrifice. Il y a là un triple prodige dont nous sommes témoins et dont il convient de remercier saint Michel, non sans en implorer le maintien et l'accroissement. Le chapelet de saint Michel, les Vêpres et le Salut du Saint Sacrement permirent aux pèlerins de satisfaire amplement leur dévotion. La prière des familles pour les soldats termina la cérémonie. Plus d'un, en s'en allant, essayait furtivement les larmes qui perlaient à ses paupières. Tout le jour, sur l'autel de l'Archange, flamboya l'épée d'honneur, offerte en 1910 par les Femmes françaises. En la voyant, qui donc n'a pas prié saint Michel de tirer la sienne pour confondre les ennemis de la Patrie?

Le 16 octobre est marqué, depuis douze ans, par la présence aimée et vénérée de notre Evêque. Nous avons exprimé l'espoir, plus que cela, la certitude, que Sa Grandeur ne serait pas empêchée par les événements d'accomplir le pèlerinage auquel Elle tient tant. Malheureusement, il a fallu se rendre trop tôt à l'évidence : privés de moyens de locomotion, les pèlerins du 16 octobre pourraient-ils se rendre au Mont en nombre convenable? Impossible d'imposer à Monseigneur, en de pareilles conditions, un voyage de deux cents kilomètres. Cependant, sur la foi de l'annonce et en vertu de la vitesse acquise, une soixantaine de pèlerins sont accourus. Ils ont prié longuement et reçu, avant leur départ, la Bénédiction du Saint Sacrement. Les Montois, eux, ont eu, le matin, une messe de communion avec chant de cantiques et, le soir, des Vêpres

solennelles. Bref, saint Michel a été invoqué par une bonne délégation de fidèles réunis devant son autel; il a été prié, en outre, par une multitude d'âmes présentes ici par le cœur. N'est-ce pas bien quand même?

Maintenant la chapelle de l'Archange est parée de drapeaux aux couleurs nationales de France, de Russie, d'Angleterre et de Belgique. Nous pourrions ajouter les pavillons de Serbie, du Japon et du Monténégro. Que saint Michel, du haut du Paradis, abaisse son regard sur nos luttes; qu'il daigne prendre en pitié nos anxiétés et bénir nos espérances invincibles!

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces en reconnaissance à saint Michel Archange, pour le succès obtenu par notre fils à son examen.
L. J.

Bouches-du-Rhône. — Une messe d'action de grâces à saint Michel pour le remerciement d'une grâce obtenue.
J. E.

Nous avons fait une neuvaine à saint Michel, et le jour de sa fête, mon frère a été préservé miraculeusement. Un éclat d'obus a traversé son sac, réduisant en miettes tout ce qu'il contenait; il s'est arrêté sur une croix de mission que mon frère avait trouvée dans une ferme abandonnée et dont il ne s'était jamais séparé. Nous croyons que c'est saint Michel, gardien de la Croix, qui l'a préservé d'une mort certaine. Mes autres frères aussi ont été protégés très visiblement.
M. H., *sélatrice*.

Drôme. — Je vous envoie ci-joint 2 francs en timbres pour une messe au bon saint Michel. Déjà, une fois, ce bon saint Michel m'a sauvé une personne dans la guerre de Chine, et je viens encore l'implorer pour qu'il protège mon mari.
M^{me} D. R.

Finistère. — Je vous envoie 2 francs pour le sautoir de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
V^{ssc} de N.

Une communauté remercie saint Michel de la grâce signalée d'avoir pu recommencer ses classes. Une messe de reconnaissance et une neuvaine.
S^r A. M.

Isère. — Vive reconnaissance à saint Michel : par gratitude, je lui envoie de nouveaux associés.
M. L. P.

Loire-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel pour la conversion d'un jeune homme. P. Z.

Mon mari m'a demandé de lui envoyer des scapulaires de saint Michel, voulant en distribuer sur le champ de bataille aux soldats qui en désirent. Il a été, ainsi que son ordonnance, protégé miraculeusement; ils attribuent cette protection au Grand-Archange dont ils portent la livrée par son scapulaire... Vous mettez un cierge à l'autel de saint Michel, en reconnaissance. G. B.

Manche. — Reconnaissance à saint Michel qui a déjà protégé mon fils durant cette guerre. M^{me} L. J.

Ci-joint 3 fr. pour célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, en actions de grâces. E. L.

D'un petit chasseur, cette lettre : « Voilà ma première bataille terminée; j'ai eu mon cheval tué sous moi, par trois balles... et moi je m'en tire avec rien, grâce à Dieu et à saint Michel. Les Boches m'ont tué mon cheval, les traitres! Je leur en prendrai un autre, avec l'aide de saint Michel. » Depuis lors, le petit chasseur a eu un second cheval tué sous lui. Quant à lui, il va bien toujours. Il répète sans cesse : « Saint Michel me protège; il me ramènera sain et sauf! » X.

Un soldat, blessé légèrement, à A..., remercie saint Michel qui l'a sauvé d'une mort certaine. Son sac a été mis en pièces par les éclats d'obus; sa gamelle a été percée. X.

Orne. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces, pour les âmes du purgatoire : reconnaissance à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. C. M.

Basses-Pyrénées. — Auriez-vous la bonté de faire dire 8 messes en l'honneur de saint Michel, en action de grâces d'une grande faveur obtenue. M. L.

Rhône. — Que saint Michel reçoive l'hommage de ma reconnaissance pour sa protection envers mes chers soldats. A. B.

Sarthe. — Prière de faire brûler un cierge à l'autel de saint Michel en action de grâces. Anonyme.

Seine. — Je vous demande de mettre 4 cierges le 29 septembre, devant la statue de saint Michel, à l'intention de chacun de mes enfants, pour demander que le saint Archange leur continue sa visible protection, et le remercier des grâces obtenues jusqu'ici par son intercession. M^{me} L. P.

Seine-Inférieure. — J'avais promis une messe à saint Michel, s'il m'accordait la grâce de recevoir des nouvelles de mon mari. Je suis exaucée; je m'acquitte de ma promesse. Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces. Que saint Michel garde le cher blessé, sur la terre allemande, et nous le rende à son enfant et à moi. M. D.

Seine-et-Marne. — Ci-joint une minime offrande pour les œuvres de saint Michel, à titre de reconnaissance envers le saint Archange et pour qu'il me continue sa protection. Anonyme.

Somme. — Une messe d'action de grâces pour une heureuse naissance. M^{me} B.

Vendée. — Vous trouverez ci-inclus un mandat-poste de 25 francs pour la célébration d'une neuvaine de messes et pour mon abonnement aux *Annales*. Ces messes furent promises en retour d'une faveur maintenant obtenue. R. DE LA B.

Indes hollandaises. — Je vous adresse 20 francs pour les honoraires de 8 messes en action de grâces au grand Archange pour son secours bien visible dans la guérison de mon mari, pour le remercier d'autres grâces obtenues par son intercession et pour obtenir de nouvelles faveurs. S. H.

Canada. — Ci-joint une offrande à saint Michel pour une grâce obtenue. M. W. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nos soldats morts au champ d'honneur.

Aube. — **Mussy-sur-Seine** : M^{me} Vve Égès, née Catherine Bichelberger.

Aude. — **Azillé** : Sœur Marie du Saint-Sacrement, religieuse Clarisse.

Cher. — **Aubigny-sur-Nère** : M. Joseph Rondeau. — **Clermont-sur-Sauldre** : M^{me} Valéry Piéto.

Gironde. — **Bordeaux** : M. le comte Albert de Mun.

Hérault. — **Saussines** : M. Ernest Tourrel.

Ille-et-Vilaine. — M. Alain Baccal; M. Hippolyte Courtois, de Rennes, morts au service de la Patrie.

Loiret. — **Orléans** : M^{me} Caroline Amelot; M^{me} Marie Voujon.

Loire-Inférieure. — **Nantes** : M^{me} Thérèse Leclainche, fidèle associée; M^{me} de Vilaret-Joyeuse. — **Remouillé** : M. l'abbé Jamoucau.

Maine-et-Loire. — **Saint-Barthélémy** : M. Joseph Denoë. — **Cholet** : M^{me} Hortense Moreau.

Manche. — M. l'abbé du Mesnilot, vicaire à Notre-Dame de Saint-Lô; M. l'abbé Lelièvre, vicaire à Marigny; le lieutenant Pierre Michel de Monthuchon, de Monthuchon (1); le lieutenant Michel Houssard,

(1) Au sortir de l'École, il avait déposé au pied de la statue de saint Michel, en notre sanctuaire, son plumet de Saint-Cyrien. Avant de mourir, il a pris ses parents de prélever deux cents francs sur sa solde pour les écoles catholiques du diocèse de Coutances.

d'Avranches; le sous-lieutenant baron d'Espinose, *de Tocqueville*; le lieutenant Henri de Mens, *de Saigny*; M. Albert Lambert, *de Pontorson*, *morts au service de la Patrie*. — **Le Mesnil-Rouxelin**: M. l'abbé Larsonneur, *curé*. — **Agneaux**: M. le chanoine Dorel, *ancien supérieur des missionnaires de Notre-Dame-sur-Vive*. — **Lessay**: M. l'abbé Duboseq. — **Biville**: M. l'abbé Lebourg. — **Boucey**: M. Jules Guichard. — **Avranches**: M^{me} V^{ve} Auguste Pitel, née Tourou. — **Ardevon**: M. Lesage. — **Pontorson**: M. Jean-Baptiste Huet. — **Cherbourg**: M. Henri Pottier. — **Percy**: M. Emile Grente.

Orne. — **Argentan**: M. F.-G. Lejeunnière.

Puy-de-Dôme. — **Viverols**: M^{lle} Marie Chemette.

Saône-et-Loire. — **Fretterans**: M^{lle} Jeanne Galopin.

Seine. — **Paris**: M^{me} Amélie Guy.

Tarn. — **Castres**: M. Louis Saissac.

Tarn-et-Garonne. — **Escatalens**: M^{me} Forestier, née de Guirigaud, *sélatrice bien dévouée*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...*

NOTA. — A notre grand regret, nous devons remettre au prochain numéro plusieurs articles qui n'ont pu trouver place en celui-ci.

Le Gérant: FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — M. LE COMTE ALBERT DE MON (RAOUL DE VILLEDIEU) (p. 226). — **BULLETIN**: *Les Étrennes de la France* (p. 233). — **LA VIE DE L'ŒUVRE**: *Zéloteurs* (p. 235); *Associés* (p. 235); *Consécérations* (p. 236); *Médailles-Scapulaires* (p. 236). — **LE RECORDS A SAINT MICHEL**: *Nos évêques* (p. 237); *Les Fêtes de l'Archange* (p. 238); *Pèlerinages et Neuvaines* (p. 239); *La Presse* (p. 240). — **A L'ARCHANGE** (POÉSIE DE PAUL HABEL) (p. 242). — **CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL** (GINGATZ) (p. 243). — **AUX FEMMES DE FRANCE ET DE BELGIQUE** (p. 250). — **NÉCROLOGIE**: *Mgr Villard* (p. 253). — **ACTIONS DE GRÂCES** (p. 254). — **ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 256).**

Les souhaits des Annales à leurs lecteurs bienveillants.

GLOIRE A DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX, ET, SUR LA TERRE,
PAIX AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ. (LUC, II, 14.)

QUE SAINT MICHEL, ANGE DE LA PAIX, DESCENDE DU CIEL EN
NOS DEMEURES, POUR Y ÉTABLIR LA PAIX, APRÈS AVOIR RELÉGUÉ
EN ENFER LES GUERRES QUI FONT PLEURER.

(OFFICE DE SAINT MICHEL.)

QUE CELUI QUI DISAIT DE LUI-MÊME : « JE SUIS LE SEIGNEUR
QUI PROCURE LA PAIX ! » INCLINÉ A LA MISÉRICORDE PAR NOS
PRIÈRES, DAIGNE PROMPTEMENT APAISER LES FLOTS DE LA TEM-
PÊTE QUI BOULEVERSE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE.

(BENOÎT XV.)

LA DIRECTION.

DIEU ET PATRIE

Le Comte Albert de Mun

Le grand citoyen, qui mit au service des humbles toutes ses ressources admirables d'orateur et d'écrivain, le grand Français que le Président de la République appelle « *le grand patriote* », en qui le Ministre de la Guerre pleure « *la perte irréparable faite par la Défense nationale* », le grand catholique, aimé et obéi comme un chef, dont le rêve fut d'affranchir l'Église opprimée, et que le Cardinal secrétaire d'État, au nom du Saint Père, nomme le généreux défenseur de la cause religieuse en France, M. le comte Albert de Mun, est mort à Bordeaux, dans la nuit du 5 au 6 octobre.

Un journaliste de profession s'est avoué incapable de tracer les traits de cette noble figure, de raconter l'effort d'une vie tout entière dépensée au service de la Patrie et de l'Église. Comment l'essayer ici ? Après la guerre, quand l'honneur de l'humanité sera vengé de la plus honteuse infamie, et l'honneur de la France d'une longue injure et d'une lâche agression, on recueillera, à loisir, tant de leçons, léguées comme un héritage par l'homme d'œuvres, le patriote et le catholique. Aujourd'hui, ne suffit-il pas d'entendre, une dernière fois, cette voix merveilleuse nous recommander l'énergie tenace dans l'effort et la confiance dans les destinées immortelles de la Patrie ? C'est un mort qui parle. Retrouver, dans les articles qu'il confiait chaque jour à l'*Écho de Paris*, depuis le début de la guerre, le développement de sa pensée, et comme l'accent de sa parole, la flamme de son regard, le battement de son cœur, voilà notre seul dessein. Quel plus bel éloge du grand serviteur de la France !

* *

Nous savons, d'abord, que M. de Mun entend servir la pa-

trie, par la plume, puisqu'il n'a plus la force de tenir l'épée. Il le proclame dès le premier jour.

« L'heure n'est plus aux longs articles écrits dans le silence « et la réflexion. Il n'y a de place que pour l'action. Chaque « jour, je noterai ici les battements de nos cœurs. Puisque, « douleur poignante, le vieux soldat ne peut plus être dans le « rang, tandis que va se jouer la partie suprême attendue « depuis quarante-quatre ans, peut-être pourrait-il servir « encore utilement la patrie avec la seule arme qui reste à son « bras vieilli » (*Écho de Paris*, 3 août). Il entre donc dans la mêlée : il s'y donne tout entier. Rien ne peut le détourner de sa tâche quotidienne. S'il faut quitter Paris, il saura continuer à Bordeaux de servir la France de toutes ses forces (*Écho de Paris*, 6 septembre). Il a tenu parole. Il a fait campagne jusqu'au dernier jour. Il a lutté jusqu'à la dernière minute : il est mort sur la brèche.

Il écrivait, mais non d'une plume légère qui glisse en se jouant et qui amuse par sa course folâtre, ni même d'une plume réfléchie, chargée du poids d'une pensée grave et serinée. Sérénité et gravité, ces pages émouvantes en sont pleines. Cependant, elles renferment autre chose : elles portent le flot d'un sang impétueux et chaud à qui l'âge défend toute autre façon de se répandre pour la France.

Quelle tâche accomplissait-il donc ? *Soutenir les âmes, entretenir la confiance*, ces deux titres de ses articles la résument. Quel désastre, si l'impatience de la victoire définitive, si le découragement devant la lenteur des opérations, l'obscurité des manœuvres ou les alternatives d'avance et de recul, si des efforts sacrilèges pour semer le soupçon ou la haine allaient briser, en pleine bataille, ce que Déroulède appelait l'alliance la plus nécessaire et la plus sacrée, l'alliance *franco-française* !

A tout prix, il faut conjurer ce péril et, chaque jour, M. de Mun s'y dévoue : « Dans ma modeste sphère, j'essaie « de remplir, près de ceux qui veulent bien attacher quelque « prix à mes écrits, ce ministère de la confiance publique »

(*Écho de Paris*, 5 octobre). Il défend ainsi ses compatriotes contre une faiblesse naturelle du caractère français. « C'est le défaut de notre race d'être prompt aux impressions successives. Un jour, ce sont, sur un mot, des espérances sans mesure; le lendemain, sur un autre, des découragements sans raison. Il faut faire attention à cela. Le moral, dans un drame comme celui dont nous sommes, à la fois, les spectateurs et les victimes, joue un rôle de première importance. Le soutenir sans l'exalter, l'aider, par de viriles explications, à surmonter l'ébranlement quotidien, c'est le devoir de ceux qui ont mission de parler à la nation. » Aussi se permet-il enfin une plainte discrète sur la brièveté et la sécheresse des communiqués officiels : « On ne sait pas assez, en haut lieu, le prix d'une parole de remerciement, d'encouragement et de réconfort » (6 octobre).

Certes, son but n'est point d'aveugler le public, d'exciter de folles espérances : sans se lasser, il recommande la sagesse, la patience, la volonté de tenir. Tenir, tenir jusqu'au bout; garder son sang-froid; conserver sa confiance, une confiance inébranlable, une confiance exaltée; s'exercer à la force d'âme; s'imposer le silence nécessaire, une discipline de fer : autant de titres qui répètent le même conseil et lancent à tous le même mot d'ordre.

Nos alliés nous ont donné, maintes fois, ils nous donnent encore l'exemple de cette inébranlable ténacité. M. de Mun les montre à l'œuvre : « Au soir de Waterloo, les aides de camp de Wellington, inquiets, parce qu'ils n'entendaient pas encore le canon de Blücher, entouraient leur général et lui demandaient des ordres. Lui, les yeux fixés sur sa montre, répondit seulement : « Tenir, tenir jusqu'à la mort. » Et c'est en ce jour qu'il reçut de ses compatriotes le nom glorieux de « duc de Fer » (26 août).

Le 21 août, alors que la lutte était incertaine en Belgique, et que les Allemands entraient à Bruxelles, M. de Mun écrivait : « Il faut se taire, attendre et garder un cœur d'airain. »

Dès le 16 août, il parlait de « l'attente, lourd manteau jeté sur nos pensées, » mais, huit jours auparavant, le 11 août, alors que c'était pour l'Europe entière la veillée des armes, sa plume commençait par ces mots : *calme et patience*, et elle écrivait, en finissant : « Il faut se dire tous les matins, en ramassant son courage, que c'est une guerre redoutable qui commence. Tout le monde le sait, tout le monde le sent, en France, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Russie, dans l'Europe entière. L'empereur Guillaume, en ce style de théâtre qui lui est propre, a dit : « Être, ou n'être pas ! » L'Hamlet prussien a raison. C'est la vie des nations qui se joue à cette heure. Il faut armer nos cœurs d'une triple cuirasse. La lutte sera rude, peut-être longue. Mais, comme nous jouons notre vie, nous ne céderons pas, ni nous, ni la Belgique, ni l'Angleterre qui la jouent comme nous. Et, quels que soient les incidents de la lutte, la victoire est certaine... » Cependant les jours passent; après les premiers succès en Alsace, voici les malheurs de la Belgique envahie, l'échec de notre offensive à Charleroi, la retraite qui commence, s'accroît, et, tout d'un coup, cette nouvelle brutale : *De la Somme aux Vosges*; c'est bien exact, notre ligne de bataille s'est reportée en arrière jusqu'à la Somme !

Le généreux conseiller de la France n'essaie pas de cacher son émotion, mais il fait appel au sang-froid de tous. A quoi bon s'aveugler ? L'homme d'État allemand, M. de Jagow, n'a-t-il pas dit : « C'est pour l'Allemagne une question de vie ou de mort : il faut que, dès les premiers jours, elle écrase la France, pour se retourner ensuite contre la Russie. » Par son avance brutale, la masse allemande s'acharne à frapper, le plus rapidement possible, le coup décisif.

* * *

Nous savons, maintenant, que l'espoir du succès après l'épreuve d'une longue retraite n'était pas chimérique. En termes enflammés, M. de Mun a pu saluer la victoire de la

Marne. L'événement lui donne raison, mais ne termine pas pour lui le combat. Il doit protéger toujours l'union des âmes. Il lui sert de rempart contre les semeurs de panique et de fausses nouvelles, — défaites écrasantes ou victoires imaginaires —, contre les pacifistes trop prompts à se contenter d'une paix précaire après des succès douteux, contre les sectaires attardés, artisans criminels de haine et de discorde. Quelle admirable riposte, quand il répond aux calomnies lancées contre le clergé : « Je crois vraiment qu'il faudrait « parler comme les Flamands, quand ils relevèrent, pour s'en « faire un titre glorieux, l'injure qui croyait les flétrir. Les « « gueux » ont traversé les âges dans l'auréole d'une impé-
« rissable renommée. Ainsi de nos prêtres ! Ceux qui ont
« imaginé, pour remuer contre eux les passions de la veille,
« de lier leur nom à l'histoire de cette guerre horrible, ne
« savaient pas si bien dire. C'est vraiment la guerre des
« prêtres. Ils sont partout, dans le rang, au combat, à l'am-
« bulance, dans les villes conquises, dans les forts assiégés.
« Les curés sac au dos ! criait, il y a vingt-cinq ans, la fureur
« imbecile des sectaires. Ceux qui ne voulaient pas de soldats
« étaient les plus enragés pour que les prêtres le fussent tous.
« Ils le sont... Voilà la guerre des prêtres. Entre eux et les
« soldats, entre eux et le peuple, se nouent ainsi, dans l'épreuve
« et le sacrifice communs, des liens que rien ne pourra
« rompre. Tout le monde le sait, tout le monde le voit : j'ose
« dire que tout le monde, tous ceux qui veulent la France
« forte et unie, salue avec émotion ce miracle de la guerre. »
(30 septembre.)

Le miracle de la guerre ! Le grand écrivain l'a vu réalisé par la bravoure des officiers de réserve hier « à leurs affaires, à leur profession, souvent à leur plaisir, » et maintenant « tout entiers au grand devoir, jaloux d'égaliser leur valeur à celle des camarades du métier » (21 septembre) ; il le saluait, la veille, dans la transformation de l'âme nationale (20 septembre).

C'est à nous de dire qu'il contribuait lui-même à ce prodige.

Pour soutenir la confiance publique, il multipliait les raisons d'espérer. L'offensive prise dès le début des hostilités, la supériorité de notre artillerie, l'héroïsme de nos soldats, l'énergie des blessés, tout lui servait pour inspirer au peuple de France la confiance et la force d'âme.

On a dit que l'écrivain employait à ce labeur quotidien toutes les richesses de ses facultés littéraires. Si l'on y prend garde, si l'on examine, on découvre dans ces articles, déployée au jour le jour, une incroyable variété d'images, de preuves, de souvenirs. Obligé de redire, sans cesse, les mêmes conseils, il ne se répète jamais. Il montre un art merveilleux, mais sans effort, et s'il tâche de renouveler chaque fois sa manière, il ne laisse jamais paraître le procédé qui fatigue et désenchante.

C'est qu'il vit ces lignes ardentes ; c'est qu'elles coulent de son cœur, et qu'il n'a nul besoin de chercher le mot juste qui le convainc lui-même et l'émeut le premier.

Écoutons-le nous dire ses sentiments intimes, quand il songe au courage intrépide de nos soldats : « Bossuet, assistant « à l'héroïque sacrifice de M^{me} de la Vallière, écrit : « Je parle « et elle fait ; j'ai les discours, elle a les œuvres. Quand je « considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de « me cacher. » Ces mots hantent ma pensée, tandis que j'écris « mon article de chaque jour, et leur image à eux, nos en-
« fants, nos petits soldats de France, se dresse devant moi
« comme un remords. J'écris et ils font ! J'ai la parole, ils ont
« les œuvres, et moi aussi j'entre dans le désir de me taire. »
(7 septembre.)

Il peut parler de sacrifice et demander à tous de souffrir en silence, car il s'impose à lui-même cette rude discipline : « Croit-on que je ne souffre pas, ayant mes fils et mes proches « dans l'action, et que je ne compatissais pas de toute mon âme « à l'atroce angoisse de tous ceux qui souffrent avec moi ? « Mais quoi ! la guerre est l'école de la souffrance et du sacri-
« fice. » (23 août.)

Sa mort soudaine est la preuve la plus claire qu'il s'intéressait du fond de l'âme au sort de la Patrie. Son cœur n'a pu résister à tant d'émotions renouvelées chaque jour. A l'heure où il expira, la France lisait avidement ses conseils écrits la veille : « Il faut être sage, contenir à deux mains son cœur, attendre à demain. » Hélas, il voulait réprimer des battements trop précipités : son cœur se brisa dans sa poitrine.

* * *

M. P. Deschanel, président de la Chambre des députés, disait aux obsèques de M. de Mun : « Ses articles enflammés tiennent à la fois de l'hymne guerrier et de la prière. » Ce mot est juste. M. de Mun a voulu servir la France. Or la France de ce grand chrétien était celle de Clovis et de saint Louis, de Pascal, de Bossuet, de Lacordaire, de Pasteur. C'était la France traditionnelle et catholique. Voilà pourquoi, dès la première heure, il affirme les motifs surnaturels de sa confiance. *Dieu avec nous*, écrit-il en tête de son article, le 12 août : voici les dernières lignes : « Et puis enfin, il y a Dieu, qui a ras-
« semblé soudain nos cœurs divisés, qui a permis le fol em-
« portement de l'orgueil allemand, qui a conduit le merveilleux
« renversement des calculs germaniques. Il y a Dieu et Jeanne
« d'Arc. Ce n'est pas en vain que, depuis dix jours, on prie
« d'un bout à l'autre de la France ! Ce n'est pas en vain que
« les autels, durant toute cette semaine, furent assiégés par
« les partants, officiers et soldats confondus. Ce n'est pas en
« vain qu'après cinq siècles l'image de Jeanne béatifiée est
« revenue planer sur la patrie, comme sur la cité romaine le
« palladium antique. » Maintes fois, M. de Mun a répété ces
paroles de croyant : si les âmes françaises se sont soudaine-
ment trempées, c'est que la vierge lorraine, par la permission
de Dieu, renouvelle en notre faveur son intervention surnatu-
relle ; si la victoire enfin se décide, c'est que la Mère de Dieu,
Reine de France, répondant à la prière de tant d'âmes chré-

tiennes, nous donne encore, pour sa fête du 8 septembre, le témoignage de sa protection séculaire.

Oui, l'illustre écrivain eut raison, en ces heures tragiques, de proclamer sa foi, tandis qu'il éclairait et soutenait notre patriotisme. Ses paroles ont éveillé un écho profond dans l'âme chrétienne de la France, et bien des hommes, qui semblaient étrangers à nos croyances, ont dû reconnaître en eux-mêmes la survivance de quarante générations d'ancêtres catholiques.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de janvier et février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 2 janvier et samedi 6 février, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs de nos œuvres.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 23 janvier et du 15 au 23 février.

* * *

Intention bénie par Mgr l'Evêque de Coutances et proposée, non seulement pour les deux neuvaines, mais pour les mois de janvier et février : LES ÉPREUVES DE LA FRANCE.

Ces « épreuves » auxquelles le nouvel an invite à penser, peuvent tenir dans un mot : la paix, mais la paix glorieuse et sûre après le succès définitif.

D'abord, nous est-il permis de souhaiter cette paix, mieux, de la prévoir pour le cours de cette nouvelle année ? La marche des opérations militaires durant cette terrible lutte a déjoué tous les calculs, trompé tous les pronostics. Songeant aux effroyables moyens de destruction dont disposent les armées modernes beaucoup envisageaient une rencontre très courte dont l'issue devait dépendre de quelques combats décisifs.

Les mois ont passé, et ce fut une cruelle déception de constater que l'immense développement des fronts de bataille prolongerait les hostilités, tandis que le souci d'éviter les terribles engins destructeurs, en écartant les chocs formidables, ne laisserait place qu'aux lents progrès d'une lutte de siège. Dès lors, on pré-
dit une guerre de très longue durée.

Encore une exagération, où l'on ne compte pas assez sur les moyens hors de pair de nos alliés, les Russes, ni sur l'épuisement fatal de nos ennemis, ni surtout sur la Providence.

L'issue échappe absolument à nos prévisions. Prions donc ardemment Dieu qu'il daigne hâter l'échéance libératrice. Ainsi, nous répondrons au vœu de Notre Saint Père le Pape, Benoît XV. Nous obéirons, en même temps, au conseil de notre Maître, le Dieu de la paix, qui semble avoir dépeint, tout à la fois, l'horreur du dernier jour et l'effrayant cataclysme de notre temps. « Alors, il y aura un grand bouleversement, comme on n'en vit jamais depuis l'origine du monde, et comme on n'en verra jamais plus. Et si ces jours n'étaient pas abrégés, il n'en réchapperait âme qui vive! Mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés » (1).

Le Maître sollicite les âmes prédestinées qui l'aiment et qui le servent. Que toutes lui adressent l'ardente prière de hâter la paix en hâtant la victoire, notre victoire!

La sympathie du monde nous encourage à demander le succès de la France. Notre patrie n'a-t-elle pas l'honneur d'incarner encore la civilisation humaine, odieusement trahie au nom d'une culture menteuse? Et notre armée admirable ne résume-t-elle pas toute la nation, avec ses énergies recouvrées et ses traditionnelles vertus?

C'est donc la France chrétienne que nous recommandons au « Christ qui aime les Français » ; c'est la civilisation chrétienne que nous appelons, triomphante et radieuse, sur le monde pacifié!

Notre France en profitera la première. Tous nos amis, dévots à saint Michel, s'uniront dans une pressante supplication, et beaucoup, oubliant leurs devoirs, joindront avec ferveur leur voix à la voix plus éloquente du sang versé par leurs proches pour la Patrie.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel ou dans les huit jours suivants. — 2^o Jour au choix, chaque mois (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 3^o Jour au choix, chaque mois. (Archiconfrérie de saint Michel).

(1) Évangile du XXIV^e dimanche après la Pentecôte.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{lle} Noémie Deborde, de Bressuire.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 20 octobre au 1^{er} décembre, 1217 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel par les zélateurs et zélatrices de : Alençon, Angers, Arras, Avrillé, Auch, Aix, Avranches, Alexain, Abbeville, Aubigny-sur-Nère, Brest, Bozouls, Béthune, Blaudrecques, Beauzezer, Beausséré, Bressuire, Binic, Breteuil-sur-Iton, Bazouges-sous-Hédé, Bois-d'Amon, Biarritz, Bourges, Clément, Colan, Cérisé, Chalan-la-Potherie, Chalons-sur-Marne, Coulommiers, Cessenon, Cholet, Cumignat, Cléry, Coulombiers, Châteaubourg, Castelfort, Chanzeaux, Castang, Créan-la-Motte, Châtellerault, Evreux, Fresnay-l'Évêque, Fourmies, Ferfay, Florensac, Fougères, Guerville, Géné, Gonville, Gardie, Hénon, Igé, Josselin, Joigny, Kerliézec, Laval, Lessay, Lauraguel, Lons-le-Saulnier, Lézignan-la-Cèbe, Lyon, La Rondehaye, La Croix-Helléan, La Palud, La Chapelle-Saint-Martin, La Ferrière, Le Fuiet, Le Logué, Le Mans, Le Quesnoy, Les Ponts-de-Cé, Les Charpennes, Marseille, Montbard, Montauban, Mamers, Margon, Montpellier, Montgiroux, Mantes, Montaud, Melun, Maillezais, Mugron, Niort, Nevers, Nuits-Saint-Georges, Nantes, Neufchatel-en-Bray, Orléans, Orcival, Paris, Paguey, Poix, Pontorson, Pau, Plouguenast, Pervençères, Poitiers, Pin-la-Garenne, Pont-de-Veyle, Peyrat-le-Château, Rochefort-sur-Loire, Rennes, Ruffec, Ronen, Saint-Erblon, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Nazaire, Saint-Martin-aux-Arbres, Saint-Bonnet-de-Rochefort, Saint-Omer, Saint-Etienne, Saint-Servan, Saint-Pierre-de-Chemillé, Saint-Lucien-les-Beauvais, Saint-Vincent-les-Braguy, Semallé, Senneccé-Macé, Servian, Saumur, Tours, Thury-Harcourt, Théoule, Trois-Rivières, Treilles, Uzel, Valognes, Vernic, Vallet, Vitteaux.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

26 OCTOBRE : Renée-Marie-Suzanne Bennetot, *de Yvetot*. — 27 OCTOBRE : Alexis-Michel-Julien-Marie Bobe, *de Josselin*. — 3 NOVEMBRE : Michel-René-Marie-Joseph-Gregoire de Laboulaye; Guillaume-René-Marie-Jacques de Laboulaye, *de Courchamps*; René-Sabarthez; Marie-Jeanne Segur, *de Castres*. — 6 NOVEMBRE : André-Lucien-Louis Lenouvel; Marie-Madeleine-Suzanne Lenouvel, *de Pleinvès-Euvres*. — 10 NOVEMBRE : Marie-Antoinette Laboureur, *de Bric*. — 12 NOVEMBRE : Henry de Sévin; Henry-Régis Dulaure de Citres, *de Toulouse*. — 14 NOVEMBRE : Geneviève-Marie-Solange-Michelle Bourdon, *de Clémont-sur-Saône*. — 15 NOVEMBRE : Madeleine-Justine-Anne-Marie-Paul Lebeauvin, *de Nantes*. — 16 NOVEMBRE : Geneviève-Marie-Anne-LesGippon; Gisèle-Thérèse-Anne-Marie Gippon, *de Paris*; Jean Limouzy; Jean Montpellier; Jean Martre; Casimir Valcent, *de Gardie*; Armand Richard; Anne-Marie Papin; Auguste Leblanc, *de Vallet*. — 19 NOVEMBRE : Gérard de Mazenod, *de Le Mans*. — 20 NOVEMBRE : Jean Bouchet, *de Maillezois*. — 21 NOVEMBRE : Jean Le Guelinot, *de Morlaix*. — 23 NOVEMBRE : Michel Martin, *de Loudinières*. — 26 NOVEMBRE : Paul Courtillat, *de Rochefort-sur-Loire*. — 27 NOVEMBRE : Georges-Antoine-Pierre Rsteux, *de Paris*; Paulette-Valentine-Claire Egret; Simonne-Thérèse-Suzanne Egret; Paul-Charles-Roger Lefebvre, *de Yvetot*; Denise de Bretagne, *de Paris*; Yolande Bonvallet; Anne-Marie Bonvallet; Marie-Thérèse Bonvallet; Yves Bonvallet, *de Bernes*. — 1^{er} DÉCEMBRE : Pierre Verhes; Marcel Vergues; Hippolyte Vergues; Jean Boué; Elie Boué; Emile Boué; Henri Boué; Joseph Boué; Louis Prat; Firmin Reynaldy; Firmin Brunet; Fleuret Batut; Jules Solier; Eulalie Robert; Marthe Robert; Justin Roucayrol; Joseph Guyraud; Edouard Guyraud; Emile Abriquet; Auguste Reynes; Casimir Bèzes; Cyprien Albinet; Baptiste Bloy; Marie Gabrol; Auguste Lunat; Paul Reynal, *de Broquès*; Just Demontrond; Félix Demontrond; Jean Demontrond, *de Bolandor*. — 2 DÉCEMBRE : Madeleine Guénot, *d'Epinal*; Léon-Auguste-Arsène Lhomme; Suzanne Ninon; Georgette Ninon, *de Nuits-Saint-Georges*.

MÉDAILLES-SCAPULAIRES. — S. S. Benoît XV a daigné accorder que, pendant la durée des hostilités actuelles, TOUT PRÊTRE puisse bénir les médailles-scapulaires destinées aux soldats — aux soldats seuls! — La même médaille, on le sait, peut remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. Elle doit porter l'effigie du Sacré-Cœur et celle de la sainte Vierge. — (Voir le Tarif des Médailles, page III de la couverture, et celui des Scapulaires de saint Michel, page IV).

Le Recours à Saint Michel⁽¹⁾

Nos Evêques.

MGR GAUTHEY, archevêque de Besançon, a rappelé à ses diocésains qu'il avait consacré son diocèse à saint Michel le 12 mai 1912. « Cet acte important, dit-il, nous donne des droits à la protection particulière du grand Archange. Nous aimerons à l'invoquer tous les jours, pour qu'il combatte avec nous et qu'il assiste nos soldats dans les batailles. »

— S. Em. le cardinal AMETTE, archevêque de Paris, a recommandé de prier spécialement saint Michel pour la France, pour ses armées, pour ses alliés, et invité les Parisiens à faire, du 21 au 29 septembre, une neuvaine pendant laquelle ils réciteront chaque jour la prière à saint Michel qui se dit après la sainte messe. »

— Mgr VILLARD, évêque d'Autun, a adressé à son clergé une lettre où nous trouvons formulé un vœu engageant le chapitre de l'église cathédrale à célébrer chaque année, à perpétuité, une messe, tous les jours du mois de mai, « à l'intention de la France et spécialement pour le repos de l'âme des soldats tués pendant cette campagne. » Les curés et aumôniers sont invités à faire un vœu analogue. Le vœu est conditionnel : « à condition que nos armées remportent la victoire ». Le choix du mois de mai est ainsi motivé : c'est celui « de la victoire et du supplice de Jeanne la Pucelle... c'est encore celui où l'Église célèbre l'une des apparitions de saint Michel. » — Sa Grandeur recommande « l'accroissement de la dévotion à saint Michel » ; Elle exhorte les fidèles à dire à haute voix, avec le prêtre, les prières prescrites par Léon XIII, après la messe

(1) Cet article devait paraître en novembre. Les nécessités de la mise en pages l'ont retardé jusqu'à ce jour. S'il a perdu un peu de son actualité, il n'a rien perdu de sa valeur documentaire. Voilà pourquoi nous lui faisons place en cette livraison.

basse. « La prière à saint Michel qui les termine est un véritable exorcisme. »

— La plupart des Évêques de France ont mis saint Michel en tête de la litanie des saints *français* que nous invoquons pendant la guerre.

— Mgr GUÉRARD, évêque de Coutances, se distingue entre tous ses collègues — personne n'en sera surpris — par son zèle fervent à encourager le recours à saint Michel. Le 24 septembre, il invitait ses diocésains à « assister en grand nombre à la sainte messe », en la fête de l'Archange. Le 15 octobre il insistait de nouveau pour que du 16 au 25, c'est-à-dire entre la fête de l'Apparition au Mont Tombe et la solennité de la même fête, les fidèles voulussent bien s'unir pour invoquer saint Michel, « protecteur spécial de la France et de notre diocèse ». Sa Grandeur prescrivait par la même occasion la récitation de la *Prière pour la France*, que nos lecteurs connaissent. Du 16 au 25 octobre, également, les prêtres ont dû remplacer les oraisons pour le temps de la guerre par celles de la fête de l'Apparition de saint Michel. La consécration du diocèse à l'Archange a été renouvelée solennellement dans toutes les églises et chapelles.

Les Fêtes de l'Archange

— A Paris, la Neuvaine à saint Michel a été clôturée, le 29 septembre, par une grandiose manifestation à Notre-Dame. Le cardinal Amette, qui présidait, prononça le vœu d'ériger, en l'honneur de Jeanne d'Arc, une église nouvelle. Le P. Janvier adressa à l'immense auditoire convié par la Ligue Patriotique des Françaises l'un des plus beaux discours de sa carrière.

Le même jour, pèlerinage de Noëlistes à Saint-Michel des Batignolles.

— A Lourdes, la fête de saint Michel a été célébrée dans tous les hôpitaux et ambulances, selon que Mgr Schœpfer l'avait demandé. Nombreuses communions, messe solennelle

à la Grotte, procession à la statue de l'Archange, devant laquelle l'évêque a prononcé une patriotique allocution.

— Au Havre, en l'église Saint-Michel, Neuvaine préparatoire à la fête du 29 septembre : chaque soir, procession, puis consécration à saint Michel, écrite et prononcée par le pasteur ; acclamations répétées par les fidèles, qui chantent avec âme un cantique composé tout exprès.

— A Yvetot, communions nombreuses en l'honneur de l'Archange, église comble...

— A Pouilly-en-Auxois, consécration de la paroisse à saint Michel, suivie de distribution de médailles.

— A la cathédrale de Coutances, dit la *Semaine religieuse*, le 20 septembre, une messe solennelle fut chantée. Monseigneur tenait chapelle. « Le soir du même jour, procession en l'honneur du glorieux Archange. Monseigneur a récité, devant la statue qui lui fut élevée après la guerre de 1870, un acte de consécration. La cathédrale était pleine de pieux fidèles. »

Nous pourrions continuer cette énumération...

Pèlerinages et Neuvaines

— *La Croix* a insisté auprès de ses lecteurs pour qu'ils fassent une neuvaine à saint Michel ; elle y est revenue plusieurs fois (1). La Prière qu'elle imprimait, le 29 septembre, en tête de ses colonnes était bien l'expression du sentiment général : « O glorieux Archange saint Michel, vous qui, à l'une des pires époques de notre histoire, avez inspiré la Bienheureuse Jeanne d'Arc pour délivrer la France du joug étranger, qui l'avez conseillée et protégée dans l'accomplissement de sa mission, consolée une dernière fois en lui apparaissant au milieu des flammes, sauvez la France. O glorieux Archange, vous dont la montagne sainte, le Mont Saint-Michel, au péril de la mer, ne connut jamais l'insulte de l'invasion,

(1) Particulièrement le 16 septembre, par la plume de M. François Vuilliot : *L'Ange gardien de la France*.

vous dont le sanctuaire ne fut jamais souillé par le pied vainqueur de l'ennemi, expulsez de notre pays les barbares qui l'écrasent, délivrez la terre de France. »

— Monseigneur Déchelette, évêque d'Évreux, a conduit ses diocésains en pèlerinage à Saint-Michel des Vignes, non loin de sa ville épiscopale. C'était le 29 septembre.

— Dès les premiers jours d'août, quinze cents Bretons se sont rendus à Saint-Michel de Saint-Ave, près Vannes, ont entendu la messe et communié.

— Le 27 septembre, pèlerinage à Saint-Michel-sur-Loire.

La Presse

— Plusieurs journaux ont publié de brèves notes sur le scapulaire de saint Michel, son efficacité pour nos soldats. Cela a suffi pour donner l'éveil; de partout on nous demande le scapulaire.

— *La Croix* a reproduit un passage de notre dernière chronique.

Elle a offert à ses lecteurs une charmante poésie — une prière très belle! — du poète Paul Harel. Nous la reproduisons plus loin.

— On a répandu à profusion un tract qui a pour titre : « Aux Chrétiennes de France. » C'est un vibrant appel à la prière à saint Michel et à la pénitence. Les pèlerinages aux vieux sanctuaires michelins sont conseillés. On demande aux femmes chrétiennes de faire le sacrifice des toilettes indécentes.

Nos Zélatrices ont fait une propagande intense de la *Prière à saint Michel pour la France*. Elles ont, au surplus, distribué quantité de *Litanies, Consécrations, etc.*



SAINT MICHEL, L'ARCHANGE-VAINQUEUR.

Œuvre remarquable, due au ciseau de l'artiste catholique R. de la Boulaye, dont le groupe « Après la Cène » a figuré avec honneur au Salon des Artistes français (1914) et a mérité d'être placé sous l'autel de Saint-Jerôme dans la Basilique nationale de Montmartre.

Ici, le sculpteur a représenté saint Michel, vainqueur de Satan, faisant hommage de sa victoire au Dieu très grand et très bon. Inspiration rigoureusement théologique, malheureusement trop rare, et qui suffirait à classer cette statue parmi les œuvres de valeur.

A l'Archange

ARCHANGE le plus grand de tous, miroir de Dieu,
A. Prince dont les neuf chœurs voient la puissance et l'ordre;
Toi qui bats l'infini de tes ailes de feu
Et foules sous ton pied le dragon qui veut mordre;

Gigantesque lutteur, divin prédestiné
Qui rejetas Satan et ses noires malices,
Et fis avant les temps, sous le Verbe incarné,
S'incliner avec toi les fidèles milices;

Toi qui vins jusqu'à nous avec le souffle amer
Du vent salin, qui gronde et flagelle la côte;
Par ta gloire affichée au péril de la mer,
Michel, sois à jamais notre guide et notre hôte.

Ah! fais renaître en nous le goût des vieux lauriers,
Des belles oraisons, des profondes études.
Montre-nous le rocher où les moines guerriers
Portaient allégrement le poids des servitudes.

Quand de nos ennemis, au loin, de toutes parts,
Sur nous pesait la masse et flottait la bannière,
Seul le mont glorieux, au bout de ses remparts,
Arbora nos couleurs pendant cent ans de guerre.

Si l'église en plein ciel expose sa beauté,
Onc ne monta dans l'air citadelle plus crâne.
C'est l'endroit où l'Archange a, d'un pouce irrité,
Fait tressaillir l'évêque en lui trouant le crâne.

Sur les flots révélés par les étoiles d'or,
La foi des pasteurs, doux et lointains, surnage,
Dans le fond de la nuit, l'Archange écoute encor
La prière et les cris de tout le moyen âge.

Il voit les pèlerins pliant sous les fardeaux,
Il entend les rumeurs des époques ingrates,
Les lourds piétinements des siècles féodaux
Et les bruits de la mer sous le vol des pirates.

Monseigneur saint Michel, pourquoi vous en aller...
Quel est donc ce pays où renaît l'espérance?
Et quelle est cette enfant qui vous entend parler
« De la grande pitié du royaume de France » ?

Prince, vous commandez, vous dites : « Lève-toi ! »
Vous voulez une épée à cette main légère?
« Va sauver la patrie et couronner ton roi. »
Et c'est une ignorante et c'est une bergère!

La pastoure et l'Archange... O mystère troublant !
De ce rocher superbe à cette humble vallée,
Poète, que vois-tu ? — Je remarque en tremblant
Que l'histoire du ciel à la nôtre est mêlée.

Et je dis : saint Michel, vainqueur de Lucifer,
Aux cris des temps nouveaux que ta pitié réponde.
Chez nous, de ton rival brise le joug de fer,
Sauve encor mon pays pour le salut du monde !

PAUL HAREL.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 décembre 1914.

COMME tout ce qui est extraordinaire ou mystérieux, la Guerre favorise étonnamment notre penchant à la crédulité. On accueille les fausses nouvelles avec une docilité aveugle; on ajoute foi aux rumeurs les plus invraisemblables. En avez-vous assez rencontré ces derniers mois, de ces gens qui vous glissent dans le tuyau de l'oreille — à cause de la Censure ! — d'effarants secrets, qu'ils tiennent de source sûre, du Grand État-major apparemment ou... du garde champêtre ? D'autres jonglent avec le prodige; ils ont aperçu des signes dans le ciel, entendu des voix, découvert des textes prophétiques. Avec quelle assurance, quelle clarté, ils vous décrivent, précisent, interprètent tout cela ! « Tel que je vous le dis... c'est pour la semaine prochaine l'assaut final, la mort de Paigle noir, la victoire, la paix. » — Ainsi soit-il !

Pendant, le Saint-Esprit, qui s'y connaît un peu, on me l'accordera, nous met en garde contre les faux prophètes et nous commande d'éprouver les esprits, avant de les suivre. De son côté, le bon sens, le vulgaire bon sens y contredirait-il ? Il nous avertit que parmi les prodiges il en est qui ne sont pas... de valeur.

Faut-il donc se rendre à l'évidence et affirmer comme un dogme que, loin du *front*, le canon fait tourner les *têtes* ?

Par exemple, le Bienheureux Curé d'Ars a failli conquérir d'emblée l'estime et la vénération de plus d'un esprit fort. Soudain, il s'est révélé, en divination, l'émule sinon l'égal de M^{me} de Thèbes. Un texte a circulé de gazette en journal, qui donnait d'étranges précisions sur la guerre actuelle, son caractère de férocité, son issue, favorable à nos armes, bien entendu. C'était rigoureusement la manière du saint curé, son style simple et sans prétention. Pour un peu, l'on aurait déterminé la circonstance où furent prononcées ou écrites les sibyllines propositions. Inutile d'ailleurs. Car personne ne se permettrait d'émettre le moindre soupçon concernant une révélation d'une authenticité aussi indubitable. Quel effronté osa donc, un beau matin, déclarer à la face du monde et de nos compatriotes, que jamais — au grand jamais — le Bienheureux n'avait dit ou écrit de pareilles choses ? — Tenez : il est des bonnes âmes qui soutiendront longtemps, *mordicus*, que le mystificateur n'est pas celui qu'on pense. A leur avis, l'honnête contradictoire sera toujours le seul coupable.

Plus astucieux assurément nous semblent ceux-là qui patinent d'une forte teinte archaïque leurs prédictions sensationnelles. Il faut être de son siècle. Or, n'est-ce pas, aujourd'hui, la parole est à la science. Tout a chance de réussir qui prend les apparences d'une découverte. Voici donc un vieux manuscrit poudreux, trouvé, comme par hasard, dans les ruines d'une abbaye pyrénéenne ; l'auteur, un saint moine du XII^e siècle — mettons, du X^e ! — lisait dans l'avenir. Il a lu ce qui suit. Lisez à votre tour et dites si cela ne s'applique pas rigoureusement aux temps que nous vivons. Gazettes, journaux, emboîtent le pas, c'est-à-dire l'article, en leurs colonnes. Puis, un matin, l'imposteur lui-même, peut-être — crie « casse-cou ». Le tour est joué. Les badauds sont contents, le *quidam* se frotte les mains. Du bonheur pour tous !

Trois semaines après, on recommencera avec un autre

« sujet », de tout repos, celui-là ; car son rôle propre sera d'annoncer la *paix* à date fixe et, de plus, ce sera un Italien du Chili. O gazettes, ô journaux, de toutes couleurs et de toutes dimensions, faites place à la prédiction de l'éminent Ugo, qui vous promet la tête du kaiser pour le 27 avril 1915 !

« Les Juifs cherchent des signes (1) », disait saint Paul. Ah ! combien de chrétiens sont juifs sous ce rapport ! De leur part, c'est un oubli regrettable. Que ne s'en tiennent-ils en effet à la réponse du Maître : « Cette génération est mauvaise et adultère. Elle cherche un signe : mais il ne lui sera pas donné d'autre signe que celui du prophète Jonas (2). » Celui-là, nous l'avons eu... le matin de Pâques.

Un signe dans le ciel ! En 1870, de magnifiques aurores boréales rougissaient de sang nos horizons vers le soir. Une comète n'était-elle pas visible encore ? En 1914, nous eûmes notre comète ; mais, outre qu'elle fut rarement visible à l'œil nu, il fut trop souvent impossible de rien distinguer en son appendice, hormis une vague lueur et comme un soupçon de Voie lactée. Il paraîtrait en revanche que d'intrépides noctambules auraient vu dans l'Étoile du Berger un drapeau tricolore... ou du moins nos trois couleurs, quoique disposés autrement. Et les pronostics d'aller, et les commentaires de courir. Car, je vous le demande, que peut bien signifier l'apparition de nos couleurs nationales dans l'Étoile du Berger ? *Quarentes signum.*

Eh bien ! n'hésitez pas, bonnes gens : ce phénomène de décomposition de la lumière dans le prisme d'une lunette doit avoir une relation étroite, comme d'effet à cause, avec un saint du Paradis... On l'observa notamment le 29 septembre, en la fête de saint Michel. Nul doute, subséquentement, que l'Archange-Vainqueur, gardien céleste de la Patrie française, nous manifeste par là sa puissance, sa bonté et nous annonce la victoire rapide et sûre de nos armes...

(1) *I Cor.*, I, 22.

(2) *Matth.*, XII, 39.

Acceptons-en l'augure et venons aux seuls astres qui comptent et qui ne trompent point dans les heures tragiques que nous traversons : le Sacré-Cœur de Jésus, Marie-Immaculée, saint Michel, nos Saints de France. Ah ! ils ont bien leur secret, angoissant, impénétrable. Mais « il est bon que soit caché le secret du Roi. » Ne tâchons pas — ce serait folie sacrilège — à en dérouler l'écheveau avant qu'il soit temps.

Prier avec confiance pour que tourne à notre avantage la lutte qui se poursuit, espérer tout de la divine Miséricorde, là sont le devoir et le secret du salut, non dans la consultation des astres ou dans l'audience des prophètes. N'en déplaise à l'agence qui nous a joué le mauvais tour de proclamer — *horresco referens* — saint Michel « patron de l'Allemagne ». L'angélique inspirateur de Jeanne d'Arc a faites preuves, jadis, aujourd'hui encore, toujours. Il est avec nous. À qui n'en serait pas absolument convaincu, nous pourrions reprocher, non sans amertume, de n'avoir point retenu les vérités rappelées naguère, ici même, par notre Directeur.

Heureusement, les bons Français savent en qui placer leur confiance. Du front, officiers et soldats, nous écrivent entre deux batailles, pour se recommander à saint Michel. Dans les tranchées on se raconte ses merveilleuses « protections » ; on se dit la vertu éprouvée de son scapulaire, bouclier du soldat. Car, là-bas, le respect humain n'existe plus ; la foi a pris le dessus, a déblayé le terrain. Sa *progression* a été rapide, foudroyante. Les *contre-attaques* de l'ennemi ont été repoussées sur toute la ligne, avec pertes et fracas. Et le petit trouper catholique a *fortifié* ses positions, qui désormais sont inexpugnables. Simplement, sans forfanterie, il croit et il espère, comme il aime. Pas un jour ne se passe sans que nous soyons priés d'envoyer aux soldats du front des scapulaires et des médailles de saint Michel, par douzaines.

Le plus souvent, ce sont les familles qui nous chargent de cette commission. Elles sont dans leur rôle de pourvoyeuses de courage et de sécurité. On joint à la lettre la photographie

de l'absent. — L'absent ! Peut-on dire ? Quand fut-il moins absent le bien-aimé soldat, vers lequel sont tendues toutes les pensées ? — Nous avons dû créer le *dépôt des photographies*. Il consiste dans une boîte en fer, placée au pied de la statue de saint Michel. Là s'accumulent, tous les jours plus, les portraits d'officiers et soldats de nos armées. Les plus illustres mêlés aux plus humbles. Tous égaux, tous recommandés également avec les mêmes sanglots, la même invocation, la même fierté noble et courageuse, à la garde du Prince des Anges. Nous ayons raconté voici quatre mois, comment un groupe d'officiers avait eu cette idée ; elle a été trouvée touchante. Et ce que nous disions ainsi, sans trop y prendre garde, a été le point de départ d'un vaste mouvement. Saint Michel exaucera la prière, rendue sensible en quelque sorte par ce geste d'une grande beauté.

D'autant que devant sa statue les lampes ardentes se sont multipliées en ces derniers mois, dans des proportions inouïes. Un jour, le sacristain ayant employé tout ce qui ressemblait d'assez près à une lampe et n'atteignant point le chiffre marqué, réquisitionna d'office un ancien... pot à confitures. Incontinent, sur une mer d'huile, l'on put voir une veilleuse qui naviguait sans se soucier de la tempête ! Le lendemain, il fallut trouver autre chose. Cette fois, deux veilleuses furent invitées à brûler dans la même lampe. On aime à croire que l'une symbolisait la prière d'un officier, l'autre celle d'un soldat. Est-ce que la fraternité des armes et le même amour ne les conduisent pas, l'officier et le soldat, à mêler leur sang sur les champs de bataille, pour la défense de leur commune mère, la France ? ...

Et les soldats convalescents continuent de passer et de prier dans la petite chapelle. Il en est venu de bien pitoyables, des Belges, se traînant sur leurs béquilles. Héroïques enfants ! Ils eurent quand même l'énergie de faire l'ascension de l'Abbaye, eux pour qui chaque pas était une souffrance. Quel air de gravité sereine et de mâle résolution sur tous ces visages, hà-

ves, fatigués, mais si beaux ! Les capotes trouées par les balles ont été nettoyées; la tenue est correcte, comme pour la revue du général. On voit que la tâche de ces braves n'est pas finie et que s'ils consentent à prendre le temps de se guérir c'est que le temps leur appartient. Ils devisent et comparent les fortifications du présent qu'ils connaissent d'expérience à celles du passé qu'ils ont devant les yeux. « Ah ! si le 75 donnait là-dedans ... ce ne serait pas long ». Là dedans ... c'est de nos remparts qu'il s'agit, de nos remparts qui « défient les siècles ».

D'autres fois, on demande le chapelain : c'est pour imposer le scapulaire de saint Michel à un capitaine et à sa famille. L'officier est blessé ; une balle lui a traversé le cou de part en part. « J'ai eu de la chance, la colonne vertébrale n'a pas été atteinte. Dans quinze jours je rejoindrai mes hommes. » C'est tout simple. Saint Michel vous protège, mon capitaine.

Durant ces mois pluvieux et froids, le Mont Saint-Michel a repris définitivement sa physionomie de géant renfrogné et stoïque. Les habitants sont allés ici ou là, à leurs *villégiatures* annuelles. La plupart sont restés cependant ou nous reviennent après une absence de courte durée. La vie d'une petite paroisse, isolée du monde, telle est notre existence. Elle a bien ses charmes en toutes circonstances ; en celles-ci tout particulièrement. Messes et saluts, services pour les défunts, neuvaine nationale préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception, solennité de la Toussaint, processions au cimetière, communions si consolantes, tout contribue à distraire saintement notre solitude.

D'ailleurs, à nous comme à chacun, il est loisible de goûter l'âpre poésie de l'automne finissant et de voir, par exemple, « sous les arbres dépoüillés dont les bras s'étendent, suppliant en vain le ciel lourd... le large horizon de la mer obscurci par la pluie. » Autour de nous encore, « les choses rigides et muettes semblent prier pour que la neige vienne, pour que la verdure meure, et que la fleur de l'été disparaisse » (1). La

(1) J. G. Whittier, poète américain : *La dernière promenade d'automne*.

prière a été exaucée : prématurée, inattendue, la neige fit son apparition le 20 novembre. Fugitive et comme honteuse, elle s'en alla, ayant à peine couvert la terre de son blanc lin-ciel. Mais la gelée persista pendant six jours. Déjà c'était l'hiver avant son heure. Puissent nos soldats ne pas trop en souffrir ! Daigne la Providence toute bonne ménager leurs pauvres forces !

Dieu n'a-t-il pas pour nous de maternelles attentions ? Il convient d'en reconnaître une, de singulière opportunité, dans les paroles que Benoit XV adressait, le 24 novembre, au baron d'Erp, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège : « Il est une Justice en ce monde pour les nations ; et la divine Providence ne manquera pas de récompenser ici-bas celles qui ont bien mérité d'elle. » Vos paroles, Très Saint Père, rejoignent, par delà la mort, celles de votre auguste prédécesseur. Les unes et les autres nous autorisent à penser que, malgré ses fautes, la France est du nombre des nations qui ont bien mérité de la Providence. Nous reconnaissons volontiers qu'il n'y a pas de nation « plus dévouée au Saint-Siège que la nation belge. » Avec notre grand écrivain, Paul Bourget, nous affirmons qu'en prononçant son *non possumus*, le roi Albert a défendu « l'ordre social tout entier ». Avec l'orateur de Notre Dame, nous crions : « A toute la race belge, honneur et bénédiction dans les siècles des siècles ! »

Mais la Belgique et la France soutiennent une même cause sainte. Si, chez nous, il se trouva du mal, beaucoup de mal, n'est-il pas indéniable que le bien y conserve une assez large place, pour rétablir l'équilibre, grâce à la miséricorde divine ? Enfin, nous l'espérons, les taches vont disparaître. « La boue des tranchées, a dit René Bazin, en a recouvert une autre qui n'était pas belle. » Oui, en toute vérité.

Accueillons donc avec la reconnaissance la plus respectueuse, la plus filiale, l'oracle tombé des lèvres du Saint-Père. Pour ma part, j'aime mieux y croire que de passer mon temps à interroger les astres, errants et muets.

GINGATZ.



STATUE DE SAINTE CÉCILE, par Maderno (XVII^e s.).

Aux Femmes de France et de Belgique

LA guerre ne frappe pas seulement dans les rangs de nos soldats, elle atteint en plein cœur les femmes, mères, épouses, sœurs des combattants. Qui n'a été témoin de ces exodes lamentables de familles entières fuyant devant l'invasion, ou bien « évacuées » par ordre de l'autorité militaire, pour les besoins de la défense nationale ? Les femmes sont en majorité parmi ces troupeaux humains que décime la misère. Les malheureuses sont en proie à toutes les détresses, à toutes les souffrances. Sans abri pour le présent et souvent sans espoir pour le lendemain, victimes de l'affreux fléau, elles implorent la commisération publique. Aurait-on supposé jamais que la guerre au XX^e siècle renouvellerait les scènes des invasions barbares ?

Partout elles pleurent, les mères, les épouses, les sœurs. Partout ! et non pas seulement sur les chemins qui conduisent aux champs de bataille. Car la nation tout entière est soulevée pour défendre son sol, ses traditions, sa liberté. Il n'est pas une famille où ne soit laissée vide depuis la guerre au moins une place. Ici ou là, en trop de foyers, cette place sera vide pour toujours. Où ce n'est point encore, grâce à Dieu, l'horrible réalité, cela demeure au moins l'angoissante menace. La part des femmes en cette lutte est immensément douloureuse. Elle est, de plus, obscure et silencieuse, comme toutes les grandes souffrances. Elle est glorieuse d'autant plus ; elle sera féconde enfin, au-delà de toute imagination, à la condition toutefois que le sacrifice, envisagé par nos chrétiennes dans toute son ampleur, soit accepté vaillamment, avec une soumission absolue, pour le salut de la Patrie et pour la plus grande gloire de Dieu dans la Patrie.

Il nous plairait extrêmement de citer ici les traits d'héroïsme révélés par la Presse, à l'honneur de la femme, depuis l'ouverture des hostilités. Mais, à quoi bon ? Chacun lit le journal et s'édifie à sa lecture. Des souffles purs et vivifiants

passent dans notre atmosphère. Il suffit de ne refuser point de se prêter à leur bienfaisante action. De quel poids seront dans la balance des justices divines les sacrifices consentis par les femmes de Belgique et de France, pour ne parler que d'elles !



LE MARTYRE DE SAINTE CÉCILE (Guido Reni), XVII^e SIÈCLE.

Au surplus, sur toute l'étendue du territoire, elles ont mis leur dévouement au service des blessés ; partout elles se sont empressées à soulager la misère, soit en tricotant pour nos soldats, soit en hébergeant les réfugiés, soit en remplaçant à la ferme ou à l'atelier les hommes appelés à défendre la Patrie.

Quelles qu'elles soient, nous voudrions les encourager sur

les âpres chemins de la douleur et de l'immolation. en les invitant à considérer souvent l'exemple des saintes femmes. leurs sœurs, qui d'âge en âge ont souffert persécution et triomphé par l'énergie indéfectible de leurs âmes chrétiennes. En ces mois d'hiver, l'Église fait passer devant nos yeux les figures les plus suaves et les plus nobles parmi les saintes martyres des premiers siècles. Comme il fait bon aviver son ardeur à méditer leurs réponses aux tyrans ou bien à les suivre jusqu'au supplice final!

Cécile, la Vierge « clarissime et chrétienne », sort du prétoire portant haut la tête, comme il convient à celle qui ne redoute rien de la violence des hommes. L'atmosphère surchauffée du *caldarium* de son propre palais ne l'étouffe pas. Un bourreau la frappe trois fois de son épée : elle survit et, pendant trois jours, prêche les saintes joies des mystères chrétiens à la foule des pauvres et des infirmes, ses clients ; des vierges, ses compagnes.

Si l'on en croit le récit de sa *Passion*, le troisième jour, elle reçoit la visite du saint pontife Urbain, qui a pu enfin sortir de sa cachette. Elle lui parle : « Père saint, dit-elle, j'avais obtenu de Dieu un délai de trois jours afin de pouvoir mettre entre vos mains les trésors que je vous lègue : ce sont mes pauvres. J'étais leur soutien : vous serez désormais leur providence. »

Sublime leçon d'oubli de soi et de charité fraternelle!

Le corps de la sainte fut enseveli dans une crypte du cimetière de Callixte, séparée de la crypte des Papes par une mince cloison. Au IX^e siècle, le pape Pascal I^{er}, qui retirait des Catacombes délabrées les reliques des Saints, finit par découvrir le corps de sainte Cécile, qu'il transféra au Transtévère, dans la Basilique élevée sur l'emplacement même du palais de l'illustre vierge. En 1599, le sarcophage fut ouvert par le cardinal Sfondrati. Au témoignage de nombreux contemporains, aussi savants que sincères, un étrange spectacle s'offrit alors aux yeux des Romains : Cécile apparut couchée sur le côté droit, les genoux légèrement ployés, les bras projetés en avant, la face tournée vers la terre, « telle qu'elle dut tomber, dit Bosio, après les trois coups de glaive auxquels elle survécut trois jours ». On eût dit qu'elle dormait. Le Pape Clément VIII, lui-même, vint vénérer la sainte relique.

Stefano Maderno cisela sa statue d'après nature, et jeta sur ce souvenir « le prestige d'une grâce idéale ».

Le même cardinal Sfondrati — qui, décidément, était un merveilleux « dénicheur » de saints, — eut encore le grand honneur de retrouver, sous la confession de la basilique de

la voie Nomentane, le corps de sainte Agnès. On sait que cette toute jeune fille fut martyrisée en haine de sa foi, après que l'on eut tenté de lui faire subir les pires outrages.

Elle était bien l'émule de Cécile et d'Agnès, cette autre vierge, leur contemporaine, Agathe, la sicilienne, qui se dressait fièrement devant le gouverneur, pour lui répondre : « Je suis de condition libre et de naissance noble ; toute ma parenté en fait foi... Je suis servante du Christ, et par là de condition servile... La souveraine noblesse est d'être l'esclave du Christ. »

De la lignée de ces héroïnes sont également sainte Catherine et sainte Lucie, dont la bravoure stupéfie les accusateurs et les bourreaux. Et pourquoi ne pas évoquer ici le souvenir de Jeanne d'Arc, modèle plus rapproché de nous et plus cher à nos cœurs ? La martyre de Rouen était de sang français !

Femmes de France et de Belgique, jetez les yeux sur vos devancières ; invoquez les saintes femmes qui vous ont précédées dans la voie des pleurs. Invoquez celles-là surtout, dont la Liturgie catholique ramène les fêtes au milieu de nos deuils. Que le spectacle de tant de noblesse dans le sacrifice soutienne vos âmes !

Oh ! sans doute, l'épreuve qui leur valut la couronne ne fut pas de tout point semblable à la vôtre. Ni votre foi en Dieu, ni votre honneur sans doute ne sont en jeu ; mais il vous faut un courage indomptable et une charité ardente pour répondre aux desseins de Dieu sur vous. Les saintes martyres sont vos modèles. Elles seront, de plus, si vous les en priez, vos célestes protectrices.

Nécrologie

Mgr VILLARD, évêque d'Autun.

C'EST avec un vrai chagrin que nous avons appris la mort de Mgr Henri-Raymond Villard, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon. Nous ignorions que depuis un an la « belle santé » du zélé prélat était compromise sans remède, par suite des fatigues excessives d'un apostolat auquel le diocèse doit d'avoir vu ses œuvres renaître et prospérer. Comment l'aurions-nous su ? Il n'y a pas trois mois que Sa Grandeur daignait nous communiquer la lettre pastorale dont nous citons les conclusions, dans cette livraison même.



S. G. MGR VILLARD, EVÊQUE D'AUTUN.

Le 25 octobre, Mgr Villard fit effort pour se rendre en sa cathédrale et y prononcer son vœu « sublime ». Saint Michel aura donc été, avec le Sacré-Cœur de Jésus, avec Marie et la Bienheureuse Jeanne d'Arc, l'objet de ses suprêmes pensées et de sa démarche dernière.

Parmi tous nos évêques, il se distingua par sa dévotion à l'Archange, Gardien de la Patrie française. Durant les huit années de son épiscopat, il n'a laissé passer aucune occasion d'encourager la piété de ses ouailles envers saint Michel. Le 3 août 1909, réalisant un projet cher à son cœur, il avait la joie de conduire au Mont Saint-Michel deux cent cinquante pèlerins de son diocèse. Il emporta de son séjour en nos murs — il aimait à le redire — « le plus délicieux souvenir. »

A nous qui éprouvâmes alors la condescendante charité de l'Évêque d'Autun, un devoir s'impose aujourd'hui : solliciter de nos Associés une prière pour le repos de son âme.

ACTIONS DE GRACES

Aude. — Je vous demanderai de faire dire une neuvaine d'action de grâces au sanctuaire de saint Michel.
Gloire à saint Michel. P. D.

Bouches-du-Rhône. — Mes frères sont toujours bien protégés, grâce à la sainte Vierge et à saint Michel : vives actions de grâces. M. B.

Calvaos. — A deux reprises différentes dans des heures d'angoisse si fréquentes pour tous en ce moment, notre très Révérende Mère Priore

a eu recours à la protection spéciale de saint Michel et des saints Anges. En reconnaissance du secours obtenu et pour obtenir de plus en plus leur protection, elle me charge de vous adresser un mandat-poste de 6 francs pour les honoraires de deux messes.
Sœur M. X., *sélatrice*.

Côtes-du-Nord. — Je viens vous demander encore une neuvaine de messes à saint Michel afin que ce glorieux saint, N.-D. de Lourdes et Jeanne d'Arc, continuent à protéger mon mari, mon père, mon frère et mes beaux-frères qui sont au feu depuis les premiers jours de la mobilisation. Je vous demande que l'une des messes de la neuvaine soit dite en action de grâces.
C^{ress} DE K.

Floistère. — J'attribue à saint Michel le résultat de recherches faites en vain jusqu'à ce qu'il les ait prises en main. En vous demandant une neuvaine de lampe devant saint Michel, je voulais donner au glorieux Archange un témoignage de confiance suprême, en le chargeant de retrouver coûte que coûte deux chers neveux. J'ai été exaucée. S. US D.

Ille-et-Vilaine. — Je suis heureux d'envoyer cinquante francs, au nom de mes chers défunts, en reconnaissance au Grand saint Michel qui m'a exaucé en partie.
M^{lle} G.

Maine-et-Loire. — Ci-joint les honoraires d'une messe en reconnaissance d'une grâce obtenue et à l'intention d'une défunte. M^{me} M.

Manche. — Veuillez faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection en faveur de mon fils. M. D.

En reconnaissance à saint Michel qui a préservé mon fils, sous-licutenant au ...^{me} de ligne, d'une blessure très grave. M^{me} OG C.

Veuillez offrir le Saint Sacrifice pour remercier saint Michel d'avoir protégé mon mari pendant ces 25 jours de bataille contre tous les dangers et pour lui demander de le protéger encore. M^{me} F. M.

Merci à saint Michel d'avoir protégé un père de famille durant les durs combats livrés en Belgique du 18 octobre au 18 novembre. Que le Grand-Archange continue cette protection. M. C.

Mayenne. — [Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession. E. F.

Morbihan. — Actions de grâces à Dieu et à saint Michel pour trois faveurs signalées. S^r M. B.

Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe promise à saint Michel et aux âmes du Purgatoire, en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues. M. F.

Orne. — Veuillez célébrer une messe en action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue. L. DE B.

Seine-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel, qui a préservé mon frère d'une blessure mortelle. M. D.

Action de grâces à saint Michel. M^{me} I. B.

Somme. — Vive reconnaissance à saint Michel. C^{ress} O. DE F. F.

Tarn. — Merci à saint Michel pour une heureuse naissance. L. P.

Vendée. — Veuillez célébrer quatre messes et faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, pour remercier le Grand Archange, ainsi que saint Raphaël et saint Gabriel et tous les saints Anges. B. DE LA B.

Canada. — Remerciements à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. M. A. E., *zélatrice*.

Suisse. — Trois actions de grâces à saint Michel : le Grand Archange a visiblement protégé plusieurs soldats qui me sont chers. B. G.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nous recommandons tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement, le lieutenant Louis Richard, de Binic; le sous-lieutenant Maurice Ritter, de Tours; le maréchal des logis Henri de Mons, de Montchaton; Henri Richou, de Clémont-sur-Sauldre; François de Kermenguy, de Dirinon; Joseph Poutevin, de Gené; Emil Le Rond, de Savigny; Eugène Mielle, de Condrien; le lieutenant Marie Timoléon, comte de Cossé-Brissac, de Paris; le lieutenant Robert Chevallier, de Compiègne; le sous-lieutenant Henri Delahaye, de Nantes; le sergent Paul Proust, député de Chambéry; Alexandre Tourloura, de Clémont; Auguste Roptin; Paul Lebretonchet; Jacques Ozouf, de Saint-Sauveur de Pierrepont; Joseph Bureau, de Nantes; Jean de Corbier, de Beaulieu; Maurice Siciot; Auguste Gotard, de Bressuire; François-Xavier-Charles Dumont, de La Ferté Saint-Samson.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Eugène Bességuier.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Camille Landreau. — Treillères : M^{me} Métaireau.

Maine-et-Loire. — Cholet : M^{me} Marie Lamineau.

Manche. — Bricqueville la Blouette : M^{me} Constance Blariaux. — Granville : M. François Gréllé, *fidèle associé*. — Savigny : M^{me} Virginie Legoubin.

Seine. — Paris : M. l'abbé Nicolas Laux, *prêtre de la Mission, sous-Directeur de l'Archiconfrérie de la Sainte Agonie*; M^{lle} Marie Salvat, *zélatrice bien dévote à saint Michel*.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{lle} Maria Villanneau; M^{lle} Louise Chaput.

Tarn. — Castres : M^{me} Emilie Dous.

Vendée. — Maillezais : M^{me} V^e Tallineau, née Marie Bouchet.

Espagne. — Passager de San Juan : Le R. P. Benoît Damase Nicolas, *de l'Ordre des Frères Prêcheurs*.

Canada. — Trois Rivières : Sœur Marie Bernadette; Sœur Marie du Divin Crucifié, *de l'Ordre du Précieux Sang*.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam l...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La Belgique; l'Angleterre* (p. 257). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 262); *Associés* (p. 262); *Consécérations* (p. 263); *Ex-voto* (p. 264); *Courrier* (p. 264); *Annales* (p. 264). — ARDEVON-LA-BATAILLE (DES ISLES) (p. 265). — CHRONIQUE DE MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 268). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *A Montmartre* (p. 275); *Sur le front* (p. 275); *Les Michelots de Paris* (p. 278); *Ne pas confondre*... (p. 279). — NÉBROLOGIS : M. l'abbé Philippet (p. 280). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 281). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 284). — TABLE DES MATIÈRES (p. 286).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de Mars et Avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 6 mars et samedi 10 avril, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

* * *

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSURELLES auront lieu : la 1^{re}, du 15 au 25 mars; la 2^{me}, du 15 au 25 avril.

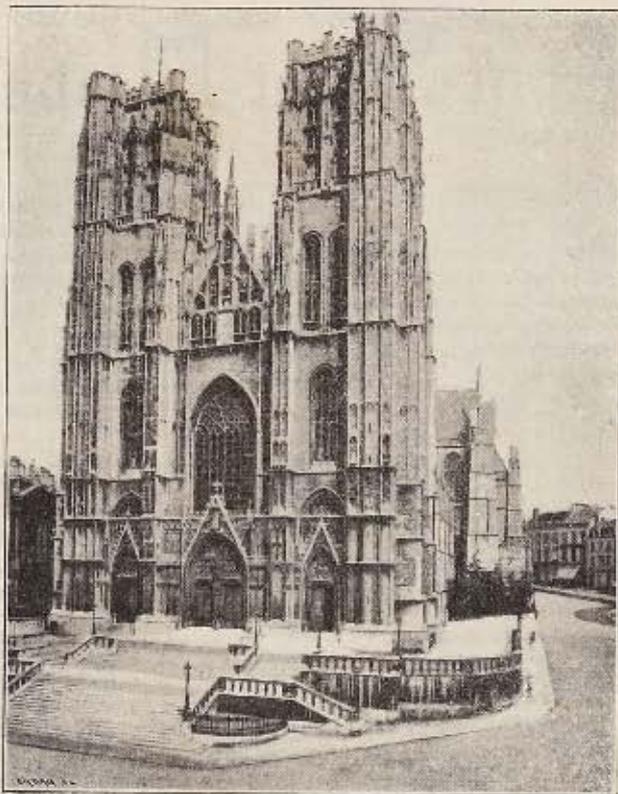
Au cours de ces neuvaines, et durant les deux mois de mars et d'avril, nos pieux associés prieront de tout cœur à deux intentions que Mgr l'Evêque a daigné approuver et bénir.

Notre sœur héroïque et malheureuse, LA BELGIQUE, recevra le bénéfice de nos prières, de nos bonnes œuvres et de nos sacrifices, durant la neuvaine et le mois de mars.

Quelle place le peuple Belge a conquise, depuis six mois, dans l'estime de la France et du monde! Une sympathie universelle suivait depuis longtemps le magnifique effort de cette race énergique et laborieuse qui présentait à l'admiration de tous sa prospérité industrielle et commerciale. On savait d'ailleurs qu'un

sage gouvernement incarnait la nation, aussi fidèle à ses traditions que fière des splendides monuments de son passé.

La Belgique n'affirmait-elle pas hautement sa foi? Témoignage d'autant plus émouvant et persuasif que, chez elle, la grandeur matérielle coïncidait avec la grandeur catholique.



BRUXELLES. — ÉGLISE DES SAINTS MICHEL ET GUDULE.

D'après des statistiques récentes, le peuple belge ne comptait, sur 7 millions d'habitants, que 50.000 protestants. La vie religieuse y était intense, comme l'attestent les chiffres des vocations: 4.775 religieux et 25.525 religieuses. On comprend dès lors la prospérité des œuvres catholiques, ainsi que la part considérable prise par la Belgique dans l'apostolat des missions lointaines.

Il faudrait une longue étude pour exposer complètement les titres de la nation belge à l'estime du monde catholique. Sans nous y arrêter, ajoutons aux chiffres donnés plus haut les hommages les plus autorisés provoqués par la terrible crise de la guerre. Le Souverain Pontife n'a-t-il pas déclaré lui-même que « son cœur se tournait plus souvent vers les Belges, si attachés à l'Église et au Siège Apostolique? » Ce sont des fils dévoués que Benoît XV a voulu plusieurs fois consoler. Leurs malheurs, inouïs dans l'histoire des peuples, ont ému le cœur du Pape: ils doivent nous toucher parcellément, provoquer nos générosités et nos prières. « L'adversité n'est-elle pas prottigieuse et unique d'une nation qui a tout perdu, à laquelle il ne reste plus de son territoire que quelques cantons, qui, acculée à sa dernière frontière, n'a pas demandé grâce et n'a pas imploré la paix, dont les soldats se battent encore chez eux, grâce à Dieu, mais se battraient hors de chez eux avec le même héroïsme; qui n'existe plus, pour l'instant, sur la carte d'Europe que ses vainqueurs prétendent tracer avec le glaive, et qui vit toujours, qui était petite et qui, par sa diminution même s'est sentie grandir! (1).

Grandeur la plus pure, la plus indiscutable, née du malheur héroïquement accepté pour la défense de l'honneur et du droit!

Instruits de cette juste cause, émus des souffrances endurées pour elle par un peuple, notre frère dans la foi, prions de toute notre âme et demandons à Dieu qu'Il soutienne la Belgique durant sa lourde épreuve, qu'Il hâte sa délivrance, et récompense largement son sacrifice. L'Archange saint Michel, patron de Bruxelles, portera lui-même notre requête. Il a souvent reçu, en son sanctuaire, les pieux pèlerins belges, groupés pour une lointaine visite à N.-D. de Lourdes. Il voit leur douleur, il entend leur plainte. Que Dieu permette à l'Angélique chevalier de tirer l'épée pour défendre ses amis!

Nos pensées, durant la neuvaine et le mois d'avril, iront vers L'ANGLETERRE.

La grande lutte actuelle a révélé l'étroitesse et la fécondité de notre « entente cordiale » avec nos voisins d'Outre-Manche. Sans doute, la communauté des intérêts, menacés par le même danger, exigeait que la nation anglaise prît sa part des sacrifices: c'est justice de dire qu'elle l'a fait de grand cœur. Elle s'est jetée dans la lutte, avec ses ressources immenses. Sa flotte formidable ferme à l'ennemi les routes de la mer; ses troupes, recrutées par engagements volontaires, vont faire pencher la balance en notre faveur.

(1) P. NOTHOUX, *Le peuple belge et la guerre.*

Demandons à Dieu qu'il daigne reconnaître, par des grâces abondantes, l'effort merveilleux de nos alliés. Quelles grâces ? En premier lieu, des grâces de lumière, de conversion.

Outre les raisons pratiques et les calculs positifs, une loyale et chevaleresque générosité explique l'étendue et l'ardeur de la participation anglaise à la grande lutte. N'oublions pas que la Grande-Bretagne se disait prête à défendre nos côtes contre une invasion allemande par mer, mais qu'elle s'est engagée à fond pour sauvegarder la neutralité de la Belgique : dès le premier moment, elle est apparue comme la protectrice des faibles et la gardienne du droit et de la loyauté internationale. N'est-ce pas



CANTORBÉRY. — LA CATHÉDRALE.

un rôle magnifique, et digne d'attirer sur un peuple les bénédictions du Dieu infiniment juste ?

Avec le peuple belge reconnaissant, implorons ces grâces d'en haut pour nos frères d'armes. La charité porte bonheur : si les premières lois de liberté en faveur des catholiques naquirent, en Angleterre, en 1778, est-il défendu de penser que leur épanouissement récompensa, dès 1791, la générosité anglaise envers les 8.000 prêtres français réfugiés outre-Manche durant la Révolution ? Depuis, le retour au catholicisme n'a cessé de s'affirmer et de se développer. En 1840, Grégoire XVI double le nombre des vicaires apostoliques : 8 au lieu de 4. En 1850, Pie IX rétablit la hiérarchie : le métropolitain de Westminster a 12, puis 15 évêques suffragants. Pie X, en 1911, forme les trois provinces de Westminster, Birmingham et Liverpool avec 45 évêchés suffra-

gants, près de 4.000 prêtres séculiers et réguliers, et 2 millions de catholiques.



LONDRES. — LA NOUVELLE CATHÉDRALE CATHOLIQUE DE WESTMINSTER.

De son côté, l'Écosse compte les deux archevêchés de Saint-Andrews et Edimbourg et de Glasgow, et quatre évêchés, près de 600 prêtres et de 520.000 fidèles.

La catholique Irlande, qui souffrit si cruellement de la crise

protestante, présente aujourd'hui près de 3 millions et demi de catholiques, et 4.000 prêtres répartis en 28 diocèses. Quels chiffres consolants, quand on réfléchit que, dans le premier quart du XIX^e siècle, on comptait en Angleterre 160.000 catholiques!

Les conversions étaient, il y a quelques années, d'environ six cents par mois; elles ont dû se multiplier. « Le culte déborde au dehors, et, dans les rues des villes ou à travers la campagne, les processions, avec bannières, crucifix, prêtres et acolytes en costumes, se développent librement, comme elles ne pourraient le faire en beaucoup de pays catholiques; témoin les importantes cérémonies dont le treizième centième anniversaire du débarquement de saint Augustin a été l'occasion (1). »

Concluons par un mot de l'éminent auteur des lignes qui précèdent : « Dieu est à l'œuvre en Angleterre : il y a déposé un ferment qui travaille dans les âmes et les institutions! (2) Puissent nos prières ardentes, par l'intercession de saint Michel, hâter le retour au catholicisme de l'Île des Saints.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o En la fête de saint Gabriel, 18 mars. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel ou dans les huit jours qui suivent. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix, chaque mois. Archiconfrérie de saint Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — ONT REÇU LE DIPLOME : M^{lle} Paquet, de Les Chambres; M^{me} Henry, de la Rondehaye.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 1^{er} décembre 1914 au 5 février 1915 : 2067 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel, par les zélateurs et zélatrices de : Abbeville, Amancey, Angers, Avrauches, Baulieu, Bordeaux, Bressuire, Cap Haïtien, Castres, Caumont, Clémont, Culan, Cholet, Cherbourg, Clermont de la Réunion, Damgan, Déservillers, Falaise, Flen Frellerain, Grand-Croix, Harford, Jassam,

(1) P. THOMAS-DANNIN, *La Renaissance catholique en Angleterre au XIX^e siècle*. Introduction.

(2) *Ibid.*

Louhans, Luxeuil, Lons-le-Saunier, La Rondehaye, Le Loroux-Boltereau, Le Mans, Les Chambres, Maillezais, Marseille, Muneville-le-Bingard, Nantes, Nicorps, Norcier-en-Thairy, Nuits Saint-Georges, Paillart, Paris, Parc d'Auxtot, Pau, Pont de Veyle, Pont du Château, Pouilly en Auxois, Puteaux, Rouen, Salice, Salon, Saint-Brieuc, Saint-Benoit du Sault, Saint-Clément-sous-Valsonne, Saint-Lambert du Lattay, Saint-Lô, Saint-Varent, Tarbes, Toulouse, Valencogne, Vallet, Vauban, Verme, Yvetot, York.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

5 DÉCEMBRE : Geneviève Grémaud; Marie-Henriette Grémaud, de Bir-Halima; Anne-Marie-Joseph Jacob, de Ploudalmeseau. — 8 DÉCEMBRE : Fernand-Jean-Louis Sécher, de la Jumellière; Joseph-Auguste-Henri Bellamy, de Chéméré; Alberte-Jeanne-Augustine Doucet, de Nantes; Emile-Raymond-Nicolas Hertout, de Paillart. — 9 DÉCEMBRE : Théodore-Jean-Marie-Denis Lechevalier, de Saint-Lô; — André Bulle; Suzanne-Michelle Bulle, de Amancey; Marguerite Bulle, de Déservillers; Gisèle-Elène-Clemence Bonin; Pierre-Désiré Louis Bonin, de Dreux. — 10 DÉCEMBRE : José-Marie-Ferdinand-Benoît-Michel Boiron, de Marseille; Marie-Alice-Joseph Davoine; Joseph-Marie-Appolinaire Davoine; Yvonne-Henriette-Marie Davoine, de Les Chambres; José-Marie-Ferdinand-Benoît-Michel Boiron, de Marseille. — 12 DÉCEMBRE : Marie-Joseph-Anastasié Gabard; Martial-Gabriel-Marie-Joseph-François Gabard; Marie-Thérèse-Antoinette-Joséphine Gabard, de Saint-Amand-sur-Sèvre; Jean-Marie Petit, de Bressuire; Antoinette Morin; Edmond Morin; Marcel Morin, de Terves; Gladys Guillin, de Villefranche-sur-Rhône. — 14 DÉCEMBRE : Marie-Thérèse Bouchet; Louis Girard, de Maillezais. — 15 DÉCEMBRE : Michel Guilleux, de Bauvois-sur-Niort. — 16 DÉCEMBRE : Gérard Esnault; Roger Esnault; René Fazilland; Lucie Fazilland, de Bressuire. — 17 DÉCEMBRE : Sophie Braillard; Cecile Braillard; Marie Braillard; Marthe Braillard; Marcel Braillard; Joseph Braillard, de Bouconneuil. — 18 DÉCEMBRE : Abel Terrand; Marguerite Allexant; Geneviève Allexant, de Sainte-Marie-la-Blanche. — 21 DÉCEMBRE : Berthe-Jeanne-Alphonsine Camp; Suzanne-Adèle Guillard; Maria-Joséphine Guillard; Julia-Henriette Vuagnat, de Norcier-en-Thairy; Georges Bruno; Robert Gourceau, de Paris. — 23 DÉCEMBRE : Céline-Jeanne-Thérèse Cretin-Maintenaz, de Bois d'Amont. — 25 DÉCEMBRE : Guy de la Touanne, de Le Mans. — 26 DÉCEMBRE : Marie-Louise Bergot, de Brest; Francine-Marie-Josèphe de Mons, de Savigny. — 28 DÉCEMBRE : Marie-Paule Liger-Belair; René Mastia; Charles Mastia; Suzanne Mastia; Marcel Stevignan; Georges Stevignan; Jeanne Stevignan, de Nuits Saint-Georges. — 29 DÉCEMBRE : Michel-Marie-Noël Houssard, d'Avranches. —

31 DÉCEMBRE : Louis Duhoux ; Ernest Duhoux ; Pierre Duhoux, *de Lerrain*. — 2 JANVIER : Magdeleine Richard, *de Vallet*. — 7 JANVIER : Marie-Thérèse-Angeline Rioult, *de Juvigny-le-Textre*. — 8 JANVIER : Jean-Georges Odend'hal, *de Lyon*. — 16 JANVIER : Jacqueline-Emilie-Jeanne Bernard, *de Paris* ; Louis-Marie Michel ; Hélène-Eugénie Turpin ; François Le Fol, *de Binic* ; Yves Guibault, *de Saint-Varent*. — 22 JANVIER : Jean de Verneuil, *de Paris*. — 23 JANVIER : Eugène-Aimé-Auguste Guilmant, *de Beaulieu sous La Roche-sur-Yon* ; Edith Fillon, *de Auch*. — 26 JANVIER : Charles-Amand Quesnel ; Pierre-Amand Quesnel ; Joseph Quesnel ; Emile Quesnel, *de La Rondehaie*. — 27 JANVIER : Henri-Marie-Jacques-Pierre de Soubeyran ; Marie-Thérèse-Alicé de Berthier de Sauvigny, *de Evreux*. — 28 JANVIER : Alice Pacheu ; René Trouve, *de Paris*. — 29 JANVIER : Sophie-Marie-Agathe Truche ; Marcel-Joseph-Honoré-Damien Truche ; Marie-Rose-Andrée Truche ; Marguerite-Marie-Joséphine Truche ; Noël-Constant Angeli ; Albert-Marie-Louis Barbier ; Maurice-Marie-Eugène Barbier, *de Amancey* ; 30 JANVIER : Marie Cros ; Marguerite Cros, *de Cessenon*. — 2 FÉVRIER : Lucien Rouge, *de Marseille* ; Anne-Thérèse-Marie-Josèphe Bonnigal, *de Nantes* ; Joseph-Marie-Ernest Hamon, *de Rennes* ; Yvonne-Charlotte Caizet, *de Yvetot* ; Jules-Emile-Michel Cousin, *de Saint-Sauveur de Pierrepont*. — 3 FÉVRIER : Aune-Marie-Autoinette Hion, *de Brest*.

EX-VOTO. — Plaque de marbre (0^m30 × 0^m20) portant l'inscription : « *Sub penitis ejus sperantes*. I. V. F. 10 juin 1913. »

COURRIER. — Reçu de notre dévouée zélatrice de Nantes la somme de cent francs, pour messes, archiconfrérie, consécration, *Annales*, etc., tant en son nom qu'au nom des Associés.

ANNALES. — Nous rappelons que les mois de mars et avril sont ceux où la plupart de nos amis ont l'habitude de renouveler leur abonnement. Nous aurions mauvaise grâce à insister. On connaît l'œuvre ; on l'apprécie, aujourd'hui plus que jamais. Elle vivra. Les abonnés des *Annales* y auront le plus grand mérite.



PROMENADES MONTOISES

Ardevon-la-Bataille

FAISONS, s'il vous plaît, une promenade militaire. Sans doute, nous sommes loin du « front » : Sainte-Marie d'Ardevon, qui pointe sa flèche effilée parmi de rares bouquets d'arbres, n'a rien à craindre des Taubes ni des Aviatiks. Mais, aujourd'hui, comment parcourir nos calmes campagnes sans les animer de visions guerrières ? Puis, mettre la baronnie d'Ardevon sur le pied de guerre, évoquer des charges héroïques et des corps à corps acharnés dans ces champs qui viennent de livrer leurs gerbes et leurs betteraves, prêter l'oreille, le long de *la Rive*, au cliquetis des épées, au choc lourd des masses d'armes, au sourd grondement de l'artillerie, c'est un rêve mais un rêve d'histoire. Laissons le merveilleux « 75 », les baïonnettes et les pare-balles, parlons de coulevrines, pertuisanes et cottes de mailles, et nous ferons une reconstitution historique.

Ardevon le mérite. Bien des siècles avant Tracy-le-Val, Lassigny et le Four de Paris, il eut l'honneur de marquer un jalon du « front ». Hélas, il resta longtemps la clef des lignes ennemies, lorsque les Anglais assiégeaient le Mont Saint-Michel.

* *

Un grave archéologue appelle Ardevon : « une importante localité toute pleine de souvenirs du Mont Saint-Michel (1). » Rien de plus vrai : il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les *Curieuses Recherches* de Dom Le Roy. Mais Ardevon, camp retranché !

Patience. L'étymologie du nom lui-même révèle de fort lointaines origines, lointaines et militaires. *Ardevon* ou *Ardenon*

(1) Éd. LE BÉNICHÉ, *L'Avranchin Monumental et Historique*,
ANNALES DU MONT-SAINTE-MICHEL.

dérivait du mot celtique *Arden*, forêt, et nous reporterait à l'époque gauloise.

Oui bien ! mais nous sommes loin de la stratégie ! Tout au plus, est-il permis de songer aux chênes robustes qui formaient, depuis *Ardevon-la-forêt* jusqu'au delà du Mont-Tombe un bois immense, mystérieux. Parlons un peu d'*Ardevon-la-Bataille* !

Il faut pourtant noter auparavant qu'une voie romaine traversait Ardevon ; et voilà un premier détail stratégique.

Sans parler des luttes qui précédèrent la guerre de Cent Ans et ensanglantèrent tout le pays, autour du Mont Saint-Michel, venons au grand conflit avec les Anglais.

Le combat imposait de rudes sacrifices aux défenseurs de l'abbaye-forteresse. N'importe, ils ne déposeraient pas les armes, fallût-il donner jusqu'au dernier sol ! En effet, les moynes du Mont engagèrent, en 1422, à Dinan et à Saint-Malo, « leurs armoires et richesses » pour subvenir au ravitaillement de la place. Leur patriotisme inspirait cette résolution : ils voulaient conserver « ce lieu sous la continuelle obéissance du roy de France (1) ». Combien la détresse devait être plus douloureuse l'année suivante, lorsque les Anglais, avec des renforts considérables, bloquèrent le Mont par terre et par mer ! Tombelaine leur servait de base navale. Sur terre, ils occupaient fortement la rive d'Ardevon : c'est là qu'ils avaient construit « des bastions et forts de terre ». Voilà bien la guerre des tranchées, et, dès le XV^e siècle, le Mont Saint-Michel va jouer le rôle héroïque du Grand-Couronné de Nancy !

Toute la rive d'Ardevon est aux mains de l'ennemi, et le ravitaillement du Mont devient impossible. Dieu merci, l'abbaye chère à saint Michel va recevoir le secours de son angélique protecteur. N'est-ce pas en effet l'Archange, — nous en croyons le chroniqueur, — qui inspire au duc de Bretagne, Jean V, de craindre l'incursion de l'ennemi sur ses terres ? (2) Le duc envoie sans tarder à Saint-Malo son amiral le sieur de

(1) *Curieuses Recherches*, I, page 353.

(2) *Ibid.*

Beaufort. Celui-ci, d'accord avec l'évêque et la noblesse du pays, équipe une escadre et se jette sur l'armée navale anglaise au mouillage, du côté de la mer. O temps merveilleux, où des flottes s'abordaient sous les remparts du Mont Saint-Michel !

L'avantage fut chaudement disputé. A la fin, les Bretons réussirent à s'accrocher aux vaisseaux ennemis, et les Anglais déconcertés perdirent courage et s'enfuirent à toutes voiles.

De la rive d'Ardevon, on suivait avec anxiété les péripéties de la lutte. On vit bientôt comment elle tournerait. Quand il n'y eut plus de doute, les soldats anglais évacuèrent leurs tranchées et leurs bastions, sans attendre un débarquement des Bretons victorieux.

* * *

Une fois de plus les moines assistaient à la débâcle de l'ennemi. Ce dernier cependant avait reculé, mais il ne perdait pas espoir. Dès la même année, il augmentait formidablement ses travaux de siège sur la rive d'Ardevon, et y construisait une forte bastille.

Quel était l'aspect et l'importance de cet ouvrage militaire ? Impossible de le savoir au juste, car il fut détruit de fond en comble. Vers 1647, Dom Le Roy pouvait en retrouver quelques vestiges du côté des mares de Beauvoir, vis-à-vis de la chapelle de Sainte Madeleine. Les mares sont aujourd'hui desséchées et comblées, la chapelle a disparu et de la bastille il ne reste rien.

Quoi qu'il en soit, à l'abri des palissades et des fossés, une nombreuse garnison venait se reposer après avoir pillé les convois qui essayaient de renouveler les provisions des valeureux Montois. Les gens du Mont, on le comprend sans peine, étaient « fort incommodés ». Ils implorèrent le secours de messire Jean de la Haye, capitaine du Mont, pour le roy. Ce brave sire de la Haye, baron de Coulonces, était alors à son château du bas Maine, nommé Mayenne la Juhais. Ses gens allaient souvent au Mont, et comme les Montois leur rendaient

visite à leur tour, le capitaine ne tarda pas à savoir combien les moines et la garnison souffraient d'un blocus si rigoureux. Il convint avec ceux du Mont d'une attaque simultanée contre les troupes anglaises. Au jour dit, la garnison ferait une vigoureuse sortie. Les Anglais ne manqueraient pas de riposter, et quand la lutte battrait son plein, le baron de Coulonces surviendrait avec ses gens (1).

Le coup réussit complètement et les assiégeants reçurent une sévère leçon : deux cents restèrent sur le carreau et, parmi eux, Nicolas Bourdet, l'un de leurs chefs. Les autres s'enfuirent vers la Bastille, d'où ils risquèrent encore quelques sorties, mais avec moins d'audace.

Ils n'évacuèrent cette solide position qu'en 1427, le 24 février; ils prirent soin de mettre le feu aux ouvrages qui leur avaient servi si longtemps de point d'appui.

Rien ne subsiste aujourd'hui des travaux militaires, mais le souvenir de ces luttes héroïques revient à l'esprit quand, devant les yeux, encadrée entre les maisons basses de la Rive, se dresse la silhouette formidable du vieux *Mont-Chevalier*.

DES ISLES.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 février 1915.

Que les temps sont changés !...

En vérité, les ans se suivent ; mais qu'ils sont donc loin de se ressembler ! Or ce n'est pas uniquement à la guerre, ce fléau ! que nous faisons allusion ; bien plutôt à l'élément le plus banal de notre bonheur. Il s'agit, dans notre pensée, de la pluie et du beau temps, qui, tour à tour, contribuent à la félicité des humains, dans une mesure variable.

On m'excusera de rouvrir *Mon carnet bleu*, à la date du

(1) Mémoire concernant la pucelle d'Orléans.

10 février 1914. — l'an dernier ! — Lisons : « Le tambour de ville prévient les habitants que les citernes publiques étant près d'être vides... »

Nous voici à pareille date de février 1915. Le tambour de ville est dispensé de répéter l'annonce. Si nos citernes étaient vides, c'est, expressément, qu'il y aurait eu des *fuites*, comparables de tout point à celles que d'aucuns prétendent découvrir jusque dans l'entourage du généralissime. Par bonheur, il n'en est rien : nos citernes débordent et la lutte bat son plein.

Je ne sache pas qu'il ait discontinué de pleuvoir, depuis le jour où j'eus l'honneur d'écrire en cette place ma dernière chronique. Si j'exagère quelque peu, on me le passera, en considération de l'attitude résignée que je m'impose, et que nous adoptons tous d'un commun sentiment, à l'égard d'une saison exceptionnellement maussade. A la rigueur des termes, ces deux mois furent pluvieux à l'excès. Car nous éprouvâmes « en esprit », dirait M. Olier, la souffrance des piétinements dans la glèbe détremée, l'effort des marches à travers les plaines changées en marécages, la tristesse des nuits sans étoiles et des jours sans soleil. Nous partageâmes, à la lettre, les épreuves de nos troupiers, sur qui se déversaient les torrents du ciel.

Nous avions espéré, de prime abord, que la Providence, exauçant notre prière, détournerait sur nous les flots de sa colère. Téméraires étions-nous d'oublier que Dieu fait pleuvoir indistinctement « sur le juste et sur l'injuste », sur les impotents que nous sommes et sur les braves que Barrès a dénommés, quoique en minimisant la valeur du terme, « les saints de France ». Au sec dans la tranchée, les héros de l'Yser ? Oyez plutôt : « La boue, liquide et froide, où les hommes se meuvent, envahit les culasses. On ne peut plus tirer. On se bat alors à coups de crosse et à coups de poing. Nos soldats sont des blocs de boue. » (*Note décadaire du 31 décembre.*)

Plus récemment, nous apprenions que certaines tranchées, où l'eau atteignait 1^m 30 de hauteur, avaient dû être évacuées

pour un temps. Remarquez, au surplus, que les Boches, *les injustes* par excellence, ne sont pas logés à une autre enseigne. Les coquins ! N'ont-ils pas tenté de détourner dans les tranchées de nos alliés anglais le fleuve qui envahissait les leurs ?

Il pleuvait donc en Champagne, en Artois, en Belgique, tandis que sur les crêtes des Vosges et sur les Hauts de Meuse, il neigeait en abondance. C'est l'hiver. Ne récriminons pas. Ce fut beaucoup plus rude, quarante-quatre ans passés. Et nous étions, alors, des vaincus, en proie aux dissensions et à la désespérance. Maintenant « l'union sacrée » affermit les courages ; la victoire fait frissonner les drapeaux, devant lesquels, bientôt, s'ouvrira toute grande la route de la revanche définitive.

En attendant, chacun s'empresse aux patriotiques besognes, par quoi reçoivent un soulagement les misères qu'entraîne avec soi la guerre. Pas un instant ne s'est ralenti l'élan que nous avons signalé, pour notre part, au Mont Saint-Michel. Témoin le gracieux geste de nos enfants, abandonnant aux soldats le montant de leurs étrennes et de leurs prix de catéchisme ; témoin cette « journée du 75 », en laquelle les Montois se retrouvèrent égaux à eux-mêmes par la générosité de leur cœur.

Surtout — ne pouvant mieux faire — nous avons prié pour l'armée, avec une infatigable constance. Alors qu'en d'autres paroisses l'on a dû, et d'assez bonne heure, renoncer, faute d'assistance convenable, au Salut quotidien, au Mont Saint-Michel l'ardeur ne s'éteint pas. Ainsi qu'en août, l'on voit en février les fidèles s'acheminer chaque soir vers l'église pour réciter le rosaire, s'incliner sous la bénédiction de Jésus et chanter le *De profundis* à l'intention des soldats tués à l'ennemi dans les dernières vingt-quatre heures. Nous avons conscience de représenter la Patrie dans un sanctuaire national. Près de l'Archange, invincible gardien de nos gloires, nous remplissons une très haute mission. Il y a de quoi être fiers et nous le sommes. Particulièrement

brillante fut la journée du 3 janvier, journée de prières internationales, dont l'initiative revient à nos amis de *l'entente cordiale*. On apprendra avec satisfaction que, ce jour-là, autour de l'Hostie-Sainte, les drapeaux des sept nations alliées mêlèrent leurs plis et que nos suffrages prirent d'une intervention heureuse la note officielle à laquelle ils ont droit. De même, les supplications ordonnées par Benoît XV pour le retour de la Paix nous consolèrent grandement, précédées qu'elles furent chez nous par le triduum eucharistique édicté par Pie X, de sainte mémoire.

Au demeurant, si les pèlerins n'abondent pas en ces temps, ils ne font pas défaut absolument. Ils viennent toujours. La plupart sont revêtus de la livrée militaire : officiers et soldats implorent saint Michel avant d'affronter à nouveau le danger des batailles. Infiniment plus nombreux sont les pèlerins de désir, qui multiplient les lampes devant la statue vénérée ; et les pèlerins de promesse, qui tablent sur l'avenir de toute la fermeté de leur confiance.

Pour qu'ils enregistrent les vœux et canalisent les prières, saint Michel a voulu, jusqu'à ce jour, garder ses chapelains. L'un est maintenu sur les positions où l'autre l'a rejoint. Les deux font donc la paire et attendent, sans impatience, que l'autorité militaire leur attribue un rôle. Auxiliaires, ici ou là, que leur importe ? En toute hypothèse, ils se considèrent comme mobilisés, depuis toujours, au service de la même noble et immortelle cause. Ils prient saint Michel.

Car, je vous le demande, à quelle besogne sainte peut bien se livrer, en dehors de la prière, « le public non mobilisé » dont ils ont l'honneur de faire partie ? « Qu'une continuelle prière, qu'un chœur de voix concertées s'élève vers le Dieu de saint Louis et de Jeanne d'Arc ! » écrivait, le 12 août, l'académicien Frédéric Masson, à l'adresse des vieux et des femmes. Elle semble lointaine cette exhortation des premiers jours tragiques ; elle est toujours actuelle.

Saint Michel finira-t-il par nous exaucer ?

Plusieurs s'indignent et l'accusent, non sans grave impertinence, de différer trop son intervention en nos affaires. Cela dérouté les prévisions des uns, contredit les prétendues visions des autres. Certains, il est vrai, à l'opposé de cette opinion d'un pessimisme majeur, affirment que l'Archange bataille en faveur de la Multiple-Entente ; les Polonais, par exemple, auraient reconnu sa main dans la déroute des Allemands devant Varsovie. Quoi qu'il en soit, rappelons-nous l'axiome historique posé par le Pape saint Grégoire : « Chaque fois que s'accomplit dans l'Église quelque chose de grand, on est autorisé à y voir l'action de saint Michel. » Puis, nous interdisant toutes interprétations aventureuses, sachons espérer sans hésitation et prier avec humilité.

Faire davantage nous eût été très agréable. La Providence ne l'a pas permis. Je l'ai dit précédemment, on nous avait laissé croire, de prime abord, que le Mont Saint-Michel serait admis à l'honneur d'hospitaliser des blessés militaires. Il paraîtrait, d'ailleurs, que le dernier mot de la question n'a pas été dit et que, le printemps venu et la ravenelle étant fleurie, nous aurions quelque chance d'avoir enfin *notre* ambulance. Depuis sept mois, avec une régularité touchante, les commissions se succèdent, mesurent de l'œil et de la toise les locaux, prélèvent quelques échantillons d'air salin, déambulent et délibèrent, puis se retirent, satisfaites, déclarent-elles... mais nul ne sait précisément s'il s'agit d'elles-mêmes, du voyage, du site ou de l'installation. Nous saurons peut-être un jour.

Aussi bien, ne dit-on pas que c'est une erreur de tactique que de courir deux lièvres à la fois ? Or, concurremment avec le projet d'ambulance, chevauche un projet de garnison belge au Mont Saint-Michel. Parfaitement. Nous eussions été doublement fiers d'accueillir les jeunes recrues de la nation amie. Un jour, une apparition de M. le ministre Hymans nous permit cet espoir, qu'entretint ou ranima, quelques semaines plus tard, la commission — toujours ! — chargée d'inspecter d'hypothétiques casernements. Ce fut tout. Les deux lièvres courent encore.

Peut-être ont-ils rejoint, sur le plateau de la Corcaue ou dans la plaine de Moidrey, leurs homonymes, à longues oreilles et à poils roux, qui prennent là-bas les plus inconvenantes libertés, depuis que nos chasseurs mobilisés ont été priés de purger le sol de France et le monde entier d'un gibier autrement malfaisant. Vous ne sauriez aller loin, en ce moment, sans que de droite et de gauche déboulent les lièvres et s'envolent les ramiers, les perdrix et les pluviers dorés. Pour un peu nous verrions les canards, jadis sauvages, gravir en paix notre Grande-Rue — elle est si mouvementée ! — ou jacasser sur le parapet de nos Remparts — d'un calme désertique ! — Un beau dimanche, ils étaient bien cinquante qui se douchaient dans les eaux glacées du Couesnon, à deux cents mètres à peine de la Porte de Ville. Pécaire ! Une vraie provocation ! Et je ne parle que pour mémoire du héron solitaire, que l'on voit, l'eau jusqu'à mi-jambes, si je puis dire, guettant, impassible et morne, la proie convoitée par son estomac creux.

La faim, affirme un proverbe, fait sortir les loups du bois. Elle en fait aussi sortir les oiseaux... et les chats. Notre Bois ne recèle — Tartarin peut m'en croire — ni tigres, ni lions, ni chacals. Cependant, dans son ombre pénétrable s'abrite une famille d'authentiques carnassiers, nombreuse, soyeuse, charmante. J'ai compte sept chats, superbes, à rendre enviées les... personnes qui vouent à la race féline un culte de tendresse. Matin et soir, ils sortent de leurs *retranchements*, avec d'innombrables précautions ; par *bonds* rapides et savamment calculés, ils se défilent de broussailles en rochers, et, finalement, *débouchent* sur l'arène humide. Pour *masquer* leurs mouvements, ils utilisent les moindres *plis* du terrain ; ils n'ont pas leurs pareils pour *repérer* l'ennemi, *déjouer* ses ruses, *échapper* à ses attaques. Ils excellent notamment à se *ravitailler* sans donner l'éveil et à se *replier* en bon ordre, sous la menace du danger. La réserve des vivres est installée, comme de juste, à l'arrière, vers l'Est ; elle consiste en détritiques abandonnés par l'élément civil et tombés, telle une manne

providentielle, de la crête des Remparts de la ville assiégée. Avant d'atteindre ce *dépôt* précieux, il faut franchir de larges espaces, à découvert sous le feu des batteries de l'adversaire, contourner un lac, sauter une rivière que le flux de la mer transforme souvent en fleuve. La mission d'*éclaircur* est dévolue d'office à un fin limier, dont la sagacité n'a d'égale que la souplesse. Que de fois l'ai-je vu se replier, ventre à terre, sous l'*arrosage* intense de quelque baquet malodorant ! Mais ce « *poilu* » a du *mordant* et sa *ténacité* est incomparable : il contre-attaque avec énergie, jusqu'à ce que, derrière lui, la troupe échelonnée avance et passe et *occupe* enfin la *position*, sur laquelle, aussitôt, elle se *fortifie*.

Je ne badine pas. Je constate.

Mais à battre ainsi la campagne est-ce que je ne risque pas d'encourir la disgrâce des grincheux ? Je me replie donc à mon tour. Avec pertes ? Peut-être. Je serais inconsolable de m'entendre taxer de légèreté en de telles circonstances. Mais le monde est si triste que, pour ne pas s'y morfondre, il faut tâcher de tout son pouvoir de promener à la surface des choses le rayon qui épanouit et reconforte. Quant à la douleur, vraie et profonde, elle est trop cuisante pour que nous essayions de l'apaiser, trop sacrée pour que l'on travaille à l'endormir. L'épreuve rachète et sauve. Accueillons-la comme on accueille un hôte très aimé : le sourire sur les lèvres. C'est le seul moyen de faire face au devoir, jusqu'au bout.

« Tenir », ce fut le mot d'ordre jeté par Albert de Mun, dès le début de la guerre. « Tenir », c'est à quoi nous invitent nos soldats, « roides, à cause de leurs nombreux vêtements épais et de la boue séchée », auxquels Maurice Barrès rendait visite en leurs tranchées. « On nous demande de ne pas nous impatienter... de ne pas peser sur les événements par des larmes, par des plaintes, par des critiques. » Qu'ils méditent ces lignes les fauteurs méchants et les colporteurs inconscients de nouvelles déprimantes et fausses, les artisans de désespérance et de désordre. Qu'ils en fassent leur profit encore, les professionnels du genre lacrymatoire.

Quant à nous, il nous semble préférable de citer, après l'éminent écrivain qui le rapporte, l'exemple de cette mère à qui on annonce la mort de son fils, tué à l'ennemi, et qui répond, s'adressant à sa fille : « Taisons-nous, cachons notre peine le plus possible, afin de ne pas semer la tristesse autour de nous, car il y aura encore beaucoup de morts. »

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

A Montmartre.

PLUS que jamais depuis la guerre, la Basilique nationale du Sacré-Cœur est « une âme vivante et priante dans un corps de pierre. »

Chaque jeudi à 3 heures, a lieu la réunion des petits enfants. « La jeune assistance, d'abord assez clairsemée, dit le *Bulletin* de Montmartre, remplit maintenant toute la grande nef, refoulant dans les bas-côtés les fidèles accoutumés. Quand le chapelet est récité, M. le Supérieur les rassemble au pied de la chapelle de l'Armée, que saint Michel domine entre des trophées de drapeaux : drapeaux français, marqués de l'image du Sacré-Cœur, drapeaux alliés inclinant leurs couleurs devant l'ange gardien de la France. Cette prière à saint Michel, comme elle est symbolique ! Il n'est pas seulement le protecteur puissant de nos armes ; il est le vainqueur du premier monstre d'orgueil et d'ambition qui a bouleversé le monde ; il est l'inspirateur de Jeanne d'Arc, en prière elle aussi, à genoux dans cette chapelle, qui semble attendre un signe, un appel, une voix, pour être de nouveau notre invincible libératrice. »

Sur le front.

Quelques lettres, au hasard, parmi le courrier de Saint Michel :

« Nous arrivons de B., où nous étions terrés dans les tranchées depuis le 22 octobre. Votre envoi m'est parvenu. Cette idée de ma mère m'a profondément ému. J'ai gardé vos médailles quelques jours sur moi ; puis, un matin, brusquement je rassemble mes hommes et leur propose à chacun une médaille ; j'ajoute : « Si je vous la donne, ce n'est pas pour que vous la profaniez. Si quelqu'un n'en veut pas, qu'il me la rende ; il y

aura dix camarades pour la prendre. » Il n'y eut qu'un malheur : je n'avais pas assez de médailles. — Nous avons vécu des heures terribles. Cependant parmi mes hommes, six blessés seulement, pas un tué. Saint Michel nous a protégés. Notre régiment, (le... territorial) a été maintes fois cité à l'ordre du jour des armées, pour sa bravoure, son endurance, sa ténacité. Nous avons pris contact avec les Allemands le 6 octobre au soir; nous les avons arrêtés, seuls, à la gauche d'Y., et nous avons tenu jusqu'au 18 novembre. — Envoyez-moi des médailles, bénites, bien entendu. »
P., caporal.

« J'ai grande confiance en saint Michel que je regarde comme le protecteur et le sauveur de la France. Je m'efforce de le faire connaître de ceux qui ne le connaissent pas sous son véritable jour et de répandre ses scapulaires. A ceux de mes soldats qui en veulent, je les distribue avec joie. J'ai vu de mes yeux des soldats porteurs de ce scapulaire protégés miraculeusement par l'Archange (1). »

B., lieutenant au... d'Infanterie.

« Je viens de recevoir une longue lettre du capitaine G., dont je vous ai parlé. Il me remercie de l'envoi de la médaille-scapulaire, bénite au Mont-Saint-Michel, à l'effet de remplacer le scapulaire de l'Archange. Il m'adresse un mandat comme modeste offrande de son entrée sous le patronage de saint Michel, qui, me dit-il, appréciera davantage son intention que la somme elle-même... Je me fais un grand plaisir de vous citer quelques passages de sa lettre :

« Bien des malheurs, bien des deuils et bien des ruines
« seront accumulés dans cette guerre, vers laquelle, nous
« autres soldats, nous sentions la France infailliblement
« entraînée. Mais quelle purification doit en sortir ! Il appa-
« rait clair comme le jour que cette guerre a provoqué la
« résurrection de l'âme française.

« En face du danger, l'homme le plus énergique se sent
« bien petit et, instinctivement recherche l'appui près de
« Celui que, dans sa jeunesse, il a appris à connaître, comme,
« éternellement bon et juste; comme infiniment compatissant.
« Quand le cœur chavire, c'est là qu'il se réfugie, comme
« lorsqu'il était enfant, il se réfugiait dans les bras de sa
« mère. Les cérémonies les plus grandioses en temps de paix
« sont bien loin derrière la célébration si simple et si impo-

(1) Il va de soi que nous laissons à nos correspondants la responsabilité des termes qu'ils emploient, sans rien préjuger du caractère miraculeux des faits cités et sur lesquels il appartient à l'Eglise seule de porter un jugement autorisé et définitif.

Soit dit ou rappelé une fois pour toutes.

« sante de la messe en plein air et au milieu d'un camp. L'offi-
« ciant, c'est un jeune prêtre à qui la guerre a fait quitter la
« soutane, et qui ne trouvera jamais parmi les assistants au
« Saint Sacrifice, plus de simplicité, plus de vérité, plus de
« ferveur.

« L'autel est une planche entre deux arbres, sur laquelle
« est posé un crucifix, avec, de chaque côté, deux douilles
« d'obus contenant une branche verte et un bouquet de
« mousse. L'église — le cadre — c'est un bois de sapins. Les
« chants de l'orgue sont remplacés par la voix grave du
« canon. Minute solennelle où les soldats couverts de la boue
« des tranchées se découvrent et, silencieux et recueillis,
« assistent au Saint Sacrifice et communient avant de re-
« tourner au combat. Combien impressionnant aussi, le
« moment où, la nuit venue, le prêtre-soldat prononce le
« *De Profundis* devant la tombe qui vient de s'ouvrir pour
« recevoir la déponille glorieuse d'un frère d'armes, tué à
« l'ennemi. Un des résultats marqués par la guerre sera de
« ramener la France aux saines idées religieuses, morales et
« patriotiques. »

Voyez maintenant sa réponse pleine de modestie aux teli-
citations que je lui adressais au sujet des honneurs que lui
a valus sa belle conduite :

« Je suis confus de tout ce que vous me dites. Au point de
« vue militaire mon devoir était facile à remplir, et tout ce
« que l'on m'a donné, je le dois à mes braves petits chasseurs,
« dont l'attitude, en des jours noirs, a mérité l'éloge de nos
« chefs. »
V. P., *sél.*

«...J'attends avec impatience les scapulaires de Saint Michel
que je vous ai demandés... J'ai plaisir à vous apprendre que
deux soldats m'ont fait dire — de deux côtés différents — que
le scapulaire les avait convertis : « Le plus grand miracle du
« scapulaire a été de me ramener à Dieu, moi qui étais un
« impie ! Dis-le à M^{me} C. » (*Lettre du premier à sa femme.*) —
« Quand j'ai eu passé le scapulaire à mon cou, pour te faire
« plaisir, il a fallu que je prie. Il y avait plus de vingt ans
« que je ne l'avais fait. » (*Lettre du second à sa femme.*)

Enfin, deux frères (mes neveux) sont visiblement protégés
par saint Michel. L'un a vu un camarade écrasé par un obus,
à côté de lui; huit de ses camarades ont été grièvement bles-
sés du même coup; lui-même, projeté à deux mètres, a eu ses
habits mis en loques; il s'en est tiré indemne. De même le
second, qui a pourtant failli y passer. »
C. R., *sél.*

Les Michelots de Paris.

Nous avons la bonne fortune de publier une réduction de l'image des Michelots de Paris, au XVII^e siècle. Cette pièce,



RÉDUCTION DE L'IMAGE DES MICHELOTS DE PARIS AU XVII^e SIÈCLE.

unique, est conservée dans le recueil R e 43 (à la page 179) au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale et mesure 0^m346 sur 0^m268. Elle a été découverte et publiée pour la première fois par M. l'abbé Jean Gaston, second vicaire à Saint-

François-de-Sales, à Paris, dans son livre intitulé *Images des Confréries parisiennes avant la Révolution* (1), auquel l'Académie française attribua un prix de 500 francs sur la fondation J. J. Berger, en 1912.

La *Confrérie de Saint-Michel* était érigée dans la chapelle du même nom, dans l'enclos du Palais de Justice. C'est là que se réunissaient les confrères, notamment avant le départ et au retour des pèlerinages au Mont-Saint-Michel. Favoriser les pieuses pèlerinages vers le Mont du Péril, tel était en effet l'un des buts principaux, sinon l'essentiel, de cette sorte d'association (2).

La planche de la Confrérie parisienne de Saint-Michel fut gravée en 1662. Mais l'épreuve conservée au Cabinet des Estampes est de beaucoup postérieure à cette date, puisque l'inscription nous révèle qu'elle fut regravée en 1706. Des tirages copieux et fréquents avaient vite usé les planches. On faisait de ces images une consommation prodigieuse. Chaque année, on en remettait une au confrère qui acquittait sa cotisation. « L'image, dit M. l'abbé Gaston, était par lui appendue aux murs de sa chambre ou de son établi, où elle évoquait à toute heure du jour le souvenir des saints patrons (3). » Parfois, elle était déposée, par dévotion, dans le cercueil du confrère défunt. Cette dernière pratique devait être observée, croyons-nous, avec une régularité exemplaire dans la confrérie de l'Archange, préposé, au dire de la Liturgie « à l'accueil des âmes » dans l'éternité, *super animas suscipiendas*. Au regard des croyants, l'image n'était-elle pas un passe-port en règle ?

Et voilà, entre autres causes, qui expliquerait l'extrême rareté des exemplaires parvenus jusqu'à nous.

Nous devons à l'exquise amabilité de M. l'abbé Gaston de connaître ces détails et d'en faire bénéficier nos lecteurs. Merci à notre distingué confrère !

Ne pas confondre...

... Montmartre avec Saint-Jean de Montmartre ! Quand on parle de Montmartre, c'est l'image de la Basilique nationale

(1) Grand in-4^e raisin, deuvi-188 pages, avec figures dans le texte et soixante planches hors texte, en noir ou coloriées, publié, pour ses membres, par la *Société d'Iconographie parisienne*. On le trouve, notamment, à la Bibliothèque nationale (département des Imprimés et département des Estampes.)

(2) Les *Annales* ont signalé des Confréries de Michelots à Caen et à Cambert (*Annales* de 1877 et 1881 ; 1903 et 1904)

(3) *L'Iconographie des Confréries avant la Révolution*, dans la *Revue du Clergé français*, n^o du 15 mars 1911.

du Sacré-Cœur qui s'impose à l'esprit. Mais il y a la *Demi-Butte*, illustrée par son curé, universellement connu et aimé, Pierre l'Érmite. Or la *Demi-Butte* est placée sous le patronage de saint Jean l'Évangéliste. Son église (rue des Abbesses) est un essai, très curieux, de l'emploi logique du ciment armé dans la construction.

Eh bien ! c'est là, sous le maître-autel de Saint-Jean de Montmartre, que se trouve le groupe « *Après la Cène*, » auquel nous fîmes allusion dans notre dernier numéro. Nous avons donc commis une erreur bien involontaire en le situant dans la Basilique du Sacré-Cœur. *Cuique suum* ! A chacun ses chefs-d'œuvre !

Nécrologie

M. l'Abbé PHILIPPET

L'ŒUVRE de Saint-Michel vient de perdre un ami dévoué dans la personne de M. l'abbé Philippet, curé-doyen de Saint-Jacques, archiprêtre de Compiègne. Depuis quelques mois, des symptômes graves alarmaient son entourage et attristaient ses paroissiens, au service desquels il aura consacré vingt-cinq années de sa vie.

Empêché de présider les obsèques, Mgr l'Évêque de Beauvais a adressé aux habitants de Compiègne une lettre fort touchante, dans laquelle il rend un hommage ému aux qualités sacerdotales de l'archiprêtre défunt. « M. Philippet, écrit le Prélat, se présentait, à l'abord, comme un homme bienveillant, aimable et doux. Il était toujours dans la disposition de faire plaisir, de rendre service, de travailler pour celui qui venait à lui... Il fut un prêtre excellent, attaché à ses obligations, régulier, d'une orthodoxie rigoureuse, d'une obéissance exacte... »

En ce qui concerne l'Archiconfrérie de Saint-Michel, nos lecteurs pourront mesurer le zèle de M. Philippet, lorsque nous aurons rappelé que, avec l'appui d'une admirable zélatrice, il avait mis Compiègne au troisième rang parmi les villes de France les plus ferventes dans la dévotion à saint Michel.

Ils réserveront une prière à ce bon serviteur de l'Archange.

ACTIONS DE GRACES

Aveyron. — Je vous envoie 9 francs à titre de reconnaissance envers saint Michel pour les besoins de son œuvre. M. P.

Aude. — Je vous envoie ci-joint un mandat-poste de 2 fr. 50 pour honoraires d'une messe d'action de grâces à saint Michel. Que le grand Archange veuille bien continuer de nous protéger ! A. P.

Bouches-du-Rhône. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection envers un soldat qui m'est cher. M. L.

Calvados. — Merci à saint Michel pour une conversion obtenue par son intercession. J. L.

Côtes-du-Nord. — Je vous prie de bien vouloir remercier saint Michel des grâces et faveurs nombreuses qu'il m'obtient du Bon Dieu. V. L.

Remerciez saint Michel qui protège visiblement des soldats associés de l'Archiconfrérie, et veuillez célébrer une Messe en l'honneur du grand Archange qui a préservé un soldat de la mort. A. B., zélatrice.

Ma confiance redouble envers saint Michel : il garde visiblement, au milieu de tant de dangers, mon mari et ceux qui me sont chers. Veuillez célébrer une neuvaine de messes pour nos chers combattants, dont une en action de grâces. Cesse de K.

Doubs. — Je vous envoie les honoraires d'une messe de reconnaissance à saint Michel. Mme P. B., zélatrice.

Eure. — Ci-joint mon offrande pour remercier saint Michel de sa puissante protection et lui recommander toutes nos intentions, en particulier nos vaillants soldats. A. L.

Veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. M. C.

Finistère. — Je demande une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces d'une heureuse naissance. C. d'A., zélatrice.

Je vous envoie 30 fr. pour une neuvaine de messes en remerciement à saint Michel. A. de L.

Je vous prie de célébrer une neuvaine de messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa protection visible sur un jeune marin de ma famille, et pour obtenir que le saint Archange continue de le protéger. M. M.

Haute-Garonne. — Actions de grâces au glorieux Archange, à l'Archange Raphaël et aux saints Anges Gardiens. V. S.

Hérault. — Vous voudrez bien faire brûler deux cierges en l'honneur de saint Michel pour une grâce obtenue. M. A.

Loire-Inferieure. — Je vous prie de vouloir bien célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël et les saints Anges, pour les remercier de toutes les faveurs accordées à mes enfants. M. B.

Ci-joint les honoraires d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier des faveurs accordées aux soldats et marins français et alliés. R. DE C.

Loiret. — Veuillez faire brûler pendant 30 jours devant saint Michel une lampe en reconnaissance de la protection du grand Archange sur la ville d'Orléans. M. G., *sélatrice*.

Maine-et-Loire. — Merci à saint Michel qui a préservé, en de grands dangers, mes enfants et mon gendre. Ils portent la médaille de l'Archange qui continuera de les protéger. M^{me} B.

Une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces d'une faveur obtenue. H. M.

Ci-joint 5 francs pour deux messes à l'autel de saint Michel, pour mon mari, le lieutenant de L... Saint Michel l'a bien protégé. M. DE L.

Notre dévotion au saint Archange ne fait que s'accroître en voyant la protection merveilleuse dont il a entouré mon mari sur le champ de bataille, depuis le début de cette terrible guerre. Grâce lui en soient rendues et par lui au Sacré-Cœur. C^{te} H. DE B.

Une messe d'action de grâces. A. B.

Nièvre. — Veuillez faire dire une messe d'action de grâces à nos intentions, et faire brûler un cierge. M^{me} C. G.

Orne. — Je vous prie de célébrer cinq messes pour les âmes du purgatoire, en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues. H. T.

Je vous envoie mon offrande pour des messes en l'honneur de saint Michel, afin de le remercier de sa protection. Qu'il daigne nous la continuer. L. F.

Pas-de-Calais. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel pour remercier le grand Archange d'avoir protégé mes enfants et mes gendres qui sont sous les armes. L. S.

Puy-de-Dôme. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance à saint Michel, applicable aux âmes du purgatoire. L'Archange a protégé mes deux fils qui sont à la guerre. Qu'il daigne les protéger encore. M^{me} L. M.

Basses-Pyrénées. — Pour remercier saint Michel de m'avoir conservé vivant mon mari, officier supérieur de cavalerie, dangereusement blessé : une messe d'action de grâces. C. H. B.

Ci-joint 30 fr. en reconnaissance d'une grâce obtenue par saint Michel. (25 décembre 1914.)

Ci-joint 20 fr. en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. (6 janvier 1915.) M. L.

Auriez-vous la bonté de faire dire une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces pour une grande faveur obtenue. M. L. F., *sélatrice*.

Hautes-Pyrénées. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe pour remercier saint Michel et lui demander sa puissante protection. M. DE L.

Ci-joint 10 fr. en action de grâces à saint Michel, pour sa protection. M. D.

Rhône. — Je vous demande de célébrer onze messes en l'honneur de saint Michel : dix sont en action de grâces pour remercier l'Archange d'avoir manifestement protégé mon fils. A. B.

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel : je lui recommande plus que jamais mon mari actuellement sur le front. Saint Michel m'a tant aidée déjà que j'ai confiance en sa puissante intercession. L. H.

Savoie. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel et pour obtenir encore qu'un militaire revienne sain et sauf. M. S.

Seine. — Ayant obtenu de saint Michel des grâces signalées, je vous adresse, pour le remercier, un mandat de cent francs afin que vous en disposiez pour vos œuvres. R. V.

Seine-et-Marne. — Grâce à Dieu et au glorieux Archange, l'ennemi s'est arrêté à quelques kilomètres de notre ville. Nous offrons à saint Michel toute notre gratitude. L. V.

Seine-et-Oise. — Veuillez faire brûler un cierge à l'autel de saint Michel pour plusieurs intentions très importantes et plusieurs actions de grâces. A. M., curé de L.

Seine-Inférieure. — Modeste offrande de deux personnes, en action de grâces. E. H., *sélatrice*.

Somme. — Grâce à saint Michel, j'ai enfin reçu de bonnes nouvelles de mon fils : je vous prie de célébrer une messe et de faire brûler un cierge, en action de grâces. M^{me} B. H.

Ci-joint un bon de poste de 3 francs pour une messe : Actions de grâces à saint Michel qui a préservé miraculeusement notre ville d'A... B. D.

Tarn-et-Garonne. — Veuillez commencer une neuvaine d'action de grâces au puissant Archange saint Michel. P. D.

Vendée. — Veuillez faire brûler un cierge devant saint Michel pour le remercier de sa protection euevers un soldat qui est sur le front. M. E., *sélatrice*.

Vienne. — Vives actions de grâces à saint Michel qui a visiblement protégé mon mari dans un combat meurtrier. Vicomtesse DE S.

Haute-Vienne. — Veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel d'avoir protégé, au combat, mon mari et mes neveux. M. E. DE F.

La Réunion. — Une messe pour remercier saint Michel d'avoir protégé mon père depuis le commencement de la campagne. A. D.

Une messe d'action de grâces à saint Michel, pour les âmes du purgatoire. B. M.

Canada. — Vives actions de grâces à saint Michel et à saint Antoine de Padoue pour une faveur signalée. M^{me} I. P., *sélatrice*.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nous recommandons tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement : le lieutenant Pierre Bouygnès, de Saint-Jean d'Angély; le lieutenant Michel Civrac, de Nantes; le lieutenant de Sorbier, de Paris, « Par son énergie et sa bravoure il a, pendant la pénible retraite de..... sauvé l'arrière-garde d'un régiment; 6 jours après, dans un combat d'avant-garde, il a été tué héroïquement à la tête de ses mitrailleurs, seul resté debout sur une hauteur pour diriger le tir; il est tombé frappé de 6 balles au cœur »; le lieutenant Henri Souchard, de Bressuire; le sous-lieutenant Joseph Lotté, de Coutances; Joseph Lepoivre, de Gonnevilliers-s-Honfleur; Victor Plurin, Bertrand Moigère, de Binic; René de Lamoignon, d'Angers; François Audian, de Saint-Lambert du Lattay; Henri Tortavalle, de Saint-Lô; Victor Macé, de Reffuveille; Gérard Brillet, d'Avranches; Maurice Bernay, de Bressuire; Etienne Touse, d'Yvetot; le lieutenant Gustave de Boutigny, de La Crau; le lieutenant de vaisseau Am. de Lorgeril, de Hénon; le sergent Paul Roptin, de Saint-Sauveur de Pierrepont; François Pépin, de Le Vivier-sur-Mer; Louis Coué, d'Angers; Pierre de Redon; Amand Martin, d'Avranches; Dominique Valiana, de Sannois; Jules Liard, de La Hays-du-Puits.

Allier. — Beaulon : M^{lle} Marie-Louise Rogier. — Moulins : M^{me} V^e Venet, très dévote à saint Michel.

Bouches-du-Rhône. — Aix : M^{me} Claire Pesetti.

Calvados. — Saint-Pierre du Regard : M^{me} Amélie Mongodin.

Cher. — Clémont : M. Joseph Ruzé; M. Georges Ruzé; M. Louis Fuzelier.

Côte-d'Or. — Meursault : M. le docteur Lejeune, dévot au saint Archange. — Saint-Seine l'Abbaye : M. Crampon-Bresson. — Saulieu : M^{me} Lavergne, née Eugénie Pénou, zélatrice. — Dijon : M^{me} E. Peltjean, née Gabrielle Leblond, zélatrice.

Côtes-du-Nord. — Binic : M^{me} Chauvières. — Uzel : M^{lle} Mari Viet.

Ile-et-Vilaine. — Cancale : M^{lle} Françoise Bouleux. — Vitré : M^{me} Vergnion, fidèle associée. — Cornillé : M. Joseph Buant. — Le Vivier : M^{me} Pépin, née Jeanne-M. Monier.

Loiret. — Orléans : M. Louis Bongibault; M^{me} V^e Barnard, née Cécile Fenillâtre. — Meung-sur-Loire : M^{lle} Elisa Tamisier.

Loire. — Grand-Croix : M. Jean-Baptiste Chor; M^{me} Berliet. — Etrat : M^{me} Antoine Epitalon, née Marie Germain de Montauzan.

Loire-Inférieure. — Saint-Nicolas de Redon : M^{lle} E. Jouanne, fidèle associée. — Nantes : M. Auguste Boureau.

Maine-et-Loire. — Chambellay : M^{me} V^e Pantais, très dévouée zélatrice.

Manche. — Thévilly : M. l'abbé Abraham, curé. — Néhou : M. l'abbé Lamy, curé. — Angéy : M. l'abbé Besnard, curé. — Cambernon : M. l'abbé Hervieu. — Mont-Saint-Michel : M. Joseph Cuguen; M. François-Xavier Meyer. — Saint-Lô : M^{lle} Elisa Gobier; M^{lle} Blanche Beaud. — Savigny : M. Victor Jourdan. — Vergoncey : M^{me} V^e Gautier-Laperrière. — Clitourps : M^{me} V^e Lemaître, née Rosalie Lamache. — Muneville le Binard : M. Eugène Lemoine. — Méautis : M. Jules Durosié.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{me} Bonnaud.

Morbihan. — Vannes : M. de Torquat de la Coulerie.

Nièvre. — Nevers : MM. Raymond Bouzignès; Claude Cocard; Paul Dasse; Pierre Regnault; Antonin Gros; Maurice Augendre.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{me} Bénévent Castella; M^{me} Nadon; M^{me} Lassagne; M^{me} Cousy.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Coulou; M^{lle} Rose Lasserre.

Rhône. — Saint-Georges de Reneins : M^{me} François Canard, née Claudine Laplatte; M^{me} Marguerite Rampon; M^{lle} Hélène Canard. — Lyon : M^{me} Ernestine Senac Roux. — Villefranche : M. Claude Guillin.

Saône-et-Loire. — Vauban : M^{me} Benoite Tachon; M^{me} Jeanne Lorton.

Sarthe. — Le Mans : M. Jean Lelièvre; M. René Lelièvre.

Savoie. — Chambéry : M. Louis Basset; M^{lle} Clotilde Perrot.

Seine. — Paris : M. le docteur Erik Gustaf Jacobsen; M. Charles-Alexandre Henrioud; M. François-Jacques Denon; M^{me} Moulin Cary; M^{me} V^e Ch. Amy, née Adèle Letouche, bienfaitrice. — Grand Montrouge : M. Jean-Baptiste Sauvanaud.

Seine-et-Oise. — Poissy : M. Ernest Churlat.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Bernardin Teuzé.

Deux-Sèvres. — Bressuire : MM. Louis Guérin; Alban Monplé, Coignard, Duval, Urbain Esnault, Decréon, Auguste David, Grolleau, Thomas, Ernest Fontaine; MM^{mes} Modeste Guérin, Arsène Métier, Berton Vadier, Marsis, Philomène Fontaine, Olympe Esnault, Guérin Bonet, Aimée Grolleau; MM^{lles} Marie-Louise Minaud, Eugénie Proust, Amélie Fontaine, Florine Devot, Marie Fontaine.

Somme. — Dargnies : M^{me} Frévin, née Marie-Louise A. Ducorroy.

Tarn. — Castres : M^{lle} Victorine Fournier.

Vienne. — Poitiers : M. le V^e Jacques de la Rochebrochard.

Maroc. — Madame Clavel.

Réunion. — Saint-Denis : M^{me} V^e Ernest Héaultme, née Robin. — Saint-Gilles-les-Hauts : M^{lle} Mélanie Séraphin. — Saint-Paul : M. Jules Deloyers Clain. — Clermont : M. Charles Deroux.

Italie. — Cassine : La R^{me} Mère Mechilde Poirine, religieuse de chœur de l'Abbaye de Flavigny, en exil.

Canada. — Ottawa : Sœur Saint-Edouard-Guilbrandon; M^{me} Kattien O'Donnell.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in
Lucem Sanctam I...

TABLE DES MATIÈRES

CONTENS

DANS LA 41^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ÉCHOS ET NOUVELLES. — VI. LE MONT-SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE CULTES DE SAINT MICHEL. — VIII. NÉCROLOGIE. — IX. VARIÉTÉS. — X. ACTIONS DE GRÂCES. — XI. ADIEUX AUX DÉFUNTS. — XII. GRAVURES.

I. — Doctrine et Piété.

Albert de Mun (M. le Comte) (Raoul de VILLEBIEU).....	225	Prière (La) des Familles.....	181
Femmes (Aux) de France et de Belgique.....	250	Qu'il se renonce ! (L. S. D.)....	65
Grand Français (Un) Paul Déroulède (Raoul de VILLEBIEU)....	1	Raisons (Nos) « Michéliennes » d'espérer. (Lettre de Mgr LEPETIT).....	193
Marie-Madeleine (Sainte).....	129	Royaume de Prêtres (L. S. D.)....	33
Mission de Jeanne d'Arc (La)....	51	Scapulaire (Le) de saint Michel.	177
Prière à saint Michel pour la France.....	480	Vers la vieille route (Billet de JONIOS).....	164

II. — Bulletin des Associés.

Angleterre (L').....	259	Nos Défunts.....	207
Belgique (La).....	257	Œuvres (Les) Françaises d'Orient	135
Bonnes Pâques (De).....	6	Patrie (La).....	207
Dévotion (La) à l'Esprit-Saint....	71	Salut (Le) de la France.....	121
Etrennes (Les) de la France....	233	Salut (Le) de la France. La Guerre	167
Mexique (Le).....	39		

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel

(Fêtes, Pèlerinage, Divers.)

Carnet bleu (Mon) GINGATZ 17, 58, 87, 124, 149.		Fête du 11 Juin (La).	
Chronique du Mont-Saint-Michel. (GINGATZ) 171, 214, 243, 268.		A). Annonces.....	8, 72
Discours de M. l'abbé LANGLOIS (11 Juin).....	109	B). Programme.....	42
		C). Remarquez !.....	43
		D). Compte rendu (Ranulphe)...	97

IV. — La Vie de l'Œuvre — Archiconfrérie.

Affiliation.....	74	Merci.....	11, 75, 138
Annales.....	11, 76, 264	Mois et Fêtes de saint Michel...	169
Associés (Nouveaux), 10, 43, 74, 123, 136, 168, 208, 235, 262.		Neuvaine des Morts.....	212
Avis aux retardataires.....	210	Note de la Direction.....	161
Avis à tous et à chacun.....	211	Pour le mois de Septembre....	157
Consécration. 10, 44, 75, 123, 137, 169, 209, 236, 263.		Propagande.....	211
Courrier.....	11, 264	Scapulaire (Le) de Saint Michel..	212
Echo d'Espagne.....	170	Scapulaires et médailles-scapulaires..	210.
Ex-voto.....	264	Travaux d'Art... et de Foi....	123
Médailles-Scapulaires.....	236	Zéloteurs... 9, 43, 74, 122, 168, 208, 235, 262.	

V. — Échos et Nouvelles.

Ame (L') nettoyée, l'esprit libéré (JONIOS).....	190	Notre-Dame de Melun.....	143
Arrêts préfectoraux.....	16	Recours (Le) à saint Michel : Evêques (Nos).....	237
Domrémy... Française ou Prussienne ?.....	189	Fêtes (Les) de l'Archange.....	238
Lequel ?.....	189	Pèlerinages et Neuvaines.....	239
Michelots de Paris (Les).....	278	Presse (La).....	240
Montmartre (A).....	275	Sur le front.....	275
Ne pas confondre.....	279	Vœux à S. S. Benoît XV.....	186

VI. — Le Mont Saint-Michel. — Histoire et Art.

Cartulaire (Le) du Mont Saint-Michel. (Chan. L. BOSSAIGOU)....	187	Mont Saint-Michel (Le) en Chambré.....	11
Charité Monastique (La). Les Hospices de Genêts.....	21	Musée abbatial (Le) du Mont Saint-Michel (E. C.).....	82
« Coup » (Le) du Sénat. (FANQUEUR)	144	Prieuré (Le) de N. D. de Tombelaine.....	52
Mare aux Canards (La) (Des Isles): Croix ou Swastika.....	44	Promenades Montoises. Ardevon-la-Bataille. (Des Isles).....	265
Esthétique (L.) de M. Martial Imbert.....	76	Question (La) des Dignes. (E.C.)	85

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Saint-Michel d'Écorsay. (Chan. BUIS).....	91	Saint-Michel de Sommaire (Chan. BUIS).....	27
---	----	--	----

VIII. — Nécrologie.

« Curé (Le) de Vains ».....	155	S. S. Pie X (La Mort de).....	162
Gilbert (Mgr).....	154	Verdière (Général baron de)....	28
Léon Le Motier (M. le vicomte)	29	Villard (Mgr) évêque d'Autun...	253
Philippet (M. l'abbé).....	280		

IX. — Variétés.

A l'Archange (Poésie de M. Paul HAREL).....	242	Pie V (Saint) vainqueur des Turcs. (G. GRETE).....	138
---	-----	--	-----

X. — Actions de Grâces.

29, 62, 94, 157, 190, 221, 254, 281.

XI. — Adieux aux Défunts.

31, 63, 96, 128, 159, 191, 223, 256, 284.

XII. — Gravures.

<i>Mont Saint-Michel :</i>		
Apparition (L') de N. Seigneur à S ^{te} Marie-Madeleine (Fresque de l'Eglise paroissiale, XV ^e siècle).....	132	« Tâche ardue ! » (Le Sermon) 104
Arrivée d'un Pèlerinage de Vains au Mont Saint-Michel. — Le curé de Vains.....	156	<i>Varia.</i>
Chapelle priorale de Tombelaine.....	54	Apparition (L') de N. Seigneur à S ^{te} Marie-Madeleine. (FAX ANGELICO).....
Disque de plomb de Martin de Furmendi.....	49	Bruxelles. Eglise des SS. Michel et Gudule.....
Esplanade (L') des pèlerinages (Etat ancien).....	99	Cantorbéry. La cathédrale.....
Hôtellerie (L') des Quatre Fils Aymon.....	98	Genêts (Eglise de).....
Mont Saint-Michel (Le) au péril de la mer (Carte de N. de Fer, 1705).....	14	Londres. Cathédrale de Westminster.....
Mont Saint-Michel (Le) vu de Tombelaine.....	81	Martyre (Le) de S ^{te} Cécile (Goubo RENI, XVII ^e siècle).....
Tramway (Le) au Mont Saint-Michel.....	79, 80	Michelots de Paris; leur image au XVII ^e siècle.....
<i>Fête (La) du 11 juin.</i>		Résurrection (La) (FAX ANGELICO).....
Esplanade (L') et ses tribunes de pierre.....	102	Sainte-Baume (La) Grotte et Chapelle.....
Mgr Guérard exhorte les fidèles.....	107	Sainte Cène (La) (FAX ANGELICO).....
Procession (La).....	106	Statue de sainte Cécile (MADONNO, XVII ^e siècle).....
		Statue de saint Michel :
		l'Archange vainqueur.....
		Statue de saint Michel à Fourvière.....
		Vierge (La) et les Anges.....
		Villard (S. G. Mgr).....

Le Gérant : FR. SIMON.

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N^o 1 : 0^f 40 la douzaine; 4^f » la grosse.

N^o 2 : 0 50 — 5 » —

N^o 3 : 0 60 — 6 » —

N^o 4 : 0 75 — 7 50 —

2^o Médailles artistiques, METAL vieil argent :

0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N^o 1 : 0^f 60 la douzaine; 6^f » la grosse.

N^o 2 : 0 75 — 7 50 —

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75; 2^f 50; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50; 5^f; 5^f 50 et 7^f l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^{fr} 25 ; 0^{fr} 40 ; 0^{fr} 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^{fr} 60 ; 0^{fr} 75 ; 1^{fr} 25 ; 1^{fr} 50 ; 1^{fr} 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédition spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 pages :
1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double,
4 pages : 1 fr. le cent.
3. **Prière à saint Michel pour la France**,
0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zélateurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
2. Images brunes, filets or, à 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent.
3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
4. Images en gélatine à 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.
5. Images Apparition de saint Michel (*artistiques*) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (*Vierge noire*) l'unité 0 fr. 20 ; la douz. 1 fr. 75 ; le cent 12 fr.
6. Photogravure « Imperet » 24×32 : 0 fr. 30 l'unité.
7. Chromolithographie artistique, S. Michel du Guide 33×43 : 1 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent *franco*.
Les médailles sont bénites et indulgenciées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées. Il en est de même des chapelets.

Adresse : Monsieur le Directeur des Annales, Mont-Saint-Michel (Manche).

Demander le CATALOGUE COMPLET des objets de piété.